SOCIÉTÉ

DES

LANGUES MODERNES.

Upsala Univ. Bibliotek

ORIGINE ET FORMATION

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

SE TROUVE A PARIS, CHEZ L'AUTEUR,
Rue de Rennes, n° 2;
ET CHEZ J. B. DUMOULIN, LIBRAIRE,
Quai des Augustins, n° 13.

Chevallet Joseph Balthazar Auguste
Alban d'Abel, de, baron

ORIGINE ET FORMATION

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

PAR

A. DE CHEVALLET.

Verùm animo satis hìc vestigia parva sagaci
Sunt, per quæ possit cognoscere cætera tutè.
(Lucr. lib. I.)

SECONDE ÉDITION.

OUVRAGE DONT LA PREMIÈRE PARTIE A OBTENU, A L'INSTITUT,
LE PRIX VOLNEY, EN 1850;
ET LA SECONDE PARTIE, L'UN DES PRIX GOBERT, EN 1858.

TOME SECOND.

PARIS.

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DE L'EMPEREUR

A L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M DCCC LVIII.

18698
3/12/91.
c.
PC
2075
C48
1858
t. 2

TABLE MÉTHODIQUE.

SECONDE PARTIE.

MODIFICATIONS SUBIES PAR LES ÉLÉMENTS PRIMITIFS DONT S'EST FORMÉE LA LANGUE FRANÇAISE.

Pag.

INTRODUCTION À LA SECONDE PARTIE 1

LIVRE PREMIER.

MODIFICATIONS QUI SE SONT PRODUITES DANS L'ORDRE DES FAITS APPARTENANT À LA LEXICOGRAPHIE.

CHAPITRE PREMIER.

MODIFICATIONS RELATIVES AUX SONS CONSTITUTIFS DES MOTS.

Considérations générales 41
SECT. I. — Permutation 46
§ 1. Voyelles 47
I. Du mode de formation des voyelles et de leur classification 47
II. Lois générales et causes déterminantes de la permutation des voyelles 50
III. Permutations des voyelles 58
1° Permutations de la voyelle A 58
2° Permutations de l'É 62
3° Permutations de l'I 63
4° Permutations de l'O 64
5° Permutations de l'U 65
IV. Permutations des diphthongues 67
1° Permutations de la diphthongue Æ 67
2° Permutations de la diphthongue AU 68
3° Permutations de la diphthongue OE 68
4° Permutations de la diphthongue UI 68

Pag.
§ 2. Consonnes 69
I. Du mode de formation des consonnes et de leur classification 69
1° Formation des labiales 74
2° Formation des dentales 75
3° Formation des palatales 76
4° Formation de la gutturale 77
5° Formation des linguales 77
6° Formation des nasales 78
II. Lois générales et causes déterminantes de la permutation des consonnes 79
III. Permutations des consonnes 85
1° Permutations des consonnes labiales P, B, V 86
2° Permutations des consonnes dentales T, D, S, Z 95
3° Permutations des palatales C, G, J 100
4° Permutations de la gutturale H 106
5° Permutations des linguales R, L 107
6° Permutations des nasales N, M 111
IV. Consonnes substituées à des voyelles 114
1° I et E remplacés par J ou G doux 116
2° I remplacé par CH 117
3° U remplacé par V 118
4° U remplacé par F 118
Sect. II. — Transposition 118
§ 1. Transposition du R 120
§ 2. Transposition du L 122
Sect. III. — Addition 122
§ 1. Addition au commencement du mot ou *prosthèse* 122
§ 2. Addition dans le corps du mot ou *épenthèse* 137
§ 3. Addition à la fin du mot ou *paragoge* 145
Sect. IV. — Soustraction 154
§ 1. Soustraction au commencement du mot ou *aphérèse* 154
§ 2. Soustraction dans le corps du mot ou *syncope* 158
§ 3. Soustraction à la fin du mot ou *apocope* 165
Sect. V. — Substitution de mots 177

CHAPITRE II.

MODIFICATIONS RELATIVES À LA SIGNIFICATION DES MOTS.

Pag.
Considérations générales 190
Sect. I. — Synecdoque 201
§ 1. Synecdoque du genre pour l'espèce 202
§ 2. Synecdoque de l'espèce pour le genre 210
§ 3. Synecdoque de la partie pour le tout 214
§ 4. Synecdoque de la matière pour la chose qui en est faite. 215
Sect. II. — Métaphore 216
Sect. III. — Métonymie 224
§ 1. Métonymie de la cause pour l'effet 224
§ 2. Métonymie de l'effet pour la cause 227
§ 3. Métonymies du contenant pour le contenu et du contenu pour le contenant 228
§ 4. Métonymie du nom du lieu où une chose se fait, où elle se trouve, d'où elle provient, pour la chose elle-même . . . 229
§ 5. Métonymie prenant une sorte de personnes, d'animaux ou de choses pour une autre sorte voisine 231
§ 6. Métonymie prenant une personne, une chose, un fait, pour une autre personne, une autre chose, un autre fait; ou bien encore une personne pour une chose et une chose pour une personne, le tout en vertu d'un rapport dû à une circonstance particulière 233
Sect. IV. — Métalepse 240
§ 1. Métalepse de l'antécédent pour le conséquent 240
§ 2. Métalepse du conséquent pour l'antécédent 243
Sect. V. — Transitions successives d'une signification à plusieurs autres significations au moyen de différents tropes 244

CHAPITRE III.

MODIFICATIONS RELATIVES AUX FORMES LEXICOGRAPHIQUES DES MOTS.

Considérations générales 258
Sect. I. — Composés 260

Pag.

§ 1. Composés formés au moyen d'un substantif, d'un adjectif ou d'un verbe. 263

§ 2. Composés formés au moyen d'une préposition, d'un adverbe ou d'une particule inséparable; préfixes servant à la formation de ces composés. 273

I. A, AB, ABS; *a, ab, abs, av*[1]. 275

II. AD, AC, AF, AG, AL, AN, AP, AS, AT, A; *ad, ac, af, ag, al, an, ap, as, at, a*. 275

III. AMBI, AMB, AM, AN; *ambi, amb, am, an*. 277

IV. ANTE, ANTI; *anté, anti, an*. 277

V. BENE; *béné, bien*. 278

VI. BIS, BI; *bis, bes, bi, be, bar, ber, ba, b*. 278

VII. CIRCUM, CIRCU; *circon, circu*. 280

VIII. COM, CON, COL, COR, CO; *com, con, col, cor, co*. 280

IX. CONTRA, CONTRO; *contra, contro, contre*. 281

X. DE; *de, des*. 282

XI. DIS, DIF, DI; *dis, dif, di*. 284

XII. E, EX, EF; *e, ex, ef, es, ess*. 285

XIII. FOR; *for, four, fau*. 286

XIV. IN, IM, IG, IL, IR; *in, im, ig, il, ir, en, em*. 287

XV. INTER, INTEL; *inter, intel, entre, entr*. 291

XVI. INTRO; *intro*. 292

XVII. MALE; *malé, mal, mar, mau*. 293

XVIII. MIS; *mes, me*. 296

XIX. MULTI; *multi* 297

XX. NE, NEG, N; *ne, neg, n*. NON; *non*. 297

XXI. OB, OC, OF, OP, OS, O; *ob, oc, of, op, os, o*. 298

XXII. PER; *per, par*. 299

XXIII. PRÆ; *pré*. 301

XXIV. POST; *post, pui*. 301

XXV. PRO, POR, POL; *pro, por, pol, pour*. 302

XXVI. RE, RED; *re, ré, red, r*. 303

XXVII. RETRO; *rétro*. 306

[1] Ce qui est en petites capitales représente les préfixes formateurs latins ou germaniques, et ce qui est en italique représente les préfixes français qui en proviennent.

Pag.
XXVIII. SE; *sé* 306
XXIX. SUB, SUP, SUF, SUC, SUG; *sub, sup, suf, suc, sug, su, sou, se* 307
XXX. SUBTER; *subter* 307
XXXI. SUPER; *super, soubre, sur, sour.* SUS; *sus, sou* 308
XXXII. TRANS, TRAN, TRA; *trans, tran, tra, trés, tré* 310
XXXIII. ULTRA; *ultra, outre* 311
SECT. II. — Dérivés 312
§ 1. Dérivés proprement dits; suffixes servant à la formation de ces dérivés 316
I. ACUS; *aque.* ICUS; *ique*[1] 318
II. AGO; *age.* ATICUS; *age.* ATICUM; *age* 319
III. ALIS; *al, el* 326
IV. ANDUS, ENDUS; *and, end, ande, ende* 327
V. ANS, ENS; *ant, ent* 327
VI. ANTIA, ENTIA; *ance, ence* 329
VII. ANUS; *an, ain, en* 333
VIII. ARIUS, ARIUM, ARIS; *àire, ier, er* 334
IX. ASTER; *âtre* 342
X. ATUS; *at, et, é.* ATA; *ade* 343
XI. AX; *ace* 346
XII. BER, BRIS; *bre* 348
XIII. BILIS, ABILIS, IBILIS; *ible, ble, able, ible* 348
XIV. BUNDUS; *bond.* CUNDUS; *cond* 351
XV. CIDA; *cide.* CIDIUM; *cide* 351
XVI. DICUS; *dique* 352
XVII. ENSIS; *ois, ais* 352
XVIII. ETUM; *et, ée, aye, aie, oie* 353
XIX. EUS; *é* 355
XX. FACERE, FICARE, FIERI; *fier* 355
XXI. FER; *fere.* FICUS, FICIUM; *fique, fice.* FRAGUM, FRAGIUM; *frage.* FUGUS; *fuge* 356
XXII. HALD; *aud* 357
XXIII. HART; *ard* 357

[1] Les suffixes formateurs latins ou germaniques sont en petites capitales, et les suffixes français qui en proviennent sont en caractères italiques.

Pag.
XXIV. IDUS; *ide, de, d*. 360
XXV. ILIS; *ile, il*. 361
XXVI. ILLARE; *iller*. 362
XXVII. INUS; *in*. 363
XXVIII. ITIA, ITIES; *itie, ice, esse*. 364
XXIX. ITUDO, UDO, génitif UDINIS; *itude, ude, tume, ume*. . . 365
XXX. LENTUS, LENS; *lent*. 366
XXXI. MEN, MENTUM; *ment*. 366
XXXII. OR; *eur, our*. 369
XXXIII. OSUS; *ose, eux, u*. 370
XXXIV. STUS, ESTUS, ESTIS; *ste, este, ête*. ESTRIS; *estre, être*. 371
XXXV. TARE; *ter*. 372
XXXVI. TAS, ITAS; *té, ité, eté*. 372
XXXVII. TIO, SIO, génitif TIONIS, SIONIS; *tion, sion, son*. . . . 373
XXXVIII. TIVUS, SIVUS; *tif, sif, if*. 375
XXXIX. TOR, SOR; *teur, seur, eur, tre*. 376
XL. TORIUS, SORIUS; *toire, soire*. TORIUM, SORIUM; *toire, soire, oire, toir, soir, oir*. 378
XLI. TURA, SURA, URA; *ture, sure, ure*. 380
§ 2. Dérivés diminutifs ou simplement diminutifs; suffixes servant à la formation de ces dérivés. 382
I. ELLUS, ELLA, ELLUM; *el, elle, eau*. 384
II. ILLUS, ILLA, ILLUM; *ille*. 387
III. OLUS, OLA; *ole, ol, eul, euil*. 387
IV. ULUS, ULA, ULUM; *ule, oule, ouille, le*. 388
V. CULUS, CULA, CULUM; *cule, cle*. 389
VI. CIO, IO, accusatif CIONEM, IONEM; *chon, che, on*. 390
VII. INUS; *in*. INA; *ine*. 391
VIII. ATUS, ATA; *et, ette*. UTUS, UTA; *ot, otte*. 393
IX. Observations sur les diminutifs. 399

ORIGINE ET FORMATION

DE LA

LANGUE FRANÇAISE.

SECONDE PARTIE.

MODIFICATIONS SUBIES PAR LES ÉLÉMENTS PRIMITIFS DONT S'EST FORMÉE LA LANGUE FRANÇAISE.

INTRODUCTION A LA SECONDE PARTIE.

Tout change, tout se transforme, tout se renouvelle, les mœurs, les usages, les lois, les institutions, tout ce que l'homme transmet à l'homme à travers la succession des âges et les vicissitudes des empires. Le langage, expression fidèle de la pensée mobile et variable de l'humanité, ne saurait échapper à la nécessité de suivre les évolutions de cette pensée, et d'arriver, de changement en changement, à une rénovation plus ou moins complète.

La langue des Romains, celle des Gaulois et celle des Francs nous ont fourni les éléments qui sont entrés dans la composition de la nôtre; mais ces éléments ne nous sont point parvenus dans leur état primitif : ils furent originai-

rement latins, celtiques ou germaniques; ils sont actuellement français, et constituent la substance propre de l'idiome élégant et poli que nous parlons aujourd'hui. En quoi consiste cette transformation, quand et comment s'est-elle opérée? telles sont les questions qui nous restent à examiner dans la seconde partie de cet ouvrage.

J'ai dû nécessairement m'imposer la plus grande réserve en présentant les modifications qu'ont éprouvées l'élément celtique et l'élément germanique, car nous ne connaissons la langue des Gaulois et celle des Francs que par des monuments bien postérieurs à l'époque où ces langues se sont mêlées à celle des Romains. Ces monuments ont parfaitement pu nous fournir ce qu'on voudra bien me permettre de nommer les légitimes représentants des mots de l'ancienne langue celtique et de la tudesque; mais ils ne sauraient nous offrir d'une manière assez exacte, ni les formes que ces mots avaient à l'époque dont je viens de parler, ni les nuances de signification qui les distinguaient alors, ni les procédés grammaticaux qui étaient en usage dans ces langues plusieurs siècles avant leurs plus anciens auteurs.

Heureusement les mots celtiques ou germaniques qui se trouvent dans le français n'y sont parvenus qu'en passant par le latin, et ils n'entrèrent dans ce dernier qu'à la condition de revêtir la forme latine, de suivre les lois de composition, de dérivation et de syntaxe auxquelles étaient assujettis les mots appartenant en propre au vocabulaire latin; c'est-à-dire que ces intrus durent se latiniser complétement, comme je crois l'avoir suffisamment démontré dans l'introduction de la première partie de ce travail. Ainsi, sous certains rapports et dans certaines limites, en faisant l'histoire de la transformation de l'élément latin, je ferai

par cela même l'histoire de la transformation de l'élément celtique et du germanique, qui furent, pour ainsi dire, entraînés dans le courant de la langue latine, de manière à se confondre entièrement avec elle. En outre, je tâcherai de tenir compte, autant qu'il me sera possible, de quelques particularités utiles à connaître, et notamment de certaines influences que le celtique et le tudesque exercèrent sur le latin, influences dont celui-ci a transmis les effets à la langue d'oïl.

Les modifications qu'ont éprouvées les éléments primitifs dont s'est formé notre idiome peuvent tout d'abord se diviser en deux grandes classes : 1° modifications qui se sont produites dans l'ordre des faits appartenant à la lexicographie; 2° modifications qui se sont produites dans l'ordre des faits appartenant à la grammaire. Chacune de ces deux classes principales peut se subdiviser en trois classes secondaires, qui en renferment elles-mêmes plusieurs autres.

I. Les modifications qui sont du domaine de la lexicographie comprennent :

1° Les modifications relatives aux sons constitutifs des mots, c'est-à-dire les diverses altérations de son qu'ont subies les primitifs anciens desquels sont dérivés les mots de notre langue. C'est par l'effet de ces altérations que AMARUS est devenu *amer*, CERA *cire*, ECCLESIA *église*, VIRIDIS *vert*, APOSTOLUS *apôtre*, CRIBRUM *crible*, ADAMAS *diamant*, TENER *tendre*, TREMULARE *trembler*, etc. etc.

2° Les modifications relatives à la signification des mots, c'est-à-dire les transitions d'une signification à une autre qui se sont accomplies dans les mots latins, celtiques ou tudesques, en passant dans la langue française. Par suite de ces transformations de sens, MARGARITA, perle, nous a

donné *marguerite*, sorte de fleur; FRAGILIS, susceptible de se briser, *frêle*, délicat; POTIO, POTIONEM, breuvage, *poison*, breuvage qui donne la mort; CABALLUS, rosse, *cheval;* PARABOLARE, exprimer sa pensée par une parabole, *parler*, exprimer sa pensée par la parole, de quelque façon que ce soit, etc. etc.

3° Les modifications relatives aux *formes lexicographiques* des mots. Les *formes lexicographiques* sont celles dont l'exposition appartient au *lexique* ou dictionnaire. Je les appelle ainsi par opposition aux *formes grammaticales*, généralement désignées sous ce nom parce qu'elles sont du ressort de la *grammaire*. Les mots modifiés par l'effet des formes lexicographiques sont de deux sortes, les *composés* et les *dérivés*. Les premiers résultent de la réunion de deux mots significatifs ou de l'adjonction d'une particule au commencement d'un mot significatif. Les seconds résultent de l'adjonction d'une désinence qui n'a pas de sens par elle-même, et qui néanmoins en communique un tout particulier au radical à la fin duquel elle se trouve placée.

Par composition, OR et FÉVRE, forgeron, artisan, nous ont donné *orfévre;* PRIME, premier, et VER, printemps, *primevère;* MI, demi, et NUIT, *minuit;* CON et FRÈRE ont formé *confrère;* CONTRE et FAIRE, *contrefaire;* DE et MENTIR, *démentir;* DIS et GRÂCE, *disgrâce;* PER et SIFFLER, *persiffler;* PRO et MENER, *promener;* RE et BÂTIR, *rebâtir*, etc.

Par dérivation, le radical CRI, auquel on a joint les désinences *er, ant, ée, eur, ard*, nous a donné *crier, criant, criée, crieur, criard;* MARI, joint aux désinences *age, eur, able*, a formé *mariage, marieur, mariable;* FRONT, joint aux désinences *al, eau, on, ière*, a produit *frontal, fronteau, fronton, frontière*, etc.

II. Les modifications qui sont du domaine de la grammaire comprennent :

1° Les modifications relatives soit aux formes grammaticales des mots variables, soit aux divers accidents grammaticaux propres à cette espèce de mots. Les principales de ces modifications sont celles qu'ont éprouvées les mots variables dans les désinences ou flexions qui représentent les idées accessoires de genre, de nombre, de cas, de personne, de temps et de mode. On peut y ajouter des changements de genre, pour certains substantifs dans lesquels le genre n'est point marqué par une désinence caractéristique.

Par exemple, les Latins avaient des terminaisons particulières appelées *cas* pour représenter certains rapports existant entre les mots; nous n'avons plus en français de pareilles terminaisons. La langue latine avait trois genres, et nous n'en avons que deux; elle employait certaines désinences pour marquer le nombre dans les substantifs et les adjectifs; nous employons à cet effet de tout autres désinences. *Dolor, odor, color, cinis,-eris, dens,-tis, flos,-oris,* étaient masculins; leurs dérivés français *douleur, odeur, couleur, cendre, dent, fleur,* sont féminins. Par contre, *ars,-tis, cartilago, salus, spica, frons,-tis, sors,-tis, genista, merula,* étaient féminins; leurs dérivés *art, cartilage, épi, front, sort, genêt, merle,* sont masculins. On disait en latin *port-o, port-as, port-at, port-amus,* etc. nous disons en français *je port-e, tu port-es, il port-e, nous port-ons,* etc.

2° Les modifications relatives au sens et à la structure des mots invariables, adverbes, prépositions, conjonctions et interjections. C'est par suite de ces modifications que AD RETRO est devenu *arrière,* AD SATIS *assez,* DE MANÈ *demain,*

[AD] HANC HORAM *encore*, JAM MAGIS *jamais*, AB ANTE *avant*, DE USQUE *jusque*, QUARE *car*, TUNC *donc*, etc.

Je dois reconnaître que les modifications de cette espèce rentrent dans les trois ordres de celles qui sont du domaine de la lexicographie. Toutefois, j'ai cru devoir en faire une classe à part, soit à cause des altérations profondes et des transformations tout à fait exceptionnelles que présentent les mots de cette sorte, soit à cause de l'importance de ces mots qui reviennent si fréquemment dans le discours, soit enfin parce que, devant traiter de toutes les modifications qui ont porté sur les différents faits grammaticaux, j'ai jugé nécessaire d'examiner séparément celles qui sont propres à une espèce de mots dont la grammaire fait une catégorie particulière.

3° Les modifications relatives aux règles de la syntaxe, c'est-à-dire celles qu'ont éprouvées les divers procédés grammaticaux employés pour marquer les rapports existant entre les mots qui constituent la proposition. Les Latins, par exemple, faisaient toujours accorder le participe présent avec le substantif ou le pronom auquel il se rapporte; ils disaient : *illam vidi venientem; illos vidi appropinquantes.* Dans notre langue, le participe présent ne subit jamais les lois de l'accord : *je la vis venant; je les vis approchant.* En latin, le génitif servait à marquer le rapport qui existe entre un substantif et son complément; le datif représentait le rapport qui existe entre un adjectif exprimant une idée de destination et le substantif servant de complément à cet adjectif; l'accusatif était le signe du rapport d'un verbe actif à son complément direct : *Virtutis amor, utilis reipublicæ, filium suum amat.* En français, le premier de ces rapports est marqué par la préposition *de*, le second, par

la préposition *à*, et le troisième, par la position que le complément occupe relativement au verbe : *L'amour de la vertu, utile à la république, il aime son fils.*

Telles sont les différentes sortes de modifications que nous aurons à étudier, et telle est la classification que nous suivrons dans leur étude. Nous examinerons quelles sont les causes de chacune d'elles dans les chapitres spéciaux qui leur sont consacrés, et particulièrement dans les considérations générales placées en tête de ces chapitres. Pour le moment, il suffit à mon plan de traiter quelques questions préalables ayant principalement pour objet de faire connaître dans quels rangs de la société les altérations du langage se produisent en plus grand nombre et de la manière la plus constante; quelle est la marche qu'elles suivent généralement; quelles sont les circonstances qui favorisent le plus leur développement et la transformation d'un idiome en un autre idiome.

Quelques auteurs ont prétendu que les altérations apportées au langage doivent être imputées aux personnes appartenant aux classes élevées, et non point aux gens qui occupent les rangs inférieurs de la société. D'autres auteurs, en plus grand nombre, ont soutenu l'opinion contraire. L'homme du peuple, disent les premiers, parle comme il a entendu parler son père; il n'a aucune raison de rien ajouter, de rien retrancher ni de rien innover dans le langage qu'il apprit dans son enfance. Cette observation, considérée d'une manière générale et absolue, est plus spécieuse qu'elle n'est exacte; toutefois, elle ne manque, à certains égards, ni de justesse ni de vérité; il ne s'agit que de s'entendre.

Le peuple retient en effet le langage qu'on lui a transmis, en cela qu'il en conserve les mots eux-mêmes; mais il

faut reconnaître aussi qu'il en altère plus ou moins le son, la signification, les formes lexicographiques et grammaticales, qu'enfin il viole assez fréquemment la plupart des règles de la syntaxe. Il en est de sa langue comme de ses vêtements; il garde longtemps le costume de ses pères, mais il en dénature diversement la forme primitive. Dans telle ou telle de nos provinces, qui autrefois adopta la même manière de se vêtir, les gens des classes inférieures nous présentent encore, au bout de plusieurs siècles, le même costume, mais il varie de village en village, et se trouve transformé en divers accoutrements qui sont bien souvent aussi disgracieux que bizarres.

A Paris, le peuple a retenu beaucoup d'expressions de notre ancienne langue; on peut citer, entre autres, les suivantes, que j'emprunte au Dictionnaire du bas langage et au Dictionnaire critique et raisonné du langage vicieux : *endever*, enrager, impatienter[1]; *caimander* ou *quémander*, mendier, gueuser[2]; *truand*, mendiant, vagabond, vaurien[3]; *ga*, petit garçon[4]; *cétui-ci*, celui-ci[5]; *sap*, sapin[6]; *rais*,

[1] Voyez *Desver*, dans la Ire partie, chap. III, sect. II.

[2] L'Académie porte encore *caimander* et *quémander*, en avertissant que ces verbes ont vieilli. Il eût été plus juste de dire qu'ils ne sont plus usités parmi les gens qui parlent bien, et que le peuple seul se permet de les employer.

[3] Voyez *Truand*, dans la Ire partie, chap. III, sect. II.

[4] *Ga* est une corruption de l'ancien mot *gars*, qui nous a donné *garçon*. (Voir ce mot dans la Ire partie, chap. III, sect. II.)

[5] On disait autrefois *cestui*, *cétui*, qui furent formés de *cest*, *cet*, comme *celui* fut formé de *cel*. (Voyez ci-après, liv. II, chap. I, sect. IV, § 2.)

[6] On lit dans le Dictionnaire critique et raisonné du langage vicieux : « *Sap* est un archaïsme que font généralement les ouvriers de Paris.

« Si tient une lance de *sap*.
(*Roman de Perceval.*)

« *Sap* n'est plus français. »

rasé[1]; *tribouiller* ou *tribouler*, agiter, troubler, émouvoir[2]; *cotte*, jupon, sorte de grand pantalon de toile à l'usage des ouvriers[3]; *guiller*, tromper[4]; *sabouler*, battre, frapper, houspiller[5]; *pis*, poitrine, sein[6]; *safre*, avide, goulu, glouton[7].

D'autre part, le peuple fait continuellement subir à notre langue de nombreuses altérations de tous genres; on entend sans cesse dans nos faubourgs *ormoire*, *brelue*, *colidor*, *darte*, pour *armoire*, *berlue*, *corridor*, *dartre*; *mame*, *mamselle*, pour *madame*, *mademoiselle*; *ferlaté*, *poturon*, *caneçon*, *licher*, pour *frelaté*, *potiron*, *caleçon*, *lécher*; *noble-épine*, *tête d'oreiller*, pour *aube-épine*, *taie d'oreiller*; *un pigeon*, pour une dupe; *une jeunesse*, pour une *jeune fille*; *démolir*, pour accabler de coups; *assassineur* pour *assassin*; *rassortir* pour *assortir*; *pourrite*, *recouvert*, pour *pourrie*, *recouvré*; *je chanta*, *je revêtis*, pour *je chantai*, *je revêts*; *je leur en défie*, pour *je les en défie*, *partir à Rouen*, pour *partir pour Rouen*; *une affreuse incendie*, *l'omnibus est pleine*, pour *un affreux incendie*, *l'omnibus est plein*, et tant d'autres expressions dérogeant aux lois de l'usage établi,

[1] *Rais*, *rès*, de *rasus*, signifiait autrefois *rasé*.

Come moines *rès* et tondus,
Et come moines revestus.

(*Rom. de Brut*, t. II, p. 4.)

[2] Voyez *Tribouler*, dans Roquefort, et *Tribouiller*, dans Trévoux.

[3] Voyez *Cotte*, dans la Ire partie, chap. III, sect. II.

[4] Voyez *Guiller*, dans la Ire partie, chap. III, sect. II.

[5] Voyez *Sabouler*, dans Roquefort et dans Trévoux.

[6] *Pis*, de *pectus*, signifiait autrefois poitrine.

Es-les vous ensamble jostés
Pis contre *pis*, lès (côtés) contre lès.

(*Rom. de Brut*, t. I, p. 54.)

[7] Voyez *Safre*, dans la Ire partie, chap. III, sect. II.

expressions dont j'aurai occasion de citer un bon nombre d'exemples dans la suite, en faisant connaître les autorités sur lesquelles je m'appuie.

La classe qui constitue l'élite de la société respecte bien davantage la prononciation reçue et la signification adoptée; elle conserve mieux les formes lexicographiques et grammaticales consacrées, ainsi que les procédés syntaxiques établis par l'usage; mais elle agit assez souvent à l'égard de certains mots comme à l'égard de toutes ses modes : elle proscrit telles et telles expressions après s'en être quelque temps servie, et en adopte d'autres inconnues précédemment ou depuis longtemps tombées en désuétude. Une fausse délicatesse, l'amour du changement, les caprices de la fantaisie et le désir de plaire par l'attrait de la nouveauté lui font parfois rejeter des termes trouvés excellents par les générations précédentes. Ces termes sont remplacés par d'autres qui jouissent d'abord d'une certaine faveur, mais qui finissent aussi par vieillir, et qui, rejetés à leur tour dans les âges suivants, font place à de nouveaux mots également destinés à subir les mêmes vicissitudes[1]. C'est ce qui fait dire à Horace d'une façon si gracieuse et si poétique :

Ut silvæ foliis pronos mutantur in annos,
Prima cadunt; ita verborum vetus interit ætas,

[1] « La *chambrière*, dit Pasquier, étoit destinée pour servir sa maistresse en la chambre; maintenant les damoiselles prendroient à honte d'appeler celles qui les suivent *chambrières*, ains les appellent *servantes*. » (*Recherches*, liv. VII, chap. II.)

Item, valetz et *chamberieres*.....
Faisans tartres, flans et goyeres.
(Villon, édit. de Prompsault, p. 217.)

La Fontaine, qui faisait volontiers usage des vieux mots, s'est encore servi de *chambrière*, tout en employant *servante* dans le même passage.

Il étoit une vieille ayant deux *chambrières*;

Et juvenum ritu florent modo nata, vigentque...
Multa renascentur quæ jam cecidere, cadentque
Quæ nunc sunt in honore vocabula, si volet usus,
Quem penes arbitrium est, et jus et norma loquendi.
(Horace, *Art poétique*, v. 60-72.)

Mais le renouvellement perpétuel des expressions du genre de celles dont il s'agit ne saurait produire la corruption qui donne naissance à un idiome nouveau; car les changements qui en résultent ne portent point sur le fond même de la langue, ils n'atteignent pas les termes essentiels et ne touchent ni à leurs éléments phoniques ni aux signes grammaticaux chargés d'établir les rapports des mots entre eux. Les altérations populaires, au contraire, s'attaquent à l'essence même du langage; elles s'exercent principalement sur les mots les plus usuels, sur ceux qui sont les plus nécessaires, les plus indispensables; elles dénaturent diversement leurs sons, leurs significations, leurs formes et les procédés syntaxiques usités dans la langue. Or, c'est à ces différents genres d'altérations qu'on doit attribuer la corruption et la transformation d'un idiome[1].

Elles filoient si bien que les sœurs filandrières
Ne faisoient que brouiller auprès de celles-ci.
La vieille n'avoit pas de plus pressant souci
Que de distribuer aux *servantes* leur tâche.
(La Fontaine, livre V, fable VI.)

De nos jours, les dames ont complétement renoncé aux *servantes*, et, si elles ne sont pas tout à fait revenues aux *chambrières*, du moins se font-elles *servir en la chambre* par des *femmes de chambre*.

Insidieux, *sécurité*, *insulte*, *félicité*, *transfuge*, *obligeance*, *bienfaisance*, *insolite*, *ambitionner* et tant d'autres mots aujourd'hui fort en usage, étaient inconnus au XVIe siècle. Les idées que ces mots exprimaient étaient représentées, à cette époque, par de tout autres expressions.

[1] Je suis fort éloigné de prétendre que les classes supérieures ne fassent jamais subir à la langue aucune des altérations dont on peut à bon droit

Ainsi que je ne tarderai pas à l'établir, ces altérations peuvent se produire plus ou moins rapidement et en plus ou moins grand nombre sous l'influence de telles ou telles circonstances; mais, en général, elles ne sont point des faits accidentels dus à des causes occasionnelles et passagères qui cessent complétement d'agir dans un temps donné; elles constituent, au contraire, des effets permanents nécessités par des causes constantes. J'examinerai dans la suite quelles sont ces causes; pour le moment, je dois faire connaître les résultats qu'elles produisent sur le langage du peuple, et constater que ces résultats ne diffèrent point des modifications que j'ai précédemment signalées comme ayant amené la transformation des éléments primitifs dont s'est formée la langue française[1].

Les altérations populaires dont je viens de parler constituent :

1° Des *métaplasmes* vicieux modifiant les sons constitutifs des mots d'une façon contraire à l'usage et à la tradition. Ces métaplasmes sont des *barbarismes* de mots proprement dits. Pour des exemples de ces barbarismes populaires et des observations à leur sujet, voyez liv. I, chap. I, sect. I, § 2, II; sect. II, III, IV et V.

2° Des déviations de la signification consacrée, et particulièrement des *tropes* faisant passer le mot d'une signification admise par l'usage à une signification détournée que l'usage n'admet pas. Pour des exemples de ces tropes popu-

accuser le peuple, ni que les gens du peuple ne cèdent parfois à la tentation de l'exemple, et ne tombent dans les écarts du néologisme que l'on peut fréquemment reprocher aux gens des classes élevées. Seulement, je soutiens que ceux-ci se rendent infiniment plus souvent coupables de certaines infractions aux lois de l'usage, et ceux-là de certaines autres.

[1] Voir ci-dessus, p. 3 et suivantes.

laires et des observations dont ils sont l'objet, voyez liv. I, chap. II, *Considérations générales.*

3° Des compositions de mots ou des dérivations dont résultent des expressions que l'usage ne reconnaît point et que le vocabulaire de la langue n'a point admises; c'est ce que l'on peut appeler des *barbarismes de forme lexicographique.* On en trouvera des exemples, ainsi que plusieurs observations auxquelles donnent lieu ces sortes de barbarismes, liv. I, chap. III, *Considérations générales*, et sect. II.

4° Des transgressions aux lois de la grammaire, prescrivant les formes et les flexions qui doivent être affectées à représenter les idées accessoires de genre, de nombre, de personne, de temps et de mode. Ces transgressions peuvent être nommées des *barbarismes de forme grammaticale*[1]. Voyez, pour des exemples et des observations, liv. II, chap. I, *Considérations générales.*

5° Des altérations dans le sens ou la structure des mots invariables, adverbes, prépositions, conjonctions, espèces de mots dont l'étude est l'un des objets que se propose la

[1] Du Marsais et plusieurs autres grammairiens donnent à tort le nom de *solécisme* à ce genre de *barbarisme.* Il y a solécisme lorsque dans une phrase un mot n'est point assujetti à un autre selon les lois de la concordance et celles du régime; tandis qu'il y a barbarisme toutes les fois qu'un mot présente quelque chose de vicieux par lui-même, soit dans sa structure, dans sa forme, dans les sons qui le constituent, soit dans l'idée principale ou les idées accessoires qu'on y attache; mais c'est toujours indépendamment des relations que ce mot peut avoir avec tout autre mot contenu dans la phrase. SOLOECISMUS *est, quum verbis pluribus consequens verbum superiori non accommodatur. Barbarismus* est, quum verbum aliquod vitiosè effertur. (Cicéron, *Rhetor. ad Herennium,* liv. IV, chap. XII.) D'après cette distinction, c'est avec raison que l'Académie définit le *solécisme* faute contre la syntaxe, et le *barbarisme* faute de langage qui consiste soit à se servir de mots forgés ou altérés, soit à donner aux mots un sens différent de celui qu'ils ont reçu de l'usage.

grammaire. Exemples de ces altérations et observations à leur sujet, liv. II, chap. II, *Considérations générales.*

6° Des *solécismes*, ou dérogations aux lois de la syntaxe, chargée de déterminer les signes et les procédés qui sont employés dans la langue pour indiquer les rapports que les mots ont entre eux. Pour des exemples des solécismes populaires et des observations auxquelles ils donnent lieu, voyez liv. II, chap. III, *Considérations générales.*

Ces diverses espèces d'altérations constituent un véritable *patois* qui existe dans toute langue possédant une littérature plus ou moins riche [1]. Ces langues nous offrent ce que l'on pourrait, à bon droit, nommer deux dialectes différents : l'un cultivé, poli, présentant de l'unité, des formes

[1] Je dirai en passant que *patois* est un mot fort ancien dans notre langue, bien que quelques philologues aient prétendu le contraire. L'erreur dans laquelle ils sont tombés à cet égard a déjà été relevée et rectifiée par MM. Littré et Michelant; ce dernier, dans un article de la Revue de Paris, du 1er février 1856, fait observer que, sur dix-neuf manuscrits du Trésor de Brunetto Latini, il en est sept qui portent *patois* ou *patrois* ou *pratoys de France*, dans le passage de la préface que j'ai cité dans une note insérée à la fin des prolégomènes dans la Ire partie de cet ouvrage. *Patois* signifiait l'idiome particulier d'une province considéré comme un dialecte distinct de la langue nationale; celle-ci se compose de tous les dialectes provinciaux. L'expression dont se sert Brunetto Latini désigne le dialecte de l'Ile-de-France. (Voir à cet égard les prolégomènes, dans la Ire partie.)

Les dialectes provinciaux ayant été de plus en plus délaissés par les classes supérieures et relégués dans les rangs inférieurs de la société, *patois* a fini par signifier un langage grossier et corrompu, tel que celui des paysans et du menu peuple.

Patois, employé dans un sens particulier, avait encore une autre acception, il se prenait pour le ramage des oiseaux. Palsgrave le traduit en anglais par *recordyng of byrdes.* (V. *Lesclarcissement de la langue francoyse*, éd. de Génin, p. 261.)

Grant servise et dous et plaisant
Aloient cil oisel faisant;
Lais d'amors et sonnés cortois
Chantoit chascun en son *patois*,

plus ou moins fixes, plus ou moins arrêtées; c'est le dialecte littéraire ou grammatical parlé, dans les classes supérieures de la hiérarchie sociale, par les gens qui possèdent quelque connaissance des sciences et des arts, ainsi que par les personnes d'une condition moins relevée, qui les approchent et qui se modèlent sur eux. L'autre dialecte est inculte, grossier, offrant des formes mobiles et multiples, qui varient selon les temps et selon les localités; c'est le dialecte populaire ou le patois parlé, dans les rangs les plus inférieurs de la société, par les gens dépourvus de toute culture intellectuelle. Chez nous, un semblable dialecte existe non-seulement dans nos diverses provinces, mais même dans la capitale et dans ses alentours, au sein de cette population où nous avons vu que la langue française a pris naissance [1]. Si cette assertion pouvait avoir besoin de preuves, le lecteur les trouverait dans un intéressant opuscule que M. Agniel vient de publier sous le titre d'*Observations sur la prononciation et le langage rustique des environs de Paris*. L'auteur se fût peut-être montré plus exact en disant *le langage populaire de Paris et de ses environs;* car presque toutes les particularités de langage qu'il signale sont communes au bas peuple de Paris et aux populations des campagnes avoisinantes.

Li uns en haut, li autre en bas;
De lor chant n'estoit mie gas.
(*Rom. de la Rose*, édit. Méon, t. I, p. 29, v. 704 et suiv.)

Patrois, pratois, patois dérivent de *patrius*, sous-entendu *sermo*. L'expression latine désignait le langage du père, comme *patria* le pays du père. Nous disons en français *la langue maternelle*. « Sequatur statim latina eruditio, quæ si non ab initio os tenerum composuerit, in peregrinum sonum lingua corrumpitur, et externis vitiis *sermo patrius* sordidatur. » (Saint Jérôme, épit. VII, édit. de 1732, t. I, col. 680.) Le *r* a fini par disparaître dans *patois* comme dans *patenôtre*, formé de *pater noster*.

[1] Voyez à cet égard Ire partie, prolégomènes.

Si l'on considère les éléments dont est constitué le patois de l'Ile-de-France, on se convaincra facilement que tous les mots de son vocabulaire sont ou ont été des mots français. Seulement, en comparant ces mots à ceux que nous employons aujourd'hui, ou que nous avons autrefois employés, on trouvera qu'ils en diffèrent assez souvent par certaines altérations de son, par certaines modifications apportées à leurs significations. On reconnaîtra que certaines formes grammaticales et certains procédés syntaxiques de ce langage populaire ont également subi diverses transformations.

J'ai dit qu'un semblable patois existe dans toutes les langues cultivées; à ce titre, la langue latine ne pouvait manquer d'en avoir un. Il existait, en effet, un latin populaire à Rome et, à plus forte raison, dans les diverses provinces de l'empire. Nous en avons la preuve par les témoignages formels et nombreux des auteurs anciens, qui désignent ce langage du peuple sous le nom de *sermo vulgaris*, *plebeius*, *rusticus*[1]. C'est dans ce langage qu'étaient composées les petites comédies satiriques et bouffonnes que l'on nommait *atellanes*. Il est à regretter qu'aucune d'elles ne nous soit parvenue. A leur défaut, nous pouvons encore trouver quelques traces de ce *sermo vulgaris*, dans les auteurs comiques qui nous ont été conservés, ainsi que dans les inscriptions de certains tombeaux, et particulièrement de ceux qui sont renfermés dans les catacombes de Rome. Nous en trouvons des restes plus nombreux encore dans la latinité barbare des premiers siècles du moyen âge, qui ne fut, à certains égards, qu'un développement du latin rustique. Il

[1] Au sujet du latin *rustique*, voir Ire partie, prolégomènes.

est facile de juger, sur différents indices, que ce latin avait des caractères tout semblables à ceux de notre français populaire; seulement, il nous présente, à un beaucoup plus haut degré que celui-ci, une particularité très-remarquable qui tient au système grammatical de la langue latine, système qui diffère considérablement du nôtre. J'indiquerai, en quelques mots, ce dont il s'agit.

Le latin était ce qu'on est convenu d'appeler une langue synthétique, c'est-à-dire qu'il représentait, par de simples variations de la désinence des mots, un grand nombre de rapports divers et d'idées accessoires que nous sommes obligés de marquer par des prépositions ou par des auxiliaires. Les variations dont je parle font partie des formes nommées grammaticales. Ces formes étaient fort nombreuses et fort variées dans la langue latine, aussi étaient-elles pour le peuple une cause continuelle d'embarras dont il prit le parti de se délivrer. Il y parvint insensiblement en décomposant l'idée totale et complexe exprimée par le mot, et en isolant l'élément accessoire, l'idée partielle du rapport qu'il représenta par un mot distinct, par une expression particulière. Ce procédé, qui simplifia beaucoup le système grammatical, se montre fréquemment dans ce qui nous reste du latin populaire ou barbare; et, pour le dire en passant, c'est à lui que nos langues néo-latines, issues de ce latin, doivent les formes analytiques qu'elles nous présentent. Les développements dans lesquels j'entrerai dans le cours de l'ouvrage compléteront ces idées sommaires, que je dois me borner à énoncer en ce moment.

Mais, pourra-t-on me demander, à quelle époque de la vie des nations le dialecte populaire et le dialecte littéraire prennent-ils naissance, à quelles circonstances doivent-ils

leurs développements ? Je répondrai que ces deux dialectes sont primitivement confondus, qu'ils ne forment d'abord qu'un seul et même langage; ils commencent à se distinguer l'un de l'autre dès qu'il apparaît dans la nation un certain nombre d'auteurs d'un mérite reconnu. Jusqu'alors la langue est restée irrégulière, désordonnée, mobile, variable, offrant enfin tous les caractères que je viens d'assigner au dialecte populaire; mais ces premiers auteurs, ainsi que ceux qui viennent immédiatement après eux, tâchent de donner à cet idiome inculte une certaine uniformité et de le soumettre à des règles constantes et fixes. Les gens à qui leur position sociale donne du loisir et de la facilité pour cultiver les lettres cherchent à régler leur langage sur celui des écrivains qu'ils admirent et qui commencent à faire autorité. Telle est l'origine du dialecte littéraire. Ce dialecte, ainsi constitué, acquiert de plus en plus de l'unité, de la fixité, de l'immutabilité; de plus en plus aussi les classes élevées l'acceptent, s'y conforment et se piquent de le parler avec pureté. Mais le peuple ne peut avoir les mêmes raisons pour se soumettre à l'obligation gênante des règles, pour s'astreindre aux embarrassantes exigences d'un langage plus ou moins artificiel. Aussi continue-t-il à parler comme il ne cessa jamais de le faire, ne reconnaissant d'autre loi que sa commodité, que son habitude, et n'écoutant d'autre inspiration que celle de ses instincts.

Voilà comment le dialecte populaire et le dialecte grammatical arrivent à se séparer. Le premier se développe, pour ainsi dire, au-dessous du second; c'est parallèlement à lui qu'il se maintient, qu'il poursuit sa marche et le cours variable de ses destinées. Tantôt il s'en rapproche, et tantôt il s'en éloigne selon les époques, selon les vicissitudes de la vie des

nations, à mesure que les classes inférieures arrivent à un degré plus ou moins élevé de culture intellectuelle, ou bien à un point plus ou moins bas d'ignorance et de dégradation. Tantôt aussi, son usage s'étend à une grande partie de la population, et tantôt il se trouve restreint à une portion peu considérable, selon diverses circonstances et surtout suivant que les gens des classes inférieures arrivent en plus ou moins grand nombre à un certain développement intellectuel et à une certaine amélioration de leur condition sociale.

Si l'on a égard à l'époque où remonte l'origine des dialectes populaires, ainsi qu'à certaines observations que j'ai faites précédemment, on ne sera point surpris de trouver dans tous ces dialectes un certain nombre de mots et même un certain nombre de formes que l'on ne retrouve plus dans le dialecte grammatical à une époque avancée du développement littéraire de la langue [1]. C'est ce qui nous explique comment il se fait que le latin rustique a transmis aux différents idiomes romans plusieurs expressions qui paraissent avoir été usitées fort anciennement dans la langue latine, expressions dont on trouve à peine quelques légères traces dans les auteurs latins qui nous ont été conservés. On dirait

[1] Voyez ce qui a été dit ci-dessus, p. 7 et 8, au sujet des mots de notre ancienne langue dont le peuple seul continue à faire usage. Quant à ce qui concerne les formes abandonnées par le français littéraire qui ont persisté dans le patois de l'Ile-de-France, on peut citer *lairrai, ouveurrai, offeurrai,* pour *laisserai, ouvrirai, offrirai; astenir, fremer,* pour *abstenir, fermer; sentu, boulu, repentu,* pour *bouilli, senti, repenti; paler,* pour *parler; tombit,* pour *tomba,* et plusieurs autres que l'on trouvera dans l'ouvrage de M. Agniel, déjà cité, p. 69, 70 et suivantes. A la place de ces anciennes formes, qui sont généralement plus ou moins tronquées, anormales, bizarres, plus ou moins éloignées des primitifs latins dont elles proviennent, la langue grammaticale en a préféré d'autres qui sont plus pleines, plus régulières, plus conformes à l'étymologie, ou plus en harmonie avec le système général de la prononciation admise par l'élite de la société.

les branches d'un fleuve qui se perdent sous terre, disparaissent longtemps aux regards, et, reparaissant enfin, reviennent mêler leurs eaux à celles du courant dont elles se sont séparées [1].

Une autre remarque intéressante à faire, c'est qu'il se glisse parfois quelque chose du langage du peuple dans celui des classes supérieures. On en trouve des vestiges jusque dans les œuvres immortelles des plus illustres écrivains. Ces négligences, ou plutôt ces libertés du génie, ressemblent aux nobles familiarités d'un grand seigneur, qui sait descendre sans s'abaisser, et qui, dans l'occasion, ne dédaigne pas de se mettre à la portée des plus humbles mortels.

Chez une nation avancée en civilisation, qui cultive avec succès les diverses branches des sciences et des arts, les classes supérieures, respectant l'autorité des écrivains de mérite, conservent les traditions littéraires et maintiennent un usage à peu près constant. Le peuple suit leur exemple de plus près ou de plus loin. Mais il arrive parfois que la nation entière tombe dans une dissolution complète, par suite de quelque grande catastrophe politique qui la jette dans un complet bouleversement social. Alors disparaît la distinction d'une classe polie, instruite, lettrée, et d'une classe grossière, inculte, illettrée; tout devient *peuple* au sein du désordre, de la barbarie et de l'ignorance commune. Dans ce cas, l'insouciance, la négligence, les suggestions de la paresse et les inspirations de l'instinct, ne tardent pas à prendre le dessus sur les sévères exigences du bon usage. Les conditions à la faveur desquelles se maintenait la langue littéraire ont complétement cessé d'exister; aussi cette langue ne tarde-t-elle pas à disparaître et à laisser le

[1] Je donnerai des preuves de cette assertion, liv. II, chap. I, sect. V, § 1.

champ libre à son dialecte populaire. Les altérations dont celui-ci procède vont sans cesse en augmentant en nombre et en gravité; elles s'engendrent les unes les autres, elles se superposent, elles s'accumulent; et, comme on ne peut plus revenir à l'ancien usage ni même s'en rapprocher, le mal devient sans remède, la corruption fait des progrès non moins définitifs qu'ils sont rapides et considérables.

Il ne pouvait en être ainsi dans les temps où la nation se divisait en deux classes, l'une polie et adonnée aux lettres, l'autre plus ou moins ignorante et grossière. Les altérations qui se produisaient dans cette dernière classe n'étaient ni irremédiables ni définitives. Il est vrai que l'homme du peuple est paresseux, négligent et insouciant pour tout ce qui tient au langage; mais il est en même temps vaniteux et désireux de se montrer l'égal de quiconque se trouve placé dans une position plus élevée. S'entretient-il avec ses pareils, peu lui importe d'estropier un mot, d'en fausser la signification, de substituer une forme à une autre forme, de marquer un rapport par un signe destiné à la représentation d'un tout autre rapport; il lui suffit d'être compris. Mais s'adresse-t-il à une personne distinguée, il fait tous ses efforts pour en être jugé favorablement; il tâche de se conformer au langage correct de son interlocuteur; il cherche à éviter les fautes qu'il commet habituellement; quelque inculte qu'il puisse être, il serait humilié de passer aux yeux de quiconque lui est supérieur pour un être grossier et dépourvu de toute éducation. De là vient que les gens du peuple se corrigent parfois de certaines fautes, et opèrent de temps en temps dans leur langage certaines réformes qui passent en habitude, sauf à tomber dans de tout autres fautes que ne commettait point la génération précédente, mais dont

pourra se corriger, à son tour, la génération qui va suivre [1]. Ces conditions sont complétement changées, ainsi que je viens de le dire, du moment où une nation a le malheur d'éprouver l'un de ces grands désastres d'où résulte une profonde perturbation sociale qui la jette dans la barbarie.

Certaines nations se trouvent dans un état qui tient une sorte de milieu entre la civilisation et la barbarie; ces nations, n'étant point parvenues à un haut degré de culture intellectuelle et montrant peu de zèle pour l'avancement des lettres et des sciences, ne sauraient posséder une belle et riche littérature dont les productions puissent servir de modèle à tous ceux qui tiennent à bien écrire et à bien parler. De tels peuples jouissent ordinairement d'un certain ordre social, et le plus souvent ils se servent de leur langue soit pour rédiger quelques écrits en vers ou en prose, soit pour traiter les affaires publiques et les intérêts privés. Chez une

[1] Estienne Pasquier dit dans le chapitre LVIII du VIIe livre de ses Recherches : « Le commun peuple use indifféremment de *pourmener* et *promener*, *forment* et *froment*, *garnier* et *grenier*. » Depuis Pasquier, le *commun peuple* a suivi l'exemple que lui donnait la haute classe, et il dit aujourd'hui *promener*, *froment*, *grenier*.

Vaugelas, qui écrivait une cinquantaine d'années après Pasquier, signale dans ses Remarques un certain nombre d'expressions vicieuses qui, de son temps, étaient fort usitées à Paris parmi les gens du peuple, expressions qui, de nos jours, ne sont plus employées par personne. Je citerai, entre autres, *je dorrai* pour *je donnerai* (t. I, p. 191); *lent* pour *humide* (t. II, p. 827); *fil de richard* pour *fil d'archal* (t. H, p. 677).

Le peuple, qui a abandonné la syncope *dorrai*, a conservé *lairrai*, ancienne forme également syncopée provenue de *laisserai*. Au lieu de *fil d'archal*, il dit actuellement *fil d'aréchal*, mais non point *fil de richard*. A propos de ce dernier barbarisme, M. Bettinger fait cette observation : « Si nous estropions encore aujourd'hui le nom du *fil d'archal*, on ne prétendra pas cependant que nous ne sommes pas, depuis Vaugelas, en progrès dans la prononciation de ce mot... Personne, que nous sachions, ne fait maintenant cette faute burlesque. » (*Dictionnaire critique du langage vicieux*, p. 41.)

semblable nation, la classe qui est en possession de la puissance et de la richesse conserve encore quelque respect pour un usage assez vague qu'elle fait plus ou moins prévaloir. Sa langue s'altère certainement plus que celle d'un peuple qui possède de nombreux chefs-d'œuvre littéraires, mais elle s'altère beaucoup moins que celle d'un peuple qui est plongé dans une profonde ignorance et tombé dans une complète désorganisation sociale [1]. Pour ne parler ici que

[1] L'ancien allemand et l'anglo-saxon, appartenant tous deux à la famille des langues germaniques, étaient autrefois des idiomes assez voisins et assez semblables. L'allemand, bien qu'il se soit considérablement modifié depuis le XIe siècle, n'a cependant pas éprouvé des altérations assez profondes ni assez nombreuses pour qu'il en soit résulté une nouvelle langue entièrement différente de l'ancienne. L'anglo-saxon, au contraire, après avoir été pendant quelque temps une langue littéraire et avoir joui d'une certaine fixité, tomba dans une corruption rapide et complète à partir de ce même XIe siècle, et finit par donner naissance à l'anglais actuel. Cette différence dans le sort des deux langues tient à ce que, depuis l'époque dont je viens de parler, les Allemands ont été exempts de ces grandes catastrophes politiques qui bouleversent l'ordre social établi, tandis que les Anglo-Saxons ont eu à éprouver une de ces catastrophes par suite de l'invasion des Normands.

Ce n'est point sans intention que j'ai choisi pour les comparer deux idiomes qui appartiennent à la même famille et qui, sous ce rapport, se trouvaient dans des conditions à peu près semblables; car les diverses langues ne se corrompent pas toutes aussi aisément ni aussi promptement les unes que les autres. On peut dire, en général, que les langues les plus sujettes à corruption sont celles qui possèdent les flexions les plus nombreuses et les plus variées pour marquer les formes grammaticales; tandis que celles dont les flexions sont peu nombreuses se corrompent beaucoup moins vite et beaucoup moins facilement. C'est un fait que je me réserve de démontrer dans la suite de cet ouvrage.

Dans les temps anciens, la langue latine fut variable et changeante comme nos idiomes du moyen âge, jusqu'à ce que des écrivains d'un mérite reconnu fussent parvenus à faire autorité et à fixer l'usage. Les vers saliens que l'on attribue à Numa étaient à peine compris des prêtres saliens eux-mêmes du temps de Quintilien, *Saliorum carmina vix sacerdotibus suis intellecta.* (Quintil. liv. I, chap. VI.) Après l'expulsion des rois, les Romains conclurent avec les Carthaginois un traité dont le texte était presque inintelligible à l'époque où

de notre ancien français, tout en restant la même langue, il fut néanmoins si mobile et si variable jusqu'au temps des derniers Valois, que l'on était obligé de siècle en siècle de retoucher et de rajeunir le style des auteurs qui avaient écrit précédemment. Villehardouin n'était pas toujours intelligible pour les contemporains de Joinville, celui-ci pour les contemporains de Froissart, et Froissart pour la plupart de ceux qui vivaient du temps de Villon. Quant à ce dernier, Marot, né soixante ans après lui, donna une nouvelle édition de ses œuvres, dans la préface de laquelle il juge nécessaire d'avertir qu'il ne touchera pas à l'*antiquité de son parler*[1]; c'est en quoi il n'a pas toujours tenu parole très-fidèlement, ainsi que le fait observer M. Villemain. Il est

vivait Polybe, ainsi que nous l'apprend cet historien. Quelques autres monuments qui nous sont parvenus peuvent nous donner une idée des variations qu'eut à subir la langue latine. Ces monuments sont : le texte de trois anciennes lois dont l'une est attribuée à Romulus et les deux autres à Numa; les lois des Douze Tables, ainsi qu'un sénatus-consulte relatif aux bacchanales; de plus, l'inscription de la colonne rostrale de Duillius, et celles des tombeaux de la famille des Scipions. On peut ajouter à ces monuments certains fragments qui nous restent des poésies d'Ennius, de Nævius et de Pacuvius.

Quelles que soient les circonstances diverses par lesquelles aient passé les Romains depuis les temps les plus reculés de leur histoire jusqu'à la chute de leur empire, ces dominateurs de l'univers ne se trouvèrent dans les conditions où un idiome se dénature et se transforme complétement que par suite de l'invasion des peuples sortis des forêts de la Germanie.

[1] « Partie avecques l'ayde des bons vieillards qui en sçavoient par cueur, et partie par deviner avecques jugement naturel, a esté reduict nostre Villon en meilleure et plus entiere forme qu'on ne l'a veu de noz aages, et ce, sans avoir touché à l'antiquité de son parler, à sa façon de rimer... Je vous ay exposé sur la marge avecques les annotations ce qui m'a semblé le plus dur à entendre, laissant le reste à voz promptes intelligences, comme *ly roys* pour *le roy*, *homs* pour *homme*, *compaing* pour *compagnon;* aussi force pluriers pour singuliers, et plusieurs autres incongruitez dont estoit plain le langaige mal lymé d'icelluy temps. » (*Œuvres de Villon*, édit. de Marot; Avis aux lecteurs.)

constant que notre langue s'altérait plus autrefois en cinquante ans qu'elle ne l'a fait depuis près de trois siècles que nous possédons des chefs-d'œuvre littéraires méritant de faire autorité [1].

Pendant la domination des Romains dans les Gaules et dans les autres provinces de l'Empire, la pureté de la langue latine et le véritable usage furent maintenus dans les hautes classes de la société par la fréquentation des écoles, par la lecture et l'étude des bons auteurs, par les rapports journaliers avec l'administration [2], par le besoin continuel de recourir aux tribunaux romains, par les représentations théâtrales et par tous les autres moyens qui accompagnent nécessairement la propagation des idées chez une nation civilisée [3]. Le peuple, comme il arrive toujours, se modelait tant bien que mal sur les gens qu'il voyait placés au-dessus de lui. Sans doute il parvenait encore moins à parler purement le latin que les habitants de nos campagnes et de nos faubourgs ne parviennent à parler très-correctement le français; mais du moins l'exemple et l'influence des classes

[1] Montaigne dit en parlant de ses Essais : « J'escris mon livre à peu d'hommes et à peu d'années; si c'eust esté une matiere de durée, il l'eust fallu commettre à un langage plus ferme. Selon la variation continuelle qui a suivy le nostre jusqu'à ceste heure, qui peut esperer que sa forme presente soit en usage d'icy à cinquante ans? Il escoule tous les jours de nos mains; et depuis que je vis, s'est alteré de moitié. Nous disons qu'il est à ceste heure parfait, autant en dit du sien chaque siecle. Je n'ay garde de l'en tenir là tant qu'il fuira et s'ira difformant comme il fait. C'est aux bons et utiles escrits de le clouer à eux; et ira son crédit selon la fortune de nostre estat. » (Montaigne, *Essais*, liv. III, chap. IX.)

L'illustre philosophe ne s'est trompé qu'en ce qui concerne son immortel ouvrage, qui eût perdu beaucoup de son prix s'il eût été *commis à un langage plus ferme*, c'est-à-dire s'il eût été écrit en latin.

[2] Voyez l'ouvrage publié par M. Raynouard sur le Droit municipal, t. I, p. 208.

[3] Voyez ma Ire partie, prolégomènes.

supérieures suffisaient-ils jusqu'à un certain point pour arrêter l'accroissement excessif des altérations dans le langage des classes inférieures. Ce fut un véritable obstacle opposé aux développements, aux progrès et à l'envahissement du dialecte populaire [1]. Mais, après l'invasion des bar-

[1] Dans les diverses provinces de l'Empire où le latin s'était naturalisé, le peuple n'avait point attendu d'être plongé dans la barbarie qui suivit l'invasion germanique, pour faire subir à la langue les différents genres d'altérations que j'ai précédemment indiqués; on peut en fournir plusieurs preuves positives tirées des auteurs anciens.

Sulpice-Sévère, dans le second de ses Dialogues, met en scène certain Gaulois dont j'ai déjà parlé dans la Ire partie, prolégomènes. Cet homme, qui appartient à la classe du peuple, dit que les gens de sa condition appellent *tripetiæ* certains escabeaux nommés *tripodes* par les gens lettrés, ceux qui ont fréquenté les écoles (*scholastici*).

«Sedebat autem sanctus Martinus in sellula rusticana, ut est in usibus servulorum, quas nos rustici Galli *tripetias*, vos vero scholastici, aut certe tu (Postumiane), qui de Græcia venis, *tripodas* nuncupatis.» (Sulpice-Sévère, Dialogue II, chap. II.)

Tripetias présente plusieurs altérations de la prononciation ou du son du mot primitif. On y remarque particulièrement le changement de la douce *d* en la forte *t;* changement semblable à celui qui s'est opéré dans *lendem, pedere, viridis,* devenus *lente, peter, vert, verte.*

Varron, *De re rustica,* chap. II, remarque que les paysans disaient *vellam* pour *villam;* et dans le traité de Cicéron, *De Oratore,* liv. III, Crassus reprend Sulpice de ce qu'il prononce la diphthongue *ci* comme le font ordinairement les moissonneurs.

Columelle nous apprend que les paysans appelaient *unio,-onis* un oignon d'une certaine espèce; il était sans doute nommé de la sorte parce que sa forme et sa couleur le faisaient ressembler à une perle.

«Nunc quæ per æstatem circa messem, vel etiam exactis jam messibus, colligi et reponi debeant, præcipiemus. Pompeianam vel ascaloniam cepam, vel etiam marsiacam simplicem, quam vocant *unionem* rustici, eligito.» (Columelle, liv. XII, chap. X.)

Les personnes qui se piquaient de science désignaient cet oignon sous le nom de *cepa marsiaca simplex,* mais le peuple trouva sans doute l'expression un peu longue; *unio* était plus tôt dit. L'acception populaire de ce mot ne fut pas agréée par les gens instruits; aussi l'expression resta-t-elle pour eu

bares, les écoles se fermèrent de toutes parts, les théâtres furent dévastés ou détruits, la littérature cessa d'avoir des charmes pour des gens préoccupés de leurs maux privés ou des malheurs publics; tout ploya sous la force brutale des farouches enfants du Nord, et, leur funeste influence s'étendant de plus en plus, la Gaule entière ne tarda pas à tomber dans les plus épaisses ténèbres de la barbarie. Dès lors, plus de culture intellectuelle, plus d'études d'aucune espèce, insouciance complète pour les chefs-d'œuvre de l'esprit; la nation entière se plongea pour plusieurs siècles dans une profonde et grossière ignorance. Toute cette plèbe asservie ne se souciait guère de parler le latin de César et de Cicéron; elle s'inquiétait fort peu de la propriété de l'ex-

un barbarisme de signification. Ce barbarisme passa du latin rustique à la langue d'oïl, en prenant un sens plus général, et c'est à lui que nous devons notre mot *oignon*.

Enfin, un fait rapporté dans le IXe livre de l'Ane d'or d'Apulée nous fait connaître certaine violation des lois de la grammaire que le peuple se permettait habituellement. Un légionnaire romain rencontre un jardinier qui chassait un âne devant lui : Où conduis-tu cet âne sans qu'il soit chargé? lui dit-il en très-bon latin. *Quorsum ducis vacuum asellum?* Le jardinier ne comprend pas; le légionnaire renouvelle sa demande avec humeur; seulement, au lieu d'employer *quorsum*, il se sert de *ubi*, se rappelant sans doute quelles sont à cet égard les habitudes du langage populaire; *ergo igitur ægre subjiciens miles :* ubi, *inquit, ducis asinum istum?* Il n'eut pas besoin cette fois de répéter la question, il fut compris à l'instant.

Le choix des différents adverbes correspondant à chacune des questions de lieu, *ubi, quo, qua, unde,* devait jeter le peuple dans un véritable embarras. Il prit le parti le plus court et le plus expéditif; il employa *ubi* pour toutes les questions. Cet usage s'est perpétué dans les langues néo-latines formées du latin populaire, et le français se sert aujourd'hui de *où*, dérivé de *ubi*, de la même façon que le peuple se servait de celui-ci sous Marc-Aurèle, époque à laquelle vivait Apulée.

On trouvera des altérations analogues à celles que je viens de signaler dans beaucoup d'inscriptions latines publiées dans le *Corpus inscriptionum* de Gruter ou dans d'autres recueils épigraphiques.

pression, de la pureté de la prononciation et des préceptes les plus formels de la grammaire; pourvu qu'elle pût se faire comprendre, tout le reste lui paraissait fort indifférent. Aussi les principes de corruption qui existaient déjà dans le langage des basses classes, se développant avec rapidité, ne tardèrent pas à faire du latin populaire un idiome assez différent du latin grammatical. Cet idiome, favorisé par les circonstances, se propagea de plus en plus et finit par devenir la langue usuelle des populations dans toutes les contrées de l'Europe latine [1]. Le latin populaire ne s'arrêta point dans la voie des altérations et de la décomposition où il était entré; il continua à se corrompre, à se transformer, et il en vint enfin, de modification en modification, à se convertir en idiomes néo-latins. Il accomplit cette dernière transformation par l'effet des causes générales auxquelles il devait lui-même son origine et par l'effet d'autres causes particulières que je signalerai bientôt.

C'est toujours par la même voie et dans de semblables conditions que les langues s'altèrent, se corrompent, se décomposent et donnent naissance à un ou à plusieurs idiomes nouveaux; c'est toujours par suite de quelque grand bouleversement social que le dialecte populaire, déjà né antérieurement, en vient à se développer, à se répandre et à remplacer complétement le dialecte grammatical. Ainsi en est-il arrivé pour la langue des Hindous par le fait d'une révolution sociale qui ne nous est pas suffisamment connue. On peut en dire autant de la langue des Persans soumis

[1] Dès la fin du VIe siècle, le latin populaire ou rustique était la langue la plus usuelle de la population des Gaules, dont la plus grande partie ne comprenait que ce latin corrompu, ainsi que nous l'apprend Grégoire de Tours dans sa préface : *Philosophantem rhetorem intelligunt pauci, loquentem rusticum multi.*

par les Arabes, de celle des Grecs subjugués par les Turcs, et de celle des Anglo-Saxons vaincus par les Normands. Les anciennes langues en usage chez ces différents peuples se sont toutes transformées par suite d'une grande perturbation sociale, qui résulte, dans la plupart des cas, d'une invasion étrangère victorieuse. Du sanscrit que parlaient autrefois les Hindous est né le pali, ainsi que les différents idiomes qui sont répandus aujourd'hui dans les Indes, et dont le principal est le bengali. Du pehlvi, qui était en usage dans la Perse au VIIe siècle, se forma le persan; du grec ancien, le grec moderne; de l'anglo-saxon, l'anglais actuel. De la même manière, et dans des circonstances analogues, le latin a produit les idiomes néo-latins usités en Italie, en Valachie, en France, dans la péninsule hispanique, ainsi que dans une partie considérable de la Suisse et de la Belgique. Peut-être, hélas! quelque jour, par suite d'une semblable révolution, notre belle langue doit-elle passer à son tour par la décadence, la barbarie, la corruption, et se régénérer de même en enfantant de nouveaux idiomes destinés à briller aussi pendant quelque temps et à disparaître comme celui auquel ils devront leur origine[1].

[1] Si le français vient à se transformer, il deviendra très-probablement encore plus analytique qu'il ne l'est aujourd'hui, et donnera naissance à quelque idiome dont les formes grammaticales présenteront la simplicité de celles de l'anglais ou de celles de la langue franque usitée dans les échelles du Levant.

Certains procédés analytiques analogues à ceux de l'anglais semblent être en germe dans notre langue, et ces principes n'attendent peut-être que des circonstances favorables pour se développer. L'anglo-saxon avait autrefois une forme simple pour marquer le futur; mais l'anglais actuel ne peut plus exprimer ce temps qu'au moyen d'un auxiliaire. S'il se forme jamais un idiome néo-français, il pourra bien ne pas avoir plus de ressource et se servir comme auxiliaires des verbes *devoir* et *aller* dans le cas où l'anglais se sert de *shall* et

Il résulte de tout ce qui vient d'être dit que le peuple, tout inculte, tout ignorant qu'il puisse être, n'en est pas moins le premier artisan des langues; ou, pour mieux dire, il en est l'artisan précisément par cela même qu'il manque de culture, qu'il ne s'assujettit pas à l'étude des lois de la grammaire, qu'il ne se soumet point aux prescriptions de l'usage et n'obéit qu'aux suggestions de ses propres instincts. C'est le peuple qui représente les forces libres et spontanées de l'humanité, et non point les classes exceptionnelles, les esprits façonnés par une éducation littéraire. C'est le rude mais indépendant organe de l'homme du peuple qui commence à marteler les mots de cet idiome informe et grossier à son début, qui, dans un temps donné, finit par se faire accepter par la société tout entière comme l'interprète naturel de ses nouveaux besoins.

Bien que je réserve pour la suite de l'ouvrage l'examen détaillé des différentes causes qui ont déterminé les modifications subies par la langue latine et sa transformation en plusieurs idiomes nouveaux, néanmoins je dois dès maintenant avertir que ces causes appartiennent à deux ordres différents. Les causes du premier ordre furent la libre action des instincts populaires, l'exercice naturel de certaines facultés de l'esprit humain et les évolutions que celui-ci accomplit nécessairement dans certaines circonstances données. Ces causes furent les principales, mais elles ne furent point les seules; il faut tenir compte de certaines autres causes secondaires qui concoururent au même résultat. Ce sont celles qui doivent être comprises dans le second ordre. Les causes de cette classe, que je me bornerai pour le moment à signaler, sont le cli-

de *will*. Déjà nous disons pour marquer une action future : *Je dois partir demain, nous allons partir après dîner.*

mat, l'influence des idiomes qui furent autrefois parlés dans le pays concurremment avec le latin, le génie propre de la nation et les circonstances particulières qui ont accompagné son existence historique[1].

Les causes que j'ai nommées principales sont en même temps générales, c'est-à-dire qu'elles ont exercé leur action dans tous les pays de l'Europe latine et sur tous les idiomes néo-latins. C'est à elles que tous ces idiomes doivent les ressemblances capitales qu'ils présentent[2]. Les causes se-

[1] Pour cette dernière sorte de causes, voyez liv. I, chap. II, *Considérations générales.*

[2] Il n'est donc nullement besoin de recourir à l'hypothèse inadmissible de M. Raynouard pour s'expliquer les ressemblances générales qui existent entre tous les idiomes néo-latins. (Voyez ma Ire partie, chap. I, sect. II.) De part et d'autre, les éléments primitifs qui ont constitué ces idiomes étaient à peu près les mêmes, ou du moins ceux qui ont différé d'une langue à l'autre n'ont eu qu'une importance bien secondaire. Parmi ces éléments primitifs, l'élément latin était le plus considérable; il absorba tous les autres, il se les identifia.

C'est donc à peu près uniquement sur la langue des Romains qu'agirent les causes qui déterminèrent la formation des idiomes néo-latins. Or, la corruption, la décomposition et la transformation de cette langue sont dues principalement aux tendances naturelles de l'esprit humain, tendances qui sont les conséquences obligées de notre nature et qui, par cela seul, durent être nécessairement les mêmes dans les différentes provinces de l'Empire. Les procédés mis en œuvre par ces tendances n'étaient pas moins naturels que celles-ci, pas moins nécessairement inspirés par les instincts propres à l'humanité. D'un autre côté, les mots de la langue latine donnaient partout également prise aux mêmes altérations, partout ses formes se prêtaient aux mêmes transformations, partout enfin des ressources parfaitement identiques s'offraient comme d'elles-mêmes dans cette langue pour favoriser la décomposition de ses formes. Il n'est donc point étonnant que les résultats généraux aient été semblables dans tous les idiomes nés de la même langue mère dans des conditions dont les plus importantes furent essentiellement les mêmes. Les développements dans lesquels j'entrerai par la suite suppléeront à ce que ces considérations peuvent avoir de trop général, en même temps qu'ils éclairciront ce qu'elles peuvent présenter d'obscur.

condaires, au contraire, sont essentiellement particulières; leur influence s'est bornée à une contrée, à un seul des idiomes néo-latins. C'est à elles que l'on doit attribuer les différences individuelles qui caractérisent ces idiomes. C'est par elles que le français n'est point l'italien ou le provençal, et que chacune de ces trois langues se distingue de l'espagnol, du portugais et du valaque.

Je me propose d'examiner soigneusement, dans des articles particuliers, quel fut le mode d'action des différentes causes que je viens d'indiquer. Je tâcherai de n'en négliger aucune et de tenir compte de chacune d'elles selon la mesure de sa puissance manifestée par ses effets. Je m'efforcerai d'éviter l'écueil contre lequel ont échoué les auteurs qui ont entrepris d'expliquer la formation des langues néo-latines. Ces auteurs n'ont généralement entrevu qu'une partie des causes qui concoururent à ce résultat, et la plupart d'entre eux n'ont même reconnu qu'une seule de ces causes. Aussi n'est-on arrivé jusqu'ici qu'à des systèmes essentiellement incomplets et nécessairement inexacts; de tels systèmes n'ont pu aboutir qu'à des conclusions plus ou moins erronées.

Un bon nombre des modifications qui feront l'objet de nos études nous présenteront un double caractère. D'une part, l'élément primitif a subi certaines altérations; d'une autre part, il a éprouvé certains changements qui ont eu pour but et pour résultat de suppléer en tout ou en partie à ce que les altérations lui ont fait perdre. Après que les forces de désorganisation eurent achevé leur œuvre, les forces de réorganisation durent accomplir la leur.

Ainsi que je l'ai fait pressentir, les altérations les plus nombreuses et les plus considérables qu'ait subies la langue mère de la nôtre proviennent de la libre action des instincts

populaires. J'espère démontrer que ces altérations ont pour analogues des altérations du même genre qui se produisent journellement dans notre français parmi les gens des plus basses classes de la société [1]. J'eusse pu à cet égard citer de nombreux exemples recueillis dans les fréquentes leçons que je suis allé prendre à la barrière; mais comme tous les lecteurs ne se soucieraient peut-être pas de se procurer par le même moyen la ressource du contrôle, j'ai préféré emprunter les preuves qui m'étaient nécessaires aux ouvrages spéciaux destinés à corriger le peuple des expressions vicieuses et des mauvaises locutions qu'il emploie le plus habituellement. J'ai eu soin, toutefois, de ne m'autoriser d'une seule de ces expressions ou de ces locutions que je ne l'aie entendue plusieurs fois de mes propres oreilles [2]. Je demande d'avance

[1] Je conviens toutefois que ces altérations ne sont à beaucoup près ni aussi nombreuses ni aussi profondes que celles des mots latins passées dans la langue d'oïl; mais j'ai précédemment exposé plusieurs des raisons auxquelles est due cette différence, et le lecteur suppléera facilement à celles que je n'ai point eu l'occasion de développer.

[2] Les ouvrages dont je veux parler sont :

Plus de cinq cents locutions vicieuses rectifiées, par M. Roze, instituteur aux Batignolles, avec cette épigraphe : *Le peuple aussi parlera bien.* Paris, 1841, in-12.

Dictionnaire du bas langage ou des mauvaises manières de parler usitées parmi le peuple. Paris, 1808, chez d'Haulet, rue du Bac, n° 122; 2 vol. in-8°.

Les Omnibus du langage. Paris, 1835, in-12.

Petit vocabulaire comparatif du bon et du mauvais langage, par Boinvilliers. Paris, 1829, in-16.

Dictionnaire critique et raisonné du langage vicieux ou réputé vicieux, par un ancien professeur (M. Bettinger). Paris, 1835, in-8°.

Nouvelle orthologie française, ou Traité des difficultés de cette langue, des locutions vicieuses, etc. par B. Legoarant. Paris, 1832, 2 vol. in-8°.

Je joindrai à ces ouvrages l'opuscule déjà cité, qui a été publié par M. Émile Agniel sous le titre d'*Observations sur la prononciation et le langage rustique des environs de Paris.* 1855, in-12.

pardon au lecteur pour de pareilles citations; mais je suis obligé d'aller chercher mes preuves où elles se trouvent, et l'on ne peut s'en prendre à moi si le patois latin dont naquit la langue d'oïl présentait les mêmes caractères, au IVe siècle, que nous offre aujourd'hui le patois français parlé dans nos faubourgs.

J'eusse désiré pouvoir mettre à profit les écrits de quelques-uns de nos auteurs qui se sont servis du langage populaire pour la composition de pièces de théâtre, de chansons, de poëmes burlesques et autres productions littéraires de différent genre; mais ces auteurs méritent généralement peu de confiance. Le plus souvent ils dénaturent les mots selon leur fantaisie, afin de se ménager quelques lazzi ou quelques calembours, et ils se font presque toujours une langue à eux plutôt qu'ils ne se conforment à celle du peuple; celui-ci n'est que rarement consulté par la plupart de ceux qui s'arrogent le droit de se donner comme ses interprètes. Vadé est le seul que je croie devoir excepter. On sait qu'il ne dédaignait pas de faire de fréquentes visites et de longues séances aux cabarets de la barrière pour en étudier les mœurs et le langage. Aussi peut-on dire qu'en général il écrit assez *correctement* le patois des halles et des faubourgs[1].

[1] Vadé dit, au commencement du second chant de *la Pipe cassée :*

Courtille, Porcherons, Villette,
C'est chez vous que, puisant ces vers,
Je trouve des tableaux divers;
Tableaux vivants où la nature
Peint le grossier en miniature.

Dorat s'exprime ainsi au sujet de Vadé dans son poëme de *la Déclamation :*

Vadé, pour achever ses esquisses fidèles,
Dans tous les carrefours poursuivait ses modèles;

J'ose espérer que les longues et consciencieuses études auxquelles je me suis livré ne resteront point sans résultat pour la connaissance des origines et des développements successifs de notre belle langue, non plus que pour l'intelligence de son génie et des lois générales qui la gouvernent.

Il importe à celui qui veut remonter à la source des mots de pouvoir connaître et de pouvoir suivre les modifications qui se sont opérées dans leurs primitifs sous le rapport du son, de la signification et de la forme lexicographique. Si la structure et les éléments phoniques de ces primitifs ont subi successivement des altérations nombreuses et profondes, il sera difficile de les reconnaître sous la forme complétement dénaturée que présentent leurs dérivés. Si c'est la signification du mot qui a éprouvé une suite de transformations, il sera tout aussi difficile de constater quelle fut la signification première en partant de la signification actuelle [1]. Mais la difficulté de remonter au primitif deviendra bien plus grande encore, si le mot a subi plusieurs modifications considérables qui aient porté à la fois et sur sa forme matérielle et sur sa signification. Alors la connaissance de ces diverses modifications et celle du passage successif de l'une à l'autre peuvent seules servir de guide à

De ce costume agreste ingénu partisan,
Interrogeait le pâtre, abordait l'artisan.
Jaloux de la saisir sans musc et sans parure,
Jusques aux Porcherons il chercha la nature.

L'édition des œuvres de Vadé qui, à bon droit, est la plus estimée est celle qui forme quatre volumes in-8° et dans laquelle ont été recueillies ses différentes productions imprimées séparément à diverses époques à partir de 1758, et publiées à Paris chez la veuve Duchesne. C'est l'édition où j'ai puisé toutes les citations que j'emprunte à cet auteur.

[1] Voyez liv. Ier, chap. II, à la fin des Considérations générales.

l'étymologiste; ce n'est qu'avec ce fil d'Ariane qu'il lui est donné de suivre les détours sinueux de ce labyrinthe et de pouvoir heureusement en retrouver l'issue. *Seigneur, sieur, sire*, dérivent tous les trois de SENIOR, plus vieux[1]; *monseigneur, messire, monsieur* et *mons* signifient tous étymologiquement *mon plus vieux;* mais il faut avouer que tous ces mots se sont plus ou moins éloignés de leurs primitifs. Je trouve que *mons* a fait bien du chemin pour arriver au son qui lui est propre ainsi qu'à l'acception méprisante que nous lui donnons, et j'oserai présumer que beaucoup de nos jeunes *messieurs* ne se doutent guère d'être appelés *mes plus vieux*[2].

Toutes les langues sont pleines de semblables transformations, qui, se renouvelant de siècle en siècle, finissent souvent par faire arriver un primitif à une métamorphose des plus complètes. Dans ce cas, il ne reste qu'une seule ressource au linguiste dont la critique est assez sévère pour ne pas se repaître de vaines imaginations, c'est de parcourir la chaîne entière de ces transformations successives au moyen des monuments des différents âges de la langue. Malheureusement, il arrive trop souvent que quelques-uns des chaînons ont été brisés, et il devient parfois impossible de renouer la chaîne. Certains esprits ardents et enthousiastes n'ont point reculé devant cet obstacle; ils ont voulu se frayer une route par laquelle ils pussent échapper aux nécessités de la science, et, à cet effet, ils se sont évertués à rattacher tous les mots de tel ou tel idiome aux radicaux d'une langue particulière qu'ils ont donnée comme la

[1] Voir *Seignor*, dans la Ire partie, chap. I, sect. V.

[2] Les mots *gêne, chétif, bougre, clerc, tête, chère, tache* et autres nous offrent des exemples d'une transformation semblable de la signification de leurs primitifs. (Voyez ces mots liv. I, chap. II, sect. V.)

langue mère dont seraient dérivées toutes les autres ou du moins un très-grand nombre d'autres[1]. Ces magiques radicaux offrent aux observations de ces messieurs tout ce qu'ils désirent y voir, comme ces amas de nuages d'un aspect fantastique qui, selon les dispositions d'esprit d'un spectateur enclin à la rêverie, peuvent présenter à ses yeux une bataille meurtrière, une mer orageuse ou bien une campagne couverte de forêts. Parmi les plus célèbres de ces étymologistes, nous devons compter le P. Thomassin, le P. Pézeron, Étienne Guichard, Le Brigant et La Tour d'Auvergne. Ces habiles gens ont encore aujourd'hui de dignes héritiers de leur savoir qui vous établiront à première vue la filiation de quelque mot que ce soit, sans avoir besoin de compulser ses titres généalogiques[2].

[1] Les langues auxquelles on a eu le plus généralement recours à cet effet sont l'hébreu, le celtique et le sanscrit. Ce dernier, qui de nos jours a été donné par quelques linguistes comme la langue mère de tous les idiomes indo-européens, n'en est réellement que la sœur aînée. Il est vrai que cette qualité suffit pour qu'elle ait rendu de très-importants services à la science, et nul n'admire plus que moi les magnifiques travaux de MM. Guillaume de Humboldt, Frédéric Schlegel, Bopp et Eugène Burnouf. Mais ces savants ont eu le bon esprit de se tenir dans les limites du possible, et ils se sont bien gardés de prétendre que l'on peut faire remonter un mot quelconque d'une langue indo-européenne à un primitif sanscrit, auquel il doive nécessairement son origine.

[2] Le Brigant ne prétendait rien moins que d'expliquer à la première inspection toutes les langues de l'univers, au moyen de son patois celtique de la basse Bretagne. Un jour, quelques-uns de ses amis vinrent lui annoncer qu'un navire marchand avait amené en France un naturel de je ne sais quelle île de l'Océanie. « Ce sauvage, lui dirent-ils, vient d'arriver à Paris; nous l'avons vu, nous l'avons interrogé; mais la langue dont il se sert est tellement différente de toutes celles que nous connaissons, qu'il nous a été impossible de comprendre un seul mot de toutes ses réponses. » — « Amenez-le-moi, dit Le Brigant d'un ton assuré; vous verrez que je l'entendrai, qu'il m'entendra, et que nous pourrons nous entretenir ensemble aussi bien que vous et moi. » L'entrevue

S'il est utile pour l'étymologiste de connaître les divers changements que les mots ont éprouvés dans leurs sons constitutifs, dans leurs significations et dans leurs formes lexicographiques, il n'est pas moins utile pour le grammairien philosophe d'observer quelles ont été les diverses modifications successives qu'ont subies les formes grammaticales et les lois de la syntaxe. C'est surtout par cette étude qu'il apprendra comment s'opère la décomposition et la recomposition des langues. Il verra par quels moyens procède l'esprit pour suppléer aux signes des idées accessoires et des rapports grammaticaux dans le cas où ces signes viennent à lui manquer. Enfin il se rendra compte des diverses règles établies par l'usage et consacrées par la grammaire. Il connaîtra quelle fut leur origine, quelle est leur raison d'être et quelles sont les causes qui ont déterminé les différentes exceptions qu'elles nous présentent.

Si je ne craignais de porter plus loin mes vues, mes désirs, mes espérances, et d'exagérer l'importance de ce travail, je dirais que les solutions des questions qui se rattachent à mon sujet ne sont pas seulement d'une incontestable utilité pour les théories relatives à la science du langage, mais

fut arrêtée, et, dès le lendemain, l'insulaire fut présenté à Le Brigant. Il débuta d'abord par de nombreux salamalecs, après quoi il prononça quelques paroles tout à fait inintelligibles pour tous les assistants, excepté toutefois pour le savant breton, qui les leur traduisit à l'instant. « Il me présente ses respects, dit-il, et me demande comment je me porte. » Le Brigant ne fit point attendre sa réponse. Elle fut faite dans une langue tout aussi intelligible que l'avait été celle de la demande. Le colloque continua ainsi pendant quelque temps; mais enfin les auditeurs, ou plutôt les spectateurs, ne pouvant plus maîtriser leur hilarité, partirent de grands éclats de rire au milieu desquels ils apprirent à Le Brigant que son interlocuteur était un sauvage du faubourg Saint-Marceau. « N'importe! s'écria notre savant sans se déconcerter, *cellica negata, negatur orbis.* »

qu'elles me paraissent encore être de nature à intéresser l'histoire générale des développements de l'esprit humain, et surtout l'histoire particulière de notre nation, au point de vue de son début comme de ses progrès dans la vie intellectuelle et dans la carrière de la civilisation.

LIVRE PREMIER.

MODIFICATIONS QUI SE SONT PRODUITES DANS L'ORDRE DES FAITS APPARTENANT A LA LEXICOGRAPHIE.

CHAPITRE PREMIER.

MODIFICATIONS RELATIVES AUX SONS CONSTITUTIFS DES MOTS.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

L'homme du peuple, ai-je dit, est rempli d'indifférence et de négligence pour tout ce qui concerne le langage; la paresse naturelle de son organe se prête mal à l'articulation nette et distincte de toutes les lettres et de toutes les syllabes; il recherche bien moins, dans la prononciation des mots, l'exactitude et la pureté que la facilité de leur émission et sa propre commodité. Peu soucieux de mériter, par les charmes de la parole, l'approbation de ses pareils, il ne leur parle, ni pour leur plaire, ni pour s'en faire admirer; il leur parle pour en être compris; et il se donne parfois si peu de peine pour articuler, qu'on peut dire, à la lettre, qu'il se fait comprendre *à demi-mot*. De plus, on peut fréquemment observer, dans les entretiens des gens du peuple, qu'un mot mal prononcé, par l'organe paresseux de la parole, est souvent plus mal entendu par l'organe grossier de l'ouïe. De là deux principales sources d'altérations populaires modifiant le son des mots : l'une consiste dans l'émission inexacte du son; l'autre consiste dans son inexacte perception; la pre-

mière tient à la négligence et à l'insouciance de celui qui parle; la seconde tient au peu de sensibilité d'oreille de celui qui écoute.

Les altérations qui nous occupent modifient de différentes manières et plus ou moins profondément les divers éléments phoniques qui composent les mots. Certaines lettres sont assourdies ou complétement changées; certaines autres sont transposées pour la commodité de l'organe; d'autres sont ajoutées au mot pour en faciliter l'articulation; d'autres, au contraire, sont retranchées pour rendre la prononciation plus brève et plus rapide; enfin des mots destinés à la représentation d'une idée sont confondus, par inadvertance ou par ignorance, avec d'autres mots assez semblables quant au son, mais entièrement différents sous le rapport de la signification.

Les primitifs latins, en se transformant en mots de la langue d'oïl, ont subi les diverses sortes de modifications que je viens d'énumérer; elles peuvent toutes être rapportées à cinq chefs principaux, que je désignerai sous le nom de *permutation*, de *transposition*, d'*addition*, de *soustraction* et de *substitution de mots*.

Indépendamment des différentes causes générales qui déterminent l'altération des sons dans toutes les langues abandonnées à l'insouciance, à l'ignorance et aux instincts du peuple, il en est encore deux autres qui exercèrent une action spéciale, mais secondaire, sur les mots de la langue latine parlée dans les Gaules, et contribuèrent, dans une certaine mesure, à la transformation de ces mots en mots romans. La première de ces deux causes consista dans l'influence de notre climat du nord sur la prononciation d'une langue née dans une contrée méridionale; la seconde doit être attribuée à l'influence que la prononciation particulière

de l'idiome des Gaulois et de l'idiome des Francs dut naturellement exercer sur la langue des Romains. J'entrerai bientôt dans des détails plus circonstanciés sur ces deux objets.

Il n'est point aussi facile de constater rigoureusement les transformations de son subies par les primitifs germaniques et surtout par les celtiques, qu'il est facile de déterminer les transformations de ce genre subies par les primitifs latins. En effet, tous les mots germaniques qui ont passé en français ne nous sont pas connus sous la forme qu'ils avaient dans l'idiome des Francs, et peut-être que pas un seul des mots celtiques qui sont parvenus dans notre langue ne se retrouve quelque part sous la forme ancienne qu'il présentait à l'époque de la conquête des Gaules par les Romains. Un petit nombre de ces mots nous ont été transmis par les auteurs grecs ou latins, qui les ont plus ou moins défigurés; les autres ont été conservés par les idiomes néo-celtiques, dans lesquels nous sommes obligés d'aller les chercher. Mais, dans tous ces idiomes, les mots de l'ancien celtique, en traversant les siècles, ont éprouvé des altérations plus ou moins considérables, qui leur ont imprimé un cachet particulier et les ont transformés en mots bretons, gallois, irlandais ou écossais.

Il serait fort intéressant de pouvoir suivre d'altération en altération les divers changements qui se sont opérés dans les éléments phoniques de tous nos mots, depuis l'introduction du latin dans les Gaules jusqu'au moment de la fixation de notre langue; malheureusement les tentatives que l'on pourrait faire, à cet égard, seraient aussi vaines que téméraires. D'abord, nous n'avons écrit notre idiome que fort longtemps après avoir commencé à le parler. Pen-

dant plusieurs siècles, il est pour l'observateur à l'*état latent*, si l'on veut bien me permettre d'emprunter cette expression aux sciences physiques. Nous avons la preuve de son existence durant cette période, sans que nous ayons aucun moyen de constater les conditions dans lesquelles il se trouvait, et, par conséquent, sans que nous puissions déterminer les transformations successives qu'a dû subir sa prononciation.

Un autre obstacle s'oppose à de semblables recherches, même pendant les siècles du moyen âge, qui nous ont laissé des monuments écrits, c'est la multiplicité des dialectes et des sous-dialectes qui se révèlent dans ces monuments, multiplicité telle qu'on pourrait, sous ce rapport, diviser la langue de cette époque en autant de variétés que l'on comptait de bailliages dans la France septentrionale[1]. Toutes ces variétés consistaient dans d'innombrables différences de prononciation; et la prononciation est un fait si fugitif, si mobile; ses nuances sont si délicates, si difficiles à saisir; les questions qui s'y rattachent se trouvent compliquées de tant d'accidents orthographiques[2], de tant de considérations

[1] Voir, au sujet des dialectes de notre ancienne langue, ce que j'ai dit dans la Ire partie, prolégomènes.

[2] Le système graphique du moyen âge consistait à figurer la prononciation par des notations équivalentes sous le rapport du son représenté, bien que différentes sous le rapport du signe représentatif. Ainsi, le son *é* se trouve figuré par *e, ee, ei, ie, ai, oi,* etc. On doit penser qu'il n'est pas toujours facile d'établir la prononciation précise qu'avait une notation, ni de déterminer sa valeur phonique relativement à celle de telle ou de telle autre.

La même syllabe, le même mot sont représentés de façons tout à fait différentes, non-seulement dans divers manuscrits qui peuvent avoir été écrits dans différents pays et à différentes époques, mais encore dans le même manuscrit, dans la même page et quelquefois dans la même ligne. C'est là une des nombreuses difficultés que présente une étude approfondie des dialectes. La question à résoudre est celle-ci : Quels sont les signes graphiques servant à noter des prononciations identiques, quels sont les signes servant à noter des pro-

de temps et de lieu, que l'on peut assurer, sans courir le risque d'être démenti par l'expérience, qu'il est absolument impossible de démêler cet inextricable écheveau, ou, du

nonciations différentes et pouvant être considérés comme autant de caractères distinctifs de tel ou tel dialecte? Cette question n'est pas facile à résoudre dans un grand nombre de cas, et le lecteur peut, par un seul exemple, juger approximativement des obstacles que rencontre sa solution. Cet exemple nous est fourni par le copiste des œuvres de Marie de France, qui, dans cinq fables assez courtes, écrit *goupil* (vulpecula), ancien nom du renard, de vingt-quatre manières différentes, et de six manières dans une seule de ces fables qui ne contient que trente-six vers : *vorpil, gourpill, verpil, gopis, gorpil, gopitz* (fable X, p. 95); *worpil, goupix, goulpis, gurpiz, werpis* (fable XL, p. 255); *gourpil, worpis, goupil, werpil, golpil* (fable LXI, p. 258); *gourpiz, horpix, goupix, horpil* (fable LXXXIX, p. 363); *goupis, horpils, horpilz, gopiz* (fable XCVIII, p. 387).

Dans le Livre des Métiers, le mot *guet*, tout monosyllabe qu'il est, se présente écrit de cinq manières différentes. M. Guessard, qui en fait la remarque, accompagne son observation d'utiles et d'excellentes considérations sur le sujet qui nous occupe : « Il est évident, dit le savant professeur de l'École des chartes, que les cinq formes *guiet, guet, gait, gueit* et *guait* étaient le signe multiple d'une prononciation unique. Je ne dis pas que ces cinq formes représentassent également bien la prononciation du mot *guet*, ce qui pourrait assurément se soutenir; je prétends seulement que, dans ce cas et dans tout cas analogue, le scribe a voulu peindre et rendre sensible un seul et même son. Souvent, bien souvent sans doute, il aura atteint son but moins heureusement; mais là n'est pas la question. Il faut admettre à toute force que, dans un même manuscrit, toutes les formes d'un même mot, placé dans les mêmes conditions, ne sont que des moyens divers employés par le copiste pour reproduire la même chose, à moins d'admettre l'absurde, c'est-à-dire qu'un mot avait autant de formes parlées que de formes écrites..... En principe, on peut l'affirmer hardiment, il n'y avait au moyen âge qu'une orthographe *ad libitum*, à la portée de tout le monde. On n'exigeait que la représentation des sons; en quoi chacun suivait ses connaissances, son instinct, son caprice, ses habitudes, son esprit de symétrie. Je dis ses connaissances: car les clercs, les hommes lettrés écrivaient, même en français, l'orthographe latine ou à peu près; et voilà pourquoi certains manuscrits, les plus anciens surtout, offrent sous ce rapport plus de régularité que les autres. » (*Bibliothèque de l'École des chartes*, t. III, p. 68 et 69.)

moins, qu'il est impossible de le faire d'une manière qui soit suffisante pour pouvoir établir la succession des divers changements qu'ont eu à subir les éléments phoniques du plus grand nombre de nos mots.

J'ai donc dû m'imposer beaucoup de retenue à cet égard et me borner, le plus souvent, à présenter les deux termes extrêmes de la route parcourue, celui d'où l'on est parti et celui auquel on est arrivé, c'est-à-dire le primitif latin tel qu'il existait au siècle d'Auguste, et le dérivé français tel que nous le possédons aujourd'hui. Du reste, une considération doit nous faire moins regretter d'avoir été obligé de reculer devant un obstacle insurmontable, c'est que la très-grande majorité des mots de notre langue paraissent avoir encore, de nos jours, la même prononciation qu'ils avaient dans le dialecte de l'Ile-de-France, à l'époque où remontent les plus anciens monuments de ce dialecte; c'est du moins ce qui résulte des longues et épineuses études auxquelles je me suis livré sur ce sujet, études qui ont dû nécessairement rencontrer les difficultés précédemment signalées et qui ne m'ont conduit qu'à une appréciation générale que je donne sous toute réserve.

SECTION I.

PERMUTATION.

Les sons qui concourent à former la parole appartiennent à deux ordres distincts, celui des *voyelles* et celui des *consonnes*. J'essayerai de montrer quels sont la nature et le mode de formation des sons propres à chacun de ces ordres. Ces données nous conduiront à reconnaître, dans la plupart des cas, quels sont les moyens mécaniques par les-

quels se sont accomplis les différents changements ou *permutations* de lettres dans les mots qui ont passé de la langue mère à la langue dérivée.

§ 1. — VOYELLES.

I. — DU MODE DE FORMATION DES VOYELLES ET DE LEUR CLASSIFICATION.

La *voix simple* est un son produit par les vibrations que fait éprouver, aux lèvres de la glotte, l'air chassé des poumons par le canal que forme la trachée-artère. Les conditions indispensables pour produire ces vibrations sont une expiration active, la tension des lèvres de la glotte et leur resserrement plus ou moins considérable. Le son vocal prend naissance dans le larynx, traverse le pharynx, et il est transmis au dehors par l'ouverture de la bouche et du nez.

Les différentes modifications de la voix, appelées *voyelles*, sont dues au resserrement plus ou moins considérable des parois du gosier ou pharynx, au moment de l'émission de l'air sonore, ainsi que l'a fort bien établi M. Léon Vaïsse[1]. Cette contraction des muscles du pharynx suffit seule, il est vrai, pour la production du son voyelle; mais ce son, confus à sa naissance, ne peut acquérir toute sa précision et sa netteté qu'en traversant la bouche, dont certaines parties, en vertu d'une connexion sympathique, affectent des poses qui correspondent aux diverses dimensions que peut prendre la cavité pharyngienne.

On peut diviser nos voyelles en deux classes, selon qu'elles exigent plus particulièrement, pour être nettement

[1] *De la parole considérée au double point de vue de la physiologie et de la grammaire*, par Léon Vaïsse, 1853, broch. in-8°.

prononcées, ou bien un écartement ou bien un avancement des parties les plus antérieures de la bouche, c'est-à-dire des lèvres. A la vérité, ce jeu des organes n'est pas, comme on vient de le voir, le plus essentiel pour la formation de ces sons, mais il est le plus appréciable et le plus facile à constater.

La première classe comprendra les voyelles A, E, I, pour la formation desquelles les parois du pharynx semblent se resserrer de plus en plus, en allant de la première à la dernière. Les parties mobiles de la bouche servent d'auxiliaires au gosier. Si les lèvres s'écartent beaucoup sans se porter en avant, et que la mâchoire inférieure et la langue s'abaissent de manière à donner à l'ouverture du conduit une grande dimension de haut en bas, le son produit est la voyelle A. Prenons pour point de départ la disposition des organes servant à la prononciation de cette voyelle. Si l'on écarte un peu moins les lèvres et qu'on abaisse un peu moins la mâchoire inférieure et la langue, l'ouverture du conduit diminue de hauteur, et le son produit est la voyelle É. Qu'on diminue encore l'ouverture de la bouche et le son proféré sera la voyelle I.

La seconde classe comprendra les voyelles EU, O, U, OU. Pour la formation de ces quatre sons, les parois du pharynx se resserrent plus ou moins, mais à des degrés qui ne peuvent être suffisamment appréciés; les mâchoires se rapprochent de façon à ne laisser qu'un étroit interstice entre les deux arcades dentaires. Alors, si les lèvres, venant en aide au gosier, s'avancent sensiblement et forment une ouverture ovalaire d'une certaine dimension, l'on aura le son de la voyelle EU. Les lèvres s'avancent un peu plus et se resserrent un peu plus pour la voyelle O; elles s'avancent encore et se resserrent davantage pour U; enfin elles ac-

quièrent leur plus long prolongement et leur plus grand resserrement pour prononcer le son OU.

Le caractère particulier des voyelles de la première classe est d'avoir une prononciation sonore et plus ou moins éclatante, tandis que le propre des voyelles de la seconde classe est d'avoir une prononciation sourde et plus ou moins étouffée.

Voyelles de la 1re classe ou sonores.

A dans bAle.
E bElle.
I bIle.

Voyelles de la 2e classe ou sourdes.

EU dans mEule.
O mOlle.
U mUle.
OU mOUle.

Tous les sons simples de la voix peuvent être réduits, dans notre langue, aux sept voyelles que je viens d'indiquer, en ne tenant pas compte de quelques variations occasionnées, dans ces sons primitifs, par leur plus ou moins de durée, par leur acuïté ou leur gravité, et enfin par leur nasalité. Cette dernière qualité du son, très-remarquable en français, s'obtient en faisant passer par le nez une partie de l'air nécessaire pour la formation des voyelles purement orales. Dans notre écriture, la *nasale* N accompagne toujours la voyelle orale lorsque le son est affecté de nasalité; *an*, *in*, *eun*, *on*, sont des notations composées, employées pour représenter les sons des voyelles nasales que l'on entend dans *tante*, *vin*, *jeun*, *maison*. Les diverses variations

dont je viens de parler sont l'objet de la prosodie, mais elles ne sauraient être que d'un bien minime intérêt dans les matières qui font le sujet de nos études.

Dans le langage ordinaire, on donne à la fois le nom de *voyelles* aux divers sons simples de la voix et aux lettres qui servent à représenter ces mêmes sons. On se sert ainsi, comme il arrive souvent, de la même dénomination pour exprimer à la fois le signe et l'objet signifié; mais il est facile avec un peu d'attention de discerner par le sens de la phrase dans quelle acception le mot s'y trouve employé; aussi n'adopterai-je point certaine distinction faite par plusieurs grammairiens, qui n'évitent une confusion à cet égard que pour mieux tomber dans une autre.

On appelle *diphthongue* la réunion de deux voyelles prononcées distinctement au moyen d'une seule émission de voix différemment modifiée par deux dispositions consécutives des organes : telles sont, en français, *ie* dans CIEL, PIED; *ia* dans DIANE, DIABLE; *ui* dans CUIRE, LUIRE.

II. — LOIS GÉNÉRALES ET CAUSES DÉTERMINANTES DE LA PERMUTATION DES VOYELLES.

Les voyelles n'étant autre chose que les diverses modifications apportées à la voix simple par les différentes dispositions des organes qui doivent lui livrer passage, il est évident que dans la prononciation on sera plus ou moins porté à émettre un son voyelle à la place d'un autre son voyelle, selon qu'il y aura plus ou moins de conformité entre la disposition des organes qui sert à produire l'un de ces sons et la disposition qui sert à en produire un autre. D'où il suit, non-seulement, qu'une voyelle appartenant à l'une des deux classes sera le plus souvent permutée en une voyelle de la

même classe; mais encore que dans chacun des deux ordres la permutation d'une voyelle en une autre s'accomplira, en général, d'autant plus facilement que ces deux voyelles seront plus rapprochées l'une de l'autre dans l'ordre de classification que j'ai précédemment établi. Ainsi, dans une prononciation négligente, *a* deviendra plutôt *é* que *i*, et *ou* deviendra plutôt *u* que *o*.

En outre, il est à remarquer que la paresse naturelle de l'organe le porte à atténuer son action plutôt qu'à l'augmenter; ainsi, une voyelle de la 1re classe se change plus généralement en une voyelle qui la suit dans l'ordre de classification qu'elle ne se change en une voyelle qui la précède : *é* devient plutôt *i* qu'il ne devient *a*. C'est l'inverse qui a lieu pour les voyelles de la 2e classe. Une voyelle de cet ordre se changera plus généralement en une voyelle qui la précède qu'en une voyelle qui la suit : *o* devient plutôt *eu* que *u*. Après les explications données p. 48, la raison de la différence qui existe à cet égard entre les voyelles des deux classes est très-facile à saisir : dans celles de la première, l'action des organes est de moins en moins énergique, de moins en moins considérable en descendant de la première à la dernière. L'effet contraire se produit en passant d'une voyelle de la seconde classe aux autres voyelles de la même classe qui viennent après elle.

Je répéterai ici, pour les permutations des voyelles en particulier, ce que j'ai déjà dit pour les permutations des lettres en général. Les plus nombreux changements qu'ont subis les voyelles des mots latins passés en français sont dus à l'ignorance, à l'insouciance du peuple qui, n'écoutant que l'inspiration de ses instincts et sacrifiant la pureté de la prononciation à sa facilité, corrompit la plupart des sons de la

langue de Virgile et de Cicéron. J'ai fait observer que ce sont là les causes principales qui, dans toutes les provinces de l'Empire, produisirent l'altération des mots latins et les transformèrent diversement en d'autres mots offrant des caractères propres à chacun des idiomes néo-latins[1].

Outre les causes de permutations dont je viens de parler, il en est d'autres qui ont eu une importance réelle bien que secondaire dans la transformation des mots latins passés en français. Ces causes sont la position de la voyelle relativement à telle ou telle autre voyelle ou bien à telle ou telle consonne; les habitudes de prononciation et les préférences instinctives d'euphonie, particulières aux Gaulois et aux Francs qui adoptèrent la langue des Romains[2]; enfin certaines autres circonstances spéciales qu'il est assez difficile d'apprécier complétement; parmi ces circonstances, je dois surtout en faire remarquer une que j'ai déjà signalée : je veux parler de l'influence qu'a dû avoir notre climat du nord sur la prononciation des voyelles des mots de la langue latine.

La sensation du froid occasionne une sorte de raideur dans les muscles qui mettent en jeu la mâchoire inférieure; cet organe se prête alors moins facilement à la prononciation des voyelles qui exigent le plus d'élasticité musculaire. A la place de ces voyelles, qui sont le plus sonores, on est

[1] Voyez ce qui a été dit sur ce sujet dans plusieurs passages de l'Introduction, et particulièrement dans les Considérations générales placées en tête de ce chapitre.

[2] Je ferai seulement observer pour le moment que saint Jérôme reconnaît l'influence qu'exerçaient certaines prononciations étrangères sur les sons des mots de la langue latine, lorsqu'il dit en parlant de la première éducation à donner à un enfant : « Sequatur statim latina eruditio; quæ si non ab initio os tenerum composuerit, in peregrinum sonum lingua corrumpitur, et externis vitiis sermo patrius sordidatur. » (*S. Hieronymi Opera*, édit. de 1732, *Epistola* VII, t. I, col. 680.)

porté à substituer d'autres voyelles sourdes qui n'ont besoin, pour être prononcées, que d'un mouvement organique bien moins considérable[1]. De là vient que dans les langues du Nord, et entre autres dans le français, les voyelles sonores *a*, *e*, *i*, tendent constamment à s'éteindre dans le son *eu*, dans celui de *o* ou dans d'autes sons sourds qui approchent de l'un et de l'autre; tel est notre *e* muet[2]. Cette voyelle se prononce comme un *eu* faible dans le corps des mots ou à la fin d'un monosyllabe : *sevrer, tenir, remesurer; je, me, te, se, le.* A la

[1] Il arrive dans ce cas pour l'organe vocal quelque chose d'assez semblable à ce qui arrive dans l'engourdissement des doigts occasionné par la violence du froid. La partie supérieure des doigts ne pouvant alors remplir aisément son office, on en est réduit, pour y suppléer, à faire usage de la partie inférieure; mais cette substitution se fait au préjudice de l'action, qui est presque toujours fort imparfaitement exécutée.

Les muscles maxillaires, qui concourent plus ou moins à la production de toutes les voyelles, peuvent en venir à un tel état de raideur, que l'organe vocal se trouve dans l'impossibilité d'articuler une seule parole. Dans l'une des plus froides journées d'un rigoureux hiver, j'étais allé faire une assez longue course dans les Alpes. En rentrant, je m'aperçus, à mon grand étonnement, que je ne pouvais plus faire jouer d'aucune façon les muscles moteurs de la mâchoire, qu'il m'était littéralement impossible de desserrer les dents, et par conséquent de répondre aux questions que m'adressaient coup sur coup des amis alarmés de mon silence. Je n'eus d'autre ressource que de plisser un peu le coin des lèvres, afin de faire comprendre par un sourire qu'il ne m'était rien arrivé de fâcheux. Heureusement la chaleur d'un bon feu ne tarda pas à me déraidir les mâchoires, sans quoi ce sourire muet aurait fini par faire croire que j'avais pour le moins autant perdu l'usage de la raison que l'usage de la parole.

[2] Cette influence climatérique se fait principalement sentir dans les langues qui passent d'un pays chaud dans un pays moins chaud, comme il est arrivé au latin en passant de l'Italie dans les Gaules. Ce principe recevra sa confirmation et son application sect. IV, § 3; pour le moment, je me bornerai à une simple observation relative aux idiomes néo-germaniques. Selon l'opinion la plus généralement admise parmi les savants, les Germains sont originaires d'une des contrées méridionales de l'Asie. On ne sera donc pas étonné de trouver dans les mots des plus vieilles langues germaniques un nombre assez

fin des polysyllabes, l'*e* muet n'est plus qu'un léger souffle, à peine sensible, produit par l'expulsion de l'air qui est chassé

considérable de voyelles sonores; mais, par suite du long séjour que les descendants des anciens Germains ont fait dans les régions septentrionales de l'Europe qu'ils occupent encore, ces langues ont dû se ressentir des influences du climat du nord; aussi beaucoup de leurs voyelles sonores, surtout celles qui faisaient partie d'une syllabe finale, ont été remplacées par certaines voyelles sourdes, plus ou moins analogues à notre *e* muet et au *scheva quiescent* de l'hébreu. Je me contenterai de mentionner un des cas les plus frappants. En gothique, en tudesque et en anglo-saxon, l'infinitif des verbes était terminé en *an*. En allemand et en hollandais, cet *an* est devenu *en*, syllabe dans laquelle l'*e* équivaut à peu près à notre *e* muet; en danois, le *n* a été supprimé et l'*a* s'est changé en *e* tout à fait muet; en anglais, tantôt *an* a été converti en *e* muet, comme en danois, tantôt toute trace de l'ancienne terminaison a disparu, au moins dans l'écriture, et l'on ne retrouve plus dans la prononciation que le son presque insensible du *scheva quiescent*, qui suit la dernière lettre du radical, quand cette dernière lettre est une consonne muette. Anciennement le gothique disait : *giban*, donner; *bairan*, porter; *drigkan*, boire; *vardjan*, surveiller; le tudesque : *gaban, baran, trinkan, wartan;* l'anglo-saxon : *gyfan, bæran, drincan, veardian.* Aujourd'hui on dit en allemand : *geben, bringen, trinken, warten;* en hollandais : *geeven, brengen, drinken, bewaaren;* en danois : *give, bære, drikke, vare;* en anglais : *to give, to bear, to drink, to ward.*

Tous les *a* qui se trouvent dans les anciens idiomes germaniques n'ont certainement pas disparu dans les nouveaux; un grand nombre ont été conservés par respect pour les bonnes traditions de la prononciation, surtout parmi les gens des classes élevées qui se piquent de parler correctement la langue littéraire; mais cette voyelle continue à s'assourdir de plus en plus parmi le peuple des campagnes, qui s'inquiète moins de la pureté de la prononciation que de sa facilité. Aussi est-il des provinces de l'Allemagne où l'*a* se trouve presque constamment remplacé par la voyelle sourde *o* dans les patois en usage parmi les paysans. C'est ce que témoigne l'historien J. Aventin, qui, dans l'index placé en tête de ses Annales, s'exprime ainsi en parlant des paysans bavarois, ses compatriotes : *Boiorum rustici* O *proferunt ubi urbanis est* A, *quemadmodum in* TOGE *et* TAGE, *hoc est* dies; BOIER, BAIER, Boius.

Je dois ajouter, pour compléter tout ce que je viens de dire, que l'habitude de la prononciation des voyelles sourdes se contracte pendant l'hiver dans les climats du nord, et qu'elle se conserve dans les autres saisons, parce qu'elle est favorable à la paresse de l'organe.

des poumons pour l'articulation de la consonne précédente : *table*, *ivoire*, *manufacture*.

Le passage d'une voyelle sonore à une voyelle sourde, fort ordinaire dans les climats du nord, n'est cependant point un caractère qui appartienne exclusivement aux langues septentrionales; il se retrouve, quoique beaucoup moins souvent, dans les langues des pays chauds et dans celles des pays tempérés. Dans ces deux dernières classes de langues, l'assourdissement des voyelles doit être attribué à la paresse de l'organe, qui se laisse facilement aller à la prononciation qui exige de sa part la tension musculaire la moins considérable.

Je vais donner un certain nombre d'exemples des changements que, chez nous, le peuple fait subir aux voyelles dans les mots français. Ces exemples suffiront pour prouver que les permutations les plus fréquentes ont généralement lieu d'après les lois que j'ai précédemment établies. Le lecteur remarquera que ces altérations populaires sont à peu près les mêmes que la plupart de celles qui se sont accomplies dans les mots latins par le fait de leur transformation en mots de la langue d'oïl; par conséquent, cette transformation, considérée en général, n'est point un fait accidentel et exceptionnel, mais bien un résultat constant, permanent, qui, avec quelques différences en plus ou en moins, continue à être produit dans notre langue lorsqu'elle se trouve abandonnée à la capricieuse insouciance du peuple.

A Paris et dans ses environs le peuple dit :

Selon les Omnibus du langage : ÉRIÈRE pour *arrière*, CAMOMÈLE pour *camomille*, DIVINER pour *deviner*, GIGIER pour *gésier*, ÉPICACUANHA pour *ipécacuanha*, LOTON pour *laiton*, POIRE DE MISSÈRE JEAN pour *de messire Jean*, MORIGINER pour *morigéner*, ORMOIRE pour *armoire*, PIPINIÈRE pour *pépinière*, PEUTRE pour

piètre, POTURON pour *potiron*, PIPITRE pour *pupitre*, RUELLE DE VEAU pour *rouelle de veau*, SERBACANE pour *sarbacane*, TRÉMONTANE pour *tramontane*.

Selon M. Rose : FAINIANT pour *fainéant*, PIPIE pour *pépie*, LICHEFRITE pour *léchefrite*, SIMOULE pour *semoule*, SECOUPE pour *soucoupe*, CÉMETIÈRE pour *cimetière*, SERMENT pour *sarment*, LICHER, RELICHER pour *lécher*, *relécher*, TERRIR pour *tarir*, GÉROFLE pour *girofle*, EMBAUCHOIR ou EMBÔCHOIR pour *embouchoir*, RIMOULADE pour *rémoulade*, SOUBRIQUET pour *sobriquet*, VALÉRIENNE pour *valériane*, *eau de* MILISSE pour *eau de mélisse*.

Selon le Dictionnaire du bas langage : BELZAMINE pour *balsamine*, BROCHET pour *bréchet* (os de la poitrine), *boulevard du Mont*-PERNASSE pour *du Mont-Parnasse*.

Selon Boinvilliers : DÉLIGENCE pour *diligence*, SERSIFIS pour *salsifis*, DOUAINIER ou DOUÉNIER pour *douanier*, ÉPOMMONNER pour *époumonner*, ÉRÉSIPÈLE pour *érysipèle*, ERRHES pour *arrhes*, FLEURISON pour *fleuraison* prononcé *fleuréson*, GÉRANDOLE pour *girandole*, GÉROFLÉE pour *giroflée*, KÉRIELLE pour *kyrielle*, MANIFACTURE pour *manufacture*, MAURON ou MORON pour *mouron*, OUÈTE pour *ouate*, OURGANDI pour *organdi*, PÉGRIÈCHE pour *piegrièche*, RACHÉTIQUE pour *rachitique*, SACRÉPAN pour *sacripan*.

Selon le Dictionnaire critique et raisonné du langage vicieux : GÉRONIUM pour *géranium*, PLAINE ou PLÈNE pour *plane*, outil de charron, TRAINTRAIN pour *trantran*, TUTAYER ou TUTÉIER pour *tutoyer*.

Selon Legoarant : BRIGNON pour *brugnon*, CLÉRINETTE pour *clarinette*, CRAMAILLÈRE pour *crémaillère*, *travailler* D'ÉRACHE *pied* pour *d'arrache-pied*, ÉPAIGNEUL ou ÉPÉGNEUL pour *épagneul*, VERLOPE pour *varlope*.

Selon Vadé : ÉNUTILE pour *inutile*[1], ÉRINTER pour *éreinter*[2], ORLIANS pour *Orléans*[3], etc. etc.

Le latin vernaculaire parlé à Rome par le bas peuple présentait des permutations de voyelles tout à fait semblables, ainsi qu'on peut en juger par les mots altérés que nous fournissent certaines inscriptions anciennes, et ceux que les comiques latins mettent dans la bouche des gens du peuple qu'ils font figurer sur la scène. On trouvera un bon nombre de ces mots dans la Méthode pour apprendre la langue latine de Port-Royal, *Traité des lettres*, chap. III et IV. Je renvoie le lecteur à cet excellent ouvrage, afin de ne point sortir des bornes prescrites à mes recherches. On peut également consulter avec fruit Putsch, *Grammaticæ latinæ auctores antiqui*, col. 174 et 2456.

Dans les premiers temps qui suivirent l'invasion germanique, un beaucoup plus grand nombre de mots latins furent défigurés par des permutations analogues que l'on retrouve dans les anciennes chartes et les anciens diplômes de cette époque. Comme la constatation de ces altérations intéresse notre sujet sous plus d'un rapport, je vais en offrir un tableau, que l'on trouve dans l'un des ouvrages de M. Raynouard[4]. Je ferai seulement observer que l'illustre linguiste a négligé de présenter les permutations de l'A, dont il était cependant facile de fournir plus d'un exemple[5].

[1] *Jérôme et Fanchonnette*, p. 28.

[2] *Les Raccoleurs*, p. 27.

[3] *Chansons*, p. 257.

[4] *Éléments de la grammaire de la langue romane avant l'an 1000*, p. 17.

[5] Je me bornerai à citer les exemples suivants que nous offrent des inscriptions publiées dans le *Corpus inscriptionum* de Gruter, édit. de 1707 : PRIEPO pour *Priapo*, XCV, 1; CASSIANE pour *Cassiana*, DCXCIX, 1; PROVITUS pour *probatus*, DXXVI, 6; VOCITUS pour *vocatus*, CCXVIII, 3; PAIVIMENTUM pour *pavimentum*, XXXIX, 4, note.

E pour I.	I pour E [1].	O pour U.	U pour O.
Basileca.	Plinius.	Volomus.	Negutiante.
Pagenam.	Ricto tramite.	Locrari.	Nuscetur.
Facultatebus.	Possedire.	Aliquantolum.	Auturetate.
Civetatis.	Quatinus.	Pecoliari.	Respunsis.
Magnetudo.	Rigni nostri.	Noncopante.	Nus.
Domebus.	Debirint.	Postolatur.	Victuriæ.
Nomene.	Viniis.	Miracola.	Spunsarum.
Marteris.	Climentiæ.	Volontatem.	Tempure.
Oppedum.	Mercide.	Jobemus.	Denuscetur.
(*Charte de Clotaire II.*)	(*Chartes de Dagobert I et de Clotaire II.*)	(*Chartes de Dagobert I et de Clovis II.*)	(*Chartes de Clovis II et de Clotaire II.*)

III. — PERMUTATIONS DES VOYELLES.

Bien que les permutations des voyelles soient fréquentes, je dois dire que la plupart des mots français dérivés du latin ont conservé dans notre langue les voyelles qu'avaient leurs primitifs dans la langue mère. C'est ce dont il est facile de se convaincre en jetant les yeux sur un dictionnaire des deux langues.

En exposant les diverses permutations qu'a éprouvées chaque voyelle, je présenterai les premières celles qui sont les plus ordinaires, et je passerai par degrés à celles qui se rencontrent plus rarement.

1° PERMUTATIONS DE LA VOYELLE *A*.

A devenu É. — *Amarus*, amer; *balare*, bêler; *Claromontium*, Clermont; *caput*, chef; *capra*, chèvre; *carus*, cher; *clavis*, clef; *faba*, fève; *frater*, frère; *gratum*, gré; *latus*, lé; *mare*, mer; *mortalis*, mortel; *mater*, mère; *nasus*, nez; *pra-*

[1] Le changement de I en E était commun parmi les paysans romains bien avant l'invasion des Barbares. Varron, *De re rustica*, liv. I, chap. II, témoigne que les paysans prononçaient *vellam* au lieu de *villam*. Aulu-Gelle, dans ses Nuits attiques, liv. X, chap. XXIX, fait observer que cette prononciation d'E pour I est assez fréquente à l'époque où il écrit. (Voyez encore à cet égard Quintilien, liv. I, chap. IV, et Donat, *Commentaires sur Phormion*, acte I, sc. I.)

tum, pré; *peccatum*, péché; *pater*, père; *pala*, pelle; *qualis*, quel; *auri faber*, orfévre; *sal*, sel; *talis*, tel; *sacramentum*, serment.

Je comprendrai dans l'article de A devenu E les permutations de A en AI, aujourd'hui prononcé É. Anciennement la notation *ai* sonnait très-probablement *aï*, comme dans le latin[1]. Les Romains prononçaient *Aïax* en faisant sentir les deux voyelles, ainsi que le prouve fort bien la méthode latine de Port-Royal, *Traité des lettres*, chap. V, art. IV. Cette prononciation s'est conservée dans le provençal, où l'on dit : *païré*, *maïré*, *fraïré*, *faïré* pour *père*, *mère*, *frère*, *faire*. En français, la diphthongue *aï* a pris le son de la voyelle *é;* la prononciation a donc complétement changé, bien que les caractères orthographiques soient restés les mêmes. Remarquons en passant que l'ancienne prononciation a été conservée dans PAÏEN de *paganus*, formé de *pagus*, dans LAÏQUE de *laicus*, et dans TRAHIR, de *tradere*, bien que l'on ait admis le son *é* dans *pays*, *frère lai*, *traître*. Pour les mots de création moderne, on a suivi l'analogie de l'orthographe établie, en figurant le son *é* par *ai* lorsque ce son correspondait à un *a* dans le primitif latin. — A est devenu AI dans *acutus*, aigu; *ala*, aile; *amare*, aimer; *axilla*, aisselle; *aranea*, araignée; *caro*, chair; *clarus*, clair; *dama*, daim; *fames*, faim; *facere*, faire; *granum*, grain; *macer*, maigre; *manus*, main; *nanus*, nain; *panis*, pain; *par*, pair; *pax*, paix; *romanus*, romain; *sanus*, sain; *sanctus*, saint; *salarium*, salaire; *vanus*, vain.

Le changement de *a* en *é* est fréquent dans le langage du peuple de Paris; j'en ai donné ci-dessus quelques exemples,

1 Sor ton piz te *traïneras*
A tuz les jors que jà viveras...
Femme te portera *haïne*,
Oncore te iert mal veisine.
(*Adam*, drame publié par M. Luzarche, Tours, 1854, p. 37.)

p. 55 et 56. Du reste, il paraît que la tendance qui pousse la population parisienne à faire cette permutation est déjà fort ancienne, ou plutôt il est probable qu'elle a toujours existé. Aussi n'est-il point étonnant que l'*a* des primitifs latins ait si souvent été changé en *é* dans les dérivés de notre langue, qui n'est autre, comme nous l'avons vu, que le dialecte de la capitale. Dès le commencement du xve siècle, Geoffroi Tory observe chez les dames de Paris la tendance que je viens de signaler. « Les dames lionnoises, dit-il, pronuncent gracieusement souvent *a* pour *e*... Au contraire les damès de Paris, au lieu de *a*, pronuncent *e* bien souvent, quant elles disent : « Mon mery est à la porte de *Peris*, où il se faict *peier* (péier); » au lieu de dire : « mon *mary* est à la porte de *Paris* où il se faict *païer*. » Telle maniere de parler vient d'acoustumence de jeunesse. » (Geoffroi Tory, *Champfleury*, f° xxxiii, v°.)

L'usage a fini par donner raison aux dames de Paris pour le dernier mot de l'exemple cité par Tory; et tout le monde prononce aujourd'hui *payer* (*péier*) comme les Parisiennes qui vivaient sous François Ier.

A devenu E muet. — *Caballus*, cheval; *capillus*, cheveu; *capreolus*, chevreau; *granatum*, grenade; *granarium*, grenier; *jactare*, jeter. L'*a* final des mots de la première déclinaison a été généralement changé en *e* muet : *alga*, algue; *ansa*, anse; *arca*, arche; *barba*, barbe; *causa*, cause; *forma*, forme; *gloria*, gloire; *luna*, lune; *musca*, mouche; *pluma*, plume; *rosa*, rose; *vena*, veine, etc.

A devenu O ou AU, prononcé Ô. — Du temps d'Auguste la diphthongue *au* avait en latin la prononciation *aou;* ainsi *causa*, *pausa* étaient prononcés *caousa*, *paousa*[1]. Cette pronon-

[1] Quelques savants ont prétendu que *au* sonnait en latin *o* comme en français, se fondant sur ce qu'on trouve dans certaines inscriptions CODA pour

ciation s'est conservée dans le provençal, dans l'espagnol et dans le portugais; dans tous les trois on écrit et l'on prononce comme en latin les trois mots que je viens de citer. En français l'ancienne prononciation latine n'a persisté que dans *août* de *Augustus* (Aougoustous) et dans son dérivé *aoûter*. L'Académie veut que l'on prononce *oût*, mais beaucoup de personnes ont retenu la prononciation *a-out*, et c'est peut-être avec raison, car tout le monde prononce *a-ou-ter*, et l'Académie elle-même prescrit cette prononciation. Quant au son que nous donnons aujourd'hui dans notre langue à la notation *au*, il est le même que celui de *ô* prononcé plus ou moins grave.

A est devenu O ou AU dans *damnagium* (mot de basse latinité dérivé de *damnum*), dommage; *Arausio*, Orange; *phiala*, fiole; *articulus*, orteil; *alba*, aube; *alter*, autre; *calvus*, chauve; *falx*, faux; *falsus*, faux; *Gallia*, Gaule; *malva*, mauve; *psalmus*, psaume; *salix*, saule; *salvare*, sauver; *salmo*, *salmonem*, saumon; *saltus*, saut; *talpa*, taupe [1].

A devenu OI. — *Pallium*, poile; *madidus*, moite; *armarium*, armoire; *dolabra*, doloire.

A devenu I. — *Avellana*, aveline; *cerasum*, cerise; *jacens*, *jacentem*, gisant.

cauda, LOTUS pour *lautus*, PLOSTRUM pour *plaustrum*, et autres semblables. Mais ces exemples sont tirés de monuments appartenant à l'époque de la décadence. Il est juste, en effet, de convenir qu'à cette époque, et déjà même du temps de Vespasien, l'ancienne prononciation *aou* commençait à être généralement remplacée par la prononciation o. C'est ce que l'on est en droit de conclure d'une anecdote rapportée par Suétone. Cet historien raconte, dans la vie de Vespasien, qu'un jour cet empereur ayant prononcé *plostrum* le substantif qui s'écrit *plaustrum*, un certain puriste nommé *Flaurus*, qui était présent, lui représenta que la vraie prononciation de ce mot était *plaoustroum*. L'empereur ne répondit rien, mais le lendemain il interpella le puriste en l'appelant *Flaourous*.

[1] Pour la suppression de l'*l* dans ces mots, voir ci-après, sect. IV, § 2.

A devenu IE. — *Canis*, chien; *gravis*, grief.

A devenu U. — *Saccharum*, sucre.

A devenu OU. — *Aperire*, ouvrir.

2° PERMUTATIONS DE LA VOYELLE *E*.

E devenu I. — *Cera*, cire; *decem*, dix; *ecclesia*, église; *ebur*, ivoire; *ebrius*, ivre; *merces*, merci; *negare*, nier; *pejus*, pis; *pretium*, prix; *racemus*, raisin; *sex*, six; *legere*, lire; *tapes*, tapis; *temo*, *temonem*, timon; *venenum*, venin; *vervex*, brebis.

E devenu OI. — La notation *oi* a dû primitivement avoir en français la prononciation latine *oï*, dans laquelle on faisait entendre séparément les deux voyelles *o* et *i*, comme dans *Oileus* (*Oïleus*), et en italien dans *poi*, *noi*, *voi*. Dans la suite, la prononciation de cette diphthongue varia beaucoup, bien que la représentation graphique restât souvent la même. J'ai déjà constaté deux cas tout à fait semblables relatifs aux notations *ai* et *au*. (Voir p. 59 et 60.) *Oi*, différemment altéré selon les temps et selon les lieux, a été prononcé *oé*, *oué*, *é*, *oa*, *oua*[1]. Dans le siècle dernier, il se prononçait tantôt *é*, tantôt *oua*. Il ne conserve aujourd'hui que cette dernière prononciation, attendu qu'on lui a généralement substitué la notation *ai* dans les mots où il se prononçait *é*. C'est ce que l'on est convenu d'appeler l'orthographe de Voltaire, non que ce grand écrivain en ait été l'inventeur, mais parce qu'il en a été le principal promoteur.

E est devenu *oi* dans *avena*, avoine, autrefois *avène*[2];

[1] Voyez ci-après, liv. II, chap. I, sect. V, § 1. Le lecteur trouvera d'excellents renseignements sur ce sujet dans un article de M. Guessard, inséré dans la Bibliothèque de l'École des chartes, 2e série, t. II, p. 232 et suivantes.

[2] Quelques vieillards prononcent encore aujourd'hui *avène*.

Preneiz dou sayn de la marmotte...

debere, devoir; *fenum*, foin; *habere*, avoir; *heres*, hoir; *lex*, loi; *mensis*, mois; *rex*, roi; *serum*, soir; *tectum*, toit; *tres*, trois; *tela*, toile; *velum*, voile; *stella*, étoile.

É devenu E muet. — *Crepare*, crever; *denarius*, denier; *debere*, devoir; *fenestra*, fenêtre; *gelu*, gelée; *levare*, lever; *melo*, *melonem*, melon; *mensura*, mesure; *nepos*, neveu; *secundus*, second; *secretum*, secret; *seminare*, semer; *serenus*, serein, *separare*, sevrer; *tenere*, tenir; *venire*, venir; *venenum*, venin.

E devenu IE. — *Brevis*, brief; *Deus*, Dieu; *febur*, fièvre; *fel*, fiel; *ferox*, fier; *heri*, hier; *lepus*, lièvre; *nepotis*, nièce; *pes*, *pedem*, pied; *petra*, pierre; *tepidus*, tiède; *vetulus*, vieil, vieux.

E devenu A. — *Armeniacum*, Armagnac, ville; *crena*, cran; *repere*, ramper; *Elaver*, Allier, rivière; *Melita*, Malte; *mercans*, *mercantem*, marchand; *per*, par; *pergamena* (*charta*), parchemin; *pes*, *pedem*, patte; *remus*, rame.

La même permutation s'est accomplie dans la terminaison de beaucoup de nos participes présents. (Voyez ci-après, livre II, chap. I, sect. V, § 1.)

E devenu O. — *Tergere*, torcher; *eleemosyna*, aumône.

E devenu U. — *Apostema*, apostume; *gemellus*, jumeau.

E devenu UI. — *Sebum*, suif.

3° PERMUTATIONS DE LA VOYELLE *I*.

I devenu E ou AI prononcé É. — *Carina*, carène; *crispus*, crépu; *crista*, crête; *circulus*, cercle; *cippus*, cep; *dignari*, daigner; *diluvium*, déluge; *episcopus*, évêque; *Hispania*, Es-

Et de l'escorce de l'*avainne*
Pilei premier jor de semainne.
(Rutebeuf, t. I, p. 254.)

pagne; *firmus*, ferme; *genista*, genêt; *illa*, elle; *inguen*, aine; *axilla*, aisselle; *littera*, lettre; *omittere*, omettre; *niger*, nègre; *nitidus*, net; *siccus*, sec; *spissus*, épais; *Ticinus*, Tésin; *tristitia*, tristesse; *viridis*, vert; *vitrum*, verre; *vincere*, vaincre; *vicia*, vesce; *virga*, verge; *virtus*, vertu.

I devenu OI. — *Bibere*, boire; *digitus*, doigt; *fides*, foi; *frigidus*, froid; *Liger*, Loire; *minus*, moins; *niger*, noir; *pisum*, pois; *pilus*, poil; *pirum*, poire; *piper*, poivre; *pix*, poix; *strictus*, étroit; *sitis*, soif; *via*, voie; *vices*, fois; *vicinus*, voisin; *plicare*, ployer. L'*i* a été conservé dans *plier*, qui provient du même primitif.

I devenu E muet. — *Bis saccus*, besace; *Britannia*, Bretagne; *dimidius*, demi; *divinus*, devin; *medicus*, médecin; *minatia*, menace[1]; *minutus*, menu; *pilosus*, pelu; *villosus*, velu.

I devenu A. — *Bilanx*, *bilancem*, balance; *cingula*, sangle; *de intus*, dans; *hirundo*, aronde; *dies dominicus*, dimanche; *lingua*, langue; *pigritia*, paresse; *sine*, sans; *singultus*, sanglot; *tinca*, tanche; *quisque*, chaque; basse lat. *revindicare*, revancher.

I devenu EI. — *Decimus*, dixième; *centesimus*, centième; *millesimus*, millième.

I devenu IE. — *Nigella*, nielle; *virgo*, vierge.

I devenu U. — *Fimarium*, fumier; *zizyphum*, jujube.

I devenu O. — *Ordinare*, ordonner.

4° PERMUTATIONS DE LA VOYELLE *O*.

O devenu E muet ou l'une des voyelles composées EU, OE, OEU. — *Bos*, *bovem*, bœuf; *cor*, cœur; *candor*, candeur;

[1] Voir sur cette dérivation la Ire partie, chap. I, sect. V, art. *Manatce*.

calor, chaleur; *color*, couleur; *focus*, feu; *folium*, feuille; *flos*, *florem*, fleur; *filiolus*, filleul; *gloriosus*, glorieux; *hora*, heure; *jocus*, jeu; *Jovis dies*, jeudi; *mobilis*, meuble; *mola*, meule; *Mosa*, Meuse; *nodus*, nœud; *novus*, neuf; *novem*, neuf; *nepos*, neveu; *ovum*, œuf; *oculus*, œil; *opera*, œuvre; *populus*, peuple; *plorare*, pleurer; *coquus*, queux; *solus*, seul; *soror*, sœur; *votum*, vœu. O se trouve presque constamment changé en *eu* dans la finale des substantifs de la 3e déclinaison terminés en *or* : *Dolor*, douleur; *honor*, honneur; *odor*, odeur; *rumor*, rumeur; *vapor*, vapeur, etc.

O devenu OU. — *Amor*, amour; *chors*, cour; *color*, couleur; *colare*, couler; *colubra*, couleuvre; *collum*, cou; *corona*, couronne; *dolor*, douleur; *formica*, fourmi; *jocari*, jouer; *locare*, louer; *mollis*, mou; *moriens*, *morientem*, mourant; *movere*, mouvoir; *novellus*, nouvel, nouveau; *nos*, nous; *nodare*, nouer; *pollex*, *pollicem*, pouce; *probare*, prouver; *robur*, rouvre; *rota*, roue; *sponsa*, épouse; *totus*, tout; *tornare*, tourner; *vos*, vous; *voluta*, voûte.

O devenu OI. — *Antonius*, Antoine; *canonicus*, chanoine; *clostrum*, cloître; *ciborium*, ciboire; *dormitorium*, dortoir; *gloria*, gloire; *historia*, histoire; *idoneus*, idoine; *longe*, loin; *locarium*, loyer; *memoria*, mémoire; *monachus*, moine; *pondus*, poids; *victoria*, victoire; *vox*, voix.

O devenu UI. — *Coctus*, cuit; *coquina*, cuisine; *coxa*, cuisse; *corium*, cuir; *octo*, huit; *nocere*, nuire; *oleum*, huile; *ostium*, huis; *ostreum*, huître; *modium*, muid; *nox*, *noctem*, nuit; *post*, puis.

O devenu U. — *Morum*, mûre; *tofus*, tuf.

O devenu A. — *Domina*, dame; *locusta*, langouste.

5° PERMUTATIONS DE LA VOYELLE *U*.

U avait en latin le son que nous donnons en français à la

voyelle *ou*, ainsi que le prouve fort bien la Méthode latine de Port-Royal, *Traité des lettres*, chap. IV, art. II. U a conservé le son qu'il avait chez les Romains, dans COUPE, de *cupa;* DOUX, de *dulcis;* OUTRE, de *uter;* OUTRE, de *ultra;* COUVER, de *cubare;* COUDE, de *cubitus;* DOUTER, de *dubitare;* JOUG, de *jugum;* LOUP, de *lupus;* OÙ, de *ubi;* BOULE, de *bulla;* GOUTTE, de *gutta;* ROUX, de *rufus;* TOUX, de *tussis;* TOUR, de *turris;* SOUFRE, de *sulphur;* SOURD, de *surdus;* ÉTOUPE, de *stupa*, etc.

Cette voyelle a subi une véritable permutation en passant de la prononciation qu'elle avait dans la langue latine à la prononciation qui lui est propre dans la langue française. Nous devons probablement cette modification du son de l'*u* à l'influence que les Francs ont exercée sur la prononciation de plusieurs lettres latines. L'*u* français n'existe pas en italien, en espagnol, ni en portugais, langues néo-latines, non plus qu'en gallois, en écossais et en irlandais, langues néo-celtiques[1]; tandis qu'on le retrouve en allemand, en hollandais, en danois et en suédois, langues néo-germaniques.

U latin (*ou*) devenu U français. — *Adulter*, adultère; *cupidus*, cupide; *crudus*, cru; *crudelis*, cruel; *durus*, dur; *fugere*, fuir; *figura*, figure; *judicare*, juger; *jurare*, jurer; *justus*, juste; *luna*, lune; *legumen*, légume; *maturus*, mûr; *mensura*, mesure; *nubes*, nue; *nudus*, nu; *pluma*, plume; *prudens*, *prudentem*, prudent; *pudor*, pudeur; *purus*, pur; *rudis*, rude; *securus*, sûr; *utilis*, utile; *voluptas*, volupté; *virtus*, vertu.

U devenu O ou AU prononcé O. — *Columna*, colonne; *columba*, colombe; *calumnia*, calomnie; *cumulare*, combler;

[1] Le breton est la seule langue néo-celtique dans laquelle on trouve le son de notre *u;* mais il est probable que les Bretons doivent cette voyelle à l'influence considérable que le français a exercée sur leur idiome.

fulvus, fauve; *frumentum*, froment; *fluctus*, flot; *fecundus*, fécond; *fundere*, fondre; *grundire*, gronder; *gummi*, gomme; *juncus*, jonc; *pumex*, *pumicem*, ponce; *rumpere*, rompre; *truncus*, tronc; *umbra*, ombre; *unguis*, ongle; *ulnus*, aulne ou aune, arbre; *nuptiæ*, noces; *verecundia*, vergogne; *vultur*, vautour; *viburnum*, viorne, etc. On remarquera que c'est principalement devant *m* et *n* que s'effectue le changement de *u* en *o*.

U devenu OI. — *Culcita*, coite; *cuneus*, coin; *crux*, croix; *jungere*, joindre; *mucidus*, moisi; *nux*, noix; *pungere*, poindre; *pugnus*, poing; *punctum*, point; *ungere*, oindre.

U devenu EU ou E muet. — *Butyrum*, beurre; *colubra*, couleuvre; *fluvius*, fleuve; *gula*, gueule; *juniperus*, genièvre; *juvenis*, jeune; *succurrere*, secourir; *stipula*, esteuble, éteule.

U devenu UI. — *Buxum*, buis; *cuprum*, cuivre; *fructus*, fruit; *junius*, juin; *lucere*, luire; *puteus*, puits; *trutta*, truite.

U devenu A. — *Truncare*, trancher; *amurca*, marc.

U devenu É. — *Junix*, *junicem*, génisse.

IV. — PERMUTATIONS DES DIPHTHONGUES.

Pour compléter ce que j'ai dit sur les permutations des voyelles, je dois faire connaître les changements qu'ont subis les diphthongues, celles-ci n'étant, comme je l'ai précédemment établi, que la réunion de deux voyelles prononcées par une seule émission de voix.

1° PERMUTATIONS DE LA DIPHTHONGUE Æ.

Æ devenu É ou AI prononcé É. — *Æqualis*, égal; *ædificium*, édifice; *Ægyptus*, Égypte; *Græcus*, Grec; *læsus*, lésé; *præparare*, préparer; *præsagium*, présage; *sævire*, sévir; *æstas*, été; *æmulus*, émule; *æramen;* airain.

Æ devenu OI. — *Præda*, proie.

Æ devenu EI. — *Balæna*, baleine.

Æ devenu IE. — *Lætitia*, liesse.

Æ devenu I. — *Cæpula*, ciboule.

Æ devenu O. — *Camæmelon*, camomille.

2° PERMUTATIONS DE LA DIPHTHONGUE *AU*[1].

AU devenu O. — *Claudere*, clore; *causa*, chose; *ausus*, osé; *aurum*, or; *claudicare*, clocher; *maurus*, more; *thesaurus*, trésor; *auri pigmentum*, orpiment.

AU devenu OU. — *Laudare*, louer; *aut*, ou; *audire*, ouïr; *gaudere*, jouir.

AU devenu OI. — *Adbaubare*, aboyer; *gaudium*, joie.

AU devenu EU. — *Cauda*, queue; *paucum*, peu.

AU devenu A. — *Arausio*, Orange, ville; *aurichalcum* archal.

AU devenu E. — *Auscultare*, écouter.

3° PERMUTATIONS DE LA DIPHTHONGUE *Œ*.

Œ devenu É ou EI prononcé É. — *Cœna*, cène; *pœna*, peine; *pœnitentia*, pénitence; *œconomia*, économie.

Œ devenu IE. — *Cœlum*, ciel.

Œ devenu I. — *Cœmeterium*, cimetière.

4° PERMUTATIONS DE LA DIPHTHONGUE *UI*.

UI devenu I. — *Quintus*, cinq.

UI devenu OI. — *Quietus*, coi.

Pour achever tout ce qui concerne la permutation des voyelles, je dois avertir que certaines voyelles sont quel-

[1] Voyez ce que j'ai dit ci-dessus touchant la prononciation de cette diphthongue dans la langue latine, p. 60 et 61.

quefois remplacées par des consonnes; mais le lecteur saisira bien plus aisément ce que j'ai à lui dire à cet égard, après que je lui aurai exposé la théorie de la formation des consonnes; je crois donc devoir le renvoyer aux considérations présentées ci-après, § 2, IV.

§ 2. — CONSONNES.

I. — DU MODE DE FORMATION DES CONSONNES, ET DE LEUR CLASSIFICATION.

Les consonnes sont le résultat des diverses modifications apportées au son de la voix simple par l'action de certaines parties de la bouche ou du nez qui lui livrent passage. Cette action se produisant de trois manières différentes, il en résulte trois genres de consonnes, les *explosives*, les *aspirées* et les *refluantes*. Chacun de ces genres peut être subdivisé en espèces, d'après les organes qui servent à la formation des consonnes comprises dans chacune des espèces. En ne tenant compte, pour la simplicité de la dénomination, que du principal organe employé à la prononciation de chaque consonne, je subdiviserai les trois genres en *labiales*, *dentales*, *palatales*, *gutturales*, *linguales* et *nasales*.

A. J'appelle *explosives* les consonnes pour la formation desquelles certains organes, en se rapprochant, s'opposent un instant à l'émission de la voix, puis, s'écartant tout à coup, livrent à l'air un libre passage par lequel les ondes sonores s'échappent avec vivacité et déterminent au dehors une sorte d'explosion. Pour le P et le B, l'explosion s'effectue par l'écartement subit des lèvres qui s'entr'ouvrent après s'être pressées l'une contre l'autre; ces consonnes seront appelées *explosives labiales*. Pour le T et le D, l'explosion

se produit par la retraite subite du bout de la langue qui, après avoir intercepté le passage de l'air sonore, lui ouvre une issue entre les deux rangs des dents incisives; ces consonnes seront nommées *explosives dentales.* Pour le C et le G durs, que l'on entend dans *canon, galon,* l'explosion est due à l'abaissement subit de la partie postérieure de la langue qui s'était appliquée au fond de la voûte du palais, de manière à fermer l'entrée du conduit oral par lequel se fait l'émission de la voix; ces consonnes seront désignées sous le nom d'*explosives palatales.*

B. J'appelle *aspirées* les consonnes pour la formation desquelles l'air chassé des poumons avec plus ou moins d'énergie est forcé de s'échapper avec une certaine vitesse par une étroite issue, et fait entendre des bruits divers selon les organes qui lui livrent passage[1]. Si l'issue est formée par les lèvres, on entend un bruit semblable à celui que produit un souffle assez fort, et les consonnes prononcées sont les *aspirées labiales* F, V. Si l'issue est formée par un léger écartement des deux rangs des dents incisives, on entend une sorte de sifflement qui constitue les *aspirées dentales* S, Z. Si l'issue est formée par la partie postérieure de la langue rapprochée du fond de la voûte du palais, on entend une espèce de chuchotement qui a fait donner par certains grammairiens le nom de *chuintantes* aux consonnes ainsi produites; ce sont les *aspirées palatales* CH, J. Enfin l'issue peut être formée par la base de la langue qui se renfle et se rap-

[1] Le lecteur peut juger, par cette définition, que je donne au terme d'*aspirée* un sens plus général que ne le font communément les grammairiens; je suis autorisé à le faire, non-seulement par le droit que la logique accorde à tout terme nettement défini, mais encore par l'étymologie du mot, dérivé du latin *aspirare,* souffler.

proche du bord supérieur de l'entrée du pharynx; dans ce cas, le bruit que l'on entend est assez semblable à un râlement très-faible : c'est le son de l'*aspirée gutturale* H dans les mots anglais *horse*, cheval; *hope*, espérance; *hunting*, chasse[1].

C. J'appelle *refluantes* les consonnes pour la formation desquelles l'air sonore, empêché de suivre directement son cours par l'obstacle que l'un des organes lui présente sur un point de son passage, est forcé de refluer vers un autre point, et de s'échapper par une issue qu'il trouve ouverte dans cette nouvelle direction. Si l'air est reflué vers une des parties de

[1] Ce râlement est beaucoup plus prononcé dans les langues qui ont des *aspirées gutturales* fortes, telles que le *ch* des Allemands, le *jota* des Espagnols, le *kha* des Arabes, le *cheth* et l'*aïn* des Hébreux.

Le *h* que nous appelons aspiré n'est plus dans notre langue une véritable consonne, car cette lettre n'a pas de son qui lui soit propre. Dans *halle*, *hotte*, le son initial est une voyelle, *a*, *o*, et non point une articulation qui soit en rien analogue à la première lettre de *salle*, *sotte*. Ce *h* ne sert plus aujourd'hui qu'à empêcher la liaison de la consonne qui la précède avec la voyelle qui la suit, ou bien, dans certains cas, l'élision de la voyelle du mot précédent. *Prudent héros*, *gros haricots*, *la haine*, *ta hanche*, *sa hache*, sont prononcés comme s'ils étaient écrits *prudan éros*, *gro aricots*, *la aine*, *ta anche*, *sa ache*. Mais il n'en était point ainsi autrefois; notre *h* aspiré initial avait bien véritablement un son particulier, qui était le même que celui du *h* aspiré des Anglais. C'est ce que l'on peut conclure des divers témoignages de nos grammairiens du XVIe siècle, et c'est ce que nous dit très-positivement Palsgrave, le plus ancien d'entre eux, qui écrivait à Londres en 1530 :

« This letter *h*, where he is written in frenche wordes, hath somtyme suche a sounde as we use to gyve hym in these wordes in our tong : *have*, *hatred*, *hens*, *hart*, *hurt*, *hobby*, and suche lyke, and than he hath his aspiration : and somtyme he is written in frenche wordes and hath no sounde at all, no more than he hath with us in these wordes : *honest*, *honour*, *habundaunce*, *habitacion*, and suche lyke, in whiche *h* is written and nat sounded with us. » (*Les-clarcissement de la langue francoyse*, édit. Génin, p. 17.)

C'est parce que le *h* aspiré initial fut autrefois une consonne prononcée qu'il joue encore aujourd'hui, à certains égards, le rôle d'une consonne relativement à la lettre qui le suit et à celle qui le précède.

la langue, les consonnes produites sont les *refluantes linguales* R, L et L mouillé, prononcé dans *baril*, *fille*, *béquille*[1]. Si l'air reflue dans l'intérieur des fosses nasales et qu'il sorte par le nez, les consonnes obtenues sont les *refluantes nasales*, M, N et GN mouillé, prononcé dans *vigne*, *campagne*. Les consonnes *refluantes* diffèrent des *explosives* et des *aspirées* en ce que, dans la formation des consonnes de ces deux dernières classes, l'air suit directement son cours jusques à son issue, tandis que dans la formation des *refluantes* l'air est contraint, pour trouver un passage libre, de prendre une direction tout autre que sa direction primitive.

Les consonnes peuvent encore être subdivisées d'après certaines qualités de son perceptibles à l'oreille. Ces qualités doivent faire distinguer les consonnes en *fortes*, qui sont P, T, C, F, S, CH; en *faibles*, B, D, G, V, Z, J; en *dures*, R, M; en *douces*, L, N; en *mouillées*, L mouillé, comme dans *babil*, et G N mouillé, comme dans *vigne*[2].

[1] Notre *l* mouillé répond exactement pour le son au *gl* des Italiens et au *ll* des Espagnols. Chez nous, cette consonne tend à disparaître de jour en jour; beaucoup de Français, et notamment beaucoup de Parisiens, n'en connaissent plus l'usage; ils prononcent *baril*, *babil*, *fille*, *bouillon*, comme *bari-ie*, *babi-ie*, *fi-ie*, *bou-ion*. Vers le milieu du siècle dernier, Du Marsais, dans l'article *Consonne* de l'Encyclopédie, remarquait cette prononciation vicieuse comme étant particulière au peuple de Paris. Elle s'est fort généralisée et fort étendue depuis cette époque, et certains lexicographes n'ont pas craint de l'autoriser dans leurs dictionnaires. *L* mouillé est une consonne fort douce et fort agréable à l'oreille; il serait à regretter qu'elle disparût de notre langue. La nuance qui distingue ce son est si délicate, que les personnes qui ne sont point habituées à le prononcer dès l'enfance, ou bien ne le perçoivent pas et n'entendent que deux voyelles consécutives, comme dans *bari-ie*, *babi-ie*, *fi-ie*, *bou-ion*, ou bien ils perçoivent le son du *l* ordinaire et entendent *barile*, *babile*, *filie*, *boulion*. (Voir le mécanisme de la formation du *l* mouillé, p. 78.)

[2] J'ai cru devoir conserver à ces deux consonnes la désignation de *mouillées*, bien que cette désignation ne soit nullement relative au son; mais elle a l'avan-

Ces notions générales sur le mode de production et sur les qualités des sons propres aux consonnes seront bientôt développées et complétées par des considérations spéciales que je présenterai sur le mécanisme de la formation de chacune de ces lettres; mais je dois auparavant offrir au lecteur le tableau de la classification que je viens de lui exposer, afin de lui en faciliter l'intelligence dans son ensemble.

TABLEAU DE LA CLASSIFICATION DES CONSONNES.

CONSONNES				
	EXPLOSIVES		ASPIRÉES	
	Fortes.	Faibles.	Fortes.	Faibles.
1° *Labiales*.....	P. Pain.	B. Bain.	F. Faim.	V. Vain.
2° *Dentales*.....	T. Tonne.	D. Donne.	S. Saône.	Z. Zone.
3° *Palatales*.....	C. Calons.	G. Galon.	CH. Châlons.	J. Jalon.
4° *Gutturale*.....	.....	.....	H *anglais*. HORSE.	
REFLUANTES				
	Dures.	Douces.	Mouillées.	
5° *Linguales*.....	R. MARC.	L. MAL.	L *mouillé*. MAIL.	
6° *Nasales*.....	M. ROME.	N. RHÔNE.	GN *mouillé*. ROGNE.	

tage d'être généralement entendue et adoptée; il serait d'ailleurs assez difficile de la remplacer convenablement. Je pense que ces sons ont été appelés *mouillés* en vertu de cette sorte de métonymie par laquelle on prend une circonstance qui accompagne un fait pour le fait lui-même. C'est ainsi qu'on emploie *respirer* pour signifier *vivre*, et *expirer* pour signifier *mourir*. Il est à remarquer que, pour la prononciation des deux consonnes *mouillées*, le milieu de la langue s'élevant au point de s'appliquer au palais (voir p. 78), ce mouvement détermine dans la glande salivaire sublinguale un certain tiraillement qui provoque la sécrétion de la salive; de telle sorte qu'une bouche sèche ne tarde pas à être *mouillée* et même inondée, si l'on prononce de suite plusieurs consonnes *mouillées*.

Ainsi qu'on peut le voir par ce tableau, le nombre des consonnes est de dix-huit dans notre langue. Ne sont point compris dans ce nombre le *h*, qui n'est plus une consonne, le *k*, le *q* ni le *x*. Le son du *k* et du *q* est représenté par le *c;* le *x* est une lettre double qui a tantôt la valeur de *cs* et tantôt celle de *gs*.

Dans l'exposition du mécanisme de la formation des consonnes que je vais essayer de présenter, je prendrai constamment pour base la division par organes, comme étant celle qui jettera le plus de jour sur les lois de permutation de ces lettres.

1° FORMATION DES LABIALES.

Pour produire l'*explosive labiale forte* P, l'air chassé des poumons avec une certaine énergie et une certaine abondance tend à s'échapper par l'ouverture de la bouche; les lèvres fermées et pressées l'une contre l'autre avec quelque force s'opposent un instant à son passage; mais presque aussitôt elles s'entr'ouvrent, et l'air comprimé fait au dehors une assez vive explosion. Pour la formation de l'*explosion labiale faible* B, la disposition des organes reste la même; mais l'air est chassé des poumons avec moins d'énergie et en moindre quantité; les lèvres se pressent avec moins de force, et la compression de l'air étant moindre, il fait au dehors une explosion moins vive. Il est à remarquer, en outre, que cette explosion est précédée d'un léger murmure partant du larynx, produit par les lèvres de la glotte qui se resserrent pour ne laisser passer qu'une partie de l'air expulsé des poumons. Un murmure analogue précède la formation des deux autres explosives faibles D et G.

Pour l'*aspirée labiale forte* F, la lèvre inférieure se retire sous les dents incisives supérieures qu'elle presse avec quelque force, et ne laisse qu'une très-petite ouverture des deux côtés

de la bouche vers les dents canines; l'air, chassé des poumons avec une certaine énergie, s'échappe avec vitesse par ces deux issues, en produisant une sorte de souffle assez fort, dont le bruit est tout à fait semblable à celui que fait entendre un chat qu'on irrite. Pour l'*aspirée labiale faible* V, la disposition des organes reste la même, mais la lèvre inférieure presse les incisives supérieures avec moins de force; l'ouverture laissée de chaque côté de la bouche est moins étroite, l'air, chassé avec moins d'énergie, s'échappe avec moins de vitesse et produit un souffle dont le bruit est plus faible.

2° FORMATION DES DENTALES.

Pour la formation de l'*explosive dentale forte* T, les deux mâchoires s'écartent un peu l'une de l'autre, de façon à laisser entre les dents une ouverture longitudinale que vient fermer la langue en s'appuyant avec assez de force contre le bord des incisives supérieures. L'air chassé des poumons avec une certaine énergie fait effort pour s'ouvrir une issue, et la langue, se retirant tout à coup, lui laisse un libre passage par lequel il s'échappe au dehors en faisant entendre une assez vive explosion. Pour l'*explosive dentale faible* D, la disposition des organes reste la même, mais la langue s'appuie avec moins de force contre les dents supérieures, l'air, chassé avec moins d'énergie, fait un effort moindre pour se frayer une issue, et il s'échappe avec une explosion moins vive.

Pour l'*aspirée dentale forte* S, les dents s'écartent un peu moins que pour les *explosives dentales*, de façon que l'ouverture longitudinale qu'elles laissent entre elles est plus rétrécie, le bout de la langue s'appuie avec quelque force contre les incisives inférieures, et sa partie moyenne s'élève vers le palais de manière à ne laisser entre elle et lui qu'un étroit

passage. L'air, chassé des poumons avec une certaine abondance et une certaine énergie, s'échappe avec vitesse par ce passage ainsi que par celui qu'il trouve libre entre les dents incisives, et il fait entendre en sortant une sorte de sifflement assez fort. Pour l'*aspirée dentale faible* Z, le bout de la langue s'appuie avec moins de force contre les incisives inférieures, sa partie moyenne s'élève un peu moins; le passage laissé libre entre elle et le palais est ainsi moins étroit; l'air, chassé des poumons avec moins d'abondance et d'énergie, s'échappe avec moins de vitesse, et produit un sifflement plus faible.

3° FORMATION DES PALATALES.

Pour prononcer l'*explosive palatale forte* C, qui sonne dans *canon*, la partie postérieure de la langue s'élève de façon à s'appliquer avec quelque force contre le fond de la voûte du palais; elle intercepte ainsi tout passage à l'air; celui-ci, chassé des poumons avec une certaine énergie, fait effort pour s'ouvrir une issue, et la langue, s'abaissant tout à coup, lui livre un libre passage par lequel il s'échappe en faisant entendre une assez vive explosion. Pour l'*explosive palatale faible* G, qui sonne dans *galon*, la disposition des organes reste la même, mais la langue s'applique avec moins de force contre le fond du palais, l'air, chassé avec moins d'énergie, fait un effort moindre pour se frayer une issue, et il s'échappe avec une explosion moins vive.

Pour l'*aspirée palatale forte* CH, la partie postérieure de la langue s'élève vers le fond de la voûte du palais, mais un peu moins que pour les *explosives palatales*, et de façon à laisser entre elle et le palais un étroit passage. L'air, chassé des poumons avec une certaine abondance et une certaine énergie, s'échappe par ce passage en faisant entendre une

sorte de chuchotement dont le bruit est assez fort. Pour l'*aspirée palatale faible* J, la partie postérieure de la langue s'élève un peu moins, de façon à laisser entre elle et le palais un passage moins étroit; l'air, chassé des poumons en moindre quantité et avec moins d'énergie, s'échappe avec moins de vitesse, et produit un chuchotement plus faible.

4° FORMATION DE LA GUTTURALE.

Pour produire l'*aspirée gutturale* H prononcée dans l'anglais *horse*, la base de la langue se renfle de façon à se rapprocher du voile du palais à l'entrée du pharynx et elle ne laisse de libre qu'un étroit passage. L'air, affluant des poumons avec une certaine force, s'échappe par cette issue en faisant entendre un bruit assez analogue à celui d'un râlement extrêmement faible.

5° FORMATION DES LINGUALES.

Pour la production de la *refluante linguale forte* R, le bout de la langue se rapproche du palais, sans cependant le toucher, et de façon à laisser entre les deux un petit intervalle au-dessus des dents incisives. L air, chassé des poumons avec une certaine abondance et une certaine énergie, vient frapper la partie moyenne de la langue, qui le fait refluer vers le centre du palais, d'où il reflue de nouveau vers le bout de la langue, et s'échappe par l'issue qu'elle laisse libre au-dessus de l'arcade dentaire. Le bruit que fait entendre l'air par suite de cette évolution est tout à fait semblable à un petit roulement. Il est à remarquer que dans la production de cette consonne la langue étant refoulée coup sur coup par l'affluence de l'air qu'elle refoule à son tour, elle se trouve agitée par un mouvement de *va-et-vient* dont résulte

une sorte de trémoussement extrêmement rapide. Pour la *refluante linguale douce* L, le bout de la langue s'élève, s'élargit et s'applique contre le palais au-dessus des incisives, tandis que ses bords latéraux garnissent les côtés de l'arcade dentaire. Il ne reste alors pour le passage de la voix que deux petites ouvertures dans la partie postérieure de la bouche vers les dernières molaires. L'air expulsé par les poumons, ne pouvant trouver d'issue en avant, est forcé de refluer vers ces deux ouvertures, d'où il s'échappe par deux minces filets. Pour la *refluante linguale mouillée* L, prononcée dans *babil*, ce n'est point le bout, mais le milieu de la langue qui s'applique au palais, tandis que sa pointe s'abaisse derrière les dents incisives supérieures. A cette différence près, le reste de la fonction et du jeu des organes est le même que pour la formation de la *linguale douce* L. On doit seulement observer que l'air est chassé des poumons avec moins d'énergie pour la *linguale mouillée* que pour la *linguale douce;* celle-ci, à son tour, exige une émission d'air moins intense que la *linguale dure.*

6° FORMATION DES NASALES.

Pour produire la *refluante nasale dure* M, les lèvres sont fermées et pressées l'une contre l'autre comme pour prononcer une des labiales P ou B; les dents sont un peu écartées, l'air est chassé des poumons avec une certaine énergie, et, ne pouvant trouver d'issue en avant à cause de l'occlusion de la bouche, il est contraint de refluer dans le pharynx, où le voile du palais s'abaisse et lui livre l'entrée des fosses nasales; il entre dans ce conduit, et vient ressortir par les narines. Le mode de formation de cette consonne a fait dire à l'abbé Dangeau que le *m* n'est autre chose qu'un *b*

passé par le nez[1]. Pour la *refluante nasale douce* N, le bout de la langue s'applique derrière les alvéoles des dents incisives supérieures, tandis que ses bords latéraux garnissent les deux côtés de l'arcade dentaire. L'air expulsé des poumons, ne pouvant trouver d'issue en avant, est contraint de refluer vers l'arrière-bouche, de passer par les fosses nasales que lui ouvre le voile du palais, et il vient enfin ressortir par les narines. L'abbé Dangeau a dit que le *n* est un *d* sorti par le nez[2]. Pour la *refluante nasale mouillée* GN, prononcée dans *vigne*, ce n'est point le bout, mais le milieu de la langue qui ferme le passage à l'air en s'appliquant contre la voûte du palais, tandis que sa pointe s'abaisse derrière les dents incisives supérieures. A cette différence près, le reste du jeu des organes est le même que pour la formation de la *refluante nasale douce*. On doit seulement observer que l'air est chassé des poumons avec moins d'énergie pour la *nasale mouillée* que pour la *nasale douce;* celle-ci, à son tour, exige une émission d'air moins intense que la *nasale dure*.

II. — LOIS GÉNÉRALES ET CAUSES DÉTERMINANTES DE LA PERMUTATION DES CONSONNES.

Les permutations les plus fréquentes parmi les consonnes sont celles qui ont lieu entre consonnes du même organe. La raison en est facile à saisir: pour passer de l'une à l'autre de ces consonnes, l'organe n'a qu'à modifier un peu sa disposition ou son action, et à recevoir avec plus ou moins d'affluence l'air chassé de l'intérieur des poumons. P deviendra donc aisément B, F, ou V; T deviendra D, S ou Z; et ainsi des autres.

[1] *Opuscules sur la langue française par divers académiciens*, p. 54.
[2] *Ibidem.*

Je ne prétends pas qu'une consonne ne puisse se changer en une autre consonne d'un organe différent, mais ce cas est beaucoup plus rare que le précédent, et encore peut-on assez souvent le faire rentrer, de quelque manière, dans la règle que je viens d'établir. En effet, un organe ne peut à lui seul suffire à la prononciation d'une consonne; il faut, pour la produire, le concours de deux ou trois organes, et j'aurais dû logiquement désigner chaque consonne par une dénomination qui eût rappelé tous les organes concourant à sa formation; ainsi le *n* aurait été appelé une *refluante lingo-dento-nasale douce*. Mais ces désignations auraient eu le grave inconvénient d'être beaucoup trop longues. C'est ce qui m'a déterminé à ne faire entrer dans la dénomination de chaque consonne que le nom de l'organe principal mis en jeu pour la prononcer. Je prie le lecteur de ne point perdre de vue cette remarque, qui explique comment une consonne se trouvant dans une classe désignée par le nom d'un organe peut fort bien être permutée en une autre consonne appartenant à une classe désignée par le nom d'un organe différent; car il est très-possible que l'un des organes qui n'est mis en jeu que subsidiairement pour la formation de la première de ces consonnes doive avoir le principal rôle dans la formation de la seconde. De là résulte une cause toute naturelle de permutation entre ces deux lettres. Ainsi L, qui est une linguale, se change quelquefois en N, qui est une nasale, parce que le jeu de la langue est également indispensable pour la prononciation de l'une et de l'autre.

D'autres fois, les permutations entre deux consonnes de différents organes semblent plutôt être dues à certaine analogie qui existe à quelques égards entre les sons des deux consonnes. Ainsi *c* dur prononcé dans *canon* se change parfois

en *t*. Cette transformation paraît tenir à ce que l'oreille perçoit un son sec, fort et un peu dur lorsqu'on entend prononcer la palatale *c;* mais il arrive que, lorsqu'on veut reproduire ce son, on se laisse aller, par mégarde, à charger de cet office des organes que l'on sait, par expérience, propres à former des sons ayant des qualités semblables à celles que je viens de signaler. Le bout de la langue et les dents, remplissant alors les fonctions qui conviennent au palais et à la partie postérieure de la langue, produisent l'*explosive dentale forte* au lieu de l'*explosive palatale forte*[1].

Parmi les consonnes du même organe, les *explosives* se changeront en général plus facilement en *aspirées* que les *aspirées* ne se changeront en *explosives*, attendu que la paresse naturelle de l'organe le porte à préférer les lettres qui exigent de sa part le moins d'énergie dans l'action; et l'on peut juger par l'exposé du mécanisme de la formation des consonnes que l'action organique est toujours moins considérable pour la prononciation d'une *aspirée* que pour celle d'une *explosive*.

Par une semblable raison, si deux consonnes du même

[1] Les cas de permutation entre consonnes de différents organes sont heureusement très-rares, sans quoi de pareilles métamorphoses compliqueraient singulièrement les questions de linguistique; car une consonne quelconque peut à peu près, de la sorte, en venir à être remplacée par une autre consonne quelconque. Il est vrai que ces permutations s'opèrent d'abord, en général, entre consonnes du même degré, c'est-à-dire entre une forte et une forte, entre une faible et une faible, etc. Toutefois, après que le changement a eu lieu entre consonnes du même degré, mais d'organe différent (soit *t* devenu *k*), rien ne peut empêcher que la consonne substituée (*k*) ne se change en toute autre consonne du même organe qu'elle. *T* est devenu *k*, et *k* deviendra *g* ou *ch*.

Je ne donnerai pour le moment que deux exemples de ces transformations remarquables. On sait que, dans toutes les langues qui composent la famille indo-européenne, le système de numération est le même et que chaque nombre est représenté, dans ces différentes langues, par des mots qui offrent entre eux certaines variétés de forme, mais qui ont incontestablement une

organe exigent, à deux degrés différents, l'énergie de la force expulsive employée par les poumons pour chasser l'air dans le conduit vocal, on sera naturellement porté à préférer celle des deux lettres qui exige à un moindre degré l'emploi de cette force. Ainsi la *forte* se changera facilement en *faible*, la *dure* en *douce*, la *douce* en *mouillée;* tandis que les changements contraires seront plus difficiles et plus rares.

Il suit de cette dernière observation que, parmi les con-

origine commune. Le tableau suivant présentera les formes du nombre *quatre* et du nombre *cinq* dans les principaux idiomes de cette famille, et constatera la diversité des consonnes que l'on remarque dans toutes ces formes.

QUATRE.

	LABIALES.	DENTALES.	PALATALES.
FORTES...	*Gallois.* Pedwar. *Breton.* Peder.	*Sanscrit.* CaTur. *Grec.* TéΣΣαρα. *Attique.* TéTTαρα. *Latin.* QuaTuor. *Russe.* CzeTyre.	*Sanscrit.* Catur. *Latin.* Quatuor. *Russe.* Czetyre. *Écossais.* Ceithir. *Irlandais.* Ceathair.
FAIBLES...	.....	*Gallois.* PeDwar. *Breton.* PeDer. *Gothique.* FiDur.	*Islandais.* FiuGur.
ASPIRÉES..	*Gothique.* Fidur. *Anglo-saxon.* Feother. *Tudesque.* Fiari. *Islandais.* Fiugur. *Allemand.* Vier.	*Anglo-saxon.* FeoTHer. *Écossais.* CeiTHir. *Irlandais.* CeaTHair.	

CINQ.

	LABIALES.	DENTALES.	PALATALES.
FORTES...	*Sanscrit.* Penkan. *Grec.* Πέντε. *Éolien.* ΠέμΠε. *Russe.* Piat'. *Gallois.* PumP. *Breton.* PemP.	*Grec.* πένΤε. *Russe.* PiaT'.	*Sanscrit.* PenCan. *Latin.* QuinQue. *Écossais.* Cuig. *Irlandais.* Cúig.
FAIBLES...	.....	.....	*Ecossais.* CuiG. *Irlandais.* CúiG.
ASPIRÉES..	*Gothique.* FimF. *Anglo-saxon.* FiF. *Tudesque.* FiVi. *Islandais.* Fimm. *Allemand.* FünF.	*Fr.* Cinq (prononcez *Sinq*). *Ital.* Cinque (*TCHinquoué*). *Esp.* Cinco (*c* espagnol).	

sonnes d'un même organe, les permutations ont lieu généralement entre une de ces consonnes, et telle autre de celles qui la suivent, et non de celles qui la précèdent dans l'ordre de classification offert par le tableau que j'ai présenté p. 73.

Outre les causes de permutations des consonnes que l'on doit attribuer, ainsi que je l'ai dit, à l'ignorance, à l'insouciance du peuple et à la libre action de ses instincts, il en est d'autres qui sont d'une importance réelle bien que secondaire. Ainsi, certaines de ces permutations sont dues à la position de la consonne relativement à telle autre consonne; position qui dans un dérivé se trouve souvent tout autre que dans le primitif par le seul fait de la syncope [1]. Quelques autres permutations de consonnes doivent être attribuées aux habitudes de prononciation, aux préférences instinctives d'euphonie particulières aux Gaulois et aux Francs qui adoptèrent la langue latine [2].

Avant de passer à l'exposition des permutations de consonnes que les primitifs latins ont éprouvées dans leur transformation en mots de la langue d'oïl, je vais donner un certain nombre d'exemples de changements du même genre que le peuple fait subir à nos mots français. Le lecteur pourra se convaincre par ces exemples que dans notre langue, livrée aux instincts populaires, les permutations des consonnes s'accomplissent le plus généralement d'après les lois que j'ai précédemment établies.

A Paris et dans ses environs, le peuple dit :

Selon les Omnibus du langage : CHAT ANGOLA, pour *chat an-*

[1] Le *t*, par exemple, s'allie plus facilement au *r* qu'au *l*; c'est la raison qui a déterminé la permutation de cette dernière lettre dans *titre*, *chapitre*, *apôtre*, formés par syncope de *titulus*, *capitulus*, *apostolus*.

[2] Voyez ci-après, p. 89, 90, 100, 101, 109, 112 et 113.

gora; FIÈVRE CÉLÉBRALE, pour *fièvre cérébrale;* COLIDOR, pour *corridor;* ESQUILANCIE, pour *esquinancie;* ALLER À LA BONNE FLANQUETTE, pour *à la bonne franquette;* PANTOMINE, pour *pantomime;* CRÉZANE, pour *crassane;* VACARNE, pour *vacarme;* VIRGOUREUSE, pour *virgouleuse;* CANEÇON, pour *caleçon;* MARIGOULE, pour *barigoule;*

Selon Boinvilliers, Ire partie, article *Barbarisme :* SERSIFIS, pour *salsifis;* COLOPHALE, pour *colophane;* CONSONE, pour *console;* GALBANON, pour *cabanon ;* LIBAMBELLE, pour *ribambelle;* MARGOTTE, pour *marcotte;* PALMESAN, pour *parmesan;* SOUGUENILLE pour *souquenille;* TRÉMONTADE, pour *tramontane:* VIDECHOURA, pour *vitchoura;* VILLEVOUSTE, pour *virevolte;* VIORME, pour *viorne*, arbrisseau;

Selon le même auteur, IIe partie, *Prononciation :* AJETER, pour *acheter*[1]; AJEVER, pour *achever;* ANEGDOTE, pour *anecdote;* ANSIENNE, pour *antienne;* GANIF, pour *canif;* JEVAL, pour *cheval;* DOUJE ou DOUGE, pour *douche;* ENVERJURE, pour *envergure;* PIDANCE, pour *pitance;* REVANJE, pour *revanche;*

Selon M. Roze : NENTILLE, pour *lentille*[2]; FRANCHIPANE, pour *frangipane;* CRAPU, pour *trapu;*

Selon le Dictionnaire du bas langage : BAVALOISE, pour *bavaroise;* FALBANA, pour *falbala;* CALONNIER, pour *canonnier;* CUFIDON, pour *Cupidon;* ÉCHIGNER, pour *échiner;* PEGNE, pour *pène;*

Selon le Dictionnaire critique du langage vicieux : AVALANJE, pour *avalanche;* HUSTUBERLU, pour *hurluberlu;* MARCHE, pour *marge;*

[1] Vaugelas, qui signalait déjà le barbarisme *ajeter* au XVIIe siècle, dans sa 271e remarque, avertissait en même temps qu'elle était particulière aux habitants de Paris.

[2] *Nentille* est un barbarisme qui existait déjà du temps de Ménage. Cet auteur le cite comme un mot corrompu fort usité parmi les Parisiens. (*Dict. étymologique*, art. *Nentilles.*)

Selon Legoarant : BEGASSE, pour *bécasse;* GÉRANION, pour *géranium;* CROCODILLE (*ll* mouillées), pour *crocodile;* VAGISTAS, pour *vasistas.*

Le latin nous présente des permutations de consonnes tout à fait semblables, ainsi qu'on en trouvera la preuve dans la Méthode latine de Port-Royal, *Traité des lettres*, du chapitre VII au chapitre XIII. Dans les premiers temps qui suivirent l'invasion germanique, un beaucoup plus grand nombre de mots latins furent défigurés par des permutations de consonnes; on peut s'en convaincre en parcourant les chartes et les diplômes de cette époque, recueillis par M. Pardessus et imprimés dans *Diplomata et chartæ ad res francicas spectantia.* On peut encore consulter utilement à cet égard le Glossaire de basse latinité de du Cange et le supplément de Carpentier.

III. — PERMUTATIONS DES CONSONNES.

Je dois répéter ici pour les consonnes la remarque faite précédemment pour les voyelles. Bien que les permutations des consonnes soient nombreuses dans les mots qui nous ont été fournis par le latin, on doit cependant reconnaître que la plupart de ces mots ont conservé dans notre langue les consonnes qu'ils avaient dans la langue dont ils dérivent. Le lecteur en trouvera la preuve à chaque page d'un dictionnaire étymologique de la langue française.

En exposant les diverses permutations qu'a éprouvées chaque consonne, je suivrai la marche que j'ai adoptée pour les voyelles, c'est-à-dire que je présenterai d'abord les permutations qui sont les plus fréquentes, et que je passerai par degrés à celles qui se rencontrent plus rarement.

1° PERMUTATIONS DES CONSONNES LABIALES *P, B, F, V.*

Voir, p. 74, le mécanisme au moyen duquel s'opère le passage d'une labiale à une autre labiale.

Permutations de la labiale P.

P devenu V. — *Aprilis*, avril; *capillus*, cheveu; *capra*, chèvre; *coopertus*, couvert; *cupa*, cuve; *cuprum*, cuivre; *episcopus*, évêque; *juniperus*, genièvre; *lepus*, *leporem*, lièvre; *lupa*, louve; *napus*, navet; *nepos*, neveu; *pauper*, pauvre; *papilio*, *papilionem*, pavillon; *piper*, poivre; *præpositus*, prevôt; *rapa*, rave; *rapere*, ravir; *ripa*, rive; *recipere*, recevoir; *recuperare*, recouvrer; *opera*, œuvre; *sapere*, savoir; *sapor*, saveur; *sapo*, *saponem*, savon; *sinapis*, senevé; *separare*, sevrer.

P devenu B. — *Apotheca*, boutique; *pruina*, bruine; *caper*, *capri*, cabri; *cæpula*, ciboule; *duplex*, double; *præcox* (*malum*) abricot; *stipula*, esteuble; *tympanum*, tambour.

P devenu F. — *Caput*, chef; *mespilum*, nèfle; *præsaga* (*avis*), frésaie, oiseau de mauvais augure appelé en Guyenne *bresaga*.

Permutations de la labiale B.

B devenu V. — *Cerebellum*, cerveau; *canabis*, chanvre; *caballus*, cheval; *colubra*, couleuvre; *cubare*, couver; *debere*, devoir; *faba*, fève; *febris*, fièvre; *februarius*, février; *fiber*, bièvre, ancien nom du castor; *hibernum* (*tempus*), hiver; *gubernare*, gouverner; *habere*, avoir; *ebur*, ivoire; *ebrius*, ivre; *intybum*, endive; *labrum*, lèvre; *liber*, livre; *liberare*, livrer; *probare*, prouver; *subinde*, souvent; *taberna*, taverne; *verbena*, verveine, plante; *Verbinum*, Vervins, ville [1].

[1] Dans les siècles de la décadence, le B était déjà fréquemment remplacé

B devenu F. — *Sibilare*, siffler; *sebum*, suif; *tuber*, truffe.

B devenu P. — *Lambere*, laper.

La labiale B peut se changer en nasale M. Pour le mécanisme à l'aide duquel s'effectue ce changement, voir p. 78.

B devenu M. — *Sabbati dies*, samedi; *sorbum*, corme.

Permutations de la labiale F.

F devenu V. — TUDESQUE, *scheffen*, échevin; *haft*, havet, anciennement sorte de crochet. (Voir la Ire partie, chap. III, sect. II, art. *Échevin* et art. *Havet*.)

F devenu B. — *Fiber*, bièvre, ancien nom du castor.

L'aspirée labiale F se convertit dans plusieurs langues en aspirée gutturale H, et *vice versa*. On trouve dans les auteurs latin FORDEUM, pour *hordeum;* FIRCUS, pour *hircus;* HEBRIS, pour *febris*, etc.[1] Ce changement est très-fréquent en espagnol : *fabulari* a donné *hablar; facere*, HAZER; *ferire*, HERIR; *ficus*, HICO; *formosus*, HERMOSO; *ferrum*, HIERRO, etc. En français je ne connais qu'un exemple de ce genre de permutation, c'est l'adverbe HORS, dérivé de *foras*. On disait autrefois *fors*, témoin les belles paroles de François Ier, que chacun

par le V. On trouve, dans les inscriptions et dans les auteurs de cette époque, LIVERTAS pour *libertas*, GUVERNARE pour *gubernare*, HAVEAT pour *habeat*, etc. (Voyez du Cange, lettre V, et Gruter, dans son *Index grammaticus*.) On confondait si souvent ces deux lettres, que Priscien, écrivant au VIe siècle, croit devoir faire une règle pour distinguer certains mots commençant par un B de certains autres mots commençant par un V.

[1] Itaque *harenam* justius quis dixerit, quoniam apud antiquos *fasena* erat, et *hordeum*, quia *fordeum;* et, sicut supra diximus, *hircos*, quoniam *firci* erant, et *hædi* quoniam *fædi*. (Velius Longus, *De orthographia*, dans Putsch, *Grammaticæ latinæ auctores antiqui*, col. 2238.)

Voyez la Méthode latine de Port-Royal, *Traité des lettres*, chap. XII, art. VII.

connaît : *Tout est perdu* FORS *l'honneur*. Toutefois, on trouve déjà *hors* au XIIIe siècle. (Voir livre II, chap. II, sect. I, § 3.)

La transformation du F en H, dans les différentes langues, est généralement due à ce que l'oreille perçoit le bruit du souffle propre aux aspirées lorsqu'on entend prononcer la labiale F; mais, en voulant reproduire ce bruit, on charge, par mégarde, le gosier d'une fonction qui appartient aux lèvres; de la sorte on obtient une aspiration gutturale au lieu d'une aspiration labiale. Les personnes qui *fébusent* font quelque chose d'à peu près contraire : ne pouvant prononcer l'aspirée palatale CH, elles ont recours à l'aspirée labiale F, et disent *fataigne*, *faufer*, *fafer* pour *châtaigne*, *chauffer*, *fâcher*.

Permutations de la labiale V.

Contrairement à une remarque générale faite p. 82, la faible V se change fréquemment en la forte F; mais il faut observer que ce changement n'a presque jamais lieu qu'à la fin des mots; dans ce cas les consonnes fortes deviennent nécessaires pour donner plus d'appui à la voix. C'est pour cela que, dans la prononciation, les dentales et les palatales faibles D et G se changent également en fortes T et C, lorsqu'on doit entendre le son de la consonne à la fin du mot. Ainsi *grand arbre*, *froid écrivain*, *suer sang et eau*, *habiter un bourg*, se prononcent comme *grant arbre*, *froit écrivain*, *suer sanc et eau*, *habiter un bourc*.

V devenu F. — *Activus*, actif; *attentivus*, attentif; *brevis*, bref; *bos*, *bovem*, bœuf; *captivus*, captif; *cervus*, cerf; *furtivus*, furtif; *gravis*, grief; *lascivus*, lascif; *massivus*, massif; *nativus*, natif; *navis*, nef; *nervus*, nerf; *novus*, neuf; *novem*, neuf; *ovum*, œuf; *passivus*, passif; *relativus*, relatif; *salvus*, sauf; *servus*, serf; *vices*, fois; *vivus*, vif. Mais dans le féminin

des adjectifs l'aspirée labiale ne se trouvant plus la dernière lettre du mot, le *v* du primitif reparaît : *active*, *attentive*, *brève*, *grève*, *neuve*, etc.

V devenu G. — Une permutation ou plutôt une substitution fort extraordinaire, bien qu'elle soit assez commune, c'est celle de la labiale V, remplacée par la palatale G dur. Je vais en donner des exemples, après quoi je prouverai que la cause de ce changement doit être attribuée à l'influence tudesque, à laquelle nous devons plusieurs autres modifications apportées au son de différentes lettres. — Tudesque : *waskan*, gâcher; *wetti*, gage; *winnan*, gagner; *wamba*, gamboison; *want*, gant; *waeran*, garantir; *warta*, garde; *wintan* (rouler, dévider), guindre, anciennement rouet, dévidoir; *wimpal*, guimbe; *walt*, galt, gaut, anciennement bois; *waran*, garer; *warnon*, garnir; *wankan*, gauchir; *waffel*, gaufre; *waso*, gazon; *werd*, guerdon, anciennement récompense; *waran*, guérir; *werpan*, guerpir, anciennement abandonner; *were*, guerre; *waht*, guet; *wishard*, guischard, anciennement rusé; *wisan*, guider; *wintan*, guinder; *wise*, guise. — Latin, *vespa*, guêpe; *vastare*, gâter; *vadum*, gué; *vagina*, gaîne; *vulpecula*, goupil, ancien nom du renard; *vipera*, guivre; *viscum*, gui.

Comme on le voit par ces exemples, les mots dans lesquels le G a été substitué au V sont pour la plupart dérivés du germanique. La même circonstance se présente en provençal, en italien, en espagnol et en portugais. Or, il est à remarquer que les divers peuples qui composaient la famille germanique faisaient assez souvent entendre devant V, R, et L, le son d'une aspirée très-rude semblable au *ch* des Allemands [1]. Ces peuples, obligés de se servir des caractères

[1] L'aspiration initiale devant *r* et devant *l* est fort commune dans la langue

romains pour figurer les sons de leurs idiomes, ne trouvèrent pas dans l'alphabet latin de lettre dont le son fût équivalent à celui de cette aspirée; aussi ne purent-ils la noter que fort imparfaitement. Devant le *v* ils la représentèrent tantôt en doublant la lettre (*w*), tantôt en adjoignant au double *w* la consonne *h*, qui servait de signe à l'aspiration gutturale des Latins; mais, comme cette aspiration était beaucoup trop faible comparativement à la leur, il s'ensuivit que le signe se trouva tout à fait inexact. Aussi eurent-ils souvent recours à des consonnes dont la prononciation était plus forte, et ils se servirent du *g* et du *c*, ou bien ils employèrent la notation composée *ch*, que les Allemands ont conservée. Lorsque l'aspiration précédait le *r* ou le *l*, tantôt ils se dispensaient entièrement de la représenter, et laissaient au lecteur, qui connaissait la langue, le soin de suppléer dans la prononciation à l'absence du signe; tantôt ils représentaient l'aspiration par *h*, *g*, *c*, *ch*, en les plaçant devant *r* et *l*, comme ils les plaçaient devant le *w*. Pour ne parler ici que des Francs, on trouve dans les monuments de leur idiome qui nous sont restés : *wamba*, *hwamba*, ventre; *was*, *hwarz*, quoi, quelle chose; *welih*, *hwelih*, quel; *weo*, *hweo*, combien; *were*, *gwere*, *gvere*, arme; *war*, *gwaire*, vrai; *werf*, *gwerf*, symbole. — *Rein*, *hrein*, pur; *riwun*, *hriwun*, pénitence; *ruam*, *hruam*, gloire; *racho*, *hracho*, gueule. — *Laif*, *hlaf*, pain; *lokan*, *hlochan*, appeler; *luter*, *hluter*, pur; *lich*,

illyrienne; on y trouve : *hruda*, *hrmot*, *hlava*, *hladky*, *hlubocina* et autres semblables. On sait qu'en grec le *ῥ* initial est toujours accompagné d'un esprit rude équivalant à la gutturale aspirée *h* : *ῥάδιος*, *ῥέω*, *ῥίζα*. Beaucoup de mots qui en latin commencent par un *v* ont ce même esprit rude dans le grec : *Vesper*, *ἕσπερος*; *vermis*, *ἕλμινς*; *Vesta*, Ἑσ*τία*; *vigor*, *ὑγίεια*, etc. Rapprochez ces faits de ceux que je signalerai bientôt relativement au celtique, p. 92, note 2.

glich, semblable; *lust*, *glust*, désir; *laub*, *glaube*, foi; *Ludwig*, *Hludwig*, *Cludwig*, *Chludwig*, Clovis; *Lodio*, *Hlodio*, *Clodio*, *Chlodio*, Clodion; *Lodomir*, *Hlodomir*, *Clodomir*, *Chlodomir*, Clodomir; *Lother* ou *Luther*, *Hlother*, *Clother*, *Chlother*, Clothaire [1].

L'aspiration gutturale qui accompagnait le *w* a disparu en allemand, en hollandais et en danois; mais on en trouve encore des traces dans la langue anglaise, où elle est représentée par *wh* et se prononce comme un *h* assez fortement aspiré. Allemand : *was*, quoi, quelle chose; *wetzen*, aiguiser; *wispern*, chuchoter. Anglais : *what*, *to whet*, *to whisper*. Cette même aspiration s'est conservée en Suède parmi le peuple, qui la prononce dans certains mots, tels que : *hwad*, quoi, quelle chose; *hwit*, blanc, *hwilken*, quel [2]. Le suédois littéraire a gardé le *h* dans l'orthographe de ces mots, mais l'usage ne permet plus de faire sentir cette lettre dans la prononciation.

Il est fort naturel que les Francs, réduits à se servir des caractères romains, aient eu recours au *g* et au *c* pour représenter leur aspirée gutturale, et nous n'en serons point étonnés si nous considérons que la plupart des Français et des Italiens, ne pouvant prononcer cette même aspiration représentée par le *ch* dans la langue allemande, y substi-

[1] Voir les glossaires de Graff, de Schilter et de Wachter.

[2] Le passage de Ihre, auquel j'emprunte ce fait, confirme si bien tout ce que je viens de dire, que je le rapporterai en entier :

« H, littera in alphabeto suio-gothico aspirans, et qua delectabantur majores, quippe qui eam sæpe præposuere aliis consonantibus, in primis vero *r*, *l* et *w*. Nos eam ante postremam hanc sæpe retinemus, dum in cæteris eam repudiavimus. Immo est, ubi vulgus adhuc, aliquid antiqui moris retinens, illam inter pronunciandum, designet; ubi dum HWIT, HWAD, HWILKEN fere more anglico, *hoc est duriore*, pronuntiat. » (Ihre, *Glossarium suio-gothicum*, H.)

tuent, dans la prononciation des mots de cette langue, tantôt un *g* et tantôt un *c*, le son de ces deux lettres leur paraissant le plus rapproché de cette rude consonne. C'est ainsi qu'ils prononcent : *siger, regnen, nict, noct, nact*, au lieu de *sicher* (sûr), *rechnen* (compter), *nicht* (non), *nocht* (encore), *nacht* (nuit). Les Gallo-Romains firent de même : GVANTUS, de *want, hwant, gwant* (gant); GVARDA, de *warta, hwarta, gwarta* (garde); CLODOVICUS, de *Ludwig, Hludwig, Cludwig, Chludwig* (Clovis); CLOTHARIUS, de *Lother, Hlother, Clother, Chlother* (Clothaire). Dans la suite, et assez longtemps après la conquête, les traditions de la prononciation germanique s'affaiblissant, et le son des mots s'altérant et s'adoucissant, le *c* disparut dans CLODOVICUS, qui devint LODOVICUS, LUDOVICUS, *Lois, Louis;* il disparut de même dans CLOTHARIUS, qui devint LOTHARIUS, *Lothaire*[1]. Au contraire, dans GVANTUS, GVARDA, ce fut le *v* qui disparut, tandis que le *g* fut conservé; on eut donc GANTUS, *gant;* GARDA, *garde*[2].

[1] Il n'en a pas été ainsi de *sanctus Clotharius*, dont les reliques sont conservées à Vitry-le-Brûlé; les habitants de cette ville en ont fait *saint Cataire.* (Voir le Vocabulaire hagiographique de l'abbé Chastelain.) L'altération qui a eu lieu dans *Cataire* est analogue à celle qui s'est produite dans *gant, garde;* de part et d'autre, c'est la seconde consonne qui a disparu.

[2] Les Celtes durent, comme les Germains, faire précéder le *v* d'une forte aspiration gutturale dans beaucoup de mots de leur langue, et des causes à peu près semblables à celles qui, en français, en italien, en espagnol et en portugais, ont déterminé la substitution du *g* au *v*, paraissent avoir produit à peu près le même résultat dans deux idiomes néo-celtiques, le breton et le gallois. En effet, un bon nombre de mots qui commencent par un *v* en latin et dans plusieurs autres langues indo-européennes se trouvent commencer par *gw* en gallois et en breton. Dans l'un et l'autre idiome, le *g* se prononce comme en français, et le *w* n'a plus que le son qu'il conserve en anglais, c'est-à-dire celui de notre voyelle *ou*.

Gallois. — GWAN, *vanus*, vain; GWAG, *vacuus*, vide; GWYNT, *ventus*, vent; GWENWYN, *venenum*, venin; GWERZ, *viridis*, vert; GWESTA, *visitare*, visiter;

Toutefois, le *v*, représenté autrefois par le même caractère que l'*u*, était assez souvent conservé dans l'écriture après le *g* dur (*guise*), particulièrement lorsque celui-ci se trouvait devant *e* et *i;* mais, dans ce cas, l'*u* n'était qu'un signe purement orthographique destiné à empêcher de confondre le *g* dur avec le *g* doux prononcé dans *agir, gens, genou*[1]. On écrivit donc GUERRA, *guerre;* GUIDARE, *guider,* et non GERRA, *gerre;* GIDARE, *gider,* que l'on aurait pu prononcer JERRA, *jerre;* JIDARE, *jider.* Par la suite, cet usage se généralisa, et de là provint l'emploi que nous faisons encore aujourd'hui de la notation *gu* pour représenter le *g* dur devant les voyelles *e* et *i.*

GWEZW, *viduus,* veuf; GWIR, *verus,* vrai; GWYLIAW, *vigilare,* veiller; GWYRTH, *virtus,* vertu, etc.

Breton. — GWÉL, *velum,* voile; GWENT, *ventus,* vent; GWER, *viridis,* vert; GWERC'H, *virgo,* vierge; GWIR, *verus,* vrai; GWIN, *vinum,* vin; GWINIEN, *vinea,* vigne. Le *g* qui a remplacé l'ancienne aspirée se retranche lorsque le substantif est précédé de l'article; ainsi l'on dit *ar wél,* le voile; *ar went,* le vent.

Il est probable que la ressemblance qui existait sur ce point entre la prononciation des Celtes et celle des Francs contribua à substituer le *g* au *v* initial dans les mots français dérivés du latin que j'ai cités précédemment. Les deux influences tendant au même but, celle qui était exercée par les uns devait venir en aide à celle qui était exercée par les autres. Toutefois, je suis persuadé que c'est à l'influence germanique que l'on doit principalement attribuer cette substitution. Plusieurs des circonstances que j'ai fait valoir dans le texte viennent à l'appui de ma supposition. J'ajouterai, pour confirmer ce que j'ai dit à cet égard, que les mots français dérivés du tudesque nous offrent des exemples nombreux du *v* remplacé par le *g,* tandis que nos mots dérivés du celtique ne nous fournissent presque pas de pareils exemples. En outre, cette substitution ayant eu lieu à la fois en France, en Italie et dans toute la péninsule ibérienne, il est moins naturel d'en attribuer la cause aux Gaulois qu'aux divers peuples germaniques, attendu que c'est l'influence du langage de ces derniers qui s'est fait le plus généralement sentir dans les différents idiomes de ces contrées.

[1] Il eût été plus simple d'orthographier ces mots et autres semblables par un *j* et d'écrire *ajir, jens, jenou;* mais on crut devoir conserver le *g* par respect pour l'étymologie latine, *agere, gens, genu.*

Le *gv* passa si bien dans les habitudes des populations de la Gaule, pendant les premiers siècles qui suivirent la conquête germanique, que l'on germanisa la prononciation de plusieurs mots latins commençant par un *v*[1]; de *vespa*, *vastare*, *vadum*, *viscum*, on fit *gvespa*, *gvastare*, *gvadum*, *gviscum*, qui devinrent *guespa*, *gastare*, *gadum*, *guiscum*, d'où le français : *guêpe*, *gâter*, *gué*, *gui*[2].

Les dérivés dont je viens de parler, soit tudesques, soit latins, se ressentirent de l'incertitude de l'orthographe germanique, à laquelle ils se conformèrent. Ainsi l'on trouve écrit dans nos anciens auteurs *warder* et *garder*, *wage* et *gage*, *wespe* et *guespe*, *waster* et *gaster*, *woupil*, *houpil* et *goupil*[3]; les lois de Guillaume portent tantôt *warant*, tantôt *garant*.

Nous venons de voir que l'habitude du *gv* avait porté les Francs à ajouter un *g* initial à certains mots latins commençant par un *v*; par un effet inverse, cette même habitude les porta à mettre un *v* après le *g* dans d'autres mots latins commençant par cette dernière consonne. Ainsi, de *gyrare* et de *gyrolus*, diminutif de *gyrus*, ils firent probablement *gvyrare*, *gvyrolus*, qui nous ont donné *virer*, *virole*. Mais l'altération la plus remarquable en ce genre fut celle que ces mêmes Francs firent subir au nom du peuple qu'ils avaient subjugué; GALLUS devint en tudesque *Wahle*, et GALLICUS

[1] Le *gv* initial est assez commun aujourd'hui dans plusieurs patois appartenant à la langue d'oïl, et en particulier dans le bas normand parlé par les paysans du Calvados, qui disent GVEU pour *cheveu*, GVILLE pour *cheville*, etc.

[2] C'est ainsi que certains de nos Méridionaux mettent un *v* devant *onze*, *huit*, qu'ils prononcent *vonze*, *vuit*, par la raison qu'il se trouve un *v* dans les mots de leurs patois qui correspondent à ces mots français et qui n'en diffèrent pas beaucoup.

[3] Voyez Marie de France, t. II, p. 255, 256 et *passim*, ainsi que le Glossaire de Roquefort, art. *Goupil*.

Welche. Par extension, les Germains appelèrent *Welchen* non-seulement les Gallo-Romains, mais encore les Romains de l'Italie. Cette acception générale s'est conservée dans la langue allemande, qui comprend, sous la dénomination de *Welschen*, les Français et les Italiens. C'est ainsi qu'en revanche nous donnons aujourd'hui le nom d'*Allemands* à presque tous les descendants des anciens Germains, bien que cette désignation ne convienne véritablement qu'à une partie d'entre eux, c'est-à-dire à ceux qui sont issus des *Allemanni.*

V devenu B. — *Corvulus*, diminutif de *corvus*, corbel[1], corbeau; *curvus*, courbe; *vervex*, brebis; *versare*, bercer. — Tudesque : *huwen*, hibou; *wegen*, bouger.

V devenu G doux, prononcé J. — *Levis*, léger; *nivis*, neige. On peut assigner à cette permutation une cause analogue à celle que j'ai signalée pour le changement de F en H, à la page 88.

2° PERMUTATIONS DES CONSONNES DENTALES *T, D, S, Z.*

Voir, page 75, le mécanisme par lequel s'opère le passage d'une dentale à une autre dentale.

Permutations de la dentale T.

T devenu S, ou bien C ou T, prononcés avec le son de S. — Le son S est représenté, dans notre langue, par S, C, T; mais je ne dois pas m'arrêter à la différence des caractères qui servent de signe au même son, ce n'est là qu'une distinction purement orthographique; pour moi, T est devenu S toutes les fois qu'il sonne S dans la prononciation, quelle

[1] Ci vus racunte d'un *corbel*
Ki enseigneit un sien oisel.
(Marie de France, t. II, p. 372.)

que soit d'ailleurs la représentation graphique assignée à ce son par la bizarrerie de notre orthographe. — *Actio, actionem*, action; *additio, additionem*, addition; *abundantia*, abondance; *balbutire*, balbutier; *cantio, cantionem*, chanson; *creatio, creationem*, création; *coctio, coctionem*, cuisson; *devotio, devotionem*, dévotion; *essentia*, essence; *exercitium*, exercice; *gratia*, grâce; *hospitium*, hospice; *initiare*, initier; *malitia*, malice; *natio, nationem*, nation; *negotium*, négoce; *nuptiæ*, noces; *platea*, place; *partialis*, partiel; *receptio, receptionem*, réception; *statio, stationem*, station; *silentium*, silence; *vitium*, vice, etc.

T devenu D. — *Cubitus*, coude; *intybum*, endive; *fatuus*, fade; *granatum*, grenade; *metallia*, dérivé barbare de *metallum*, médaille; *male aptus*, malade; *cogitare*, cuider[1]; *rotare*, roder; *subitaneus*, soudain; *tunc*, donc. *Catenatium*, mot de basse latinité, dérivé de *catena*, donna d'abord *catenat*, qui est devenu *cadenas*[2].

T devenu S doux, prononcé Z. — *Arbutum*, arbouse; *buteo*, buse; *declinatio, declinationem*, déclinaison; *potio, potionem*, poison; *oratio, orationem*, oraison; *ratio, rationem*, raison; *readsatiare*, rassasier; *titio, titionem*, tison; *traditio, traditionem*, trahison; *uti*, user.

T devenu C dur. — Le *t* se change quelquefois en *c* dur dans certains idiomes; le dialecte dorien mettait un K dans

[1] *Cuider* signifiait autrefois *penser, croire*.

Tel, comme dit Merlin, *cuide* engeigner autrui
Qui souvent s'engeigne soi-même.
(La Fontaine, liv. IV, fable XI.)

[2] Homenaz tyra d'ung cofre pres le grand aultel ung gros faratz de clefz, desquelles il ouvrit à trente et deuz claveures et quatorze *catenatz* une fenestre de fer bien barrée. (Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, chap. L.)

plusieurs mots où tous les autres dialectes grecs mettaient un T : πόκα pour πότε, ὅκα pour ὅτε. Mais, sans aller chercher si loin des exemples de cette permutation, les paysans des environs de Paris pourraient nous en fournir; car ils disent AMIKIÉ pour *amitié*, MOIKIÉ pour *moitié*, CAFEQUIÈRE pour *cafetière*, CHARQUIÉ, ABRICOQUIÉ, SQUIÉ pour *charretier, abricotier, setier*[1]. A Paris même, certaines gens du peuple disent *crapa* pour *trapu;* c'est un barbarisme que j'ai précédemment signalé d'après M. Roze. Je ne connais qu'un seul mot latin qui ait subi cette permutation en passant dans notre langue, c'est TREMERE, qui devint d'abord *cremer*, et ensuite *craindre*[2].

Voyez ci-dessus p. 80 et 81, ce qui a été dit sur la manière dont s'effectue la permutation du C en T.

Permutations de la dentale D.

D devenu S doux, prononcé Z. — *Audere*, oser; *dividere*, diviser; *incidere*, inciser; *infundere*, infuser; *lædere*, léser; *pendere*, peser; *radere*, raser.

D devenu T. — *Lens, lendem*, lente; *mador*, moiteur; *peder*, péter; *pes, pedem*, patte; *viridis*, vert.

D devenu J ou G doux, prononcé J. — Dans les cas assez rares où cette permutation a lieu, il est probable que le *d* a passé par *z* avant de devenir *j* ou *g*. (Voir p. 99 et 102.)

[1] Voyez E. Agnel, *Observations sur la prononciation et le langage rustique des environs de Paris*, p. 11 et 28.

Amiquié, moiquié et autres semblables se trouvent fréquemment dans Vadé. (Voir, entre autres pièces de cet auteur, *la Nouvelle Bastienne*, p. 9 et *passim.*)

[2] Si li dist : Tes serfs mis mariz est morz, e bien le seus que pruzdum ert e que il *cremeit* Deu. (*Livre des Rois*, p. 355.)

Pour le changement de *m* en *n* et l'introduction du *d* dans *craindre*, voir p. 111, et dans ce chapitre, sect. III, § 2.

Isidore de Séville témoigne que, de son temps, les Italiens remplaçaient déjà fréquemment, en latin, le son du *d* par celui du *z*. Cet auteur ne cite qu'un seul mot à l'appui de son assertion, et le dérivé italien, provenu de ce mot latin, a aujourd'hui un *g* au lieu du *z* qu'avait son primitif au VIIe siècle. «Z pro D, sicut solent Itali dicere : *Ozie* pro *hodie.* » (ISIDORE, *Origines*, livre XX, chap. IX.) On dit, en italien, *oggi*. D est devenu J ou G doux en français, dans *diurnum* (*tempus*), jour; *de usque*, jusque; *sedes*, siége; *rodere*, ronger; *ordeum*, orge.

Permutations de la dentale S.

En latin, S avait toujours le son fort que nous lui donnons dans *verser*. (Voir la Méthode latine de Port-Royal, *Traité des lettres*, chap. XI, art. Ier, et Beauzée, *Encyclopédie méthodique*, article S.) Cette lettre a donc subi une véritable permutation toutes les fois qu'elle a le son de *z* dans les mots français dérivés du latin; elle n'a été conservée dans ces mots que par un respect très-scrupuleux pour l'étymologie.

S devenu Z, le plus souvent représenté par S. — *Asia*, Asie; *causa*, cause; *fusio*, *fusionem*, fusion; *mansio*, *mansionem*, maison; *miseria*, misère; *musa*, muse; *mensura*, mesure; *nasus*, nez; *pausa*, pause; *rosa*, rose; *rasus*, rez; *casa*, chez[1].

S devenu C. — *Aspis*, aspic; *simus*, camus; *sorbum*, corme. Il est bien entendu que je ne traite ici que du changement de S en C dur et non pas en C doux, comme on le trouvé dans *bercer*, fait de *versare;* dans *cidre*, de *sicera;* dans l'ancienne conjonction *jaçoit*, encore que, formée de

[1] Pour l'origine de *chez* et de *rez*, voyez liv. II, chap. II, sect. II.

jà soit (*jam sit*); et dans le verbe *cingler*, dérivé du tudesque *segal*, voile. Dans ces mots on ne peut pas considérer le remplacement du S par le C doux comme un cas de permutation, car ces deux lettres ont le même son; on doit reconnaître que ce sont là de véritables infractions aux lois de notre système orthographique.

La dentale S peut quelquefois être remplacée par la linguale R. Les latins disaient *cinis* ou *ciner*, *pulvis* ou *pulver*, *vomis* ou *vomer;* ils employaient également *arbos* ou *arbor*, *honos* ou *honor*, etc. Pour former le son S, la langue doit élever sa partie moyenne vers le palais, et abaisser sa pointe contre les dents incisives inférieures; mais si, par mégarde ou par précipitation, elle exécute le dernier mouvement en sens contraire, c'est-à-dire si elle élève sa pointe au-dessus des dents incisives supérieures, le son qui sera produit se trouvera être celui de l'R. (Voir p. 75 et 77.)

S devenu R. — *Ossifraga*, orfraie; *testudo*, tortue.

S devenu CH. — *Sisarum*, *i* ou *siser*, *eris*, chervis.

Permutations de la dentale Z.

On ne sait pas précisément quel était le son du *z* chez les Latins; mais il est certain qu'il ne différait pas beaucoup de celui que nous lui donnons; probablement se prononçait-il comme le *z* italien, c'est-à-dire en faisant entendre très-légèrement un *d* avant le *z* français.

Le son du *z* et celui du *j* ont beaucoup de rapport entre eux, bien que ces deux lettres ne soient pas du même organe, l'une étant aspirée dentale faible, et l'autre aspirée palatale faible. Certaines personnes qui prononcent difficilement le *j* le convertissent habituellement en *z;* cette habitude constitue même un défaut particulier connu sous le

nom de *zézaiement*. Les personnes qui zézayent disent *ze zoue aux zonsets*, pour *je joue aux jonchets*.

Pour former l'aspirée dentale faible *z*, la partie moyenne de la langue s'élève un peu vers le palais, tandis que pour produire l'aspirée palatale faible *j*, c'est la partie postérieure de la langue qui doit s'élever; à cette différence près, la fonction des organes est exactement la même pour la prononciation des deux consonnes. (Voir p. 76 et 77.)

Le peuple dit *vagistas*, pour *vasistas*; j'ai déjà mentionné ce barbarisme signalé par Legoarant.

Z devenu J ou G prononcé J. — *Benzainum*, benjoin; *zingiberi*, gingembre; *ziziphum*, jujube; *zelosus*, jaloux.

3° PERMUTATIONS DES CONSONNES PALATALES *C*, *G*, *J*.

Voir, page 76, le mécanisme au moyen duquel s'opère le passage d'une palatale à une autre palatale.

Permutations de la palatale C.

Je comprendrai les permutations du Q dans celles du C, attendu que ces deux consonnes représentent le même son sous deux figures différentes.

C, Q, devenus CH. — Le latin n'avait pas le son que nous donnons au *ch* français, tandis que les langues germaniques le possédaient. Nous devons cette consonne à l'influence que le tudesque a exercée sur la prononciation de la langue latine. (Voir p. 89 à 95.) Les Germains, réduits à se servir des caractères romains pour représenter les sons de leurs idiomes, figurèrent leur aspirée palatale forte par diverses notations composées en réunissant deux ou trois lettres dont chacune semblait participer en quelque chose à la nature du son sifflant qu'ils avaient à noter. Ces lettres

étaient la sifflante S, la palatale C et l'aspirée gutturale H, qu'ils combinèrent tantôt d'une manière et tantôt d'une autre pour former les notations SCH, SH, CH, SC, ayant toutes le son de notre *ch* dans *chapon*. Les langues néo-germaniques, qui ont conservé cette consonne, semblent s'être partagé ces différentes manières de la représenter : l'allemand se sert du *sch*, l'anglais du *sh*, le suédois du *sc* ou *sk;* le français, bien qu'il n'appartienne pas à la même famille de langues, a retenu le *ch*, qui était plus particulièrement employé par les Francs.

C ou Q ont été changés en CH dans *arca*, arche; *bucca*, bouche; *causa*, chose; *caulis*, chou; *calamus*, chaume; *carcer*, chartre; *carus*, cher; *capillus*, cheveu; *caput*, chef; *caballus*, cheval; *canis*, chien; *capsa*, châsse; *calidus*, chaud; *calx*, chaux; *camellus*, chameau; *capra*, chèvre; *cantus*, chant; *carbo*, *onem*, charbon; *caro*, chair; *calvus*, chauve; *castellum*, château; *furca*, fourche; *musca*, mouche; *manica*, manche; *pertica*, perche; *peccare*, pécher; *pistacium*, pistache; *quercinum* (*lignum*), autrefois *caisne*, *chesne*, chêne[1]; *sicare*, sécher; *tinca*, tanche; *vacca*, vache.

C, Q, devenus S ou C doux, prononcé S. — Le C avait toujours en latin le son dur que nous lui donnons dans *calcul*. (Voir la Méthode latine de Port-Royal, *Traité des lettres*,

[1] *Quercinus*, de chêne, se trouve dans Suétone : « Insignis *quercina* corona. » (*Caligula*, chap. XIX.) Les Italiens disent *legno quercino*, bois de chêne. De *quercinum* nous fîmes d'abord *caisne*, *chaisne*, par le changement de *c* en *s*. On dit en Guyenne *casso*.

Il est desos un *caisne* assis.
(*Rom. du roi Guillaume*, p. 149.)

Ses armilles, qu'om bous apele.....
Laissa en un *chaisne* penduz.
(*Chron. des ducs de Normandie*, t. I, p. 341.)

chap. IX, art. 4.) On doit donc considérer cette consonne comme ayant subi une véritable permutation toutes les fois que, par respect pour l'étymologie, elle a été conservée dans un dérivé latin où elle a le son du *s*, comme dans CIRE, de *cera* (prononcez *kera*).

Le son du *c* dur est trop éloigné de celui du *s* pour que l'on puisse admettre qu'un nombre considérable de mots français ait pu passer directement du premier au second. Il est à croire que *c* dur passa d'abord en *ch*, et que celui-ci devint ensuite *c* doux ou *s*. Les faits aussi bien que la théorie viennent à l'appui de cette conjecture.

Le *c* dur passe facilement en *ch;* je viens d'en donner de nombreux exemples, et l'on peut voir, p. 76, comment s'accomplit le passage de l'un à l'autre. *Ch* passe en *s* ou *c* doux avec non moins de facilité, bien que ces lettres ne soient pas du même organe; la première étant *aspirée palatale forte*, et la seconde *aspirée dentale forte*. Les personnes qui zézayent changent constamment la forte *ch* en la forte *s* et la faible *j* en la faible *z;* elles disent *ze serse un zoli sien*, pour *je cherche un joli chien*. Dans la prononciation de l'aspirée palatale forte *ch*, la partie postérieure de la langue s'élève vers le palais, tandis que dans la prononciation de l'aspirée dentale forte *s*, c'est la partie moyenne de la langue qui doit s'élever; à cette différence près, la fonction des organes est exactement la même pour la production des deux lettres. (Voir p. 75 et 76.)

Voilà pour les considérations théoriques que j'ai à présenter sur cette permutation; quant aux faits, on peut observer que plusieurs dérivés du latin qui avaient un *c* dans cette langue, et qui ont aujourd'hui une *s* ou un *c* doux en français, se trouvent avoir un *ch* au XIIIe siècle, dans le dia-

lecte de l'Ile-de-France. *Le Livre des métiers de Paris*, d'Étienne Boileau, porte : SAINT MARCHEL, p. 4, pour *Saint Marcel;* PARROCHE, p. 98, pour *paroisse;* SEMENCHE, p. 283, pour *semence;* MERCHERIE, p. 307 et 309, pour *mercerie;* ACHIER, p. 319, pour *acier;* TIERCHE, p. 321, pour *tierce*, etc. Au XVIe siècle on disait *capuchin*, formé de *capuche;* nous disons aujourd'hui *capucin*. Une transformation semblable s'est opérée de nos jours pour les mots *shako*, *vermicelle*, *violoncelle*. Par égard pour les langues dont ces mots dérivent, on les prononça d'abord *chako*, *vermichelle*, *violonchelle;* mais aujourd'hui on dit généralement *sako*, *vermisselle*, *violonselle*. *Ch* est resté dans *franche*, féminin de *franc*, tandis qu'il a été remplacé par un *c* doux dans *France*.

Le *ch* s'est conservé dans plusieurs mots du patois picard qui dit CHI, pour *ci;* ICHI, pour *ici;* LARCHIN, pour *larcin*, etc. L'Italien fait usage de son *tch* dans les cas où nous avons remplacé le *c* latin par *s* ou *c* doux; on écrit : *braccio*, bras; *cinghia*, sangle; *cedere*, céder; *cento*, cent; *certo*, certain; *cielo*, ciel; *citta*, cité; et l'on prononce : *bratchio*, *tchinghia*, *tchedere*, *tchento*, *tcherto*, *tchielo*, *tchitta*.

Exemples de *c*, *q*, devenus *s* ou *c* doux : *brachium*, bras; *cedere*, céder; *cedrus*, cèdre; *celebris*, célèbre; *centum*, cent; *centrum*, centre; *cervus*, cerf; *cœlum*, ciel; *cera*, cire; *civitas*, cité; *cingula*, sangle; *calceare*, chausser; *docilis*, docile; *dulcor*, douceur; *facies*, face; *facilis*, facile; *glacies*, glace; *junix*, *junicem*, génisse; *justitia*, justice; *lacerare*, lacérer; *officium*, office; *quinque*, cinq; *quinquaginta*, cinquante; *querquedula*, sarcelle; *parochia*, paroisse; *pullicenus*[1], poussin; *species*, espèce; *vicia*, vesce, herbe.

[1] *Pullicenus*, signifiant poussin, se trouve dans la Vie d'Alexandre Sévère, par Lampridius.

C et Q devenus S, prononcé Z. — Le *c* et le *q* latins, en passant par le son *ch* et peut-être même par le son *s* dur, sont arrivés à se transformer en *z*, représenté par *s* doux. *Coquina*, cuisine; *culex*, *culicem*, cousin; *fornax*, *fornacem*, fournaise; *jacere*, gésir; *mucidus*, moisi; *Sarracenus*, Sarrasin; *racemus*, raisin; *vicinus*, voisin. Les Italiens écrivent *cucina*, *giacere*, *Saracino*, *vicino*, et ils prononcent *coutchina*, *djiatchere*, *Saratchino*, *vitchino*.

C et Q devenus G dur. — *Acutus*, aigu; *aquila*, aigle; *aqua*, aigue, anciennement eau, d'où aiguière; *alacer*, alègre; *acer*, aigre; *ciconia*, cigogne; *craticula*, grille; *cicada*, cigale; *cicuta*, ciguë; *crassus*, autrefois *cras*[1], gras; *conflare*, gonfler; *draco*, *draconem*, dragon; *ecclesia*, église; *æqualis*, égal; *ficus*, figue; *camella*, gamelle; *cithara*, guitare; *locusta*, langouste; *macer*, maigre; *secale*, seigle; *verecundia*, vergogne.

C devenu J ou G doux, prononcé J. — *Canthus*, dérivé de *κανθὸς*, jante; *locare*, loger; *caryophyllum*, girofle; *judex*, *judicem*, juge.

C devenu T. — *Carcer*, chartre; *flaccere*, frétrir; *scintilla*, autrefois *stincelle*[2], étincelle. Les considérations que j'ai présentées ci-dessus à propos de la manière dont s'effectue la permutation de ces deux consonnes (p. 80) me dispensent d'entrer dans de nouveaux développements à cet égard.

Le X latin équivalait à CS; je ne ferai donc pas un article spécial pour cette lettre double. Remarquons seulement que le *c* qu'elle contient s'est changé en *ch* dans *laxus*, lâche.

[1] ... Jou ai un tel capon
Qui a gros et *cras* crepon (croupion).
(*Théâtre français au moyen âge*, p. 127.)

[2] Volent esteindre la *stincele* qui remise m'est. (*Livre des Rois*, p. 168.) « *Quærunt extinguere* scintillam *meam quæ relicta est.* »

Les mots qui sont anciens dans notre langue ont généralement rejeté le son *c*, et n'ont conservé que le son *s* : *axilla*, aisselle; *buxum*, buis; *coxa*, cuisse; *examen*, essaim; *axis*, essieu; *laxare*, laisser; *lixivia*, lessive; *texere*, tisser. Les mots que nous avons plus récemment empruntés au latin ont retenu le *x*, tels sont : *exact*, *examen*, *luxe*, etc. dérivés de *exactus*, *examen*, *luxus*.

Permutations de la palatale G.

G avait toujours en latin le son dur que nous lui donnons dans *gargariser*. (Voir la Méthode latine de Port-Royal, *Traité des lettres*, chap. IX, art. 4.) On doit donc considérer cette consonne comme ayant subi une véritable permutation dans tous nos dérivés latins où elle se trouve immédiatement placée avant *e* et *i;* elle n'a été conservée dans ces mots que par respect pour l'étymologie, car elle s'y prononce toujours *j*.

G devenu J ou *G* doux, prononcé J. — *Agere*, agir; *gemellus*, jumel, jumeau; *gagates*, jayet ou jais; *gaudere*, jouir; *gabata*, jatte; *gengiva*, gencive; *gigas*, *gigantem*, géant; *gelare*, geler; *gigeria*, *orum*, gésier; *gemere*, gémir; *gener*, genre; *genu*, genou; *gens*, gens; *largus*, large; *margo*, marge; *pagina*, page; *rugire*, rugir; *surgere*, surgir.

G devenu CH. — *Figere*, ficher; *lingere*, lécher; *mungere*, moucher; *pergamenum*, parchemin.

G devenu C doux, prononcé S. — *Gengiva*, gencive; *sugere*, sucer. Le G doit avoir pris le son C doux en passant par le son CH. (Voir ci-dessus, p. 102.)

G devenu S doux, prononcé Z. — *Fragum*, sing. inusité de *fraga*, *orum*, fraise; *gigerium*, sing. inusité de *gigeria*, gésier. On dit *gigier* dans beaucoup de provinces.

G remplacé par V. — *Gyrare*, virer; *gyrolus*, diminutif de *gyrus*, virole. (Voir ce que j'ai dit au sujet de cette permutation, p. 94.)

Remarque sur la palatale J.

Le *j* n'éprouve pas de permutation, car on ne peut considérer cette lettre comme ayant subi une véritable permutation dans quelques mots où le *g* doux lui a été substitué. Celui-ci a le même son que le *j*, et cette substitution ne doit être regardée que comme un écart de notre orthographe : *juniperus*, genévrier; *jacens*, *jacentem*, gisant; *junix*, *junicem*, génisse.

4° PERMUTATIONS DE LA CONSONNE GUTTURALE *H*.

Le H était toujours une aspirée gutturale chez les Romains, ainsi qu'on peut en voir la preuve dans la Méthode latine de Port-Royal, *Traité des lettres*, chap. XII, art. I. Mais l'aspiration représentée par cette consonne était assez faible; aussi dès les premiers temps de notre langue disparut-elle de la plupart de nos dérivés latins, bien que le signe en fût parfois conservé par respect pour l'étymologie. *Honor*, *homo*, *hora*, ont donné *honneur*, *homme*, *heure*, que nos pères écrivaient le plus souvent et que nous prononçons encore aujourd'hui *oneur*, *ome*, *eure*. L'usage de supprimer le *h* a même été maintenu pour quelques-uns : *habere*, avoir; *hordeum*, orge; *homo*, on. Un petit nombre de dérivés latins conservèrent cependant l'aspiration. *Halitare*, haleter; *hara*, haras; *herpex*, herse; *hinnire*, hennir; *hernia*, hernie; *heros*, héros; *harpago*, *harpagonem*, harpon[1].

[1] Je dois rappeler ici ce que j'ai précédemment établi au sujet du *h* aspiré. Cette lettre, qui ne se prononce plus aujourd'hui, était autrefois une véritable

En tudesque, l'aspiration gutturale était beaucoup plus forte qu'elle ne l'était en latin (voir p. 90); aussi le *h* aspiré fut-il généralement conservé dans les mots que nous ont transmis les Germains : *hage*, haie; *haere*, haire; *hall*, halle; *ham*, hameau; *harti*, hardi; *honida*, honte, etc. Dans quelques dérivés germaniques et celtiques l'aspirée gutturale s'est changée en *c* et même en *ch*. (Voir, p. 90 à 93, les raisons de cette transformation.)

H devenu C. — TUDESQUE : *Hludwig*, Clovis; *Hlother*, Clothaire; ISLANDAIS : *hufa*, coiffe; CELTO-BRETON : *houc'h*, cochon. Ce que j'ai dit de la rudesse de l'aspiration gutturale germanique convient également à l'aspiration gutturale celtique, qui est à peu près la même.

H devenu CH. — TUDESQUE : *Hilperic*, Chilpéric; *Hildebrand*, Childebrand; *hose*, chausses.

5° PERMUTATIONS DES CONSONNES LINGUALES *R*, *L*.

Voir, p. 77, le mécanisme au moyen duquel s'opère le passage d'une linguale à une autre.

Permutations de la linguale R.

R devenu L. — *Altar* ou *altare*, autrefois *alter*, *alteir*[1], autel; *cribrum*, crible; *peregrinus*, pèlerin; *saturare*, soûler.

R devenu S doux. — *Garrire*, jaser; *pluriores*, plusieurs[2];

aspirée gutturale et avait une prononciation semblable à celle du *h* anglais dans *horse*, *hope*, *hunting*, etc. (Voir ci-dessus, p. 71, note 1.)

[1] Voir plusieurs variantes de ce dérivé dans Roquefort.

Por lui sacrefiez en l'*alteir* del cuer. (*Livre de Job*, p. 447.)

[2] Pour l'origine de *plusieurs*, voyez ci-après, liv. II, chap. I, sect. III, § 3.

cathedra, chaise; on disait autrefois *chaire*, qui s'est conservé pour désigner le siége apostolique (*la chaire de saint Pierre*) et l'espèce de tribune où s'assied un prédicateur ou un professeur [1]. Pour le mécanisme au moyen duquel s'opère le passage du R au S, voir ce que j'ai dit ci-dessus relativement à la transformation du S en R, p. 99.

Permutations de la linguale L.

Priscien, dans son Traité des accidents des lettres, liv. I, s'appuie de l'opinion de Pline pour établir que, dans la

[1] Une *chaiere* a près del lit,
Dont li pecol sont d'or bien cuit.
Li enfes vient à la *chaiere*
U il s'asiet tot sains proiere.
(*Partonopeus de Blois*, v. 1089.)

L'empereour Kyrsac le pere et l'empereour Alexis, son fil, seeant ambedui lez-à-lez en dui *chaieres*. (Villehardouin, édit. de M. P. Paris, p. 67.)

Chaise au lieu de *chaire* est dû à une prononciation parisienne, ainsi que nous l'apprend Palsgrave, le plus ancien de nos grammairiens, qui écrivait en Angleterre en 1530. Cet auteur nous avertit que, pour ce mot comme pour quelques autres qui sont dans le même cas, il ne croit pas devoir suivre l'usage de Paris, bien que ce soit sur cet usage qu'il se règle généralement.

« R in the frenche tonge shal be sounded as he is in latyn without any exception, so that, where as they of Paris sounde somtyme R like Z, sayeng PAZIS for *Paris*, PAZISIEN for *parisien*, CHAIZE for *chayre*, MAZY for *mary*, and suche lyke, in that thyng i wolde nat have them folowed, albeit that in all this worke i moost folowe the Parisyens and the countreys that be conteygned betwene the ryver of Seyne and the ryver of Loyrre. » (*Lesclarcissement de la langue francoyse*, édit. de Génin, p. 34.)

Ce n'est point seulement sous le règne de François Ier que les Parisiens semblent avoir eu horreur du *R*. A la fin du siècle dernier, ceux qui avaient la prétention de donner le ton à la capitale ne changeaient point cette lettre en Z, comme leurs pères du XVIe siècle, mais ils avaient pris le parti plus expéditif de la supprimer dans la plupart des mots; ils prononçaient *ma paole d'honneu*. Les fils de ces messieurs disent encore de nos jours *mon piqueu*, *votre porteu*.

langue latine, la consonne L représente trois sons, ou plutôt trois nuances du même son; mais ces différences étaient-elles bien réelles? c'est ce que Beauzée ose révoquer en doute dans l'article L de l'Encyclopédie. En admettant que ces trois sons existaient dans le latin, on peut se demander si le *l* mouillé se trouvait du nombre. Ce *l* se prononce de même en français (*bataille*), en provençal (*batailla*), en italien (*battaglia*), en espagnol (*batalla*). On peut admettre trois hypothèses sur la provenance de ce son existant dans les quatre langues : ou bien il aurait été fourni à toutes les quatre par le latin, qui peut l'avoir eu; ou bien cette consonne serait née dans chacun des quatre idiomes par suite des altérations spontanées que les sons ont eu à subir; ou bien enfin le *l* mouillé serait dû à l'influence que les Gaulois ont pu exercer sur la prononciation de la langue latine[1]. Il est à remarquer que cette consonne existe dans les quatre idiomes néo-celtiques, tandis qu'on ne la retrouve dans aucune autre langue européenne étrangère au latin. Breton : *kelénen*, mouches; *pil*, guenille. Gallois : *cyllell*, couteau; *llall*, autre. Écossais : *linn*, âge; *lein*, chemise. Irlandais : *a leabhar*, leur livre; *a lámh*, sa main, en parlant d'une femme. Le *n* mouillé peut également être attribué à l'influence celtique, ainsi que je le montrerai p. 112. Cette circonstance, jointe à l'analogie qui existe entre les deux sons mouillés, favoriserait notre dernière hypothèse.

Primitifs latins ayant donné des dérivés français dans les-

[1] Les Gaulois qui passèrent les Alpes et s'établirent en Italie exercèrent sur le latin parlé dans le pays une certaine influence dont l'on retrouve les traces dans l'italien; celui-ci contient un assez bon nombre de mots d'origine celtique. On peut en dire autant de l'espagnol et de l'influence qu'ont exercée sur cette langue les tribus celtiques qui, mêlées aux Ibères, formèrent la nation des Celtibériens.

quels le L est mouillé : *Aprilis*, avril ; *gentilis*, gentil ; *periculum*, péril ; *petroselinum*, persil ; *supercilium*, sourcil ; *anguilla*, anguille ; *chamæmelum*, camomille ; *familia*, famille ; *filia*, fille ; *lenticula*, lentille ; *folium*, feuille ; *auricula*, oreille ; *palea*, paille ; *papilio*, *papilionem*, papillon ; *melior*, meilleur ; *allium*, ail ; *aliorsum*, ailleurs ; *milium*, mil (millet) ; *macula*, maille.

L devenu R. — *Apostolus*, autrefois *apostole*, *apostoile*, *apostele*, *apostre*[1], apôtre ; *capitulum*, chapitre ; *equile*, écurie, *pullipes*, mot de basse latinité, pourpier ; *ulmus*, orme ; *lusciniola*, diminutif de *luscinius*, autrefois *luscignol*, *lousseignol*[2], rossignol ; *ululare*, hurler ; *scandalum*, esclandre ; *titulus*, titre.

Pour la formation du *l*, la langue s'élève et s'applique contre le palais au-dessus des alvéoles des dents incisives ; l'air sonore s'échappe de la partie postérieure de la bouche vers les dents molaires. Pour la production du *n*, la langue s'élève un peu moins, elle s'applique derrière les dents incisives supérieures, et l'air vient sortir par le nez. Dans la prononciation du *d*, la langue s'élève encore un peu moins, elle s'applique contre le bord des incisives supérieures, et, se retirant tout à coup, l'air fait explosion par l'ouverture laissée libre entre les dents. (Voir p. 75, 78 et 79.) Ces considérations suffisent pour expliquer comment il arrive quelquefois que la linguale *l* se change en la nasale *n* ou en la dentale *d*. (Voyez les remarques faites ci-dessus, p. 80.)

[1] Li *apostoile*, qui mult l'amerent,
Ces commandemenz ben garderent.
(*Vie de St Thomas de Canterbury*, p. 501.)

Nus orfevres ne puet ouvrir sa forge au jour d'*apostele*. (*Livre des Métiers*, p. 39.)

[2] Le diminutif latin *lusciniola* se trouve dans Plaute (*Bacchides*, acte I, sc. I, v. 4), et l'ancien dérivé français *lousseignol* est dans le *Lai d'Ignaurès*, v. 36. Selon Ch. de Bouvelles, *rossignol* est une prononciation parisienne pour *luscignol*. (Voir *De vitiis linguarum vulgarium*, p. 66.)

Les paysans des environs de Paris disent *linas* pour *lilas*[1].

L devenu N. — *Libella*, nivel, niveau; en anglais, *level*. *Colucula*, diminutif employé en basse latinité pour *colus*, autrefois *coloigne*, *conoille*, quenouille[2].

L devenu D. — *Amylum*, amidon.

6° PERMUTATIONS DES CONSONNES NASALES *M*, *N*.

Voir, p. 78 et 79, le mécanisme au moyen duquel s'opère le passage d'une nasale à une autre.

Permutations de la nasale M.

M devenu N. — *Amita*, autrefois *ante*[3], tante; *cherubim*, chérubin; *mappa*, nappe; *matta*, natte; *mespilum*, nèfle; *meum*, mon; *pumex*, *pumicem*, ponce; *rem*, rien; *tuum*, ton; *suum*, son; *semitarias*, employé en basse latinité pour *semita*, sentier; *seraphim*, séraphin; *simius*, singe. Le *m* a été conservé devant *b* et *p*, bien qu'il ait pris le son du *n* : *Symbolum*, symbole (*sinbole*); *templum*, temple (*tanple*). Il a de même été conservé, tout en se prononçant *n*, dans DAIM, de *dama*, et dans COMTE, de *comitem*, accus. de *comes*; mais le *n* se trouve dans *daine*, femelle du *daim*, et dans *connétable* de *comes stabuli*.

Pour la production du *m*, les lèvres doivent être fermées et faire obstacle à l'air qui se trouve refoulé dans les fosses nasales; si, au lieu de rester fermées, les lèvres s'ouvrent tout

[1] Voyez Émile Agnel, *Observations*, etc. p. 23.

[2] Et lors quant la dite Jehanne oy ces paroles, prist sa *coloigne* et en feri le suppliant trois coups sur la teste. (*Lettres de remission de 1358*, citées par Carpentier, art. *Conucula*.)

Richart Goubin avoit donné à Thomin Picot d'une *connoille* à femme sur la teste. (*Lettres de remission de 1412*, citées *ibid.*)

[3] Au sujet de *ante* devenu *tante*, voir ci-après, sect. III, § 1.

à coup pour donner passage à l'air, on prononce le *b;* si les lèvres ne se ferment point complétement, et que l'air s'échappe per deux petites ouvertures vers les coins de la bouche, on entend le son de la consonne *v*. (Voir p. 74, 75 et 78.) Ainsi l'on conçoit que l'on puisse passer de la nasale *m* aux labiales *b* et *v*.

M devenu B. — *Marmor*, marbre.

M devenu V. — *Dumæ*, mot de basse latinité, duvet.

Permutations de la nasale N.

Il est peu probable que les Romains aient eu notre *n* mouillé, représenté par *gn*. Messieurs de Port-Royal font observer avec raison que, si cette consonne eût été dans leur langue, quelqu'un des auteurs anciens qui ont traité des lettres de l'alphabet latin aurait fait mention d'un son aussi remarquable. (Voir la Méthode latine, *Traité des lettres*, chap. IX; art. 6.) Cette observation est d'autant mieux fondée que plusieurs des auteurs dont il est question, tels que Quintilien, Priscien et Festus, s'attachent à faire connaître les moindres nuances des sons de la langue latine. Quoi qu'il en soit, le *n* mouillé existe aujourd'hui en français (*vigne*), en provençal (*vigna*), en italien (*vigna*), et en espagnol (*viña*). Si cette consonne ne provient point du latin dans ces quatre langues, on doit admettre, ou bien qu'elle est née des altérations spontanées qu'ont éprouvées les sons de la langue latine, ou bien qu'elle est due à l'influence celtique. Car il est à remarquer que le *n* mouillé ne se trouve dans aucun des idiomes germaniques, tandis qu'il existe dans tous les idiomes néo-celtiques, excepté dans le gallois. Breton : *hiña*, écorcher; *koaña*, souper. Écossais : *sinne*, mamelle; *uinneag*, fenêtre. Irlandais : *a neart*, sa force;

a neoidhin, son enfant, l'un et l'autre en parlant d'une femme. J'ai fait voir plus haut (p. 109) que le *l* mouillé peut également avoir une origine celtique. Cette circonstance, jointe à l'analogie des deux sons mouillés, doit faire pencher à admettre qu'ils sont effectivement dus l'un et l'autre à l'influence exercée par la prononciation des Gaulois sur la langue des Romains.

N ou GN durs, devenus GN mouillé. — Le *n* dur passe quelquefois au son mouillé dans les dérivés latins; mais, le plus souvent, c'est le *gn* dur qui prend le son mouillé. Voici la raison de cette permutation : pour prononcer le *g*, le bout de la langue s'abaisse et sa partie postérieure s'élève vers le palais; le contraire a lieu pour prononcer le *n;* c'est le bout de la langue qui s'élève et sa partie postérieure qui s'abaisse. Ce double mouvement en sens opposé, nécessaire pour former le *gn* dur, exige de la part de la langue beaucoup de prestesse, et elle s'épargne ce tour de force en prenant une sorte de moyen terme, qui consiste à élever seulement sa partie moyenne qu'elle applique au palais; l'air, contraint de s'échapper par les fosses nasales, produit alors la consonne *gn* mouillé.

Primitifs latins ayant donné des dérivés français dans lesquels le *n* a le son mouillé : *Agnellus*, agnel, agneau; *aranea*, araignée; *castanea*, châtaigne; *cygnus*, cygne; *Carolus magnus*, Charlemagne; *dignus*, digne; *dedignari*, dédaigner; *linea*, ligne; *pecten*, *pectinem*, peigne; *regnum*, règne; *signum*, signe; *senior*, seigneur; *tinea*, teigne; *vinea*, vigne; *ignobilis*, ignoble; *ignominia*, ignominie; *ignorantia*, ignorance; *verecundia*, vergogne.

N devenu L. — Pour le mécanisme au moyen duquel s'opère la permutation du *n* en *l*, voir ce que j'ai dit p. 80,

touchant la permutation du *l* en *n*. La nasale *n* s'est changée en la linguale *l* dans les mots suivants : *Bononia*, Boulogne; *Naupactus*, Lépante; *orphanus*, orphelin; *Panormus*, Palerme; *popanum*, poupelin, sorte d'ancienne pâtisserie; *secundum*, selon; *unicornis*, autrefois *unicorne* [1], licorne; *grando*, *grandinem*, grêle.

N devenu R. — *Diaconus*, autrefois *diacone*, *diakène*, diacre; *ordo*, *ordinem*, autrefois *ordine*, ordre [2]; *Lingonæ*, Langres.

N devenu M. — *Amaritudo*, *amaritudinem*, amertume; *carpinus*, charme, arbre; *consuetudo*, *consuetudinem*, coutume; *incus*, *incudinem*, enclume.

IV. — CONSONNES SUBSTITUÉES À DES VOYELLES.

J'ai exposé les transformations qui s'opèrent de voyelle à voyelle et de consonne à consonne; pour terminer tout ce qui concerne les permutations, il ne me reste que peu de mots à dire sur certaines voyelles qui, dans quelques cas, sont remplacées par certaines consonnes.

[1] On trouve dans le *Nouveau recueil de contes, dits*, etc. publié par M. Jubinal, une pièce de vers portant pour titre : *De l'*unicorne *et du serpent*, t. I, p. 113.

Ainsi com l'*unicorne* sui
Qui s'esbahit en regardant.
(*Chansons de Thibault de Champagne*, édit. de Reims, 1851, p. 4.)

Je vous envoye pareillement troys jeunes *unicornes* plus domestiques et apprivoisées que ne seroyent petitz chatons. (Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, chap. IV.)

[2] Ce nos mostrat bien cele arche del Testament ki s'enclinat cant li buef scancelhievent; et cant li *dyacones* creoit k'ele chaïst la volt elleveir, manès perdit la vie. (*Livre de Job*, p. 475.)

Le passage suivant nous offre à la fois un exemple de *ordine* et de *diakene* :

En la presence de frere Ernoul de Wesmale de l'*ordine* dou Temple et maistre Wautier de Chambli, *archidiakene* de Meaus. (*Cartulaire de Namur*, publié par M. de Reiffenberg, p. 14.)

Les voyelles sonores I et E, suivies d'une autre voyelle, sont parfois remplacées par une aspirée palatale, J ou CH. La voyelle sourde U, précédée ou suivie d'une autre voyelle, est quelquefois remplacée par une aspirée labiale, V ou F.

Lorsque les voyelles *i*, *e*, *u*, se trouvent dans l'une des positions que je viens de signaler, comme dans *somnium*, *vidua*, les deux voyelles, qui se succèdent, n'offrent point assez d'appui à la voix, qui acquiert, pour ainsi dire, trop de fluidité, surtout pour les organes des habitants du Nord. On cherche alors instinctivement à donner au son plus de consistance, en remplaçant *i*, *e* ou *u* par une consonne. Pour cela, l'organe passe de la disposition voulue pour produire l'une de ces voyelles à la disposition la plus voisine qui puisse produire une consonne. Ainsi il transforme l'*i* ou l'*e* en *j* ou en *ch*, et l'*u* en *v* ou en *f*.

En effet, la langue s'élève pour la prononciation de l'*e;* elle s'élève encore davantage pour la prononciation de l'*i;* si, lorsqu'elle se trouve dans la position exigée pour la formation de ces voyelles, elle vient à abaisser un peu sa pointe, en conservant, à peu près, l'élévation que présente sa partie moyenne; si, en même temps, les parois du pharynx ne se resserrent pas de la façon qu'il est nécessaire pour la production d'un son voyelle; alors l'air, chassé des poumons avec plus ou moins d'énergie, s'échappe par l'espace resté libre entre le fond du palais et la langue, et il fait entendre le son d'une des consonnes aspirées palatales J, CH. (Voir p. 76 et 77.) L'analogie qui existe entre la prononciation de la voyelle *i* et celle de la consonne *j* fit que ces deux lettres furent autrefois représentées par un seul et même caractère.

Dans la prononciation de l'*u* français ou du latin (*ou*)

les lèvres s'avancent plus ou moins, de manière à ne laisser vers leur milieu qu'une ouverture ovalaire par laquelle sort le son de la voyelle. (Voir p. 48.) Mais si la lèvre inférieure, se retirant un peu, vient se placer sous le tranchant des incisives supérieures et ne laisse que deux petites ouvertures vers les coins de la bouche; si, en même temps, les parois du pharynx ne se resserrent pas de la façon qu'il est nécessaire pour la production d'un son voyelle; alors l'air, chassé des poumons avec plus ou moins d'énergie, s'échappe par les deux ouvertures dont je viens de parler, et fait entendre le son d'une des consonnes aspirées labiales *v*, *f*. (Voir p. 74 et 75.) L'analogie qui existe entre la prononciation de l'*u* et celle du *v* fit que ces deux lettres furent autrefois représentées par un seul et même caractère.

Lorsque la voyelle, remplacée par une consonne, est elle-même précédée d'une consonne, celle-ci disparaît, si elle ne peut s'allier avec la nouvelle consonne qui survient dans le mot; mais elle reste ordinairement si les deux lettres sont de nature à pouvoir s'allier ensemble. Dans le premier cas, *gobio*, *gobionem*, a donné GOUJON; le *b* a été rejeté, parce qu'il s'allie mal avec le *j*. Dans le second cas, *extraneus* a donné ESTRANGE, ÉTRANGE; le *n* a été conservé parce qu'il s'allie fort bien avec *j* ou *g* doux, qui sont les mêmes quant au son. Lorsque la première consonne est la nasale dure *m*, elle se change en la nasale douce *n* pour pouvoir se joindre au *j* ou au *ch* : *simius*, singe; *vindemia*, vendange.

1° *I* ET *E* REMPLACÉS PAR *J* OU *G* DOUX.

Somnium, songe; *extraneus*, étrange; *granea*[1], grange;

[1] *Granea*, grange, se trouve dans saint Jérôme, *Paralipom.* liv. I, chap. XXIII.

lineus, linge[1]; *laneus*, lange; *cereus*, cierge; *calumniari*, calonger, calanger, chalanger, autrefois accuser[2]; *fimbria*, frange; *simius*, singe; *vindemia*, vendange; *commeatus*, congé[3]; *sturio*, *sturionem*, esturgeon; *gobio*, *gobionem*, goujon; *cambium*, change; *rabies*, rage; *rubeus*, rouge; *pipio*, *pipionem*, pigeon; *sapiens*, sage; *cavea*, cage; *alveus*, auge; *abbreviare*, abréger; *Divio*, *Divionem*, Dijon; *salvia*, sauge; *diluvium*, déluge; *serviens*, *servientem*, serjant[4]; *solatiare*, mot de basse latinité, soulager; *hyacinthus*, jacinthe; *hyoscyamus*, jusquiame; *Hierosolyma*, Jérusalem; *Hieronymus*, Jérôme; *Iahcob*, mot hébreu, Jacob; *Iehochaphat*, Josaphat; *ego* donna d'abord *eo*, *io*, que l'on trouve dans les serments de 842[5], puis *jo*, en usage au XIIe et au XIIIe siècle, et enfin *je*, dont nous nous servons aujourd'hui. *S. Balsemius* est devenu saint Baussange; *S. Maianus*, saint Majas; *S. Marianus*, saint Margeain; *S. Potamius*, saint Poange[6].

2° *I* REMPLACÉ PAR *CH*.

Apium, ache, plante; *sepia*, sèche, poisson; *sapiens*, *sapientem*, sachant, part. prés. de *savoir; sapiam*, que je sache; *apiarium*, achier, mot qui signifiait anciennement un lieu dans lequel un certain nombre de ruches se trouvent réu-

[1] *Linge* était primitivement un adjectif signifiant *qui est en lin*. « E David esteit vestudz de une vesture *linge*. » (*Livre des Rois*, p. 141.) *Porro David erat accinctus ephod* lineo.

[2] Voir la Ire partie, chap. I, sect. V, art. *Chalange*.

[3] Voir la Ire partie, chap. I, sect. V, art. *Congé*.

[4] Pour l'étymologie de ce mot, voir la Ire partie, chap. I, sect. V, art. *Serjant*.

[5] Voir ci-après, liv. II, chap. I, sect. IV, § 1.

[6] Pour tous ces noms de saints, voir le Vocabulaire hagiographique de l'abbé Chastelain.

nies. (Voir le Dictionnaire de Trévoux et le Glossaire de Roquefort.)

3° *U* REMPLACÉ PAR *V*.

Januarius, janvier; *vidua*, veuve; *aqua*, ève, anciennement eau[1]; *aquarium*, évier; *gladius*, glaive; *S. Paduinus*, saint Pavin[2]; *Iehoouah*, héb. Jéhova.

4° *U* REMPLACÉ PAR *F*.

Viduus, veuf; *judæus*, juif; *antiquus*, antif, usité au XIIe et au XIIIe siècle pour ancien[3].

SECTION II.

TRANSPOSITION.

La *transposition* ou *métathèse* est une modification du son des mots, par laquelle les lettres d'un dérivé sont placées dans un ordre différent de celui qu'elles avaient dans le primitif; TURBIDULUS a donné *trouble;* PRO est devenu *pour*.

Les linguales R et L, produites par le plus mobile des organes, sont elles-mêmes mobiles comme l'organe qui sert

[1] Du costé issi sanc et *ève*
Qui ses amis netoie et lève.
(Rutebeuf, t. I, p. 94.)

[2] Voyez Chastelain, *Vocabulaire hagiographique*.

[3] Uns bers fu jà en l'*antif* pople Deu, et out num Helcana. (*Livre des Rois*, p. 1.) — Li reis prist cunseil des sages humes et des *antifs* ki ourent ested del cunseil Salomun. (*Ibid.* p. 282.)

On peut voir d'autres exemples de ce mot dans la Chronique des ducs de Normandie, t. I, p. 138, v. 1615, et p. 159, en note; dans la Chronique de Jordan Fantosme, p. 555, v. 615; dans Marie de France, t. I, p. 64, etc.

à leur formation. La facilité avec laquelle ces consonnes se déplacent fait que l'on peut conserver la lettre, tout en se soumettant aux exigences de l'euphonie, ou bien en faisant la part à la force, à la netteté, à la facilité, à la rapidité de la prononciation. Un léger coup de langue donné à propos suffit pour tout concilier.

Tous les peuples, non plus que tous les individus, ne s'accordent pas sur les diverses qualités des sons auxquelles ils donnent la préférence; tel préfère l'euphonie à la force, tel autre préfère la force à l'euphonie; l'un cherche dans la prononciation une harmonieuse ampleur, l'autre ne cherche que la brièveté et la rapidité. Ainsi les transpositions, ne s'effectuant pas toutes en vue du même but, ne peuvent pas s'accomplir toutes de la même façon. Tantôt la linguale reflue en arrière, et tantôt elle se porte en avant; tantôt elle va se placer à la suite d'une consonne, et tantôt à la suite d'une voyelle. De là résultent différentes sortes de transpositions qui correspondent aux fins qu'on se propose et aux divers besoins qui viennent d'être énoncés.

A Paris et dans ses environs, le peuple dit :

Selon les Omnibus du langage : BRELUE, pour *berlue;* BERLOQUE, pour *breloque;* FERLATÉ, pour *frelaté;* FERLUQUET, pour *freluquet;* PERTANTAINE, pour *pretantaine;*

Selon le Dictionnaire du bas langage : EBERNER, pour *ébrener;* PRÉCEPTEUR, pour *percepteur;* GROMAND, pour *gourmand;*

Selon M. Agnel, p. 80, 99 et 100 : *fremer, frémi, éprévier,* pour *fermer, fourmi, épervier;*

Selon Boinvilliers, art. *Barbarisme :* BRELINE, pour *berline;* BERTELLE, pour *bretelle;* FANFERLUCHE, pour *fanfreluche;* PIMPERNELLE, pour *pimprenelle;*

Selon Legoarant : ARÉOSTAT, pour *aérostat;*

Selon Vadé : BLOUQUE pour *boucle*[1], COCRODILLE pour *crocodile*[2], SAQUERMENT pour *sacrement*[3].

Des transpositions analogues se rencontrent dans la langue latine : CERNO fait au parfait *crevi;* SPERNO, *sprevi;* STERNO, *stravi.*

§ I. — TRANSPOSITION DU *R.*

BURERE, *brouir;* PAUPERTAS, *paavreté;* TUBER, *truffe;* TURBIDULUS, *trouble;* TURBO, *trombe;* PRO, *pour;* GLYCYRRHIZA, *réglisse;* DRUENTIA, *Durance;* VERVEX, *brebis;* on disait autrefois, sans transposition, *berbiz,* qui se trouve dans les lois de Guillaume le Conquérant, § VI[4]. La transposition n'a pas eu lieu dans *berger,* formé de *berbicarius*, mot de basse latinité dérivé de *vervex*, comme *chevrier* et *vacher* dérivent de *chèvre*, *vache.*

De FORMA, forme pour mettre égoutter le lait caillé, on fit dans la basse latinité FORMATICUM, d'où l'italien *formaggio*, et l'ancien français *formage*[5]; *adbibere* forma d'abord *abevrer,*

[1] *Jérôme et Fanchonnette*, p. 32.

[2] *Les Raccoleurs*, p. 27.

[3] *Lettres de la Grenouillère*, p. 40.

[4] Voyez la Ire partie, chap. I, sect. V, art. *Berbiz.*

Absalon fist tundre ses *berbiz.* (*Livre des Rois*, p. 165.)

Des autres fist tel tuéis
Come lions fait de *berbis.*
(*Rom. de Brut*, t. I, p. 45.)

[5] Marie de France nous offre ce mot écrit *formage* et *fourmaige* dans le même passage.

Passeit un chiens desus un punt,
Un *formage* en sa geule tint,
Quant il enmi cel punt parvint,
En l'aigue vit l'umbre dou *fourmaige.*
(Marie de France, t. I, p. 78.)

abeuvrer[1]. En transposant le *r*, nous avons fait *fromage*, *abreuver*.

Temperare nous a donné *tremper*. « *Tremper son vin*, dit M. Guessard, signifiait au moyen âge *temperare vinum* (*aqua*). On écrivait tantôt *temprer*, tantôt *tremper*. Cette dernière forme a prévalu, et est restée dans la langue; mais on lui attribue généralement un sens qu'elle n'a pas. On s'imagine que *tremper son vin*, c'est le mouiller; erreur évidente : *tremper son vin*, c'est le *tempérer*, selon la forme moderne. On trouve dans Joinville des exemples de *temprer* et *tremper* du vin[2].

Bord a formé le verbe border et, par transposition, *broder*, qui, pris dans une acception particulière, signifie proprement orner les *bords* d'une étoffe au moyen de certains enjolivements.

[1] Bien seit *abevreis* e peuz.

(Marie de France, t. I, p. 190.)

La (fontaine) fit aler par tot son chanp por lou *abuvrer*. (*Livre de Jostice*, p. 267.)

[2] *Bibliothèque de l'École des chartes*, 2e série, t. II, p. 189. Je me permettrai de faire une petite observation sur ce passage, emprunté à un excellent article de critique philologique publié par M. Guessard. *Temperare vinum* n'est pas une expression de basse latinité, comme semble le faire entendre le savant professeur de l'École des chartes; on la trouve dans de très-bons auteurs latins, et, entre autres, dans Pline l'Ancien, liv. XXIX, chap. III. On disait aussi *temperare ferrum*, tremper du fer. On a dit *temprer du fer* dans notre ancienne langue.

Ert le fer atachié au fust;
Et sembloit que li acier fust
Temprés en debonaireté.

(*Tournoiement de l'Antechrist*, Reims, 1851, p. 55.)

§ 2. — TRANSPOSITION DU *L*.

FISTULA, *fluste, flûte;* OLDUS, *Lot,* rivière; SILVANECTUM, *Senlis,* ville; VULPES, *voupil, woupil, goupil,* ancien nom du renard[1]; pour les différentes orthographes de ce nom, voir p. 45, note.

SECTION III.

ADDITION.

Les modifications du son des mots primitifs par *addition* ont lieu de trois manières différentes; la lettre ou les lettres ajoutées sont placées, 1° *au commencement du mot;* 2° *dans le corps du mot;* 3° *à la fin du mot.*

§ 1. — ADDITION AU COMMENCEMENT DU MOT, OU *PROSTHÈSE.*

Les Espagnols, les Français du Midi ainsi que ceux du Nord éprouvent une certaine difficulté à prononcer *sc, sp, st,* au commencement des mots, bien que ces doubles consonnes paraissent avoir été d'une prononciation très-facile pour les Grecs et pour les Latins, facilité dont les Italiens ont hérité. En espagnol, en provençal et en français on a ajouté une voyelle initiale, généralement *e,* aux primitifs latins commençant par *sc, sp, st,* afin de rendre la prononciation plus claire, plus distincte, plus nette, plus facile. SCRIBERE, esp. *escribir;* prov. *escrioure;* franç. *escrire,* puis *écrire;* SPECIES, esp. *especie;* prov. *espeça;* franç. *espèce;* STOMACHUS, esp. *estomago;* prov. *estoumac;* franç. *estomac.*

[1] Lors les bestes qui esteient près
Sorent le *goupil* moult engrès.
(Marie de France, t. II, p. 260.)

Dans la plupart de nos termes d'art, de science et dans quelques autres mots d'un usage plus général, mais de création moderne, les gens qui se piquent de prononcer correctement conservent intactes les consonnances initiales des primitifs commençant par *sc*, *sp*, *st;* mais le peuple, peu soucieux de l'étymologie, n'écoute que son instinct, sa commodité, les lois de l'analogie et dit, selon M. Agnel, p. 105, *esquelette*, *estylet*, *estudieux*, *espécial*, *escandale*, *estation*, *etc.* pour *squelette*, *stylet*, *studieux*, *spécial*, *scandale*, *station;*

Selon Boinvilliers, 2e partie : ESPATULE, pour *spatule;* ESTATUE, pour *statue;* ESCUBAC, pour *scubac;* ESTRAPONTIN, pour *strapontin;* ESCORCENÈRE, pour *scorsonère;*

Selon Legoarant : FIÈVRE ESCARLATINE, pour *fièvre scarlatine;*

Selon Vadé : ESCRUPULE, pour *scrupule* [1].

E *ajouté devant les primitifs commençant par* SC, SP, ST. —*Scandalum*, esclandre; *scalarium*, mot de basse latinité dérivé de *scala*, èscalier; *schola*, escole; *scutum*, escu; *scribere*, escrire; *sperare*, espérer; *species*, espèce; *spina*, espine; *spica*, espi; *spiritus*, esprit; *stomachus*, estomac; *stipula*, esteule; *studium*, estude; *stabulum*, estable; *stabulare*, establir; *status*, estat; *sternuere*, esternuer; *stella*, estoile.

J'ai donné à la plupart de ces dérivés non pas la forme qu'ils ont aujourd'hui, mais celle qu'ils eurent primitivement. Plus tard on supprima le *s* dans presque tous ces mots afin de donner à la prononciation plus de douceur et de brièveté; l'on eut ainsi *école*, *écu*, *écrire*, *épine*, *épi*, *éteule*, *étude*, *étable*, *établir*, *état*, *éternuer*, *étoile*. Mais le *s* a été conservé dans *esclandre*, *escalier*, *espèce*, *esprit*, *estomac*.

[1] *Lettres de la Grenouillère*, p. 16.

L'habitude que l'on avait autrefois de commencer par *esc*, *est*, les mots dérivés des primitifs commençant par *sc*, *st*, conduisit quelquefois, par une fausse analogie, à ajouter *es* devant un *c* ou un *t* initial; CARBUNCULUS devint d'abord *carbuncle*, puis *escarboucle*[1]; CORTEX, CORTICEM, *escorce;* CARABUS, *escrevisse;* CLARUS (ignis), *esclair;* DRACUNTIUM, *estragon*, pour lequel on a dit *tragon*[2]. *Escarboucle* et *etragon* ont gardé le *s* dans la première syllabe, les autres l'ont perdu et sont devenus *écorce*, *écrevisse*, *éclair*. On dit en provençal *escorça*, *escrévicé*, *esclar*.

Peut-être peut-on joindre à ces mots celui d'*escarpin*. En latin CARPUS et CARPISCULUS signifiaient une sorte de soulier découpé. On trouve en basse latinité *scarpus* et *scarpa*. Rabelais emploie *escarpin* pour désigner une sorte de chaussure de dame; *eschapin* a le même sens dans le Roman de Garin.

Les souliers, *escarpins* et pantofles de velours cramoisy, rouge ou violet, deschicquetés à barbe d'escrevisses. (Rabelais, *Gargantua*, liv. I, chap. LVI.)

Desafublée, chauciée en *eschapins*.

(*Rom. de Garin*, cité par Du Cange, art. *Scarpus*.)

[1] *Carbuncle*, en langue d'oïl, et *carbunculus*, en latin, signifiaient au propre un charbon, un morceau de bois embrasé, et au figuré, une escarboucle. La Chanson de Roland nous offre *carbuncle*, employé dans les deux significations.

Asez i ad lanternes e *carbuncles* (charbons),
Tute la nuit mult grant clartet lur dunent.
(*Chans. de Roland*, st. CLXXXVII.)

Son cheval brochet, si vait ferir Chernuble,
L'elme li freint ù li *carbuncle* (escarboucle) luisent.
(*Ibid*, st. CII.)

[2] N'estre viandes mangées plus excitantes la personne à lubricité que, en

Struthio ne reçut pas un *e* initial, mais un *o*, et l'on en forma *ostruce*, *ostruche*. (Voyez le Glossaire de Roquefort.) L'orthographe moderne a remplacé *o* par son homophone *au*, et nous écrivons aujourd'hui *autruche*.

Le germanique *snel* admit un *i* initial et devint *isnel*, qui signifiait prompt, rapide. (Voir *isnel* parmi les mots d'origine germanique, dans la Ire partie, chap. III, sect. II.)

A fut ajouté au commencement de quelques mots : *vivalæ*, avives, maladie des chevaux; *tragacanthum*, adragant; *præcox* (*malum*), abricot.

A, préposition, joint à *Dieu*, forma *adieu*, expression elliptique pour *je vous recommande à Dieu*. Il se joignit à l'ancien substantif *vis*, d'où *avis*[1]; il se joignit également au

cestuy temps..... salades toutes compousées, herbes venericques, comme eruce, nasitord, *targon*, cresson, berle, responses... (Rabelais, *Pantagruel*, liv. V, chap. XXIX, p. 327.)

[1] *Vis* ou *viaire*, *viarie*, signifiaient manière de voir, sentiment, opinion, avis, *quod visum est alicui*. On disait *ce m'est vis* ou *viaire*, *viarie*, ou bien *ce m'est à vis*, pour signifier mon sentiment, mon opinion est, il me semble, il me paraît. Dans la suite, on prit pour un seul mot la préposition *à* et le substantif *vis*, qui, réunis, formèrent *avis*.

Autre sornom ne puis trover
A Esperance, *ce m'est vis*,
Fors Monjoie de Paradis.
(*Tournoiement de l'Antechrist*, Reims, 1851, p. 37.)

Guesnes respunt : Mei est *vis* que trop targe.
(*Chans. de Roland*, st. LI.)

... Ça vus fust *viarie* que il fussent tuz vis;
L'un halt, li altre cler; mult fet bel à oïr.
Ceo est *ad vis* qui l'ascute qu'il seit en paraïs.
(*Voyage de Charlem. à Jérusalem*, v. 374-376.

Gauvain ses niès, *ce m'ert à vis*,
... Portoit l'escu parti
De prouesce et de cortoisie.
(*Tournoiement de l'Antechrist*, p. 59.)

substantif *bandon*, d'où *abandon*. (Voyez ce mot dans la Ire partie, chap. III, sect. II, art. *Bandir*.)

Dans d'autres cas l'*a* fut ajouté au commencement de certains substantifs féminins, parce que l'on prit la dernière lettre de l'article qui les accompagnait pour la première lettre de ces substantifs. C'est ainsi que le peuple dit *l'amunition* pour *la munition : manger du pain d'amunition*[1]. De LATA, large, sous-entendu *via*, on forma en basse latinité *lada*, *leda*, *laia*, *leia*, voie large pratiquée dans l'épaisseur d'une forêt; en langue d'oïl *laye*, *lée*[2]. *La lée* devint *l'alée*. En continuant à surenchérir sur la bévue de nos pères, nous écrivons aujourd'hui *allée* par deux *ll* comme si ce mot venait du verbe *aller*. De l'ancien substantif *bée*, ouverture[3], on fit de même *l'abée*,

[1] Voir le Dictionnaire du langage vicieux, art. *Amunition*.

[2] Le passage suivant contient *veie*, voie, exprimé avec *lée*, large. Il nous offre un exemple assez propre à nous faire voir comment a pris naissance l'expression qui nous occupe :

Par une veie grant e *lée*
Le trestrent en une valée.
(Marie de France, t. II, p. 447.)

Voyez le Glossaire de Du Cange, art. *Leda*, et celui de Roquefort, art. *Lée*. Le roi Robert fit bâtir sur le bord d'une *lée* ou *allée* de la forêt de Saint-Germain un monastère qui fut appelé en basse latinité *Monasterium Sancti Germani in lada* ou *in laia;* en langue d'oïl, *Saint-Germain-en-Laye*. Ce nom est resté à la jolie petite ville qui, dans la suite, se forma autour de la vieille abbaye. En termes d'eaux et forêts, on dit encore *laie* pour route percée dans une futaie, et *layer* pour tracer une *laie*.

[3] Pierrot Vellier entra de nuit au dit hostel du dit Pierre par la *bée* d'une fenestre. (*Lettres de remission* de 1389, citées par Carpentier, art. *Beare*.)

L'*abée* d'un moulin se disait en basse latinité *bea*.

Faciendum inde pro omni servitio magistratum molendinorum meorum et *bearum* mearum, ita quoad prædictus Salomon. (*Charte de 1211*, citée par Carpentier, art. *Bea*.)

Ces mots sont de la même famille que notre ancien verbe *béer*, dont il nous

qui signifie aujourd'hui l'ouverture par laquelle coule l'eau qui fait moudre un moulin (*Acad.*). Ce fut encore ainsi que LAMELLA donna l'ancien mot *alemelle*, lame[1].

D'autres fois l'article lui-même, représenté par *l'* devant un mot commençant par une voyelle, n'est point distingué du substantif auquel il est joint, et finit par être absorbé par ce substantif. De *l'évier* (*le évier*) le peuple fait *lévier*, et dit : *mettez cette assiette sur le lévier*[2]. Il fait encore moins d'attention au *h* aspiré qu'à l'article, et, après avoir transformé *le hoquet* en *l'oquet*, il en est venu à dire *loquet* pour *hoquet : vous avez le loquet*[3]. On confondit également ensemble l'article arabe *al* et les substantifs CORAN, lecture, leçon; KALI, soude; KAÏD, chef, juge, et l'on en fit *alcoran*,

reste le participe présent *béant*, qui présente une grande ouverture, et le participe passé féminin *bée*. L'un et l'autre ne sont plus employés que comme adjectifs; et le dernier n'est conservé que dans l'expression *gueule bée*, qui se dit en parlant des tonneaux vides ouverts par un de leurs fonds. Nous disons encore *bayer* pour signifier ouvrir la bouche en regardant longtemps quelque chose; en provençal, *badar*, ouvrir la bouche. On trouve dans Isidore de Séville *hippitare, oscitare, badare*. (*Glosses*, p. 276.) Voyez le Dictionnaire historique de la langue française, de M. P. Paris, art. *Abée*.

[1] Coutel nous fet sanz *alemèle*.
(*La Bataille des VII ars*, à la suite des Œuvres de Rutebeuf, t. II, p. 432.)

L'espée brise, l'*alemèle* chaït.
(*Rom. de Garin-le-Loherain*, t. II, p. 36.)

Les uns font faire enheudeures
Es espées toutes nouvèles,
Et font fourbir les *alemèles*.
(*Branche des royaux lignages*, t. II, p. 405.)

On peut voir d'autres exemples de ce mot dans le dernier ouvrage que je viens de citer, t. I, p. 296, et t. II, p. 67, ainsi que dans le Roman de Brut, t. I, p. 346, et t. II, p. 155.

[2] Voyez le Dictionnaire du langage vicieux, art. *Lévier*.

[3] Voir Vadé, *Les Bouquets poissards*, p. 18.

alcali, *alcade*. On trouve *algalife* pour *calife* dans la Chanson de Roland, st. XXXIV, v. 3.

Aureolus donna d'abord *oriol*, et avec l'article *l'oriol*, dont on fit *loriot*, qui nous est resté [1].

La plume est de *oriol*, la teie d'escarimant.
(*Voyage de Charlem. à Jérus.* v. 290.)

C'estoit I. dart dont li penon
Erent de penes d'*oriol*.
(*Tournoiement de l'Antéchrist*, Reims, 1851, p. 52.)

Par les plains chante la cupée.....
Jais, *orious*, treie et calandre.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 133.)

Hedera fit primitivement *edre*, puis *ierre*, *ière*, avec l'article *l'ierre*, et enfin en un seul mot *lierre*.

Un *edre* sore sen cheve quant umbre li fesist. (*Homélie de Job*, à la suite de la Chanson de Roland, édit. Génin, p. 468, l. 21.) — Un verme que percussist cel *edre*. (*Ibid.* p. 478, l. 28.)

Robin, qui s'estoit embuschiez
Souz une chasteignière,

[1] On dit encore *oriol* en espagnol. Le *loriot* a dû être appelé *aureolus*, parce qu'il a la tête et une partie du corps jaunes; les Allemands le nomment pour la même raison *goldamsel*. L'ancienne forme *Oriol* ou *Auriol* s'est conservée dans les noms propres de plusieurs familles. Les noms d'oiseaux, d'abord donnés aux personnes comme sobriquets, devinrent dans la suite des noms propres. Ceux qui sont arrivés jusqu'à nous sont assez nombreux; je connais pour ma part des messieurs *Pinson*, *Rossignol*, *Merle*, *Geai* ou *Jay* ou *Le Jay*, *Calandre*, *Corneille*, *Le Coq*, *Poule*, *Chapon*, *Agasse*. Ce dernier signifiait autrefois *pie*. (Voyez Ire partie, chap. III, sect. II, art. *Agasse*.)

Pour Marion sailli en piez,
Si a fet chapiau d'*ierre*.

(Pastourelle insérée dans le Théâtre fr. au moyen âge, p. 36, col. 1.)

Jehans li Galois d'Aubepierre
Nous dist si com la fuelle d'*yerre*
Se tient fresche, novelle et vert.

(*Fabliaux et contes* publiés par Barbazan, t. III, p. 53.)

Plusieurs autres mots furent ainsi formés ou plutôt déformés. *Uva* donna le diminutif barbare *uvetta*, auquel nous devons *luette;* les Italiens disent *ugola*, formé de *uvula*. Une foire était appelée en basse latinité *nundinum indictum*, et par ellipse *indictum*, d'où en langue d'oïl *endit* et avec l'article *l'endit*, puis *lendit*, *landit*, *landi*. Charles le Chauve établit à Saint-Denis une foire qui est devenue célèbre sous le nom de *landi*. Il existe encore à Clichy la rue et le chemin du *Landi*.

Defors l'*endi* ont Gautier encontré
Et Gillibert, deus fors lairons prové.

(*Rom. de Gerars de Viane*, p. 47.)

Se aucun frepier achate aucun garnement, quel que il soit, en foire voisine seant, c'est à savoir à Saint-Germain-des-Prez, à la Saint-Ladre, au *lendit* et à la Saint-Denis. (*Livre des Métiers*, p. 201.) — Il doit de chascune charrète ij den. de rouage, du char iiij den. où que il veit, fors au *lendit;* mès pour mener le au *lendit* ne à Saint-Germain-des-Prez, ne doit-il rien de rouage. (*Ibid.* p. 295.)

Anderia, chenet, mot de basse latinité, dérivé d'un primitif germanique, nous donna d'abord *andier*, dont on fit *landier* par l'addition de l'article. (Voyez Ire partie, chap. III, sect. II, art. *Landier* [1].)

[1] Si je partageais l'opinion de Vaugelas et de la plupart des philologues, je

Au XIIe siècle, on trouve quelquefois *lalbe* pour *albe*, aube, dérivé de *alba*.

> Al matin su la *lalbe*, quant li jurz lur apert,
> Li mul e li sumer sunt garnis e trusset.
>
> (*Voyage de Charlem. à Jérus.* v. 239.)

joindrais aux mots que je viens de citer celui de *loisir*. En effet, l'on dérive généralement ce mot de *otium*, devant lequel on aurait préposé l'article, comme dans *loriot*, *lierre*, etc. Mais cette étymologie n'est nullement admissible. LOISIR vient de *licere*, être permis, comme PLAISIR, de *placere*, plaire. On disait autrefois *il loist* (licet), *il loisoit* (licebat), *qu'il loise* (liceat); il nous est resté *loisible*, qui est permis. *Loisir* signifia d'abord permission, faculté de faire ou de ne pas faire, liberté, possibilité.

> Avant que veigne avril ne may
> Vendra quaresme;
> De ce puis bien dire mon esme :
> De poisson autant com de cresme
> Aura ma fame.
> Grant *loisir* a de sauver s'ame,
> Or geunt (qu'elle jeûne) por la douce Dame,
> Qu'ele a *loisir*.
>
> (Rutebeuf, t. I, p. 8 et 9.)

> Jo ne lerreie por tut l'or que Deus fist,
> Ne per tut l'aveir ki seit en cest païs,
> Que jo ne li die, se tant ai de *leisir*.
>
> (*Chans. de Roland*, st. XXXIV.)

Je n'ai mie le loisir *de vous dire ce secret* signifiait je n'ai pas la permission, il ne m'est pas possible de vous dire ce secret. Gargantua dit qu'il y avait peu de bons professeurs dans sa jeunesse, et que par conséquent il *n'avait eu loisir* de comprendre le grec.

Tant y ha que, en l'eage ou je suys, j'ay esté contrainct d'apprendre les lettres grecques, lesquelles je n'avoys contemnées comme Caton, mais je n'avoys eu *loisir* de comprendre en mon jeune eage. (Rabelais, liv. II, chap. VIII.)

Dans un sens analogue, on disait, en parlant d'un homme fort occupé, *il n'a pas le loisir de se moucher*, pour dire qu'il n'en a pas la possibilité. Il est facile de concevoir comment on a passé de cette signification du mot *loisir* à la signification que nous lui donnons aujourd'hui, celle de *temps pendant lequel il nous est permis, il nous est possible de faire ce qui nous plaît.*

L'article a été réuni à plusieurs noms de ville dont il était autrefois séparé. *Insula* ou *Insulæ*, Lille (Nord); *Vaurum*, Lavaur (Tarn); *Vallis* (*Guidonis*), Laval (Mayenne), etc.

La préposition *de* a été jointe à des substantifs par suite de confusions et d'altérations analogues à celles que je viens de signaler. L'oiseau domestique qui nous a été apporté de l'Inde ne fut d'abord connu que sous le nom de *coq d'Inde*, et sa femelle sous celui de *poule d'Inde*. Leurs petits furent appelés *poulets d'Inde* [1]; plus tard on a dit *dinde*, et l'on a fait les dérivés *dindon, dindonneau*. — *Aquæ* (*Tarbellicæ*), ancienne ville de l'Aquitaine, fut pendant longtemps appelée *Acqs;* son nom officiel est aujourd'hui *Dax* (Landes). Cette modification doit être attribuée à l'habitude assez générale où l'on est de mettre les mots *ville de, bourg de*, devant un nom propre de pays qui est monosyllabe et qui commence par une voyelle. Dans le Nord on dit *la ville d'Eu, le bourg d'Ault*, pays qui sont l'un et l'autre dans le département de la Seine-Inférieure. Dans le Midi, les Provençaux désignent constamment *Aix* et *Apt* par les mots *la villa d'Aï, la villa d'A*. Sans doute que les Gascons, après avoir dit *la billa d'Ax*, en sont venus à désigner cette ville sous le nom de *Dax*.

Lendemain n'est autre que *demain* auquel on a ajouté successivement la préposition *en* et l'article *le*. Au XIIe siècle on disait indifféremment *endemain* ou *demain*, pour *lendemain*.

L'endemain matin cil de Azote truverent Dagon lur deu, u adenz se giseit a terre, devant l'arche al alt Deu; sus le leverent e a sun liu

[1] Sept vingts faisans qu'envoya le seigneur des Essars et quelques douzaines de ramiers... terrigoles, *poulles de Inde*. (Rabelais, liv. I, chap. XXXVII.)

Puys luy enfournoyent en gueulle... *coqz, poulles et poullets d'Inde*. (*Ibid.* liv. IV, chap. LIX.)

poserent. De rechief *al demain* truverent Dagon a terre gisant devant l'arche; e les puinz e le chief colpez li furent sur le suil. (*Livre des Rois*, p. 17.)

Altera die, *ecce Dagon jacebat pronus in terra ante arcam Domini et tulerunt* (*Azotii*) *Dagon, et restituerunt eum in locum suum. Rursumque mane* die altera *consurgentes invenerunt Dagon jacentem super faciem suam in terra coram arca Domini; caput autem Dagon et duæ palmæ manuum ejus abscissæ erant super limen.*

A *l'endemain* manda li dus son grant conseil. (Villehardouin, xv.)

Le mois de décembre est désigné dans beaucoup d'anciennes chartes sous le nom de *mois de delair, delayr, deloir*[1]. Cette dénomination, dont l'origine a jusqu'ici fort vainement exercé la sagacité des savants, provient d'une confusion semblable à celles que je viens d'énumérer. L'expression primitive a dû être *mois de l'aire. Aire, ère,* correspondent à *æra, era,* mots de basse latinité signifiant, non-seulement l'époque fixe de *l'ère chrétienne* à partir de laquelle on comptait les années, mais servant encore à désigner l'époque précise à laquelle on était convenu de fixer le renouvellement de l'année[2]. Dans le IXe et dans le Xe siècle l'année

[1] Voir les Éléments de paléographie, de M. de Wailly, t. I, p. 118, col. 1, et le Glossaire de Roquefort, art. *Delair*. La forme *deloir* ne différait de *delair* que par l'orthographe; la prononciation était toujours la même; car, au XIIe et au XIIIe siècle, les notations *oi* et *ai* figuraient également le son *è*, ainsi que M. Guessard l'a parfaitement établi, avec cette sûreté d'appréciation et cette rigueur de démonstration qui lui sont habituelles. (Voir la Bibliothèque de l'École des chartes, 2e série, t. II, p. 200.)

[2] Voir le Glossaire de Du Cange, édit. des Bénédictins, art. *Æra*. Le mot *æra* ne désignait pas seulement l'époque du renouvellement de l'année, mais il désignait encore l'année elle-même, ainsi qu'on peut le voir à la fin de l'article de Du Cange. On prenait le point de départ de la période pour la période elle-même, comme faisaient les Latins, qui appelaient *lustre* l'espace de cinq ans qui s'écoulait d'une cérémonie lustrale (*lustrum*) à une autre de ces céré-

commençait généralement à la Noël, c'est-à-dire le 25 décembre[1]. De là cette désignation de *mois de l'aire* donnée au mois de décembre. L'expression prit naissance dans les siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1er janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver par habitude au mois de décembre le nom de *mois de l'aire* ou *de l'air;* mais comme cette dénomination ne répondait plus à l'idée qu'on y attachait autrefois, on cessa de la comprendre, et prenant *de l'air* pour le nom du mois, on en fit un seul mot, *Delair;* en joignant ce singulier nom propre au nom commun *mois*, on disait le *mois de Delair.*

Ce fu fet en l'an Nostre Seignor M. IIe IIII. anz, ou mois de *Delayr*. (*Livre de Jostice,* Appendice, p. 344.)

Les dérivés germaniques ont généralement conservé le *h* aspiré initial, tandis que les dérivés latins l'ont perdu, à quelques rares exceptions près. J'en ai précédemment donné la raison et la preuve, p. 106 et 107. Si presque tous les mots latins commençant par un *h* ont abandonné cette consonne, il doit paraître étonnant que plusieurs autres mots qui n'avaient pas de *h* dans la langue latine en aient pris un en passant dans la langue d'oïl; c'est cependant ce qui est arrivé à quelques-uns : ALTUS a donné *halt*[2], *hault, haut;* ASCIA, *hache;*

monies. Les Grecs en agissaient de même en nommant *olympiade* (ὀλυμπιὰς, ἀδος) la célébration des jeux olympiques et l'espace de quatre ans qui séparait l'époque d'une célébration à une autre.

[1] Voir le Nouveau traité de diplomatique, par les Bénédictins de Saint-Maur, t. IV, p. 692-693.

[2] Li premiers estages ont trente alnes de *hult*. (*Livre des Rois*, p. 246.)

UPUPA, *huppe;* ULULARE, *hurler;* ERODIUS, de ἐρωδιὸς avec un esprit doux, *héron.* Je ne comprends point dans le nombre *huile*, d'OLEUM; *huître*, d'OSTREA, ni *hièble*, d'EBULUS. Dans ces trois mots le *h* est muet, et comme il n'est nécessité ni par le son ni par l'étymologie, il doit être considéré comme une véritable superfétation orthographique. Quant aux autres mots que je viens de mentionner et dans lesquels le *h* initial est aspiré, on ne pourra se refuser d'admettre que cette lettre ne soit due à l'influence tudesque, si l'on fait attention que les mots correspondants dans les langues germaniques ont tous leur première syllabe affectée de la rude aspiration qui est propre aux idiomes de cette famille [1]. ALTUS, *halt, hault, haut;* tud. *hoch, hoh;* goth. *haug, hauhs;* anglo-sax. *heag, heah;* island. *har;* anc. allem. *houg, houch;* allem. *hoch;* suéd. *hæg;* dan. *hæy;* holl. *hoog;* angl. *huge, high.* — ASCIA, *hache;* holl. *hak,* item; dan. *hakke,* item; anc. allem. *hacchen,* item; allem. *hacken,* hacher; suéd. *hacka,* item. — UPUPA, *huppe;* holl. *hop, hoppe;* allem. *hopf,* qui ne se retrouve que dans le composé *wiedehopf*, nom actuel de cet oiseau; dan. *herfuges.* — ULULARE, *hurler;* allem. *heulen;* holl. *huilen;* angl. *to howl.* — ERODIUS, *héron;* anglo-sax. *hragra;* island. *hegre,* dan. *hejre;* suéd. *hæger;* angl. *hern.*

En ajoutant un *g* initial on a formé *grenouille* de *renouille, renoille* dérivé de *ranula,* diminutif de *rana* [2]. Le diminutif de basse latinité *ranetа* nous a donné *renette.*

[1] C'est le cas de répéter ici ce que j'ai dit dans une note précédente. Les Francs placèrent leur aspirée gutturale devant les mots latins dont il s'agit par réminiscence des mots correspondants de leur idiome. C'est ainsi que la plupart des Anglais mettent un *h* devant les mots français *avoir, arlequin,* parce que cette lettre se trouve au commencement des mots anglais correspondants *have, harlequin.*

[2] Marie de France intitule la troisième fable de son recueil : *De la Soris e*

Amita forma d'abord *ante*, qui est devenu *tante* par l'addition d'un *t*.

Cum suxz l'escheoite kue m'advenoie de per ma *ante* madame Mahauz, monsignor Walranz Redon sun mari reclamoye à forz et volsit.... (*Charte de 1130*, dans le Manuel de paléographie, de M. de Wailly, t. I, p. 159.)

Bertran avoit 1 *ante* qui moult en a ploré;
Li bers dit à son *ante* : Pensiez à vo santé;
Je reviendrai bien tost si vient à Dieu en gré.
(*Chron. de Bertr. du Guesclin*, p. 66.)

Bel *ante*, dit Bertran, n'aiez vo cuer yrié.
(*Ibidem*, variantes en note.)

Il est probable que nous devons le *t* initial de *tante* à ce que l'on entendait souvent sonner devant *ante* un *t* final appartenant au mot précédent; car cette lettre est une de celles qui terminent le plus grand nombre des mots français. (Voyez à cet égard ci-après, p. 145 et 146.) L'expression fort usuelle *grand ante*, que l'on écrivait et que l'on prononçait *grant ante*, se trouve précisément dans le cas dont je viens de parler. On aura pris le *t* final du mot qui précédait *ante* pour la première de ce substantif, parce que cette consonne servait de liaison entre les deux mots : *gran-t-ante*. L'incertitude dans laquelle nos pères se sont trouvés à cet égard semble être prise sur le fait dans le *Livre de Jostice et de Plet*, qui nous offre dans le même passage *grant ante*, *grant tante*, *est ante* et *est tante*.

Ma *grant ante* (*gran-t-ante*) est la sor mon col on ma colc.... Et

de la Renoille (p. 68). Partout ailleurs dans cette même fable la grenouille est nommée *raine* (rana).

autresi, cele qui est *ante* (*es-t-ante*) mon pere ou ma mere, par devers sa mere, est ma *grant ante*.... La sor ma eole est ma *grant tante*, et contient quatre persones par la reson que nous avons monstré devant. Et cele qui est *tante* mon pere ou ma mere, par devers la soe mere, est ma *grant tante*. (*Livre de Jostice*, p. 227.)

Nos pères ont fait pour le mot *tante* ce que faisait certain enfant de ma connaissance qui, entendant ses parents lui parler continuellement d'un *peti-t-oiseau*, d'un *peti-t-agneau*, d'un *peti-t-œuf*, en concluait naturellement qu'on devait dire *un toiseau*, *un tagneau*, *un tœuf*, et ne s'exprimait jamais autrement.

Quelques autres mots dont les primitifs commencent par une voyelle paraissent avoir reçu une consonne initiale, afin que la voix ait ainsi plus de consistance, plus de soutien, et qu'elle puisse attaquer ces mots avec plus de vigueur. ANAS a donné d'abord *ane*, puis *cane*, femelle du *canard*[1]; UMBILICUS forma d'abord *umbril* (voyez Roquefort), puis *nombril;* UPUPA est devenu *dupe*, mot qui se disait autrefois pour *huppe* dans plusieurs de nos provinces. Il nous est resté dans une signification figurée en parlant d'une personne facile à tromper. On sait que la huppe passe pour un des oiseaux les plus niais. Dans le passage suivant, Rabelais joue sur la double signification de *dupe* et de *cardinal*, mot par lequel on distingue également une sorte d'oiseau. Il dit en parlant du perroquet ou *papegaut*, nom sous lequel il désigne peu révérencieusement le pape :

Editue.... nous dist papegaut estre pour ceste heure visible; et

[1] Di-moi, véis-tu nul oisel
Voler par deseure ces cans?...
Mais véis-tu par chi devant,
Vers ceste riviere, nul *ane?*
(*Théâtre français au moyen âge*, p. 104.)

nous mena en tapinoys et silence droict à la cage en laquelle il estoyt accroué, accompaigné de deuz petiz cardingaux et de six groz et graz evesgaux. Panurge curieusement consydera sa forme, ses gestes, son maintien; puys s'escrya à haulte voix, disant : En mal an soyt la beste, il semble une *duppe*. Parlez bas, dit Editue, de par Dieu, il a aureilles, comme saigement denota Michaël de Matiscorne. Se ha bien une *duppe* (*aussi une huppe en a-t-elle bien*), dist Panurge. (*Pantagruel*, liv. V, chap. VIII, p. 298.)

§ 2. — ADDITION DANS LE CORPS DU MOT, OU *ÉPENTHÈSE*.

Il est telle des consonnes *refluantes* (*r, l, m, n*) et telle des consonnes explosives ou aspirées qui semblent avoir une certaine affinité mutuelle l'une pour l'autre. Cette affinité se manifeste fréquemment dans les dérivés par le rapprochement des deux consonnes qui sont séparées dans les primitifs[1]; mais elle se manifeste encore bien davantage dans certains cas où, une seule de ces consonnes existant dans le primitif, l'autre consonne vient se joindre à elle, comme si la lettre étrangère au mot était sollicitée par celle qui s'y trouve, en vertu d'une sorte d'attraction. C'est ainsi que CAMERA donne *chambre;* HUMILIS, *humble;* TENER, *tendre;* FUNDA, *fronde;* PERDIX, *perdrix;* LOCUSTA, *langouste.*

Il arrive quelquefois que la consonne étrangère au primitif est attirée dans le dérivé par les exigences de l'oreille; elle est destinée à donner au son plus d'éclat, plus de force, de vigueur ou plus de consistance; mais, dans la plupart des cas, l'introduction de la nouvelle consonne est le résul-

[1] C'est ce qui a lieu au moyen de la syncope, dont je parlerai plus tard; ainsi MIRACULUM est devenu *miracle;* OBSTACULUM, *obstacle;* ANCORA, *ancre,* CARABUS, *crabe;* DIABOLUS, *diable;* DIRECTUS, *droit;* FABULA, *fable;* UNGULA, *ongle,* etc.

tat du mécanisme du jeu des organes. Ce mécanisme est tel qu'en effectuant certain mouvement dans l'un des organes qui concourent à la production d'une consonne, il détermine aisément un autre mouvement dans ce même organe, ou bien dans un organe voisin. C'est de ce dernier mouvement que résulte la production de la consonne étrangère au primitif. Je n'entreprendrai pas d'exposer ici comment s'accomplit le passage de l'une à l'autre des différentes fonctions organiques dont il s'agit; il faudrait pour cela entrer dans des développements qui m'entraîneraient beaucoup trop loin; il suffit d'avoir mis le lecteur sur la voie, pour qu'il puisse aisément, avec un peu de réflexion, suppléer aux explications que je pourrais lui donner, et se rendre compte de la succession de ces fonctions d'après la description que j'en ai donnée, p. 74-79.

C'est d'après les mêmes lois que le peuple introduit certaines consonnes étrangères dans les mots français; il dit, selon les Omnibus du langage : ESPADRON pour *espadon*[1], PATRACLE pour *patraque,* TONTON pour *toton;*

Selon le Dictionnaire du bas langage : ARCAJOU pour *acajou,* ARABLE pour *arabe,* AMBLE pour *ambe;*

Selon Boinvilliers : ANGENCER pour *agencer,* CLAMPINER pour *clopiner, dur à la* DESSERTE pour *à la desserre, serviette à* LINTEAUX pour *à liteaux,* RENFROGNÉ pour *refrogné,* TARTRE, pour *tarte,* TENDRON pour *tendon;*

Selon le Dictionnaire du langage vicieux : BRINGUEBALER pour *brimbaler,* VOLTE pour *vole;*

Selon Legoarant : TENTANOS pour *tetanos;*

[1] *Espadron* se trouve également dans plusieurs passages de Vadé, et, entre autres, dans les *Lettres de la Grenouillère,* p. 43.

Selon Vadé : STURPÉFAIT pour *stupéfait*[1], LAMPRON pour *lampion*[2], PARPILLON pour *papillon*[3], OLIMBERIUS pour *olibrius*[4], INDUCATION pour *éducation*[5], ÉVÈCRE pour *évêque*[6], DÉMONIACLE pour *démoniaque*[7].

Le latin nous offre des exemples semblables de l'introduction de certaines consonnes à la suite de certaines autres dans le corps des mots. De IN RUO on fit *ingruo;* de CON RUO, *congruo;* EMO a donné *emptus;* DEMO, *demptus;* SUMO, *sumptus;* CONTEMNO, *contemptus*. En grec, *ἀνήρ*, au lieu de faire au génitif *ἀνέρος* ou *ἀνρός*, fait *ἀνδρός*.

Explosives labiales P, B, introduites dans le corps du mot à la suite de la refluante nasale M. — *Tremulare*, trembler; *similare*, sembler; *domitare*, dompter; *camurus*, cambré; *cucumis*, *cucumerem*, concombre; *camera*, chambre; *in simul*, ensemble; *numerus*, nombre; *tumulus*, tombel, tombeau; *cumulare*, combler; *humilis*, humble; *flammare*, flamber; on disait anciennement *flambe*, pour flamme[8]; *Cameracum*, Cambrai. On trouve fréquemment, dans nos anciens auteurs *Dampne Deu*, le Seigneur Dieu, dérivé de *Dominus Deus;* et *colombe*, colonne, de *columna*.

> E si vers *Dampne Deu* t'apaies....
> Te dorrunt tant que ce iert adès.
>
> (*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 254.)

[1] *Jérôme et Fanchonnette*, p. 35.
[2] *L'Impromptu du cœur*, p. 11.
[3] *Lettres de la Grenouillère*, p. 15.
[4] *Ibidem*, p. 20.
[5] *Ibidem*, p. 26.
[6] *Ibidem*, p. 27.
[7] *Chansons*, p. 242.
[8] Astrent (brûlèrent) tut Berewic à *flambe* e à tisun. (*Chron. de Jordan Fantosme*, p. 563.)

Siglé ont et passé mult près
Des bornes que fist Herculès,
Une *colombe* qu'il fiça.
(*Rom. de Brut*, t. I, p. 36.)

Refluante nasale M, introduite dans le corps du mot à la suite des explosives labiales P, B. — *Repere*, ramper; *labrusca*, lambruche ou lambrusque, sorte de vigne sauvage; *zingiberi*, gingembre; *Ebrodunum*, Embrun; *turbo*, trombe; *Sabis*, Sambre, rivière; ce mot offre un exemple de l'introduction de deux refluantes, *m* et *r*.

Refluante labiale R, introduite dans le corps du mot à la suite des explosives P, B. — *Pampinus*, pampre; *pimpinella*, pimprenelle; *Sabis*, Sambre, rivière; *tympanum*, timbre; *umbilicus*, nombril.

Refluante linguale L, introduite dans le corps du mot à la suite de l'explosive labiale P. — *Sinopis*, sinople, couleur; *emptata* (*res*), emplette.

Aspirée labiale F, introduite à la suite de la refluante labiale R. — *Gurges*, gouffre; on dit *gour* en provençal.

Aspirée labiale V, introduite à la suite de la refluante labiale R. — *Siser*, *-eris* ou *sisarum*, *-i*, chervis; *careum*, carvi, plante. De l'ancien verbe *suir, suire*, usité au XIIe et au XIIIe siècle, nous avons fait *suivre* [1].

[1] Voir la Ire partie, chap. I, sect. V, art. *Persuir*.

Car Henri le *suioit*, qui ne le laissa mie.
(*Chron. de du Guesclin*, t. II, p. 62.)

Il porra les trahitours *suire*;
Tres bien les porra *aconsuire*.
(*Rom. de la Violette*, p. 211.)

Ja ne verrez cest premier meis passet
Qu'il nous *suirat* en France le regnet.
(*Chans. de Roland*, st. LIII.)

Refluante linguale R, introduite à la suite de l'aspirée labiale V. — *Cannabis*, chanvre.

Refluante linguale R, introduite à la suite de l'aspirée labiale F. — *Funda*, autrefois *funde*, *fonde*, aujourd'hui *fronde*[1].

Refluante linguale R, introduite à la suite de la refluante nasale M. — *Chamædrys*, germandrée.

Refluante nasale N, introduite à la suite de l'aspirée labiale V. — *Cupitus*, convoité; en langue d'oc, *cobeita*.

Explosives dentales T, D, introduites dans le corps du mot à la suite de la refluante nasale N. — *Cinis, cinerem*, cendre; *tener*, tendre; *gener*, gendre; *imprimere*, empreindre; *submonere*, semondre; *tinnire*, tinter; *Veneris dies*, vendredi; *grunnire*, gronder; *gemere*, geindre; *tremere*, craindre[2]; *minor*, moindre; *ponere*, pondre.

Il est à remarquer que l'introduction du *d* se fait principalement lorsqu'un *r* se trouve rapproché d'un *n* par l'effet d'une syncope. C'est ce qui a lieu dans les futurs de *tenir*, *venir*; on disait autrefois *je tienrai*, *je vienrai*, pour *je tenirai*, *je venirai*[3]; on dit aujourd'hui *je tiendrai*, *je viendrai*. La langue, qui, pour la formation du *n*, est appuyée contre les incisives supérieures, se relève vivement vers le palais pour la production du *r*; ce mouvement laisse à l'air une issue

[1] Prist sun bastun al puin, e sa *funde*. (*Livre des Rois*, p. 66.)

Une pierre de là ù il l'out reposte sachad, mist-la en la *funde*. (*Ibid.* p. 67.)

Et de *fondes* dont il *fondoient*.
(*Branche des royaux lignages*, t. I, p. 111.)

[2] Pour l'origine de ce mot et le changement de *t* en *c*, voir ci-dessus, p. 97.

[3] Voir les observations faites au sujet des verbes irréguliers, ci-après, liv. II, chap. I, sect. V, § 3.

libre entre les dents, et il s'en échappe en faisant entendre l'explosion particulière à la consonne *d*. (Voir p. 75.)

Refluante nasale N, introduite dans le corps du mot à la suite des explosives dentales T, D. — *Reddere*, rendre; *laterna*, lanterne; *amygdala*, amande; *chamædrys*, germandrée; *pictor*, peintre; *Naupactus*, Lépante, ville.

Explosives dentales T, D, introduites dans le corps du mot à la suite de la refluante linguale R. — *Corylus*, coudre, coudrier; *sicera*, cidre; *pulvis*, *pulverem*, poudre; *absolvere*, absoudre; *molere*, moudre; *antecessor*, *antecessorem*, ancestre, ancêtre; *carere*, carder; *consuere*, coudre; *Duranius*, Dordogne.

Refluante linguale R, introduite dans le corps du mot à la suite des explosives dentales T, D. — *Martes*, martre; *pulpitum*, pupitre; *calendarium*, calendrier; *balteus*, autrefois *baudre*, aujourd'hui *baudrier*[1]; *perdix*, perdrix; *thesaurus*, trésor; *Carnutum*, Chartres, ville; *Londinum*, Londres. De *Tatar*, nom propre de peuple, nous avons fait *Tartare*[2].

Refluante linguale R, introduite dans le corps du mot à la suite de l'aspirée dentale S. — *Massilia*, Marseille.

Explosive palatale G, introduite dans le corps du mot à la suite des refluantes N, R. — *Spinula*, diminutif de *spina*,

[1] En piez se leve li Loherans Garin,
Et ot vestu un bliaut de samiz,
Un *baudre* ot à grant bandes d'or fin,
A chieres pierres sont attachés et mis.
(*Rom. de Garin*, cité par Du Cange, art. *Baldrellus*.)

L'empereres Leon dit : Nus ne mette de ci en avant en son frain, ni en sa sele à chevaucher, ne en son *baudre* margeries, ne esmeraudes, ne jacinz. (*Commentaire sur le code de Justinien*, cité *ibid.*)

[2] Les Valaques ont mieux conservé le nom de ce peuple; ils l'appellent *Tëtár*. Peut-être doit-on plutôt considérer *Tartare* comme un exemple de substitution de mot. (Voyez ci-après, p. 186.)

épingle. — TUDESQUE : *narrian*, narguer. (Voir la Ire partie, chap. III, sect. II, art. *Narguer.*)

Refluante nasale N, introduite dans le corps du mot à la suite des explosives palatales G, C. — *Locusta*, langouste; *cucumis*, *cucumerem*, concombre; *joculator*, jongleur. — TUDESQUE : *segaljan*, d'abord SIGLER, puis SINGLER, CINGLER[1].

Refluante linguale R, introduite dans le corps du mot à la suite des explosives palatales C, G. — *Malignus*, malingre; *cavus*, creux. — TUDESQUE : *chot*, crotte.

Refluante linguale L, introduite dans le corps du mot à la suite des explosives palatales C, G. — *Manicæ*, manicles; *acanthina* (*rosa*), aiglantine ou églantine; *incus*, *incudinem*, enclume; *scandalum*, esclandre.

Le S est quelquefois introduit dans le corps du mot, devant une autre consonne, afin de donner plus de consistance à la voix. — UTENSILE, ustensile; THRONUS, autrefois *trosne*, aujourd'hui *trône*.

Dans quelques cas, *u* et *o*, précédés ou suivis d'une autre voyelle, admettent entre eux et cette voyelle l'aspirée labiale *v*, qui est la consonne à laquelle l'organe passe avec le plus de facilité, lorsqu'il se trouve dans la disposition voulue

[1] Pour l'origine de *sigler*, *singler*, *cingler*, voir la Ire partie, chap. III, sect. II, art. *Cingler.*

Plus est seur afere
De nager près de terre
Ke en haute mer *sigler*.
(*Traduction des distiques de Caton*, dans le Livre des Proverbes français de M. Le Roux de Lincy, t. II, p. 373.)

Le texte porte :

..... Nam litus carpere remis
Tutius est multo quam *velum tendere* in altum.

Garderent à-val lès la marine,
La neif virent qui viut *singlant*.
(Marie de France, t. I, p. 68.)

pour produire l'*u* ou l'*o*. C'est ce que j'ai établi précédemment, p. 116. L'intercalation du *v* entre les deux voyelles sert à donner plus de consistance à la voix, qui acquiert beaucoup de fluidité lorsqu'elle fait entendre deux voyelles de suite. De PLUERE, les Latins ont fait *pluvia*, et non pas *pluia*, qui eût été plus régulier; nous avons fait tout le contraire : PLUERE nous a donné *pleuvoir* par l'intercalation du *v*, tandis que, par sa suppression, PLUVIA nous a donné *pluie;* PÆONIA nous a fourni *pivoine*. POTESSE, qui se trouve dans Plaute et dans Térence, suppose l'ancienne forme POTERE, qui s'était probablement conservée chez le peuple, et qui donna en ital. *potere*, en esp. *poder*, en prov. *pouder*, en langue d'oïl *podir;* ce dernier est dans les Serments de 842. Au XIIIe siècle, on trouve les formes syncopées : *poer*, *pooir* et *pouoir*[1]; celui-ci nous a donné *pouvoir* par l'intercalation du *v*. Les Latins ont fait de même *fluvius*, au lieu de *flaius*, de *fluo; illuvies*, au lieu de *illaies*, de *illuo*. Les habitants de la basse Provence disent *maür*, mûr; *maoun*, brique; *aoust*, août; tandis que les habitants de la haute Provence disent *mavur*, *mavoun*, *avoust*.

On intercale le *h* entre l'*a* et l'*i* pour marquer la diérèse de ces deux voyelles dans ENVAHIR, de *invadere*, et TRAHIR,

[1] Le *Livre des Métiers* d'Estienne Boileau nous offre des exemples de *pooir* et de *pouoir;* ce dernier aurait pu également être lu *povoir;* mais l'éditeur a préféré avec raison la forme *pouoir*, comme étant plus analogue à *pooir*, qui est le plus fréquemment usité dans le cours de l'ouvrage.

En mestier devant dit a iiij preudeshomes jurés... liquel jeurent seur sains que il le mestier garderont bien et loiaument à leur *pooir*. (*Livre des Métiers*, p. 179, 180.)

Trois mestres et trois mestresses qui jurront sus sainz que il feront à savoir au prevost de Paris ou à son conmandement toutes les mesprentures qui seront fetes ou devant dit mestier, à leur *pouoir*. (*Ibid.* p. 89.)

de *tradere;* on pourrait tout aussi bien écrire *envaïr, traïr,* comme on écrivait autrefois[1] et comme on écrit encore aujourd'hui *païen, aïeul;* cette orthographe aurait même l'avantage de ne point introduire dans le mot une lettre inutile.

§ 3. — ADDITION A LA FIN DU MOT, OU *PARAGOGUE.*

Nos pères, qui n'étaient point gênés par la rigidité des règles grammaticales, sacrifiaient beaucoup plus que nous à la douceur de la prononciation; ils ne se faisaient point scrupule de se ménager des liaisons agréables à l'oreille, par un fréquent usage des lettres euphoniques qu'ils ajoutaient à la fin de leurs mots. Le *s* et le *t* étaient les consonnes qu'ils employaient le plus généralement à cet effet[2]. Ce choix n'était nullement arbitraire; ces deux consonnes étaient celles qui se rencontraient le plus souvent à la fin des mots; et il en est encore de même aujourd'hui. Si nous consultons l'usage actuel, nous voyons que le *s* et ses homophones *x* et *z* sont employés dans les finales pour caractériser différentes formes des mots et particulièrement la forme plurielle dans les substantifs, l'article, les adjectifs, les pronoms et les verbes; le *t* se montre, dans les verbes, à la fin de tous les participes présents, de la plupart des troisièmes personnes du singulier et de toutes les troisièmes personnes du pluriel; on le trouve également à la fin de

[1] Sui eul riant, sa face colorée,
Son biaus parler, qui tant plaist à oïr,
Me sorent si decevoir et *traïr.*
(*Chans. de Thibaud de Champ.* édit. de Reims, 1851, p. 66.)

[2] On allait jusqu'à joindre un *s* euphonique au pronom *jo, jou,* je, devant une voyelle. *Jou Renaut et jous Eve.* (Le Carpentier, *Histoire de Cambray,* Preuves, p. 18.) — Jous *et mi hoir.* (Dom Martenne, *Thesaurus anecdotorum,* t. I, col. 1007.)

tous ces adverbes de manière, terminés en *ment*, qui, correspondant à presque tous nos adjectifs et nos participes passés, forment la plus nombreuse classe de mots possédant une terminaison commune. Enfin, le *s* et le *t* se rencontrent encore à la fin d'un grand nombre de mots de toute espèce.

Voulait-on éviter l'hiatus entre un mot finissant par une voyelle et un autre mot commençant par une autre voyelle, on ajoutait une consonne à la fin du premier mot; mais quelle consonne aurait-on choisie, sinon une de celles qui se présentaient le plus souvent dans la prononciation des finales? Ce choix était réclamé par l'analogie et nécessité par l'habitude qu'avait fait contracter à l'oreille le retour fréquent des mêmes désinences. Des raisons toutes pareilles déterminèrent les Grecs à se servir du *n* comme lettre euphonique. Ni les Français, ni les Grecs, ne se seraient avisés de faire, à cet effet, un usage habituel du *m*, du *b*, du *p*, ni du *c*.

Nos pères, ai-je dit, étaient d'autant plus portés à faire usage du *s* et du *t* comme lettres euphoniques, qu'ils étaient plus accoutumés au son final de ces deux consonnes; en effet, elles se faisaient sentir autrefois à la fin des mots, non point d'une façon exceptionnelle, comme aujourd'hui, et seulement pour former la liaison devant une voyelle; mais elles se prononçaient, dans la plupart des cas, soit à la fin de la phrase, soit devant un mot commençant par une consonne; c'est ce que témoigne très-formellement Geoffroy Tory.

« Priscian, dit-il, nous est bon temoing, au chapistre *De litterarum commutatione*, que le *s* pert bien souvent sa vertus, quant il dit : *S in metro apud vetustissimos vim suam frequenter amittit*..... Les dames de Paris, pour la plus grande partie, observent bien cette figure poétique, en laissant le *s* finalle

de beaucoup de dictions; quant, au lieu de dire, « Nous *avons* « disné en un jardin, et y *avons* mengé des *prunes blanches* et « *noires*, des *amendes doulces* et *ameres*, des *figues molles*, des « *pomes*, des *poyres* et des *gruselles;* » elles disent : « Nous *avon* « disné en un jardin, et y *avon* mengé des *prune blanche* et « *noire*, des *amende doulce* et *amere*, des *figue molle*, des *pome*, « des *poyre* et des *gruselle.* » Ce vice leur seroit excusable, se n'estoit qu'il vient de femme à homme, et qu'il se treuve entier abus de parfaictement pronuncer en parlant. » (Geoffroy Tory, *Champfleury*, f° LVII r°.)

« T veult estre pronuncé en frapant de la langue contre les dents serrées. Les Italiens le pronuncent si bien et si resonent qu'il semble qu'ilz y adjouxtent un *e*, quant pour et en lieu de dire : *Caput vertigine laborat;* ils pronuncent : *Capute vertigine laborate*..... Laquelle pronunciation n'est aucunement tenue ne usitée des Lionnois, qui laissent le dict *t* et ne le pronuncent en façon que ce soit à la fin de la tierce persone pluriele des verbes actifs et neutres, en disant *amaverun* et *araverun*, pour *amaverunt*, *araverunt*. Pareillement aucuns Picards laissent celui *t* à la fin de aucunes dictions en françois, comme quant ilz veulent dire : « *Comant* « cela, *comant?* Monsieur, c'est une *jument;* » ilz pronuncent : « *Coman* chela, *coman?* Monsieur, ch'est une *jumen.* » (*Idem*, *ibid.* f° LVIII v°.)

La prononciation que l'on trouvait ridicule sous François Ier est la seule qui soit admise aujourd'hui. Celle qui était usitée par Geoffroy Tory, Robert Estienne et Marot, nous paraîtrait maintenant fort singulière; *sic usus*, *sic fata volunt.*

Nous employons actuellement le *s* euphonique avec la seconde personne de l'impératif *va* et avec toutes les se-

condes personnes de l'impératif terminées par un *e* muet, qui appartiennent à des verbes des deux premières conjugaisons; mais la lettre euphonique n'est autorisée que dans le cas où l'impératif est suivi des pronoms *en* ou *y*. *Vas-en chercher, vas-y voir, acceptes-en l'augure, donnes-y les mains, offres-en à mademoiselle, souffres-y quelques défauts.* L'emploi constant du *s* dans toutes les autres secondes personnes du singulier est sans doute cause que l'usage en a été consacré, comme lettre euphonique, dans ce cas particulier.

On peut encore employer le *s* euphonique avec l'adverbe *jusque* et, en poésie, avec l'adverbe *guère*, lorsque l'un et l'autre se trouvent devant une voyelle; on dira *venez jusqu'ici*, ou *venez jusques ici; il n'est guère étonnant*, ou *il n'est guères étonnant.*

Enfin le *s* joue le rôle de lettre euphonique à la fin du mot *quatre*, dans l'expression *entre quatres-yeux;* c'est ainsi qu'écrit l'académicien Beauzée, dans l'Encyclopédie méthodique, art. *Euphonique;* quant à l'Académie, qui donne son opinion à la fin de l'article *Œil*, elle veut qu'on écrive *entre quatre yeux*, et qu'on prononce *entre quatre-z-yeux.* L'analogie et la raison me paraissent plutôt du côté de l'académicien que du côté de l'Académie.

Le *t* euphonique a été conservé après les troisièmes personnes singulières terminées par une voyelle et suivies des pronoms *il, elle, on. Donne-t-il? aima-t-elle? fera-t-on?* Dans ce cas, le *t* doit être un vestige de notre ancienne langue, dans laquelle toutes les troisièmes personnes singulières finissaient par cette consonne, comme les formes latines dont elles dérivaient : *amat, amavit,* etc. En cela, comme en tant d'autres choses, la langue d'oïl n'était qu'un calque plus ou moins fidèle de la langue latine.

In quant Deus savir et podir me *dunat*. (Serments de 842, Ire partie, chap. I, sect. II.)

Si Lodhwigs sagrament que son fradre Karlo *jurat, conservat*. (*Ibid.* Ire partie, chap. I, sect. II.)

In figure de colomb *volat* a ciel.
Tuit oram que por nos *degnet* preier.
(*Cantilène de sainte Eulalie*, v. 25 et 26.)

De sa muller li *membret* ke il oüt parler;
Ore *irrat* lu rei querre que ele li out loet,
Jà n'en *prenderat* mais fin tresque il l'*averat* trovet.
(*Voyage de Charlem. à Jérus.* v. 234 et suiv.)

Science alsi *appareilhet* en son jor convive, quant ele *sormontet* la jeune d'ignorence el ventre de la pensé. (*Livre de Job*, p. 497.)

Le Livre des Rois préfère généralement la douce *d* à la forte *t*.

Samuel ces paroles bien *escaltad*, e a Deu meisme les *mustrad*, ki la requeste lur *otreiad*; e Samuel a itant les *cungead*, puis chascuns al suen *turnad*. (*Livre des Rois*, p. 28.)

Pour plus de détails à cet égard, voyez ci-après, livre II, chap. I, sect. V, § 1.

L'usage a prévalu d'isoler le *t* euphonique après les troisièmes personnes au lieu de le joindre à la fin du mot, comme on le fait pour le *s*; on a voulu par ce moyen éviter un inconvénient qui en serait résulté dans certains cas. Il est dans nos habitudes orthographiques modernes de considérer l'*e* comme sonore et non point comme muet, toutes les fois qu'il est immédiatement suivi d'un *t* final, en sorte que *donnet-il* eût représenté *donnét-il* et non *donne-t-il*.

L'emploi du *t* euphonique est encore autorisé après *voilà* suivi du pronom *il*. *Voilà-t-il bien un grand prodige! Ne voilà-t-il pas une belle équipée!*

Tels sont les seuls cas où l'usage des lettres euphoniques nous soit encore permis, et malheur à celui qui, osant partager l'avis de Cicéron, croirait pouvoir enfreindre les rigoureux préceptes de la grammaire pour sacrifier à la douceur de la prononciation[1]! Sa liaison euphonique serait à l'instant dédaigneusement traitée de *cuir* ou de *velours*[2];

[1] Impetratum est a consuetudine ut peccare suavitatis causa liceret. (Cicéron, *Orat.* XCVII.)

[2] Les liaisons qui se font au moyen du *s* euphonique sans l'autorisation de la grammaire sont, dit-on, appelées *cuirs*, en souvenir de certaine scène d'une petite pièce de théâtre dans laquelle un des acteurs s'adressant à un coutelier le prie de lui vendre un rasoir *avec-s-un cuir*. Quant aux liaisons *illicites* formées au moyen du *t*, je suppose qu'on les a nommées *velours* en comparant, par moquerie, leur fallacieuse douceur à celle de toutes nos étoffes qui est la plus douce et la plus moelleuse au toucher.

J'ai lu, dans je ne sais plus quel recueil du siècle dernier, qu'un jeune homme se trouvait par hasard dans une loge du Théâtre-Français à côté de deux jeunes et jolies dames, dont la toilette était des plus brillantes, mais dont le ton et la conversation répondaient assez mal aux agréments extérieurs et à l'élégance de la parure. Le jeune homme aperçoit à terre un mouchoir brodé, il le relève, et s'adressant à l'une de ses voisines : « Madame, lui dit-il, ce mouchoir est sans doute à vous. » — « Non, Monsieur, répond-elle, il n'est poin-*s*-à moi. » — « Il est donc à vous, Madame, » dit-il à l'autre. — « Non, Monsieur, répond celle-ci, il n'est pa-*t*-à moi. » — « Ma foi, reprit le jeune homme, il n'est pa-*t*-à l'une, il n'est poin-*s*-à l'autre, je ne sais vraimen-*s*-alors pa-*t*-à qu'est-ce. » L'une de nos belles dames se permettait les *cuirs*, et l'autre les *velours*. L'aventure fit quelque bruit, au dire de mon auteur, et la réponse du jeune homme fut trouvée si plaisante, que l'on donna le nom de *pa-t-a-qu'est-ce* à toute liaison faite contrairement aux lois de l'usage, soit au moyen d'un *t*, soit au moyen d'un *s*.

Je ne quitterai point ce grave sujet sans prévenir que l'Académie confond à tort sous le nom de *cuir* l'emploi vicieux de nos deux lettres euphoniques. Celui du *s* est le seul qui se nomme *cuir*; celui du *t* s'appelle *velours*, et l'on comprend les *cuirs* et les *velours* sous la désignation générale de *pa-t-a-qu'est-ce*.

mais il n'en était point ainsi du temps de nos pères; ils avaient peu à redouter la susceptibilité grammaticale de leurs auditeurs, aussi ne se faisaient-ils aucun scrupule de mettre à la fin de leurs mots tantôt des *s* et tantôt des *t*, selon qu'ils croyaient ces consonnes nécessaires à l'agrément de leur prononciation.

Un certain nombre de mots qui, par raison d'euphonie, recevaient accidentellement un *s* ou un *t* finals, gardèrent définitivement ces consonnes, et les conservent encore aujourd'hui. Dans quelques cas, l'addition de la consonne finale paraît résulter non pas précisément du besoin de l'euphonie, mais de l'esprit d'analogie. Il est arrivé en effet que certains mots à la fin desquels le *s* ou le *t* n'étaient nullement exigés par l'étymologie, ont reçu néanmoins l'une ou l'autre de ces consonnes par cela seul que leur dernière syllabe avait un son analogue à la dernière syllabe d'un bon nombre d'autres mots finissant par un *t* ou par un *s*.

S *ou* X *prononcé* S, *ajoutés à la fin des mots.* — Les désinences *abam, ebam* de la première personne singulière de l'imparfait de l'indicatif latin furent d'abord transformées en *eve, oue, oie, oi*[1]; on ajouta ensuite un *s* paragogique et l'on eut J'AIMOIS, de *amabam;* JE DORMOIS, de *dormiebam;* JE MOUVOIS, de *movebam;* JE PERDOIS, de *perdebam;* enfin de nos jours on a remplacé *ois* par *ais*, et nous écrivons *j'aimais, je dormais, je mouvais, je perdais.*

De même la désinence *rem* de la première personne singulière de l'imparfait de subjonctif latin forma la première personne singulière de notre conditionnel présent d'abord terminée en *roie, roi*[2]; on ajouta ensuite un *s*, et l'on eut

[1] Voyez pour plus de détails, liv. II, chap. I, sect. V, § I.

[2] Voyez *ibid.*

J'AIMEROIS, de *amarem;* JE DORMIROIS, de *dormirem;* JE MOUVROIS, de *moverem;* JE PERDROIS, de *perderem;* enfin nous avons changé *ois* en *ais*, comme dans l'imparfait de l'indicatif, et nous écrivons *j'aimerais*, *je dormirais*, *je mouvrais*, *je perdrais*.

Dans la première personne singulière du présent de l'indicatif latin, la désinence *o* ou *eo* ayant disparu, nous eûmes d'abord pour nos trois dernières conjugaisons JE FINI, de *finio;* J'ASSIED, de *assideo;* JE VEND, de *vendo*[1]. Plus tard on ajouta un *s* final, et l'on eut *je finis*, *j'assieds*, *je vends*. On a substitué le *x* a son homophone *s* dans *je peux*, *je vaux*, *je veux*.

La première personne singulière du présent de l'indicatif *sum* et celle du parfait *fui* ont d'abord formé *je sui*, *je fu*, qui sont devenus *je suis*, *je fus*. La première personne singulière du présent du subjonctif *sim* a d'abord donné *je soie*, *je soi*, et ensuite, *je sois*[2]. Il est à remarquer que les mêmes personnes des mêmes temps du verbe *avoir* n'ont point reçu le *s* paragogique : *j'ai*, *que j'aie*.

Un *s* final a été ajouté à beaucoup de noms de villes dont les primitifs n'avaient pas cette consonne : *Cabillio* et *Catalaunum*, Châlons; *Londinum*, Londres; *Carnutum*, Chartres; *Santonum*, Saintes; *Verbinum*, Vervins, etc.

Le *s* paragogique fut encore ajouté à SANS de *sine*, à CERTES de *certe*, à LORS de *illa hora*, à ALORS de *ad illam horam*, ainsi qu'à plusieurs adverbes et à plusieurs conjonctions qui ne l'ont pas conservé, tels sont: *mesmes*, *encores*, *doncques*, *avecques*, *oncques*, *illecques*, etc. pour *mesme*, *encore*, *donc*, *avec*, *onc*, *illec*[3]. Nous avons vu, p. 148, que, dans

[1] Voy. liv. II, chap. I, sect. V, § 1.

[2] Voyez *ibid.*

[3] Pour l'origine de tous ces adverbes, voyez liv. II, chap. II, sect. II, § 3.

certains cas, *jusque* et *guère* peuvent aujourd'hui admettre ou ne pas admettre le *s* final.

Le *x* prononcé *s* fut ajouté à la fin de DEUX, dérivé de *duo*.

T ajouté à la fin des mots. — *Arpent*, de ARIPENNIS (pour l'origine de ce mot, voyez la Ire partie, chap. II, sect. II, art. *Arpent*); *seringat*, de SYRINGA (*alba*); *pavot*, de PAPAVER; *artichaut*, de *ἀρτυτικὸν*, dont on ne trouve dans les auteurs que le pluriel *ἀρτυτικὰ*; *abricot*, de PRÆCOX (*malum*); *levraut*, diminutif de LIÈVRE, qui devrait faire *levreau*, comme CHÈVRE fait *chevreau;* PERDRIX, *perdreau;* CARPE, *carpeau*, etc.

A la fin de trois mots, dérivés du germanique, on a ajouté la douce *d* et non pas la forte *t*. *Allemand*, de ALLEMAN, ou ALLEMANN, ALEMANN; *Normand*, de NORDMAN; *Flamand*, de FLANDERMAN. Il en a été de même dans le dérivé celtique *gourmand*, en écossais et en irlandais GIORAMAN. Le *d* s'est maintenu dans les dérivés de ces mots : *Allemande*, *Normande*, *Normandie*, *Flamande*, *gourmande*, *gourmandise*. L'étymologie exigeait qu'on donnât à ALLEMAND, NORMAND, etc. des terminaisons semblables à celles de *roman*, *paysan*, *courtisan;* mais une fausse analogie a déterminé à leur faire donner la terminaison de *gland*, *grand*, *révérend*.

Je ne parlerai point ici des diverses terminaisons qui furent ajoutées aux mots, afin d'en former des dérivés nouveaux; ces modifications appartiennent à la dérivation et non point à la *paragoge;* j'en traiterai dans ce même livre, chap. III, sect. II.

SECTION IV.

SOUSTRACTION.

Les modifications du matériel des mots primitifs par *soustraction* ont lieu de trois manières différentes; la lettre ou les lettres retranchées sont ôtées, 1° au commencement du mot; 2° dans le corps du mot; 3° à la fin du mot.

§ 1. — SOUSTRACTION AU COMMENCEMENT DU MOT, OU *APHÉRÈSE*.

On retranche quelquefois la voyelle initiale d'un mot, ou même sa syllabe initiale ayant pour première lettre une voyelle, soit afin que la prononciation du mot en devienne plus brève, soit afin que la voix, portant sur une consonne qui suit, attaque le mot plus vivement qu'elle ne le ferait, s'il commençait par une voyelle. C'est pour l'une ou l'autre de ces causes que le peuple dit, selon les Omnibus du langage : PINEVINETTE pour *épinevinette;* selon Boinvilliers : CALE *de noix* pour *écale de noix*, CROC pour *escroc;* selon Legoarant : BITACLE pour *habitacle;* selon le Dictionnaire du langage vicieux : CURER pour *écurer*. L'usage a admis le mot TAIN pour *étain*, en parlant d'une feuille d'étain très-mince que l'on applique derrière des glaces pour en faire des miroirs.

Exemples du retranchement d'une voyelle initiale ou d'une syllabe initiale commençant par une voyelle. — ORYZA, *riz;* ADAMAS, ADAMANTEM, *diamant;* INFANS, *faon* [1]; ERUCA, autrefois *roque*, d'où le diminutif moderne *roquette*, plante; ἡμικρανία,

[1] Pour l'origine du mot *faon*, voyez liv. I, chap. II, sect. I, § 1. Sous le rapport du retranchement de la première syllabe, *faon* s'est formé comme le mot enfantin *fanfan;* celui-ci n'est qu'un redoublement de la seconde syllabe d'*enfant*.

migraine; AMURCA, *marc;* EGIRIUS, *Gers*, rivière; UNICORNIS, *licorne* (pour la permutation du *n* en *l*, voir p. 80 et 113); ἰσχιαδικὸς, ISCHIADICUS (dolor), *sciatique;* on trouve dans Rabelais *isciatique*[1]. ILLUM, ILLAM, ILLI, ILLOS, ILLORUM, donnèrent *le, la, li* ou *lui, les, leur*[2]; les adverbes ILLAC, ISTAC, *là, çà;* IBI, d'abord *vi*, puis *i* ou *y*[3]. Les mots *ici*[4], *icel, icelle, icelui, icest, iceste, icestui* formèrent *ci, cel, celle, celui, cest* et *cet, ceste* et *cette, cestui* et *cetui*, etc.[5] On a dit anciennement *vesque* pour *evesque*, de EPISCOPUS, en italien *vescovo*[6]; *glise* pour *église*, de ECCLESIA[7]; en provençal on dit encore aujourd'hui *gleisa*. Nous écrivons *août, aoriste*, et nous prononçons *oût, oriste*.

Dans quelques substantifs féminins l'*a* initial a été retranché, parce qu'on a cru mal à propos qu'il appartenait à l'article dont le substantif se trouvait précédé; c'est ainsi que le peuple dit *la rusmetique* pour *l'arithmétique*[8]: *Toute vot' rusmetique ne vous servira pas guère.* Les Italiens disent *la rena*, de ARENA, sable; *la ragna*, de ARANEA, araignée. Nous avons dit de même *la boutique* pour *l'aboutique*, de APOTHECA; *la griotte* pour *l'agriotte*, ainsi que l'on disait an-

[1] Mais notez que cestuy roustyssement me garyt d'une *isciatique*. (*Pantagruel*, liv. II, chap. XIV, p. 90.)

[2] Voyez ci-après, liv. II, chap. I, sect. IV, § 1.

[3] Pour l'origine de ces adverbes, voyez liv. II, chap. II, sect. I, § 3.

[4] Voyez *ibid.*

[5] Pour les changements qu'ont subis ces adjectifs démonstratifs, voyez liv. II, chap. I, sect. IV, § 3, II.

[6] Le *vesque* de Londres lur ad dit. (*Vie de St Thomas de Cant.* p. 471.)

Li peres senz fege envoiat à lui Arien lo *veske*. (Dialogues de St Grégoire, liv. III, chap. XXXI, cités par Roquefort, art. *Veske*.)

[7] Ouvrirent toutes les closures de la *glise*. (*Ibid.* Roquefort, art. *Glese, glise*.)

[8] Vadé, *Lettres de la Grenouillère*, p. 19.

ciennement[1]; *la Pouille* pour *l'Apouille*, de APULIA; *la Natolie* pour *l'Anatolie*, de ANATOLIA, en grec Ἀνατολή; *la Guienne* pour *l'Aquienne*, de AQUITANIA.

La rue de *la Tacherie* s'appelait, au XIIIe siècle, *rue de l'Atacherie;* ce nom lui venait des *atachiers* ou faiseurs d'agrafes qui l'habitaient anciennement. (Voir *Paris sous Philippe le Bel*, p. 72 et 240.)

La rue de *la Jussienne* était autrefois la rue de *l'Ajussiane* ou de *l'Egizziane;* elle était ainsi appelée du nom d'une chapelle dédiée à sainte Marie l'Égyptienne, *Sancta Maria Ægyptiana*[2].

On se servait anciennement de l'adjectif possessif *ma* avec les substantifs féminins commençant par une voyelle, et l'on disait, en faisant l'élision, *m'ame*, mon âme; *m'amie*, mon amie; nous avons même conservé cette forme dans le terme de tendresse *m'amour*, mon amour[3]. L'*a* de *m'amie* a été pris pour la voyelle de l'adjectif possessif, et l'on a cru

[1] On dit en provençal *agriota* et *agriouta*, dérivés par seconde formation de *acer*, aigre. L'Académie ne donne le nom de *griotte* qu'à une sorte de cerise douce; mais c'est à tort. Trévoux distingue les griottes douces des griottes acides; ces dernières seules portaient autrefois le nom de *griottes*, car Nicot les désigne en latin par *cerasia acida*. Du reste, le passage suivant de l'ancienne traduction de *De Obsoniis*, de Platine, ne laisse aucun doute ni sur la signification, ni sur l'étymologie du mot : « *Quarante cerises aigres ou* agriotes *seiches mettras dedans le paté.* » (Liv. VI, chap. *des pastez de cretes et corées de pouletz.* — Voir Trévoux et Nicot, art. *Griote.*)

[2] Voir *Histoire et Recherches des antiquités de Paris*, par Sauval, liv. V, p. 618, et *Paris sous Philippe le Bel*, publié par H. Géraud, p. 208.

[3] *Amour* était autrefois féminin au singulier, comme il l'est généralement encore au pluriel : *mes premières amours, de froides amours.* Voltaire le fait même encore quelquefois féminin au singulier.

Renferme *cette amour* et si *sainte* et si *pure.*
(*Oreste*, acte IV, sc. I, v. 25.)

Pour l'emploi de *ma* devant un substantif féminin et pour l'élision de l'*a* dans cet adjectif démonstratif, voyez liv. II, chap. I, sect. IV, § 3, 11.

que l'expression était *ma mie :* de là nous est venu le substantif *mie*[1].

Dans quelques autres substantifs qui commençaient par un *l* suivi d'une voyelle, le *l* a été pris pour l'article dont l'*a* ou l'*e* aurait été élidé. C'est ainsi que le peuple dit, selon Legoarant, *l'eau d'anon* pour LAUDANUM : *une goutte d'eau d'anon;* il dit encore habituellement *iard* pour LIARD; *il n'a pas deux* iards *dans sa poche*[2]. Du persan LAZURD, nous avons fait de même *l'azur,* sans article *azur,* nom d'une pierre appelée par les naturalistes *lapis lazuli* ou *lazulite,* en basse latinité *lazur, lazurius, lazulum.* LYNX, LYNCEM a donné à l'italien *lonza* et au français *once,* animal; LABURNUM nous a fourni *aubour* ou *aubier,* arbrisseau. (Voyez Trévoux.) L'Académie s'éloigne sans raison de l'orthographe du primitif en écrivant *obier.* LUPULUS est le primitif de *houblon.*

On retranche quelquefois la consonne initiale d'un mot et même sa syllabe initiale commençant par une consonne; cette suppression se fait pour donner à la prononciation du mot plus de rapidité. Le peuple dit, selon M. Roze, ONCHETS pour *jonchets;* selon Boinvilliers, CORSONNAIRE pour *scorsonère;* SAUME pour *psaume.* On sait qu'il dit encore COLAS, COLETTE pour *Nicolas, Nicolette;* BASTIEN, BASTIENNE pour *Sébastien,*

[1] *Mie* était déjà usité au XIIIe siècle, ainsi que l'a remarqué M. Guessard dans un excellent article de la Bibliothèque de l'École des chartes, 2e série, t. II, p. 189.

Seignor, ne vos mentirai mie;
Li doiens avoit une *mie*
Dont il si forz jalous estoit
Toutes les foiz qu'ostes avoit, etc.
(Méon, *Fabliaux et contes*, t. II, p. 4.)

[2] Vadé écrit ordinairement *yard;* voir les *Lettres de la Grenouillère,* p. 24. Ménage pense que *liard* vient de *hardi,* nom d'une ancienne monnaie. Si cette opinion était juste, ce que je ne crois pas, c'est nous qui aurions ajouté l'article.

Sébastienne. Nous avons fait de même LOIR, de *glis, glirem;* ORD, autrefois sale, qui nous a donné *ordure,* de *sordidus;* PASMER, PÂMER, de *spasmare,* usité en basse latinité, et dérivé du grec σπάσμα; TISANE, de *ptisana*[1]; JEÛNE, de *jejuniam;* PAVOT, de *papaver.*

Le *h* initial des primitifs latins, devenu muet dans presque tous les dérivés français, n'a été conservé dans l'écriture qu'en souvenir de l'étymologie; il a même été tout à fait supprimé dans AVOIR, de *habere;* ORGE, de *hordeum;* ON, de *homo;* OR conj. de *hora.* On peut voir la cause de la suppression de l'aspirée gutturale latine p. 106.

§ 2. — SOUSTRACTION DANS LE CORPS DU MOT, OU *SYNCOPE.*

La *syncope* consiste dans le retranchement d'une ou de plusieurs lettres, d'une ou de plusieurs syllabes dans le corps du mot; tantôt elle a pour cause le désir de rendre la prononciation plus brève, comme dans les mots populaires *çà, mame, mameselle,* pour *cela, madame, mademoiselle;* tantôt elle doit être attribuée moins au désir de la brièveté qu'à celui de la douceur et de la facilité de la prononciation. Ce cas est particulièrement celui où une consonne est retranchée devant une autre consonne d'un organe différent.

L'homme du peuple, fort indifférent pour la pureté de la prononciation, en préfère la brièveté, la facilité, la commodité qui s'accordent mieux avec l'insouciante paresse de son organe; aussi fait-il un continuel abus de la syncope; il mange, comme on dit, la moitié des lettres.

A Paris et dans ses environs, le peuple dit, selon les

[1] Au XVIe siècle, on écrivait *ptisane;* mais il est fort douteux que le *p* ait jamais été prononcé, si ce n'est par quelque pédant.

Omnibus du langage : CATAPLAME pour *cataplasme*, DARTE pour *dartre*, FLEME pour *flegme*, HYPOCONDE pour *hypocondre*, MARONNER pour *marmonner*, CHRYSOCALE pour *chrysocalque*, VOIX DE SENTOR pour *de Stentor*, VOLE pour *volte;*

Selon M. Roze : HERBORISE pour *herboriste*, CREMISETTE pour *cligne-musette*, IL CARLE pour *il carrelle*, ELLE SE DÉCOLTE pour *elle se décolette*, IL DÉCACHTE pour *il décachette*, IL FURTE pour *il furette*, IL ÉPOUSTE pour *il épousette;*

Selon le Dictionnaire du bas langage : AGRÉABE pour *agréable*, PROBABE pour *probable*, SENSIBE pour *sensible*, ARTIQUE pour *article*, BESIQUE pour *besicle*, C'TE pour *cette*, MAME pour *madame*, MAMESELLE ou MAMSELLE pour *mademoiselle*[1];

Selon Boinvilliers, 1re partie : CIBE pour *cible*, DÉGIGANDÉ pour *dégingandé*, EMPIFFER pour *empiffrer*, ESCLANDE pour *esclandre*, PATENOTE pour *patenôtre*, PROPET pour *propret*, RABE pour *rable*, TAPONNER pour *tamponner*, TRINGUE pour *tringle;* — 2e partie : BUFFE pour *buffle*, COUVEQUE pour *couvercle*, MECREDI pour *mercredi*, NÈFE pour *nèfle*, SOUCI pour *sourcil*, TABERNAQUE pour *tabernacle*, TRÈFE pour *trèfle;*

Selon le Dictionnaire du langage vicieux : ANER pour *anonner*, BUFFÉTERIE pour *buffléterie*, CHIFFER pour *chiffonner*, CHIRUGIE pour *chirurgie*, DIGESSION pour *digestion*, FROMAGE DE GÉROMÉ pour *de Gérardmer*, petite ville des Vosges; QUÈQUE pour *qu'est-ce que*, RECOQUILLÉ pour *recroquevillé;*

Selon Legoarant : VLÀ pour *voilà*[2];

Selon M. Agniel : BLETE pour *belette*, PLOTON pour *peloton*, PLUR pour *pelure*, CELRI pour *céleri*, MIRAQUE pour *miracle*,

[1] Les syncopes de *cette, madame, mademoiselle*, se trouvent à chaque page dans Vadé.

[2] *Vlà* est aussi très-commun dans Vadé; voir *la Nouvelle Bastienne*, p. 10, et *passim*.

BALAFE pour *balafre*, MUFE pour *mufle*, ANGUE pour *angle*, ÉPINGUE pour *épingle;* CRIBE, FÈBE, MEUBE, NOBE, NÈFE, SOUPE pour *crible, faible, meuble, noble, néfle, souple;* SOQUE, ONQUE, BOUQUE pour *socle, oncle, boucle;* SABE, LIBE, OMBE, TONDE, PROPE, VENTE pour *sabre, libre, ombre, tondre, propre, ventre;* AQUE, SUQUE, ENQUE, VINQUE, pour *acre, sucre, encre, vaincre;* SÂCLER, CÈQUE, pour *sarcler, cercle,* etc. (Voyez *Observations sur la prononciation et le langage rustique des environs de Paris,* p. 9, 10, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 25 et 26.)

« Une tendance habituelle à resserrer les mots, dit M. Agniel, se fait surtout remarquer dans le langage rustique des environs de Paris..... Les formes contractes dominent et se multiplient dans le langage de nos gens de campagne. En abrégeant les mots, elles leur enlèvent souvent leur rudesse primitive et leur donnent une articulation facile et rapide. » (*Observations*, etc. p. 115.)

Les Latins ont dit DEÛM pour *deorum*, VIRÛM pour *virorum*, LIBERÛM pour *liberorum*, PERICLUM pour *periculum*, ORACLA pour *oracula*, CIRCLOS pour *circulos*, SPECTACLA pour *spectacula*, POPLUM pour *populum*, AUDII pour *audivi*, PERII pour *perivi*, POTUM pour *potatum*, LAUTUM pour *lavatum*, etc.

Les suppressions de lettres intérieures des mots sont très-fréquentes dans les vocables latins qui ont passé dans notre langue, et elles sont la cause des altérations les plus considérables que les primitifs aient eu à subir; on comprendra facilement qu'il en soit ainsi, si l'on fait attention que tel mot qui avait déjà éprouvé une syncope, en a plus tard éprouvé une seconde et même une troisième. De syncope en syncope les mots se sont de plus en plus contractés, resserrés et atténués, à tel point que certains primitifs latins qui étaient assez longs ont donné naissance à des dérivés

très-courts. MINISTERIUM est devenu *menestier*[1], puis *mestier*, enfin *métier;* MONASTERIUM, *monstier, mostier* ou *moustier, moutier*[2]; LATROCINIUM, *larecin*[3], *larcin;* VITULUS, *vedel, véel*[4], *veau;* ANIMA, *anme*[5], *âme;* FISTULA, *fluste, flûte;* PRESBYTER, *prestre, prêtre;* DOMINUS, anciennement *damne, dan*[6]. En catalan, *dominus* atteignit les dernières limites de la syncope, car il se réduisit à deux et même à une seule lettre. On disait tantôt *en*, tantôt *n*, avec un nom propre d'homme : EN RAMON, N AYMES, *don Raimond, don Aimes;* on disait *ena, na*, de *domina*, avec un nom propre de femme : ENA MARIA, NA ISABELLA, *dame Marie, dame Isabelle.*

Dérivés formés par syncope. — *Ancora*, ancre; *augustus*, août; *benedictus*, bénit; *quadragesima*, caresme, carême;

[1] La polle sempre non amast lo Deo *menestier*. (*Cant. de sainte Eulalie*, v. 10, dans la Ire partie, chap. I, sect. III.)

Mais les filz Hely furent filz Belial; ublierent Deu e lur *mestier*. (*Livre des Rois*, p. 7.)

[2] Voir les différents dérivés formés par syncope de *monasterium* dans le Glossaire de Roquefort.

[3] Se alquens est apeled de *larecin* u de roberie. (*Lois de Guillaume*, § IV, dans la Ire partie, chap. I, sect. IV.)

[4] Vaches dous ki aient *vedels* e ki ju n'aient expermenté, querez. (*Livre des Rois*, p. 21.)

Mon *véel* le miex encressié
Tuerons por ta bien-venue.
(*Fabliau de Cortois d'Arras*, v. 672, dans Barbazan, *Fabliaux et contes*, t. I, p. 378.

[5] Ces vaches ki l'arche porterent, signefient les saintes *anmes* des esliz Deu. (*Livre des Rois*, p. 21.)

Morz est Rollans; Deus en ad l'*anme* es cels.
(*Chans. de Rol.* st. CLXXIII.)

[6] Mais si *Damne* Deus ce donont
Que chevaliers et dux me veie.
(*Chron. des ducs de Normandie*, t. I, p. 17.)

Icel mal vienge sur mei ki venir deit sur tei, si tu n'en muerz, *dan* Jonathas. (*Livre des Rois*, p. 51.)

circulus, cercle; *carabus*, crabe; *diabolus*, diable; *dies dominicus*, dimanche; *digitus*, doigt; *directus*, droit; *encaustum*, encre; *spiritus*, anciennement *espirit*, esprit [1]; *fabula*, fable; *fluctus*, flot; *frigidus*, froid; *fraxinus*, frêne; *fructus*, fruit; *craticula*, grille; *insula*, isle, île; *junctus*, joint; *lactuca*, laitue; *lacryma*, larme; *merulus*, merle; *mensura*, mesure; *miraculum*, miracle; *maturus*, mûr; *objectus*, objet; *obstaculum*, obstacle; *oculus*, œil; *ungula*, ongle; *periculum*, péril; *petroselinum*, persil; *populus*, peuple; *pediculus*, pou; *punctum*, point; *regula*, règle; *rotulus*, rôle; *rotundus*, rond; *sabulum*, sable; *sæculum*, siècle; *spectaculum*, spectacle; *sudarium*, anciennement *sudarie* [2], suaire; *supercilium*, sourcil; *securus*, sûr; *tepidus*, tiède; *trifolium*, trèfle; *tegula*, tuile; *vitrum*, verre; *vidua*, anciennement *vedve* [3], veuve; *videre*, autrefois *veder, véer, véoir* [4], voir.

[1] Ensi vient-il en *espirit* et niant visibles. (*Serm. de S. Bernard*, p. 528.)

[2] Durrai vus tels reliques, meilurs n'en ad suz cel,
Dul *sudarie* Jhesu que il ont en sun chef
Cum il fu al sepulcre e poset e colchet.
(*Voyage de Charlem. à Jérusalem*, v. 169.)

Sudarium, dérivé de *sudor*, fut d'abord une sorte de mouchoir avec lequel on s'essuyait la sueur. «Cum reus, agente in eum Calvo, candido frontem *sudario* tergeret.» (Quintilien, liv. VI, chap. III.) Dans la suite, on se servit du *sudarium* pour envelopper la tête d'un mort avant de le mettre dans le cercueil. «Voce magna clamavit : Lazare, veni foras. Et statim prodiit qui fuerat mortuus, ligatus pedes et manus institis, et facies illius *sudario* erat ligata.» (Saint Jean, chap. XI, v. XLIV.) Enfin on fit le *suaire* beaucoup plus grand, et l'on put y envelopper le mort tout entier, comme nous le faisons aujourd'hui.

[3] Sire, jo sui une *vedve*, kar mis mariz est morz. (*Livre des Rois*, p. 168.)

[4] *Veder* puez les granz chemins puldrus.
(*Chans. de Roland*, st. CLXXIV.)

Bien sai conoistre e *véer* cler.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 603.)

D'iluec puet-il *véoir* le mer.
(*Partonopeus de Blois*, v. 693.)

Observations. — La plupart des philologues ont pensé que le *l* du primitif a été changé en *u* dans *mollis*, mou; *malva*, mauve; *calvus*, chauve; *vultur*, vautour, et autres dérivés semblables[1]. Aucune considération tirée du mécanisme de la prononciation ni aucune autre raison quelconque ne peuvent motiver une pareille permutation. Le *l* n'a pas plus été changé en *u* dans *mollis*, mou; *malva*, mauve, que le *n*, le *s*, le *r*, n'ont subi une pareille transformation dans *conventus*, couvent; *consuere*, coudre; *Constantia*, Coutances, ville; *mungere*, moucher; *monasterium*, moutier; *sponsa*, épouse; *costare*, coûter; *Arvernia*, Auvergne, etc. De part et d'autre, il y a eu suppression de la consonne après l'assourdissement de la voyelle précédente transformée en *ou* ou en *ô*, qui est représenté par *au*, afin de rappeler l'*a* du primitif.

Pour expliquer la cause de la suppression du *l* dans MOU, de *mollis*, MAUVE, de *malva*, et autres semblables, il faut observer que, sans cette suppression, le *l* se trouverait dans ces dérivés, soit à la fin du mot (*moul*), soit dans le corps du mot (*maulve*), immédiatement suivi d'une autre consonne d'un organe différent. Dans l'un et l'autre cas, le *l* serait constamment compris dans la même syllabe que la voyelle assourdie qui le précède; or la voix qui vient expirer dans

[1] M. Ampère ne peut s'empêcher de trouver que cette permutation est *singulière*, mais il se croit obligé de l'admettre malgré sa singularité.

« Le changement le plus curieux du *l* est celui d'*al, el, ol* en *au, eu, ou*. Il me paraît difficile de s'en rendre compte; car quel rapport y a-t-il entre les voyelles *a, e, o* et la liquide *l*? Cependant cette singulière permutation est dans la nature des choses; car elle a lieu à la fois dans le passage des mots latins et des mots germaniques au français. *Altus* fait haut; *pellis*, peau; *pollex*, pouce; *vultur*, vautour; *ultra*, outre. » (Ampère, *Histoire de la formation de la langue française*, p. 232.)

le son sourd de cette voyelle n'aurait plus guère d'intensité pour l'articulation de la linguale *l*, et nous avons vu que la prononciation de cette consonne exige une émission d'air assez considérable.

Le lecteur se convaincra de la justesse de cette observation, en considérant qu'en général le *l* persiste, 1° dans le cas où il n'y a pas assourdissement de la voyelle précédente : *sal*, sel; *sal petræ*, salpêtre; *cœlum*, ciel; *palma*, palme; *Alpes*, Alpes; *calculus*, calcul; *metallum*, métal; *talis*, tel; *æqualis*, égal; *animal*, animal; *male sanus*, malsain; *male tolta*, maltôte, etc.; 2° dans le cas où il y a assourdissement de la voyelle précédente, pourvu que le *l* ne se trouve pas dans la même syllabe que la voyelle sourde : *salix*, saule; *scapula*, épaule; *mola*, meule; *Gallia*, Gaule; *stipula*, éteule; *gula*, gueule; *volumus*, *volunt*, nous voulons, ils veulent, etc.

Ces remarques suffiront pour expliquer comment il se fait que le *l* ait été conservé dans *palme*, *pal*, *malgré*, *saule*, *calville*, *chevelure*, *égal*, *animal*, *belle*, *nouvelle*, *nous voulons*, *filtre*, tandis qu'il a été supprimé dans *paume de la main*, *pieu*, *maugréer*, *saussaie*, *chauve*, *cheveu*, *égaux*, *animaux*, *beau*, *nouveau*, *il veut*, *feutre*, bien que ces mots dérivent également les uns et les autres, soit médiatement, soit immédiatement, de *palma*, *palus*, *male gratum*, *salix*, *calvus*, *capillus*, *æqualis*, *animal*, *bellus*, *novellus*, *velle*, et du tudesque *fils*. J'aurai à revenir sur ce sujet dans le livre II, chap. I, sect. I, en parlant des pluriels en *aux*.

Les substantifs FAULX, de *falcis;* AULNE, de *alnus;* POULS, de *pulsus*, ne font point exception aux principes que je viens d'établir; car le *l* n'est point resté dans la prononciation de ces mots, mais seulement dans l'écriture. Nous devons cette

bizarrerie à une convention orthographique assez inutile, qui a pour but de différencier ces substantifs de leurs homonymes : FAUX, de *falsus;* AUNE, de *ulna;* POUX, pluriel de POU, de *pediculus.*

Mots dans lesquels le l *a été supprimé par suite de l'assourdissement de la voyelle qui précédait cette consonne.* — *Alba*, aube; *alter*, autre; *altar*, autel; *balsamum*, baume; *calculus*, caillou; *capillus*, cheveu; *calvus*, chauve; *culmus*, chaume; *cuculus*, coucou; *culpabilis*, coupable; *collum*, cou; *cultellus*, couteau; *dulcis*, doux; *falco*, *falconem*, faucon; *fulvus*, fauve; *falsus*, faux; *fulgur*, foudre; *maledicere*, maudire; *malva*, mauve; *mollis*, mou; *molere*, moudre; *ultra*, outre; *palma*, paume; *palpebra*, paupière; *pediculus*, pou; *pollex*, *pollicem*, pouce; *pulvis*, *pulverem*, poudre; *pulmo*, *pulmonem*, poumon; *salvus*, sauf; *salvare*, sauver; *salvia*, sauge; *salmo*, *salmonem*, saumon; *saltus*, saut; *sulphur*, soufre; *talpa*, taupe; *ulna*, aune; *vult*, il veut; *vultur*, vautour.

§ 3. — SOUSTRACTION A LA FIN DU MOT, OU *APOCOPE.*

L'atténuation ou la suppression des lettres ou des syllabes qui terminent les mots constitue, sous le rapport grammatical, l'altération la plus importante que nous ayons à étudier. On sait, en effet, que les terminaisons sont chargées de représenter toutes les idées accessoires de genre, de nombre, de cas, de personne, de temps et de mode. En altérant ou en supprimant les finales, on altère ou l'on supprime les signes caractéristiques de ces idées qui, dans le premier cas, cessent d'être suffisamment représentées, et qui ne le sont plus du tout dans le second cas. Alors, ou bien la langue est privée de la représentation de l'idée dont

le signe a disparu, ou bien il faut qu'elle trouve un nouveau moyen pour réparer la perte de ce signe.

Je ne puis ni ne dois entreprendre ici de traiter complétement la question de la suppression des finales, ni celle des résultats qui en furent la suite, car je serais obligé d'entrer dans des développements d'une étendue telle qu'ils formeront plus de la moitié de mon second livre. Je me bornerai pour le moment à envisager cette question sous le seul rapport de la modification apportée au son des mots, et je présenterai sur cet objet quelques observations qui trouveront plus tard de nombreuses confirmations et de nombreuses applications.

Aucune partie des mots n'est à l'abri des altérations et des suppressions qui résultent des causes précédemment indiquées, p. 41, 42, 52, 53, etc. Nous venons de voir ces altérations et ces suppressions exercées sur le commencement et sur le corps des mots; toutes les syllabes peuvent en être affectées, mais il n'en est pas qui le soient autant que les finales dans une certaine classe de langues; je veux parler des idiomes qui exigent toujours l'accent tonique sur la pénultième ou l'antépénultième, mais qui ne l'admettent jamais sur la syllabe finale; c'est dans ce cas que se trouvait le latin, comme j'aurai bientôt occasion de l'établir. Dans ces langues la voix s'élève et appuie sur l'avant-dernière syllabe du mot ou sur celle qui la précède, tandis qu'elle s'abaisse et qu'elle glisse sur la syllabe finale, en sorte que celle-ci se trouve avoir un son faible et expirant que ne présentent point les autres.

Si une langue qui se trouve dans ces conditions vient à être entièrement abandonnée à l'insouciante prononciation du peuple, les finales, moins résistantes que les autres syl-

labes, se ressentent davantage des causes d'altération, et elles ne tardent pas à être plus ou moins modifiées, ou même tout à fait supprimées, dans certaines circonstances.

Je présenterai quelques remarques comparatives à l'appui de cette assertion. Dans les patois de l'Italie, de l'Espagne et du midi de la France, les syllabes finales sont celles de toutes qui ont subi et qui continuent à subir les altérations les plus considérables [1]. Pour ne parler ici que de nos patois méridionaux, je dirai que c'est principalement à l'altération des finales que l'on doit attribuer les différences qui existent entre les divers dialectes nés de l'ancienne langue d'oc. Le nombre de ces dialectes s'est si prodigieusement accru depuis la fin du XIIIe siècle, qu'aujourd'hui l'on pourrait presque en compter un pour chaque village.

Après que les Français du Nord eurent envahi les provinces du Midi à l'occasion de la guerre contre les Albigeois, les *troubadours* et le *gaï saber* disparurent pour toujours. La langue d'oc fut privée des écrivains et des gens instruits qui maintenaient le bon usage, sa prononciation fut livrée aux caprices et à l'insouciance du peuple, qui en altéra principalement les finales. Mais si de notables altérations se sont produites dans les terminaisons des mots de la langue d'oc par suite des circonstances et des causes que je viens de signaler, on est forcé d'admettre que des altérations plus nombreuses et plus profondes durent nécessairement modi-

[1] Toutefois, il est bon d'observer que les causes qui déterminent la suppression des finales doivent agir moins efficacement sur tous ces idiomes qu'elles n'ont agi sur la langue qui fut leur mère commune; car dans aucun d'eux l'accent tonique n'affecte nécessairement une des syllabes qui précèdent la finale, comme il arrivait en latin. Dans nos patois du Midi aussi bien que dans ceux de l'Espagne et de l'Italie, l'accent tonique tombe fréquemment sur la finale elle-même. Ce que je vais dire du provençal s'applique à ces autres patois.

fier les finales des mots latins après l'invasion des Barbares. Voici quelques-unes des raisons sur lesquelles on peut se fonder pour établir cette conséquence.

D'abord, il est à remarquer que la langue d'òc admettait fort souvent l'accent tonique sur la dernière syllabe du mot; dans ce cas, la voix portait sur cette syllabe plus que sur toute autre, et par conséquent elle était beaucoup moins exposée aux diverses causes d'altération [1]. Dans le latin, au contraire, les deux accents qui élevaient la voix, l'aigu et le circonflexe, se trouvaient toujours et nécessairement avant la syllabe finale [2]; cette syllabe était ainsi constamment pro-

[1] Dans tous les dialectes de la langue d'oc, les voyelles finales se sont constamment bien plus altérées dans les mots qui reçoivent l'accent tonique sur la pénultième que dans les mots qui le reçoivent sur la dernière syllabe. L'ancien provençal terminait en *a* les substantifs féminins dérivés des substantifs latins de la première déclinaison; il disait en mettant l'accent sur la pénultième : *aréna*, sable; *rósa*, rose; *ála*, aile; *bárba*, barbe; *fáva*, fève; *rába*, rave; il terminait également par *a* la troisième personne singulière du futur de tous les verbes, mais cette forme recevait l'accent tonique sur la dernière syllabe, et l'on disait *cantará, negará, dormirá, fará, podrá*, signifiant *il chantera, il niera, il dormira, il fera, il pourra*. L'*a* final de cette troisième personne a été exactement conservé dans les verbes des divers patois que l'on parle actuellement en Provence, tandis que l'*a* des substantifs féminins a été constamment changé en *o*; en sorte que l'on dit aujourd'hui *aréno, róso, álo, bárbo, fávo, rábo*.

[2] Les Latins avaient trois accents toniques : l'*aigu* (´), qui faisait élever la voix sur la voyelle qui en était affectée; le *grave* (`), qui faisait abaisser la voix; et le *circonflexe* (^), qui paraissait double, parce qu'on traînait sur une syllabe longue, de telle sorte que la voix, d'abord fort élevée, allait ensuite en s'abaissant et en s'affaiblissant. Le premier et le dernier de ces accents ne pouvaient jamais tomber sur la syllabe finale des mots latins, tandis qu'en grec ils affectaient assez souvent cette syllabe. La différence qui existait à cet égard entre les deux langues rendait la prononciation latine plus monotone que la prononciation grecque. Quintilien s'en plaint hautement dans le xe chapitre de son XIIe livre : « Sed accentus quoque cum rigore quodam, tum similitudine ipsa, minus suaves habemus; quia *ultima syllaba* nec *acuta* unquam exci-

noncée plus faiblement que les autres, et par cela même elle était plus sujette à éprouver les atteintes d'une prononciation négligente et grossière.

D'autres causes déterminèrent encore d'une manière spéciale l'altération et la suppression des finales des mots latins. Il est à observer que les désinences d'une langue s'altèrent d'autant plus aisément et d'autant plus vite qu'elles sont plus multipliées. La raison en est facile à saisir : ce sont les désinences qui constituent les flexions grammaticales représentant les idées accessoires de genre, de nombre, de cas, de personne, de temps et de modes. Plus ces flexions sont nombreuses et variées, plus facilement leur usage est un sujet de confusion pour un peuple ignorant et grossier. Les flexions une fois confondues deviennent inutiles, et leur distinction n'est plus qu'un véritable embarras dont celui qui parle est naturellement porté à se délivrer en supprimant complétement les désinences. Or, les formes grammaticales de la langue latine étaient fort diverses et fort multipliées; il n'est donc point étonnant qu'elles aient été très-sujettes à être confondues entre elles et, par suite, qu'elles aient subi des altérations nombreuses et profondes. Je re-

tatur, nec *flexa* circumducitur, sed in *gravem* vel duas *graves* cadit semper. Itaque tanto est sermo græcus latino jucundior, ut nostri poetæ quoties dulce carmen esse voluerint, illorum id nominibus exornent. »

Que l'on ne se figure pas que le peuple méconnût la loi qui réglait la position de l'accent tonique; un acteur qui eût fait sentir l'accent sur une syllabe qui ne le comportait pas eût été sifflé du public, comme le serait sur un théâtre de Paris celui qui prononcerait l'*é* fermé de *beauté* comme l'*è* grave de *succès*. « Theatra tota exclamant, si fuit una syllaba brevior aut longior. Nec vero multitudo pedes novit, nec ullos numeros tenet; nec illud quod offendit, aut cur, aut in quo offendat, intelligit; et tamen omnium longitudinum et brevitatum in sonis, sicut *acutarum graviumque* vocum, judicium ipsa natura in auribus nostris collocavit. » (Cicéron, *Orat.* LI, 173.)

viendrai avec plus de détail sur ce sujet dans les considérations générales placées en tête du chapitre 1er du IIe livre.

Une autre cause d'altération fort puissante s'exerça sur les finales latines dans toutes les contrées de l'Europe occidentale où l'on faisait usage du latin, excepté toutefois dans une partie de l'Italie et de l'Espagne. Cette cause consiste dans l'influence climatérique, qui a pour résultat l'assourdissement et même souvent la suppression des voyelles dans les langues qui passent d'un pays chaud dans un pays moins chaud. C'est ce que j'ai précédemment établi p. 52-55. Il est évident que l'influence du climat ne pouvait s'exercer sur le latin parlé dans l'Italie inférieure, puisque cette langue s'était développée dans cette contrée et s'y trouvait acclimatée; elle ne pouvait non plus s'exercer dans le midi de l'Espagne, qui jouit à peu près de la même température que le midi de l'Italie; mais elle se fit plus ou moins sentir dans la haute Italie, dans le nord de l'Espagne, dans le midi de la France et dans le sud-ouest de la Suisse; enfin elle agit encore plus puissamment dans les contrées froides du nord de la France, d'une partie de la Belgique, ainsi que dans les montagnes neigeuses de l'Oberland et du canton des Grisons [1].

[1] Le lecteur trouvera des données comparatives touchant les climats de ces différentes contrées dans l'excellent travail sur les *zones isothermes* que M. Alexandre de Humboldt a publié dans le troisième volume des Mémoires de la société d'Arcueil. Je me bornerai à présenter un simple aperçu du sujet en donnant, d'après cet illustre savant, la température moyenne de quelques points particuliers des divers pays où se sont formés des idiomes néo-latins.

Noms des lieux.	Température moyenne.
Naples	19°,5′
Rome	15 8
Madrid	15 0
Marseille	14 4

Le nombre des voyelles finales assourdies ou supprimées dans les divers idiomes néo-latins se trouve généralement en rapport avec la température du pays où ces langues ont pris naissance; plus le pays est chaud, moins nombreux sont les cas d'assourdissement et de suppression des voyelles finales; moins le pays est chaud, plus nombreux se trouvent ces cas d'assourdissement et de suppression.

Outre l'influence climatérique qui se fit sentir plus ou moins dans la plupart des idiomes néo-latins, une autre cause, déjà fort souvent indiquée, agit d'une manière générale et uniforme sur tous ces idiomes indistinctement, et détermina dans tous diverses altérations des finales. Je veux parler de la prononciation négligente de l'homme du peuple, qui, laissant tomber nonchalamment les mots de sa bouche, altère, atténue, mutile ou supprime complétement bon nombre de terminaisons. Il en était à cet égard, pour la langue latine, à l'époque où vivait Quintilien, comme il en est de nos jours pour la langue française [1].

Aix	13°,7′
Bordeaux	13 5
Lisbonne	13 5
Bologne	13 5
Vérone	13 2
Milan	13 2
Lyon	13 2
Montauban	13 1
Paris	10 6
Dijon	10 5
Dunkerque	10 3
Coire	9 4

(*Mémoires de la société d'Arcueil*, t. III, tableau placé à la fin, et p. 509, note 1.)

[1] Dilucida vero erit pronunciatio, primum, si verba tota exegerit, quorum pars devorari, pars destitui solet, *plerisque extremas syllabas non proferentibus*,

A Paris et dans ses environs le peuple dit, selon les Omnibus du langage : LANTERNE MAGIE pour *lanterne magique;*

Selon M. Roze : POURSUI pour *poursuivi*, POIGNE pour *poignet;*

Selon Boinvilliers, Ire partie : ENTAME pour *entamure*, HATI pour *hâtif;*

Selon le Dictionnaire du bas langage : BARBOUILLEU pour *barbouilleur*, CAGNE pour *cagnard*, HERBORIS pour *herboriste*, ORCHÈS pour *orchestre*, REGIST pour *registre*, CHRYSOCAL pour *chrysocalque*, BECFI pour *becfigue*, BISBI pour *bisbille*, COUVER pour *couvercle*, DART pour *dartre*, GARGO pour *gargote;*

Selon le Dictionnaire du langage vicieux : AVÉ pour *avec*, CALVI pour *calville*, *fromage de* GÉROMÉ pour *de Gérardmer*, JOU pour *joug;*

Selon M. Agniel, p. 28, 82 et 110 : *vas*, *célés*, *pos*, *bus* pour *vaste*, *céleste*, *poste*, *buste; exac*, *retra*, *ap*, pour *exacte*, *retracte*, *apte; suspen*, *morfon*, *confon*, *ton*, *ron* pour *suspendu*, *morfondu*, *confondu*, *tondu*, *rompu; pre*, *segue*, *der*, *peupe* pour *premier*, *second*, *dernier*, *peuplier*, etc.

Selon Vadé : *not* pour *notre*[1], *vot* pour *votre*[2], PAUV pour *pauvre*[3], METT pour *mettre*[4], LETT pour *lettre*[5], LEU pour *leur*[6], JOUX (prononcez *jou*) pour *jour*[7], etc.

Revenons à l'altération que subirent les finales des mots

dum priorum sono indulgent. (Quintil. *De institutione oratoria*, lib. XI, cap. III.)

[1] Vadé, *Nouvelle Bastienne*, p. 9.

[2] *Jérôme et Fanchonnette*, p. 9.

[3] *Ibid.* p. 11.

[4] *Ibid.* p. 17.

[5] *Les Raccoleurs*, p. 23.

[6] *Ibid.* p. 29.

[7] *Jérôme et Fanchonnette*, p. 5.

latins en passant dans la langue d'oïl. Une partie des désinences latines, s'assourdissant de plus en plus, finirent par s'éteindre dans le son presque insensible de notre *e* muet. Une autre partie de ces mêmes désinences, encore plus rigoureusement traitées, disparurent complétement. Ainsi BARBA, ANSA, ROSA, LIMA, LUNA, AUTUMNUS, GLOBUS, MODUS, MARGO, IMAGO, CARTILAGO, VIVERE, PERDERE, PENDERE, TENDERE, VENDERE, se trouvent dans le premier cas et nous ont donné *barbe, anse, rose, lime, lune, automne, globe, mode, marge, image, cartilage, vivre, perdre, prendre, tendre, vendre;* tandis que ARCUS, CASUS, DONUM, FERRUM, FORTIS, LARDUM, MALUM, NULLUS, PERIRE, POLIRE, SENTIRE, se trouvent dans le second cas et nous ont fourni : *arc, cas, don, fer, fort, lard, mal, nul, périr, polir, sentir.* Je reviendrai sur ce sujet avec plus de détail dans le livre II, chap. I.

Les finales latines qui se sont assourdies et qui ont fini par s'éteindre dans le son de notre *e* muet n'en sont arrivées à ce point que graduellement. Tant que le son sourd de la voyelle finale participa encore quelque peu de celui de la voyelle latine à laquelle elle devait son origine, cette voyelle latine fut conservée dans la langue d'oïl pour représenter la voyelle assourdie; la preuve nous en est fournie par les Litanies du diocèse de Soissons, ainsi que par les Serments de 842. On remarque dans ce dernier monument les finales *a, o, e, i,* dont la plupart devaient être prononcées un peu sourdement, ainsi que je l'ai précédemment fait observer dans la Ire partie, chap. I, sect. II.

Plus tard toutes ces voyelles demi-sourdes furent remplacées par un son faible et tout à fait sourd qui, vers le xe siècle, devait être à peu près celui de notre *e* muet. Pour représenter ce son uniforme, on n'avait réellement plus

besoin que d'un seul et même caractère; sans doute les diverses voyelles latines pouvaient être conservées par respect pour l'étymologie; mais un pareil soin eût été, dans bien des cas, excessivement embarrassant pour l'érudition de la plupart des écrivains de l'époque. Cet embarras se manifeste déjà dans les Serments : on y voit une fois *Karle* et deux fois *Karlo*, une fois *fradra* et trois fois *fradre*, orthographe étymologique, ce mot étant dérivé de *fratrem; suo* joint au féminin *part* est mis pour *sua; sendra* est mis pour *sendre* de *Seniorem*. (Voir Ire partie, chap. I, sect. II.) L'auteur de la Cantilène de Sainte-Eulalie, pour nous donner un échantillon de son savoir, conserve l'*a* final latin dans les substantifs féminins des deux premiers vers et du dernier de cette cantilène; mais il aurait eu peut-être bien de la peine à remplacer toutes les finales sourdes de la pièce entière par les voyelles étymologiques qui leur correspondaient en latin. Aussi prend-il le sage parti de figurer partout ailleurs le son sourd final par le caractère conventionnel *e*. (Voir Ire partie, chap. I, sect. III.)

Le son de la voyelle sourde que nous nommons *e* muet n'a guère plus d'analogie avec celui de l'*e* latin qu'il n'en a avec celui de l'*a* ou avec celui de l'*i;* si l'on n'eût considéré que la nature de ce son pour le représenter, on eût plutôt choisi à cet effet la lettre *o*, dont la prononciation est plus rapprochée de celle de l'*e* muet, lorsque celle-ci a le son le plus distinct comme dans *me, te, se, de, le, que*[1]. Mais ce qui fit donner la préférence à l'*e* sur toutes les voyelles qui s'étaient maintenues traditionnellement à la fin des mots à désinences assourdies, c'est qu'il était sans contredit la

[1] Relativement à la nature du son de l'*e* muet, voyez ce que j'ai dit ci-dessus, p. 53, 54 et 55.

voyelle qui se représentait le plus constamment à la fin de ces mots, attendu que le plus grand nombre provenaient de primitifs latins ayant un *e* dans leur terminaison [1]. On fit donc, comme il arrive souvent, une loi générale du cas particulier qui se montrait le plus fréquemment. C'est à peu près ainsi que, de nos jours, ayant à opter entre la notation *ai* et la notation *oi* pour représenter le son de l'*è* ouvert dans beaucoup de mots, on a préféré la première de ces notations à la seconde, bien qu'originairement l'une n'ait pas été plus que l'autre destinée à figurer le son de la voyelle *è*.

[1] En général, dans les substantifs et dans les adjectifs latins de la deuxième déclinaison et dans les substantifs de la quatrième, les terminaisons avaient complétement disparu en passant dans la langue d'oïl; *murus, donum, durus, longus, manus, lacus, arcus,* étaient devenus *mur, don, dur, long, main, lac, arc;* il ne peut donc être question des mots appartenant à cette catégorie. Les substantifs et les adjectifs de la troisième déclinaison, qui étaient si nombreux, avaient le plus souvent le nominatif singulier en *es, ex, er, el, en, ens,* le nominatif pluriel en *es,* l'accusatif singulier en *em,* et l'accusatif pluriel en *es.* Pour la plupart de ces mots, ainsi que nous le verrons dans la suite, le premier de ces cas donna à la langue d'oïl le *subjectif* singulier en *es;* le deuxième lui fournit le *subjectif* pluriel en *e;* le troisième forma le *complétif* singulier en *e,* et le quatrième devint le *complétif* pluriel en *es.* Ce qui était le cas le plus général pour les dérivés romans provenus de substantifs latins de la troisième déclinaison le fut également pour ceux provenus de substantifs latins de la cinquième, qui tous avaient le nominatif singulier, le nominatif pluriel, l'accusatif pluriel en *es,* et l'accusatif singulier en *em.* (Voir liv. II, chap. I, sect. I.)

Le *complétif* roman de presque tous les pronoms qui reviennent le plus communément dans le discours était terminé par un *e* étymologique : *me, te, se, que, chaque,* etc. dérivaient des accusatifs latins *me, te, se, quem, quemque.* Il en était de même de plusieurs mots indéclinables qui se présentaient très-fréquemment : *de, entre, proche, ne, certes, sempre,* avaient été formés du latin *de, inter, propinque, nec, certe, semper.* Des remarques semblables peuvent être faites sur les désinences que présentent diverses formes des verbes dans les différentes conjugaisons; mais je me garderai d'entrer dans des détails qui excéderaient les limites d'une note, et me bornerai à renvoyer le lecteur aux considérations relatives à l'origine des formes grammaticales du *verbe,* qu'il trouvera dans le livre II, chap. I, sect. V.

Je ne prolongerai point une digression dans laquelle j'ai été forcément entraîné, et rentrant dans la question qui fait le principal sujet de cet article, je le terminerai en donnant une liste de mots qui ne diffèrent de leurs primitifs latins que par la suppression de la terminaison.

Alimentum est devenu aliment; *anisum*, anis; *arcus*, arc; *argentum*, argent; *aspectus*, aspect; *bonus*, bon; *bellus*, bel; *caducus*, caduc; *calus*, cal; *casus*, cas; *centum*, cent; *desertus*, désert; *dirigere*, diriger; *divinus*, divin; *dolus*, dol; *donum*, don; *durus*, dur; *elementum*, élément; *fatalis*, fatal; *ferrum*, fer; *fermentum*, ferment; *filum*, fil; *finis*, fin; *finire*, finir; *fiscus*, fisc; *fortis*, fort; *fragmentum*, fragment; *glacialis*, glacial; *glans*, *glandem*, gland; *grabatus*, grabat; *lacus*, lac; *lardum*, lard; *lassus*, las; *latinus*, latin; *linum*, lin; *longus*, long; *malum*, mal; *maritus*, mari; *marinus*, marin; *milium*, mil; *momentum*, moment; *monumentum*, monument; *murus*, mur; *nardum*, nard; *nidus*, nid; *nullus*, nul; *obscurus*, obscur; *palus*, pal; *passus*, pas; *patronus*, patron; *perire*, périr; *pinus*, pin; *politus*, poli; *polire*, polir; *portus*, port; *promptus*, prompt; *publicus*, public; *punire*, punir; *purus*, pur; *quartus*, quart; *rasus*, ras; *romanus*, roman; *saccus*, sac; *sanguis*, sang; *sapinus*, sapin; *sarmentum*, sarment; *secretum*, secret; *senatus*, sénat; *sensus*, sens; *sentire*, sentir; *septem*, sept; *servire*, servir; *solum*, sol; *sonus*, son; *sors*, *sortem*, sort; *subitus*, subit; *succus*, suc; *tactus*, tact; *tantum*, tant; *tardè*, tard; *testamentum*, testament; *tributum*, tribut; *vannus*, van; *versus*, vers; *vilis*, vil; *vinum*, vin, etc.

Ainsi que je l'ai dit, p. 166-169, l'accentuation des mots latins eut une véritable influence sur l'altération et la transformation de leurs terminaisons dans le passage du latin au roman. Je compléterai les observations générales que j'ai

présentées à ce sujet par quelques observations particulières, que je réserve pour le livre II, chap. I, sect. I, § I.

SECTION V.

SUBSTITUTION DE MOTS.

Quelquefois l'esprit, séduit par une fausse analogie, confond entre eux certains mots qui se trouvent à peu près semblables quant à la prononciation, mais qui sont entièrement différents quant à la signification, ou bien qui ne présentent, sous ce dernier rapport, qu'une relation d'idées plus ou moins éloignée. Dans ce cas, il arrive que l'on substitue ces mots les uns aux autres par une espèce de *coq-à-l'âne*. Ces sortes de confusions ont lieu principalement lorsque le mot qui les occasionne est peu répandu, lorsqu'il est tombé en désuétude ou que le sens en est peu connu; dans tous les cas la substitution ne s'effectue que si ce mot se rapproche beaucoup pour le son d'un autre mot assez usuel et dont la signification est parfaitement connue.

Le peuple dit, selon Boinvilliers : *pierre de* LIERRE pour *pierre de liais*, PORTE-ÉPINE pour *porc-épic*, *les* AIDES *d'une maison* pour *les êtres d'une maison*, comme porte l'Académie, ou plutôt les *aitres*, comme écrit Trévoux, car ce mot dérive du latin *atria*, ainsi que je l'établis dans le chapitre suivant, sect. I, § 2;

Selon le Dictionnaire du bas langage : NOBLE-ÉPINE pour *aubépine* (alba spina), BROCHET pour *bréchet*, os de la poitrine; CLOU-À-PORTE pour *cloporte*, insecte; *cresson* À LA NOIX pour *cresson alénois;*

Selon le Dictionnaire critique du langage vicieux : *Saint-*

*Nicolas-du-*CHARDONNERET pour *Saint-Nicolas-du-Chardonnet*[1], BAILLER *aux corneilles* pour *bayer aux corneilles*, ARCHE *de triomphe* pour *arc de triomphe*, *aller au diable* AU VERT pour *aller au diable Vauvert*[2], FLEUR pour *flair* en parlant d'un

[1] Cette église est nommée *Saint-Nicolas-de-Chardonnay* dans le *Rôle de la taille imposée aux habitants de Paris en 1292.* (Voir le passage dans *Paris sous Philippe le Bel*, publié par M. Géraud, p. 163.) En latin, *Ecclesia Sancti Nicolai de Cardonetto* ou *de Cardueto.* On appelait, à Paris, *Cardonetum* un terrain qui s'étendait de la place Maubert jusqu'au lit actuel de la Bièvre, et depuis Saint-Étienne-du-Mont jusqu'à la Seine; c'est sur ce terrain que fut construite l'église de Saint-Nicolas. *Cardonetum*, selon Du Cange, signifie un lieu où croissent beaucoup de chardons. On trouvera de plus amples détails sur l'origine et la fondation de cette église dans Sauval, *Preuves des antiquités de Paris*, p. 69; dans l'abbé Lebeuf, t. I, p. 556; dans Jalot, t. IV, p. 149, et dans *Paris sous Philippe le Bel*, p. 333 et 442.

[2] *Diable au vert* est une corruption de *diable Vauvert*, résultant d'une substitution de mots. « Sainte-Foix (*Essais historiques sur Paris*) raconte que, sous le règne de saint Louis, des chartreux, possesseurs à Gentilly d'une très-belle maison qu'ils tenaient de ce prince, et mis en appétit par ce cadeau, s'avisèrent de convoiter le château abandonné de *Vauvert*, bâti autrefois par le roi Robert dans la rue qu'on nomme aujourd'hui *rue d'Enfer*, et qu'ils apercevaient de leurs fenêtres. Le demander sans aucune raison valable, c'eût été s'exposer à un refus, même de la part du pieux monarque. Les moines préférèrent employer la ruse; à leur commandement, une légion d'esprits peupla le château, dont personne n'osa bientôt plus approcher, et, comme on le pense bien, le roi fut un beau jour enchanté de trouver près de lui les bons pères pour se débarrasser de cette maudite propriété, qu'ils se chargeaient bravement de disputer aux revenants. Telle est l'origine du *diable de Vauvert*, dont il est si souvent question dans nos auteurs du moyen âge. » (*Dict. critique et raisonné du langage vicieux*, art. *Diable au vert.*)

« Ce fut pendant longtemps, dit Le Duchat, une chose tellement tenue pour véritable par le peuple de Paris qu'à Vauvert il revenait un lutin sous la figure d'une belle fille, qu'on appelait le *diable de Vauvert*, que la porte par où l'on sortait de Paris pour y aller s'appelait la *porte d'Enfer* aussi bien que la rue qui y conduisait. Ce nom paraissant odieux, on voulut le changer en celui de *Saint-Michel*, mais ce changement n'eut lieu qu'à l'égard de la porte; car, malgré qu'on en eût, la rue retint son ancien nom. » (Voyez J. Juven. et le manuscrit de Saint-Denis, cité par M. de Travecy dans son Histoire manuscrite

chien, TÊTE *d'oreiller* pour *taie d'oreiller*, PORTE-PICS pour *porc-épic*.

Nous avons fait de même le mot *courte-pointe* de *coute-poincte* ou *coute-pointe*, en basse latinité *culcitra puncta*, qui se disait dans le même sens, et signifiait proprement une couverture composée de deux ou de plusieurs étoffes unies çà et là par des points qui les traversent, c'est-à-dire une couverture piquée.

Estque thoral lecto quod supra ponitur alto,
Ornatus causa, quod dicunt *culcitra puncta*.

(*Ebrard. in Græcismo*, c. 12, cité par Du Cange, art. *Culcita, culcitra*.)

Nullus prior extra domum ferat *culcitram punctam* vel cooperto-rium, exceptis his qui sunt in Scotia, vel qui longum iter arripuerint. (*Antiquæ constitut. Vallis-Caulium in Anecdotis Marten.* t. IV, col. 1661, cité *ibid.*)

En un lit vi de chief en chief
Estandre une *coute-pointe*.

(*Nouv. recueil de contes*, t. I, p. 220.)

Nus ne puist faire *coute-pointe* de cendal ne de bougueran en fraine,

du roi Charles VI, p. 292, sur l'an 1397. — (*Dictionnaire étymologique* de Ménage, édit. de Jault, t. II, p. 564, col. 1, note *a*.)

Il est souvent question du *diable Vauvert* dans Villon, dans Coquillart et dans Rabelais. (Voir, entre autres, un passage de ce dernier, liv. II, chap. XVIII, et dans le Grand Testament de Villon, st. CX.) Selon la construction en usage au XIIe et au XIIIe siècle, le *diable Vauvert* est pour le *diable de Vauvert*. (Voyez ci-après, liv. II, chap. III, sect. II, § 1.)

L'abbaye de Vauvert (*vallis viridis*) se trouvait en dehors d'une des portes les plus éloignées du centre de Paris; de là les locutions proverbiales *aller au diable Vauvert, courir au diable Vauvert*, que le peuple a conservées pour signifier aller à une extrémité de la ville, courir au loin. *Vauvert*, qui n'offrait plus aucun sens, a été changé en *au vert*, qui représente au moins une idée; que cette idée soit applicable ou non à la circonstance, ce n'est point là ce dont le peuple s'inquiète beaucoup.

dont l'ouvraigne soit entre x s. de loier qui ne soit *pointié point contre point;* et dessus x s. d'ouvraigne, soit brochié se il leur plaist. (*Livre des Métiers d'Ét. Boileau,* p. 387.)

Que nul mestre ne vallet couste-pointier ne face ne ne puisse brochier *couste-pointe* de soie, de cendal et de bougueran viez et nuef en freisine ne entremains, ainçois sera cousue à l'aiguille *point contre point.* (*Ordonnance de 1303 faite par le prévôt de Paris* Pierre li Jumiaus, citée dans le Livre des Métiers, p. 387, note 3.)

En latin, *culcitra* signifiait un matelas, un lit de plume, mais le plus souvent ce mot était pris, au moyen âge, pour une couverture garnie, entre deux doubles, de plume, de laine ou de toute autre chose semblable. *Colte, coute* se trouve fréquemment employé avec le même sens dans nos anciens auteurs.

D'un drap de seie à or teissu
Est la *colte* qui desus fu.

(Marie de France, t. I, p. 63, variantes, note 6.)

Des *coutes* respant-on la plume.

(*Branche des royaux lignages,* t. I, p. 62.)

On appelait *fors-bourg, forsbourg* ou *forbourg*, aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles, la partie de la ville construite hors de l'enceinte; c'était *le bourg situé fors la cité.* Villehardouin nomme un faubourg le *bourc de fors,* le bourg de dehors [1], et Joinville *les rues forainnes* [2]. Enfin on lit dans le Livre des métiers d'Étienne Boileau :

Tout cil qui sunt demorans el *forbourc* de Paris, c'est à savoir *hors des murs,* sunt tenus à *forain,* et s'aquitent en totes choses comme *forain,* selonc le us du mestier dont il sunt. (*Livre des Métiers,* p. 296.)

[1] Villehardouin, édit. de M. P. Paris, CLII, p. 129.

[2] Joinville, édit. de l'Imprimerie royale, 1761, in-fol. p. 26.

Flamanz vers Corbie s'aroutent
Par touz les hamiaus le feu boutent;
Moustiers, yglises n'i esgardent,
De Corbie les *fors-bours* ardent....
Li fourrier qui au roy contancent,
Par les *fors-bours* le feu relancent.

(*Branche des royaux lignages*, t. I, p. 47.)

Dans la suite *forbourg* s'étant adouci par la suppression du *r* on prononça *fobourg*. Les lettrés du xve siècle, induits en erreur par cette prononciation, virent dans un *fobourg* un *bourg faux* et écrivirent *faux bourg* ou *fauxbourg;* tous les auteurs de cette époque suivirent leur exemple.

Et s'avancerent tant qu'ils arriverent dans un *fauxbourg* à l'entrée de la nuit. (*Mémoires de Ph. de Comines*, liv. II, chap. x, p. 52.)

Les érudits du xvie siècle, grands partisans de l'orthographe étymologique, renchérirent encore sur ceux du xve et écrivirent *faulxbourg* et *faulsbourg* (falsus burgus). Quelques écrivains, plus éclairés, soupçonnaient néanmoins la véritable origine du mot; de ce nombre étaient Périon, Henri Estienne, Pasquier et Nicot. Ce dernier dit dans son *Thrésor de la langue françoise*, art. FAULSBOURG : « *Qui est es* FAULSBOURGS, *ou aupres de la ville*, SUBURBANUS; ut AGER SUBURBANUS. *Aucuns escrivent* FORBOURG, a FORIS, adverbio quod *extra* significat. Quæ significatio in aliis etiam verbis apparet : *forclore*, *forfaire*, *forbeu*, *forvoyer*. Sic FORBOURG scribendum putant, quod domus quidem sint vicinæ urbi, eique adjunctæ, sed *extra* mœnia. »

C'est à la fausse étymologie que je viens de signaler que nous devons la fausse orthographe *faubourg*.

Age, *eage*, de *aqua*, signifiaient autrefois *eau*[1], et l'on disait *être tout en age*, être tout en eau, dans le sens d'être tout en sueur, d'être couvert de sueur[2]. Lorsqu'on ne comprit plus la signification du mot *age*, on écrivit *être tout en nage*, locution bizarre dont nous continuons à faire usage.

Nous sommes venus comme un trait : Émile *est tout en nage;* une main chérie daigne lui passer un mouchoir sur les joues. (J. J. Rousseau, *Émile*, liv. V, édit. de 1762, t. IV, p. 286.)

On trouve dans nos anciens auteurs les locutions *mettre*, *tourner ce devant derrière*, *ce dessus dessous*, *ce dessous dessus*, ou bien *ce en devant derrière*, *ce en dessus dessous*, etc. *c'en dessus dessous*, *c'en devant derrière*, etc. c'est-à-dire mettre, tourner derrière ce qui est devant ou en devant, et dessus ce qui est dessous ou en dessous. Dans la suite, nos grammairiens, ne comprenant plus ces locutions, se sont évertués à qui mieux mieux à les défigurer; dans *c'en dessus dessous*, etc. les uns ont pris *c'en* pour le substantif *sens*, synonyme de *côté*, et ils ont prescrit d'écrire *sens dessus dessous;* les autres ont pris *c'en* pour la préposition *sans*, et l'on doit écrire, d'après eux, *sans dessus dessous*, etc.

Princes qui tenez les très-grans estaz,
Sans regarder la façon et manière,

[1] A tant s'en part sans delaier,
L'*age* passe sans atargier.
A l'*age* vient et au passage
Cil qui le cuer n'avoit pas sage.
(*Gautier de Coinsi*, cité par Roquefort, art. *Eau*.)

Jhesus leur dist : Emplez les pots de *eage*. (*Traduction de la Bible*, citée *ibid.*)

[2] Molière dit dans le même sens *être en eau*.

... *Je suis en eau;* prenons un peu d'haleine.
(*L'École des femmes*, acte II, sc. II.)

Vous couroucez tant de gens en un tas,
Que pour vous va *c'en devant derrière.*

(*Poésies* de Coquillart, p. 179.)

Encor i a clers d'autre guise,
Que quant il ont la loi aprise
Si vuelent estre pledéeur....
Dont il bestornent les quereles
Et metent *ce devant derriere.*
Ce qui ert avant va arriere.

(Rutebeuf, t. I, p. 222.)

Si fu la chose bestournée,
Et ala *ce devant derriere.*

(*Chron. de Saint-Magloire*, publiée par M. Buchon, p. 13.)

Mais Fortune ore le desmonte,
Et tourne *chu dessous deseure.*

(*Théâtre fr. au moyen âge*, p. 83.)

Les adjectifs qui n'avaient en latin qu'une seule terminaison pour le masculin et le féminin n'en eurent également qu'une pour les deux genres dans notre ancienne langue, ainsi que je l'établirai livre II, chap. I, sect. III. *Grandis* donna *grans*, masculin et féminin; on disait une *grans matinée*, une grande matinée, pour une matinée tout entière, toute pleine; comme nous disons *toute une grande journée, trois grands jours.* Mais il vint un temps où la locution *grans matinée* ne fut plus qu'un absurde solécisme, alors on changea *grans* en *grasse* et l'on sauva l'accord aux dépens de l'exactitude de l'expression, qui ne présente plus qu'un sens assez bizarre [1].

[1] Je dormirai mon soûl la *grasse matinée*,
Et je m'enivrerai le long de la journée.

(Regnard, *Le Joueur*, acte I, sc. I.)

Elles vont chascun jour au moustier oïr messe;
Mais c'est près de midi, pour ce qu'el n'aient presse,
Car el se couchent tart; por ce fault qu'on les laisse
Dormir *grans matinée* por norrir en leurs gresse.

(*Nouv. recueil de contes*, t. I, p. 188.)

Nos pères disaient *de longuement* pour de longue date, depuis longtemps, de loin. Nous avons travesti cette locution de la manière la plus ridicule, et nous disons *de longue main*. L'Académie, qui a consacré l'expression, donne pour exemple : *Je le connais de longue main*. Analyse qui pourra de pareilles phrases.

Des autres s'ert li reis partiz
Od ceus qui plus amerement
Heent le duc *de longuement*.

(*Chron. des ducs de Normandie*, t. II, p. 202.)

Mult est li deables gringnos....
Argumenz set faire od soffime,
Kar ès ceus (cieux) fu e en abisme;
Si a apris *de longuement*.

(*Ibid.* t. II, p. 353.)

On disait anciennement : *de part le roi, de part Deu, de part nostre-Seigneur*, etc. Ces expressions, construites selon l'usage grammatical de l'époque, signifiaient : *de la part du roi, de la part de Dieu, de la part de Notre-Seigneur*[1]. (Voyez ci-après, liv. II, chap. III, sect. II, § 1.)

[1] Les autres langues néo-latines avaient de semblables expressions; la langue d'oc disait *de part lo rei;* l'italien, *della parte del re;* l'espagnol, *de parte del rey;* le portugais, *da parte do rei.* (Voyez Raynouard, *Grammaire comparée des langues de l'Europe latine*, p. 352.)

Dunc fist la reine faire un brief *de part le roi*, et a sun séel. (*Livre des Rois*, p. 330.)

Scripsit itaque litteras ex nomine Achab, et signavit eas annulo ejus.

E li prophetes Ysaïe vint a lui, si li dist *de part Nostre Seignur* : Fai ta devise, et tun plaisir de ço que est en ta maisun, kar tu murras, e nient ne viveras. (*Ibid.* p. 416.)

Et venit ad eum Isaias, filius Amos, propheta, dixit ei : Hæc dicit Dominus Deus : Præcipe domi tuæ; morieris enim tu, et non vives.

Si ne fut par comandement
De par le rei omnipotent.
(*Vie de St Thomas de Canterbury*, v. 535.)

Le vesque Henrie de Wincestre,
Del part Deu, de sa main destre
Fist le mester.
(*Ibid.* v. 385.)

Lorsque de pareilles constructions eurent cessé d'être en usage, on ne comprit plus l'expression, et, prenant le substantif *part* pour la préposition *par*, on forma les locutions bizarres *de par le roi*, *de par la loi*, et autres semblables.

Chat-huant était anciennement *chouant*, en langue d'oc *chauana*, en basse latinité *cauanna*, *cauannus*. Une certaine ressemblance de son nous a fait comparer cet oiseau à un *chat qui hue* et a déterminé l'orthographe *chat-huant*. (Voir l'art. *Chouette* parmi les mots d'origine germanique, Ire partie, chap. III, sect. II.)

De *fliche* qui signifiait autrefois viande de porc nous avons fait *flèche* et nous en sommes venus à dire *flèche de lard*. C'est encore par une confusion de mots semblable que nous di-

sons *brin d'estoc, bout de navire.* (Voyez, parmi les mots d'origine germanique, les art. *Fliche, Brin d'estoc* et *Bout,* Ire partie de cet ouvrage, chap. III, sect. II.)

Fleurs blanches, maladie des femmes, se dit pour *flueurs blanches*, FLUORES ALBI.

Quelquefois la substitution d'un mot à un autre mot de signification différente paraît être plutôt un fait volontaire que le résultat d'une erreur[1]. C'est ainsi qu'un esprit de dénigrement pourrait bien nous avoir fait appeler *Barbares* les *Berbers* habitant les côtes septentrionales de l'Afrique. Ne serait-ce point un sentiment de terreur qui nous aurait portés à donner le nom de *Tartares* aux peuples de l'Asie qui, dans leur langue, se nomment *Tatars?* On connaît le mot de l'empereur Frédéric : *Tartari, imo Tartarei.* L'historien Mathieu Paris raconte que la reine Blanche, témoignant à saint Louis quelques craintes des progrès que faisaient ces peuples envahisseurs, le roi lui répondit : *Ma mère, soyons soutenus par cette consolation qui nous vient du ciel; s'ils arrivent, ces* Tartares, *ou nous les ferons rentrer dans le* Tartare *d'où ils sont sortis, ou bien ils nous enverront nous-mêmes jouir dans le ciel du bonheur promis aux élus.*

[1] J'en citerai un exemple curieux et fort peu connu, bien qu'il se rattache à des faits appartenant à notre histoire contemporaine. En 1815, le général baron Darricau fut nommé commandant des fédérés de Paris, et il prit des mesures énergiques pour organiser cette milice indisciplinée. D'après ses ordres, quiconque manquait à son service allait expier son insubordination dans une vieille masure convertie en maison d'arrêt. Les coupables se moquèrent du général et de sa prison, qu'ils appelèrent par dérision l'*hôtel Darricau.* Puis quelques plaisants, jouant sur les mots et faisant allusion à la maigre chère que l'on faisait à l'*hôtel,* le nommèrent l'*hôtel des haricots.* Sous la Restauration, cette prison fut destinée à recevoir les gardes nationaux récalcitrants, et c'est de là que la maison d'arrêt de la garde nationale est encore aujourd'hui désignée vulgairement sous le nom d'*hôtel des haricots.*

Les noms de plusieurs rues de Paris nous offrent des substitutions semblables à celles que je viens d'indiquer. Quelques-uns de ces noms, dont la signification n'était plus comprise, firent place à des dénominations nouvelles, n'ayant de commun avec les anciennes qu'une certaine conformité de son; dans ce cas le changement fut tout à fait involontaire. Quelques autres noms furent changés à dessein parce qu'ils se trouvaient peu d'accord avec les lois de la bienséance, car *nos bons aïeux*, dans la naïveté de leur langage, nommaient toute chose par son nom, et employaient parfois des termes assez crus qui, dans les siècles suivants, alarmèrent les oreilles plus délicates de leurs descendants.

La rue où se tenaient les marchands de *fouarre*, de *fuerre* ou de *feurre*, c'est-à-dire de fourrage, s'appelait *rue au Fouarre* ou *du Fouarre, du Feurre;* elle est actuellement *la rue aux Fers* [1].

La rue où se trouvaient les rôtisseurs était nommée au XIIIe siècle *la rue où l'on cuit les oës*, la rue où l'on cuit les oies; plus tard elle fut simplement désignée par le nom de *rue as Oës, as Ouës* ou *aux Ouës;* c'est aujourd'hui la *rue aux Ours* [2].

La rue *Col de-Bacon*, dont le nom signifiait *cou de cochon*, devint au XVe siècle la rue *Coup-de-Baston;* c'est maintenant la *Cour-Bâton*, qui se trouve dans la rue de l'Arbre-Sec entre le n° 23 et le n° 25 [3].

[1] Voir *Paris sous Philippe le Bel*, p. 47 et 217.

[2] Voir l'*Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, par l'abbé Lebeuf, t. I, p. 589; l'*Histoire et recherches sur les antiquités de Paris*, par Henri Sauval, liv. II, p. 154; et *Paris sous Philippe le Bel*, publié par H. Géraud, p. 53 et 222.

[3] Lebeuf, t. I, p. 604; Sauval, liv. II, p. 129; *Paris sous Philippe le Bel*, p. 191. (Voir l'article *Tacon* parmi les mots d'origine celtique, Ire partie, chap. II, sect. II, et l'article *Bacon*, *ibid.* chap. III, sect. II.)

La rue *Gervais-Loharenc* ou *Gervaise-Loharenc*, c'est-à-dire Gervais-Lorrain ou Gervais-le-Lorrain, est aujourd'hui la rue *Gervais-Laurent*[1].

Selon l'abbé Lebeuf, l'ancienne rue *du Grand-Huë-Leu* reçut son nom d'un chevalier qui vivait au XIIe siècle et qui avait des propriétés dans Paris et aux environs. Ce chevalier est appelé dans les titres latins *Hugo Lupus*, en langue romane *Huë Leu;* nous le nommerions aujourd'hui *Hugues Loup*. La rue *du Grand-Huë-Leu* est actuellement la rue *du Grand-Hurleur*[2].

Enfin les rues *Merderel* ou *Merderet*[3], *Pute-y-muce*[4], *Trousse-Nonain*[5] et *Poile-C....*[6], sont devenues les rues *Verderet, du Petit-Musc*, *Transnonain* et *du Pélican*.

Avant de finir, je ne veux pas omettre de signaler une des plus singulières transformations qui se soient accomplies en ce genre, c'est celle à laquelle nous devons le mot *choucroute*, formé de l'allemand *sauerkraut*, qui a la même signification, mais qui veut dire littéralement *chou acide*. De *sauer*, acide, nous avons fait *chou*, et de *kraut*, herbe, chou,

[1] *Paris sous Philippe le Bel*, p. 138 et 295.

[2] Lebeuf, t. I, p. 298; *Paris sous Philippe le Bel*, p. 56 et 223. Cette rue portait encore le nom de *Huë-Leu* du temps de Rabelais, qui en fait mention liv. II, chap. VI.

[3] *Id. ibid.* p. 588; *Paris sous Philippe le Bel*, p. 43 et 216.

[4] *Id. ibid.* p. 597. — *Mucer, muscer, musser*, signifiaient autrefois se cacher, se réfugier.

Eissi cum Ebalus por l'espoenteisun
S'enfui e *muça* la nuit chès un felun.
(*Chron. des ducs de Normandie*, t. I, p. 287.)

[5] *Paris sous Philippe le Bel*, p. 66 et 233.

[6] *Ibid.* p. 42 et 216. — *Poiler* signifiait enlever, arracher le poil, peler.

Quar les os runge et le cuir *poile*.
(*Vers de la mort*, citation de Roquefort, art. *Poiler*.)

nous avons fait *croute*. Quelque absurde que soit ce travestissement d'expression, messieurs les Allemands n'auraient pas fort bonne grâce de vouloir s'en moquer; car ils en ont fait plusieurs qui valent bien *choucroute*. J'en donnerai pour exemple un composé de leur façon dans lequel entre précisément le mot *kraut* dont il vient d'être question. Les Grecs donnaient le nom de *κενταυρεία βοτάνη*, l'herbe du centaure, à une certaine plante fort usitée en médecine. A leur exemple les Latins la nommèrent *centaurea;* nous l'appelons *centaurée*. Les Allemands ont décomposé *centaurea* en *centum aurea* (*numismata*), et ils ont traduit ce mot par *tausend-gülden-kraut,* herbe aux cent écus. Cette ingénieuse interprétation vaut bien celle de certain plaisant de collége qui traduisait *Marcus Tullius Cicero* par *marchand de toile cirée*.

CHAPITRE II.

MODIFICATIONS RELATIVES A LA SIGNIFICATION DES MOTS.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Les modifications qui s'opèrent dans la signification des mots d'une langue sont le résultat de la manière dont l'esprit envisage les rapports qui lient certaines idées entre elles. Parmi ces rapports, il en est qui peuvent être aperçus dans tous les temps, dans tous les pays, par toutes les nations; ils sont indépendants de toutes les circonstances particulières et transitoires; ils tiennent au mode général d'après lequel s'accomplit l'exercice de la pensée humaine. Il est d'autres rapports, au contraire, qui ont leur raison d'être dans des circonstances spéciales; ils ne peuvent être saisis que par une nation qui se trouve dans certaines conditions requises; ces conditions sont relatives à ses goûts, à ses institutions, aux diverses situations intellectuelles, morales, religieuses, sociales et politiques par lesquelles cette nation a passé.

Le peuple français s'est toujours montré à la fois guerrier et agriculteur; les batailles ont été ses occupations, la chasse et les tournois, ses divertissements. Les intervalles de repos que lui laissaient les combats étaient consacrés à satisfaire ses goûts pour l'agriculture et pour la vie champêtre. Au moment où la langue s'est constituée, la France était essentiellement monarchique et aristocratique. Elle avait à

sa tête une noblesse justement fière de ses hauts faits, mais trop souvent dédaigneuse et hautaine. Cette noblesse était organisée d'après un système particulier, suivant lequel les différents membres qui la composaient étaient liés par des droits et des devoirs réciproques : c'était le système féodal. Au-dessous de la noblesse était le tiers état, qui, par son industrie, par sa persévérance, par son économie, s'efforçait à se créer des ressources, à se ménager une position et à conquérir des droits qui lui furent longtemps disputés. En dehors de ces deux ordres se trouvait le clergé, qui réclamait sa part de pouvoir et d'influence au nom de Dieu, dont il était l'unique interprète, et au nom de la science, dont il était l'unique dépositaire. Le christianisme dominait la société, qu'il pénétrait de toute part; il exerçait son action bienfaisante sur toutes les classes, mais la pureté de ses dogmes était souvent altérée par des superstitions absurdes, et la sublimité de sa morale était fréquemment compromise par l'ignorance et par les préjugés.

La langue qui s'est développée au sein de cette société a dû naturellement se ressentir de ses goûts, de ses instincts, de ses préférences, de ses préoccupations, de ses croyances, de ses sentiments, de mille circonstances diverses qui ont accompagné son existence historique. Aussi beaucoup de mots français, détournés de leur signification primitive, sont empruntés à l'art de la guerre, à la vie militaire, à la vénerie, à la fauconnerie, à l'agriculture, aux occupations et aux plaisirs champêtres. Le vainqueur épargne le vaincu qu'il reçoit à *merci*[1]. Le chevalier entre en *lice*[2] contre son

[1] *Merci*, de *merces*, signifiait proprement le prix que le vaincu payait au vainqueur pour se racheter. (Voyez Ire partie, chap. I, sect. V, art. *Mercit.*)

[2] *Lice*, en basse latinité *liciæ*, de *licium*, trame, corde, bande, lisière. Les

adversaire et cherche à le *mater*[1]. Le veneur brise sur son chemin des branches d'arbre pour reconnaître l'endroit où la bête a été détournée; il ne permet point qu'un autre suive ses *brisées*, coure sur ses *brisées*. Le cerf longtemps poursuivi par les chiens est enfin réduit aux *abois*[2]; dès qu'il est tué les chasseurs en font *curée* à la meute rassemblée[3]. Le jeune faucon pris au nid est un faucon *niais;* pendant quelque temps il est impropre au vol, il devient *madré* en changeant plusieurs fois de pennage[4]; il doit alors connaître toutes les ruses et toutes les ressources de la volerie. Le fauconnier, pour l'exciter à la poursuite du gibier, lui donne un morceau de la chair de l'animal encore toute palpitante, et le faucon en fait *gorge chaude*. Le faucheur tourne l'herbe du

lices étaient formées dans l'origine au moyen de cordes tendues. (Voyez Du Cange, art. *Liciæ*.)

[1] *Mater*, de *mactare*, signifia d'abord abattre son adversaire d'un coup de lance ou d'un coup d'épée, le renverser par terre, le tuer ou seulement le réduire à s'avouer vaincu. (Voyez ci-après, sect. II de ce chapitre, p. 217.)

[2] Le cerf est réduit aux *abois* lorsque, manquant de force pour courir, obligé de s'arrêter, il est entouré des chiens qui aboient contre lui, et se trouve à la dernière extrémité.

[3] *Curée*, en italien *curata*, de *cor*, signifie les parties qui environnent le cœur, les entrailles. On disait autrefois dans ce dernier sens *coraille* en français et *corallum* en basse latinité. (Voyez celui-ci dans Du Cange.) Les chasseurs donnaient aux chiens les entrailles de la bête qu'ils venaient de tuer. (Voyez le *Livre du roy Modus et de la royne Racio*, édit. de M. Elzéar Blaze, f° 87 r°.)

[4] *Niais*, en italien *nidiace*, en basse latinité *nidasius*, qui n'est pas encore sorti de son nid; l'un et l'autre se disent particulièrement en parlant du faucon.

Madré, proprement tacheté, se dit du faucon qui est marqueté sur le dos de taches noires. Ce mot signifie étymologiquement, qui offre une certaine variété de couleurs comme la substance qu'on appelait autrefois en français *madre*, et en basse latinité *mazer, mazarum, masdrinum*. Plusieurs antiquaires pensent que c'est l'agate onyx. (Voyez Du Cange, art. *Mazer*.) L'Académie donne encore pour exemple de *madré* pris dans cette acception : *léopard madré, bois madré, porcelaine madrée*.

pré fauché afin de la *faner*[1]. Les bergers conduisent leurs *ouailles* aux champs pour les faire paître[2]; ils coupent des joncs dans les marais pour *joncher* la terre dans les fêtes champêtres[3], pendant que les bergères cueillent les plus belles fleurs, dont elles se font des *chapelets*[4].

[1] *Faner* signifie, au propre, réduire en *foin* l'herbe d'un pré fauché en la tournant avec la fourche pour la faire sécher.

[2] *Ouaille*, brebis. Pour l'ancienne signification et l'origine de ce mot, voyez ci-après, sect. II de ce chapitre, p. 216 et 217.

[3] *Joncher* ne signifiait primitivement que couvrir de *joncs*. (Voir Du Cange, *Juncus*, *Juncare* et *Jonchare*.)

[4] Un *chapelet* fut d'abord une couronne ou un *chapeau* de fleurs.

L'autr' ier par un matinet,
En nostre aler à Chinon,
Trouvai lez un praelet
Touse de bele façon;
Ele avoit le chief blondet
Et fesoit un *chapelet*.

(Pastourelle insérée dans le Théâtre français au moyen âge, p. 36, col. 1.)

Déust ore flors coillir
Et I *chapelet* bastir
A mes beaus chavex tenir;
S'en fuisse plus jolie.

(Motet inséré *ibid.* p. 31, col. 2.)

Il s'estoit levez trop matinet
Pour coillir la rose et le musguet;
S'ot jà à s'amie fet *chapelet*.

(Autre motet, *ibid.* p. 32, col. 2.)

Dans la suite, on appela *chapelet* un certain nombre de grains enfilés servant aux moines pour compter les *avé Maria* et les *pater* qu'ils devaient réciter afin d'accomplir une pénitence qui leur avait été infligée ou satisfaire à certaines prescriptions de leurs règles. (Voyez Du Cange, art. *Capellina*.) Ce *chapelet* figurait la couronne de roses que l'on mettait sur la tête de la sainte Vierge; aussi les Italiens l'appellent-ils *corona*, et les Espagnols *rosario*. Chez nous, le *rosaire* est composé de quinze dizaines d'*avé Maria*; il équivaut à trois *chapelets*.

Plusieurs autres termes révèlent la puissante influence exercée par la royauté sur les mœurs et les usages de la société; c'est à la *cour*.[1] que l'on va faire l'apprentissage des belles manières et de la *courtoisie*. Certaines expressions nous rappellent les rapports existant entre le possesseur d'un arrière-fief et son suzerain. Celui-ci *investit* son vassal[2], qui, de son côté, se déclare l'*homme* du suzerain, et en conséquence lui fait *hommage*.

Tantôt les mots annoncent la haute opinion que les *gentilshommes* avaient d'eux-mêmes, tantôt ils trahissent le dédain qu'ils professaient pour le tiers état. Ils n'ont garde de comparer leurs *nobles* sentiments avec ceux des *vilains*, ni la *gentillesse* de leurs manières avec les manières *bourgeoises*, bien moins encore avec les manières des *manants*[3].

Les membres du *clergé* méritaient seuls le titre de *clercs*, ils pouvaient seuls se flatter d'être en possession de la *clergie*[4], beaucoup d'entre eux savaient *parler* convenablement aux fidèles des grands intérêts de leurs âmes[5]. Sévères envers les pécheurs, ils leur inspiraient un salutaire effroi en les mena-

[1] Voyez, au sujet du mot *cour*, la Ire partie, chap. I, sect. V, art. *Curt*.

[2] *Investir*, en basse latinité *investire*, signifiait proprement vêtir, revêtir. Le suzerain *investissait* son vassal en le couvrant d'un vêtement, en lui remettant un gant, une ceinture, un chaperon ou tout autre objet d'habillement qui était le signe du fief dont il le mettait en possession. (Voyez Du Cange, art. *Investire* et *Investitura*.)

[3] *Gentil*, dans *gentilhomme*, signifie qui est de bonne race, de famille distinguée; il provient de *gentilis*, formé de *gens*, *tis*. (Relativement au changement de signification qu'ont subi les mots *manant* et *vilain*, voyez ci-après, dans ce chapitre, sect. III, § 6, p. 235.)

[4] *Clerc* signifiait lettré, et *clergie*, savoir. (Voyez, au sujet de ces deux mots, la sect. V de ce chapitre, p. 249.)

[5] *Parler*, de *parabolare*, signifie étymologiquement exprimer sa pensée au moyen d'une parabole, ainsi que le faisaient souvent les prédicateurs. (Voyez à cet égard la Ire partie, chap. I, sect. V, art. *Parole*, et ci-après, p. 213.)

çant de l'éternelle *gêne* [1]; mais, pleins de compassion pour les maux de l'humanité, ils avaient ouvert partout des asiles pour les malheureux et particulièrement pour les pauvres *ladres* [2], universellement repoussés de la société des hommes.

Le peuple était crédule, rempli de superstitions et de préjugés; il craignait le *cauchemar*, les *loups-garous* [3], et, dans sa bouche, le nom de *bougre* a fini par devenir une grossière injure [4].

C'est ainsi que les mœurs, les usages, les idées, les croyances, les sentiments, les préjugés de nos pères se reflètent encore aujourd'hui dans la langue qu'ils nous ont transmise. Je n'ai pu offrir à cet égard qu'un aperçu fort incomplet, qu'un tableau à peine esquissé. Pour arriver à des appréciations suffisantes il ne faudrait rien moins que passer en revue une bonne partie des termes de notre vocabulaire et les mettre en regard des différents traits de notre caractère national, ainsi que des faits si nombreux et si variés dont se compose notre histoire. J'espère toutefois que le peu qui vient d'être dit suffira pour donner quelques idées justes touchant les causes générales sous l'influence desquelles se sont opérés bien des changements de signification, et que le lecteur pourra faire lui-même l'application de ces idées à beaucoup d'observations de détail qu'il rencontrera dans le cours de cet ouvrage, et particulièrement de ce chapitre.

[1] *Gêne*, dont je donnerai bientôt l'origine, fut pris en langue d'oïl pour supplice, tourment, torture. (Voyez ci-après dans ce chapitre, sect. v, p. 251.)

[2] *Ladre* signifiait autrefois lépreux. Ce mot n'est qu'une syncope du nom propre *Lazare*, lépreux fort connu dont parle l'Évangile. (A ce sujet, voyez ci-après, p. 221 et 222.)

[3] Voyez Ire partie, chap. III, sect. II, art. *Cauchemar* et art. *Garou*.

[4] *Bougre* était le nom que l'on donnait autrefois à un hérétique d'une certaine secte. (Voyez ci-après, sect. v de ce chapitre, p. 247 et 248.)

Si l'on envisage les modifications du sens des mots sous un autre point de vue, sous celui de la manière dont elles se produisent, on trouvera que presque toutes doivent être rapportées aux *tropes*. Le lecteur sait que l'on appelle *tropes* (de τρέπω, tourner) les diverses manières de détourner un mot de sa signification propre de façon à ce qu'il ne représente plus l'idée dont il était primitivement le signe, mais une autre idée ayant avec la première certain rapport aperçu par notre esprit. Si je dis, *la* LUMIÈRE *du soleil éclaire notre globe*, le mot *lumière* est pris dans le sens propre. Mais si je dis en parlant d'un homme de génie, *c'est une des* LUMIÈRES *de son siècle*, dans ce cas *lumière* est employé dans une signification qui n'est pas proprement la sienne; j'ai recours à un trope.

Les différents auteurs qui ont traité des tropes les ont divisés en un plus ou moins grand nombre d'espèces, mais je crois qu'on peut tous les réduire à quatre principaux : *la synecdoque*, *la métaphore*, *la métonymie* et *la métalepse*. On verra dans la suite de ce chapitre en quoi chacun d'eux consiste et en quoi ils diffèrent les uns des autres.

Trois causes principales déterminent la substitution d'une signification à une autre et nous portent à recourir aux tropes. Tantôt c'est la vivacité de notre imagination, tantôt c'est le besoin de la concision; tantôt enfin c'est la nécessité de nous procurer un signe particulier pour la représentation d'une idée manquant d'un terme qui lui soit propre.

1° La perception d'un objet est toujours accompagnée de l'impression faite sur nous par telles ou telles circonstances particulières relatives à cet objet. Certaine de ces circonstances peut frapper notre imagination à tel point qu'elle se présente plus vivement à notre esprit que ne le fait l'objet lui-

même. De là vient que nous sommes portés à employer un mot servant à désigner ou à rappeler cette circonstance à la place du mot consacré à désigner l'objet. C'est ainsi que nous donnons au tout le nom qui convient à la partie, à l'effet le nom qui est propre à la cause, à la cause le nom de l'effet, au contenu celui du contenant, au conséquent celui de l'antécédent, etc. c'est encore ainsi qu'un objet semblable à un autre objet sous quelque rapport est souvent désigné par la dénomination qui est particulière à ce dernier. *Voile* sert à signifier un navire, *coutumes* se prend pour les lois provenant des coutumes, un *bruit* pour une nouvelle, le *ciel* pour Dieu, la *terre* pour tous les hommes, *entendre* pour comprendre, un *tigre* pour un homme cruel, etc.

2° Le besoin que nous éprouvons de rendre nos idées de la manière la plus concise, c'est-à-dire avec le moins de mots possible, fait que nous disons un *cachemire*, *un madras*, *un damas*, pour désigner certaines étoffes fabriquées primitivement à Cachemire, à Madras, à Damas. Nous disons de même du *falerne*, du *champagne*, du *bordeaux* pour du vin de Falerne, du vin de Champagne, du vin de Bordeaux; un *Virgile*, un *Cicéron*, un *Molière* pour un livre renfermant les œuvres de Virgile, de Cicéron, de Molière.

3° La nécessité nous fait détourner un mot de sa signification primitive afin d'en faire le signe d'une idée pour la représentation de laquelle la langue manque d'une expression particulière. C'est de la sorte que nous employons les mots *bras*, *jambe*, *pied*, *cœur*, *aile*, *œil*, quand nous parlons d'un *bras* de fauteuil, de mer, de rivière; de la *jambe d'un* compas; du *pied* d'un arbre; d'un *cœur* de laitue; des *ailes* d'une armée, d'un bâtiment, d'un moulin à vent; de *l'œil* d'une meule, des *yeux* du pain, du fromage, du bouillon.

Une sorte d'instinct naturel, commun à tous les hommes, nous porte à recourir aux tropes dans les différents cas où la convenance, l'utilité, la nécessité se font sentir à notre esprit, et les intelligences les moins cultivées sont généralement celles qui en font un plus fréquent usage; aussi du Marsais, l'homme le plus compétent en pareille matière, n'hésite pas à dire : « Je suis persuadé qu'il se fait plus de figures un jour de marché à la halle, qu'il ne s'en fait en plusieurs jours d'assemblées académiques [1]. »

Voici quelques-uns des tropes les plus usités à Paris parmi les gens du peuple; je les emprunte au Dictionnaire du bas langage :

Affuté, qui a l'esprit pénétrant et subtil, fin, rusé; *arpenter*, marcher à grands pas et avec vitesse; *s'arrondir*, se rassasier de nourriture; *s'avachir*, devenir trop gras; *baptiser du vin*, mettre de l'eau dans le vin; *bec*, bouche; *petite bique*, jeune fille gauche et maladroite; *blouser*, duper, tromper; *boule*, tête; *boulette*, *brioche*, bévue, sottise; *boussole*, tête; *bucher*, travailler beaucoup et avec ardeur; *butin*, richesse, opulence; *camelote*, marchandise de qualité très-médiocre; *charrue*, personne indolente qui semble se traîner avec peine; *coffrer*, emprisonner; *cogner*, frapper quelqu'un, le battre, le rosser; *cogne-fétu*, homme qui se fatigue beaucoup à ne rien faire qui vaille; *colle*, mensonge, bourde, gasconnade; *confirmer*, souffleter; *cornichon*, sot, niais, imbécile; *débacler*, arriver à l'improviste chez quelqu'un; *déblayer*, se débarrasser de plusieurs affaires difficiles et désagréables; *se débonder*, ouvrir son cœur à quelqu'un; *écorcheur*, marchand qui vend trop cher; *escargot*, homme mal fait, mal bâti; *fumer*, pester, s'impatienter; *la goutte*, petit verre d'eau-de-

[1] Du Marsais, *Des Tropes*, Ire partie, art. 1, édit. de 1775, p. 3.

vie; *gueule*, bouche; *huître*, homme sans capacité, un sot; *hure*, visage disgracieux; *Jeanneton*, servante d'auberge, fille de vertu suspecte; *un jaunet*, pièce d'or, louis; *une jeunesse*, une jeune fille; *mâle*, homme, mari; *mandrin*, homme sans probité, homme capable de commettre un crime, un scélérat; *marcassin*, petit homme laid et difforme; *matou*, un drôle; *mauviette*, personne de faible complexion; *un mince*, un billet de banque; *muffle*, vilaine figure; *pays*, compatriote; *pigeon*, homme simple dupé par un fripon; *quilles*, jambes; *roquet*, homme faible et fort insolent; *savetier*, mauvais ouvrier en général; *tanner*, vexer, fatiguer, ennuyer, molester quelqu'un; *toupet*, audace, effronterie, impudence.

Tel mot institué pour représenter une idée, étant détourné de sa signification propre pour représenter une autre idée, peut nous peindre celle-ci d'une manière si vive, si énergique, si agréable ou si caractéristique que ce mot, pris dans sa nouvelle acception, est bientôt accueilli par la faveur publique et qu'il est en peu de temps d'un usage très-général. Il arrive souvent alors que la signification primitive du mot perd tout ce que gagne la signification dérivée : celle-ci devient d'un emploi de plus en plus commun, l'autre finit par être rarement employée et même par être quelquefois tout à fait abandonnée, puis entièrement oubliée. Dans ce dernier cas, un changement de signification complet s'est opéré : ce qui ne fut d'abord pour le mot qu'une acception empruntée, qu'un sens figuré, se trouve devenu sa signification propre.

Le mot *chef*, dérivé de *caput*, signifia primitivement *tête*[1]. Cette acception, maintenant peu usitée, se perd de jour en

[1] David salt al espée Golie; nient ne tardat; de s'espée meisme le *chief* li colpad. (*Livre des Rois*, p. 68.)

jour, et l'on peut conjecturer avec vraisemblance qu'elle ne tardera pas à disparaître complétement de notre langue. Alors une acception que ce mot n'a eu d'abord que par métaphore, deviendra sa signification propre; *chef* signifiera proprement celui qui est à la tête d'un corps, d'une assemblée, etc. qui y tient le premier rang, y exerce la principale autorité.

Viande a changé de signification de la manière que je viens d'exposer. Ce mot, qui signifiait au XIIIe siècle *vivres, nourriture, aliment* en général [1], fut ensuite pris par synecdoque pour désigner la chair des animaux dont nous faisons notre nourriture habituelle. La première acception de *viande* est tout à fait perdue, la seconde seule nous est restée : elle est devenue la signification propre de ce mot.

Mais un mot qui a déjà passé à une acception dérivée, en vertu d'un trope, passe quelquefois de cette seconde acception à une troisième, puis à une quatrième, et, de la sorte, à plusieurs autres successivement, sans qu'on puisse déterminer le point où devront s'arrêter ces évolutions indéfinies [2].

Un mot qui a été, pour ainsi dire, promené par l'usage d'acception en acception, peut finir par en revêtir une extrêmement différente et même tout à fait opposée à celle qu'il avait primitivement. De là provient une très-grande

[1] *Viande* dérive du latin barbare *vivanda*, vivres, formé de *vivere*. (Voir à cet égard la Ire partie, chap. III, sect. II, art. *Fliche* et art. *Fourrage*.)

Rabelais se sert encore du mot *viande* dans son ancienne acception :

En ceste isle seule naissent ces belles poyres... Si on les cuysoyt en casserons par quartiers avecques un peu de vin et de sucre, je pense que ce seroyt *viande* tres salubre, tant es malades comme es sains. (Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, chap. LIV.)

[2] Voir, dans ce chapitre, sect. V, des exemples de plusieurs mots ayant passé successivement d'une signification primitive à plusieurs significations dérivées.

difficulté et souvent même l'impossibilité de remonter à l'origine de certains mots dont nous ne pouvons suivre assez bien les traces pour constater toutes les variations qu'a subies la signification primitive avant d'arriver à la signification actuelle. Et cependant, la connaissance de ces diverses transitions d'un sens à l'autre est indispensable si l'on ne veut point se contenter de conjectures plus ou moins hasardeuses, en un mot si l'on veut faire de la science et non point du roman. Dira-t-on que je resserre la linguistique dans des bornes trop étroites? je répondrai que ces bornes ne sont autres que celles qui sont imposées par les exigences du sujet, celles qu'est forcée de reconnaître une saine critique, et que ne franchit point un esprit judicieux.

Dans les pages suivantes, avant d'attribuer à l'un des tropes le changement de signification qu'a éprouvé tel ou tel mot, je donnerai chaque fois des exemples de l'emploi de ce trope empruntés à notre langue telle que nous la parlons actuellement.

SECTION I.

SYNECDOQUE.

La synecdoque est un trope par lequel un mot, au lieu de l'objet ou du fait qu'il désignait primitivement, désigne un autre objet ou un autre fait en vertu de leur coexistence. On peut distinguer deux sortes de coexistences, l'une physique, qui consiste dans l'union essentielle des objets compris dans un même tout; l'autre catégorique, que nous imaginons dans les différentes classes d'objets ou de faits subordonnés les uns aux autres.

La synecdoque prend le *plus* pour le *moins* et le *moins*

pour le *plus;* comme LES MORTELS pour *les hommes*, UNE VOILE pour un *navire.*

Parmi les différentes espèces de synecdoques, les suivantes sont celles qui ont changé la signification d'un plus grand nombre de mots latins qui ont passé dans la langue française.

§ 1. — SYNECDOQUE DU GENRE POUR L'ESPÈCE.

Nous employons journellement cette synecdoque en disant *une couronne* pour *une couronne* de souverain; *une journée* pour *la journée* dans laquelle une bataille s'est livrée; *un esprit* pour *un esprit* que l'on suppose revenir de l'autre monde, un revenant; *un corps* pour *le corps* d'un homme mort, un cadavre; *les grains* pour *les grains* qui servent le plus ordinairement à la nourriture de l'homme, les blés, etc. Beaucoup de mots de notre vocabulaire doivent leur signification actuelle à une semblable synecdoque, à laquelle on eut autrefois recours.

Mercier, dérivé de *mercator,* signifia d'abord un marchand en général.

> Souvent perdre, assez despendre et rien gagner
> Mene à l'hopital le pauvre *mercier.*
>
> (Ancien proverbe, cité dans le Livre des proverbes français, de M. Le Roux de Lincy, t. II, p. 319.)

Dès le XIIIe siècle ce mot était déjà pris dans un sens un peu plus restreint. Bien qu'à cette époque le mercier vendît presque toute sorte de marchandises, cependant il tenait plus particulièrement les articles concernant l'habillement, la parure, la parfumerie, ainsi qu'une foule d'instruments et

d'outils de tout genre. On peut s'en convaincre en lisant le titre LXXV du Livre des métiers, p. 192, et le *Dit d'un mercier,* publié par M. Crapelet à la suite des Proverbes et dictons populaires, Paris, 1831. Le mercier qui figure dans cette pièce de vers débite dans sept grandes pages toutes les marchandises qu'il se vante d'avoir dans sa boutique.

Selle, de *sella*, avait la signification générale de *siége* avant de désigner cette sorte de siége que l'on met sur le dos d'un cheval.

Hely erranment de la *sele* u il sedeit, envers chaï. (*Livre des Rois*, p. 16.)

Entre deus *seles* chet dos à terre. (*Proverbes de Fraunce*, à la suite du Livre des proverbes français, de M. Le Roux de Lincy, t. II, p. 389.)

Par une synecdoque de même espèce le mot *selle* a été pris pour un siége d'un tout autre genre que celui qui sert au cavalier : *cette médecine l'a fait aller trois fois à la selle dans la matinée.* Rabelais disait une *selle percée;* nous désignons aujourd'hui cette sorte de siége sous le nom de *chaise percée.*

Ailleurs ne ay-je leurs armoyries que en ce retraict icy, pres ma *selle percée.* (*Pantagruel*, liv. IV, chap. LXVII.)

Veritablement je pensoys que en ycelle, darriere la tapisserye, feust vostre *selle percée.* (*Ibid.*)

Le fond de voz chausses feroyt office de lasanon, pital, bassin fecal et de *selle percée.* (*Ibid.*)

Par une autre espèce de synecdoque, celle du contenant pour le contenu, nous disons : *ce médicament lui a fait faire*

deux selles abondantes. Il faut garder les selles du malade pour les faire voir au médecin.

En latin *infans* signifiait un petit enfant et le petit d'un animal quelconque. Ce mot nous a donné deux dérivés, *enfant*, qui ne s'applique plus qu'à un sujet appartenant à l'espèce humaine, et *faon*, qui ne se dit plus que du petit d'une biche ou d'un chevreuil, mais qui, anciennement, se disait du petit de tout animal.

FABLE X. — *D'un Vorpil et d'un Aigle qui emporta un des* faons *au Gourpill.*

D'un verpil cunte la meniere
Ki fu issu de sa tesniere,
Od ses *enfanz* devant joa;
Un aigles vint, l'un emporta....
(Marie de France, t. II, p. 95.)

Tout li bourgois... tiegnent communement une jument qui puisse porter *faon;* et li comte, e li duc, et li baron, et li abbé, et tout li autre grant homme qui ont pasture suffisant, tiegnent haraz de jumenz de vj, ou de iiij au mains,... et soient ces jumenz priviligies que eles ne puissent estre prinses... ne eles ne leurs *faons*, tant com cil *faon* soient de tel aage qu'il ne puissent estre chevauchiet. (*Ordonnance royale de 1279*, insérée dans la Bibliothèque de l'École des chartes, 3e série, t. V, p. 180.)

Articulus, diminutif de *artus*, signifiait proprement un petit membre, une petite partie du corps; il se prenait en particulier dans le sens de doigt[1]. Ce mot est le primitif du français *orteil*, qui ne s'emploie plus guère que pour désigner

[1] Litteraque *articulo* pressa tremente labat. (Ovide, *Heroides*, epist. x, vers la fin.)
Sollicitis supputat *articulis*. (*Ibid. Ex Ponto*, lib. II, epist. III, v. 18.)

le gros doigt du pied, mais qui se disait autrefois de tous les doigts du pied. Nous avons même conservé cette signification générale dans l'expression *se dresser sur ses orteils*. En provençal *artels*, *artéous* signifie également doigts du pied.

Là fud un merveillus vassals ki out duze *orteilz* as piez. (*Livre des Rois*, p. 204.)

C'est en prenant de la même manière le genre pour l'espèce que CAMPUS, plaine, nous a donné *camp*, plaine où une armée dresse ses tentes; CAPSA, coffre, *châsse*, coffre où l'on garde les reliques d'un saint; CULTER, fer tranchant, couteau, *coutre*, fer tranchant de la charrue; JUMENTUM, bête de somme en général, *jument*, femelle du cheval[1]; MANSIO, demeure, habitation, *maison*, bâtiment servant de demeure; MINISTERIUM, office, ministère, emploi, exercice, *métier*, exercice professionnel d'un art manuel; POMUM, fruit bon à manger, *pomme*, fruit du pommier; PEREGRINUS, voyageur, *pèlerin*, voyageur pieux qui va visiter un lieu saint; VENENUM, poison, *venin*, poison qui sort du corps de certains animaux;

[1] Anciennement, *jument* se disait d'un cheval et de la femelle d'un cheval. Je viens de donner, à la page précédente, un exemple de la dernière signification emprunté à une ordonnance de 1279. La traduction des Dialogues de saint Grégoire nous offre ce mot employé pour signifier cheval. On lit dans cette traduction :

Troverent Libertin gisant en orison; à cui quant il disoient : Lieve sus, pren ton cheval; icil respondit : Aleiz en bien; je n'ai pas mestier de cheval. Mais il descendirent, si lo leverent encontre sa volonteit el cheval, dont il l'avoient jus mis, et isnelement s'en alerent.

Un peu plus loin, l'auteur ajoute :

Une femme... ot esgardeit lo serf de Deu, ele, esprise por l'amor de son filh, tint par lo frein lo *jument* de Libertin. (*Dial. de St Grégoire*, inséré dans l'Essai philosophique sur la formation de la langue française, par M. du Méril, p. 441 et 442.)

POTIO, potion, breuvage, *poison*, breuvage qui peut donner la mort[1].

Plusieurs mots tudesques ont subi un semblable changement de signification en passant en français : BLAD, récolte pendante, productions de la terre encore sur pied, nous a donné *blé*, récolte la plus importante pour l'homme, celle qui sert principalement à sa nourriture; FODER, nourriture, *fourrage*, autrefois *feurre*, *fuerre*, nourriture la plus ordinaire des chevaux; FELISA, rocher, *falaise*, rocher escarpé qui se trouve sur les côtes de la mer; FARWA, couleur, *fard*, couleur que les femmes se mettent sur le visage; HABARO, avoine, *haveron*, avoine sauvage. (Voyez ces mots dans la Ire partie, chap. III, sect. II.)

On appelle *sens restreint* le sens que prend un substantif désignant un genre lorsqu'il est employé pour ne plus désigner qu'une espèce de ce même genre. On nomme également *sens restreint*, le sens spécial que prend un verbe lorsqu'il n'est point employé dans toute l'étendue de sa signification, et qu'il n'exprime plus qu'une idée particulière comprise dans l'idée générale dont il est primitivement le signe. C'est ainsi que nous employons ordinairement BOIRE pour boire du vin, *il aime à boire;* PORTER, pour porter son

[1] *Potio* avait autrefois le sens général de son primitif, et signifiait breuvage, potion.

Amors m'aporte d'esperance
Une merveillose *poison*,
Qu'avoit confite en sa maison
Delectation l'espissière;
La *poison* ert de grant maniere
D'espices chaudes et agües.
(*Tournoiement de l'Antechrist*, Reims, 1851, p. 79.)

Pour d'autres exemples de ce mot pris dans son acception générale et pour certaines considérations, voyez la Ire partie, chap. III, sect. V, art. *Enpuissaned*.

enfant ou ses petits dans son ventre en parlant de la femme ou de la femelle d'un animal, *les brebis portent six mois;* REPOSER pour se reposer en se livrant au sommeil, dormir, *il n'a pas reposé de toute la nuit;* PRIER pour prier Dieu, *il prie du matin au soir.*

Sevrer, de *separare,* et son composé *désevrer,* signifiaient autrefois séparer, éloigner de. *Sevrer,* pris dans un sens restreint, ne signifie plus aujourd'hui qu'éloigner définitivement un enfant du sein de sa nourrice.

Sevrerent furment de la paille. (*Livre des Rois,* p. 218.)

De si perilluses meslées
N'orra nus hom jamais parlier;
Unc ne se porrent *desevrer,*
Si fu la nuiz neire et obscure.
Od dol, od ire e od rancure
En unt Franceis lor gens *sevrées*
E lur portes dedenz fermées.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 221.)

Labourer, de *laborare,* signifiait anciennement travailler en général; il ne signifie plus que travailler la terre en lui donnant une certaine façon.

En poi d'ure Deu *labure,* ço dit li mandiant.
(*Chron. de Jordan Fantosme,* p. 593.)

... Elle le sert et honneure,
Et adès travaille et *labeure.*
(*Histoire du châtelain de Coucy,* p. 186.)

Laboure en bonne ouvrage sans penser fauceté.
(*Roman de Siperis,* cité dans le Livre des Proverbes, de M. Le Roux de Lincy, t. II, p. 186.)

Traire, de *trahere*, avait autrefois la signification générale que nous donnons au verbe tirer; aujourd'hui *traire*, pris dans un sens restreint, ne se dit plus que pour signifier tirer du lait de certaines femelles d'animaux.

Dont firent arbelestriers *trère*,
Berfroiz lever, perrière fère...
Alqant qui virent le mur frait
Es fortereces se sont *trait*.

(*Rom. de Brut*, t. I, p. 262.)

L'esteut en la presse remaindre,
Où le flo des chevauz le fraie
Tant qu'aucun sien ami l'en *traie*.

(*Branche des royaux lignages*, t. II, p. 263.)

Ne nos est remis quirs ès mains
De l'angoisse de *traire* as reins (rames).

(*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 54.)

Saillir, de *salire*, signifiait primitivement sauter en général.

Il fait bon reculer pour miex *salir*.

(*Ancien proverbe*, extrait d'un manuscrit du XIIIe siècle, et cité par M. Le Roux de Lincy dans le Livre des proverbes français, t. II, p. 232.)

Mieux vaut reculer que mal *sallir*.

(*Ibid.* t. II, p. 264.)

Ce verbe ne s'emploie plus aujourd'hui que dans certaines acceptions restreintes. Il signifie *jaillir* en parlant des liquides. Pris activement, on l'emploie en parlant de quelques animaux mâles pour exprimer l'action de couvrir leurs femelles, ce qu'ils font en sautant sur elles. En termes de haras, on dit *sauter* pour *saillir*, et l'on appelle *saut* l'acte par

lequel un étalon *saillit* ou *saute* une jument. (Voir chacun de ces mots dans le dictionnaire de l'Académie.)

Divertir, de *divertere*, signifiait d'abord détourner, distraire en général. La XXXVe nouvelle de l'*Heptameron* de la reine de Navarre porte pour titre : *Industrie d'un sage mari pour* divertir *l'amour que sa femme portoit à un cordelier*. Nous employons encore ce verbe dans ce sens en disant : *divertir quelqu'un de ses occupations. Divertir les deniers publics, les fonds de l'État. Ce tuteur a diverti les revenus de son pupille.* Aujourd'hui ce verbe est le plus souvent pris dans un sens restreint pour signifier détourner quelqu'un de ses préoccupations, le distraire de ses ennuis, de ses soucis par des amusements, le désennuyer, l'amuser, le récréer.

Colligere, ramasser, recueillir, rassembler, relever, trousser, est le primitif de notre verbe *cueillir*, qui avait autrefois la signification générale de son primitif; il ne se prend plus maintenant que dans le sens restreint de ramasser des fruits, des fleurs, des légumes.

> Mais les armes e la despuille
> Firent *coillir* e amasser.
>
> (*Chron. des ducs de Normandie*, t. III, p. 216.)

Si tost comme il porent apercevoir le jour, *cueillirent* leur voiles, et s'en allerent. (Villehardouin, p. 125, CXLVIII.)

C'est encore en prenant le mot dans un sens restreint que LAMBERE, passer sa langue sur quelque chose, lécher, nous a donné *laper*, passer sa langue sur un liquide pour le boire en attirant; LOCARE, placer, établir en quelque lieu, nous a fourni *loger*, établir dans une habitation; NECARE, faire périr, tuer, *noyer*, faire périr dans l'eau; en provençal

négar[1]; TRADERE, livrer, *trahir*, livrer perfidement quelqu'un ou quelque chose.

§ 2. — SYNECDOQUE DE L'ESPÈCE POUR LE GENRE.

Nous faisons usage de cette synecdoque quand nous employons *pain* pour nourriture, *il est obligé de gagner son pain par son travail; argent*, pour signifier de la monnaie, de quelque métal qu'elle puisse être; *abbé*, celui qui est à la tête d'une *abbaye*, pour tout homme qui porte un habit ecclésiastique; les *hommes*, pour les humains en général, hommes, femmes et enfants, *les hommes sont mortels; coquin*, fripon, pour tout homme qui commet des actions contraires à l'honneur et à la probité. *Parricide* se dit, au propre, de celui qui tue son père; par synecdoque, il se prend pour celui qui tue sa mère, l'un de ses ascendants ou l'un de ses plus proches parents; celui qui attente à la vie du chef de l'état, ou qui porte les armes contre sa patrie.

Aitre, *atre*, *estre*, *etre*, dérivés de *atrium*, signifiaient autrefois une cour, un porche, un parvis, un vestibule.

E les altels que Manassès out fait as dous *aitres* del temple, tut fist agraventer. (*Livre des Rois*, p. 427.)

Et altaria quæ fecerat Manasses in duobus atriis *templi Domini, destruxit rex.*

Entur le temple, de quatre parz, fud uns murs de treis estruiz de aiselers qui bien furent poliz e asis e afermez, e sur le mur fud uns paliz de cedre bien juinz e acuplez; cist enclos fud apelez li *aitres* as pruveires. (*Livre des Rois*, p. 250.)

[1] *Necare* était déjà employé pour *noyer* dans les premiers temps de la basse latinité. (Voyez ce mot dans Du Cange.)

Truverunt nos e morz e detranchez,
Leverunt nos en bieres, sur sumers.....
Enfuerunt en *aitres* de musters,
N'en mangerunt ne lu, ne por, ne chen.
(*Chans. de Roland*, st. CXXX.)

Si ta maison debvoyt ruiner, falloyt-il que en sa ruine elle tombast sur les *atres* de celluy qui l'avoyt aornée. (Rabelais, *Gargantua*, liv. I, chap. XXXI, p. 36, col. 1.)

Dui arcevesques vont avant,
Se lui mostrent le païs,
Tuz les *estres* e le purpris.
(Marie de France, t. II, p. 471.)

Car vieilles n'ont ne cours ny *estre*.
(Villon, *Ballade aux filles de joie*, str. 1.)

Par synecdoque, *êtres*, au pluriel, signifie aujourd'hui les différentes parties de la distribution d'une maison, c'est-à-dire la cour, l'escalier, les corridors, les appartements et les pièces qui les composent, etc. *Je connais les êtres de cette maison.*

Frumentum, chez les Latins, désignait toutes les céréales : « Frumenti genera hæc vulgatissima sunt, far quod adoreum « dixerunt, siligo, triticum, hordeum. » (Pline, liv. XVIII, chap. VII.) En français, *froment* ne signifie que la meilleure des céréales, celle qu'on nommait en latin *triticum*.

Par une semblable synecdoque, CABALLUS, mauvais cheval, rosse, nous a donné *cheval;* CAUSA, chose qui produit un effet, cause, *chose* pris en général; JOCUS, plaisanterie, *jeu* employé dans un sens général. INFANS, INFANTEM, petit garçon ou petite fille qui n'est point encore en âge de pouvoir parler, est devenu *enfant*, petit garçon ou petite fille en

général[1]; PARENS, PARENTEM, celui ou celle dont on tient la vie, le père ou la mère, *parent*, toute personne à laquelle on est uni par les liens du sang[2]. FILIA ne se disait que pour exprimer la relation d'une personne du sexe féminin avec son père ou sa mère; il est devenu *fille*, qui se dit de toute personne du sexe féminin non mariée. *Fils*, dérivé de *filius*, a mieux conservé la signification spéciale de son primitif. *Riche*, qui signifiait anciennement puissant en général, ne s'applique plus aujourd'hui qu'à celui qui est puissant par la fortune qu'il possède. (Voir Ire partie, élément germanique, chap. III, sect. II, art. *Riche*.)

On donne le nom d'*extension* à l'emploi que l'on fait d'un substantif désignant une espèce, pour signifier un genre dans lequel cette espèce se trouve comprise. On appelle également *extension* l'emploi que l'on fait d'un verbe ou d'un adjectif exprimant une idée spéciale, lorsque l'on se sert de ces mots pour exprimer une idée plus générale.

[1] Le mot *enfant*, considéré sous deux rapports différents relativement à son primitif, nous offre un exemple de deux synecdoques d'espèce tout à fait opposée, celle du genre pour l'espèce et celle de l'espèce pour le genre. (Voir ci-dessus, p. 204.)

[2] On trouve déjà dans Capitolin, dans Lampridius et dans Quinte-Curce, *parens* employé dans la signification générale que nous donnons au français *parent*, ce qui tendrait à prouver que le dernier de ces auteurs ne serait point aussi ancien que l'ont pensé quelques savants, et que l'on peut être disposé à le croire, si l'on en juge par son style et par sa latinité, qui est en général d'une très-grande pureté.

Omnibus *parentibus* suis tantam reverentiam quantam privatus exhibuit. (Capitolin, *Vie de Marc Antonin le philosophe*, chap. V, vers la fin.)

Parentes Alexander, si malos reperit, punivit. (Lampridius, *Vie d'Alex. Sévère*, chap. LXVII, vers la fin.)

Solent rei capitis adhibere vobis *parentes*; duos ego fratres nuper amisi... (Quinte-Curce, liv. VI, chap. X.)

C'est par extension qu'APPLAUDIR, manifester son approbation en battant des mains, est employé dans notre langue pour manifester son approbation de quelque manière que ce soit: *Tout le monde applaudit au choix que vous avez fait.* FERRER, garnir de fer, se dit pour garnir de quelque métal autre que le fer : *Une cassette ferrée d'or; un cheval ferré d'argent.* FANER signifie proprement faire sécher l'herbe qu'on vient de faucher en la retournant jusqu'à ce qu'elle devienne du foin; par extension, ce verbe se prend pour dessécher d'une manière générale en parlant des plantes et des parties qui les composent : *Le soleil a fané toutes ces fleurs.*

TORNARE signifiait, en latin, faire mouvoir en rond, au moyen d'un tour, des ouvrages de bois, d'ivoire, de métal, en les façonnant avec un ciseau. Ce verbe, employé par extension, nous a donné *tourner,* faire mouvoir en rond de quelque manière que ce soit. AMBULARE, marcher pour faire de l'exercice ou pour se divertir, nous a fourni *aller,* marcher, se rendre d'un lieu dans un autre. (Voir Ire partie, chap. I, sect. V, art. *Aller.*) STRICTUS, serré, réduit à de moindres proportions par le resserrement de ses parties, est devenu *étroit,* qui a peu de largeur. BELLUS avait le sens de joli, gentil, mignon, qui plaît par un extérieur aimable et gracieux; ce mot est le primitif de *beau,* qui se dit en général de tout ce qui plaît aux yeux ou à l'âme, de tout ce qui fait naître l'admiration. PARABOLARE, mot de basse latinité, signifiant exprimer sa pensée par une parabole, nous a fourni *parler,* exprimer sa pensée de quelque manière que ce soit au moyen de la parole. (Voir Ire partie, chap. I, sect. V, art. *Parole.*) Le mot *prôner* nous offre l'exemple d'une extension à peu près semblable. Ce verbe signifie, dans le sens primitif, faire un prône (*præconium*), c'est-à-dire un discours

dans lequel le prêtre explique souvent un peu longuement aux fidèles l'évangile du jour en faisant ressortir avec éloge la vérité morale que cet évangile renferme. Par extension, *prôner* signifie faire un éloge fort long et fort exagéré. *Il prône partout les services qu'il a rendus à la ville.*

§ 3. — SYNECDOQUE DE LA PARTIE POUR LE TOUT.

Nous faisons usage de cette espèce de synecdoque lorsque nous prenons *âme*, *corps*, *tête*, *bouche* pour *personne : On compte cent mille âmes dans cette ville. Les gardes du corps*, pour les gardes de la personne du roi. *Un repas à dix francs par tête. On mit hors de la ville assiégée toutes les bouches inutiles.* Nous employons également VOILE pour navire : *Une flotte de cinquante voiles s'approcha des côtes;* HEURE, pour temps, époque, *quand l'heure sera venue, je vous révélerai cet important secret;* COUR, pour palais d'un prince. (Voyez sur ce mot les remarques faites dans la Ire partie, chap. I, sect. V, art. *Curt.*)

Bureau, formé de *bure*, signifiait primitivement une sorte d'étoffe grossière faite de laine; plus tard il se prit pour une table destinée au travail sur laquelle on clouait un tapis de cette étoffe.

Acaté i ai ches *bourriaus*
Avœcques m'amie Saret.

(*Théâtre français au moyen âge*, p. 128.)

Damon, ce grand auteur dont la muse fertile
Amusa si longtemps et la cour et la ville,
Mais qui, n'étant vêtu que de simple *bureau*,
Passe l'été sans linge et l'hiver sans manteau.

(Boileau, satire I, v. 1.)

C'est de même que CAMERA, voûte, est devenu *chambre*, autrefois pièce voûtée; SPATULÆ, omoplates, *épaules;* STAMEN, chaîne d'une étoffe, *étamine*, étoffe mince qui n'est pas croisée; TABULA, ais, planche, *table*. BUCCA, creux qui se trouve de chaque côté du dedans de la bouche et qui est formé par la paroi interne des joues, a donné en français *bouche*, en provençal *bouca*, en italien et en espagnol *boca*, tous pris dans le même sens.

§ 4. — SYNECDOQUE DE LA MATIÈRE POUR LA CHOSE QUI EN EST FAITE.

Nous disons le FER pour une arme offensive, *périr par le fer de l'ennemi;* les *fers*, pour les chaînes d'un prisonnier, *mettre les fers aux pieds; bronze*, pour tout ouvrage de sculpture fait de bronze, *c'est un bronze d'une grande valeur, il aime les bronzes; argent*, pour monnaie d'argent, et par extension monnaie de quelque métal que ce soit; *papier*, pour lettres de change, billets payables au porteur et autres effets de même nature qui représentent l'argent comptant, *il a effectué tout son payement en papier; c'est du bon papier, vous pouvez le prendre en toute confiance.*

En prenant de même le nom de la matière pour la chose qui en est faite, CARTA est devenu *charte* (voir Ire partie, chap. I, sect. V, art. *Cartre*); CARDUUS, chardon, *carde*, instrument à carder que l'on faisait autrefois avec des chardons bonnetiers; CÆMENTUM, moellon, *ciment*. Un des meilleurs ciments anciens se composait de chaux vive et de moellon broyé.

Deux primitifs celtiques, dont l'un signifie *écorce* et l'autre *genêt*, nous ont fourni *ruche* et *balai*. (Voyez ces mots dans la Ire partie, chap. II, sect. II.)

SECTION II.

MÉTAPHORE.

La métaphore est un trope par lequel un mot, au lieu de l'objet, de la qualité ou du fait qu'il désigne au propre, arrive à désigner un autre objet, une autre qualité, un autre fait en vertu de la ressemblance que l'esprit aperçoit entre eux. Toute métaphore est fondée sur une comparaison qui est dans la pensée de celui qui a recours à cette figure.

Nous faisons usage de la métaphore en français en employant *agneau* pour signifier une personne fort douce, un *tigre* pour un homme impitoyable, féroce : *Le désespoir peut faire un tigre de celui qui était un agneau.* *Lion* se prend pour un homme courageux; *âne*, *butor*, *oie* pour un sot, un imbécile. Nous appelons *cou* la partie supérieure, étroite et longue d'une bouteille; *crête*, le sommet d'une montagne; *tête*, la partie la plus élevée d'un arbre, d'un mât. Nous nous servons de *dur*, pour impitoyable; de *rude*, pour grossier, brutal; de *clair*, pour évident, manifeste. *Ployer*, au figuré, signifie céder; *empoisonner*, corrompre l'esprit; *marier*, joindre deux choses ensemble : *Marier la vigne à l'olivier.*

Un bon nombre de nos mots ne doivent leur signification actuelle qu'à l'emploi d'une métaphore dont nos pères ont fait usage.

Oue, brebis, de *ovis*, forma le dérivé *oueille*, *ouaille*, qui avait la même signification. Ensuite, *ouaille* se prit, par métaphore, pour désigner un fidèle par rapport à son *pasteur*. Aujourd'hui ce mot n'est plus employé que dans cette dernière acception.

Ne ni remaint beste à occire,
Porc ne vache, *oue* ne moton.

(*Chron. des ducs de Normandie*, t. II, p. 79.)

Li povres n'en out mais une *oueille* qu'il out achatée e nurrie. (*Livre des Rois*, p. 158.) — Offrirent à David riches dras de lit... e miel, e bure, e *oeille* e gras veels. (*Ibid.* p. 185.) — As guerpi ces poi de *uweilles* al desert. (*Ibid.* p. 65.)

Chacune *ouaille* cherche sa pareille. (*Le Livre des proverbes français*, publié par M. Le Roux de Lincy, t. I, p. 124.)

Mactare, sacrifier une victime, l'immoler, donna à l'espagnol et à la langue d'oc *matar*, égorger, tuer. Ce mot signifie encore aujourd'hui, en provençal, abattre un bœuf. Dans notre ancienne langue, *mater* s'employait dans le sens d'abattre son adversaire d'un coup de lance ou d'un coup d'épée, le renverser par terre, le tuer ou seulement le réduire à s'avouer vaincu.

Ne s'esmait nuls pur cest champiun; jo ki suis tis serfs m'i combaterai, e od l'aïe Deu chalt pas le *materai*. (*Livre des Rois*, p. 65.)

Le jonne chevalier, qui avoit moult grant tort,
Pour ce que se sentoit legier, hardi et fort,
Cuida bien *mater* l'autre, mes Diex li fist confort
Et le baron saint Jaque, en qui out grant fiance.
A celui qui out tort avint tel mescheance
Que quant il fu el champ, son cheval n'ot puissance
D'aler encontre l'autre.....

(*Nouveau recueil de contes, dits*, etc. t. I, p. 14.)

Être *mat* (mactatus), c'était être terrassé, être vaincu.

Mais à Gersai hauberc vestus
Ne valut rien à cel assaut;

Qu'Abstinence Guersai assaut
Et le rent *mat* par atemprance.
(*Tournoiement de l'Antechrist*, Reims, 1851, p. 67.)

Je descendi, que n'i ot tel,
Sus l'erbe vert *mat* et pensis;
De la dolor du coup m'assis
Mas, et destrois, et angoisseus.
(*Ibid.* p. 77.)

Dans le jeu des échecs, qui retrace les manœuvres de deux armées se livrant bataille, le mot *mater* fut employé dans le sens qu'il conserve encore pour signifier réduire le roi par un échec à ne pouvoir sortir de sa place, ou à n'en pouvoir sortir sans se mettre de nouveau en échec : le joueur dont le roi est *mat* ou *maté* n'a plus qu'à s'avouer vaincu. Un trouvère du XIIIe siècle raconte en détail une partie d'échecs; vers la fin de son récit se trouvent les vers suivants :

« Sire, fait-elle à lui, por coi le celeroie?
Vous savés des eschiés plus que je [ne] cuidoie.
Or traiies sagement, n'est mestier qu'on s'esfroie.
Vous serés *mas* en l'angle; e, s'il vous plaist, en voie. »
— « Dame, dist li Baudrains, à cestui *mat* m'otroie,
E de l'un et de l'autre apaiiet me tenroie.
Si avés bien de coi, plus tost *matés* seroie
Que je ne quanque j'ai *mater* ne vous porroie. »
(*Roman d'Alexandre*, cité dans les Chroniques des ducs de Normandie, t. II, p. 516, note, col. 2.)

Dans un sens encore plus métaphorique, *mater* signifie aujourd'hui abattre, en parlant de l'orgueil, de la présomption, du caractère, du moral d'une personne; il se dit dans

le sens d'humilier quelqu'un. *On a bien maté son orgueil. Il faut mater ce caractère opiniâtre. Je le materai si fort, qu'il reviendra à la raison. Il a été bien maté par le mauvais succès de cette affaire.* (Académie.)

C'est par métaphore que FUSIO, NIS, effusion, épanchement, a donné *foison*. Nous nous servons du composé *profusion* dans un sens analogue. BALAUSTRUM, calice de la fleur du grenadier, nous a fourni *balustre*, petit pilier façonné qui a la forme de ce calice; MARGARITA, perle, *marguerite*, fleur dont la couleur se rapproche de celle de la perle; PECUS, ORIS, bête de bétail, *pécore*, personne stupide. FRAGILIS est devenu *frêle;* FLEXIBILIS, *faible;* CRASSUS, *gras*[1]. De ATTENDERE, tendre vers, nous avons fait *attendre;* de PENDERE, peser, *penser*. Nous disons par une semblable métaphore : *Pesez bien les raisons que je vous expose.*

Les mots employés en mauvaise part ou par dérision sont le plus souvent pris dans une acception métaphorique. C'est en effet par suite d'une comparaison plus ou moins malveillante et maligne que nous donnons à un objet, à une personne, à un fait méprisables ou odieux le nom d'un autre objet, d'une autre personne, d'un autre fait qui n'offrent dans leur signification première aucune idée défavorable. *Damoiseau* signifiait autrefois un jeune gentilhomme ou bien, dans certaines contrées, le seigneur d'un pays[2]; ce

[1] On a dit autrefois *cras* pour *gras*.

Je menju bien, s'en est assez...
Puis chascun jur runger les os
Dunt je me fas e *cras* e gros.
(Marie de France, *La compengnie don Chien au Leu*, t. II, p. 175.)

[2] Jou Jehans d'Avesnes, *damoisiaus* de Haynnau, faich savoir à tous chiauz ki ces presentes lettres veront et oront... (*Cartulaire de Hainaut*, publié par M. de Reiffenberg, p. 365.)

mot ne se prend plus aujourd'hui que pour désigner un homme qui affecte de faire le beau, le galant auprès des femmes, et qui n'est que ridicule.

Vilain s'employait fort anciennement pour désigner un colon, un cultivateur; il se dit dans la suite pour roturier, et prit un sens défavorable. (Voir ce mot, Ire partie, chap. I, sect. V.) Au XIIIe siècle, *vilain* était déjà employé en fort mauvaise part[1]; ce mot signifie aujourd'hui laid, sale, dégoûtant, déshonnête, avare.

Houppelande, anciennement riche manteau, ne signifie plus qu'une espèce de longue casaque faite d'un drap grossier. (Voir Ire partie, chap. II, sect. V, art. *Gone*.)

Les primitifs anciens qui ont passé dans notre langue en recevant une acception défavorable qu'ils n'avaient pas originairement sont principalement des mots germaniques.

[1] « *Vilain*, dit M. Le Roux de Lincy, était généralement pris dans une acception mauvaise et comme synonyme de lâche, poltron, enfin de notre mot *canai le*. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur la série des proverbes où les vilains sont mis en jeu : qu'y trouve-t-on? haine et mépris. Qu'il me suffise de rapporter ici :

Oignez villain il vous poindra,
Poignez villain il vous oindra.

Vilain affamé demi-enragé.

Vilain enrichi
Ne connoit parent n'ami

Graissez les bottes d'un villain, il dira qu'on les lui brule.

De plus, différentes pièces, soit en prose, soit en vers, ont constaté tout le mépris qu'entraînait après elle cette expression de *vilain*. Une, entre autres, renferme à cet égard les révélations les plus curieuses; elle est intitulée : *Des XXIII manieres de vilains*. Elle énumère toutes les espèces de vilains que l'on connaissait au XIIIe siècle et leur caractère différent. » (*Le Livre des proverbes français*, par M. Le Roux de Lincy; Paris, 1842, 2 vol. in-12, introduction, p. lj et lij.)

LAND, terre, nous a donné *lande*, mauvaise terre; LIPP, lèvre, *lippe*, autrefois grosse lèvre avancée, aujourd'hui moue; ROSS, cheval, coursier, *rosse*[1]; RAPIER, longue épée, *rapière;* SKANCAN, verser à boire, *chinquer*, anciennement godailler, faire une orgie. (Voir ces mots chacun à sa place, Ire partie, chap. III, sect. II, ainsi que les observations faites dans l'introduction de la Ire partie.)

La figure que les rhéteurs appellent *antonomase* n'est le plus souvent qu'une métaphore; toutefois elle peut, dans certains cas, être une synecdoque[2]. Elle est une métaphore lorsque, comparant tacitement celui dont on parle à celui qui s'est rendu célèbre par quelque chose de remarquable, on donne au premier le nom propre du second, afin de faire entendre que l'un possède à un très-haut degré ce qui a fait la réputation de l'autre. C'est ainsi que nous appelons *Néron* un tyran cruel; *Caton*, un homme sage qui est d'un caractère modeste et sévère; *Argus*, un surveillant vigilant; *Céladon*, un amant délicat et passionné; *Dulcinée*, l'amante d'un homme sur la passion duquel on plaisante; *Messaline*, une femme de mœurs très-dissolues; *Lucrèce*, une épouse chaste et vertueuse. Nous disons un *mentor* pour un sage gouverneur; un *tartufe*, pour un faux dévot.

Le nom propre *Lazarus*, Lazare, devint, par syncope, *Ladre* dans notre ancienne langue[3]; et comme saint Luc, dans le XVIe chapitre de son évangile, nous représente Lazare tout couvert d'ulcères, *ladre* servit à désigner un

[1] Il est à remarquer que, par contre, le latin *caballus*, rosse, nous a donné *cheval*.

[2] L'*antonomase* consiste à prendre un nom propre pour un nom commun ou un nom commun pour un nom propre.

[3] A Paris, on nommait, au XIIIe siècle, *rue Guernier de Saint-Ladre* la rue

lépreux. Ce mot est encore quelquefois usité dans cette même signification, bien qu'il se prenne plus souvent au figuré pour signifier insensible, soit physiquement, soit moralement, ou bien encore excessivement avare. *Lazare*, autre forme du même nom, nous a donné le dérivé *lazaret*, établissement dans lequel on fait faire quarantaine aux personnes qui viennent d'un pays soupçonné d'être infecté d'une maladie contagieuse.

Judas, disciple de Jésus-Christ, qu'il trahit par un baiser, a été de tout temps, pour les chrétiens, la personnification de la trahison; aussi son nom se trouve-t-il déjà employé pour signifier un traître dans les plus anciens monuments de notre langue.

Mautez n'est nule desleiée,
Maudite, ne si escumengée
Fivre d'enfer, forsenemenz,
Traïsuns ne decevemenz
Dunt sis cors ne fut repleniz;
Des *judas* fu li plus haïz.

(*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 28.)

Un mult reneiez chrestiens,
Plein de diable e de venim,
Judas plus que nul Sarrazin,
Faus, fei-mentie e parjuré,
Out Herluin deserité.

(*Ibid.* p. 485.)

que nous appelons aujourd'hui *rue du Grenier Saint-Lazare*. (Voir, à cet égard, *Paris sous Philippe le Bel*, p. 62 et 234.)

Un de nos anciens poëtes dit en parlant du mauvais Riche :

Ch'est droiz que on le bat et bout
L'enfrun vilain qui menja tout,
Ç'onques au *Ladres* n'en fist part.

(*Miserere du Reclus de Moulins*, strophe 42, cité dans Roquefort, art. *Ladre*.)

Les traîtres sont encore nommés *ganelons* dans nos auteurs du moyen âge, en souvenir du perfide Ganelon, qui, selon nos romans de chevalerie, livra l'arrière-garde de Charlemagne à Marsille, roi des Sarrasins d'Espagne, et qui fut cause de la défaite de Roncevaux. (Voyez, à cet égard, la Chanson de Roland.)

> Trebuché furent en l'infernal prison,
> Or il n'auront jamais se dolor non;
> De cel perdirent la sainte mansion
> Et ausi firent li paran *ganellon.*
>
> (*Roman de Girars de Vienne*, cité par Roquefort, art. *Gane.*)

> Avoec les faus et les felons
> Qui sont parent as *ganelons.*
>
> (*Les Dits des Philosophes*, manuscrit de l'Arsenal, cité dans la Chronique des ducs de Normandie, t. III, p. 34, note 1.)

Charlemagne et les empereurs qui lui succédèrent firent une rude guerre aux diverses nations *slaves* qui menaçaient d'envahir l'Occident et qui s'avancèrent jusqu'à l'Adriatique. Après les nombreuses défaites qu'ils éprouvèrent, les *Slaves*, appelés plus ordinairement *Esclaves*, furent vendus en grand nombre, et les Italiens en trafiquèrent comme on trafique aujourd'hui des nègres sur les côtes de Guinée. De là nous est venu le mot *esclave;* en italien, *schiavo;* en espagnol, *esclavo;* en allemand, *sclave;* en hollandais, *slaave*, *slaaf;* en anglais, *slave.* On trouve, en basse latinité, *slavus* et *sclavus*, avec la même signification. (Voir ces mots dans Du Cange.) Un très-ancien proverbe français disait :

> Li plus *serf* sont en *Esclavonie.*
>
> (*Dit de l'Apostoile*, cité par M. Le Roux de Lincy dans le Livre des proverbes français, t. I, p. 191.)

Nous nommons encore aujourd'hui *Esclavonie* une partie de l'ancienne Illyrie occupée par une population d'origine slave; ses habitants sont les *Esclavons*, nommés *Esclavoz* dans la Chanson de Roland.

E la quarte est de Bruns e d'*Esclavoz*.

(*Chans. de Roland*, st. CCXXXIII.)

SECTION III.

MÉTONYMIE.

La métonymie est un trope par lequel un mot établi pour être le signe d'une idée est employé pour un autre mot exprimant une idée voisine de la première en vertu du rapport de proximité qui existe entre elles; ce rapport est tel, que l'une des idées est réveillée dans l'esprit à propos de l'autre.

Parmi les diverses espèces de métonymie, les suivantes sont celles auxquelles est dû le changement de signification d'un plus grand nombre de mots français dérivés du latin.

§ 1. — MÉTONYMIE DE LA CAUSE POUR L'EFFET.

La *coutume*, c'est-à-dire l'usage constamment suivi par les habitants d'un pays, est la cause occasionnelle qui a donné naissance à la loi de ce pays; de là vient que l'on a pris *coutume* pour désigner la loi elle-même : *La coutume de Champagne n'était pas la même que celle de Normandie; La législation nouvelle ne reconnaît point les anciennes coutumes.* Nous employons *usage* pour signifier l'expérience de la société

provenant de l'*usage* ou habitude de vivre parmi des gens bien élevés : *S'il avait un peu d'usage, il ne commettrait point de pareilles gaucheries.* Le mot *travail* se prend pour la subsistance que procure le *travail;* nous disons dans ce sens : *Vivre de son travail; Son travail nourrit toute sa famille.*

C'est par cette même sorte de métonymie que INGENIUM, esprit ingénieux, talent d'invention, génie, nous a donné *engin*, machine inventée par un esprit ingénieux.

Nos pères étaient persuadés que le sort d'un homme dépend de l'*heure* de sa naissance et de l'influence des astres sous lesquels il reçoit le jour. Ils faisaient tirer l'*horoscope* de leurs enfants pour savoir quelle était la destinée qui leur était réservée.

Las! de *quelle heure fu-je nez?*
Las! trop longuement destinez
Suis à porter ceste langueur.

(*Un miracle de saint Valentin*, dans le Théâtre français au moyen âge, p. 296.)

A *beneeite* (bénite) *hore fu nez,*
Qui de tantes aversitez
E de tante pesme destrece
Est venu à si grant hauteie.

(*Chron. des ducs de Norm.* t. III, p. 224.)

C'est par suite de cette croyance superstitieuse que HORA donna à notre ancienne langue le mot *heur,* qui s'est conservé dans les composés *bonheur, malheur.* On a dit *bonne heure, male heure,* dans une acception assez voisine de celle que nous donnons aujourd'hui à ces deux composés.

Alez, maistre, donc en *bonne heure;*

Or soiez de mon filz soigneux.

(*Un miracle de saint Valentin*, dans le Théâtre français au moyen âge, p. 296.)

Quinze ans avoit et noient plus
Quant od son pere en bois ala
Qui à *male hore* l'i mena;
A *male ore* ensemble i alerent.

(*Roman de Brut*, t. I, p. 8.)

Seigneur, dist le compaignon, mon vray et propre nom de baptesme est Panurge, et à present viens de Turquye, où je fus mené prisonnier lorsqu'on alla à Metelin en la *male heure*. (Rabelais, liv. II, chap. IX, p. 82, col. 1.)

Un primitif celtique signifiant *soleil* nous a fourni *hâle*, qui désignait autrefois la lumière et la chaleur provenant des rayons solaires arrivant directement, et qui désigne aujourd'hui l'état de l'air échauffé par le soleil au point de brunir le teint et de flétrir les herbes dans la campagne. (Voir la Ire partie, chap. II, sect. II, art. *Hâle*.)

On rapporte à la même espèce de métonymie les façons de parler dans lesquelles on prend l'instrument et le moyen par lequel une chose se fait pour la chose elle-même. *Crayon* s'emploie pour un dessin fait au crayon, et particulièrement pour un portrait fait de cette manière : *Il possède une collection de crayons dus à nos meilleurs artistes.* Le *pastel* est une composition faite avec des couleurs pulvérisées incorporées avec de l'eau de gomme. Par métonymie, nous appelons *pastel* une peinture faite au moyen de cette composition : *Les pastels de Latour sont fort estimés.*

C'est ainsi que CALCULUS, petit caillou, nous a donné *calcul*. On se servait anciennement de petits cailloux pour

faire des calculs, comme plus tard on s'est servi de jetons[1]. COPULA, lien, attache, courroie, est le primitif de *couple*, qui se dit de deux choses de même espèce attachées ensemble ou considérées comme unies l'une à l'autre.

§ 2. — MÉTONYMIE DE L'EFFET POUR LA CAUSE.

Nous nous servons de *bruit* pour nouvelle dont on s'entretient et qui est cause du bruit que l'on fait lorsqu'on en parle : *Le bruit de sa mort s'est répandu dans toute la ville.* Nous employons *jour* pour fenêtre ou autre ouverture par laquelle le jour peut pénétrer : *On a pratiqué plusieurs jours dans cette muraille.* Le mot *vie* se prend pour subsistance, nourriture nécessaire pour soutenir notre vie : *Il a bien de la peine à gagner sa vie.* On dit également *vivre* pour se nourrir, soutenir sa vie au moyen des aliments : *Cet homme ne vit que de légumes et de racines.*

C'est par la même métonymie que COPIA, abondance, nous a fourni *copie*, reproduction d'un écrit que l'on multiplie, pour ainsi dire, en le transcrivant. CREPARE, rendre un son éclatant, craquer, claquer, nous a donné *crever*, se rompre avec bruit. (Voir Ire partie, chap. I, sect. V, art. *Crieve.*) TREMERE, trembler, est le primitif de *craindre*, éprouver un sentiment de crainte qui produit souvent un tremblement de tous les membres. (Pour les altérations que ce mot a subies, voir ci-dessus, p. 97 et p. 141.) On disait autrefois *cremer* pour *craindre.*

Rou vint en Normandie, à Jumeges tot dreit,

[1] In tutelæ judicio solet quæri, an alia de re quam de *calculis* cognosci oporteat. (Quintilien, liv. VII, chap. IV.)

Imposito *calculo* rationem computare. (Columelle, liv. V, chap. I.)

N'iert mie crestien ne bauptizé n'esteit;
Neporquant en son cuer ameit Deu e *cremeit*.
(*Roman de Rou*, t. I, p. 57.)

Se aucuns est *cremuz* par sa cruauté ou par son ostrage, por ce ne doit pas remanoir que l'en ne preigne vengance. (*Li livres de jostice et de plet*, p. 318.)

§ 3. — MÉTONYMIES DU CONTENANT POUR LE CONTENU ET DU CONTENU POUR LE CONTENANT.

Dans le premier cas, nous prenons *ciel* pour signifier Dieu, et *terre*, pour les peuples qui l'habitent : *Les crimes de la terre provoquent le courroux du ciel. Palais, cour, chambre,* se disent en parlant des magistrats et autres gens de justice : *Tout le palais s'est prononcé en faveur de cet accusé; La cour de cassation annula cet arrêt; La deuxième chambre du tribunal de première instance doit prononcer sur cette affaire. Maison* s'entend de toutes les personnes qui habitent une maison, et particulièrement de toutes celles qui composent une même famille.

Dans le second cas, nous employons *bureau* pour désigner le lieu dans lequel se trouve le bureau d'un employé, c'est-à-dire la table sur laquelle il travaille. *Caisse* se prend pour l'endroit où se trouve la caisse d'une administration, c'est-à-dire le coffre-fort qui renferme l'argent : *En sortant du bureau du payeur, vous pouvez aller toucher cette somme à la caisse.* Dans les maisons de commerce et de banque, on se sert du mot *comptoir* pour signifier le lieu où travaillent les commis et où se trouve le comptoir, c'est-à-dire l'espèce de table à tiroirs qui est destinée à serrer l'argent et sur laquelle se font les payements.

C'est de la même manière que FOCUS, foyer, âtre, nous a donné *feu;* en italien, *fuoco;* en espagnol, *fuego;* en portugais, *fogo*[1]. ECCLESIA, signifiant d'abord assemblée, réunion, dérivé de ἐκκλησία, nous a fourni *église*, temple destiné à l'assemblée des fidèles. CAPELLA, mot de basse latinité formé de *capsa*, signifiait originairement châsse contenant des reliques; ce mot est le primitif de *chapelle*, désignant premièrement un petit sanctuaire compris dans une église ou dans un palais, et renfermant une châsse dans laquelle étaient les reliques de quelque saint. (Voir Ire partie, chap. I, sect. V, art. *Chapèle.*)

§ 4. — MÉTONYMIE DU NOM DU LIEU OU UNE CHOSE SE FAIT, OÙ ELLE SE TROUVE, D'OÙ ELLE PROVIENT, POUR LA CHOSE ELLE-MÊME.

Nous appelons *cachemire*, *madras*, *damas*, des étoffes qui ont d'abord été fabriquées à Cachemire, à Madras, à Damas. Un *elbeuf*, un *sedan*, un *louviers*, sont des draps provenant des fabriques d'Elbeuf, de Sedan ou de Louviers. La *faïence* est une sorte de poterie ainsi nommée parce que la première nous est venue de la ville de Faïence. (Voir l'histoire de Mézerai, édit. Paris, 1651, t. III, p. 978.)

De même, INDIA nous a donné *inde*, sorte de couleur bleue, dont le nom se trouve déjà dans les plus anciens monuments de notre littérature.

[1] *Focus* était déjà employé pour *ignis* au Ve siècle.

> Cum plueret nox tetra *focos*, cœloque caduco
> Aera per liquidum stillarent undique mortes.
> (Avitus, *De mundi principio*, lib. III, v. 50.)

Par contre, en prenant le contenu pour le contenant, nous nous servons quelquefois de *feu* dans le sens primitif du latin *focus*, foyer. *J'ai trois* feux *dans cet appartement. Une garniture de* feu. *Le coin du* feu. *N'avoir ni* feu *ni lieu.*

Beaus fu li quers (le chœur), bele la nef;
D'or e d'azur, de *inde* e de blef
I out mainte bele ovre peinte...
En porpres *indes* e vermeilles
Fist faire ovraignes e merveilles.

(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 367.)

Si se cuevre de flors diverses,
D'*indes*, de jaunes et de perses.

(Rutebeuf, t. II, p. 45.)

Persia fournit également à notre ancienne langue le mot *pers*, qui désignait une autre sorte de couleur bleue. On voit dans la citation précédente un exemple de ce mot employé comme adjectif; en voici d'autres :

Puis venoit une haquenée
Couverte de beau cramoisy,
Toute de fleurs de liz semée,
Sur un beau veloux *pers* choisy.

(*Martial d'Auvergne*, cité dans le Glossaire de Roquefort, art. *Pers.*)

Li peres fu de si grant ire,
De maltalant devint tos *pers*.

(*Roman de Brut*, t. I, p. 85.)

Blewe colour — m. *pers*. (Palsgrave, *Lesclarcissement de la langue francoyse*, édit. de Génin, p. 306, col. 2.)

La fourrure que les Latins appelaient *mus ponticus* nous était expédiée d'Arménie; aussi le nom d'*hermine*, qu'elle porte encore aujourd'hui, vient-il de *Armenia* employé comme substantif, ou plutôt comme adjectif, sous-entendu *mustella* : « Car en vieux françois, dit Du Cange, on disoit *Hermenie* au lieu d'Arménie, et *Hermins* au lieu d'Arméniens. »

Ville-Hardouin, parlant de Léon, premier roi d'Arménie ou de la Cilicie, le qualifie *sire des Hermines*. (*Dissertations sur l'histoire de saint Louis*, dissert. I.) Voir la Conquête de Constantinople, par Villehardouin, édit. de M. P. Paris, p. 142 et suivantes. On trouve *Ermine*, signifiant Arménien, dans la Chanson de Roland.

> E la quarte (eschele) est de Bruns e d'Esclavoz,
> E la quinte est de Sorbres e de Sorz,
> E la siste est d'*Ermines* e de Mors.
>
> (*Chans. de Roland*, st. CCXXXIII.)

§ 5. — MÉTONYMIE PRENANT UNE SORTE DE PERSONNES, D'ANIMAUX OU DE CHOSES POUR UNE AUTRE SORTE VOISINE.

Le nom de *coq* ne convient proprement qu'à l'oiseau de basse-cour nommé *gallus* par les Latins; la *poule* est sa femelle. Mais, par métonymie, nous appelons *coq* le mâle du faisan, de la perdrix et de la dinde; nous appelons *poule* la femelle de ces mêmes oiseaux, et nous disons en parlant d'eux : *Il faut tuer les coqs et conserver les poules*. (Voir l'Académie.) Celui qui a été reçu dans un ordre de chevalerie devrait seul se nommer *chevalier;* toutefois ce mot se prend, par métonymie, dans d'autres acceptions : *Il est le chevalier de cette dame; Chevalier d'honneur de la reine; Chevalier du guet*, etc. Bien que les oiseaux seuls aient un *bec*, nous donnons cependant le nom de *bec-de-lièvre* à la bouche d'une personne dont la lèvre supérieure est fendue comme celle du lièvre. *Lèvre-de-lièvre* serait plus exact, mais il ferait moins image et serait moins facile à prononcer. *Courage* signifie proprement une certaine force d'âme qui nous porte à entreprendre quelque chose de hardi, de grand, à re-

pousser des dangers, à supporter avec calme des revers ou des douleurs; nous employons ce mot figurément pour dureté de cœur : *Auriez-vous bien le courage d'abandonner vos enfants?* (Académie.)

Par la même figure, VERVEX, mouton, nous a donné *brebis* (voir Ire partie, chap. I, sect. V, art. *Berbiz*); LATRO, NIS. voleur de grand chemin qui dépouille les passants à force ouverte, *larron*, voleur qui dérobe furtivement et par adresse. SPONSUS, fiancé, est devenu *époux*. Le tudesque BRUT, épouse, nous a fourni *bru*, belle-fille (voir ce mot, Ire partie, chap. III, sect. II). En latin, *nepos* signifiait petit-fils; il est le primitif de *neveu*, qui désigne, relativement à nous, celui qui est le fils de notre frère ou de notre sœur. Dans notre ancienne langue, *niés* et *neveu*, qui étaient deux formes du même mot, avaient à la fois la signification du latin *nepos* et celle que nous donnons aujourd'hui à *neveu*. Nous n'aurons pas lieu de nous étonner de ce que le même mot servait à marquer deux degrés de parenté bien distincts, si nous faisons attention qu'aujourd'hui encore nous désignons des alliés fort différents sous le nom de *beau-père* (*socer* ou bien *vitricus*), *belle-mère* (*socrus* ou *noverca*), *beau-fils* (*gener* ou *privignus*), *belle-fille* (*nurus* ou *privigna*).

Se aucuns a aol et pere baillif, il est *neveu* (petit-fils) et filz à baillif; et se li peres pert la dignité avant que soit conceuz, l'en demande s'il est fiz de baillif; et l'en dit que non; mes il est *nevou* à baillif, et meauz est que la digneté à son aïol li valle que la perte de son pere li nuise. (*Li livres de jostice et de plet*, p. 66.)

Ensorquetout nos deffendons à nos bailliz devant nomez que, tant comme il seront baillis, ne facent mariage d'els ou de lor enfanz ou de lor freres ou de lor sorrors ou de lor *nevoz* (neveux) ou de lor nieces. (*Ibid.* Appendice, p. 339.)

Ses *niès* (neveu) ert, fils de sa serour...
Et li dus son *neveu* acole.

(*Roman de la Violette*, v. 5703 et 5760.)

Nous donnons quelquefois au pluriel *neveux* la signification de descendants, qui rappelle celle de petit-fils : *La gloire de son nom passera d'âge en âge à ses derniers neveux.* La Fontaine a dit :

Mes *arrière-neveux* me devront cet ombrage.

(Liv. XI, fable VIII, *Le Vieillard et les trois jeunes hommes.*)

§ 6. — MÉTONYMIE PRENANT UNE PERSONNE, UNE CHOSE, UN FAIT, POUR UNE AUTRE PERSONNE, UNE AUTRE CHOSE, UN AUTRE FAIT; OU BIEN ENCORE UNE PERSONNE POUR UNE CHOSE ET UNE CHOSE POUR UNE PERSONNE, LE TOUT EN VERTU D'UN RAPPORT DÛ À UNE CIRCONSTANCE PARTICULIÈRE.

Nous appelions autrefois *grisette* une étoffe grise et de peu de valeur que portaient les femmes du commun; plus tard, nous avons donné ce nom aux jeunes filles de basse condition, parce que cette sorte d'étoffe était plus particulièrement à leur usage. Avant la révolution, les aînés avaient presque tout le patrimoine de la famille, et les jeunes gentilshommes qui avaient le malheur d'être *cadets* étaient, le plus souvent, obligés de s'engager dans un régiment. De là vint qu'on appela *cadet* tout gentilhomme prenant du service comme simple soldat pour apprendre le métier de la guerre : *Nous avons été cadets dans la même compagnie.*

Nous disons *s'accoster de quelqu'un* pour le hanter, le fréquenter, parce qu'on est souvent *accosté* par une personne avec laquelle on a de fréquentes relations.

Certaine acception défavorable que nous donnons aux mots *important*, *petit-maître*, *frondeur*, est due à des circons-

tances particulières qui se produisirent pendant la minorité de Louis XIV. Voici ce que Voltaire dit à ce sujet : « On avait appelé la cabale du duc de Beaufort, au commencement de la régence, celle des *importants;* on appelait celle de Condé le parti des *petits-maîtres*, parce qu'ils voulaient être les maîtres de l'État. Il n'est resté de tous ces troubles (la guerre de la *Fronde*) d'autres traces que celle de *petit-maître*, qu'on applique aujourd'hui à la jeunesse avantageuse et mal élevée, et le nom de *frondeurs*, qu'on donne aux censeurs du gouvernement. » (*Siècle de Louis XIV*, chap. IV.) Les petits-maîtres du commencement de notre siècle furent nommés *incroyables*, parce qu'on les entendait s'écrier à tout propos : *C'est vraiment incroyable.*

La même métonymie a fait donner le nom de *bénédicité* à la prière qu'on fait avant le repas, et dont la formule la plus usitée commence par le mot latin *benedicite.* On appelait autrefois *jubé* une sorte de galerie qui était dans les églises entre le chœur et la nef; on y récitait l'évangile des messes solennelles. Ce nom lui est venu de ce que le lecteur, avant de commencer l'évangile, s'adresse au célébrant et lui dit : *Jube, Domine, benedicere.*

On disait anciennement *mettre une chose en présent à quelqu'un* pour présenter à quelqu'un une chose qu'on lui donne, la lui offrir comme cadeau. De là vint que la locution *en présent* se prit pour *en don, en cadeau*, et que *présent* se dit de toute chose donnée par pure libéralité [1].

Il l'ament tant ne li faldrunt nient,

[1] On trouve déjà *present* employé en ce sens dans le Livre des Rois.

Receif cest *present* de ta ancele. (*Livre des Rois*, p. 100.) — Dunc receut David le *present* de la Dame. (*Ibid.* p. 101.)

Or e argent lur mettant *en present*[1],
Muls e destres e palies e guarnemenz.
(*Chans. de Roland*, st. XXIX.)

Sun seignur veit, à pié descent,
Le cheval li met *en present*.
(Marie de France, t. I, p. 94.)

Manant signifiait autrefois celui qui demeure dans un pays, de *manens, manentis*. On disait encore il n'y a pas longtemps, en style de procédure, *les manans et habitans*. Comme ceux qui demeuraient sur les terres des seigneurs n'étaient en général que de pauvres gens taillables et corvéables, la noblesse finit par donner à *manant* l'acception peu flatteuse que nous lui avons conservée. Il en est arrivé autant à *paysan* et à *vilain*. Le premier n'eut d'abord d'autre sens que celui d'*habitant du pays*[2], et le second signifia primitivement un *colon*[3].

[1] C'est-à-dire *leur or et leur argent mettant à sa disposition*.

[2] Le Livre des Rois emploie constamment *païsans* pour signifier *gens du pays*, et l'on trouve encore ce mot ayant cette acception au XVIe siècle, dans François Bonivard.

Ço dit nostre sires : Tutes les paroles que tu as oïes el livre de la lei, jo's furnirai sur ceste terre e sur les *païsanz*. (*Livre des Rois*, p. 424.)

Hæc dixit Dominus : Ecce ego adducam mala super locum istum et super habitatores *ejus; omnia verba legis quæ legit rex Juda.*

Cume li *païsant* sourent que li reis Nabugodonosor out fait Godolie maistre de la terre... (*Ibid.* p. 437.)

Est survenue la difference sur l'exposition de l'evangile qui ha esmeu... à fouiller les Saintes Escritures ès lengues esquelles elles sont esté escrittes, et pour ce à apprendre les dictes lengues; à quoy s'est moult aidé la liberallité des princes qui hont salariez gens sçavantz aux lengues pour les enseigner... Cauvin, Wiret, Beze, S. Pol, Rubitus, Cœlius Secundus, Castalco, Enoch, les uns *paysans* de naissance, les autres advenaires, et infiniz autres. Si n'hont encores treuvé siege les dictes [lengues, ni] cité ni ville d'où elles se puissent appeler *paysanes*. (Bonivard, *Advis et devis des lengues*, p. 20.)

[3] Voyez la Ire partie, chap. I, sect. V, art. *Vilain*.

C'est la même figure qui de VERSARE, tourner, retourner, a fait *verser*. Nous tournons un vase quand nous voulons verser le liquide qu'il contient. Le tudesque TREFAN, heurter contre, buter à, nous a donné *trouver*. La chose contre laquelle nous allons heurter est toute trouvée. En latin *offendère*, heurter, se prenait aussi pour trouver. (Voir Ire partie, chap. I, sect. V, art. *Trouver*.) SENIOR, plus âgé, plus vieux est le primitif de *seigneur* et de ses dérivés *sieur* et *sire*. Après la conquête, les Germains traduisirent par *senior* leur mot *aldermann*, homme plus âgé; ils nommaient ainsi un homme revêtu de quelque charge, de quelque pouvoir, de quelque dignité, parce que, dans le principe, les charges, et surtout celle de juge, étaient chez eux le partage des vieillards les plus âgés de chaque tribu. (Voir Ire partie, chap. I, sect. V, art. *Seignor*.)

Dans les chartes et dans les diplômes on indiquait ordinairement l'époque à laquelle avait lieu la rédaction des pièces par une formule commençant par *data* ou *datum*..... Une concession de Pépin le Bref en faveur des moines de Saint-Denis porte : *Data nono kalendas octobris, anno XVII regni nostri; actum in ipso monasterio Sancti Dionysii.* (Mabillon, *De re diplomatica*, liv. II, chap. XXVI, n° 10.) DATA nous a donné *date*, indication du temps où une chose a été faite. De même, le mot ACTUM, qui se trouve dans de semblables formules, nous a fourni *acte*, écrit fait entre particuliers, avec ou sans le ministère d'un officier public. La formule de la charte de Pépin que j'ai choisie pour exemple contient à la fois *data* et *actum;* mais on ne faisait ordinairement usage que d'une seule des deux expressions : on employait tantôt l'une et tantôt l'autre.

On roulait anciennement autour d'une baguette tout parchemin sur lequel se trouvait un écrit d'une certaine lon-

gueur. Un rouleau de cette sorte se nommait en latin *volumen*, et en basse latinité *rotulus*. (Voir ce dernier dans Du Cange.) Ces deux mots nous ont donné *volume* et *rôle*, désignant des écrits qui n'ont plus rien de la forme d'un rouleau. Au XIIIe siècle, *rosle* se prenait encore pour un écrit d'une longueur considérable, un volume, un livre.

« U est le *rolle?* faites-le venir. »
Est-vus un prestre qui out à non Levi,
Si out escrite la lei de Moysi.

(*Théâtre fr. au moyen âge*, p. 19.)

Et ceint l'espée, si li *rosles* n'i ment,
Qu'ot Alixandres quant conquist Orient.

(*Rom. de Gaydon*, cité par Du Cange, art. *Rotulus*, 1.)

Missa a été employé dans la moyenne et la basse latinité pour *missio*, *demissio*, action de renvoyer, de congédier, de licencier, permission donnée de se retirer, renvoi, congé, licenciement. Saint Avit, évêque de Vienne, qui vivait au Ve siècle, écrivait à Gundebaud, roi des Bourguignons :

Revera ipsum specialius in epistola memorastis quid vel unde dictum sit, *non missum facitis;* quod omnino nihil est aliud quam non *dimittitis*. A cujus proprietate sermonis, in ecclesiis, palatiisque sive pretoriis, *missa* fieri pronunciatur cum populus ab observatione *dimittitur*. Nam genus hoc nominis, etiam in sæcularіis auctoribus, nisi memoriam vestram per occupationes lectio desueta subterfugit, invenietis. (S. Avit. *epist.* 1.)

Après le service divin, le prêtre, se tournant vers les assistants, leur dit, *Ite*, *missa est*, allez, il y a permission, il vous est permis de vous retirer ; ce qui répond aux mots ἄφεσις λαοῖς que l'on trouve dans le rituel grec. Lorsqu'on ne comprit plus la signification de *missa*, on pensa que ITE, MISSA EST signifiait

allez, le saint sacrifice est fait. De là l'origine de notre mot *messe*, désignant l'office divin. Le congé que le prêtre donne aux fidèles est aujourd'hui, sans plus de façon, traduit, dans tous les Paroissiens, par : *Allez-vous-en, la messe est dite.*

La fête patronale d'une paroisse attirait les habitants du voisinage dans le pays où la fête était célébrée; les marchands profitèrent de ce concours de population pour vendre leurs marchandises qu'ils étalèrent dans un emplacement où ils dressèrent des tentes et des baraques. Ces marchés publics furent appelés *foires*, de FERIÆ, parce qu'une fête avait été l'occasion de l'établissement de la *foire*. On disait, en basse latinité, *FERIA*, au singulier. Au XIIIe siècle, *foirer* signifiait chômer une fête, s'abstenir de travailler un jour férié.

Nus forbeur ne puet ne ne doit au jour de feste que li conmun de la vile *foire* forbir ne meudre chose nulle appartenant à son mestier. (*Livre des Métiers*, p. 257.)

Dans les premiers temps de notre langue le renard avait un nom dérivé du latin *vulpecula*, c'était *goupil*, *golpil*, *werpil*, *vourpil*, etc. comme nous l'avons vu, p. 45. Au XIIIe siècle, parut le poëme satirique et burlesque de Pierre de Saint-Cloud, connu sous le nom de *Roman du Renard* ou plutôt *de Renard*, qui a été publié par M. Méon en 1826. Le principal héros du poëme est un rusé *goupil* qui fait mille tours malicieux au loup, son oncle et son compère. L'auteur donne au goupil le nom propre de *Renard*[1]; il nomme le loup *Ysengrin*, le singe *Martin*, l'âne *Bernart*, le chat *Tybert*, etc. tout comme La Fontaine appelle le singe *Bertrand*, la pie *Margot* (*Marguerite*), le lapin *Jeannot*, etc. Ce poëme fut tellement

[1] Ce nom propre est un dérivé de *Reinhardus*, qui lui-même a été formé du germanique *Reinhart*, signifiant très-pur, fort intègre, mot composé de *rein*, pur, intègre, et de *hart*, qui, en composition, marque un très-haut degré.

du goût de nos pères, qu'il obtint une très-grande vogue et devint en peu de temps fort populaire. Il fut cause qu'on donna généralement au goupil le surnom de *Renard*, ainsi que nous donnons celui de *Margot* à la pie et de *Jacquot* au perroquet. Remarquons en passant que ce dernier mot n'est lui-même qu'un dérivé de *Perrot*, diminutif de Pierre; il a remplacé *papegai*, *papegaut*, *papegault*, etc. qui désignaient anciennement le perroquet [1]. C'est ainsi que *Pierrot*, autre dérivé de *Pierre*, est devenu le nom du moineau franc, que *Martinet*, diminutif de *Martin*, est devenu celui d'une sorte d'hirondelle, et que *Sansonnet*, diminutif de *Sanson*, est devenu celui d'une espèce d'étourneau. *Renard* s'est si bien substitué à *goupil*, que celui-ci a complétement disparu de notre vocabulaire [2]. *Isengrin* sert quelquefois à désigner le loup dans nos anciens auteurs, mais ce nom ne lui est pas resté [3].

Nous appelons *fiacres* certaines voitures de louage dont les premières furent établies du vivant de Ménage. Il nous apprend qu'on leur donna ce nom parce qu'elles étaient remisées dans la cour d'un hôtel de la rue Saint-Antoine ayant pour enseigne l'image de saint *Fiacre*.

[1] En un lieu avoit rossignaulx,
Et puis en l'autre *papegaulx*...
Lors s'esvertue et se resjoie
Le *papegault* et la calendre.
(*Roman de la Rose*, cité dans Roquefort, art. *Papegai*.)

Panurge restoit en contemplation vehemente de *papegaut*. (Rabelais, liv. V, chap. VIII.)

Les corbeaulx, les gays, les *papeguays*, les estourneaulx il rend poetes. (*Ibid.* liv. IV, chap. LVII.)

[2] Nous avons conservé le dérivé *goupillon*. L'aspersoir fut ainsi nommé à cause de sa ressemblance avec une queue de renard.

[3] Voyez des exemples ainsi que des remarques sur ce sujet dans Du Cange, art. *Isengrinus*.

SECTION IV.

MÉTALEPSE.

La métalepse est un trope par lequel un mot, au lieu de l'idée qu'il exprimait primitivement, exprime une autre idée en vertu de la relation d'ordre qui existe entre elles. Cette figure énonce ce qui précède pour faire entendre ce qui suit, ou ce qui suit pour faire entendre ce qui précède; c'est-à-dire qu'elle prend l'antécédent pour le conséquent et le conséquent pour l'antécédent.

§ 1. — MÉTALEPSE DE L'ANTÉCÉDENT POUR LE CONSÉQUENT.

Nous employons *entendre* pour comprendre, concevoir. *J'entends parfaitement votre affaire.* Nous nous servons d'*écouter* pour déférer à un conseil, le suivre, le mettre à exécution. *Si vous m'eussiez écouté, vous ne vous trouveriez pas dans l'embarras.* Nous disons *il a vécu* pour signifier il est mort. Une *sortie* se prend pour une attaque dirigée contre des assiégeants et faite par les assiégés après leur sortie de la ville : *Nous repoussâmes trois vigoureuses sorties.* Plusieurs mots de notre langue doivent leur signification actuelle à l'emploi de cette métalepse fait à une époque plus ou moins ancienne.

De la préposition latine *juxta* on forma en français *juste*, *jouste*, près de, proche de, auprès de[1], dont on fit le verbe

[1] Suz Alixandre ad un port *juste* mer;
Tut sun navilie i ad fait aprester.
(*Chans. de Roland*, st. CLXXXV.)

Jouste Largesce, ce me samble,
Sist Cortoisie la cortoise.
(*Tournoiement de l'Antechrist*, Reims, 1851, p. 94.)

juster, jouster, joster, venir auprès, approcher, joindre, être en présence.

Rolland apelet sun ami e sun per :
« Sire cumpaign, à mei car vus *justez;*
A grant dulor ermes hoi deseverez. »
(*Chans. de Roland,* st. CXLV.)

Puis sunt *justez* par amur e par feid,
Ensembl'od els tels XX. milie Franceis.
(*Ibid.* st. CCLII.)

Puis que il sunt à bataille *justez,*
Ben sunt cunfés e asols et seignez.
(*Ibid.* st. CCLXXXII.)

Par une métalepse de l'antécédent pour le conséquent, *juster, jouster, joster,* se prirent pour en venir aux mains, combattre. On comprend aisément comment on a passé d'un sens à l'autre en voyant dans nos écrivains le verbe *joindre* employé dans des phrases telles que celle-ci : *Les deux armées ennemies se* JOIGNIRENT *dans les plaines de Châlons. Au milieu de la mêlée, les deux guerriers se mesuraient du regard sans pouvoir se* JOINDRE.

Feluns Franceis, hoi *justerez* as noz!
(*Chans. de Roland,* st. XCI.)

Paien escrient : « Cist deit marches tenser.
N'i ad Franceis, si il a lui vent *juster,*
Voeillet o nun, n'i perdet sun edet. »
(*Ibid.* st. CCXXVII.)

Si malement li meschaï
Qu'à lui *jousta,* et si chaï.
(*Roman de Perceval,* cité par Roquefort, art. *Jouster.*)

C'est de *jouster* que l'on a fait *jouter*, combattre l'un contre l'autre avec la lance, soit à outrance, soit par divertissement.

Accoucher ou *s'accoucher* ne signifiait autrefois que s'aliter, se mettre au lit, ou, plus littéralement, *à la couche*. Une femme *en couche* est celle qui est au lit pour cause d'enfantement.

> Il *acoucha* malades; point ne se repenti,
> N'il à prestre nis I. ses peschiez ne jehi.
>
> (*Nouv. recueil de contes*, t. I, p. 147.)

Li quens Joffrois del Perche *s'accoucha* de maladie. (Villehardouin, édit. de M. P. Paris, p. 15.)

Par métalepse nous employons aujourd'hui *accoucher* pour enfanter: *Faire des efforts pour accoucher. Elle a accouché très-courageusement, et sans pousser un cri.* Dans plusieurs de nos départements du Centre et du Midi on dit encore *s'accoucher* pour *accoucher.*

De même LAXARE, lâcher, nous a donné *laisser,* qui signifie étymologiquement abandonner quelque chose après l'avoir lâché[1]. MITTERE, laisser aller, jeter, lancer, nous a fourni *mettre,* qui a dû signifier primitivement placer, poser une chose en la jetant ou en la laissant aller de ses doigts. MERCES, prix, est devenu *merci,* miséricorde que le vainqueur accordait à son ennemi vaincu après avoir obtenu de lui le prix de son rachat. (Voir Ire partie, chap. I, sect. V, art. *Mercit.*) *Gratum,* ce qui agrée, ce qui est agréable, a

[1] Le peuple se sert pareillement de *lâcher* pour *laisser.* Le Dictionnaire du bas langage donne pour exemple de l'emploi de ce mot dans cette acception, *J'ai lâché mon homme, Cette femme a lâché son mari;* c'est-à-dire, elle l'a *laissé* pour aller avec un autre homme.

formé le substantif *gré*, bon vouloir, franche volonté, en italien, en espagnol et en portugais *grado*, en langue d'oc *grat*. Le tudesque LOZ, sort, est le primitif de notre mot *lot*, portion échue à l'un des copartageants par suite d'un tirage au sort. (Voir Ire partie, chap. III, sect. II, art. *Lot*.)

§ 2. — MÉTALEPSE DU CONSÉQUENT POUR L'ANTÉCÉDENT.

Nous employons *se sauver* pour s'échapper par la fuite, s'enfuir, s'en aller précipitamment : *Le drôle se sauve à grands pas. Ma besogne est finie, je me sauve.* Nous nous servons de *dire* pour penser, croire, juger : *Les avis sont si partagés sur cette affaire qu'on ne sait qu'en dire. On eût dit qu'il était mort.* (Académie.) *Libérer* signifie délivrer de quelque chose qui incommode; nous disons *se libérer* pour acquitter sa dette envers quelqu'un; c'est, proprement, se délivrer des poursuites de son créancier en lui payant ce qu'on lui doit. Nous disons encore en parlant d'un employé, d'un commis, *on l'a remercié* pour on l'a congédié. Nous *distinguons* plus particulièrement les personnes ou les choses qui attirent le plus notre attention, qui sont les plus remarquables; par métalepse nous employons *distingué* pour signifier qui mérite notre attention, qui est remarquable : *Il a des manières peu distinguées. Il joint un esprit distingué au plus aimable caractère.*

C'est en prenant, d'une manière semblable, le conséquent pour l'antécédent, que PACARE, apaiser, nous a donné *payer*, en basse latinité *pacare*, en italien *pagare*, en espagnol, en portugais et en provençal *pagar*. C'est proprement apaiser son créancier en lui comptant la somme qu'il réclame. De même, QUIETUS, tranquille, nous a fourni *quitte*.

Nous sommes *quittes* quand nous nous libérons de l'obligation que nous avons envers quelqu'un; en conséquence de notre libération, il nous laissera tranquilles, nous ne serons plus *inquiétés* par lui.

SECTION V.

TRANSITIONS SUCCESSIVES D'UNE SIGNIFICATION A PLUSIEURS AUTRES SIGNIFICATIONS AU MOYEN DE DIFFÉRENTS TROPES.

Ainsi que je l'ai fait observer précédemment (p. 200), un mot peut passer d'une acception figurée à une autre acception également figurée, et ainsi de l'une à l'autre indéfiniment, de manière qu'un trope succède à un autre trope et que le mot finisse par prendre une signification plus ou moins éloignée de celle qu'il avait primitivement. Il est facile d'en donner des exemples sans sortir de l'usage actuel de notre langue, et en constatant ce qui se passe, pour ainsi dire, sous nos yeux. Le mot *argent*, primitivement consacré à désigner un métal particulier, a été employé ensuite pour signifier monnaie faite avec ce métal. C'est une synecdoque de la matière prise pour l'objet qui en est fait : *Voulez-vous être payé en or ou en argent?* Par une autre synecdoque, celle de l'espèce pour le genre, c'est-à-dire par extension, *argent* a été pris plus tard pour une monnaie quelconque d'or, de cuivre ou de tout autre métal : *Donnez-moi de l'argent et non pas des billets.* Enfin, dans un sens encore plus étendu, ce mot a été employé pour signifier richesse, fortune en général : *Cette fille aura plus d'argent qu'elle n'a d'esprit ni de beauté.*

Le *pied* est la partie la plus inférieure du corps de l'homme et de la plupart des animaux. Par métaphore, ce

mot est employé pour l'extrémité inférieure d'un arbre, d'une plante, pour la portion du tronc ou de la tige qui est le plus près de terre. *Coupez cet arbre par le pied. Arrachez par le pied chacune de ces plantes.* Par une synecdoque de la partie pour le tout, *pied* se dit de tout l'arbre, de toute la plante. *Mettez dans ce coin de jardin quelques pieds d'œillet, de giroflée, de marjolaine et de basilic. Il y a cinq cents pieds de peupliers dans cette avenue.*

Nous disons des *fers* pour des chaînes, des menottes et autres liens de fer employés pour se rendre maître d'un prisonnier; c'est une synecdoque de la matière pour la chose qui en est faite : *Mettez-lui les fers aux mains et aux pieds.* De cette acception ce substantif pluriel a passé à celle de captivité, d'esclavage, de servitude. *Depuis trois cents ans cette nation gémissait dans les fers.* C'est une espèce de métonymie par laquelle on prend le moyen ou l'instrument par lequel une chose se fait pour la chose elle-même. (Voir ci-dessus, p. 226.)

Une *charge*, au propre, est un fardeau. *Le mulet ne put supporter une charge si lourde : il succomba sous le poids.* Par métaphore, ce mot se prend pour une obligation onéreuse. *Si vous recueillez les bénéfices de cette succession, il est juste que vous en supportiez les charges.* Par une métonymie de l'effet pour la cause, *charge* se dit pour emploi, fonction qui nous assujettit à certaines obligations, à certains devoirs. *Votre charge consistera surtout à surveiller les ouvriers et à les diriger dans leurs travaux.* Enfin, par une synecdoque du genre pour l'espèce, *charge* se dit particulièrement de certaines fonctions publiques, de certaines magistratures. *C'est une charge très-honorable et très-lucrative. Cet homme éminent a exercé les charges les plus importantes de l'État.*

Catif, caitif, chétif, de *captivus*, signifia d'abord captif, prisonnier.

En France dulce iert, menée *caitive*.
(*Chans. de Roland*, st. CCLXVIII.)

Pris et liez serez par poestez,
Et à Paris com *chetis* amenez;
Là morerez à deul et à viltez.
(*Chanson de Roncevaux*, publiée par M. P. Paris, p. 23.)

Les captifs sont des gens éprouvés par le malheur, de là *catif, caitif, chétif*, a été dit pour malheureux, misérable, par une synecdoque de l'espèce pour le genre.

Al doel qu'il ad si se cleimet *caitifs*.
(*Chans. de Roland*, st. CCLXXIX.)

Chetive, adonques que diras?
Chetive, adonques où iras?
Las! las! que porras dire
Quant courrouciez ert nostre Sire...
Di-moi, di-moi, di, forvoiée,
Di-moi *chaitive* fauloiée.
(*Comment Theophilus vint à penitance*, à la suite des Œuvres de Rutebeuf, t. II, p. 293.)

Par une injustice du sort, les misérables sont malheureusement le plus souvent l'objet du mépris public, parce qu'ils se trouvent relégués dans les rangs les plus infimes de la société, parmi des gens pour lesquels on est généralement peu disposé à avoir de la considération. Aussi, par une autre synecdoque, *chétif* a fini par devenir synonyme de vil, méprisable. *Comment une aussi chétive créature peut-*

elle se comparer à son créateur? Le mot *misérable,* pris figurément, s'emploie dans le même sens : *Il n'a qu'un misérable cheval dans son écurie.* (Académie.)

Nos pères nommaient la Bulgarie *Bougrie,* et les Bulgares *Bougres*[1]. Vers la fin du XIIe siècle parut en Bulgarie une sorte d'hérétiques manichéens dont les doctrines ne tardèrent pas à se répandre dans l'occident de l'Europe. Les nouveaux sectaires se mêlèrent aux Vaudois et aux Albigeois, avec lesquels on les confondait très-souvent, sous la dénomination commune de *Bougres*[2]. Ces hérétiques furent ainsi nommés par une sorte de synecdoque de la partie pour le tout, que l'on peut considérer comme une *antonomase,* parce qu'elle prend un nom propre pour un nom commun.

Li rois, par le consel de ses barons, fist tel establissement : quant l'en ara soupecenos (*lisez* soupeçoné) un home de *bogrerie*... les persones d'iglise devent fere l'inquisition de la loi sor li, et demander li de la foi... Et s'il est dampnez... anpres li rois prent le cors (la personne), et fet livrer à mort... Les mesons et li heritages et les mobles qui sont au *bogre* sont le roi; et apres la mort à la feme, li doaire vient au roi. Et se la feme siet sa mauveté... et se ele suefre à son seignor (mari) un an ovrer de cele vie, sanz le dire au juge, l'en la doit prandre comme cele qui se consent à son fet, et est tenue à *bogresse.* Et si li sires set la mauvese error sa fame, et plus de quarante

[1] Toldres Liascres qui guerroia l'empereor Henri, prist ses messages, si les envoia à Johannis le roi de Blaquie (Valachie) et de *Bougrie*..... Johannis ere porchaciez de grant ost de Comains qui venoient à lui, et pourchaça de Blas (Valaques) et de *Bougres* si grant ost com il onques pot. (Villehardouin, dans le Recueil des historiens de France, t. XVIII, p. 486, D.)

[2] Per idem tempus *Bulgarorum* hæresis execranda, errorum omnium fæx extrema, multis serpebat in locis, tanto nocentius quanto latentius; sed invaluerat maxime terra comitis Tolosani et principum vicinorum. (*Chronique de 1207,* citée dans le Glossaire de Du Cange, art. *Bulgari.*)

De Bezers tro à Bordel, si col cami tenia,

jorz la cele, l'amande est à la volenté le roi. (*Livre de Jostice*, p. 12 et 13.)

Li *bougres*, li parfez, icil qui riens ne croit,
Ne cuide pas qu'enfers ne que paradis soit,
Ne qu'il ait ame et cors por ce qu'il ne l'sentoit...
Je ne l' poroie croire, dist li *bougres* parfet,
Ce qu'Escripture dist ne que clergie retret.

(*La Chante-pleure*, dans les Œuvres de Rutebeuf, t. I, p. 402.)

La malignité populaire fit peser sur les *bougres* d'absurdes accusations de bestialité, de sodomie et autres turpitudes semblables, comme elle le fit à l'égard de la plupart des hérétiques du moyen âge[1]. Aussi, jusque dans le siècle dernier, *bougre*, employé par extension[2], s'est pris pour sodomite[3]. Enfin *bougre*, *bougresse* ont fini par passer à

A motz de lor crezens e de lor companhia;
Si de plus o diches jà non mentiria mia.
Can lo rics Apostolis e la autra clercia
Viron multiplicar aicela gran folia
Plus fort que no soloit, e que creich en tot dia,
Tramezon prezicar caseus de sa bailia...
Si que l'avesque d'Osma ne tenc cort aramia,
E li autre legat ab cels de *Bolgaria*.

(*Croisade contre les Albigeois*, publiée par M. Fauriel, p. 4.)

[1] Rutebeuf fait allusion à ces accusations, auxquelles il paraît ajouter foi.

Honiz soit qui croira jamès por nule chose
Que desouz simple abit n'ait mauvestié enclose...
Il n'a en tout cest mont ne *bougre*, ne herite,
Ne fort popelican, vaudois ne *sodomite*,
Se il vestoit l'abit où papelars s'abite,
C'on ne le tenist jà à saint ou à hermite.

(Rutebeuf, t. I, p. 178.)

[2] C'est ainsi que *juif* en est venu à signifier un homme qui prête à usure ou qui vend extrêmement cher; *turc*, un homme intraitable, inexorable, sans pitié; *arabe*, un homme qui prête son argent à un intérêt exorbitant.

[3] « *Bougre, esse*, s. m. et f. Sodomite, non conformiste en amour, *Sodomita*. Terme proscrit parmi les honnêtes gens. » (Dict. de Trévoux, art. *Bougre*.)

une signification beaucoup plus générale, et sont aujourd'hui des expressions injurieuses aussi banales et aussi vagues qu'elles sont basses et triviales.

Un *clerc* était autrefois un membre du clergé, un ecclésiastique: *On ne pouvait anciennement mettre la main sur un clerc en vertu d'un ordre émané du pouvoir séculier.* Les gens du clergé furent longtemps, en Europe, les seuls qui cultivaient les lettres; aussi, le mot *clerc* fut-il employé figurément pour lettré, érudit, savant[1]. Nous avons conservé cette acception dans quelques façons de parler : *Il n'est pas grand clerc dans cette matière.* La Fontaine a dit :

> Un loup quelque peu *clerc* (lettré) prouva par sa harangue
> Qu'il fallait dévouer ce maudit animal,
> Ce pelé, ce galeux d'où venait tout le mal.
>
> (*Les Animaux malades de la peste*, liv. VII, fable I.)

Les rois, les princes, les grands seigneurs, les gens de justice choisissaient nécessairement leurs secrétaires parmi les gens lettrés; de là vint que, par une synecdoque du

[1] *Clergie* signifiait savoir, science.

> Mieux vault cils qui despent sa folie
> Que *clerc* qui cele sa *clergie*.
>
> (*Proverbe du XIIIe siècle*, inséré dans le Livre des proverbes français, de M. Le Roux de Lincy, t. II, p. 262.)

On lit dans Pasquier : « Nous donnasmes plusieurs façons au mot de *clerc*, lequel de sa naifve et originaire signification appartient aux ecclesiastics; et comme ainsy fust qu'il n'y eust qu'eux qui fissent profession des bonnes lettres, aussi, par une métaphore, nous appellasmes *grand clerc* l'homme sçavent, *mauclerc* celuy que l'on tenoit pour beste, *clergie* pour science, et forgeasmes de là ce proverbe françois : *Parler latin devant les clercs*, pour denoter presque ce que les Romains vouloient dire par cest adage : *Sus Minervam.* » (*Recherches de la France*, liv. VIII, chap. XIII.)

genre pour l'espèce, on nomma *clerc* un secrétaire. Nos rois avaient des *clercs du secret* qui devinrent dans la suite les *secrétaires d'état*. Les procureurs au parlement avaient des *clercs*, comme en ont encore aujourd'hui les avoués, les notaires et les huissiers. On appela *vice de clerc* une erreur de détail qui se trouvait dans un acte par l'ignorance ou l'inadvertance d'un clerc. Dans une acception métaphorique nous appelons aujourd'hui *pas de clerc* toute faute commise par un ignorant, un étourdi. *Il a fait un pas de clerc dans cette affaire*. Il est à remarquer que dans cette locution le mot *clerc* se trouve avoir une acception tout à fait opposée à celle de *savant* qu'il avait autrefois.

Si, dans une même langue et en si peu de temps, les mots peuvent subir de tels changements dans leurs significations, doit-on s'étonner qu'ils en subissent de pareils et de plus considérables encore en passant d'une langue ancienne dans une langue moderne et en traversant les siècles pour arriver jusqu'à nous? La filiation de beaucoup de mots français qui nous sont parvenus doit nécessairement nous échapper, car certaines acceptions, par lesquelles ils ont passé, ont disparu sans laisser aucune trace; ce sont autant d'anneaux brisés qui manquent à la chaîne, et qui empêcheront toujours de pouvoir la renouer. Il suffit au but que je me propose de fournir au lecteur quelques exemples capables de lui donner une idée juste de ces sortes d'évolutions accomplies par certains primitifs anciens qui ont passé successivement par différentes significations avant d'arriver à celle qu'ils possèdent aujourd'hui dans notre langue.

Gehenna ou plutôt *Gehennom*, en hébreu vallée d'Hennon, était une vallée proche de Jérusalem où beaucoup de juifs sacrifièrent autrefois leurs enfants à Baal en les jetant

dans le feu. Les évangélistes, et après eux les Saints Pères, se servirent de ce mot pour désigner le lieu où les méchants sont livrés au feu éternel, l'enfer. De *gehenna* la langue d'oïl fit *géhenne*, *géenne*, *géine*, *jéine*, *gêne* qui, par synecdoque, signifièrent supplice, tourment, torture; puis *gêne*, employé métaphoriquement, en est venu à la signification que nous lui donnons aujourd'hui.

A Bordeaux nous ont fait maint très grant encombrier
En prisons et en cefs (ceps), en fers bien atachier,
Et en *gehine* mis, con larron murdrier.
(*Chron. de Du Guesclin*, t. II, p. 31.)

Disoient l'un à l'autre leurs grans necessitez,
Et comment on les ot en prison demenez,
Et a *jehine* mis et les membres tirez,
Et mis en gresillons et les piez enfermez.
(*Ibid.* t. II, p. 29.)

Testa signifia primitivement en latin un têt de pot, un tesson, et ensuite, par extension, plusieurs objets concaves d'un côté et convexes de l'autre, tels que coque, coquille, écaille, carapace de tortue, etc. Dans la moyenne et dans la basse latinité il se prit, dans un sens restreint, pour la voûte osseuse qui recouvre le cerveau, pour le crâne.

Abjecta in triviis inhumati glabra jacebat
Testa hominis, nudum jam cute calvitium.
(Auson. *epigr.* XVII.)

Vel in capite *testa* apareat..... (*Lex Bajwarioram*, tit. III, cap. I, § 3.)

Par une synecdoque de la partie pour le tout, TESTA

nous a donné *tête*. En espagnol et en portugais, *testa* ne signifie proprement que le haut de la tête, la partie antérieure du crâne, le front. Pour désigner la tête, la première de ces langues se sert de *cabeza*, et la seconde de *cabeça*, tous deux dérivés de *caput*. Il n'y a pas longtemps que nous disions en français *test*, *têt*, pour signifier la partie supérieure du crâne.

Cara était employé pour visage dans les siècles de la décadence de la latinité; on le trouve dans Corippus, qui vivait sous Justin le Jeune. Les Éoliens disaient *κάρα* pour *κάρη*, tête.

..... Postquam venere verendam
Cæsaris ante *caram*, cunctæ sua pectora duræ
Illidunt.

(Corippus, *De laudibus Justini minoris*, liv. II.)

Les Espagnols ont conservé *cara* pour signifier visage; on dit *cera* en italien, et l'on disait *chère*, *chière* en vieux français dans le même sens.

La *chere* puis ne li chaï. (*Livre des Rois*, p. 4.)

Vultus*que illius non sunt amplius in diversa mutati.*

Bel home i out à grant maniere
De cors, de façon e de *chere*.

(*Chron. des ducs de Normandie*, t. I, p. 351.)

Li Sarazins esgarde Guenelon;
Cors ot bien fait et clere la facon,
Lo neis ot beas et *chiere* de baron.

(*Roman de Roncevaux*, édit. de M. Paulin Paris, st. XXXV, p. 21.)

Tous ceus qu'il orent amenez

Ont, quant l'en les a ordenez,
Le rai du soleil en la *chiere*.

(*Branche des royaux lignages*, t. I, p. 281.)

Par métonymie, *chère* se prit pour accueil, réception favorable ou défavorable faite à quelqu'un. Nous employons *visage* dans le même sens quand nous disons : *Faire bon visage, mauvais visage à une personne* [1]. Un ancien proverbe recueilli par M. Le Roux de Lincy disait : *Belle chère et cœur arrière.* (*Livre des proverbes français*, t. I, p. 138.) On trouve dans le même recueil les deux proverbes suivants, dans lesquels *chère* a le sens de réception, accueil.

La bele *chere* amende moult le hostel. (*Ibid.* p. 390.)

Bele *chere* vaut un mès. (*Ibid.* t. II, p. 387.)

L'Académie autorise encore *chère* dans le sens d'accueil, mais en avertissant qu'il n'est plus guère usité de la sorte que dans cette phrase : *Il ne sait quelle chère lui faire.* Cela se dit d'un homme qui, enchanté de recevoir un de ses amis, ne sait quel bon accueil lui faire. (Acad. art. *Chère.*)

Un des points les plus importants de la bonne réception que nous faisons à nos hôtes consiste à leur faire partager notre table, mieux servie à leur intention qu'elle ne l'est habituellement. Le proverbe *belle chère* (bel accueil) *vaut un mets*, fait allusion à cet usage, tout en semblant protester

[1] Les officiers municipaux de Dieppe, apportant à Henri IV les clefs de leur ville, voulurent le complimenter; mais le Béarnais leur dit avec sa bonne humeur et sa bonté habituelles :

« Mes amis, point de cérémonies; je ne demande que vos cœurs, bon pain, bon vin et bon *visage* d'hôtes. » (*Mémoires chronologiques pour servir à l'histoire de Dieppe*, Paris, 1785, t. I, p. 266.)

contre lui. Par métonymie, on a pris *chère* pour l'appliquer à cette circonstance d'une réception hospitalière; enfin on a généralisé ce terme et il comprend aujourd'hui tout ce qui concerne la qualité, la quantité et la délicatesse des mets. *Nous avons fait chez lui bonne* CHÈRE. *Vous ferez maigre* CHÈRE. *Faire une* CHÈRE *délicate. Aimer la bonne* CHÈRE. *On fait bonne* CHÈRE *dans ce pays et à bon marché.* (Académie.) Nous voilà fort éloignés de la signification du primitif *cara* ou κάρα, κάρη.

Nous avons vu qu'en prenant le conséquent pour l'antécédent, *quietus*, tranquille, nous a donné *quitte*, libéré d'une obligation que l'on avait envers quelqu'un. (Voir p. 243.) De *quitte* on forma le verbe *quitter*, qui signifia d'abord déclarer quelqu'un *quitte*, acquitté de l'obligation qu'il avait envers nous. Ce verbe est encore employé dans ce sens en style de palais : *Je vous* QUITTE *de tout ce que vous me devez. Je vous* QUITTE *des intérêts et du principal.* On disait *quitter un prison* ou un *prisonnier*, pour signifier faire grâce de sa rançon à un prisonnier, l'en tenir quitte, le relâcher sans rançon.

Tuz les prisuns que il aveit
E qu'il en sa prison teneit
A tuz assous, *quitez* les a,
E, sachiez bien, mult lor dona.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 139.)

Ainz *quita* puis ses prisuns tuz.
(*Ibid.* p. 143.)

Ceux qui prenoient prisonniers en la bataille estoient leurs, et les pouvoient *quitter* et ranconner à leur volonté. (Froissart, liv. I, chap. XLVII, p. 359, col. 1.)

Après avoir pris le conséquent pour l'antécédent, ainsi que je viens de le dire, on prit l'antécédent pour le conséquent. *Quittons-nous* quelqu'un, c'est-à-dire tenons-nous quelqu'un *quitte* de l'obligation qu'il avait envers nous; dans ce cas, nous abandonnons les poursuites que nous dirigions contre lui, nous le laissons en repos. *Je ne vous* QUITTERAI *pas que je ne sois entièrement payé. Il n'est pas homme à vous* QUITTER *pour si peu.* Enfin, par extension, nous avons fini par prendre *quitter* dans le sens général de laisser, d'abandonner quelqu'un ou quelque chose.

Satio signifiait, dans la haute latinité, action de semer, semailles. En basse latinité ce mot fut pris, par métonymie, pour le temps où l'on sème, l'époque des semailles.

Et super castrum terra arabilis, quantum possunt tria boum culturare omni *sationi.* (*Charte du roi Robert de l'année 1028*, citée par Du Cange, art. *Satio.*)

Satio, *nis*, employé dans cette dernière acception, nous donna *saison* par une synecdoque de l'espèce pour le genre.

Querela, plainte, manifestation d'un mécontentement, employé en basse latinité dans un sens restreint, se prit pour plainte portée devant les tribunaux, action judiciaire intentée contre quelqu'un, poursuite, procès. Dans notre ancienne langue, le dérivé *querèle* avait la même signification.

Est à savoir que li tesmoin qui seront amené en *querele* de servage, ou en *querele* où l'on apele son seignor de defaute de droit, seront publiez si comme il est dit dessus... Se aucuns est repris ou atainz de faus tesmoinaige ès *quereles* devant dites, il demorra en la volenté de la justice. (*Établissemens de saint Louis*, dans *Li Livres de jostice et de plet*, p. 349.)

De plaiz et d'achoisonz ne's espernout noient;

Li baron de la terre en ooient (*sic*) sovent
Complaintes et *quereles* de la menue gent.

(*Roman de Rou*, v. 3591.)

Autant valent doi bon tesmoing por une *querele* gaagner comme feroient vint. (Beaumanoir, *Coutumes du Beauvoisis*, édit. de M. Beugnot, t. II, p. 396.)

Dans la suite, *querelle*, employé par métonymie, prit la signification que ce mot conserve encore, celle de contestation, dispute mêlée d'aigreur et d'animosité.

Un primitif celtique, signifiant habitude, nous donna *tache*, *tèche*, qui, par une métonymie de la cause pour l'effet, désigna d'abord une qualité, bonne ou mauvaise, acquise par l'habitude; puis, par une autre espèce de métonymie, qui prend une sorte de choses pour une sorte voisine, ce mot fut employé pour signifier une qualité non acquise, une inclination naturelle vers le bien ou vers le mal, une bonne ou une mauvaise disposition; on s'en servait même en parlant des animaux. Par une troisième métonymie, *tache* désigna un défaut physique dans l'homme ou les animaux, ou bien encore une défectuosité, une altération dans un objet. Enfin, par une synecdoque du genre pour l'espèce, ce mot s'emploie aujourd'hui pour signifier une altération partielle dans la couleur d'un objet, une maculature. (Voir, pour plus de renseignements, la Ire partie, chap. II, sect. II, art. *Tache*.)

En tudesque, *buchel* signifiait la bosse du bouclier; nos pères en firent *boucle*, qui avait la même signification. Par une métonymie du contenant pour le contenu, ce mot servit ensuite à désigner le fermoir, la *boucle* qui se trouvait dans la concavité de cette bosse et qui servait à assujettir la

courroie du bouclier passée autour du bras du combattant. Enfin, par une synecdoque de l'espèce pour le genre, le substantif *boucle* prit la signification plus générale qu'il conserve encore aujourd'hui. (Voir, pour plus de détails, la Ire partie, chap. III, sect. II, art. *Bouclier*.)

CHAPITRE III.

MODIFICATIONS RELATIVES AUX FORMES LEXICOGRAPHIQUES DES MOTS.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Tout mot contient un radical exprimant une idée que l'on doit nommer principale, et tout radical peut prendre différentes formes correspondant à diverses idées accessoires que les mots sont chargés de représenter. Ces idées accessoires sont de deux sortes. Les unes modifient l'idée principale du radical en elle-même et de telle manière que celui-ci en acquiert une signification particulière. Comme tout ce qui concerne la signification des mots est du ressort du *lexique* ou dictionnaire, les formes qui représentent ces idées accessoires doivent donc être nommées *formes lexicographiques.* Pos*e*, pos*er*, pos*eur*, pos*ition*, *com*pos*er*, *dé*pos*er*, *re*pos*er*, *pro*pos*er*, *sup*pos*er*, *super*pos*er*, *super*pos*ition*, etc. sont tout autant de formes lexicographiques différentes revêtues par le même radical pos. Les formes lexicographiques sont, comme on le voit, les formes propres, essentielles et nécessaires des mots, celles qui les font être ce qu'ils sont et qui les différencient les uns des autres.

Les idées accessoires de la seconde sorte ne modifient point l'idée principale du radical en elle-même; elles la présentent seulement sous différents points de vue relatifs au genre, au nombre, à la personne, au temps, au mode

et à l'ordre de l'énonciation. L'idée principale reste la même, tout en se montrant sous ces différents aspects. Les formes qui représentent ces idées accessoires sont appelées *formes grammaticales*, parce que la grammaire s'occupe de l'étude des mots sous le rapport des divers points de vue que je viens d'énumérer. Pos*er*, pos*ez*, pos*ons*, pos*erais*, pos*ais*, pos*é*, pos*és*, pos*ée*, sont autant de formes grammaticales. Les formes de cette sorte ne sont qu'accidentelles, et un mot peut en revêtir de tout à fait différentes sans cesser d'être le même mot. Je n'ai point pour le moment à m'occuper de ces formes, qui trouveront place dans le livre suivant; je reviens à celles qui font l'objet de ce chapitre.

Les *formes lexicographiques* offrent deux caractères différents. Les unes représentent les idées accessoires ajoutées à l'idée principale du radical, en plaçant et pour ainsi dire en adaptant au commencement d'un mot simple un autre mot ou une particule inséparable. Les mots formés de la sorte sont appelés *composés*, et leur formation est désignée sous le nom de *composition*. Du simple POSER on forme les composés *dé*POSER, *ap*POSER, *entre*POSER, *im*POSER, *op*POSER, *pré*POSER, *com*POSER, *sup*POSER, *super*POSER, *re*POSER, etc.

Les autres *formes lexicographiques* représentent les idées accessoires ajoutées à l'idée principale du radical, en plaçant à la fin de ce radical certaines désinences qui n'ont aucune signification par elles-mêmes, c'est-à-dire en les prenant isolément. Les mots ainsi formés sont appelés *dérivés*, et leur formation est désignée sous le nom de *dérivation*. Le radical POS produit les dérivés pos*e*, pos*er*, pos*eur*, pos*ément*, pos*ition*, pos*ture*, pos*age*, pos*itif*, etc.

Les modifications que nous allons étudier dans ce chapitre tiennent en quelque sorte de chacune des deux espèces

que nous avons examinées dans les deux chapitres précédents. Elles tiennent des modifications du son, en ce que le thème du mot est accru d'une ou de plusieurs lettres, d'une ou de plusieurs syllabes[1]; elles tiennent des modifications de la signification, en ce que l'idée première exprimée par le thème est accrue de telle ou de telle idée secondaire. Mais il est important d'observer que, dans le premier chapitre, j'ai considéré les modifications du son en lui-même et indépendamment de tout changement de signification qu'a pu éprouver le mot; dans le second chapitre, j'ai considéré les modifications de la signification en elles-mêmes et indépendamment des variations qu'a pu subir le son des mots; tandis que, dans ce troisième chapitre, je vais avoir à constater des modifications du son entraînant des modifications de la signification.

SECTION I.

COMPOSÉS.

Les *composés* naissent du besoin que nous éprouvons de rendre nos idées de la manière la plus concise, c'est-à-dire en employant le moins de mots possible. Veut-on désigner un homme dont le métier est de *porter* les *faix* ou fardeaux, on l'appellera *portefaix;* un instrument avec lequel on fait *tourner* les *vis* pour les serrer ou les desserrer sera nommé un *tournevis.*

C'est au moyen des prépositions, des adverbes et des particules inséparables que l'on forme le plus grand nombre

[1] Sous le nom générique de thème (*θέμα*), je comprends le simple dont on forme un composé (POSER, *re*POSER) et le radical dont on forme un dérivé (POS, POS*ition*).

des composés dans notre langue. La préposition *en* marque la situation intérieure, l'introduction, le passage d'un lieu dans un autre, etc. On a joint cette préposition aux verbes *fermer, fuir, gorger, lacer, lever, sabler, tailler,* pour former les composés *en*FERMER, *en*FUIR, *en*GORGER, *en*LACER, *en*LEVER, *en*SABLER, *en*TAILLER. L'adverbe *mal* indique une manière d'être mauvaise, préjudiciable, défavorable ou bien contraire, opposée à l'idée exprimée par le mot auquel il est joint. Veut-on caractériser quelqu'un dont la manière d'agir est contraire à celle d'un homme *honnête,* on l'appellera *mal*HONNÊTE. La particule inséparable *re* marque la réitération; on l'a jointe aux verbes *bâtir, battre, blanchir, boucher, chauffer, commencer, compter, copier, couper, crépir,* etc. pour former les composés *re*BÂTIR, *re*BATTRE, *re*BLANCHIR, *re*BOUCHER, *ré*CHAUFFER, *re*COMMENCER, *re*COMPTER, *re*COPIER, *re*COUPER, *re*CRÉPIR.

Cette particule *re,* prise isolément, ne signifie rien en français non plus qu'en latin; mais on l'ajoute dans les deux langues à un très-grand nombre de mots dont la signification se trouve modifiée par l'idée accessoire qu'elle représente lorsqu'elle entre en composition avec eux. De même, *e, in, inter, per, pro,* etc. ne sont point des mots français, bien qu'ils soient des prépositions latines; mais on a remarqué qu'ils ont une valeur particulière dans les mots français dérivés directement de composés latins qui ont passé tout formés dans notre langue[1]; par analogie, on s'est servi de

[1] Tels sont : *é*METTRE, de EMITTERE; *é*LIMINER, de ELIMINARE; *é*VOQUER, de EVOCARE; *in*SCRIRE, de INSCRIBERE; *in*GÉRER, de INGERERE; *inter*POSITION, de INTERPOSITIO; *inter*RÈGNE, de INTERREGNUM; *inter*VENIR, de INTERVENIRE; *inter*ROMPRE, de INTERRUMPERE; *per*FORER, de PERFORARE; *per*METTRE, de PERMITTERE; *pro*METTRE, de PROMITTERE; *pro*POSITION, de PROPOSITIO, NIS, etc.

ces syllabes initiales, nommées *préfixes*[1], pour leur faire représenter l'idée accessoire propre à chacune d'elles, et on les a jointes à des mots simples pour en faire des mots composés dont les correspondants ne se trouvent point en latin. Nous avons formé de cette manière : *é*BRANLER, *é*COULER, *é*GRUGER, *é*LANCER, *é*PANCHER, *é*PUISER, *in*TIMIDER, *in*CONDUITE, *inter*LIGNE, *per*SIFLER, *per*SPECTIVE, *pro*LONGER, *pro*MENER, etc.

La plupart des composés de cette sorte ont pour base un mot simple fourni par le latin; mais ce simple a tellement été modifié par l'adjonction d'un préfixe propre à notre idiome, que cette modification en a fait un vocable exclusivement français. Un mot ainsi formé ne peut être dérivé directement d'aucun autre qui lui corresponde dans la langue latine.

Souvent le simple auquel est joint un préfixe n'existe point isolément dans notre langue comme mot significatif; mais, dans ce cas, il est toujours formé par dérivation, soit d'un primitif français significatif, soit d'un primitif qui se trouve dans une des langues auxquelles nous devons les éléments de notre vocabulaire. Ainsi notre composé *dé*CAPITER, dont le simple n'existe point en français, est formé du préfixe *de* et d'un dérivé du latin *caput*. Il est absurde d'aller chercher l'origine de ce composé et de tant d'autres semblables dans de prétendus mots latins correspondants forgés à plaisir; ces mots, imputés le plus souvent à la basse latinité, n'ont jamais existé que dans l'imagination de certains étymologistes, embarrassés de rendre raison d'un mode de formation qu'ils ne sont point parvenus à comprendre.

[1] *Préfixe* est dérivé de *præ*FIXUM, qui est fixé devant, qui est mis devant.

Nous continuons à suivre la même analogie à laquelle notre langue est redevable de tant de composés purement français, et nous faisons journellement usage du procédé précédemment exposé, pour former des mots de même sorte qui n'ont point encore l'honneur de figurer dans le dictionnaire de l'Académie.

Le peuple forge un plus grand nombre de composés que ne le font les hautes classes de la société; il dit : *un avale-tout*, *un propre-à-rien*, *un sans-cœur*, *attrape-minon*, *chauffe-pied* (chaufferette), *chauffe-lit* (bassinoire), *aviander* (se gorger de viande), *décommander* (contremander), *décesser* (cesser), *s'embêter* (devenir bête, s'ennuyer), *enliasser* (mettre en liasse), *embrouillamini* (brouillamini). Il emploie fort souvent le préfixe *re* pour former des verbes que réprouve le bon usage; tels sont : *remaigrir*, *rétamer*, *rapproprier*, *ramincir*, *rassortir*, *raiguiser*, etc. (Voyez, à cet égard, le Dictionnaire du bas langage, le Dictionnaire du langage vicieux, de Bettinger, et l'Orthologie française, de Legoarant.)

§ 1. — COMPOSÉS FORMÉS AU MOYEN D'UN SUBSTANTIF, D'UN ADJECTIF OU D'UN VERBE.

Les composés de cette classe ne sont pas très-nombreux, si l'on ne compte que ceux qui sont propres à la langue française, ceux qui ont été formés par elle, et non point ceux qu'elle a reçus tout formés et qui dérivent directement d'un composé déjà existant dans un des idiomes primitifs auxquels nous devons les éléments de notre vocabulaire[1]. Le

[1] Tels sont : SANGUISUGA (de *sanguis* et de *sugere*), qui nous a donné *sangsue;* CAPILLUS (de *capitis pilus*), *cheveu;* RESPUBLICA (de *res* et de *publica*), *république;* TRIFOLIUM (de *tres* et de *folium*), *trèfle;* TRIDENS (de *tres* et de *dens*),

français ne se prête pas aisément à ces sortes de composés; aussi l'usage a-t-il refusé d'admettre presque tous ceux que les néologues du XVIe siècle avaient fabriqués sur le modèle des composés grecs; tels que : *aimelyre*, *guidenef*, *portepaix*, *porteguerre*, *portejour*, *bornemois*, en parlant de la lune, etc. Certains composés analogues se sont, il est vrai, naturalisés dans notre langue; de ce nombre sont : *porte-voix*, *porte-plume*, *couvre-feu*, *crève-cœur*, *chauve-souris*, *claire-voie*, *chèvrefeuille*, *fourmi-lion*, *chef-d'œuvre*, etc.; mais ce sont des expressions consacrées formées de mots juxtaposés, plutôt que de véritables composés résultant de la combinaison d'éléments différents. Aussi les mots qui entrent dans ces expressions ont beau être joints entre eux par des traits d'union, ils n'en restent pas moins soumis, chacun pour son propre compte, aux lois grammaticales qui déterminent les variations du genre et du nombre; on dit : des *claires-voies*, des *fourmis-lions*, des *chefs-d'œuvre*, etc. Du reste, ces assemblages de mots sont pour la plupart assez modernes. On en peut dire autant de quelques autres, dont les éléments constitutifs sont plus intimement unis et forment plus réellement de véritables composés; tels sont : *portefaix*, *tournevis*, *tournesol*, *parapluie*, *paravent*, *paratonnerre*, etc. Ces derniers sont composés du verbe *parer*, garantir, et des substantifs *pluie*, *vent*, *tonnerre*. Ils ont été formés à l'imitation de l'italien PARASOLE (*che para del sole*), qui nous a donné *parasol*.

Bonheur et *malheur*, qui ne sont pas non plus fort anciens, ont été composés de *bon*, *mal*, et du substantif *heur*. (Voir ci-dessus, p. 225.)

trident, etc. — Tudesque : FALDSTUOL (de *faldan*, plier, et de *stuol*, siége), *fauteuil*; HALSBERG (de *hals*, cou, et de *bergan*, garantir), *haubert*. (Voir la Ire partie, chap. III, sect. II, art. *Fauteuil* et art. *Halberc*.)

Dans notre ancienne langue, *ori*, *orie* signifiaient doré, de couleur d'or [1], et le mot *flamme* désignait une sorte de petit drapeau, de banderole, dont l'extrémité finissait en pointe, ou était formée de plusieurs pointes [2]. Ce drapeau était ainsi nommé parce que, en flottant au vent, sa forme le faisait ressembler à une flamme qui s'élève dans l'air. De *orie* et de *flamme* ou *flambe*, comme on écrivait souvent, on fit *orie flamme*, *orie flambe*, puis, tout d'un mot, *oriflamme*, *oriflambe*, petit étendard fait d'un tissu de soie de couleur rouge, tirant probablement sur l'orangé [3]. Nos anciens rois, partant pour la guerre, allaient prendre cet étendard à l'abbaye de Saint-Denis, où ils le recevaient des mains de l'abbé. Il paraît que l'oriflamme n'était dans l'origine que la bannière particulière de cette abbaye [4].

[1] Mais de s'espée ne volt mie guerpir,
En sun puign destre par l'*orié* punt la tient.
(*Chans. de Roland*, st. XXXIV.)

[2] Voir le Glossaire de Du Cange, art. *Flammula* et *Flamina*.

[3] L'*orange* elle-même ne doit son nom qu'à la comparaison que l'on fit de sa couleur avec celle de l'or, *malum aureum;* et les fameuses pommes d'or du jardin des Hespérides n'étaient fort probablement que des oranges. Le poëme latin composé en l'honneur de Philippe-Auguste par Guillaume Le Breton nous fournit, au sujet de la couleur et de l'origine du nom de l'oriflamme, une indication qui confirme les témoignages des auteurs français cités ci-après dans le texte. On lit dans ce poëme :

Ast Regi satis est tenues crispare per auras
Vexillum simplex, cendato simplice textum,
Splendoris *rubei*, letania (*procession*) qualiter uti
Ecclesiana solet, certis ex more diebus.
Quod cum *flamma* habeat vulgariter *aurea* nomen,
Omnibus in bellis habet omnia signa præire.
(Guill. Le Breton, *Philippide*, liv. II.)

[4] On trouvera des considérations et des détails historiques à cet égard dans le Traité des enseignes et étendards de France, d'Auguste Galland, p. 40, ainsi

Munjoie escrient; od els est Charlemagne.
Gefreid d'Anjou portet l'*orie flambe*,
Seint Piere fut, si aveit num romaine,
Mais de Munjoie iloec out pris eschange.

(*Chans. de Roland*, st. CCXXIII.)

Li Roys en ciel tens s'apreste...
L'escherpe et le bourdon va prendre
A Saint-Denys, dedenz l'yglise,
Puis a l'*oriflambe* requise
Que l'abbés de léanz li baille;
Devant lui l'aura en bataille,
Quant entre Sarrasinz sera;
Plus séur en assemblera.
S'orroiz ci la raison entiere :
Oriflambe est une banniere
Aucun poi plus forte que guimple[1],
De cendal *roajoiant* et simple,
Sanz portraiture d'autre afaire.
Li roy Dagobert la fist faire,
Qui Saint-Denys ça en arriere
Fonda de ses rentes premieres,
Si comme encor apert léanz.
Es chapléis des mescreanz
Devant lui porter la faisoit
Toutes foiz qu'aler li plaisoit
Bien attachiée en une lance...
Par lui fu à Saint-Denys mise;
Li moinne en leur tresor l'asistrent
Si successeur après l'i pristrent
Toutes fois qu'à ce s'otroierent
Que Turs ou païens guerroierent,

que dans l'Histoire et recherches sur les antiquités de Paris, par Sauval, t. II, p. 746.

[1] On peut voir ce qu'était une *guimple* dans la Ire partie de cet ouvrage, chap. III, sect. II, art. *Guimple*.

Qui parfaitement sont dampnés,
Ou faus crestiens condampnés...
Pepin et ses filz Karlemaine,
Qui tant Sarrasin descoutrerent
En maint fort estour la monstrerent,
Et en mainte diverse place...
Et comment que l'en l'ait portée
Par nacions blanches et mores,
Elle est à Saint-Denys encores;
Là l'ai je n'a gueres véue.

(*Branche des royaux lignages*, t. I, p. 69, 70 et 71.)

Messire Miles de Noyers estoit monté sur un grand destrier couvert de haubergerie, et tenoit en sa main une lance à quoi l'*oriflamme* estoit attachié, d'un *vermeil* samit, à guise de gonfanon, à *trois queues*, et avoit entour houpes de verte soye. (*Chronique de Flandres*, chap. LXVII, citée par A. Galland dans le Traité des enseignes et étendards de France, p. 42.)

Orfévre est composé de *or* et de *févre*, qui signifiait autrefois ouvrier qui travaille les métaux et principalement le fer, forgeron. Ce mot nous est resté comme nom propre.

Une espié ot à son costé,
Qui estoit de trop bone forge...
Le *fevre* ot non Sans-merci
Qui la fist.

(*Tournoiement de l'Antechrist*, Reims, 1851, p. 28.)

Fièrent com *fevre* sus englume.

(*Ibid.* p. 87.)

Les beschecleux ou *fevres* de Truancourt, qui est une autre ville des religieux de Beaulieu en Argonne. (*Archives de l'Empire*, Trésor des chartes, reg. 115, charte 142.)

Prime, *prim*, *prin*, de *primus*, signifiaient premier [1]; *vere*, *ver*, signifiaient printemps [2]. On en fit le composé *primevère*, dont nous nous servons encore pour désigner une des premières fleurs du printemps. Le mot *printemps* lui-même est composé de *prin*, premier, et de *temps*. Autrefois on disait également le *renouveau* [3]. Ces dénominations ont convenu de tout temps à cette saison, dans laquelle la nature entière semble renaître; mais elles lui convenaient sous un rapport de plus au moyen âge, car, du XIe au XVIe siècle, le renouvellement de l'année avait généralement lieu soit à Pâques, soit au 25 mars, jour de l'Annonciation, ou, si l'on veut, jour de l'incarnation de Jésus-Christ. L'usage qui fixe le commencement de l'année au premier janvier ne date que de Charles IX. Ce prince prescrivit cet usage par un édit publié en 1563 et enregistré par le parlement de Paris en 1567.

Vert et *jus* ont formé VERJUS; *plat* et *fond*, PLAFOND; *basse lèvre*, BALÈVRE; *bas beurre*, BABEURRE, liqueur séreuse qui se trouve au *bas*, au-dessous du *beurre; lie cou*, LICOU; *ban* et *lieue*, BANLIEUE. (Voyez ce dernier dans la Ire partie, chap. III.)

Milieu, *minuit*, *midi*, sont composés de *mi* [4], dérivé de

[1] Je m'anuitis, la *prime* nuit,
A Convoitise la cité.
En terre de desloyauté
Est la cité que je vous di.
(Fabliau cité par Roquefort, art. *Prim.*)

Ce fut au *prin* somne tout droit.
(*Traduction d'Ovide*, citée par Borel, art. *Prin.*)

[2] Ce fut après la pasque que *ver* vet à declin. (*Roman d'Aïe d'Avignon*, cité par le même, art. *Vet.*)

[3] Voyez le Dictionnaire de Trévoux et le Glossaire de Roquefort.

[4] *Mi* nous est resté dans certaines expressions, telles que *mi-corps*, *mi-jambe*, *mi-côte*, *mi-chemin*, *mi-terme*, *mi-carême*, *mi-janvier*, *mi-août*, *mi-sep-*

medius et des substantifs *lieu*, *nuit*, *di*. Ce dernier, qui est un dérivé de *dies*, signifiait autrefois jour[1].

Aube, dérivé de *alba*[2], blanche, et *épine*, de *spina*, ont formé le composé *aubépine*.

Béjaune est formé de *bec* et de *jaune*. C'est un terme de fauconnerie qui se dit, au propre, des oiseaux niais et tout jeunes qui ne sont point encore propres à la volerie; la plupart de ces oiseaux ont le bec jaune avant que d'avoir des plumes. Au figuré, on appelle *béjaune* un jeune homme sot et niais.

On disait anciennement *bée-gueule* pour un criailleur insolent et importun. Cette expression fut formée du parti-

tembre, etc. La préposition *parmi* est composée de *par* et de *mi* (PER MEDIUM). Nous avons perdu *en-mi* (IN MEDIO), qui était anciennement en usage.

Le munt munta de si qu'*en-mi*.
(Marie de France, t. I, p. 266.)

Mi était autrefois adjectif; aussi disait-on le *mi lieu* et la *mie nuit*.

Mon tré (pavillon) tendez em *mi liu* del mostier. (*Rom. de Raoul de Cambray*, publié par E. Le Glay, p. 50.)

Aprez *la mie nuit* s'est Guillaume levez. (*Chron. de du Guesclin*, t. I, p. 136.)

Un soir à *la mie nuit*. (Villehardouin, p. 89.)

Vers *mie nuit*. (*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 8.)

Dès *la mie nuit*. (Joinville, p. 57.)

[1] E por o fut presentede Maximien
Chi rex eret a cels *dis* sovre pagiens.
(*Cantilène de Ste Eulalie*, dans la Ire partie, chap. I, sect. III.)

Ariver le verrez de ci qu'à quinze *dis*.
(*Chron. de Jordan Fantosme*, p. 595, v. 1628.)

[2] *Aube*, employé substantivement, nous est resté pour signifier le commencement du jour, comme *brune* désigne le commencement de la nuit. *Il est parti à l'aube et ne reviendra qu'à la brune*. Nous appelons encore *aube* un vêtement ecclésiastique fait de toile blanche qui descend jusqu'aux talons.

cipe passé de l'ancien verbe *béer*, ouvrir grandement, et du substantif *gueule*[1]. Nous avons réuni les deux mots pour en faire le composé *bégueule*, qui en est venu à signifier une femme dédaigneuse avec impertinence ou prude avec hauteur.

Le suppliant soy voyant injurié sans cause, respondit à icellui compaignon : Que vaulx-tu *bée-gueulle*. (*Lettres de rémission de 1470*, citées par Carpentier, art. *Beare*.)

En bon point signifiait autrefois en bon état en parlant des choses, et en bonne santé en parlant des personnes. Dans la suite les trois mots qui forment cette locution ont été réunis en un seul, et le composé *embonpoint*, qui en est résulté, signifie aujourd'hui bon état, bonne habitude du corps; il se dit surtout des personnes un peu grasses.

Et li doit la chose tenir en bon poer et *en bon point* : ou point où l'an trove la chose à l'orfenin, en celi point l'ara. (*Livre de Jostice*, p. 58.)

Amille, bien puissiez venir;
Avez puis esté *en bon point?*
(*Théâtre français au moyen âge*, p. 250.)

— Est-il de morir en peril?
Ne me mens point.
— Nanil; mais est *en* très *bon point*.
La Dieu merci.
(*Ibid.* p. 368.)

[1] Voyez, au sujet du verbe *beer*, p. 126, note 3. Nous avons conservé l'expression *gueule bée*, qui se dit en parlant des tonneaux vides ouverts par un de leurs fonds.

Elle estoit jeune, *en bon point*, belle et blanche:
Tout cela chet comme fleurs de la branche.
(Marot, *Épitaphe de Catherine Budé.*)

Ces jours passés je pris certaine dame
Dont les cheveux sont quelque peu châtains,
Grande de taille, *en bon point*, jeune et fraîche.
(La Fontaine, Contes, *Le Calendrier des vieillards.*)

On disait *en mal point*, *en mauvais point*, pour *en mauvais état*, *en mauvaise position*.

Theophillus est *en mal point*,
Envers enfer son cheval point.
(*Comment Theophilus vint à penitance*, à la suite des Œuvres de Rutebeuf, t. II, p. 289.)

Lors me semont Contricion
Que je alasse parler au mire (médecin)...
Et lui di : Maistre, je vien ci,
Que je sui trop *en mauvais point*.
(*Tournoiement de l'Antechrist*, Reims, 1851, p. 90.)

Du verbe *faire* et de *néant*, autrefois employé dans le sens de *rien*[1], on forma *fainéant*[2]. Du même verbe et de l'adverbe

[1] On trouve encore *néant* avec le sens de rien dans La Fontaine :

..... J'ai maints chapitres vus,
Qui pour *néant* se sont ainsi tenus ;
Chapitres, non de rats, mais chapitres de moines,
Voire chapitres de chanoines.
(La Fontaine, liv. II, fable II.)

[2] On a également dit un *fait-rien* pour signifier quelqu'un faisant une chose qui ne sert à rien.

Qui commence Claude Galien
Est un bon fat et un *fait-rien*.
(*Adage français*, cité par M. Le Roux de Lincy dans le Livre des proverbes français, t. II, p. 47.)

Du verbe *valoir* et de *rien* nous avons fait VAURIEN (*qui ne vaut rien*). Ce mot n'est pas ancien dans notre langue.

tard, on fit *faitard*, qui signifiait nonchalant, paresseux, d'où le dérivé *faitardise*, lâche paresse. Celui-ci se trouve encore dans la dernière édition du dictionnaire de l'Académie.

Vogue la gualere, dist Panurge, tout va bien. Frere Jan ne faict rien là; il se appelle frere Jan *faict neant*, et me reguarde icy suant et travaillant pour ayder à cestuy homme de bien. (Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, chap. XXIII.)

Car de lire je suys *faitard*.
(Villon, *Grand Testament*, st. V, p. 105.)

Becfigue est composé du verbe *becquer*, autrefois employé pour *becqueter* (voir Trévoux), et du substantif *figue*. On a écrit autrefois *becquefigue*. Les Italiens disent *beccafico*, et dans quelques contrées *piccafico*, de *beccare*, becqueter, *piccare*, picoter, et de *fico*, figue. Les Grecs nommaient le *becfigue* συκαλὶς, de σῦκον, figue; et les Latins, *ficedula*, de *fica* et de *edere*. Cet oiseau se nourrit principalement de figues et de raisin; aussi Martial lui fait-il dire :

Cùm me ficus alat, cum pascar dulcibus uvis,
Cur potius nomen non dedit uva mihi?
(Martial, liv. XIII, distique XLIX, *Ficedula*.)

De *sel* ou de *sau*, qui paraît avoir été employé autrefois pour *sel*[1], et du verbe *poudrer*, nous avons fait *saupoudrer*, qui, selon l'Académie, signifie proprement poudrer de sel.

VICE COMES, TIS, est devenu *vicomte;* VICE DOMINUS, *vidame*,

[1] Voir le Glossaire de Roquefort, art. *Sau*.

Nous avons encore *saunier*, ouvrier qui travaille à faire le sel; *saunerie*, nom collectif qu'on donne au lieu, aux bâtiments, aux puits, aux fontaines propres à la fabrique du sel; *saunière*, espèce de coffre où l'on conserve le sel, etc.

maître à la place d'un autre; SAL PETRÆ, *salpêtre;* MANU OPERA, *manœuvre;* RADIX FORTIS, *raifort;* CAPSA LECTI, *châlit;* CUPRI ROSA, *couperose;* JOVIS BARBA, *joubarbe;* MUREM MONTANUM, *marmotte;* SALE MURIA, *saumure;* MUS ARANEUS, *musaraigne;* VASSI VASSORUM, *vavasseurs*[1]; COMES STABULI, *connétable;* MARIS LUCIUS, *merluche;* PARATUS VEREDUS, *palefroi*[2]. Avis TARDA, qui se trouve dans Pline, liv. X, chap. XXII, et dans Isidore de Séville, liv. XII, chap. VII, nous a donné *outarde*, en espagnol, *avutarda.*

DIES DOMINICUS forma *dimanche;* LUNÆ DIES, *lundi;* MARTIS DIES, *mardi;* MERCURII DIES, *mercredi;* JOVIS DIES, *jeudi;* VENERIS DIES, *vendredi;* SABBATI DIES, *samedi.*

Du tudesque MAR, cheval, et SCALC, préposé, serviteur, nous avons fait *maréchal;* de HERI, armée, et de BERGAN, garantir, nous avons formé *herberge*, *heberge*, *auberge.* (Voir la Ire partie, chap. III, sect. II, art. *Maréchal* et art. *Auberge.*)

§ 2. — COMPOSÉS FORMÉS AU MOYEN D'UNE PRÉPOSITION, D'UN ADVERBE OU D'UNE PARTICULE INSÉPARABLE; PRÉFIXES SERVANT À LA FORMATION DE CES COMPOSÉS.

J'ai dit que l'on appelle *préfixe* une préposition, un adverbe ou une particule inséparable placée au commencement d'un mot pour en former un composé. Avant d'entrer dans les détails que nécessite l'analyse des composés de cette sorte, je dois d'abord présenter au lecteur les différents préfixes qui appartiennent à notre langue. Je les mettrai en regard de ceux dont ils proviennent.

[1] Voir la Ire partie, chap. I, sect. V, art. *Vavassour.*

[2] Voir la Ire partie, chap. I, sect. V, art. *Palefrei.*

LISTE DES PRÉFIXES FRANÇAIS PRÉCÉDÉS DE CEUX AUXQUELS ILS DOIVENT LEUR ORIGINE.

PRÉFIXES FORMATEURS.	PRÉFIXES FRANÇAIS.
A, ab, abs	*A, ab, abs, av.*
Ad, ac, af, ag, al, an, ap, ar, as, at, a.	*Ad, ac, af, ag, al, an, ap, ar, as, at, a.*
Ambi, amb, am, an.	*Ambi, amb, am, an.*
Ante, anti	*Anté, anti, an.*
Bene	*Béné, bien.*
Bis, bi	*Bis, bes, bi, be, bar, ber, ba, b.*
Circum, circu	*Circon, circu.*
Com, con, col, cor, co	*Com, con, col, cor, co.*
Contra, contro	*Contra, contro, contre.*
De	*De, des.*
Dif, dis, di	*Dis, dif, di.*
E, ex, ef	*E, ex, ef, es, ess.*
For	*For, four, fau.*
In, im, ig, il, ir	*In, im, ig, il, ir, en, em.*
Inter, intel	*Inter, intel, entre, entr.*
Intro	*Intro.*
Male	*Male, mal, mar, mau.*
TUDESQUE : Mis	*Mes, me.*
Multi	*Multi.*
Ne, neg, n	*Ne, neg, n.*
Ob, oc, of, op, os, o	*Ob, oc, of, op, os, o.*
Per	*Per, par.*
Præ	*Pré.*
Post	*Post, pui.*
Pro, por, pol	*Pro, por, pol, pour.*
Re, red	*Re, red, r.*
Retro	*Retro.*
Se	*Sé.*
Sub, sup, suf, suc, sug	*Sub, sup, suf, suc, sug, su, sou.*
Subter	*Subter, soubre, sur, sour.*
Super	*Super.*
Trans, tran, tra	*Trans, tran, tra, trés, tré.*
Ultra	*Ultra, outre.*

I. — A, AB, ABS; *a, ab, abs, av.*

En latin, *a, ab, abs*, ajoutent généralement à l'idée principale du mot simple auquel ils sont joints l'idée accessoire d'éloignement, soit dans le sens physique, soit dans le sens moral. Le préfixe français qui en provient et qui représente la même idée est *a, ab, abs, av.*

AVERSIO.....	*a*VERSION.	Action de se tourner loin de quelqu'un; de *a* et *vertere.*
ABJECTUS.....	*ab*JECT.	Jeté loin; de *ab* et *jactus.*
ABSTINERE.....	s'*abs*TENIR.	Se tenir loin; de *ab* et *tenere.*
ABORTARE.....	*av*ORTER.	Enfanter lorsqu'on est encore loin du terme auquel devrait avoir lieu la naissance de l'enfant; de *ab* et *ortus.*

Nous avons formé le composé *arracher* de *abradicare*, employé en basse latinité pour *eradicare*, de *radix, icis.*

II. — AD, AC, AF, AG, AL, AN, AP, AR, AS, AT, A; *ad, ac, af, ag, al, an, ap, ar, as, at, a.*

Dans les composés latins, la préposition *ad* marque le mouvement, la direction, la tendance vers un terme, le rapprochement, la proximité, l'addition et, par suite, l'augmentation. Ce préfixe a la même valeur en français. Dans l'une et l'autre langue, *ad* se transforme en *ac, af, ag, al, an, ap, ar, as, at*, selon l'allitération exigée par la première consonne du mot simple. On supprime seulement le *d* lorsque le mot simple commence par *m, sp, st*, et en français par *b, ch* et quelquefois par *n.*

ADVERSUS.....	*ad*VERSE.	Tourné vers; de *ad* et *versus.*
ADDITIO.....	*ad*DITION.	Action de donner en sus; de *ad* et *dare.*

ACCURRERE	*ac*COURIR.	Courir vers; de *ad* et *currere*.
AFFLUERE	*af*FLUER.	Fluer vers; de *ad* et *fluere*.
AGGRESSIO	*ag*GRESSION.	Action de marcher à, vers ou contre; *ad* et *gressio*, de *gradiri*.
ALLOCUTIO	*al*LOCUTION.	Discours adressé à quelqu'un; *ad* et *locutio*.
ANNEXUS	*an*NEXÉ.	Noué à ou auprès; *ad* et *nexus*.
APPORTARE	*ap*PORTER.	Porter à ou auprès; *ad* et *portare*.
ARROGANS	*ar*ROGANT.	Qui adresse des demandes à quelqu'un avec suffisance; de *ad* et *rogans*.
ASSOCIARE	*as*SOCIER.	De *ad* et *sociare*.
ATTENTARE	*at*TENTER.	De *ad* et *tentare*.
ASPIRARE	*as*PIRER.	De *ad* et *spirare*.
ASTRINGERE	*as*TREINDRE.	De *ad* et *stringere*.

Nous avons formé, par analogie, un grand nombre de semblables composés dont les correspondants n'existaient point en latin : *abaisser, aboutir, aboucher, aborder, accoster, accouder, accoucher*[1], *accoutumer, acheminer, achever*[2], *ados-*

[1] Voir, sur ce mot, les observations faites ci-dessus, p. 242.

[2] *Chef*, de *caput*, signifiait autrefois bout, extrémité, le commencement ou la fin d'une chose. Nous appelons encore *chef* d'une toile le bout par lequel on a commencé à la fabriquer, et *chef* d'un bandage l'une de ses extrémités. On disait *traire à chef une emprise* pour mener à bout une entreprise; *venir à chef, issir* ou *eissir à chef*, pour venir à bout. Ces façons de parler nous montrent comment on est arrivé à former notre verbe *achever*. En espagnol, on dit *acabar* pour achever, finir, terminer, et *cabo* pour bout, fin, terme. Le primitif *caput* a le sens opposé, celui de commencement : *A capite ad calcem*, du commencement à la fin.

Sage est ceste jenz e macaigne;
Quant entre mains a une ovraigne,
Mult la sievent bien *à chef traire*.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 26.)

Bien en sorent *à chef eissir*.
(*Ibid.* t. II, p. 399.)

La ceinture voleit ovrir,
Mès il n'en pot *à chief venir*.
(Marie de France, t. I, p. 102.)

ser, adoucir, affadir, affilier, affaiblir, agenouiller, agrandir, agripper, allumer, allonger, amaigrir, amasser, anoblir, anuiter, appesantir, apprivoiser, arrêter, arranger, arriver, assembler, assommer, assortir, attabler, attraper, attendrir, avérer, etc.

III. — AMBI, AMB, AM, AN; *ambi, amb, am, an.*

Les particules inséparables *ambi, amb, am, an,* qui sont à la fois latines et françaises, paraissent tenir à *ambo,* deux, et au grec ἀμφὶ, autour; elles représentent l'idée d'être ou de se diriger de deux côtés, de plusieurs côtés, de tous côtés; elles ajoutent à l'idée principale du mot simple celle de circuler, d'entourer, d'envelopper.

AMBIGUUS.	*ambi*GU.	Qui présente deux sens tels, qu'on ne sait lequel des deux conduit à la vérité; de *ambi* et *ago*, je conduis.
AMBAGES.	*amb*AGES.	Circuit ou circonlocution que l'on emploie avant d'arriver au fait; *amb, ago.*
AMPUTARE.	*am*PUTER.	Couper un membre en tranchant les chairs circulairement; de *am* et *putare*, couper.
ANFRACTUOSUS. . . .	*an*FRACTUEUX.	Brisé dans plusieurs endroits; *an* et *fractuosus*, inusité, pour *fractus.*

IV. — ANTE, ANTI; *anté, anti, an.*

Le préfixe *ante, anti,* sert, dans les composés latins, à marquer primauté d'ordre, soit dans le temps, soit dans l'espace, c'est-à-dire l'antériorité ou l'antécédence, si l'on veut bien me permettre de hasarder ce mot. *Anté, anti, an,* ont la même valeur dans les composés français.

ANTECEDENS, ENTEM.	*antécédent.*	Qui va devant; de *ante* et *cedens.*

ANTICIPARE.....	*anticiper*.	Prendre avant; *ante* et *capere*.
ANTECESSORES.....	*ancêtres*.	Ceux qui nous ont précédés; *ante* et *cedere*.

Nous avons formé, par analogie, *antédiluvien*, *antichambre* et *antidater*, qui n'ont point de correspondants en latin.

Il ne faut point confondre *anti*, formé de *ante*, avec un autre *anti*, qui est le grec *ἀντὶ* et qui marque généralement l'opposition. Les mots français dans la composition desquels entre ce dernier préfixe sont de création moderne; tels sont : *antipode*, *antiphrase*, *antipathie*, etc.

V. — BENE; *béné*, *bien*.

Dans les composés latins, *bene* ajoute à l'idée principale exprimée par le mot simple l'idée accessoire d'une manière d'être ou de faire bonne, convenable, avantageuse, favorable, agréable. Dans les composés français, *bene* est rendu par *béné* ou par *bien*, représentant la même idée que l'adverbe latin.

BENEDICTIO.....	*bénédiction*.	Ce qui est dit pour le bien de quelqu'un; de *bene* et de *dictio*.
BENEVOLUS.....	*bénévole*.	Qui veut du bien; *bene* et *volo*.
BENEFACTUM.....	*bienfait*.	Fait qui est à l'avantage de quelqu'un; de *bene* et de *factum*.

Par analogie, nous avons formé quelques composés français dont les correspondants n'existaient pas en latin; tels sont : *bienheureux*, *bienséant*, *bienvenu*, etc.

VI. — BIS, BI; *bis*, *bes*, *bi*, *be*, *bar*, *ber*, *ba*, *b*.

Dans les composés latins, *bis*, *bi*, marquent le redoublement, la duplication, la réitération, etc. ils entrent prin-

cipalement dans la composition des mots désignant un objet formé de deux parties semblables ou ayant une de ses parties double. Le préfixe latin se présente, en français, sous les formes *bis*, *bes*, *bi*, *be*, *ba*, *b*. *Bis*SEXTUM, *bis*ACUTA, *bi*PES, DIS, *bis*ACCIUM, qui est dans Pétrone, *bi*LANX, CIS, *bi*ROTA, qui se trouve dans le code théodosien, nous ont donné bis*sexte*, be*saiguë*, bi*pède*, bis*sac* et be*sace*, ba*lance*, b*rouette*. La brouette était autrefois une espèce de petite voiture à deux roues, une sorte de tombereau servant à transporter des provisions. On dit en patois wallon *bérouette*.

Qui lors veist par les charrieres
Genz armez avant et arrieres
En flotes, comme bergeries
Issir hors des herberjeries,
Chars charchiez d'armes ateler
Et destriers de pris enseler,
Viandes metre sus *brouetes*
Et il oist bruire charretes,
Chevaus henir et trompes braires...

(*Branche des royaux lignages*, t. II, p. 407.)

Par analogie, nous avons formé quelques composés français dont les correspondants n'existent point dans le latin. *Biscuit*, pain en forme de petite galette auquel on a donné deux cuissons pour le durcir. *Bisaïeul*, aïeul au deuxième degré. *Biscornu*, au propre, qui présente deux saillies avancées en forme de cornes; au figuré, irrégulier, baroque[1]. *Barlong*, oblong, proprement deux fois trop long; italien, *bislungo*. *Bajoues*, autrefois les deux joues, les deux parties latérales de la tête des animaux; il ne se dit plus aujourd'hui

[1] *Biscornu* n'a point été formé du latin *bicornis*, mais de *bis* et de l'adjectif français *cornu*.

que du cochon [1]. *Bistourner,* tourner une chose dans un sens opposé à celui où elle était tournée d'abord, renverser et, par extension, déformer. On a dit autrefois *bestourner.*

De *ber* pour *bis* et de *lumen* nous avons fait *berlue*, lueur passagère, incertaine et trompeuse qui fait *voir double;* nous avons dit *barlue* (voir Nicot); italien, *barlume;* espagnol, *vislumbre*, prononcé *bisloumbre.*

VII. — CIRCUM, CIRCU; *circon, circu.*

En latin, le préfixe *circum*, *circu*, sert à marquer l'action d'environner, d'entourer, ou l'état de ce qui environne, de ce qui entoure; au figuré, il sert à indiquer l'acte par lequel l'esprit examine un objet sous toutes ses faces et en fait pour ainsi dire le tour, afin de le considérer sous tous ses points de vue. En français, le préfixe *circon*, *circu*, représente les mêmes idées.

CIRCUMSCRIBERE. . .	*circon*SCRIRE.	Décrire une ligne autour, *circum* et *scribere.*
CIRCUMSTANCIA	*circon*STANCE.	Ce qui se trouve placé autour d'un fait; *circum* et *stare.*
CIRCUMSPECTIO. . .	*circon*SPECTION.	Action de considérer tout autour de soi; *circum* et *spectio.*
CIRCUITUS	*circu*IT.	Ligne décrite en allant autour; *circum* et *itus*, formé de *ire*, aller.

Par analogie, nous avons formé le composé *circonvoisin*, qui est un mot purement français.

VIII. — COM, CON, COL, COR, CO; *com, con, col, cor, co.*

Le préfixe latin et français *com*, *con*, *col*, *cor*, *co*, dérive

[1] Mettras-tu l'haim en ses narines (du Léviathan), ou perceras-tu ses *bajoues* d'une espine? (*Traduction du Livre de Job,* chap. XL, V, XXI, citée par Le Duchat.)

de *cum*, avec; il est diversement modifié, selon que le mot simple auquel il est joint commence par telle ou telle consonne. Dans l'une et dans l'autre langue, ce préfixe représente une idée d'ensemble, d'agrégation, d'assemblage, de collection, de réunion, de rapprochement, de cumulation, de complexité, de pluralité, de totalité, d'amplification, de continuité, d'instantanéité, de relation entre les divers objets qui se trouvent compris dans une même classe, etc.

COMPATI.....	*com*PATIR.	Souffrir avec; *cum* et *pati*.
CONJUNGERE.....	*con*JOINDRE.	Joindre avec; *cum* et *jungere*.
COLLECTIO, ONEM...	*col*LECTION.	Réunion de choses recueillies; *cum* et *lectio*, de *legere*, cueillir.
CORRODERE.....	*cor*RODER.	Ronger d'une manière continue; *cum* et *rodere*.
COHÆRENS, ENTEM...	COHÉRENT.	Qui se tient avec; *cum* et *hærens*.

Le même préfixe a servi à former un certain nombre de composés qui sont particuliers à la langue française et que l'on ne retrouve pas en latin : *coaccusé*, *coadjuteur*, *combattre*, *combiner*, *commensal*, *commère*, *compagnon*, *compatriote*, *compère*, *complanter*, *condescendre*, *confrère*, *confronter*, *contourner*, *coordonner*, *correspondre*, etc.

IX. — CONTRA, CONTRO; *contra*, *contro*, *contre*.

Le préfixe latin *contra*, *contro*, sert à former des composés qui désignent des objets, des qualités, des faits ayant une manière d'être ou une situation opposée à celle des objets, des qualités, des faits exprimés par le mot simple auquel le préfixe se trouve joint. On se sert en français de *contra*, *contro*, *contre*, dans les mêmes cas et pour le même usage.

CONTRADICTIO.....	*contra*DICTION.	Action de dire quelque chose en opposition de ce qui a été dit; *contra* et *dictio*.
CONTROVERSARI....	*contro*VERSER.	Traiter un sujet d'une manière opposée à celle dont un autre l'a traité; *contra* et *versari*.
CONTRAVENIRE.....	*contre*VENIR.	Venir en opposition à; *contra* et *venire*.

On a formé au moyen du même préfixe plusieurs composés qui sont propres à la langue française : *contrecarrer*, *contrefaire*, *contremander*, *contrevent*, etc.

X. — DE; *de*, *des*.

En latin le préfixe *de* est destiné spécialement à marquer l'éloignement, l'écartement, le mouvement de haut en bas, le rapport du point de départ au point d'arrivée. De ces idées, l'esprit a passé à d'autres idées ayant avec les premières une relation plus ou moins éloignée. D'une part, ce préfixe a servi à représenter l'idée de déviation, de passage d'un état à un autre, de changement, de mutation, de décroissement, de privation, de négation; il est entré dans la composition de beaucoup de mots ayant une signification contraire à celle du mot simple auquel il est joint, ou du primitif dont celui-ci dérive; en sorte que si le simple signifie faire une chose, le composé signifie souvent défaire cette même chose.

D'autre part, *de* marque le passage successif d'un point à un autre, la gradation, la progression, le développement, l'accroissement, l'aboutissement, la limitation, etc. L'idée du composé devient plus précise que celle du simple; sa signification est plus particularisée, plus spéciale, plus déterminée.

En français on se sert pour le même usage, et à peu près dans les mêmes cas, de *de* devant une consonne, et de *des* devant une voyelle ou une *h* muette. *De* a perdu son *e* dans *dorer*, dérivé de *deaurare*, que l'on trouve avec la même signification dans Tertullien, *De idolatria*, chap. VIII.

DERIVARE	*dé*RIVER.	Éloigner de la rive; *de* et *ripa*, rive.
DESCENDERE	*de*SCENDRE.	Aller en bas; *de* et *scandere*.
DEPORTARE	*dé*PORTER.	Porter d'un endroit à un autre; *de* et *portare*.
DEPONERE, DEPOSITUM	*dé*POSER.	Poser dans un lieu; *de* et *ponere*.
DEPRIMERE	*dé*PRIMER.	Presser en enfonçant; *de* et *primere*.
DECRESCERE	*dé*CROÎTRE.	De *de* et *crescere*, croître.
DEFORMARE	*dé*FORMER.	De *de* et *formare*.
DEARMATUS	*dé*SARMÉ.	De *de* et *armatus*.
DEVASTARE	*dé*VASTER.	Ruiner complétement un pays en le ravageant; *de* et *vastare*.
DEVORARE	*dé*VORER.	Avaler avidement, entièrement; *de* et *vorare*, avaler sans mâcher.
DESCRIBERE	*dé*CRIRE.	De *de* et *scribere*, écrire.
DENOTARE	*dé*NOTER.	De *de* et *notare*, noter.
DECLAMARE	*dé*CLAMER.	De *de* et *clamare*, crier.
DESIGNARE	*dé*SIGNER.	De *de* et *signare*, faire un signe, une marque.
DEMONSTRARE	*dé*MONTRER.	De *de* et *monstrare*, montrer.
DEVOVERE	*dé*VOUER.	De *de* et *vovere*, vouer.

Nous avons formé au moyen de *de*, *des*, un très-grand nombre de composés français dont les correspondants ne se trouvent pas en latin : *débander*, *débarquer*, *débarrasser*, *débattre*, *déborder*, *déboucher*, *déboucler*, *débrider*, *décacheter*, *décamper*, *décapiter*, *déceler*, *déchaîner*, *décharger*, *déchiffrer*, *décoiffer*, *déclouer*, *décompter*, *découdre*, *découper*, *décrocher*, *décuire*, *décuver*, *défeuiller*, *défigurer*, *défriser*, *défricher*, *défrayer*, *dégager*, *déganter*, *dégarnir*, *dégorger*, *dégoutter*, *dégrafer*, *dégrossir*, *déjeuner*, *délaisser*, *déloger*, *démancher*, *démarier*, *dé-*

marquer, démêler, démembrer, démentir, démonétiser, dénaturer, déniaiser, dénombrer, dénouer, déparer, dépasser, dépaver, dépayser, déplacer, dépoter, déraisonner, déranger, dérégler, dérober, dérouter, désancrer, désarçonner, déshabiller, déshériter, désobéir, désorienter, désorganiser, dessouler, désunir, détacher, déteindre, déterrer, détremper, détromper, dévaliser, déverrouiller, dévisager, etc.

XI. — DIS, DIF, DI; *dis, dif, di.*

En latin et en français la particule inséparable DIS devient *dif* devant un *f* et *di* devant certaines autres consonnes. Cette particule paraît tenir à *duo*, deux, et au grec *δίς*, deux fois; elle marque la division, la distinction, la séparation, l'écartement, la dispersion, le fractionnement. On passe facilement de l'idée de séparation, d'ablation à l'idée de privation, de négation, d'opposition; aussi *dis* représente-t-il ces mêmes idées; plusieurs composés dans lesquels il entre ont une signification contraire à celle des mots simples auxquels ce préfixe se trouve joint.

DISCERNERE.....	*dis*CERNER.	Voir d'une manière distincte; *dis* et *cernere.*
DISTRAHERE.....	*dis*TRAIRE.	Tirer séparément; *dis* et *trahere.*
DIGRESSIO.....	*di*GRESSION.	Écart que l'on fait loin de son sujet; *dis* et *gressio*, de *gradi.*
DISSEMINARE.....	*dis*SÉMINER.	Semer çà et là; *dis* et *seminare.*
DISTRIBUERE.....	*dis*TRIBUER.	De *dis* et *tribuere*, donner, accorder.
DIFFAMARE.....	*dif*FAMER.	De *dis* et *fama*, réputation.
DISSENTIO.....	*dis*SENSION.	De *dis* et *sentire*, sentir, penser.
DIFFICILIS.....	*dif*FICILE.	De *dis* et *facilis.*

Nous avons formé au moyen du préfixe *dis* plusieurs composés qui n'existent point en latin : *difforme, discontinuer,*

discourtois, *discrédit*, *disculper*, *disgrâce*, *disloquer*, *disparaître*, *disproportion*, *diverger*, etc.

XII. — E, EX, EF; *e*, *ex*, *ef*, *es*, *ess*.

La préposition latine *e*, *ex*, devient *ef* en composition lorsqu'elle se trouve jointe à un primitif commençant par un *f*. Dans les composés français, elle est représentée par *e*, *ex*, *ef*, *es*, *ess*. Dans l'une et l'autre langue, ce préfixe marque mouvement de dedans en dehors; il représente l'idée de sortie, de déjection, d'expulsion, d'extraction, d'ablation; l'idée de mouvement accompli de dedans en dehors a conduit à l'idée d'aboutissement, de résultat obtenu et, par suite, à celle d'augmentation, d'excès, de surabondance.

EXCURSIO.....	*ex*CURSION.	Course faite à l'extérieur; *ex* et *cursio*.
EFFUSIO.....	*ef*FUSION.	Épanchement d'un liquide hors du vase qui le contient; *ex* et *fusio*.
EXHALARE.....	*ex*HALER.	Laisser échapper hors de soi des vapeurs, des odeurs, etc. *ex* et *halare*.
EXSUFFLARE.....	*ess*OUFFLER	*Ex* et *sufflare*.
ELIMINARE.....	*é*LIMINER.	Mettre hors du seuil; de *e* et *limen*.
EXSTIRPARE.....	*ex*TIRPER.	Arracher quelque chose jusqu'à la racine, comme on arracherait une souche; *ex* et *stirps*, souche.
EXTENUARE.....	*ex*TÉNUER.	Affaiblir jusqu'à l'épuisement; *ex* et *tenuare*, dérivé de *tenuis*.
EXAUDIRE.....	*ex*AUCER.	Écouter jusqu'au bout une prière, et, par suite, accorder ce qu'on demande; *ex* et *audire*.
EXUBERANS.....	*ex*UBÉRANT.	Abondant au delà du nécessaire; *ex* et *uberans*, de *uberare*, abonder.

Nous avons formé au moyen du même préfixe un bon nombre de composés français dont les correspondants ne se trouvent point dans la langue latine : *ébourgeonner*, *ébran-*

ler, ébruiter, écarter, échoir, écimer, écorner, écosser, écouer, écouler, écourter, écrémer, écroûter, effiler, effeuiller, efflanquer, effronté, égorger, égosiller, égoutter, égrapper, égrener, égruger, éhonté, élancer, éloigner, émier, émotter, épancher, épargner, épointer, époudrer, épouiller, époumoner, épousseter, épucer, épuiser, essorer, essoriller, essoucher, étêter, éventrer, exhausser, exhumer, exproprier, etc.

Extra, formé de *ex* et de *trans*, n'est entré que dans un fort petit nombre de composés français, dont aucun n'est bien ancien dans notre langue. *Extraordinarius* nous a donné *extraordinaire*, et nous avons formé par analogie *extravagant, extravaser, extrajudiciaire.*

XIII. — FOR; *for, four, fau.*

Le latin n'a d'autre composé de *foras* que *forinsecus*, de dehors, par dehors, formé de *foras*, de *in* et de *secus*. Le français, au contraire, a plusieurs mots dans la composition desquels entre cet adverbe représenté par *for, four, fau.* Ce préfixe sert à marquer une action ou une chose faites hors de certaines bornes soit physiques, soit morales. *Forfaire*, faire quelque chose qui est hors des bornes du devoir; *forfait*, de *for* et du substantif *fait. Forlancer*, lancer une bête hors de son gîte. *Forjeter*, se jeter en dehors de l'alignement ou de l'aplomb, en parlant d'une muraille. *Forligner*, faire quelque action honteuse en dehors de la réputation honorable de son lignage, de ses ancêtres. *Forcené*, qui est hors de sens, insensé [1]. *Fourvoyer*, mettre quelqu'un hors de sa voie. *Faubourg*, bourg bâti hors de l'enceinte d'une ville. Pour l'origine de ce dernier mot, voir ci-dessus, p. 180.

[1] *Sené* signifiait autrefois qui a du sens, sensé; et *forsené*, qui est hors de

Notre préposition *hors*, autrefois *fors*, dérive de *foras;* elle a servi à composer la préposition *hormis*, qui signifie proprement mis hors. *Tous sont venus hormis vous*, c'est-à-dire *vous mis hors de compte, hors du nombre.*

XIV. — IN, IM, IG, IL, IR; *in, im, ig, il, ir, en, em.*

En latin, *in*, employé comme préposition, est le signe de deux rapports différents; construit avec un ablatif, il exprime un rapport de contenance : *est in urbe*, il est dans

sens, insensé. Dans la suite, on a pris celui-ci pour un dérivé de *force*, et l'on a écrit *forcené*, comme nous le faisons encore.

Faillent-nus dunc humes *forsenez*, e pur ço l'avez mened qu'il se desved devant mei. (*Livre des Rois*, p. 85.)

An desunt nobis furiosi, *quod introduxisti istum, ut fureret, me præsente.*

Aussi com s'ele fust *forsenée.*
(*Tournoiement de l'Antechrist*, Reims, 1851, p. 63.)

Folie est toz jors *forsenée;*
Fols qui a la rage dervée
Et cort toz nus aval la prée,
N'en lui vestir ne met content,
Droiz en dit la reson *senée :*
Ne te pren à lui por rien née.
(*Nouv. recueil de contes*, t. II, p. 138.)

Son salu li rend Berte, comme sage et *senée.*
(*Rom. de Berte*, p. 68.)

On trouve la locution *issir fors de sens*, littéralement sortir hors du sens, ainsi que le composé *horsdussens* (hors du sens), ayant la même signification que *forsené.*

Issi fors de son sens et fu en dervoison.
(*Chron. de du Guesclin*, t. I, p. 236.)

Dont deviegne-jou aussi fais
Que fu li *horsdussens* ennuit.
(*Théâtre français au moyen âge*, p. 89.)

la ville; construit avec un accusatif, il exprime un rapport de tendance : *it in urbem*, il va à la ville. *In*, employé comme préfixe, représente les deux mêmes idées, ainsi que quelques autres qui s'y rattachent et qui se présentent à l'esprit à propos des deux premières. D'une part, *in* entrera dans les composés pour marquer la contenance, la situation interne, l'introduction, la pénétration, l'application, l'apposition, la superposition, l'adhérence, etc. D'une autre part, ce préfixe marquera la tendance vers un but, le passage d'un lieu dans un autre, le rapport du point de départ au point d'arrivée, le terme, l'aboutissement, le résultat, etc.

Enfin, le préfixe *in* a un autre rôle tout à fait indépendant des deux premiers, il marque la privation, la négation; les composés dans lesquels il se trouve signifient le contraire de ce que signifie le mot simple. Cet *in*, privatif, paraît tenir au gothique *inuh*, à l'allemand *ohne*, au latin *sine*, au grec *ἄνευ*, au sanscrit *an*, qui tous signifient *sans*. Le préfixe privatif se trouve avoir le même emploi, le même sens et une forme assez analogue dans les différentes langues indo-européennes. En sanscrit c'est *an*, *a* : *an*UCCAS, petit, de *uccas*, grand; *a*NANTAS, infini de *nantas*, fini. En grec *ἀν* et *ἀ* : *ἀνάξιος*, indigne, de *ἄξιος*, digne; *ἀμέριστος*, indivisible, de *μεριστὸς*, divisible. Loin d'admettre, comme on le fait généralement, que le *ν* soit euphonique dans *ἀν*, je crois au contraire qu'il a été supprimé lorsque le simple commençait par une consonne, ainsi *πιστὸς*, croyable, *χρηστὸς*, utile, dont a formé *ἄπιστος*, incroyable, *ἄχρηστος*, inutile, au lieu de *ἄνπιστος*, *ἄνχρηστος*, qui eussent été trop rudes. Et ce qui confirme cette opinion, c'est que *νε* ou *νη* a la même valeur primitive que *αν* : *νηλεὴς*, impitoyable, de *ἔλεος*,

pitié; νηκερδὴς, improductif, inutile, de κέρδος, gain, produit, profit, utilité. En gallois et en bas-breton, le préfixe privatif est *an*, comme en grec; en irlandais et en écossais, *ain;* en gothique, en tudesque, en anglo-saxon, en allemand, en anglais et autres idiomes germaniques, c'est *un;* en hollandais, *on*.

En latin, le préfixe *in* se présente sous les formes *im*, *ig*, *il*, *ir*, selon que le mot simple auquel il est joint commence par telle ou telle consonne. En français, il subit les mêmes variations dans les mêmes circonstances; de plus, il est souvent représenté par *en*, *em*.

INCLUDERE.....	*en*CLORE.	Clore dans, fermer dans; *in* et *cludere*, que l'on trouve employé pour *claudere*.
IMPLICARE.....	*im*PLIQUER.	Plier dans; *in* et *plicare*.
IMMERSIO.....	*im*MERSION.	Action de plonger dans; *in* et *mersio*.
INHÆRENS.....	*in*HÉRENT.	Fixé à, auprès, contre; *in* et *hærens*.
INCUBATIO.....	*in*CUBATION.	Action de se coucher sur; *in* et *cubatio*.
INSCRIBERE.....	*in*SCRIRE.	Écrire sur; *in* et *scribere*.
IRRUPTIO.....	*ir*RUPTION.	Action de briser les obstacles, les barrières, pour se précipiter vers; *in* et *ruere*.
IMPLORARE.....	*im*PLORER.	Adresser en pleurant des supplications à quelqu'un; *in* et *plorare*.
INDUCERE.....	*in*DUIRE.	Amener par le raisonnement une conséquence d'un fait établi; *in* et *ducere*.
INFLAMMARE.....	*en*FLAMMER.	Mettre en flamme; de *in* et *flamma*.
ILLUMINARE.....	*il*LUMINER.	Donner de la lumière à; *in* et *lumen*.
IMPLERE.....	*em*PLIR.	Rendre plein; de *in* et *plenus*.
INJUSTUS.....	*in*JUSTE.	De *in* privatif et de *justus*, juste.
IGNOBILIS.....	*ig*NOBLE.	De *in* privatif et de *nobilis*, noble.
INIMICUS.....	*en*NEMI.	De *in* privatif et de *amicus*, ami.

Ce préfixe est entré dans un très-grand nombre de composés français dont les correspondants n'existent point en

latin. *Incivil, incompétent, incurable, inébranlable, inépuisable, inexact, infaillible, inoccupé, insaisissable, installer, intimider, immatériel, immoral, impalpable, impardonnable, impartial, impayable, impérissable, impersonnel, impitoyable, implanter, illégal, illégitime, illisible, irrégulier, endosser, enfermer, enferrer, enfiler, enfourner, enfuir, engager, engaîner, engourdir, engraisser, engrener, enjamber, enjeu, enjoliver, enjoué, enlaidir, enlever, ennoblir, ennui*[1], *enorgueillir, enraciner, enrager,*

[1] Le français *ennui*, le provençal *ennué*, l'espagnol et le portugais *enojo*, proviennent de *in* et de quelque dérivé barbare formé de *noxia;* de ce dernier les Italiens ont fait *noia.* Anciennement, *ennui* signifiait préjudice, tort porté à quelqu'un. Par une métonymie de la cause pour l'effet, ce mot fut ensuite pris pour déplaisir, chagrin; nous disons encore dans ce même sens : *Cette affaire lui a donné bien des ennuis; adoucir les ennuis de la vieillesse, de l'absence, du pouvoir,* etc. Enfin *ennui*, employé dans une acception restreinte, en est venu à signifier le plus ordinairement une sorte de déplaisir éprouvé par suite de la lassitude, de la fatigue d'esprit causée par une chose dépourvue d'intérêt, monotone, fastidieuse ou trop prolongée. *Ennuyer* a passé de même d'acception en acception à celle que nous lui donnons aujourd'hui. Ce verbe signifia d'abord nuire, préjudicier, porter tort, incommoder, fatiguer; ensuite, causer du déplaisir, du désagrément, déplaire.

Qui *ennuy* (tort) fait, *ennuy* requiert,
Et ferus doit estre qui fiert.
(Isopet, dans les Fables inédites, publiées par M. Robert, t. II, p. 467.)

L'oste li requist : Biau sire, par amour vous requier
Que cheens ne lur faites *ennuy* (tort) ne destourbier.
(*Nouv. recueil de contes*, etc. t. I, p. 9.)

L'on ne doit pas amer celui
Qui ha joie d'autrui *ennui* (déplaisir).
(*Le Livre des proverbes français*, par Le Roux de Lincy, t. II, p. 295.)

Folie est d'autruy ramposner,
Ne gens de chose araisoner
Dont ils ont *anui* (déplaisir) ou vergoigne.
(*Fabliaux et contes*, t. I, p. 100.)

« Auguste escrivit des vers contre Asinius Pollio; et moy, dit Pollio, je me

enrayer, enregistrer, enrhumer, enrichir, ensabler, ensacher, ensanglanter, ensoufrer, entabler, entailler, entasser, enterrer, entoiler, envenimer, envisager, envoyer, emballer[1], *embarquer, embarrasser, embâter, embaumer, embellir, emboîter, emboucher, embourber, embraser, embrasser, embrocher, embrouiller, emmaigrir, emmancher, emmener, empailler, empaqueter, empâter, empaumer, empester, empocher, empoigner, empoisonner, empoissonner, empourprer, emprisonner, empuantir,* etc.

XV. — INTER, INTEL; *inter, intel, entre, entr.*

En latin, le préfixe *inter* devient *intel* lorsque le mot simple auquel il est joint commence par un *l;* en français, il présente les deux mêmes formes, et, en outre, celles de *entre* et de *entr*. Ce préfixe marque l'occupation totale ou partielle d'un espace compris entre deux limites ou d'une période comprise entre deux époques. *Inter* représente encore certaines idées réveillées dans l'esprit à propos de

tais : ce n'est pas sagesse d'escrire à l'*enuy* de celui qui peut proscrire. » (Montaigne, liv. III, chap. VII, p. 683.)

La limace gete son cors
De l'escalope toute fors
Par le biaus tens; mès par la pluie
Rentre enz, quant ele li *anuie* (lui nuit, l'incommode).
(Rutebeuf, t. II, p. 215.)

— Comment va nos affaires?
— Biaus ostes, vous ne devés waires;
Vous finerés (payerez) moult bien chaiens;
Ne vous *anuit* (déplaît) mie, g'i pens;
Vous devés xij sols à mi.
(*Théâtre français au moyen âge*, p. 88.)

[1] Ceux qui ne voient que du grec dans notre langue font venir *ennui* de *ἀνία*, chagrin, et *emballer* de *ἐμβάλλειν*, lancer dans. *Emballer,* c'est mettre dans une *balle* ou *ballot,* comme *empocher,* mettre dans la poche; *embourser,* mettre dans la bourse; *empaqueter,* mettre en paquet, etc.

celles que je viens d'indiquer. D'une part, il est le signe de l'idée de terme moyen entre deux extrêmes, d'état intermédiaire, de rapport entre des objets distants les uns des autres, ou seulement distincts les uns des autres; d'autre part, ce même préfixe marque la séparation, le partage, la scission, la distinction, etc.

INTERVALLUM	*inter*VALLE.	Espace entre deux lieux, période entre deux époques; c'est proprement un espace entre deux palissades; de *inter* et *vallum*.
INTERREGNUM.....	*inter*RÈGNE.	Période entre deux règnes; *inter* et *regnum*.
INTERPOSITIO.....	*inter*POSITION.	État d'une chose posée entre deux autres; *inter* et *positio*.
INTERMISCERE.....	*entre*MÊLER.	Mêler certaines choses parmi certaines autres; *inter* et *miscere*.
INTERVENIRE.....	*inter*VENIR.	S'avancer entre deux personnes pour servir d'intermédiaire entre elles; *inter* et *venire*.
INTERRUMPERE.....	*inter*ROMPRE.	Rompre une chose de manière qu'on en sépare les parties; *inter* et *rumpere*.
INTELLIGENS.....	*intel*LIGENT.	Qui sait faire la distinction des choses et choisit, entre plusieurs, les unes de préférence aux autres; de *inter* et *legens*, choisissant.

Ce préfixe a servi à former un certain nombre de composés qui sont particuliers à notre langue. *Interligne, entrecouper, entrefaite, entregent, entrelacer, entrelarder, entremets, s'entremettre, entrepas, entreprendre, entresol, entretenir, entrevoir, entr'ouvrir, entr'aider, entr'aimer*, etc.

XVI. — INTRO; *intro*.

En latin et en français le préfixe *intro* marque le passage

de dehors en dedans. Il n'entre que dans un petit nombre de composés dans l'une et l'autre langue, mais particulièrement dans la nôtre.

INTRODUCERE.....	*introduire*.	Amener dans l'intérieur; *intro* et *ducere*.
INTROMISSIO.....	*intromission*.	Action de jeter, d'injecter dans l'intérieur; *intro* et *missio*.

XVII. — MALE; *malé, mal, mar, mau.*

Dans les composés latins *male* marque une manière d'être ou de faire mauvaise, inconvenante, préjudiciable, défavorable, désagréable, défectueuse, ou bien une qualité contraire, opposée à celle qui est exprimée par le mot simple.

Dans les composés français, *male* est rendu par *malé*, *mal*, *mau*, et quelquefois par *mar* dans notre ancienne langue. Ces préfixes représentent les mêmes idées que le préfixe latin dont ils proviennent.

MALEFICIUM.....	*malé*fice.	Action par laquelle on fait du mal à quelqu'un en employant des moyens surnaturels; de *male* et *facere*.
MALESANUS.....	*mal*sain.	Qui n'est point sain; de *male* et de *sanus*.
MALEDICERE.....	*mau*dire.	De *male* et *dicere*.

Nous avons formé, par le même procédé, un certain nombre de composés purement français, dont les correspondants n'existent point dans le vocabulaire latin. *Malfamé*, *malade*[1], *malgré*, *malgracieux*, *malhabile*, *malhonnête*, *malin-*

[1] *Malade*, italien *malato*, provençal *malaout*, signifient étymologiquement mal disposé, indisposé; ils sont composés de *male* et de *aptus*. On trouve *malaptes* dans le plus ancien monument de la langue d'oc qui nous soit parvenu.

L'om vé u ome quaitiu e dolent;

tentionné, *malentendu*, *malpropre*, *malverser*, *malencontre*, *maugréer*[1], *maussade* composé du préfixe *mau* et de l'ancien mot *sade* (*sapidus*), signifiant qui a une saveur agréable, suave, et par extension agréable en général, doux, aimable, gracieux, etc.

Telle odeur va celle onde faisant;
Dieu! si est la fontaine *sade*,
Où le sain tost devient malade.
(*Roman de la Rose*, cité par Roquefort, art. *Sade*.)

Ce me fait estre en desespoir
Que je ne puis nul bieau semblant
De la *sade* blondete avoir.
(*Chansons de Thibault de Champagne*, édit. de Reims, 1851, p. 34.)

Il estoit miste, gent et *sade*.
(Villon, *Repus franches*, p. 388, v. 528.)

La forme *mar* servait à former le composé *marvoyer* ou *marvier*, qui signifiait anciennement entrer dans une mau-

O es *malaptes*, o altre pres lo té.
(*Poëme de Boèce*, v. 125.)

« L'on voit un homme captif ou dolent; ou il est malade, ou un autre le tient prisonnier. »

En langue d'oïl, on disait anciennement *ate* pour *apte*, dispos.

La main ke l'en use (*dont on fait usage*) plus *ate* l'avum veue. (*Traduction des distiques de Caton*, dans le Livre des proverbes français, de M. Le Roux de Lincy, t. II, p. 372.)

[1] Pour l'origine du verbe *maugréer*, voyez ci-après *Malgré* parmi les prépositions, liv. II, chap. II, sect. II.

vaise voie, prendre une mauvaise direction, s'égarer dans ses paroles ou dans sa conduite, extravaguer, devenir fou[1].

Et Pepins a tel duel à poi qu'il ne *marvie*.

(*Berte aus grans piés*, p. 123.)

Quant ilz virent que par ung seul homme eulx dix estoient desconfis, et les autres qui devant la porte estoient, cuiderent tous *marvoyer*. (*Roman de Gérard de Narval*, cité par Roquefort, art. *Marvoyer*.)

Mar entrait également dans la composition de *marmite*, adjectif formé de *male mitis*. On en fit le dérivé *marmiteux*. L'un et l'autre signifiaient qui affecte une fausse douceur, qui fait le doucereux, l'hypocrite, le patelin, le bon apôtre, qui cherche à s'attirer la confiance par de faux dehors de piété, ou la commisération par de fausses apparences de souffrance et de misère.

Car bien sou (je sus) faire le *marmite*,
Si que je resembloie hermite,
Celui qui m'esgardoit de fors;
Mais autre euer avoit ou cors.

(Rutebeuf, t. II, p. 75.)

Tieux fet le simple et le *marmite*
En cui orgueil maint et habite.

(*Comment Théophilus vint à penitance*, à la suite des Œuvres de Rutebeuf, t. II, p. 321.)

Papelardie ert apelée;

[1] *Mar*, employé séparément et comme adverbe, signifiait mal, à tort, mal à propos.

E dist al rei : Jà *mar* crerez Marsilie.

(*Chans. de Roland*, st. XIV.

Jà *mar* en auras esperance.

(*Chron. des ducs de Normandie*, t. II, p. 196.)

C'est cele qui en recelée,
Quant nus ne s'en puet prendre garde,
De nul mal-faire ne se tarde.
El fait dehors le *marmiteus*,
Si a le vis simple et piteus,
Et semble sainte créature;
Mais sous ciel n'a male aventure
Qu'ele ne pense en son corage.

(*Rom. de la Rose*, édit. Méon, t. I, p. 19.)

Nous avons conservé *marmiteux* en le détournant un peu de son ancienne signification. L'Académie donne pour définition de ce mot, *piteux*, qui est mal sous le rapport de la fortune ou de la santé et qui s'en plaint habituellement.

XVIII. — MIS; *mes*, *me*.

Notre préfixe *mes*, *me* ajoute au mot simple à peu près la même idée qui est représentée par le préfixe *mal*, au point que certains primitifs reçoivent l'un ou l'autre de ces préfixes pour former des composés ayant la même signification; nous disons *malcontent*, *malséant*, *malaise* et *mécontent*, *messéant*, *mésaise*. Ce dernier est vieux et peu usité aujourd'hui. Toutefois on doit remarquer que, dans plusieurs composés, *mes*, *me*, marquent plus particulièrement que l'idée exprimée par le mot simple est prise en mauvaise part ou bien dans un sens contraire.

Les rapports de signification et de son qui existent entre *mal* et *mes*, *me* ont fait admettre qu'ils dérivent tous également du latin *male*. Mais je crois avoir suffisamment démontré que *mes*, *me*, proviennent du tudesque *mis*, qui avait la même valeur et le même emploi dans la langue des Francs. (Voir Ire partie, chap. III, sect. II, art. *Mes*.)

En ajoutant *mes*, *me* au commencement d'un mot simple nous avons formé *mésallier*, *mésarriver*, *mésaventure*, *mésestimer*, *mésintelligence*, *messéant*, *méconnaître*, *mécontent*, *mécompte*, *mécréant*, *médire*, *méfait*, *méfier*, *mégarde*, *mépriser*, etc.

XIX. — MULTI ; *multi*.

Multum ou *multo*, beaucoup, devenaient en composition *multi*, qui ajoutait à l'idée propre du mot simple celle de nombre considérable et indéterminé. Ce préfixe servait à former plusieurs composés latins. Il ne nous est guère resté que dans quelques termes de science assez modernes, dont les plus connus sont *multiple*, *multiplication*, *multiplier*, formés de *multiplex*, *multiplicare*, *multiplicatio*.

XX. — NE, NEG, N ; *ne*, *neg*, *n*. — NON ; *non*.

Dans les composés latins, *ne*, *neg*, *n*, ainsi que l'adverbe *non*, marquent que le mot simple est pris dans un sens opposé à celui qui lui est propre. Le français a conservé à ces préfixes la même forme et la même valeur qu'ils avaient en latin.

NEUTER.....	*ne*UTRE.	Ni l'un ni l'autre ; de *ne* et *uter*.
NEGOTIUM.....	*nég*OCE.	De *neg* pour *nec* et *otium*.
NULLUS.....	*nul*.	De *ne* et *ullus*.
NONNIHIL.....		De *non* et *nihil*.

Ne est entré dans le composé français *néant*, dont le correspondant ne se trouve point en latin. Les Italiens disent *niente* dans le même sens, et ils disaient autrefois *neente*, ainsi que le remarque le dictionnaire de la Crusca. Ces mots ont probablement été créés par les philosophes du moyen âge ; ils sont formés du latin *ne* et de *ente*, neutre

du participe *ens*, étant, existant, qui commençait à être en usage du temps de Quintilen. « *Multa ex græco formata nova, ac plurima Sergio Flavio quorum dura quædam admodum videntur, ut* ens *et* essentia, *quæ cur tantopere aspernemur, nihil video, nisi quod iniqui judices adversus nos sumus; ideoque paupertatem sermonis laboramus.* » (Quint. liv. VIII, chap. III.)

Il ne nous est resté en français aucun des composés latins dans lesquels figurait l'adverbe *non*, mais, par contre, nous en avons formé d'analogues qui n'existaient point en *latin* : tels sont *nonpareil, nonobstant, nonchalant.* (Voyez *nonobstant* parmi les prépositions, livre II, chap. II, sect. II.) Quant à *nonchalant*, c'est un adjectif provenu de l'ancien verbe *nonchaloir*, n'avoir pas d'ardeur, pas de zèle pour une chose, s'en soucier peu, la négliger; ce verbe est formé de *non* et de *chaloir* qui ne s'employait qu'à l'infinitif et à la troisième personne du singulier : *il me chaut*, il me soucie, il m'importe. (Pour l'origine de ce verbe, voyez Ire partie, chap. I, sect. V, art. *Chielt.*) *Nonchaloir* était assez souvent pris substantivement.

Je ne puis pas bien mettre en *nonchaloir*
Que je ne chant, puis qu'amurs m'en semont.
(*Chansons de Thibault de Champagne*, édit. de Reims, 1851, p. 35.)

XXI. — OB, OC, OF, OP, OS, O; *ob, oc, of, op, os, o.*

Le préfixe *ob* marque, en latin et en français, une situation ou une direction en face, vis-à-vis, en présence, devant, au-devant, en avant, auprès, à part; et, par suite, il représente assez souvent une idée d'opposition, d'obstacle, d'empêchement; il peut se traduire alors par *contre, à l'opposé de.* Dans les deux langues, ce préfixe subit diverses modifications, selon qu'il est suivi de telle ou telle consonne; il se présente sous les formes *oc, of, op, os, o.*

OFPOSITUS.....	*op*POSÉ.	Posé vis-à-vis, en face de; *ob* et *positus*.
OFFERRE.....	*of*FRIR.	Porter une chose devant quelqu'un et, par suite, lui en faire présent; *ob* et *ferre*.
OCCASIO, IONEM.....	*oc*CASION.	Ce qui tombe à propos devant ou auprès; de *ob* et *cadere, casum*.
OSTENTATIO, IONEM.	*os*TENTATION.	Action d'étendre, d'étaler avec affectation quelque chose devant quelqu'un; *ob* et *tentare*, fréquentatif inusité de *tendere*.
OBLIGARE.....	*ob*LIGER.	Lier auprès, lier à; *ob* et *ligare*.
OMITTERE.....	OMETTRE.	Laisser aller à part, laisser de côté; *ob* et *mittere*.
OBJECTARE.....	*ob*JECTER.	Jeter au-devant, contre, à l'opposé de, *ob* et *jactare*.
OCCIPUT.....	*oc*CIPUT.	Partie de la tête opposée à celle qui s'offre le plus ordinairement à nos yeux; de *ob* et *caput*.
OBSTACULUM.....	*ob*STACLE.	Empêchement qui est devant nous, qui s'oppose à notre passage; de *ob* et *stare*.

Nous n'avons presque pas de composés formés au moyen de ce préfixe qui soient particuliers à notre langue; à peine puis-je citer le substantif *occurrence*, dérivé du verbe *occurrere*, formé lui-même de *ob* et de *currere*.

XXII. — PER; *per, par*.

Le préfixe latin *per*, en français *per, par*, représente l'occupation successive des différents points d'un espace compris entre deux termes, le passage à travers, le parcours; et, par suite, le point d'arrivée, le terme proposé, le but atteint; enfin il présente l'action ou la chose marquée par le simple comme faite de point en point, d'un bout à l'autre, entièrement, tout à fait, complétement, d'une manière accomplie.

PERCURRERE.....	*par*COURIR.	Courir d'un lieu à un autre en passant par tous les points qui les séparent; *per* et *currere.*
PERFORARE.....	*per*FORER.	Forer de part en part, d'outre en outre; *per* et *forare.*
PERVENIRE.....	*par*VENIR.	Venir au terme, au but qu'on s'était proposé; *per* et *venire.*
PERTURBATIO.....	*per*TURBATION.	Action de troubler complétement; de *per* et *turbare.*
PERMITTERE.....	*per*METTRE.	Laisser aller entièrement, tout à fait; *per* et *mittere.*
PERFICERE.....	*par*FAIRE.	Faire complétement, entièrement; *per* et *facere.*
PERFECTUS.....	*par*FAIT.	Fait d'une manière accomplie; *per* et *factus.*

Ce préfixe est entré dans quelques composés français dont les correspondants n'existent point en latin. *Persifler, perspective, parachever, pardonner, parfiler, parfumeur, parmi, parsemer,* etc. Notre langue avait autrefois beaucoup plus qu'aujourd'hui des composés de *par* signifiant faire complétement, entièrement quelque chose, ou désignant une manière d'être, une action, une qualité portées à un très-haut degré, au plus haut degré; tels étaient *paraimer,* aimer extrêmement; *parardoir* ou *parardir,* brûler entièrement; *parcroître,* croître extrêmement; *pardire,* achever de dire; *pardurable,* qui dure extrêmement, toujours, qui n'a pas de fin; *paremplir,* emplir complétement; *parforcer,* forcer entièrement; *parfournir,* fournir entièrement, compléter; *parpayer,* payer entièrement, etc. [1]

[1] *Par,* marquant un haut degré, servait souvent à modifier un adjectif sans entrer en composition avec lui; dans ce cas, il était généralement construit avec tmèse.

Moult *par* aveient *biaus* les vis.
(Marie de France, t. I, p. 206.)

Trop *par* li estes ore *dure;*

XXIII. — PRÆ; *pré*.

En latin *præ* et en français *pré* marquent dans les composés la priorité d'ordre dans l'espace par rapport à un ou à plusieurs objets, et, très-souvent, la priorité d'ordre dans le temps, par rapport à un ou à plusieurs instants de la durée, c'est-à-dire l'antériorité. Quelquefois ce préfixe représente la supériorité, la préexcellence, idées qui résultent naturellement de celle de priorité.

PRÆPOSITUS....	*pré*POSÉ, *pré*VÔT.	Posé en avant, en tête; *præ* et *positus*.
PRÆNOMEN.....	*pré*NOM.	Nom mis avant un autre; *præ* et *nomen*.
PRÆDICERE.....	*pré*DIRE.	Dire, annoncer un fait avant qu'il arrive; *præ* et *dicere*.
PRÆVIDERE.....	*pré*VOIR.	Voir une chose avant qu'elle existe; *præ* et *videre*.
PRÆVENIRE.....	*pré*VENIR.	Venir avant un autre; *præ* et *venire*.
PRÆVALERE.....	*pré*VALOIR.	Avoir une valeur supérieure; *præ* et *valere*.
PRÆPONDERANS...	*pré*PONDÉRANT.	Qui a plus de poids; *præ* et *ponderans*.

Ce préfixe nous a servi à former quelques composés qui sont particuliers à notre langue. *Préalable*, *précompter*, *prédécéder*, *prédilection*, *prédominer*, *préétablir*, *prélever*, *préliminaire*, *préserver*, *présupposer*, etc.

XXIV. — POST; *post*, *pui*.

Post est l'opposé de *præ;* il ajoute à la signification du

Aidiés-li; car en prenés cure.
(Marie de France, t. I, p. 538.)

M. Génin a eu tort de penser que nous avons conservé cette tournure avec l'expression *par trop* suivie d'un adjectif : *c'est par trop fort*. Dans ce cas, *par* ne se rapporte pas à l'adjectif, mais à *trop*, avec lequel il constitue une locution adverbiale. Nous disons : *Vous m'importunez par trop*. On forme de semblables locutions au moyen des prépositions *de*, *en*, *pour*, jointes à divers adverbes, tels que *plus*, *moins*, *beaucoup*, etc.

mot simple une idée de postériorité. POSTHUMUS, *posthume*, né depuis que le père est en *terre;* de *post* et de *humus*. Ce préfixe est représenté par *puî*, mis pour *puis*, dans *puîné*, venu au monde depuis la naissance de l'un de ses frères ou de l'une de ses sœurs; de *post* et de *natus*.

XXV. — PRO, POR, POL; *pro, por, pol, pour.*

Dans les composés latins, *pro* devient quelquefois *por* par métathèse, et, plus rarement *pol*, qui ne se met que devant un *l*. Les mêmes formes se trouvent dans les composés français, et de plus la forme *pour*. Ce préfixe marque dans les deux langues une situation ou une direction en avant, au loin, abstraction faite de tout ce qui peut venir après; il a ordinairement rapport au lieu, plus rarement au temps. L'idée de direction en avant éveille celle du point de départ, d'extraction, de provenance, de prolongement, d'extension et même de substitution. Aussi le même préfixe sera-t-il employé pour représenter ces différents points de vue sous lesquels l'esprit considérera l'idée exprimée par le mot simple.

PROPOSITIO, IONEM.	*pro*POSITION.	Action de poser quelque chose en avant; *pro* et *positio*.
PROJECTIO, IONEM..	*pro*JECTION.	Action de jeter quelque chose en avant; de *pro* et de *jacere*.
PROVIDERE.....	*pour*VOIR.	Voir d'avance ce qui sera nécessaire et y donner ordre; *pro* et *videre*.
PROMITTERE.....	*pro*METTRE.	Renvoyer en avant, pour un temps à venir, la réalisation d'une chose demandée; *pro* et *mittere*.
POLLICITATIO.....	*pol*LICITATION.	Engagement pris pour l'avenir; de *polliceri*, formé de *pro* et de *liceri*, s'engager à payer une certaine somme pour l'acquisition d'une chose mise à prix.

PROVENIRE.....	*pro*VENIR.	Venir de... en avant; *pro* et *venire*.
PRODUCERE.....	*pro*DUIRE.	Tirer, pousser en avant, au dehors quelque chose provenant de... *pro* et *ducere*.
PORRECTIO, IONEM..	*por*RECTION.	Action de diriger en avant, d'étendre, d'allonger; de *pro* et de *regere*, diriger.
PROPAGARE.....	*pro*PAGER.	Publier au loin; *pro* et *pangere*, publier; ou encore, faire des plantations au loin; *pro* et *pangere*, planter.
PRONOMEN.....	*pro*NOM.	Mot mis pour le nom, substitué au nom; *pro* et *nomen*.

Ce préfixe n'entre que dans fort peu de dérivés français qui ne proviennent point immédiatement du latin; on peut citer *prolonger, promener, pourchasser, pourparler* et *pourfendre*.

XXVI. — RE, RED; *re, ré, red, r.*

En latin, *re* prend assez souvent un *d* lorsque le mot simple auquel il est joint commence par une voyelle ou bien par un *d*. Dans notre langue, il en est quelquefois de même en pareil cas; d'autres fois *re* perd son *e* devant une voyelle ou une *h* muette dans les composés français : *ranimer, ravoir, rhabiller.*

Dans l'une et l'autre langue, ce préfixe marque l'idée de faire une chose de nouveau (*rursum*), la réitération, de plus la réciprocité; il représente l'action de parcourir un trajet de nouveau, et, par suite, de le parcourir dans une direction opposée à une direction première, en sens inverse, en arrière (*retro*); ce mouvement rétrograde est tantôt accompli spontanément par le sujet chez lequel il se produit, tantôt déterminé par l'action d'un agent quelconque. Outre la direction en sens opposé, *re* sert encore à exprimer une direc-

tion ou situation à l'écart, l'isolement, et enfin la résistance, l'opposition.

De plus, la particule *re* étant itérative, il s'en est suivi qu'elle est devenue augmentative, c'est-à-dire qu'elle a été employée pour marquer l'augmentation d'énergie, d'efforts, que semble déployer un sujet qui s'y prend à plusieurs reprises pour exécuter une action.

C'est encore en partant de l'idée de réitération qu'on a été conduit à se servir du préfixe *re* pour marquer le retour à un état ou le rétablissement dans cet état, la rénovation, la réintégration, et même quelquefois la compensation.

reDICERE	redire.	Dire de nouveau; *re* et *dicere*.
reFLORERE	refleurir.	Fleurir de nouveau; *re* et *florere*.
reSALUTARE	resaluer.	Rendre à quelqu'un son salut; *re* et *salutare*.
reVENIRE	revenir.	Venir une seconde fois; *re* et *venire*.
reFLUERE	refluer.	Fluer de nouveau, mais en sens opposé de la première fois, en arrière; *re* et *fluere*.
reJECTUS	rejeté.	Jeté en arrière; *re* et *jactus*.
reSERVARE	réserver.	Conserver à l'écart; *re* et *servare*.
reSISTERE	résister.	Se tenir de façon à s'opposer à.... *re* et *sistere*.
reSTRINGERE	restreindre.	Resserrer dans des limites beaucoup plus étroites; *re* et *stringere*.
reFRIGERE	refroidir.	Redevenir froid; *re* et *frigere*.
reLAXARE	relâcher.	Rendre une chose lâche comme elle était auparavant; *re* et *laxare*.
redDITIO	reddition.	Action de remettre à quelqu'un une chose qu'il avait précédemment; *re* et *datio*.
reMUNERARE	rémunérer.	Donner à quelqu'un un salaire, un prix, etc. en compensation du travail qu'il a fait, des services qu'il a rendus; *re* et *munerare*.

Re est celui de tous les préfixes qui est entré dans le plus grand nombre de composés français dont les correspondants n'existent pas en latin : *rabaisser, raconter, racheter, ranimer, ravoir, rebaiser, rebalayer, rebander, rebaptiser, rebâtir, rebattre, reblanchir, rebondir, rebord, reboucher, rebuter, rechanger, rechuter, réchapper, rechasser, réchauffer, rechausser, rechercher, rechuter, recoiffer, recommander, recommencer, récompenser, recompter, recopier, recoucher, recoudre, recouper, récrier, recrépir, reculer, redevoir, redorer, redouter*[1], *redresser, refau-*

[1] Dans ce mot, *re* joue le rôle de particule augmentative; elle sert à marquer un plus haut degré de l'idée exprimée par le simple *douter;* celui-ci signifiait autrefois *craindre, appréhender.*

Cils qui ne *doutoit* Dieu n'evesque.
(*Branche des royaux lignages*, t. I, p. 30.)

Mult est vassal Carles de France dulce;
Li amiralz il ne l'crent ne ne *dute.*
(*Chans. de Roland*, st. CCLXI.)

Li evesque s'entrasemblerent,
Dolant furent, et mult *doterent*
Que par cele gent aliene
Ne perist la gent crestiene.
(*Rom. de Brut*, t. I, p. 298.)

Là avoit chevaliers et escuiers assez;
Chando y fu venus, i chevalier *doubtez.*
(*Chron. de du Guesclin*, t. I, p. 458.)

Eustache Deschamps emploie *douter* et *redouter* dans le même passage.

Souvente fois la saincte dame
Lui monstroit le salut de l'ame,
Comment l'on devoit Dieu *douter*
Et le pechié mortel *redouter.*
(*Miroir du mariage*, chap. LXXVIII.)

Le latin *dubitare,* primitif de *douter,* se prenait également, comme celui-ci, dans le sens de *craindre, appréhender.* « Non *dubitavit* simul ac conspexit hostem, confligere. » (Corn. Nepos, *Pélop.* vers la fin.) — « Non *dubitavit,* post

cher, refendre, refermer, refouler, regagner, regarder, regarnir, regeler, regorger, réhabiliter, rehausser, reheurter, rejoindre, rejouer, réjouir, relancer, remaçonner, remanier, remonter, remontrer, renom, reparaître, repartir, repasser, repaver, repentir, repercer, reperdre, repétrir, repeupler, replacer, replonger, ressaisir, ressasser, ressauter, ressortir, retourner, retracer, retrancher, retravailler, retremper, retrousser, retrouver, réunir, rhabiller, etc.

XXVII. — RETRO ; *rétro.*

Le préfixe *retro* exprime avec plus d'énergie que *re* le mouvement d'avant en arrière; mais on ne le trouve que dans fort peu de composés français de création assez récente, tels que *rétro*CÉDER, *rétro*GRADER, dérivés de RETROCEDERE, RETROGRADI, qui sont formés de *retro* et de *cedere*, s'en aller, *gradi*, marcher.

XXVIII. — SE ; *sé.*

En latin et en français, le préfixe *se* marque l'écartement, l'action de mettre à part (*seorsim*), au propre et au figuré. Ce préfixe ne se trouve que dans quelques composés.

SEPARARE..... *sé*PARER. Disposer à part; *se* et *parare*, disposer.

sacrilegia, etiam parricidium facere.» (Justin, liv. I, chap. IX.) — «Lumina torva videns et adhuc *dubitantia* figi.» (Stace, *Thébaïde*, liv. VIII, v. 757.)

Nous employons *hésiter, balancer,* à peu près dans le même sens. *Il n'hésita pas à se précipiter sur le lion. Il ne balança pas à s'élancer du rocher.* C'est une métalepse du conséquent pour l'antécédent. L'hésitation, le doute sont les conséquences de la crainte; on appréhende de faire une chose, et, par suite, on *hésite*, on *balance* à la faire, on *doute* si on la fera.

SEDUCERE.....	*sé*DUIRE.	Mener à part; *se* et *ducere*; figurément, entraîner dans une erreur, faire tomber dans une faute.
SEGREGATIO.....	*sé*GRÉGATION.	Action d'écarter du troupeau; de *se* et de *grex*; au figuré, action de séparer une personne ou une chose d'un tout dont elles font partie.

XXIX. — SUB, SUP, SUF, SUC, SUG; *sub, sup, suf, suc, sug, su, sous, sou, se.*

XXX. — SUBTER; *subter.*

Dans les composés latins, la préposition *sub* subit l'influence de la consonne qui suit, et elle se transforme, selon les cas, en *sup, suf, suc, sug;* quelquefois elle est remplacée par la préposition *subter.* Le préfixe français nous offre les mêmes formes et, de plus, quatre autres : *su, sous, sou* et *se,* comme dans *secourir, secouer,* de *succurrere, succutere.*

Dans les deux langues, ce préfixe marque l'infériorité d'un objet relativement à un autre, auquel il sert quelquefois de base; il indique l'action de faire, de mettre quelque chose dessous, au-dessous, ou bien par-dessous, sous main, secrètement; d'autres fois il représente l'infériorité d'ordre, la subordination ou le rapport d'un temps subséquent à un temps antérieur, la postériorité; enfin, il est le signe d'un degré moins élevé ou peu élevé dans la quantité, la qualité ou l'action exprimées par le simple; celles-ci sont représentées comme étant moindres que d'autres ne le sont.

SUBSTANTIA.....	*sub*STANCE.	Être servant de base aux phénomènes dont nous avons la perception; de *sub* et de *stare.*
SUBJECTUS.....	*su*JET.	Mis dessous, soumis; *sub* et *jactus.*
SUBJUGARE.....	*sub*JUGUER.	Mettre sous le joug; de *sub* et de *jugum.*
SUPPLICARE.....	*sup*PLIER.	Plier sous quelqu'un; *sub* et *plicare.*

SUBLEVARE.....	*sou*LEVER.	Lever un objet en le prenant par-dessous; *sub* et *levare*.
SUGGERERE.....	*sug*GÉRER.	Mettre, insinuer par-dessous, secrètement, quelque chose dans l'esprit de quelqu'un; *sub* et *gerere*.
SUBTERFUGIUM.....	*subter*FUGE.	Moyen détourné par lequel on se tire de dessous, et l'on s'échappe adroitement; de *subter* et de *fugere*.
SUBPRÆFECTUS.....	*sous*-PRÉFET.	Fonctionnaire qui est sous les ordres d'un préfet; *sub* et *præfectus*.
SUCCEDERE.....	*succé*DER.	Venir après; *sub* et *cedere*.
SUBDIVIDERE.....	*sou*DIVISER.	Diviser en parties moindres quelque partie d'un tout déjà divisé; *sub* et *dividere*.
SUBRIDERE.....	*sou*RIRE.	Faire un certain mouvement des lèvres moindre que celui qui est produit en riant; *sub* et *ridere*.

Le préfixe *sub*, *sou*, entre dans quelques composés français qui sont particuliers à notre langue : *subalterne*, *subdélégué*, *subordonner*, *soubassement*, *soucoupe*, *souhait*, *souligner*, *soupeser*, etc.

XXXI. — SUPER; *super*, *soubre*, *sur*, *sour*. — SUS; *sus*, *sou*.

Les Latins se servaient, en composition, de *super* et de *sus* dans le même sens; ce dernier est un adverbe qui se trouve employé pour *sursum* dans Cicéron et dans d'autres auteurs. Les composés français nous offrent les formes : *super*, *soubre*, *sur*, *sour*, *sus*, *sou*.

Ces préfixes sont l'opposé du précédent; ils marquent la supériorité d'un objet relativement à un autre, qui lui sert quelquefois de base; ils indiquent une action faite sur quelque chose, au-dessus, par-dessus, en haut; ils expriment l'élévation; en outre, ils représentent la priorité d'ordre relativement aux personnes, aux choses et au temps; enfin, ils

servent à marquer un degré plus élevé, fort élevé ou trop élevé dans la quantité, la qualité ou l'action exprimées par le simple; celles-ci sont représentées comme supérieures à d'autres, ou bien comme excédant la mesure ordinaire, les limites convenables.

SUPERFICIES.....	*superficie*.	Face ou partie externe d'un objet considérée comme supérieure relativement aux parties internes, subjacentes; *super* et *facies*.
SUPERCILIUM.....	*sourcil*.	Partie du front garnie de poils qui est au-dessus des cils; *super* et *cilium*.
SUPERNATARE.....	*surnager*.	Nager, se soutenir sur la surface de l'eau; *super* et *natare*.
SUSPENDERE.....	*suspendre*.	Pendre au-dessus, en haut; *sus* et *pendere*.
SUSTINERE.....	*soutenir*.	Tenir au-dessus, en haut; *sus* et *tenere*.
SUPERNATURALIS....	*surnaturel*.	Qui est d'un ordre plus élevé que l'ordre naturel; *super* et *naturalis*.
SUPERSEDERE.....	*surseoir*.	Suspendre la décision d'une affaire qui reste dans le même état jusqu'à une époque ultérieure; *super* et *sedere*.
SUPEREMINENS.....	*surémINENT*.	Éminent à un plus haut degré, à un très-haut degré; *super* et *eminens*.
SUPERABUNDANS....	*surabondant*.	Qui est très-abondant; *super* et *abundans*.
SUPERFLUUS.....	*superflu*.	Qui coule par-dessus les bords, qui déborde, qui est de trop; de *super* et de *fluere*.

Ces préfixes ont servi à former un certain nombre de composés qui sont propres à la langue française : *superfin*, *surfin*, *suracheter*, *suranné*, *surbaisser*, *surcharger*, *surcomposer*, *surdent*, *surenchérir*, *surfaire*, *surhausser*, *surhumain*, *surintendant*, *surmener*, *surmonter*, *surmoût*, *surmulet*, *surmulot*, *surnom*, *surpasser*, *surpayer*, *surpeau*, *surplomb*, *surplus*, *sur-*

prendre, sursaut, surtaxe, surtout, survendre, susdit, soubreveste, soubresaut, etc.

XXXII. — TRANS, TRAN, TRA; *trans, tran, tra, trés, tré.*

En latin, *trans, tran, tra*, en français, *trans, tran, tra, trés, tré*, employés en composition, marquent la situation au delà d'un terme, le passage d'un endroit dans un autre, d'une époque à une autre, d'un état à un autre, d'une situation à une autre, la transformation, la mutation; en outre, l'action de passer au delà de certaines bornes, de certaines limites. Enfin, de ce que *trans* indique une situation ou un passage au delà, il s'en est suivi que ce préfixe a été employé pour représenter un point plus avancé ou fort avancé, un plus haut degré ou un très-haut degré dans l'action, dans la qualité ou dans la manière d'être exprimées par le simple.

TRANSALPINUS.....	*trans*ALPIN.	Qui est au delà des Alpes; *trans* et *Alpes.*
TRANSFERRE.....	*trans*FÉRER.	Porter d'un lieu dans un autre; *trans* et *ferre.*
TRADUCERE.....	*tra*DUIRE.	Faire passer une composition d'une langue dans une autre langue; *trans* et *ducere.*
TRADITIO, IONEM.....	*tra*DITION.	Ce qui est donné pour authentique et transmis comme tel de siècle en siècle; de *trans* et de *datio.*
TRANSFORMARE.....	*trans*FORMER.	Faire passer d'une forme à une autre; *trans* et *formare.*
TRANSMITTERE.....	*trans*METTRE.	Mettre ce qu'on possède en la possession d'un autre; *trans* et *mittere.*
TRANSGRESSIO.....	*trans*GRESSION.	Action d'aller au delà des prescriptions de la loi; *trans* et *gressio*, dérivé de *gradi.*
TRANSCENDENS....	*trans*CENDANT.	Qui monte plus haut que les autres, et, par suite, qui est plus élevé; de *trans* et de *scandens.*

TRANSILIRE. . . . . *tres*SAILLIR. Le verbe latin signifie sauter par delà, franchir, et le verbe français, ressauter vivement et convulsivement par suite d'une émotion subite; *trans* et *salire*.

Ce préfixe a concouru à former quelques composés français dont les correspondants ne se trouvent point en latin : *transborder, transparent, transpercer, transplanter, transvaser, tramontane, travestir, trépasser*[1], etc.

Notre langue avait autrefois beaucoup plus qu'aujourd'hui des composés formés au moyen de *tres*, *tré;* tels étaient : *tréboucher*, boucher parfaitement, complétement; *tréforer*, forer, percer de part en part; *trépenser*, être tout pensif; *treschanger*, changer entièrement; *tressuer*, suer abondamment; *trestourner*, tourner complétement, renverser; *trestrembler*, trembler de tous ses membres; *trestout*, tout entier, tout sans réserve; *tresvenir*, venir en deçà, etc.

XXXIII. — ULTRA; *ultra, outre.*

La préposition *ultra* paraît être formée de *trans* et d'un autre élément; aussi a-t-elle comme préfixe la même valeur que *trans*, c'est-à-dire qu'elle marque la situation ou le passage par delà. Le latin ne nous offre que deux mots composés au moyen de *ultra*, encore ces mots ont-ils été créés postérieurement à l'époque de la bonne latinité. Ces com-

[1] *Trépasser*, passer dans l'autre monde, signifia d'abord passer pour aller dans un autre lieu quelconque. Nous employons familièrement, dans le même sens, les locutions *franchir le pas, passer le pas.*

Li baillif ou li prevost ou les autres persones devant nomées ne prangent pas les chevals aux marcheanz *trespassanz* ne as poures. (*Li Livres de jostice et de plet*, p. 343.)

posés sont ULTRAMONTANUS, *ultramontain*, qui est au delà des monts, et ULTRAMUNDANUS, qui réside au delà du monde.

La préposition latine *ultra* nous a donné la préposition française *outre*, qui a servi à former les composés *outremer*, *outre-passer*, *outrecuidant*. Le simple *cuidant*, qui entre dans la composition de ce dernier, est le participe de l'ancien verbe *cuider*, penser, croire, s'imaginer, présumer; on disait autrefois en italien *cuitare* et *coitare* dans le même sens. Ces verbes dérivent du latin *cogitare*. (Voyez ci-dessus, p. 96, note 1.)

Plusors jones sont si *outre-cuidés* qu'ils *cuident* tout sçavoir, pooir et valoir... toujours dit-on que *cuidier* n'est pas sçavoir. (*Les quatre âges de l'homme*, par Philippe de Navarre, cités dans Roquefort, art. *Cuider*.)

Les composés peuvent être formés au moyen de deux préfixes, comme *décom*posé, ou de trois au plus, comme *indécom*posé. Dans ces cas, chacun des préfixes ajoute à l'idée du mot auquel il est joint l'idée accessoire qu'il est chargé de représenter.

SECTION II.

DÉRIVÉS.

Nous devons au latin non-seulement la très-grande majorité de nos radicaux, tous les préfixes qui peuvent leur être joints, à l'exception d'un seul, mais nous lui devons encore presque toutes les désinences qui s'ajoutent aux radicaux pour constituer des mots. C'est ainsi que la désinence *tor* des substantifs latins a fourni les désinences *teur*, *eur*, des substantifs français, et que la désinence *tura* a produit nos terminaisons en *ture*, *ure*.

On s'est aperçu que les différents mots français dérivés du latin qui finissent par une même désinence marquent, en général, une idée particulière qui leur est commune. Ainsi les substantifs en *teur* expriment celui qui fait l'action représentée par le radical : CRÉA*teur*, celui qui *crée;* LEC*teur*, celui qui *lit*. Les substantifs en *ture* désignent le résultat de l'action : CRÉA*ture*, être qui est le résultat de l'action de *créer;* LEC*ture*, résultat de l'action de *lire*.

Par analogie, les désinences qui terminent nos mots dérivés directement du latin ont été jointes à des radicaux divers pour représenter l'idée accessoire qui est propre à chacune d'elles, et l'on a formé de la sorte une multitude de dérivés nouveaux dont on chercherait en vain les correspondants dans la langue latine. Ainsi, des verbes *armer, balayer, briser, brûler, carreler, ciseler, coiffer, couper, dorer, étamer, fouler, fourrer, piquer,* joints aux désinences *teur, eur,* nous avons formé les substantifs masculins ARMA*teur*, BALAY*eur*, BRIS*eur*, BRÛL*eur*, CARREL*eur*, CISEL*eur*, COIFF*eur*, COUP*eur*, DOR*eur*, ÉTAM*eur*, FOUL*eur*, FOURR*eur*, PIQU*eur*. Des mêmes verbes et de la désinence *ure*, nous avons fait les substantifs féminins ARM*ure*, BALAY*ure*, BRIS*ure*, BRÛL*ure*, CARREL*ure*, CISEL*ure*, COIFF*ure*, COUP*ure*, DOR*ure*, ÉTAM*ure*, FOUL*ure*, FOURR*ure*, PIQ*ûre*.

Bien que les dérivés de cette sorte aient fort souvent pour base un radical fourni par le latin, et que la désinence jointe à ce radical soit également de provenance latine, il n'en est pas moins vrai qu'un mot ainsi formé est exclusivement français, et qu'il ne peut être dérivé directement d'aucun autre qui lui corresponde dans la langue latine.

Je dois faire observer qu'il en a été des désinences des mots comme des mots eux-mêmes. Dans l'origine, lorsqu'on

fit choix d'une désinence particulière et qu'on en consacra l'usage, cette désinence ne dut d'abord représenter qu'une seule idée accessoire; mais dans la suite elle fut prise, soit dans un sens plus général, soit dans un sens plus restreint, soit dans un sens détourné, de manière à s'éloigner de plus en plus de sa valeur primitive. Ainsi la désinence latine *tio* paraît n'avoir d'abord été employée que pour marquer une action; on s'en servit ensuite pour marquer le résultat de cette action, le moyen par lequel elle se fait, et enfin le temps et le lieu où elle est faite. Il n'est même pas rare qu'un même dérivé représente à la fois plusieurs de ces idées. Chaque désinence française conserva généralement les différentes valeurs de la désinence latine dont elle provint; parfois elle en acquit de nouvelles, mais ce fut toujours au moyen du passage successif d'un sens à un autre, ainsi que je viens de l'indiquer. Je m'abstiendrai d'entrer, pour le moment, dans aucun détail à ce sujet; les développements que l'on trouvera dans la suite de ce chapitre suffiront pour démontrer amplement la justesse de cette observation.

Les linguistes ont désigné les désinences dont je parle sous le nom de *suffixes* (SUFFIXUM, ce qui est fixé dessous ou après, mis après). Les *suffixes* formant des dérivés, et les *préfixes* formant des composés, ont cela de commun que les uns et les autres représentent également des idées accessoires ajoutées au sens principal exprimé par le radical; mais ils diffèrent entre eux par le genre d'idées dont ils sont les signes. En effet, les *suffixes* servent à marquer l'idée d'un être réel ou fictif, d'une substance, d'une qualité, d'un mode, d'une action, etc. tandis que les *préfixes* marquent un rapport de lieu, de temps, de convenance ou de dis-

convenance à une manière d'être, etc. Ils diffèrent encore les uns des autres sous un autre rapport, c'est-à-dire par la place qu'ils occupent relativement au thème du mot, puisque les *préfixes* sont placés avant ce thème, et les *suffixes* après. On comprend à la fois les *préfixes* et les *suffixes* sous la dénomination commune d'*affixes*, AFFIXUM, qui est fixé à ou auprès.

La même cause qui a donné naissance aux composés a pareillement déterminé la formation des dérivés. Cette cause, déjà signalée, est le besoin que nous éprouvons de rendre nos idées de la manière la plus concise. A-t-on voulu désigner l'action de *démolir*, on l'a nommée DÉMOLI*tion;* celle d'*estimer*, ESTIMA*tion;* celle de *saler*, SALAI*son*, etc. Nous employons journellement le même procédé pour fabriquer une multitude de dérivés semblables, qui ne sont nullement consacrés par l'usage.

C'est le peuple qui forge le plus grand nombre des dérivés de cette espèce. Nous l'entendons dire ARGENT*eux* pour riche, qui a de l'*argent;* COLÉR*eux*, pour enclin à la *colère;* PÉTR*issoire*, pour huche à *pétrir;* le CRÉPIS*sage*, pour l'action de *crépir;* AIGUI*seur*, pour celui qui fait le métier d'*aiguiser;* CAHOTE*ment*, pour mouvement fréquent occasionné par les *cahots;* BROUILLA*sser*, pour tomber en brouillard, en parlant d'une petite pluie très-fine; ÉCROUELL*eux*, pour qui a les *écrouelles;* DÎN*atoire*, SOUP*atoire*, adjectifs : *heure dînatoire*, *heure soupatoire*, pour *heure du dîner*, *heure du souper*, etc. (Voyez ces mots et beaucoup d'autres semblables dans le Dictionnaire du bas langage, dans le Dictionnaire du langage vicieux, ainsi que dans le Petit vocabulaire comparatif du bon et du mauvais langage, par Boinvilliers.)

On peut diviser les dérivés en deux classes. La première

classe comprend les *dérivés proprement dits*, c'est-à-dire ceux dont les suffixes marquent le plus grand nombre des idées accessoires de toute sorte que la dérivation est destinée à représenter; la seconde classe est celle des *dérivés diminutifs*, nommés plus simplement et plus ordinairement *diminutifs*. Le rôle de ceux-ci se réduit, en général, à signifier une chose plus petite que celle qui est désignée par le radical.

§ 1. — DÉRIVÉS PROPREMENT DITS; SUFFIXES SERVANT A LA FORMATION DE CES DÉRIVÉS.

J'ai donné dans la section précédente la liste de tous les préfixes qui concourent à former des composés; je donnerai dans celle-ci la liste de tous les suffixes qui servent à former des dérivés.

SUFFIXES FORMATEURS.	SUFFIXES FRANÇAIS.
Abilis	*Able.*
Acus	*Aque.*
Ago	*Age.*
Alis	*Al, el.*
Andus, endus	*And, end, ande, ende.*
Ans, ens	*Ant, ent.*
Antia, entia	*Ance, ence.*
Anus	*An, ain, en.*
Arius, arium, aris	*Aire, ier, er.*
Aster	*Atre.*
Aticus, aticum	*Age.*
Atus	*At, et, é.*
Ata	*Ade.*
Ax	*Ace.*
Ber, bris	*Bre.*
Bilis	*Bile, ble.*
Bundus	*Bond.*
Cida	*Cide.*

Cidium	*Cide.*
Cundus	*Cond.*
Dicus	*Dique.*
Ensis	*Ois, ais.*
Estris	*Estre, être.*
Etum	*Et, ée, aye, aie, oie.*
Eus	*É.*
Facere, ficare, fieri	*Fier.*
Fer	*Fere.*
Ficus, ficium	*Fique, fice.*
Fragum, fragium	*Frage.*
Fugus	*Fuge.*
TUDESQUE. Hald	*Aud.*
TUDESQUE. Hart	*Ard.*
Ibilis	*Ible, ble.*
Icus	*Ique.*
Idus	*Ide, de, d.*
Ilis	*Ile, il.*
Illare	*Iller.*
Inus	*In.*
Itia, ities	*Itie, ice, esse.*
Itudo, udo, *génitif* udinis	*Itude, ude, tume, ume.*
Lentus, lens	*Lent.*
Men, mentum	*Ment.*
Or	*Eur, our.*
Osus	*Ose, eux, u.*
Sio, *génitif* sionis	*Sion, son.*
Sivus	*Sif.*
Sor	*Seur.*
Sorius	*Soire.*
Sorium	*Soire, soir.*
Sura	*Sure.*
Stus, estus	*Ste, este, ête.*
Tare	*Ter.*
Tas, itas, etas	*Té, ité, été.*
Tio, *génitif* tionis	*Tion.*
Tivus	*Tif, if.*
Tor	*Teur, eur, tre.*
Torius	*Toire.*
Torium	*Toire, oire, oir.*

Tura..... *Ture.*
Ura..... *Ure.*

ABILIS. Voyez *Bilis.*

I. — ACUS; *aque.* — ICUS; *ique.*

Acus et *icus* sont deux formes différentes du même suffixe : la première est représentée en français par *aque*, et la seconde par *ique*. Un seul mot peut faire exception, c'est *publicus*, qui nous a donné *public*.

Dans les deux langues, ces suffixes servent à former des adjectifs dérivés signifiant qui tient, qui appartient, qui convient à la chose représentée par le radical, qui concerne cette chose, qui s'y rapporte, qui lui est propre, particulier, qui est de la même nature qu'elle, qui lui est comparable, semblable, analogue.

SYRIACUS.....	SYRI*aque*.	Qui appartient à la Syrie; de *Syria*.
ITALICUS, ARABICUS....	ITAL*ique*. ARAB*ique*.	Qui appartient à l'Italie, à l'Arabie; de *Italia*, *Arabia*.
SATYRICUS.....	SATIR*ique*.	Qui convient à la satire; de *satyra*.
HISTORICUS.....	HISTOR*ique*.	Qui a rapport ou qui appartient à l'histoire; de *historia*.
PUDICUS.....	PUD*ique*.	Qui convient à la pudeur; de *pudor*.
DOMESTICUS.....	DOMEST*ique*.	Qui concerne la maison; de *domus*.
RUSTICUS.....	RUST*ique*.	Qui est propre, particulier à la campagne; de *rus*.
METALLICUS.....	MÉTALL*ique*.	Qui est de la même nature que le métal, ou qui lui ressemble sous quelque rapport; de *metallum*.

Beaucoup de dérivés français qui finissent en *aque* et en *ique* ont été formés de mots grecs terminés en *ακος* et *ικος*, suffixes correspondant à *acus*, *icus*. La plupart de ces dérivés sont des termes d'art, de science, et ne sont pas anciens

dans notre langue. Καρδιαχὸς nous a donné *cardiaque*; κοιλιακὸς *céliaque*; ἡλιακὸς, *héliaque*; βηχικὸς, *béchique*; χρωματικὸς, *chromatique*; συνθετικὸς, *synthétique*, etc.

Nous n'avons qu'un assez petit nombre d'adjectifs en *aque* et en *ique* qui ne soient point dérivés directement d'un adjectif correspondant latin ou grec. On peut cependant citer : *maniaque*, *simoniaque*, *alchimique*, *algébrique*, *carbonique*, *générique*, *héraldique*, *lactique*, *numérique*, *patriotique*, *palmonique*, *vitriolique*, et quelques autres moins usités.

II. — AGO; *age*. — ATICUS; *age*. — ATICUM; *age*.

On doit assigner à notre suffixe *age* trois origines différentes. Dans beaucoup de substantifs, il provient du suffixe *ago*, qui semble tenir à *agere*, faire, conduire, mener, pousser, presser, et qui marque le résultat d'une action ou bien la réunion de plusieurs choses poussées, pressées dans un même endroit.

Dans les adjectifs terminés en *age*, ce suffixe vient de la désinence latine *aticus*, représentant une idée qui peut se rendre par qui est ou qui se tient à ou dans, qui est propre à, qui est disposé à, qui est destiné à.

Un certain nombre de substantifs en *age* désignent quelque chose qui a une destination particulière, ce qui sert à faire ou à faire faire une action, ce qui sert à la rémunérer, une rétribution, un salaire, une taxe. Dans ces substantifs, le suffixe *age* provient de la désinence latine *aticum*, qui avait la même valeur dans les siècles postérieurs à celui d'Auguste, et qui n'était que le neutre des adjectifs en *aticus*, employé substantivement[1]. Au moyen âge, on latinisa nos substan-

[1] De *Mars, tis*, on forma *martiacus*, et l'on appela *martiacum stipendium* la

tifs en *age*, et cette désinence devint *agium;* mais plusieurs d'entre eux offrent en même temps la désinence *aticum*, qui est la plus ancienne. Ainsi on trouve *glandaticum* et *glandagium*, glandage; *furnaticum* et *furnagium*, fournage; *herbaticum* et *herbagium*, herbage; *vinaticum* et *vinagium*, vinage, qui désignent tous certains droits seigneuriaux, etc.. (Voir ces mots et autres semblables dans le Glossaire de Du Cange.)

Quelques auteurs ont eu tort de supposer que notre suffixe *age* puisse provenir de la terminaison latine *agium*, que l'on trouve dans *naufragium*, *suffragium*, *adagium*, *præsagium*. Tous ces substantifs sont des composés; leur terminaison *agium* n'est point un suffixe; mais elle appartient à telle ou telle racine qui concourt à la composition du mot. *Naufragium*, *suffragium* sont formés de *frangere; adagium*, de *agere;* et *præsagium*, de *sagire*, avoir un sens exquis, avoir de la sagacité, de la perspicacité. SAGIRE *enim sentire acute est; ex quo sagæ anus, quia multa scire volunt, et sagaces dicti canes. Is igitur qui ante sagit, dicitur* PRÆSAGIRE, *id est, futura ante sentire.* (Cicéron, *de Divinatione*, I.)

paye destinée à la rétribution du service militaire, la solde qui était accordée aux soldats. On lit dans le dernier livre de Priscien, à propos des premiers vers du XIIe chant de l'Énéide : « Solemus enim *martiaticus*, *martiatica*, *martiaticum* dicere; unde stipendia militum *martiatica* dicuntur. » Les gloses anciennes portent *balneaticum*, *βαλανικόν*, rétribution payée pour prendre un bain dans un établissement public. Au sujet du 152e vers de la seconde satire de Juvénal, *Nec pueri credunt, nisi qui nondum ære lavantur,* un commentateur ancien donne cette interprétation : « Infantes; quia pueri non dant *balneaticum.* » Vitruve, liv. VIII, chap. VII, se sert de *balneaticum* pour signifier un droit que l'on payait pour amener dans les établissements de bains l'eau des aqueducs et des réservoirs appartenant à l'État. Dans une lettre de Pélage à Cresconius, on trouve le mot *cathedraticum*, dérivé de *cathedra*, désignant un droit payé par un évêque aux évêques qui l'installaient sur le siége épiscopal.

IMAGO	IMAGE.	Ce qui est fait à l'imitation d'un objet; *imago* est pour *imitago*, de *imitari*.
AMBAGO, plur. AMBAGES	AMBAGES.	Résultat de l'action de tourner tout autour d'une pensée, détour, circuit de paroles, circonlocution embarrassée; de *ambire*.
CARRAGO		Réunion de chars, retranchement formé par l'assemblage d'un certain nombre de chars; de *carrus*.
FARRAGO		Mélange de plusieurs sortes de blés; au figuré, ramas, fatras; de *far*, blé.
SYLVATICUS	SAUVAGE[1].	Qui se tient dans les forêts, qui est propre aux forêts; de *sylva*.
VOLATICUS	VOLAGE.	Qui est disposé à voler; de *volare*.
UMBRATICUS	OMBRAGE, adj.[2].	Qui est à l'ombre; de *umbra*.
VIATICUM	VOYAGE.	Le mot latin signifie proprement ce qui est destiné à l'approvisionnement de celui qui fait route; dans un sens détourné, il se prit pour voyage[3]; de *via*.
BALNEATICUM		Rétribution payée pour prendre un bain; de *balneum*.

[1] Anciennement, *salvage*, *sauvage*, signifiaient qui habite les forêts. Le latin *sylvaticus* avait le même sens.

A un moine de sainte vie,
Chrestien ermite *salvage*,
Religios, saint home e sage,
L'ala retraire en sa chapele.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 117.)

[2] *Ombrage* était autrefois employé comme adjectif et signifiait qui est à l'ombre, ombragé, obscur. (Voyez ce mot dans le Glossaire de Roquefort.)

Descendirent en Germanie;
Par places cleres et *ombrages*
Pourprisrent ilcuc les rivages.
(*Branche des royaux lignages*, t. I, p. 325.)

[3] *Viaticum* est employé dans le sens de voyage par le poëte Fortunat.

Deducit dulcem per amara *viatica* natam.
(Fortunat, liv. VI, poëme IV.)

Le suffixe français *age* est le signe de diverses idées qui se rattachent plus ou moins directement à celles qui sont représentées par les suffixes latins dont il provient. Ainsi *age* marque dans les dérivés propres à notre langue :

1° Une action, et principalement une action dépendant d'un art, d'un métier, faite d'après certains procédés reçus, une opération, le résultat de l'action, de l'opération, le temps qu'on met à les faire, l'état où se trouve une chose après l'opération, et, de plus, un état qui ne dépend point d'une action préalable. Quelquefois le même mot a deux ou trois significations différentes, dont chacune se rapporte à l'une des idées que je viens d'indiquer : *abatage*, *abordage*, *affinage*, *agiotage*, *ajustage*, *alliage*, *apprentissage*, *arbitrage*, *arrosage*, *aunage*, *baclage*, *badinage*, *ballottage*, *battage*, *bavardage*, *blanchissage*, *bornage*, *brigandage*, *brunissage*, *cabotage*, *carnage*, *carrelage*, *chablage*, *charriage*, *charronnage*, *cloisonnage*, *colportage*, *curage*, *cuvage*, *délestage*, *dorage*, *écurage*, *élagage*, *emballage*, *embauchage*, *enfantillage*, *engrenage*, *entourage*, *étamage*, *fagotage*, *fanage*, *fauchage*, *fillage*, *foulage*, *gaspillage*, *glanage*, *gribouillage*, *griffonnage*, *hersage*, *hommage*, *jardinage*, *jaugeage*, *labourage*, *laminage*, *lavage*, *liage*, *louage*, *mariage*, *martelage*, *mesurage*, *mouillage*, *moulinage*, *ouvrage*, *partage*, *passage*, *patronage*, *pavage*, *pèlerinage*, *pillage*, *pilotage*, *placage*, *pliage*, *rabâchage*, *radotage*, *raffinage*, *ravage*, *replâtrage*, *salage*, *savonnage*, *sciage*, *tannage*, *tapage*, *témoignage*, *tirage*, *triage*, *tripotage*, *valetage*, *vasselage*, *veuvage*, etc.

2° Un salaire, une rétribution, une contribution, une taxe, un impôt, un droit et particulièrement un droit seigneurial : *aubenage*, *avage*, *avenage*, *bachotage*, *courtage*, *établage*, *fermage*, *fouage*, *fournage*, *gabelage*, *gambage*, *geô-*

lage, glandage, jalage, marcage, matelotage, moutonnage, naulage, panage, pâtissage, péage, pollage, pontonnage, quayage, quartelage, saccage, senage, taillage, tavernage, terrage, vinage, etc.

3° La réunion des différentes parties, des différents individus, des différents objets qui forment un même tout, des différents détails, des différents incidents qui constituent un même ensemble. En un mot, le suffixe *age* est assez souvent le signe caractéristique d'un substantif collectif : *assemblage, attelage, bagage, bandage, bariolage, bocage, branchage, cahotage, cailloutage, coquillage, cordage, corsage, cousinage, échafaudage, étalage, fenêtrage, feuillage, grillage, herbage, jambage, laitage, langage, lignage, liserage, maçonnage, marécage, ombrage, pacage, parentage, pâturage, pélage, plumage, ramage, rivage, rouage, treillage, village*, dérivé de *villa*, maison de campagne, *voisinage*.

Dans certains mots, *age* n'a point une valeur bien significative et ne paraît être qu'une désinence assez indifférente, ajoutée le plus souvent à des mots qui étaient devenus trop courts par suite de l'altération qu'ils avaient subie en passant du latin dans la langue romane. Tels sont : *nuage*, de *nue*, formé de NUBES; *usage*, pour lequel on disait anciennement *us*, de USUS[1]; *dommage*, autrefois *damage*, pour lequel on a dit *dam*, *dan*, de DAMNUM[2]; *lignage*, pour lequel on a dit

[1] Quant li mestres panetier est venus, il doit faire venir les parties par devant lui, et oïr la cause et terminer le (*sic*) par le conseil au (*sic*) jurés du mestier, selonc les *us* et les coustumes du mestier devant dit. (*Livre des Métiers*, p. 15.)

[2] Nul home ne doit recever *dam* qui est en autrui hostel herbergié. (*Assises de Jérus.* t. II, p. 147.)

Greu chose est que tot lo major *dan*...

lign, de LINEA[1]; *visage*, pour lequel on disait *vis*, de VISUS[2]; *âge*, pour lequel on a dit *édet*, *éded*, *éé* (*ætas*, *ætatem*), d'où les formes dérivées *édage*, *éage*, *âge*.

Covent oïr en chantant et retraire.
(Le Roux de Lincy, *Chans. historiques*, t. I, p. 71.)

Li emperere en averat grant *damage*.
(*Chans. de Roland*, st. CXLVI.)

Dam nous est resté dans les locutions *la peine du dam*, *c'est à votre dam*, c'est-à-dire à votre préjudice.

[1] De plusurs choses à remembrer li prist;
De tantes teres cum li bers cunquist
De dulce France, des humes de sun *lign*,
De Carlemagne sun seignor ki l' nurrit.
(*Chans. de Roland*, st. CLXXIII.)

[2] Li quens Rollans se jut desuz un pin,
Envers Espaigne en ad turnet sun *vis*.
(*Chans. de Roland*, st. CLXXIII.)

Vis et *visage* sont employés concurremment et avec la même signification dans le passage suivant :

Karles out fer le *vis*, si out le chef levez.
Uns Judeus i entrat ki ben l'out esgardet;
Cum il vit Karle, cummençat à trembler;
Tant out fer le *visage*, ne l'osat esgarder.
(*Voyage de Charlem. à Jérusalem*, v. 128.)

Le mot *message*, qui signifiait autrefois *messager*, nous offre une forme allongée de la même manière. De *missus* on fit d'abord *mes*, puis *message*, et enfin *messager*, qui avaient tous trois la même signification. Un passage de la *Chronique de Jordan Fantosme* nous offre à la fois les trois formes.

..... Li *mes* vint al us e suef apela;
E dit li chamberlens : « Ki estes-vus là?
— « *Messagier* sui amis, or venez plus en çà.
Dan Randulf de Granvile desque ci m'enveia
Pur parler ove le rei, kar grant mestier en a. »
E dit li chamberlens : « Par matin seit l'afaire. »
Par ma fei, dit li *mes*, ainz i parlerai en eire...
A ço qu'il parolent s'est li reis esveilliez,
E oïd à cel us crier : « Ovres, ovres. »
— « Ki est ço, dist li reis, à dire me sachiez. »

N'i ad Franceis, si à lui veut juster,
Voeillet o nun n'i perdet sun *edet*.

(*Chanson de Roland*, st. CCXXVII.)

Sire, huem es de grant *eded*, e tes fiz ne tienent pas tes veies ne ta lealted... (*Livre des Rois*, p. 26.)

Ecce tu senuisti, et filii tui non ambulant in viis tuis.

Quant ele vient en tel *éé*
Que Nature furme beauté
En Bretaigne ne fu si bele,
Ne tant curteise dameisele.

(Marie de France, t. I, p. 154.)

D'*éé* e d'anz e de jorz pleins.

(*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 372.)

Se Deus ço dunet que jo de là repaire,
Jo t'en muverai un si grant contraire
Ki durerat à trestut ton *edage*.

(*Chanson de Roland*, st. XX.)

Hely fud huem de grant *eage*, quant il murut, et out esté juges del pople quarante anz. (*Livre des Rois*, p. 16.)

Senex enim erat vir et grandævus, et ipse judicavit Israel quadraginta annis.

— «Sire, dist li chamberleus, ore endreit le saurez.
Message est de ça nort, tres-bien le cunuissiez,
Hume Randulf de Granvile, Brien est apelez.»
— «Par ma fei, dist li reis, ore sui mult trespensez;
Il ad mestier d'aïe, çà enz venir le laissiez.»
Li *messagier* entrad, ki mult fud enseigniez,
E salua le rei, cum jà oïr purrez...

(*Chron. de Jordan Fantosme*, p. 608 et 609.)

Voir, au sujet de ces formes allongées, ce que je dis d'autres formes semblables à propos des diminutifs, vers la fin de ce chapitre.

III. — ALIS; *al, el.*

Le suffixe latin *alis* et le suffixe français *al, el,* qui en provient, servent à former des adjectifs dérivés signifiant qui appartient, qui se rapporte à l'objet exprimé par le radical, qui le concerne, qui lui est conforme, qui participe de sa nature, de ses propriétés, qui en possède les qualités, les attributs, etc.

RURALIS.....	RURAL.	Qui appartient à la campagne ou qui la concerne; de *rus, ruris.*
NUPTIALIS.....	NUPTIAL.	Qui concerne ou qui appartient aux noces; de *nuptiæ.*
NUMERALIS.....	NUMÉRAL.	Qui se rapporte aux nombres; de *numerus.*
ORIGINALIS.....	ORIGINAL. ORIGINEL.	Qui se rapporte à l'origine; de *origo, inis.*
LEGALIS.....	LÉGAL.	Qui est conforme à la loi; de *lex, legis.*
CORPORALIS.....	CORPOREL.	Qui est de la nature des corps; de *corpus, oris.*
MATERIALIS.....	MATÉRIEL.	Qui a les propriétés de la matière; de *materia.*
GLACIALIS.....	GLACIAL.	Qui est froid comme la glace; de *glacies.*

Nous avons fait usage du suffixe *al, el,* pour former un certain nombre de dérivés français qui n'ont point en latin de primitifs qui leur correspondent : *additionnel, arsenical, ascensionnel, banal, brutal, bursal, cérébral, cérémonial, claustral, colossal, comtal, constitutionnel, cordial, doctoral, domanial, électoral, expérimental, féodal, férial, fondamental, fraternel, frontal, graduel, grammatical, humoral, instrumental, intestinal, jovial, labial, lacrymal, lingual, local, marginal, maternel, médical, mental, musical, national, occipital, papal, partial, pascal, paternel, quadragésimal, radical, réel, seigneurial, textuel, total, verbal, virtuel, visuel,* etc.

Plusieurs adjectifs en *al*, *el*, devant lesquels on a sous-entendu un substantif, sont eux-mêmes devenus des substantifs; tels sont *capital*, *cardinal*, *général*, *local*, *manuel*, *original*, *pluriel*, *radical*, *théologal*, etc.

IV. — ANDUS, ENDUS; *and*, *end*, *ande*, *ende*.

Le suffixe latin *andus*, *endus*, forme des participes passifs marquant que l'action exprimée par le verbe auquel ils appartiennent doit être reçue par un sujet[1]. Ces participes n'ont fourni au français que deux ou trois adjectifs ou substantifs en *and*, *end*, et quelques substantifs en *ande* et en *ende*.

ORDINANDUS.....	ORDIN*and*.	Celui qui doit être ordonné; de *ordinare*.
REVERENDUS.....	RÉVÉR*end*.	Qui doit être révéré; de *revereri*.
MULTIPLICANDUM (negotium).	MULTIPLIC*ande*.	Ce qui doit être multiplié; de *multiplicare*.
DIVIDENDUM (negotium).	DIVID*ende*.	Ce qui doit être divisé; de *dividere*.
OFFERENDA (res).....	OFFR*ande*.	Ce qui doit être offert; de *offerre*.
LEGENDA (res).....	LÉG*ende*.	Ce qui doit être lu; de *legere*.

V. — ANS, ENS; *ant*, *ent*.

Les suffixes latins *ans*, *ens*, génitif *antis*, *entis*, servent à former tous les participes présents ainsi qu'un certain nombre d'adjectifs verbaux. Ils ont donné naissance aux suffixes français *ant*, *ent*, dont le premier seul sert à caractériser les participes présents, tandis que tous les deux sont employés à former des adjectifs verbaux. Je ne dois m'occuper ici que

[1] Le suffixe latin *andus*, *endus*, répond au suffixe sanscrit *dhya* et au grec *τεος*. Sansc. BA*dhya*, qui doit être tourmenté, qui doit être puni; de *ba*, tourmenter; *τιμωρητέος*, de *τιμωρέω*; CRUCI*andus*, de *cruciare*.

de ces adjectifs, me bornant à dire un mot des participes, qui seront traités plus spécialement dans le livre suivant.

Le participe présent marque une action ou une manière d'être qui sont accidentelles, passagères, relatives à une époque limitée de la durée, ou bien que l'esprit considère comme telles. *Une fille* charmant *par sa gaieté les ennuis de son père. Une mère* pleurant *son enfant. Ces propriétés* dépendant *de la succession ne peuvent en être distraites.*

L'adjectif verbal marque, au contraire, une manière d'être permanente, constante, inhérente au sujet dans lequel on l'envisage; quelquefois il semble exprimer une action, mais c'est alors une action qui n'est considérée que comme formant un caractère propre de la manière d'être particulière au sujet : *C'est une fille* charmante. *Elle tomba toute* pleurante *aux pieds de son mari. On vendra le château et toutes les propriétés qui en sont* dépendantes. La forme latine représente à la fois notre participe présent et notre adjectif verbal; elle a la valeur de l'un et de l'autre.

L'adjectif verbal est variable comme les autres adjectifs; nous disons *menaçant, ante, irritant, ante.* Il en était de même du participe présent au XVIe siècle, ainsi que nous le verrons par la suite, liv. II, chap. III, sect. I. Les listes de dérivés français que j'offre ici ne comprendront que des adjectifs verbaux; je viens d'en donner la raison.

AMANS, TEM..... AIM*ant, ante*.	Qui aime; de *amare*.
IGNORANS, TEM.... IGNOR*ant, ante*.	Qui ignore; de *ignorare*.
ARDENS, TEM..... ARD*ent, ente*.	De *ardere*.
NEGLIGENS, TEM.. NÉGLIG*ent, ente*.	De *negligere*.
INTELLIGENS, TEM. INTELLIG*ent, ente*.	De *intelligere*.

Les suffixes *ant*, *ent*, nous ont servi à former un certain nombre d'adjectifs verbaux qui ne dérivent point d'un pri-

mitif latin correspondant : *accablant, appartenant, attachant, attenant, attristant, béant, bouffant, brayant, chagrinant, chancelant, changeant, communiant, couchant, coulant, criant, débitant, débutant, déchirant, défaillant, dégouttant, éclatant, effrayant, flottant, foudroyant, frétillant, gênant, glissant, gluant, marquant, méfiant, méprisant, outrageant, pantelant, petillant, piquant, rayonnant, ressemblant, roulant, ruisselant, surprenant*, etc.

Beaucoup de participes présents ou d'adjectifs verbaux devant lesquels on a sous-entendu un substantif sont eux-mêmes devenus des substantifs; tels sont : *affluent, agent, antécédent, ascendant, assaillant, bouffant, brillant, combattant, commandant, commettant, confident, débitant, débutant, descendant, étudiant, excédant, habitant, imprudent, intrigant, négociant, officiant, penchant, postulant, récipient, répondant, suppliant, tournant, tranchant*, etc.

VI. — ANTIA, ENTIA; *ance, ence.*

Les substantifs latins terminés en *antia, entia*, proviennent des adjectifs verbaux en *ans, ens*, génitif *antis, entis*. Les suffixes *antia, entia*, et les suffixes français *ance, ence*, qui en dérivent, marquent un état, une manière d'être, une qualité qui sont assez souvent caractérisés par une action ou qui se manifestent par une action. Ils indiquent encore quelque chose qui est considéré sous le rapport de sa manière d'être ou sous celui de l'effet produit.

ADOLESCENTIA.....	ADOLESC*ence*.	État du jeune homme qui grandit encore; de *adolescens, entis*.
IGNORANTIA.....	IGNOR*ance*.	État de celui qui ignore; de *ignorans*.
ABUNDANTIA.....	ABOND*ance*.	Manière d'être de ce qui abonde; de *abundans, antis*.

CONSTANTIA	CONST*ance*.	Qualité de celui qui est constant; de *constans, antis.*
SUBSTANTIA	SUBST*ance*.	Ce qui est subsistant; de *substans, antis.*
INTELLIGENTIA	INTELLIG*ence*.	Ce qui a la puissance de comprendre; de *intelligens, entis.*
DIFFERENTIA	DIFFÉR*ence*.	Ce en quoi une chose diffère d'une autre; de *differens, entis.*

Les suffixes *ance*, *ence*, ont formé un bon nombre de dérivés français qui sont propres à notre langue : *accointance*, *accoutumance*, *agence*, *allégeance*, *alliance*, *appartenance*, *assistance*, *assonance*, *bienfaisance*, *bienséance*, *cadence*, *chance*[1], *clairvoyance*, *concurrence*, *condescendance*, *condo-*

[1] *Chance* dérive immédiatement de *choir*, qui vient lui-même de *cadere*. De ce dernier nous avons formé directement le substantif *cadence*, qui est assez moderne. Le mot *chance*, *caance*, *kéance*, *kéanche*, était d'abord un terme de jeu de dés, et signifiait le point que donne un dé en tombant (*chéant*) sur la table, ou bien encore un coup de dé. Les Latins ont employé *cadere* et les Grecs πίπτω en les appliquant à des idées semblables. La *chance* était bonne ou mauvaise, selon qu'elle favorisait ou non le joueur. On désigna la mauvaise *chance* sous le nom de *meschance*, *meschéance*, *meskéance*, *meskéanche*; et le mot *chance*, employé sans déterminatif, fut pris dans un sens restreint pour signifier *chance* favorable. C'est ainsi que le mot *heur* se prenait anciennement pour *bonheur* (bon heur), par opposition à *malheur* (mal heur).

Nus deicier ne puet ne ne doit fere ne acheter dez ploumez (*plombés*), quelque *chance* que il doinent, de quoi qu'il soient ploumez, soit de vif argent ou de plons. (*Livre des Métiers*, p. 182.)

J'ai dez du plus, j'ai dez du mains,
De Paris, de Chartres, de Rains;
Si en ai deux, ce n'est pas gas,
Qui, au hocher, *chieent* sor as.
(*Le Dit du Mercier*, cité *ibid.* p. 185.)

Ceste *caanche* est assès mendre,
Pinchedé, que tu giete as.
(*Li jus de saint Nicholai*, dans le Théâtre français au moyen âge, p. 187.)

Caignet, à *caanche kéue* (chue, tombée),

léance, conférence, connaissance, consistance, consonnance, contenance, convergence, correspondance, créance, croyance, décadence, déchéance, défaillance, déférence, délivrance, dé-

Aras j. denier de chascun.
(*Ibid.* p. 194.)

— Giete, en hochant devant les dois,
I. hasart par me *meskeanche.*
— Ains ai viij. poins en me *keanche;*
C'est micx de hasart toute voie.
(*Ibid* p. 195.)

Hasart, qui se trouve dans cette dernière citation, est encore un terme de jeu qui a passé à une signification toute différente de celle qu'il avait autrefois. Ce mot désignait le point de six au jeu de dés, ainsi que nous l'apprend Jean de Garlande. «SENIO, ONIS, dicitur numerus senarius, gallice *hasart.*» (J. de Garl. dans *Paris sous Philippe le Bel,* p. 592.)

Hasart se prenait également pour le jeu de dés en général, ou, dans un sens particulier, pour cette sorte de jeu de dés qui, depuis, a été nommé *la chance.* En anglais, *hasard* conserve encore cette dernière signification.

Si joer volez,
Au toupet (toupie) juez
E ne mie à *hasart.*
(*Traduction des Mots dorés de Caton*, à la suite du Livre des proverbes français, de M. Le Roux de Lincy, t. II, p. 360.)

Le texte porte :

Troco lude; aleas fuge.

— Rasoir, jouerons à *hasart?...*
— Dont soit à *hasart,* en la mine.
Je prenc; prengne chascuns la sieue.
(*Théâtre français au moyen âge*, p. 193.)

En basse latinité, *azardus* signifiait un dé. Les Bénédictins continuateurs du Glossaire de Du Cange citent pour exemple : «Item, dixit quod eodem anno et loco, vidit dictum Bonifacium ludentem ad *azardos* cum domina sola prædicta; et vidit quod dicti *azardi* erant punctuati de auro.»

En italien, *zara* signifie jeu de dés, et en particulier jeu de la chance, de plus, risque, danger. En espagnol, *azar* se prend pour malheur au jeu, guignon. Il est difficile de donner l'étymologie de ces mots; Ménage les dérive de *tessera;* Le Duchat, de *as,* point unique; d'autres le font venir de l'arabe; d'autres, de l'hébreu; d'autres, enfin, du syriaque.

pendance, descendance, échéance, espérance, exigence, extravagance, finance[1], *importance, intermittence, jouissance, médi-*

[1] *Finance* vient du verbe *finer*, qui signifiait autrefois finir, terminer, conclure en général, et, dans un sens restreint, finir une affaire, conclure une transaction, terminer un différend au moyen de ce puissant agent par la vertu duquel tant de choses sont menées à bonne fin; c'est à quoi fait allusion cet adage cité dans les Coutumes du Perche, art. LXI : *Quand argent faut, finaison nulle;* quand argent manque, nulle conclusion possible. Dans un sens plus étendu, *finer* se prit pour payer, solder. Rapprochez ces observations de celles faites ci-dessus à propos de l'origine du verbe *payer*, p. 243.

Exemples de *finer*, finir, terminer :

Li reis Marsilie out *finet* sun cunseill.
(*Chans. de Roland*, st. VI.)

Quant la visions fu *finée*,
Et Brutus l'ot bien recordée,
Grasses randi à la deuesse.
(*Rom. de Brut*, t. I, p. 34.)

Ensi *fina* cis parlement. (Villehardouin, édit. Brial, p. 438.)

Paour ot de *finer*. (*Chron. de du Guesclin*, t. I, p. 52.)

Exemples de *finer*, terminer une affaire en payant, régler un compte en le soldant, payer, solder :

— Comment va nos affaires?
— Biaus ostes, vous ne devés waires;
Vous *finerés* moult bien chaiens;
Ne vous anuit mie, g'i pens;
Vous devés xij sols à mi.
(*Théâtre français au moyen âge*, p. 88.)

Quiconques vent vin à broche à Paris, il convient qu'il ait crieur, se il ne *fine* au bourgois. (*Livre des Métiers*, p. 29.)

Mais ils estoient si forment obligés envers le roi de France qu'ils ne le pourroient grever, ni entrer en son royaume qu'ils ne fussent atteints d'une si grande somme de florins qu'à grand malaise en pourroient-ils *finer*. (Froissart, t. I, p. 61, col. 1.) — Et *finat* dès lors bien de cent mille escus. (*Ibid.* t. I, p. 373, col. 2.)

Et vous laissa monsieur dormir son saoul,
Qui au resveil n'eust sceu *finer* d'un soul.
(Marot, *Épistre au roy pour avoir esté desrobé.*)

Finance signifiait ce au moyen de quoi l'on *fine*, ce avec quoi l'on paye,

sance, méfiance, mésalliance, ordonnance, préférence, présidence, prévoyance, reconnaissance, redevance, régence, réjouissance, remembrance, remontrance, repentance, répugnance, ressemblance, séance, semence, souvenance, surveillance, tolérance, urgence, vengeance, etc.

VII. — ANUS; *an, ain, en.*

Le suffixe latin *anus* et le suffixe français *an, ain, en*, qui en provient, marquent en général une idée d'occupation ou d'habitation d'un lieu, d'un pays, et, par suite, le rapport qui lie une personne ou une chose au pays, à l'espèce, à la société, à la secte, à l'école à laquelle elle appartient.

AFRICanus.....	AFRIC*ain*.	Qui habite l'Afrique; de *Africa*.
GERManus.....	GERM*ain*.	Qui habite la Germanie; de *Germania*.
MUNDanus.....	MOND*ain*.	Qui est dans le monde; de *mundus*.
ROManus.....	ROM*ain*.	Qui appartient à Rome ou qui habite Rome; de *Roma*.
GALLICanus.....	GALLIC*an*.	Qui appartient à la Gaule; de *Gallia*.
HUManus.....	HUM*ain*.	Qui appartient à l'homme; de *homo*.

l'argent comptant. Nous disons encore : *Il s'en est tiré moyennant finance; Il est un peu court de finance; Il n'a pas grande finance*, etc.

«Je vous deliverrai voire par raençon...»
— «Sire, ce dit Bertran, par le corps S. Symon,
De la vostre *finance?* J'ai d'argent grant besong;
Je suis 1. chevalier poure et de petit non,
Et ne sui pas aussi de telle estracion
Là où je puisse avoir *finance* à grant foison.
Dittes vostre voloir et votre entencion,
Et quant j'aray oy la demande et le don,
Se je ne puis *finer*, je r'iray en prison.»
(*Chron. de du Guesclin*, t. II, p. 10.)

Les rençonnent de toute leur *finance* et outre. (Froissart, t. I, p. 360, col. 2.) — Et fut mis le châtelain d'Amposte à *finance* parmi dix mille francs qu'il paya. (*Ibid.* t. I, p. 362, col. 1.)

CHRISTIANUS..... CHRÉTIEN. Appartenant à la société chrétienne, à l'église du Christ; de *Christus*.

ARIANUS..... ARIEN. Appartenant à la secte d'*Arius*.

Le suffixe français *an*, *ain*, *en*, outre la valeur qui lui est commune avec le suffixe latin *anus*, sert plus particulièrement à marquer le rapport qui existe entre une personne et la race, la famille dont elle fait partie, l'ordre religieux auquel elle appartient, la profession, l'état, la fonction qu'elle exerce, la condition dans laquelle elle se trouve, etc. Ces suffixes ont formé beaucoup de dérivés français dont les correspondants ne se trouvent pas en latin : *académicien*, *aérien*, *algérien*, *américain*, *aristotélicien*, *arithméticien*, *artisan*, *biscayen*, *bohémien*, *capétien*, *carlovingien* ou mieux *carolingien*, *cartésien*, *castillan*, *catalan*, *chambellan*, *charlatan*, *chirurgien*, *citoyen*, *collégien*, *comédien*, *courtisan*, *chapelain*, *châtelain*, *dialecticien*, *diocésain*, *écrivain*, *épicurien*, *franciscain*, *fabricien*, *galérien*, *gardien*, *grammairien*, *grégorien*, *génovéfain*, *historien*, *logicien*, *lointain*, *lorrain*, *luthérien*, *mahométan*, *magicien*, *mathématicien*, *mécanicien*, *mérovingien*, *mitoyen*, *musicien*, *musulman*, *nécromancien*, *nestorien*, *ottoman*, *parmesan*, *paroissien*, *parrain*, *patricien*, *pharmacien*, *physicien*, *platonicien*, *puritain*, *pythagoricien*, *républicain*, *rhétoricien*, *riverain*, *sacristain*, *socinien*, *souverain*, *stoïcien*, *suzerain*, *théologien*, etc.

VIII. — ARIUS, ARIUM, ARIS; *aire*, *ier*, *er*.

Les suffixes latins *arius*, *arium*, *aris*, et les suffixes français *aire*, *ier*, *er*[1], qui leur correspondent, servent à former

[1] Les substantifs et les adjectifs de cette catégorie, dont le suffixe est immédiatement précédé de *ch* ou *g* doux, sont terminés en *er* et non pas en *ier*, mais je dois faire observer qu'autrefois cette dernière désinence était celle

des substantifs et des adjectifs dérivés dans lesquels ils marquent une fonction, un emploi, une occupation, un état, une condition sociale, etc. Les substantifs qui appartiennent à ce genre désignent en général le sujet qui fait la chose, l'action, ou bien celui qui les reçoit; quelques-uns signifient le moyen par lequel l'action est faite; d'autres indiquent le lieu dans lequel on fait ou dans lequel on réunit les choses représentées par le radical. Enfin beaucoup d'adjectifs formés au moyen de ces mêmes suffixes marquent certain autre rapport avec l'objet exprimé par le radical; ils signifient qui concerne, qui regarde cet objet, qui lui appartient, qui lui convient, etc.

VICARIUS.....	VIC*aire*.	Celui qui exerce une fonction à la place d'un autre; de *vicis*.
EMISSARIUS.....	ÉMISS*aire*.	Celui qui est envoyé pour s'acquitter secrètement d'un emploi qu'on lui a confié; de *emittere, emissum*.
LAPIDARIUS.....	LAPID*aire*.	Celui qui travaille les pierres précieuses; de *lapis, idis*.
STATUARIUS.....	STATU*aire*.	Celui qui fait des statues; de *statua*.
OPERARIUS.....	OUVR*ier*.	Celui qui fait un ouvrage; de *opus, eris*.
CAPRARIUS.....	CHEVR*ier*.	Celui qui fait paître les chèvres; de *capra*.
TABERNARIUS.....	TAVERN*ier*.	Celui qui tient une taverne; de *taberna*.
PORCARIUS.....	PORCH*er*.	Celui qui garde les porcs; de *porcus*.
CENTENARIUS.....	CENTEN*ier*.	Celui qui commande à une compagnie de cent hommes; de *centum*.

dont on se servait le plus fréquemment pour former ces mêmes dérivés. Nous disons, *porcher, archer, boucher, berger, passager, mensonger;* nos pères disaient: *porchier, archier, bouchier, bergier, passagier, mensongier.*

> Tant menerent leur degraz
> Li *bergiers* et la *bergiere*,
> Q'il chaïrent braz à braz.
>
> (*Théâtre français au moyen âge*, p. 34, col. 2.)

FRUCTUarius.....	FRUIT*ier*.	Qui porte des fruits; de *fructus*.
SCHOLarius.....	ÉCOL*ier*.	Celui qui suit les leçons données à l'école; de *schola*.
DEPOSITarius.....	DÉPOSIT*aire*.	Celui qui reçoit un dépôt; de *depositum*.
ITINERarium.....	ITINÉR*aire*.	Mémoire d'un voyageur au moyen duquel on peut faire le même voyage que lui; de *iter*.
COMMENTarium COMMENTarius ...	COMMENT*aire*.	Explication au moyen de laquelle on facilite l'intelligence d'un texte; de *commento* ou *commentor*.
SEMINarium.....	SÉMIN*aire*.	Le mot latin signifiait proprement un lieu où l'on sème des pepins, des noyaux pour faire croître des arbres, une pépinière. *Séminaire*, qui se prenait autrefois dans le même sens (voir Trévoux), ne se dit plus qu'au figuré pour signifier une pépinière de jeunes gens destinés à l'état ecclésiastique. De *seminare*.
GRANarium.....	GREN*ier*.	Lieu où l'on réunit, où l'on serre les grains; de *granum*.
COLUMBarium.....	COLOMB*ier*.	Bâtiment où l'on rassemble et l'on nourrit des pigeons; de *columba*.
AGRarius, AGRaris.....	AGR*aire*.	Qui concerne les champs; de *ager*.
SOLarius, SOLaris.....	SOL*aire*.	Qui a rapport au soleil; de *sol*.
SALUTaris.....	SALUT*aire*.	Qui convient au salut, à la santé; de *salus*.

Le suffixe français *aire* nous a servi à former beaucoup de dérivés dont les correspondants n'existent pas en latin : *abécédaire, adjudicataire, bréviaire, bullaire, capitulaire, cartulaire, censitaire, cessionnaire, commanditaire, commissaire, commissionnaire, dictionnaire, dignitaire, électuaire, expéditionnaire, fonctionnaire, fractionnaire, garnisaire, légendaire, locataire, missionnaire, musculaire, originaire, ovalaire, parlementaire, pétitionnaire, récipiendaire, reliquaire, sermonnaire,*

surnuméraire, *temporaire*, *titulaire*, *unitaire*, *visionnaire*, *vocabulaire*, etc.

Le suffixe *ier* a la même valeur que le suffixe latin *arius*, ainsi que nous venons de le voir; l'un et l'autre indiquent assez souvent une fonction; mais il est à remarquer que les dérivés français terminés en *ier* marquent plus particulièrement une fonction vulgaire, commune, une occupation manuelle, un métier; certains de ces dérivés, particuliers à notre langue, représentent l'idée d'une occupation habituelle, d'une action trop fréquemment répétée, et qui, par cela même, devient déplaisante pour ceux qui en sont les témoins ou les objets. Enfin le suffixe *ier, er*, construit avec un nom de fruit ou de fleur, nous a servi à former un bon nombre de dérivés purement français qui désignent les arbres fruitiers et plusieurs arbustes portant des fruits ou des fleurs. Il semble qu'en les nommant on ait eu en vue ce que l'on pourrait appeler leur principale *fonction végétale*, celle de produire tel fruit ou telle fleur. De *fructus*, les Latins avaient déjà formé l'adjectif FRUCTUARIUS, *fruitier*, qui porte des fruits. De *poire*, nous avons fait POIRIER; de *groseille*, GROSEILLIER; de *rose*, ROSIER; de *pêche*, PÊCHER; d'*orange*, ORANGER, etc. On disait autrefois *peschier, orangier*, comme nous avons vu qu'on disait *bergier, archier*[1].

[1] Dans la langue latine, les arbres fruitiers avaient généralement des noms qui différaient fort peu de celui de leur fruit, ou qui même quelquefois n'en différaient pas du tout. *Cerasum*, cerise, *cerasus*, cerisier; *pirum*, poire, *pirus*, poirier; *prunum*, prune, *prunus*, prunier; *morum*, mûre, *morus*, mûrier; *amygdala*, amande et amandier; *castanea*, châtaigne et châtaignier; *oliva*, olive et olivier, etc. Les Italiens ont, en général, distingué le nom du fruit de celui de l'arbre, en donnant au premier le genre féminin et la désinence féminine *a*, tandis qu'ils ont donné au nom de l'arbre le genre masculin et la désinence masculine *o*, bien que généralement les noms d'arbres fussent féminins en latin. Ainsi, les fruits que je viens de désigner se nomment en

Dérivés français formés au moyen du suffixe *ier, er*, dont les correspondants ne se trouvent point en latin : *abricotier,*

italien : *ciriegia, pera, prugna, mora, mandorla, castagna, oliva.* Les arbres qui portent ces fruits sont nommés : *ciriegio, pero, prugno, moro, mandorlo, castagno, olivo.*

En latin, certains fruits avaient un nom tout différent de celui des arbres qui les portent, ou bien ils étaient désignés par une circonlocution dans laquelle entrait le nom de l'arbre. Dans ces cas, le français a généralement conservé à l'arbre la dénomination latine, sans ajouter de suffixe au primitif. Ainsi, ALNUS a donné *aulne, aune;* PINUS, *pin;* ULMUS, *orme;* SALIX, *saule;* FRAXINUS, *frêne;* CUPRESSUS, *cyprès;* MYRTUS, *myrte;* PLATANUS, *platane,* etc. Mais il ne pouvait en être de même pour les arbres dont le fruit avait un nom très-rapproché de celui qui servait à les désigner eux-mêmes. En effet, la distinction qui existait entre le nom de l'arbre et celui de son fruit était marquée le plus souvent par une fort légère différence de terminaison, ainsi que je l'ai fait observer; cette différence étant venue à disparaître en français, il n'y avait plus moyen de distinguer les deux noms. Nous ne pouvions pas avoir la même ressource que les Italiens; car, dans notre langue, les terminaisons latines servant à différencier le masculin du féminin ont été, ou bien entièrement supprimées, ou bien elles se sont indistinctement confondues dans un même son à peine sensible, celui de notre *e* muet. Pour marquer la distinction qu'il était important d'établir, nous avons dû employer un tout autre procédé et nous avons eu recours au suffixe *ier,* que nous avons ajouté au nom du fruit pour former le nom de l'arbre. Mais il paraît que notre langue ne fit pas tout d'abord usage de ce procédé, et que, dans les premiers siècles de son existence, on se servait du même mot pour désigner le fruit et l'arbre : *cerise, cirise* se prenait pour le fruit du *cerisier* et pour le *cerisier* lui-même; on disait également *olive* pour *olivier; genièvre,* pour *genévrier; orange,* pour *oranger; grenade,* pour *grenadier,* etc. Dom Calmet donne, dans son Histoire ecclésiastique de la Lorraine, une charte latine de 880, fort intéressante par la quantité de mots français qu'elle renferme; on y lit ce passage : « Et quinque jugera ad la Rochere, secus abbatiam..... apud Bellum-montem, ab arbore quæ dicitur *cirises* sita et Rene usque Busrichamp. » (*Hist. ecclés. de Lorraine,* édit. de 1728, t. I, preuves, col. 316.) Les exemples d'*olive* pour *olivier* sont nombreux dans nos anciens auteurs.

Devant vait li emperere, car il est li plus riche,
E portet en sa main un ramisel de *olive.*
(*Voyage de Charlemagne à Jérusalem*, v. 640.)

Guenes chevalchet; suz une *olive* halte

alizier, amandier, arbousier, archer, armurier, arquebusier, audiencier, aumônier, aventurier, azerolier, baguenaudier, baguier,

Assemblet s'est as sarrasins messages.
(*Chans. de Roland*, st. XXVII.)

Lur chevals laissent de dessus une *olive*.
(*Ibid.* st. CXCI.)

Les poëtes ont continué à faire usage d'*olive* pour *olivier*, surtout en parlant au figuré, et l'on trouve encore ce mot employé dans ce sens par Voltaire :

Au milieu de leurs cris, le front calme et serein,
Mahomet marche en maître et l'*olive* à la main;
La trève est publiée, et le voici lui-même.
(*Mahomet*, acte II, sc. II.)

La dernière édition de l'Académie autorise encore : *L'olive est le symbole de la paix. L'olive était consacrée à Minerve. Joindre l'olive aux lauriers. Un rameau d'olives.* Dans ce dernier mot, le *s* final est sans doute une faute d'impression. Trévoux écrit : *un rameau d'olive.* Enfin nous disons encore : *le Jardin des olives, le Mont des olives*, pour *le Jardin des oliviers, le Mont des oliviers.*

Le Livre des Rois se sert de *geneivre* (JUNIPERUS) pour désigner le *genevrier*, et de *malegranate* pour nommer le *grenadier*, en latin, *malus granata*, dans la Vulgate, *malogranatum.*

E alad (Helyes) une jurnée en cel desert; asist sei suz une *geneivre* et requist de notre Seignur sa mort... A tant se culchad desuz le umbre de un *geneivre*, si s'endormid. (*Livre des Rois*, p. 320.)

Et perrexit (*Elias*) *in desertum, viam unius dici. Cumque venisset et sederet subter unam* juniperum, *petivit animæ suæ ut moreretur..... Projecitque se, et obdormivit in umbra* juniperi.

E sis peres fud à idunc en la plus luingtaine partie de Gabaa, et jut sus une *malegranate.* (*Ibid.* p. 45.)

Porro Saul morabatur in extrema parte Gabaa sub malogranato.

Orange pour *oranger* nous est resté dans *fleur d'orange*, qui se dira longtemps encore malgré les censures et les fausses interprétations dont cette expression a été l'objet depuis quelques années. Malherbe, Fénelon, Mme de Sévigné et Voltaire s'en sont servis, et nous pouvons, sans trop nous compromettre, nous en servir après eux.

Grenade pour *grenadier* a été longtemps conservé dans *fleur de grenade*, expression qui figure encore dans la dernière édition de l'Académie. Il n'est

bananier, banquier, barbier, batelier, bâtier, bâtonnier, bijoutier, bonnetier, bottier, boucanier, bourrelier, boutiquier, bouvier, bra-

pas besoin de remonter très-haut pour trouver dans nos auteurs *pomme de grenade, pomme d'orange.* (Voir *Lesclarcissement de la langue francoyse*, par Palsgrave, édit. de Génin, p. 256, col. 2, et p. 249, col. 2; ainsi que Nicot, Cotgrave, Oudin et Trévoux, art. *Pomme, Grenade* et *Orange.*) On disait encore *bonquet de grenade* et *bouquet d'orange* du temps de Corneille.

J'avois pris cinq bateaux pour mieux tout ajuster...
Le cinquième étoit grand, tapissé tout exprès
De rameaux enlacés pour conserver le frais,
Dont chaque extrémité portoit un doux mélange
De *bouquets* de jasmin, de *grenade* et d'*orange.*
(Corneille, *le Menteur*, acte I, sc. v.)

Quelques arbres, dont le nom ne provenait point de celui de leur fruit, reçurent le suffixe *ier*, par analogie avec *poirier, prunier, pommier*, etc. De POPULUS on fit *peuple*, puis *peuplier;* de LAURUS, *lor*, puis *laurier.* CORYLUS devint d'abord *cor, codre, coudre* et enfin *coudrier.* L'Académie mentionne encore *peuple* et *coudre* dans sa dernière édition. Quant à *cor, codre*, on en trouve des exemples dans nos plus anciens auteurs, qui font assez souvent mention d'arcs et d'arbalètes de *cor.* Le bois du coudrier, qui est à la fois dur et flexible, était plus propre qu'aucun autre à l'usage qu'en faisaient nos pères. Les mêmes qualités l'avaient fait choisir par les licteurs romains pour faire les verges dont se composaient leurs faisceaux.

Miex vos vient de *lor* et de mirre
Encenser vo lit et vo cambre.
(*Rom. du Roi Guillaume*, p. 52.)

A son chevès avoit pendues
Espées, guisarmes, maçues...
Et une grant mache turcoise,
Et si avoit pendu encor
Une arbaleste fait de *cor*
Et un cuevre plain de quarriaus.
(*Roman de Cléomadès*, cité dans la Chronique des ducs de Norm. t. II, p. 450, en note.)

Et Turc aux ars de *cor* les vont bien destruisant.
(*Chans. d'Antioche*, publiée par M. Paulin Paris, t. I, p. 31.)

Ni ot *codre* ne chastainier
U il ne mettent laz u glu.
(Marie de France, t. I, p. 322.)

Pur le freisne que vus lairez

connier, brigadier, buandier, berger[1], *bocager, boucher, bûcher, cabaretier, cabotier, cafetier, caissier, canonnier, câprier, carabinier, caroubier, carrossier, cavalier, cerisier, chancelier, chansonnier, chapelier, charcutier*[2], *charretier, châtaignier, chaudronnier, chicanier, chiffonnier, chipotier, citronnier, clavier, cloutier, cocotier, cognassier, cordier, cordonnier*[3], *cormier, courtier, cou-*

En eschange le *codre* arrez;
En la *codre* ad noiz et deduiz,
Freisne ne porte unke fruiz.
(*Ibid.* p. 162.)

La basse latinité, calquant les noms de nos arbres fruitiers en *ier*, forma *pomarius*, pommier; *pirarius*, poirier; *prunarius*, prunier; *castaneurius*, châtaignier; *morarius*, mûrier; *amandalarius*, amandier; *ceresurius*, cerisier, etc. (Voir Du Cange et la Bibliothèque de l'École des chartes, IIIe série, t. IV, p. 549.)

[1] En basse latinité, *berbicarius*, celui qui garde les brebis, de *berbix*, formé par corruption de *vervex*, mouton. (Voir ci-dessus, p. 120.)

[2] *Charcutier*, marchand vendant de la *chair cuite*. Le peuple dit encore aujourd'hui *charcuitier*. On trouve dans nos anciens auteurs *charcuitier, charcutier, chaircutier* et *chaircuitier*. Cette dernière orthographe est celle qui est adoptée par de La Mare dans son Traité de la police. Les *charcutiers* ne formaient d'abord qu'un seul corps de métier avec les *oyers;* ils vendaient toute sorte de viande cuite, principalement celle d'oie et de porc. Ce n'est qu'au xve siècle que les charcutiers se séparèrent des oyers, qui, depuis, furent nommés *rôtisseurs*. (Voir de La Mare, liv. V, tit. XXI, chap. v, et le Livre des Métiers, d'Étienne Boileau, tit. LXIX, p. 175.)

[3] On disait autrefois *cordouanier, corduanier, cordoanier*, etc. ouvrier travaillant le *cordouan;* en italien, *cordovano*. On nommait ainsi une sorte de cuir préparé, dont le meilleur se fabriquait à Cordoue, comme nous appelons *maroquin* une peau travaillée, qui nous est d'abord venue du Maroc. (Voir dans Du Cange *Cordebiscus, Corduanus*.)

Iste tuo dictas de nomine *Corduba* pelles,
Hic niveas, alter protrahit inde rubras.
(Théodulfe, liv. I, p. 138.)

A conroyer une douzaine de *cordan*, ou plus fort, l'en mettra cinq quartes de sayn (graisse de porc)..... en celui de Toulouse quatre quartes et demie, et en moienne de Toulouse trois quartes; de Navarre et d'Espaigne aussi come

telier, cuirassier, cocher, dentier, dindonnier, drapier, épicier, fauconnier, fermier, figuier, financier, fontainier, fourrier, framboisier, fripier, gantier, geôlier, grenadier, grainetier, groseillier, guerrier, horloger, hôtelier, huissier, imager, infirmier, jardinier, joaillier, justicier, lancier, latanier, laurier, linger, manufacturier, marguillier, marronnier, matelassier, mégissier, menuisier, merisier, moutardier, muletier, mûrier, mensonger, messager, néflier, noisetier, noyer, officier, oiselier, olivier, oranger, palmier, panetier, papetier, pâtissier, pelletier, perruquier, pigeonnier, pionnier, pistachier, poirier, pommier, portier, potier, prunier, passager, péager, pêcher, quincaillier, rentier, rosier, roulier, sabotier, saladier, saucier, savetier, tabletier, tapissier, terrassier, tracassier, tripier, tulipier, usurier, vacher, verger, vivandier, etc.

IX. — ASTER; *âtre.*

Dans les dérivés latins, *aster* servit d'abord à marquer une atténuation de la qualité représentée par le radical, et, par suite, une manière d'être approchant de cette même qualité, sans être portée à un degré aussi élevé : *surdaster,* un peu sourd, à peu près sourd; *calvaster,* un peu chauve, presque chauve; *novellaster,* un peu nouveau, *Vinum optimum sed novellastrum.* (Marcellus Empir. chap. VIII.) Puis l'esprit a passé naturellement de l'idée d'atténuation à l'idée de dépréciation, à celle de moindre valeur, de petite valeur : PHI-

de Toulouse. (*Ordonnance de 1345,* citée dans le Livre des Métiers, p. 228, note 2.)

Nus *cordouaniers* ne peut ne ne doit mestre bazane avecques *cordouan* en nul euvre qu'il face, se ce n'est en contrefort tant seulement; et qui autrement le feroit, l'euvre devroit estre arse. Nus *cordouaniers* de Paris ne puet ouvrer de *cordouan* qui soit tannez, car l'euvre seroit fause. (*Livre des Métiers,* p. 228.)

LOSOPHASTER, *philosophâtre*, mauvais philosophe. Le suffixe français *âtre*, qui provient de *aster* et qui a la même valeur, nous a servi à former plusieurs dérivés dont les correspondants n'existent pas dans la langue latine : *bellâtre*, *blanchâtre*, *bleuâtre*, *douceâtre*, *fillâtre*, *folâtre*, *gentillâtre*, *grisâtre*, *jaunâtre*, *marâtre*, *noirâtre*, *olivâtre*, *opiniâtre*, *parâtre*, *rougeâtre*, *roussâtre*, *saumâtre*, *verdâtre*, etc.

ATICUS, ATICUM. Voyez *Ago*.

X. — ATUS; *at*, *et*, *é*. — ATA; *ade*.

En latin, le suffixe *atus* est le signe caractéristique de tous les participes passés passifs de la première conjugaison; de plus, il sert à former des adjectifs ainsi que des substantifs masculins. Je ne parlerai point ici des participes passés, qui trouveront place dans le livre suivant; je me bornerai pour le moment à examiner successivement les adjectifs et les substantifs de cette catégorie.

Les adjectifs latins en *atus* sont terminés en français par *at*, *et*, *é*[1]. Dans les deux langues, ces adjectifs diffèrent des

[1] Les adjectifs en *at* n'appartiennent point à l'ancien fonds de notre vocabulaire; ils ont été formés, depuis le XIVe siècle, par les savants, qui, dans ce cas comme dans tant d'autres, n'ont fait que retrancher la finale du mot latin. Nos adjectifs et nos participes terminés en *é*, dérivés des primitifs latins en *atus*, étaient terminés en *et* ou en *ed* dans les premiers temps de notre langue, ainsi qu'on peut s'en convaincre par les textes contenus dans la Ire partie, chap. I, par la traduction du Livre des Rois, la Chanson de Roland, le Voyage de Charlemagne à Jérusalem, etc. On a passé par les formes *aimet*, *donet*, avant d'arriver à *aimé*, *donné*. BARBATUS devint *barbet*, que nous avons conservé dans l'expression *chien barbet*, chien à long poil. Au XIIe siècle, cet adjectif s'employait en parlant des hommes et signifiait barbu, qui a la barbe longue.

Li reis Marsilie out sun cunseill finet,
Sin apelat Clarun de Balaguet

participes passés passifs en ce que ceux-ci marquent une action faite par un agent désigné par le complément du participe, complément qui peut être exprimé ou sous-entendu. Cette action est reçue, supportée, soufferte par le sujet de la proposition : *Cicéron fut* éclairé *par les nouvelles qu'il reçut de Rome.* Quant aux adjectifs de cette catégorie, ils représentent un état, une qualité existant dans un sujet, abstraction faite de l'idée de tout agent qui puisse en avoir été la cause déterminante : *Cicéron était l'homme le plus* éclairé *de son époque.*

DELICatus	DÉLICat.	Sensible aux délices; de *deliciæ.*
INGRatus	INGRat.	Qui ne sait pas gré des services rendus; de *in* et de *gratus.*
ROSatus	ROSat.	Mêlé avec des roses; de *rosa.*
BARBatus	BARBet.	Qui a le poil long; de *barba.*
ALatus	AILé.	Qui a des ailes; de *ala.*
LITTERatus	LETTRé.	Qui a l'esprit orné par l'étude des lettres; de *litteræ.*

Adjectifs français qui appartiennent à cette catégorie et dont les correspondants n'existent point en latin : *affairé, âgé, aisé, ampoulé, azuré, barbelé, chevronné, dégingandé, déguenillé, déniaisé, dératé, dévergondé, écervelé, échevelé, édenté, effronté, éhonté, encorné, endiablé, épaté, famé, huppé, intéressé, incarnat, médiat, paillet, perlé, pommé, pommelé, potelé, rusé, sensé, taré, tigré, vérolé, vitriolé, violet,* etc. Je ne fais point mention d'un grand nombre de mots terminés en *é*, qui sont à la fois participes et adjectifs.

> Estamarin e Eudropin sun per,
> E Priamum e Garlan le *barbet.*
> (*Chans. de Roland*, st. v.)

Il nous reste encore *violet* et *paillet.*

Les substantifs latins terminés en *atus* renferment, pour la plupart, une idée de passivité; ils marquent, en général, ce qui est fait ou ce qui est dans de certaines conditions, un résultat ou un état, une manière d'être. Ils indiquent encore quelque chose qui est reçu par un sujet, quelque chose dont celui-ci est chargé, une charge, une fonction, un emploi, un office, une dignité, un titre. Ils servent également à signifier le temps pendant lequel on exerce une charge, un emploi, une fonction, ainsi que la circonscription de pays soumise à l'autorité d'un fonctionnaire. Enfin ils sont employés pour désigner une personne chargée d'une fonction, ayant un titre, une qualité reconnue. Les substantifs français appartenant à cette catégorie sont terminés en *at* et quelquefois en *é;* ils marquent les mêmes idées accessoires que les substantifs latins en *atus.*

APPARatus	APPARat.	Ce qui est préparé; de *apparare.*
MANDatus	MANDat.	Ce qui est commandé; de *mandare.*
STatus	ÉTat.	Manière de se tenir, d'être; de *stare.*
CŒLIBatus	CÉLIBat.	État de celui qui n'est pas marié, qui est célibataire; de *cœlebs.*
CONSULatus	CONSULat.	Charge, dignité de consul, temps qu'un consul reste en charge; de *consul.*
PONTIFICatus	PONTIFICat.	Dignité de pontife; de *pontifex.*
EPISCOPatus	1° ÉPISCOPat. 2° ÉVÊCHé	1° Dignité d'évêque, 2° circonscription soumise à l'autorité d'un évêque; de *episcopus.*
LEGatus	LÉGat.	Celui qui est délégué; de *legare.*
ADVOCatus	AVOCat. AVOUé[1]	Celui qui est appelé auprès de quelqu'un pour l'assister dans un procès; de *advocare.*

Avocat est un mot de formation moderne; l'ancien dérivé de *advocatus* était *avoé, avoué,* qui signifiait en général défenseur, protecteur, et, par suite,

CANDIDATUS.....	CANDIDat.	Celui qui briguait un emploi chez les Romains était désigné sous le titre de *candidatus*, parce qu'il devait être vêtu de blanc; de *candidare*.

Nous avons d'autres substantifs qui appartiennent à cette même classe; ils sont féminins et terminés en *ade*. Leur origine doit être attribuée au féminin en *ata* des participes passés passifs ou des adjectifs latins avec lesquels on a sous-entendu un substantif. Ils désignent en général une chose considérée relativement à la manière dont elle est faite, à la façon dont elle est exécutée, à sa formation, à sa composition, aux propriétés dont elle jouit, etc.

PARATA (res).....	PARade.	Ce qui est préparé; de *paratus*.
PIPERATA (conditura)...	POIVRade.	Sauce faite avec du poivre; de *piperatus*.
ARQUATA / ARCATA (constructio)..	ARCade.	Construction faite en arc; de *arcatus*.
MUSCATA (nux).....	MUSCade.	Sorte de fruit sentant le musc; de *muscatus*.

Les suffixes *at*, *é*, nous ont servi à former plusieurs substantifs masculins dont les correspondants ne se trouvent

seigneur, suzerain, celui qui devait la protection aux vassaux qui relevaient de lui.

Droiz dit qu'il se conbatront ensenble, s'il ne puent monstrer asoine parant; et s'il puent monstrer essoine parant, chescuns se changera, et aura *avoé*. (*Livres de jostice et de plet*, p. 289.)

Quant vus serez el palais seignurill...
Mis *avoez* là vos surat, ço dit.
(*Chans. de Roland*, st. x.)

Sire, funt-il, li tres-poissanz
E de trestuz li plus vaillanz,
Rous nostre cher prince *avoé*...
(*Chron. des ducs de Normandie*, t. i, p. 140.)

point en latin : *achat, assassinat, attentat, baccalauréat, calfat, califat, canonicat, cardinalat, certificat, commissariat, comtat, comté, concordat, crachat, diaconat, doctorat, duché, économat, électorat, format, généralat, lauréat, marquisat, professorat, rachat, résultat, syndicat, vicariat*, etc.

Le suffixe *ade* a servi également à former un certain nombre de substantifs français qui ne proviennent point d'un participe ni d'un adjectif latins : *accolade, ambassade, aubade, balustrade, barricade, bastonnade, bonnetade, bourrade, boutade, bravade, canonnade, cavalcade, débandade, embrassade, embuscade, enfilade, fanfaronnade, galopade, gambade, glissade, griffade, grillade, marinade, mascarade, palissade, passade, pétarade, promenade, reculade, régalade, roulade, saccade*[1], *salade, sérénade, souffletade, taillade*, etc.

XI. — AX; *ace.*

Le suffixe latin *ax* et le suffixe français *ace*, qui en provient, servent à former des adjectifs dérivés signifiant qui renferme, qui possède à un haut degré un certain principe, une certaine force, une certaine puissance, une vertu particulière, une qualité spéciale.

VIVAX.....	VIV*ace*.	Qui possède des principes tels qu'il doit vivre longtemps; de *vivere*.
EFFICAX.....	EFFIC*ace*.	Qui possède à un haut degré la vertu efficiente; de *efficere*.
TENAX.....	TEN*ace*.	Qui possède à un haut degré la force de tenir, de résister; de *tenere*.

Le suffixe *ace* n'a presque pas formé d'adjectifs dérivés particuliers à notre langue; on ne peut guère citer que *bo-*

[1] *Saccade* a été formé de l'ancien verbe *sacer, saquer, sacher*, tirer. (Voir Ire partie, chap. III, sect. II, art. *Sacer*.)

nace, écrit *bonasse* par l'Académie, et *coriace*, qui provient de *corium*, cuir; il signifie qui est très-dur à mâcher, qui a la dureté du cuir.

XII. — BER, BRIS; *bre*.

Le suffixe latin *ber*, *bris*, et le suffixe français *bre* qui en provient, servent le plus souvent à former des adjectifs signifiant qui porte, qui contient, qui présente l'objet exprimé par le radical. La forme de ce suffixe est assez voisine de celle du suffixe germanique *bar*, qui tient au tudesque *baran* et au gothique *bairan*, porter; ceux-ci sont analogues à *φέρειν*, *ferre*. Allemand, *fruchtbar*, qui porte du fruit, fertile, fécond, productif; en latin, *fructifer;* en grec, *καρποφόρος*; *scheinbar*, qui présente de la clarté, apparent, manifeste. Sous le rapport de la composition, ce mot est semblable au latin *lucifer* et au grec *φωσφόρος*.

SALUBER ou SALUBRIS. . .	SALU*bre*.	Qui porte en soi la santé ou, plutôt, de quoi entretenir la santé; de *salus*.
LUGUBRIS.	LUGU*bre*.	Qui porte avec soi l'affliction, qui présente l'aspect du deuil; *luctus*, affliction, deuil, de *lugere*, pleurer.
FUNEBRIS.	FUNÈ*bre*.	Qui présente un spectacle inspirant la tristesse des funérailles; de *funus*.

Le suffixe *bre* n'a pas formé un seul adjectif français qui n'ait son correspondant en latin.

XIII. — BILIS, ABILIS, IBILIS; *bile, ble, able, ible*.

En latin, le suffixe *bilis* reçoit le plus souvent une voyelle servant de liaison avec le radical, et devient *abilis*, *ibilis*. La première forme *bilis* est représentée en français par *bile* ou *ble;* la seconde, *abilis*, par *able;* et la troisième, *ibilis*, par

ible. Dans l'une et l'autre langue, les adjectifs dérivés formés au moyen de ce suffixe sont généralement à base verbale; ils ont le plus ordinairement un sens passif, quelquefois un sens neutre, et expriment une action qui peut ou qui doit être subie par un sujet, une manière d'être qui peut ou qui doit lui être attribuée.

POTABILIS	POTable.	Qui peut être bu; de *potare*.
REPARABILIS	RÉPARable.	Qui peut être réparé; de *reparare*.
FLEXIBILIS	FLEXible.	Qui peut être fléchi; de *flexum*, supin de *flectere*.
VISIBILIS	VISible.	Qui peut être vu; de *visum*, supin de *videre*.
MOBILIS	MObile... MEUble..	Qui peut être mû; de *movere*. *Mobilis* est pour *movibilis;* on dit *amovibilis*, de *amovere*.
HONORABILIS	HONORable.	Qui doit être honoré; de *honorare*.
NOBILIS	NOble	Qui doit être connu, qui mérite de l'être; de *noscere*.
REPREHENSIBILIS	RÉPRÉHENSible.	Qui doit être repris, blâmé; de *reprehensum*, supin de *reprehendere*.
DURABILIS	DURable.	Qui doit être de longue durée; de *durare*.

Nous avons formé au moyen du suffixe *able*, *ible*, un certain nombre de dérivés qui n'ont point de correspondants dans la langue latine :

1° Dérivés terminés en *able : abordable*, *accordable*, *aliénable*, *alliable*, *altérable*, *amendable*, *applicable*, *attaquable*, *blâmable*, *buvable*, *communiable*, *concevable*, *considérable*, *contestable*, *contraignable*, *déchiffrable*, *déplorable*, *dilatable*, *domptable*, *échangeable*, *effaçable*, *épuisable*, *évaluable*, *exploitable*, *faisable*, *flottable*, *guéable*, *guérissable*, *immanquable*, *labourable*, *logeable*, *maniable*, *méconnaissable*, *mettable*, *négociable*, *pardonnable*, *passable*, *payable*, *pendable*, *périssable*, *plaidable*,

profitable, *proposable*, *punissable*, *redoutable*, *regrettable*, *remarquable*, *respectable*, *respirable*, *saisissable*, *secourable*, *souhaitable*, *taillable*, *tarissable*, *tenable*, *viable*, etc.

2° Dérivés terminés en *ible* : *compatible*, *disponible*, *éligible*, *exigible*, *extensible*, *fongible*, *fusible*, *incorrigible*, *indestructible*, *indicible*, *irréductible*, *irrésistible*, *lisible*, *ostensible*, *prescriptible*, *réductible*, *refrangible*, *susceptible*, *transmissible*, etc.

En latin, *delectabilis*, de *delectare*, et *terribilis*, de *terrere*, ont le sens actif et non le sens passif ou le sens neutre. Le premier signifie qui peut délecter, qui est propre à délecter; le second, qui peut épouvanter, qui est propre à épouvanter. Il en est de même, en français, de *délectable*, *terrible* et de quelques adjectifs dérivés terminés en *able* ou en *ible* qui sont particuliers à notre langue; tels sont : *effroyable*, qui peut effrayer, qui est propre à effrayer; *nuisible*, qui peut nuire; *dommageable*, *épouvantable*, *préjudiciable*, *solvable*. L'adjectif *sensible* a le sens actif et le sens passif; il signifie qui peut sentir et qui peut être senti.

La plupart des dérivés latins et français formés au moyen des suffixes *abilis*, *ibilis* et *able*, *ible* expriment, ainsi que je l'ai dit, une action qui peut être subie par un sujet, une manière d'être qui peut lui être attribuée; toutefois, quelques-uns d'entre eux indiquent une action qui est réellement faite, une manière d'être qui est réellement attribuée. Il est à remarquer que plusieurs dérivés de ce genre ont pour base un substantif et non pas un verbe. On trouve dans Apulée, dans Tertullien, dans Arnobe, etc. *culpabilis*, de *culpa*, pour signifier qui a commis une faute; nous en avons fait *coupable*. Dans Julius Firmicus (liv. V, chap. IX), *irascibilis* ne signifie point qui peut être mis en colère, irritable, mais qui est prompt à se mettre en colère; ce mot

nous a donné *irascible*. On peut ranger dans la même catégorie un petit nombre d'adjectifs qui sont particuliers à la langue française : *agréable*, qui agrée; *charitable*, qui est disposé à la charité; *convenable*, qui est convenant; *équitable*, *favorable*, *redevable*, *responsable*, *loisible*, *paisible*, *pénible*, *risible*, *valable*, *variable*.

XIV. — BUNDUS; *bond*. — CUNDUS; *cond*.

Les suffixes latins *bundus* et *cundus*, ainsi que les suffixes français *bond* et *cond* qui leur correspondent, marquent l'abondance d'une chose, le haut degré d'une qualité, l'extension d'une manière d'être.

FURIBUNDUS.....	FURI*bond*.	Plein de fureur; de *furor*.
PUDIBUNDUS.....	PUDI*bond*.	Plein de pudeur; de *pudor*.
RUBICUNDUS.....	RUBI*cond*.	Fort rouge; de *ruber*.
FACUNDUS.....	FA*cond*.	Parlant avec beaucoup de facilité; de *fari*.
VAGABUNDUS.....	VAGA*bond*.	Errant de tout côté; de *vagari*.

XV. — CIDA; *cide*. — CIDIUM; *cide*.

Le suffixe latin *cida* provient de *cædere*, mettre en pièces, tuer, massacrer; il sert à former des substantifs désignant le meurtrier de la personne représentée par le radical. *Cidium* sert à marquer l'action de tuer, le meurtre. En français, nous n'avons qu'un seul suffixe pour exprimer les deux idées; *cide* sert à indiquer le meurtre et le meurtrier.

1° HOMICIDA..... 2° HOMICIDIUM.....	HOMI*cide*...	1° Celui qui tue un homme, meurtrier d'un homme; 2° meurtre d'un homme; de *homo*, *inis*.
1° FRATRICIDA..... 2° FRATRICIDIUM....	FRATRI*cide*..	De *frater*, *tris*.
1° PARRICIDA..... 2° PARRICIDIUM.....	PARRI*cide*..	De *pater*, *tris*.

Le suffixe *cide* nous a servi à former *régicide* et *suicide*, qui n'ont pas d'équivalent dans la langue latine.

CUNDUS. Voyez *Bundus*.

XVI. — DICUS; *dique*.

Le suffixe latin *dicus* provient de *dicere;* il forme des adjectifs signifiant qui dit la chose représentée par le radical. Le suffixe français *dique* a le même emploi et la même valeur.

VERIDICUS.....	VÉRI*dique*.	Qui dit vrai; de *verum*, le vrai, la vérité.
JURIDICUS.....	JURI*dique*.	Qui dit le droit; de *jus*, *juris*.
FATIDICUS.....	FATI*dique*.	Qui dit la destinée; de *fatum*.

Nous n'avons d'autres dérivés terminés en *dique* que ceux qui ont été formés de leurs correspondants latins.

XVII. — ENSIS; *ois*, *ais*.

Le suffixe latin *ensis* servait à marquer l'habitation dans une région, dans un pays, dans une contrée, sur un territoire dont la ville principale était indiquée par le radical. L'idée représentée par *ensis* différait de celle représentée par *anus* en ce que ce dernier restreignait l'habitation à la ville elle-même. *Tolosanus*, habitant de la ville de Toulouse; *Tolosensis*, habitant du pays dont Toulouse était la capitale. Nous n'avons point fait cette distinction en français; le suffixe *ois*, *ais* [1], formé de *ensis*, sert à marquer à la fois l'habitation dans une contrée et dans une ville.

[1] La prononciation de ce suffixe a varié dans la langue d'oïl selon les temps et selon les lieux; ce serait une erreur de croire que le son *oi* a partout et de tout temps précédé le son *ai*. On trouve dans nos plus anciens auteurs

GENEVensis	GENEVois.	De *Geneva.*
GENUensis	GÉNois.	De *Genua.*
MASSILIensis	MARSEILLais.	De *Massilia.*
NARBONensis	NARBONNais.	De *Narbo, nis.*
LUGDUNensis	LYONNais.	De *Lugdunum.*

Le suffixe *ois, ais*, nous a servi à former beaucoup de dérivés dont les correspondants n'existent pas dans la haute latinité : *bourgeois, villageois, Anglais, Badois, Berlinois, Champenois, Chinois, Cornouaillais, Dauphinois, Écossais, Finlandais, Français, Gallois, Groënlandais, Hollandais, Irlandais, Islandais, Japonais, Lillois, Luxembourgeois, Mecklembourgeois, Neufchâtelois, Portugais, Polonais, Siamois, Suédois*, etc.

Estris. Voyez *Stus.*

XVIII. — ETUM ; *et, ée, aye, aie, oie.*

Le suffixe *etum* formait en latin des substantifs désignant un terrain planté de telle ou telle espèce d'arbres ou d'arbustes représentée par le radical. *Etum* devint d'abord *et* en français; *salicetum* nous donna *saulget, sauget, sausset,* lieu planté de saules (voir Roquefort et Sainte-Palaye). Nous avons dit *tillet* pour un lieu planté de tilleuls, *tilia;* d'où le nom propre *du Tillet* (voir Trévoux). Dans la suite, la

Francès, Franceis, Français, Englès, Engleis, Englais, etc. Ce n'est point ici le lieu de traiter une question qui m'engagerait dans de trop longs développements, et, d'ailleurs, il ne serait pas facile de rien ajouter à ce que M. Guessard a écrit sur ce sujet avec son talent habituel et avec une abondance de preuves qui ne laissent pas de doute sur la vérité de l'opinion qu'il soutient. Je ne puis donc mieux faire que de renvoyer le lecteur au travail plein d'intérêt que le savant philologue a publié dans la Bibliothèque de l'École des chartes, 2e série, t. II, p. 196, 220 et suiv. Je reviendrai sur la prononciation de *ois* et de *ais* dans le chapitre suivant, sect. v, en traitant de la formation de l'imparfait.

désinence *et* se transforma en *ée*, *aye*, *aie*, quelquefois en *oie*, et les substantifs de cette catégorie, qui étaient masculins dans l'origine, devinrent tous féminins. Des différentes manières de représenter le même suffixe nous n'avons conservé que *aie* et *oie*.

CORYLETUM.....	COUDR*aie*.	Terrain planté de coudriers; de *corylus*.
ALNETUM.....	AUN*aie*.	Terrain planté d'aunes; de *alnus*.
SALICETUM.....	SAUSS*aie*.	Terrain planté de saules; de *salix*, *cis*.
ULMETUM.....	ORM*aie* ou ORM*oie*.	Terrain planté d'ormes; de *ulmus*.
CARPINETUM.....	CHARM*oie*.	Terrain planté de charmes; de *carpinus*.

Le suffixe *aie* nous a servi à former plusieurs dérivés qui sont particuliers au français : *boulaie*, *châtaigneraie*, *chênaie*, *foutelaie*[1], *frênaie*, *futaie*[2], *houssaie*, *oseraie*, *pommeraie*, *roseraie*, *tremblaie*, etc.

[1] *Foutelaie*, lieu planté de fouteaux ou hêtres; on disait autrefois *fou*, de *fagus*, d'où les dérivés *foutel*, *fouteau*. (Voir Nicot, Trévoux et Roquefort.) Le *t* a été intercalé dans *fouteau* comme dans *numéroter*, *cafetier*, *cafetière*, formés de *numéro*, *café*.

La foudre du ciel descendoit,
Qui tranchoit et porfendoit
Parmi le bois chaisnes et *fous*.
(*Tournoiement de l'Antechrist*, Reims, 1851, p. 5.)

[2] *Futaie* dérive de *fust*, *fût*, que l'on disait anciennement pour bâton, pièce de bois, tronc, arbre, bois; de *fustis*.

Tres ben le batent à *fuz* e à jamelz.
(*Chans. de Roland*, st. CLXXII.)

Dist li preudom : Virge pucele.....
Se ta portéure ne fust
Qui fu mise en la crois de *fust*,
En enfer fussons sanz retor.
(Rutebeuf, t. I, p. 320.)

« Dieu li comanda et dist maungués de chescunes *fust* de Paradis, si ne maungés acertes de *fust* de science de bien et de mal. » (*Genèse*, chap. II, verset 16, citation de Roquefort, art. *Fust*.)

XIX. — EUS; *é*.

Le suffixe latin *eus* et le suffixe français *é* qui en provient servent à former des adjectifs signifiant qui est fait, formé, composé de telle ou telle substance, de telle ou telle chose représentées par le radical; ou bien encore, qui a l'aspect, la couleur de cette chose, de cette substance.

IGNEUS..... IGNé.	Qui est de feu; de *ignis*.
CORNEUS. CORNé (substance CORNée).	Qui est de corne; de *cornu*.
VITREUS... VITRé (humeur VITRée).	Qui a l'aspect du verre; de *vitrum*.
CINEREUS..... CENDRé.	Qui est de couleur de cendre; de *cinis*, *cineris*.
PURPUREUS..... POURPRé.	Qui est de couleur de pourpre; de *purpura*.

Nous avons quelques adjectifs appartenant à cette catégorie dont les correspondants n'existent point en latin, tels que : *basané*, *cotonné*, *instantané*, *opiacé*, *orangé*, *rosé*, etc.

XX. — FACERE, FICARE, FIERI; *fier*.

Les verbes latins terminés en *facere*, *ficare*, *fieri*, sont plutôt des mots composés que des mots dérivés; mais, en français, toutes ces terminaisons se transforment en *fier*, qui devient un véritable suffixe servant à former un certain nombre de verbes dérivés dont plusieurs n'ont point de correspondants en latin.

Facere et *ficare* ajoutent à l'idée du radical auquel ils sont joints l'idée accessoire de faire ou de faire devenir, dans le sens actif; *fieri* ajoute l'idée accessoire de devenir, dans le sens neutre.

TUMEFACERE..... TUMé*fier*.	Faire devenir bouffi, gonfler; de *tumens* et de *facere*.

ÆDIFICARE	ÉDI*fier*.	Faire un édifice; de *ædes*.
VERSIFICARE	VERSI*fier*.	Faire des vers; de *versus*.
AMPLIFICARE	AMPLI*fier*.	Faire devenir ample; de *amplus*.
PURIFICARE	PURI*fier*.	Faire devenir pur; de *purus*.
LIQUEFACERE	LIQUÉ*fier*.	Faire devenir liquide; de *liquens* et de *facere*.
LIQUEFIERI	se LIQUÉ*fier*.	Devenir liquide; de *liquens* et de *fieri*.
RAREFIERI	se RARÉ*fier*.	Devenir rare; de *rarus* et de *fieri*.

Verbes français formés au moyen du suffixe *fier* dont les correspondants ne se trouvent point en latin : *barbifier, bonifier, certifier, déifier, diversifier, falsifier, identifier, lubrifier, ossifier, personnifier, pétrifier, qualifier, ramifier, ratifier, simplifier, vérifier, vitrifier.*

XXI. — FER; *fère*. — FICUS, FICIUM; *fique, fice*. — FRAGUM, FRAGIUM; *frage*. — FUGUS; *fuge*.

Je dirai peu de chose des suffixes que je réunis ici dans un seul article; les mots français qu'ils servent à former sont généralement fort modernes, et les mots latins qui leur correspondent doivent moins être considérés comme des dérivés que comme des composés dans lesquels entrent les verbes *ferre, facere, frangere, fugare*. On pourra s'en convaincre par la liste suivante.

SOMNIFER	SOMNI*fère*.	Qui porte le sommeil avec soi; de *somnus* et de *ferre*.
LETHIFER	LÉTHI*fère*.	Qui porte la mort avec soi; de *lethum* et de *ferre*.
HONORIFICUS	HONORI*fique*.	Qui fait honneur; de *honor* et de *facere*.
MORBIFICUS	MORBI*fique*.	Qui fait du mal à la santé, qui occasionne la maladie; de *morbus* et de *facere*.
ARTIFICIUM	ARTI*fice*.	Qui est fait avec art; de *ars, artis* et de *facere*.

SAXIFRAGUM.....	SAXI*frage*	Plante qui brise la pierre; de *saxum* et de *frangere*.
NAUFRAGIUM.....	NAU*frage*.	Rupture du navire; de *navis* et de *frangere*.
FEBRIFUGUS.....	FÉBRI*fuge*.	Qui chasse la fièvre; de *febris* et de *fugare*.

XXII. — HALD; *aud*.

En tudesque, *hald*, et en anglo-saxon, *hald*, *heald*, *halde*, marquaient la propension, le penchant, la tendance; ces désinences tiennent au verbe *heldan*, *helden*, pencher vers, incliner. *Anahald* signifiait, en tudesque, penchant, pentueux, incliné; *framhald*, enclin à, disposé à, porté à. (Voir Graff, t. IV, p. 892, et Schilter, p. 315.) En français, les mots qui finissent aujourd'hui en *aud* étaient généralement terminés autrefois en *ald*, *auld*. Ce suffixe nous a servi à former des adjectifs et des substantifs dérivés marquant une propension, une inclination, un penchant, une tendance, et, par suite, une qualité approchant de celle qui est représentée par le radical : *badaud*, qui est enclin à la *bade*, à la frivolité, à la sottise (voir Ire partie, chap. III, sect. II, art. *Bade*); *soûlaud*, qui est enclin à se soûler; *trigaud*, qui est enclin à *tricher* (voir Ire partie, chap. III, sect. II, art. *Tricher*); *noiraud*, qui approche du noir; *rougeaud*, qui approche du rouge; *rustaud*, qui approche du rustre; *sourdaud*, qui approche du sourd, qui est presque sourd; *salaud*, qui est quelque peu sale.

XXIII. — HART; *ard*.

En tudesque, le suffixe *hard* marque que la qualité ou le défaut exprimé par le radical est porté à un très-haut degré : *rein*, pur; *reinhart*, extrêmement pur, fort intègre; *got*, bon; *gothart*, extrêmement bon; *neid*, envie; *neidhart*, fort en-

vieux. Ces mots sont plutôt des composés que des dérivés, car leur dernière syllabe n'est autre que l'adjectif *hart, harti*, signifiant, en tudesque, véhément, fort, rude, dur; gothique, *hardus;* anglo-saxon, *heard;* islandais, *hardur;* allemand, *hart;* hollandais, *hard;* danois, *haard;* suédois, *hahord*, *hord;* anglais, *hard.*

Beaucoup de noms propres germaniques qui sont restés dans notre langue étaient terminés en *hart* et avaient une signification propre dans l'idiome des Francs. *Gothart*, *Reinhart*, que je viens de citer, sont devenus *Godard*, *Reinard*, *Renard*, *Regnard.* De même, *Richart* (fort riche) nous a donné Richard, Ricard; *Wishart* (fort prudent), Giscard, Guichard; *Werhart* (fort belliqueux), Guérard, Girard, etc. (Voyez la Ire partie, chap. III, sect. II, art. *Riche*, *Guischard*, *Guerre*, etc.)

Ainsi qu'on le voit, dans tous ces noms propres le tudesque *hart* est devenu *ard* en passant dans notre langue. Dans les noms communs français, ce suffixe marque, en général, un degré très-élevé ou trop élevé, l'intensité ou l'excès de la qualité ou du défaut représenté par le radical : *babillard*, *braillard*, *criard*, *gaillard*, *goguenard*[1], *grognard*, *gueulard*, *musard*, *nasillard*, *pleurard*, *raillard*, *richard*, *soûlard*, *vieillard*, etc.

On l'a dit, *l'excès en tout est un défaut*, et ce défaut devient fort déplaisant pour les personnes qui en subissent les effets; aussi la plupart des mots en *ard* que je viens de citer sont-ils pris en mauvaise part. Plusieurs autres mots formés au moyen du même suffixe expriment d'une façon encore plus particulière quelque chose de fâcheux, de défavorable, de

[1] Voir, dans la Ire partie, l'origine de *gaillard*, chap. III, sect. II, art. *Gaiant*, et celle de *goguenard*, chap. II, sect. II, art. *Gogue*.

désagréable, de méprisable; tels sont : *cagnard*, *camard*, *campagnard*, *cornard*, *frocard*, *mignard*, *mouchard*, *paillard*, *pansard*, *papelard*, *pendard*, *poissard*, *vétillard*, etc. Il n'est point étonnant que les dérivés en *ard* aient été pris dans un sens défavorable, car, indépendamment de la raison que je viens d'en donner, une autre a dû également y contribuer. Ce suffixe est germanique, et il servait à former beaucoup de mots dans l'idiome des barbares conquérants de la Gaule; or nous avons observé que plusieurs termes qui avaient, en tudesque, un sens indifférent ou même favorable reçurent, en passant par la bouche des vaincus, une acception fort peu flatteuse pour l'amour-propre des vainqueurs. (Voir Ire partie, introduction.)

Enfin il est à remarquer que le suffixe *ard* nous a servi à former un certain nombre de mots relatifs au rude métier de la guerre exercé plus particulièrement par les Francs. Nous avons déjà vu que leur idiome nous a fourni une grande quantité de termes concernant l'art militaire (Ire partie, introduction). Dérivés en *ard* relatifs à la guerre : *brassard*, *caissard*, *couard*, *étendard*, *fuyard*, *pétard*, *pillard*, *poignard*, *soudard*[1], *traînard*, etc.

Ibilis. Voyez *Bilis*.

Icus. Voyez *Acus*.

[1] *Soudard*, que l'on n'emploie aujourd'hui que très-rarement, était fort usité au xve et au xvie siècle. Dans les siècles précédents, on disait plutôt *soldeier*, *soldier*, *soudoier*, *soudéer*, etc. en basse latinité, *soldarius*. Quant à la forme *soldat*, elle est de la dernière moitié du xvie siècle, et provient de l'italien *soldato*, ainsi que le témoigne Henri Estienne dans son *Dialogue du nouveau langage françois italianisé*.

> Petit *soudard* me suis reputé homme
> Carthaginois, qui pour heur ou mal heur,
> Ne fuz attainct de liesse ou douleur...

XXIV. — IDUS; *ide, de, d.*

Le suffixe latin *idus* sert à former des adjectifs dérivés signifiant qui a certaine qualité, certaine manière d'être déterminées par la signification du radical. *Idus* est devenu en français *ide*, suffixe de même valeur; quelquefois une altération plus profonde n'a laissé subsister que *de* et même que la seule lettre *d*.

LUCIDUS..... LUC*ide*. Qui a de la lumière, de la clarté; de *lux, lucis*.

..... C'est Romme l'orgueilleuse
Et ses *soudards* que lors je combatys.
(Marot, *Le Jugement de Minos sur la préférence d'Alexandre le Grand, Annibal de Carthage et Scipion le Romain*, etc.)

Vos li durrez urs e leuns e chens,
Set cenz camelz e mil hosturs muers,
D'or e d'argent iiii. c. mulz cargez,
Cinquante carre qu'en ferrat carier;
Bien en purrat luer ses *soldeiers*.
(*Chons. de Roland*, st. III.)

Mes los et mes consax seroit
Que envoies por chevaliers
Des Pis d'Escoce *soldiers*.
(*Rom. de Brut*, t. I, p. 310.)

Jeo eim le novel *soudeer*,
Eliduc li bon chevaler.
(Marie de France, t. I, p. 424.)

Ces mots désignaient un homme de guerre qui recevait une paye pour faire le service militaire; ils dérivent de *soldée, soudée*, solde; en basse latinité, *solidata*, de *solidus*, sou.

Chevalier, fait-il, retenés,
Soldées et dons lor donés.
(*Rom. de Brut*, t. I, p. 342.)

Milun eissi fors de sa tere
En *soudées*, pur sun pris quere.
(Marie de France, t. I, p. 336.)

TIMIDUS	TIMide.	Qui a de la crainte; de *timor*.
RAPIDUS	RAPide.	Qui a un mouvement d'une violence à tout entraîner; de *rapere*.
RIGIDUS	RIGide. / RAIde..	Qui a de la raideur; de *rigor*.
SAPIDUS	SAPide. / SAde[1]..	Qui a de la saveur; de *sapor*.
TEPIDUS	TIÈde.	Qui a de la tiédeur; de *tepor*.
CALIDUS	CHAUd.	Qui a de la chaleur; de *calor*.
FRIGIDUS	FROId.	Qui a de la froideur; de *frigus*.

Nous n'avons aucun adjectif formé de ce suffixe qui ne dérive d'un adjectif latin correspondant.

XXV. — ILIS; *ile, il.*

Le suffixe latin *ilis* et le suffixe français *ile, il* qui en provient, unis à une base verbale, forment des adjectifs marquant la disposition naturelle d'un sujet ou bien sa facilité à faire ou à être fait.

AGILIS	AGile.	Qui a de la disposition, de la facilité à agir; de *agere*.
FERTILIS	FERTile.	Qui est de nature à porter beaucoup de fruits; de *ferre*.

[1] *Sade* est un ancien mot dont il nous reste le composé *maussade*, désagréable. (Voir ci-dessus, p. 294.)

Sapide, sade, rigide, raide, nous présentent de doubles formes provenant du même adjectif latin. De même, *fragile* et *frêle* dérivent tous deux de FRAGILIS; *strict* et *étroit*, de STRICTUS; *légal* et *loyal*, de LEGALIS. Il semble que le mot le plus voisin du latin devrait toucher de plus près à l'origine de notre langue, devrait être le plus ancien; c'est précisément le contraire. Le mot le plus altéré remonte aux premiers temps de notre idiome; c'est en passant par la bouche du peuple et en traversant les siècles qu'il s'est usé de la sorte, tandis que le mot dont la forme s'écarte le moins de celle du latin a été créé par les savants depuis la renaissance des lettres. L'un est une vieille médaille toute fruste, dont la légende se distingue à peine; l'autre est une monnaie qui vient d'être frappée et dont l'empreinte n'a rien perdu de sa netteté.

VOLATILIS	VOLATIL.	Qui est de nature à s'envoler, à se volatiliser; de *volare, volatum.*
DOCILIS	DOCILE.	Qui peut facilement être instruit; de *docere.*
FRAGILIS	FRAGILE.	Qui peut être facilement brisé; de *frangere.*

Nous n'avons aucun adjectif formé de ce suffixe et d'un verbe qui ne dérive d'un adjectif latin correspondant.

XXVI. — ILLARE; *iller.*

Le suffixe latin *illare* semble jouer dans les verbes le même rôle que joue le suffixe *illus* dans les substantifs et les adjectifs diminutifs[1]. Les verbes en *illare* expriment une action faite avec peu d'intensité, à petits coups, à de courts intervalles et à plusieurs reprises, c'est-à-dire une action fort limitée, mais fréquemment répétée; on pourrait nommer ces verbes des *fréquentatifs diminutifs.* Tels sont : SORBillare, boire à petits traits et à plusieurs fois, de *sorbere;* CANTillare, chanter à voix basse et à plusieurs reprises, de *cantare*, etc.

Le suffixe *illare* est représenté en français par *iller.* Il est vrai que nous n'avons plus de verbe terminé en *iller* dérivant d'un fréquentatif latin; mais nous en avons plusieurs dont les correspondants n'existent point en latin, et dans lesquels la désinence *iller* représente la même idée et joue le même rôle que la désinence *illare* des dérivés latins. On peut citer : *boursiller, croustiller, frétiller, gambiller, grappiller, gueusailler, mordiller, petiller, pointiller, rimailler, sautiller, tortiller,* etc.

[1] Voir ci-après le § 2 de cette section.

XXVII. — INUS; *in*.

Le suffixe latin *inus* et le suffixe français *in* qui lui correspond servent généralement à former des dérivés marquant la provenance, l'extraction; ils signifient qui provient d'une personne ou bien d'une chose, d'une substance, et, par suite, qui est d'une certaine substance, d'une certaine matière; de plus, qui est semblable à cette substance, qui en a l'aspect, la couleur, etc. L'idée de provenance appliquée à celle du pays a donné naissance à des adjectifs exprimant que le sujet auquel l'adjectif se rapporte est originaire du pays indiqué par le radical, qu'il y est né, qu'il y demeure, qu'il y habite.

MARINUS	MARIN.	Qui provient de la mer; de *mare*.
UTERINUS	UTÉRIN.	Qui provient du même sein maternel qu'un autre sans provenir du même père; de *uterus*.
ADULTERINUS	ADULTÉRIN.	Qui est né d'une mère adultère; de *adulter*.
VITULINUM (corium)	VÉLIN.	Peau de veau; de *vitulus*.
FAGINUS		De bois de hêtre; de *fagus*.
CEDRINUS		De bois de cèdre; de *cedrus*.
CRYSTALLINUS	CRISTALLIN.	Qui est transparent comme le cristal; de *crystallum*.
CITRINUS	CITRIN.	De couleur de citron; de *citreum*.
LATINUS	LATIN.	Qui est originaire du Latium, qui y est né, qui l'habite; de *Latium*.
FLORENTINUS	FLORENTIN.	De Florence; *Florentia*.
ALEXANDRINUS	ALEXANDRIN.	D'Alexandrie; *Alexandria*.
VICINUS	VOISIN.	Qui est du même quartier qu'un autre; de *vicus*.

Le suffixe français *in*, outre la valeur qui lui est commune avec le suffixe latin *inus*, sert encore à former des dérivés signifiant qui appartient à un certain ordre religieux

provenant d'un fondateur dont le nom est rappelé par le radical, et, par suite, qui appartient à un ordre religieux particulier dont la dénomination est déterminée de toute autre manière que par le nom de son fondateur.

Dérivés français formés au moyen du suffixe *in* dont les correspondants ne se trouvent point en latin : *alcalin, apostolin, argentin, bénédictin, bernardin, capucin, célestin, citadin, écarlatin, enfantin, girondin, ignorantin, incarnadin, jacobin, limousin, maroquin, mathurin, observantin, périgourdin, purpurin, sauvagin, victorin*, etc.

XXVIII. — ITIA, ITIES; *itie, ice, esse.*

Le suffixe latin *itia, ities*, sert à former des substantifs dérivés ayant pour base un adjectif et exprimant une qualité abstraite, une manière d'être considérée indépendamment du sujet chez qui elle existe. Ce suffixe est représenté en français par *itie, ice, esse.*

CALVITIES	CALV*itie*.	Manière d'être de celui qui est chauve; de *calvus*.
JUSTITIA	JUST*ice*.	Qualité de celui qui est juste; de *justus*.
AVARITIA, AVARITIES	AVAR*ice*.	De *avarus*.
MALITIA	MAL*ice*.	De *malus*.
TRISTITIA, TRISTITIES	TRIST*esse*.	De *tristis*.
PIGRITIA, PIGRITIES	PAR*esse*.	De *piger*.
MOLLITIA, MOLLITIES	MOLL*esse*.	De *mollis*.

Nous n'avons qu'un seul substantif appartenant à cette catégorie qui soit terminé en *itie*, encore est-il de création toute récente, c'est le mot *calvitie;* mais les substantifs en

esse sont assez nombreux; la plupart sont particuliers à notre langue et n'ont point de correspondants en latin. Tels sont: *adresse*, *aînesse*, *allégresse*, *délicatesse*, *étroitesse*, *faiblesse*, *finesse*, *gentillesse*, *grossesse*, *hardiesse*, *ivresse*, *jeunesse*, *largesse*, *noblesse*, *petitesse*, *prestesse*, *richesse*, *rudesse*, *sagesse*, *scélératesse*, *sécheresse*, *souplesse*, *tendresse*, *vieillesse*, *vitesse*, etc.

XXIX. — ITUDO, UDO, accusatif UDINEM; *itude*, *ude*, *tume*, *ume*.

Le suffixe latin *itudo*, *udo*, forme encore une nouvelle espèce de substantifs abstraits qui se distinguent des précédents en ce qu'ils marquent assez souvent une manière d'être continue, prolongée, et, par suite, une manière d'être constante. Ce suffixe est représenté en français par *itude*, *ude*, *tume*, *ume*. Ces deux dernières formes proviennent, par syncope, des désinences de l'accusatif *itudinem*, *udinem*, dont le *n* s'est changé en *m*. (Voir ci-dessus, p. 114.) Les formes *itude*, *ude*, dérivées du nominatif *itudo*, *udo*, sont en général assez modernes comparativement aux formes en *tume*, *ume*, et c'est une preuve ajoutée à tant d'autres de l'influence de l'accusatif latin sur la formation de nos anciens substantifs. (Voir, dans le livre suivant, chap. II, sect. I, § 1.) MANSUETUDO a donné *mansuétude*, qui n'est pas fort ancien; MANSUETUDINEM forma *mansuétume*, qui se trouve très-fréquemment dans saint Bernard. (Voir le Choix de ses sermons, p. 559, 560, 563 et *passim*[1].)

[1] Certains dérivés anciens appartenant à cette catégorie conservaient encore mieux la forme de l'accusatif latin; *multitudinem* devint *multitudine*.

Grant *multitudine* de gent
I ad veu diversement.
(Marie de France, t. II, p. 457.)

SERVITUDO.....	SERV*itude*.	Manière d'être continue de celui qui est assujetti; de *servus*.
BEATITUDO.....	BÉAT*itude*.	Manière d'être constante de celui qui est heureux; de *beatus*.
RECTITUDO.....	RECT*itude*.	De *rectus*.
INQUIETUDO.....	INQUIÉT*ude*.	De *inquietus*.
MANSUETUDO, INEM..	MANSUÉT*ude*. anciennem^t MANSUÉT*ume*.	De *mansuetus*.
AMARITUDO, INEM.....	AMERT*ume*.	De *amarus*.
CONSUETUDO, INEM....	COUST*ume*, COUT*ume*.	De *consuetus*.

Le suffixe *itude*, *ude*, n'a formé qu'un fort petit nombre de dérivés français qui ne dérivent pas directement d'un primitif latin; tels sont : *attitude*, *décrépitude*, *exactitude*, *gratitude*, etc.

XXX. — LENTUS, LENS; *lent*.

Le suffixe latin *lentus*, *lens*, génit. *lentis*, et le suffixe français *lent* servent à former des adjectifs exprimant l'abondance, l'excès de la chose représentée par le radical.

PURULENTUS.....	PURU*lent*.	Qui est plein de pus; de *pus*, *puris*.
SUCCULENTUS.....	SUCCU*lent*.	Qui a beaucoup de suc; de *succus*.
OPULENS, LENTEM.....	OPU*lent*.	Qui a beaucoup de richesses; de *opes*.
CORPULENTUS.....	CORPU*lent*.	Qui a beaucoup de corpulence; de *corpus*.
VIOLENTUS.....	VIO*lent*.	Qui a un excès de force; de *vis*.

XXXI. — MEN, MENTUM; *ment*.

Le suffixe latin *men*, *mentum*, et le suffixe français *ment* marquent le moyen par lequel on fait l'action que désigne le radical, ou bien encore le résultat de cette action.

Le suffixe latin doit provenir de la langue qui fut la mère

commune des idiomes indo-européens, car ce suffixe se retrouve sous différentes formes dans les plus anciens de ces idiomes. En sanscrit, c'est *ma*, *man;* en grec, *μα*; en latin, *men*, *mentum*. Sanscrit, STAU*ma*, amas, tas, ce qui résulte de l'action d'entasser; de la racine *stau*, entasser; DA*ma*, construction, maison (ΔΩ̃μα, de *δέμω*, *domus*), ce qui résulte de l'action de construire; racine *da*, construire; NA*man*, nom (ὄNOμα, NO*men*), ce au moyen de quoi on distingue une personne ou une chose; racine *gnâ*, discerner, distinguer; KAR*man*, œuvre, résultat de l'action de faire (CREA*men*, de *creare*); racine *kar*, produire, faire.

LIGAMEN. . . . . / LIGAMENTUM. . . .	. . . . . LIGA*ment*.	Ce au moyen de quoi on lie; de *ligare*. En sanscrit, DA*man*, ligament, de *da*, lier; en grec, ΔÉμα, de *δέω*.
LINIMEN. . . . . / LINIMENTUM. . . .	. . . . . LINI*ment*.	Ce au moyen de quoi on enduit; de *linire*.
MEDICAMEN. . . . / MEDICAMENTUM.	. . . MÉDICA*ment*.	Ce au moyen de quoi on traite une maladie; de *medicare*.
ALIMENTUM.	. . . . ALI*ment*.	Ce au moyen de quoi on nourrit; de *alere*.
VESTIMENTUM.	VÊTE*ment*.	Ce au moyen de quoi on habille; de *vestire*.
FRAGMEN. . . . . / FRAGMENTUM. . .	. . . . . FRAG*ment*.	Ce qui résulte de l'action de briser; de *frangere*.
SEGMEN. . . . . / SEGMENTUM	. . . . . SEG*ment*.	Ce qui résulte de l'action de couper; de *secare*.
FUNDAMEN. . . . . / FUNDAMENTUM. .	. . . . FONDE*ment*.	Ce qui résulte de l'action de fonder; de *fundare*.
COMPLEMENTUM.	COMPLÉ*ment*.	Ce qui résulte de l'action de compléter; de *complere*.

Le suffixe français *ment*, outre la valeur qui lui est commune avec le suffixe latin *men*, *mentum*, marque encore l'action exprimée par le verbe qui sert à former le substantif composé, l'application, la mise à exécution de l'idée re-

présentée par le radical, comme *nivellement*, *débarquement*, *déboisement*, etc. MENTUM paraît avoir été employé avec la même valeur dès le second siècle de notre ère. Dans Cicéron, dans Horace et autres auteurs du siècle d'Auguste, le substantif DETRI*mentum* signifie détri*ment*, préjudice résultant de la diminution des avantages que l'on possède; mais, dans Apulée, DETRI*mentum* est pris pour l'action de diminuer, d'user quelque chose par le frottement; ce mot vient de *deterere*.

Le suffixe *ment* a formé un grand nombre de dérivés français qui n'ont point de correspondants en latin : *abaissement*, *abâtardissement*, *abattement*, *aboiement*, *accablement*, *accouchement*, *accouplement*, *accroissement*, *acquittement*, *adoucissement*, *affaiblissement*, *affaissement*, *affranchissement*, *agrandissement*, *ajournement*, *ajustement*, *amusement*, *anéantissement*, *avortement*, *bâillement*, *balancement*, *bannissement*, *bâtiment*, *battement*, *bégayement*, *bêlement*, *beuglement*, *bondissement*, *changement*, *châtiment*, *coassement*, *commandement*, *commencement*, *consentement*, *crachement*, *craquement*, *croassement*, *débarquement*, *débordement*, *déchirement*, *découragement*, *délabrement*, *délassement*, *dénigrement*, *déplacement*, *désagrément*, *desséchement*, *détachement*, *développement*, *éblouissement*, *éboulement*, *ébranlement*, *éclaircissement*, *écroulement*, *élargissement*, *éloignement*, *embrassement*, *enchantement*, *enfoncement*, *enlacement*, *enlèvement*, *enrôlement*, *épuisement*, *établissement*, *frémissement*, *frissonnement*, *frottement*, *gémissement*, *glapissement*, *gonflement*, *grincement*, *hennissement*, *hurlement*, *jappement*, *jugement*, *lavement*, *licenciement*, *logement*, *mandement*, *maniement*, *ménagement*, *miaulement*, *mouvement*, *mugissement*, *nantissement*, *nivellement*, *obscurcissement*, *oignement*, *pansement*, *payement*, *percement*, *perfection-*

nement, petillement, raffinement, rafraîchissement, râlement, recueillement, règlement, relâchement, saignement, saisissement, sentiment, sifflement, soulagement, supplément, tâtonnement, tintement, tiraillement, traitement, tremblement, trépignement, versement, vomissement, etc.

XXXII. — OR; *eur, our.*

Le suffixe latin *or* et le suffixe français *eur,* rarement *our,* servent à former des substantifs dérivés représentant une qualité abstraite, une manière d'être conçue indépendamment du sujet dans lequel elle se trouve. Quelquefois ces substantifs désignent un objet considéré sous le rapport de sa manière d'être, ou bien encore le résultat d'une action.

Les substantifs latins de cette catégorie sont masculins, tandis que les substantifs français sont féminins, si l'on en excepte quelques-uns, téls que *honneur, labeur, labour, amour.*

ARDOR	ARDeur.	Qualité de ce qui brûle; de *ardere.*
SAPOR	SAVeur.	De *sapere.*
VIGOR	VIGUeur.	De *vigere.*
FERVOR	FERVeur.	De *fervere.*
AMOR	AMour.	De *amare.*
LIQUOR	LIQUeur.	Substance considérée sous le rapport de sa fluidité; de *liquere,* être fluide, être liquide.
HUMOR	HUMeur.	De *humere,* être humide.
CLAMOR	CLAMeur.	Bruit résultant de l'action de crier; de *clamare.*
ERROR	ERReur.	De *errare.*

Nous avons plusieurs substantifs appartenant à cette catégorie qui ne dérivent point d'un substantif latin correspondant : *aigreur, ampleur, blancheur, grandeur, grosseur, hau-*

teur, laideur, largeur, lenteur, longueur, lourdeur, pesanteur, puanteur, rondeur, rousseur, senteur, verdeur, etc.

XXXIII. — OSUS; *ose, eux, u.*

Le suffixe latin *osus* et le suffixe français *eux, u,* rarement *ose,* servent à former des adjectifs dérivés signifiant qui a en abondance de la chose représentée par le radical, qui la possède en plus ou moins grande quantité, ou qui est identique à sa nature, ou bien enfin qui a de la ressemblance avec elle.

VERBosus	VERB*eux*.	Qui abonde en paroles; de *verbum*.
AQUosus	AQU*eux*.	Qui a beaucoup d'eau; de *aqua*.
PETRosus	PIERR*eux*.	De *petra*.
RUGosus	RUGU*eux*.	De *ruga*.
HERBosus	HERB*eux*. / HERB*u*...	De *herba*.
PILosus	POIL*u*.	De *pilum*.
VILLosus	VEL*u*.	De *villus*, poil de bête.
CARNosus	CHARN*u*.	De *caro, nis*.
VENTRosus	VENTR*u*.	De *venter*.
MUSCosus	MOUSS*u*.	De *muscus*, mousse.
VENENosus	VÉNÉN*eux*.	Qui a plus ou moins de venin; de *venenum*.
SPINosus	ÉPIN*eux*.	Qui a des épines; de *spina*.
MORosus	MOR*ose*.	Qui a l'humeur chagrine; de *moreś*, mœurs, inclinations, penchant, humeur.
LIGNosus	LIGN*eux*.	De la nature ou de la consistance du bois; de *lignum*.
CADAVERosus	CADAVÉR*eux*.	Qui tient du cadavre; de *cadaver*.
MONSTRUosus	MONSTRU*eux*.	Qui tient du monstre, qui est semblable à un monstre; de *monstrum*.

Notre langue a beaucoup d'adjectifs formés au moyen de ce suffixe qui ne dérivent point d'un adjectif latin corres-

pondant : *avantageux*, *aventureux*, *barbu*, *baveux*, *boueux*, *bourbeux*, *branchu*, *caverneux*, *chaleureux*, *chanceux*, *cotonneux*, *courageux*, *crasseux*, *dangereux*, *dartreux*, *dédaigneux*, *difficultueux*, *doucereux*, *fangeux*, *filandreux*, *fougueux*, *gâcheux*, *galeux*, *glaireux*, *goutteux*, *graisseux*, *graveleux*, *haineux*, *hasardeux*, *heureux*, *hideux*, *honteux*, *langoureux*, *lippu*, *liquoreux*, *majestueux*, *mamelu*, *marécageux*, *merveilleux*, *montagneux*, *morveux*, *nécessiteux*, *orageux*, *orgueilleux*, *outrageux*, *pansu*, *peureux*, *plâtreux*, *poissonneux*, *querelleux*, *quinteux*, *rablu*, *rogneux*, *savonneux*, *scrofuleux*, *soigneux*, *soupçonneux*, *teigneux*, *touffu*, *valeureux*, *vaniteux*, *vertueux*, *vétilleux*, *vigoureux*, etc.

SIO. Voyez *Tio*.
SIVUS. Voyez *Tivus*.
SOR. Voyez *Tor*.
SORIUS, SORIUM. Voyez *Torius*, *torium*.
SURA. Voyez *Tura*.

XXXIV. — STUS, ESTUS, ESTIS; *ste*, *este*, *ête*. — ESTRIS; *estre*, *être*.

Le suffixe *estris*, ainsi que le suffixe *stus* et les formes qui en proviennent, semble appartenir à la même racine qui a fourni le verbe *stare*, se tenir. L'idée représentée par ces suffixes peut se traduire par qui se tient dans, à, sur... qui tient à, qui appartient à, qui a rapport à. Le suffixe *stus*, *estus*, *estis*, est devenu en français *ste*, *este*, *ête;* et le suffixe *estris* est devenu *estre*, *être*.

MODESTUS.	MOD*este*.	Qui se tient dans les bornes de la modération ou dans celles d'une honnête réserve; de *modus*.
JUSTUS.	JU*ste*.	Qui se tient dans le droit; de *jus*.

CŒLestis.....	CÉLeste.	Qui se tient dans le ciel, au ciel, qui tient, qui appartient au ciel; de *cœlum.*
TERRestris.....	TERRestre.	Qui se tient sur la terre, qui tient, qui appartient à la terre; de *terra.*
AGRestis.....	AGReste.	Qui appartient, qui a rapport aux champs; de *ager.*
CAMPestris.....	CHAMPêtre.	De *campus.*
HONestus.....	HONNête.	Qui tient à l'honneur; de *honor.*

Nous n'avons aucun mot de cette catégorie qui ne dérive d'un mot latin correspondant.

XXXV. — TARE; *ter.*

Le suffixe latin *tare* et le suffixe français *ter* servent à former des verbes fréquentatifs, c'est-à-dire exprimant une action fréquemment répétée ou faite à plusieurs reprises.

VOLItare.....	VOLEter.	Voler à plusieurs reprises; de *volare.*
CAPtare.....	CAPter.	Chercher à s'emparer d'une chose, à l'obtenir par des tentatives répétées; de *capere.*
AGItare.....	AGIter.	Mouvoir à diverses reprises; de *agere.*

Nous avons plusieurs verbes fréquentatifs formés au moyen du suffixe *ter* qui ne dérivent point d'un verbe latin correspondant: *baisotter, ballotter, becqueter, buvotter, chuchoter, claqueter, clignoter, cliqueter, crachoter, craqueter, frisotter, picoter, rapiéceter, suçoter, tacheter, tapoter, trembloter,* etc.

XXXVI. — TAS, ITAS; *té, ité, eté.*

Le suffixe latin *tas, itas*[1], et le suffixe français *té, ité, eté,*

[1] Le suffixe *tas* a pour correspondant, en sanscrit, le suffixe *ta*, et en grec le suffixe *της*. Sanscrit : DAIWA*ta*, divinité; grec : ΘΕΙΌ*της*, *ητος*; latin : DIVI-N*itas*.

qui en provient, servent à former des substantifs dérivés ayant ordinairement pour base un adjectif et exprimant une qualité abstraite, une manière d'être considérée indépendamment du sujet chez qui elle existe.

SUAVITAS	SUAVITÉ.	Qualité de ce qui est suave; de *suavis*.
DURITAS	DURETÉ.	Qualité de ce qui est dur; de *durus*.
PAUPERTAS	PAUVRETÉ.	Manière d'être de celui qui est pauvre; de *pauper*.
LIBERTAS	LIBERTÉ.	Manière d'être de celui qui est libre; de *liber*.
DIFFICULTAS	DIFFICULTÉ.	De *difficilis*.
RARITAS	RARETÉ.	De *rarus*.
STERILITAS	STÉRILITÉ.	De *sterilis*.
FERTILITAS	FERTILITÉ.	De *fertilis*.
AVIDITAS	AVIDITÉ.	De *avidus*.

Nous avons un certain nombre de substantifs formés au moyen du suffixe *ité*, *eté*, *té*, dont les correspondants n'existent point en latin : *ancienneté*, *antériorité*, *beauté*, *bestialité*, *brutalité*, *causticité*, *cordialité*, *débonnaireté*, *élasticité*, *gaieté*, *gracieuseté*, *grossièreté*, *hâtivité*, *intimité*, *légèreté*, *méchanceté*, *minorité*, *nouveauté*, *opiniâtreté*, *originalité*, *parenté*, *ponctualité*, *priorité*, *saleté*, *soudaineté*, *souveraineté*, *supériorité*, etc.

XXXVII. — TIO, SIO, génitif TIONIS, SIONIS; *tion*, *sion*, *son*.

Le suffixe latin *tio*, *sio*, génitif *tionis*, *sionis* [1], et le suffixe français *tion*, *sion*, *son*, qui en provient, se joignent à une

[1] Le suffixe latin *tio*, *sio*, a pour correspondant, en sanscrit, le suffixe *tis*, et en grec le suffixe *σις*. Sanscrit : WYAPAR*tis*, action d'acquérir, acquisition; SPARS*tis*, action de comprimer, compression; SPHA*tis*, action d'étendre, extension. Ces mêmes idées sont rendues en grec par ΩΝΗ*σις*, KATAΙΙΈ*σις*, ÉKTA*σις*, et en latin par ACQUISI*tio*, COMPRES*sio*, EXTEN*sio*.

Les substantifs qui reçoivent le suffixe *tio*, *sio*, se forment d'après l'analogie des supins, c'est-à-dire que la dernière syllabe du radical subit la transforma-

base verbale et servent à former des substantifs dérivés qui expriment une action déterminée par la signification du radical; par suite, les dérivés de cette catégorie peuvent signifier le résultat de cette action, ou bien quelquefois le moyen par lequel elle se fait, le temps et le lieu où elle est faite, etc.

GERMINAtio, tionem. germination.	Action de germer; de *germinare.*
PRESsio, sionem. . . . . pression.	Action de presser; de *premere, pressum.*
EMISsio, sionem. . . . . émission.	Action d'émettre; de *emittere, emissum.*
COMPARAtio, tionem. comparaison.	Action de comparer et résultat de cette action; de *comparare.*
COLLECtio, tionem. . . collection.	Ce qui résulte de l'action de recueillir, ce qui est recueilli; de *colligere.*
EXHALAtio, tionem. . exhalaison.	Ce qui est exhalé; de *exhalare.*
COMPENSAtio, tionem. . . compensation.	Moyen par lequel on compense le mal que l'on a fait, le préjudice que l'on a causé, etc. de *compensare.*
MESsio, sionem. . . . . moisson.	Action de moissonner, résultat de cette action, temps pendant lequel on moissonne; de *metere, messum.*
STAtio, tionem. . . . . station.	Lieu où l'on s'arrête; de *stare.*

Notre langue a plus de douze cents mots terminés en *tion, sion, son,* qui dérivent directement de substantifs latins formés au moyen du suffixe *tio, sio.* Un certain nombre d'autres mots français appartenant à la même catégorie n'ont point de primitifs correspondants en latin; tels sont : *affilia-*

tion qui est exigée pour la prononciation euphonique de la première consonne du suffixe (*t* ou *s*). C'est à tort que la plupart des lexicographes qui ont étudié ces questions ont supprimé cette consonne dans le suffixe en le réduisant aux deux voyelles *io;* ce qui les a obligés de recourir, pour la formation des mots de cette catégorie, au supin des verbes, qui n'a lui-même qu'une forme dérivée. L'analogie qui existe entre les suffixes correspondants en sanscrit et en grec conduit nécessairement à admettre pour celui qui nous occupe les formes *tio, sio.*

tion, agrégation, allocation, amélioration, amodiation, appréciation, arrestation, augmentation, autorisation, béatification, bifurcation, canonisation, capitulation, centralisation, certification, citation, combinaison, concentration, confortation, confrontation, cotisation, crispation, cristallisation, décapitation, décollation, démangeaison, démarcation, démolition, déviation, exploitation, fauchaison, floraison, flottaison, fortification, gravitation, guérison, herborisation, inculpation, légalisation, liaison, neutralisation, ossification, pâmoison, pendaison, pétrification, ponctuation, préconisation, réalisation, réhabilitation, salaison, sécularisation, situation, spécification, vitrification, vocalisation, etc.

XXXVIII. — TIVUS, SIVUS; *tif, sif, if.*

Le suffixe latin *tivus*, *sivus*[1], et le suffixe français *tif*, *sif*, *if*, qui en provient, forment des adjectifs dérivés exprimant en général une qualification reposant sur le pouvoir, sur la faculté, sur la propriété de faire une certaine action marquée par le radical. Quelquefois ces adjectifs expriment une disposition, une tendance, une propension à faire cette action; d'autres fois, enfin, ils indiquent simplement un état, une manière d'être.

DESTRUCTIVUS.....	DESTRUC*tif*.	Qui a le pouvoir de détruire; de *destruere, destructum.*
LAXATIVUS.....	LAXA*tif*.	Qui a la propriété de relâcher; de *laxare.*
SIGNIFICATIVUS.....	SIGNIFICA*tif*.	Qui a la propriété de signifier; de *significare.*

[1] Le suffixe *tivus* a pour correspondant, en sanscrit, *tavyas*, et en grec τικος. Sanscrit : PRA*tavyas*, complétif; ΠΛΗΡΩτικὸς. La forme du suffixe latin est *tivus, sivus*, et non pas *ivus*, comme le supposent la plupart des lexicographes. (Voir, à cet égard, la note relative au suffixe *tio*, à la page 373.)

AFFIRMAtivus.....	affirmatif.	De *affirmare.*
INTERROGAtivus...	interrogatif.	De *interrogare.*
CONTEMPLAtivus..	contemplatif.	Qui a de la propension à contempler; de *contemplare.*
CAPtivus.....	captif.	Qui est pris; de *capere.*
RELAtivus.....	relatif.	Qui se rapporte à; de *referre, relatum.*
PASsivus.....	passif.	Qui souffre; de *pati, passum.*
NAtivus.....	1° natif.. 2° naïf...	1° Qui a pris naissance dans un pays; 2° qui est tel qu'il est né, naturel, simple, sans apprêt; de *nasci, natum.*

Nous avons, en français, un grand nombre d'adjectifs formés au moyen du suffixe *if* qui n'ont point de primitifs correspondants dans la langue latine : *abréviatif, admiratif, agglutinatif, appréciatif, approbatif, attentif, auditif, augmentatif, communicatif, consécutif, constitutif, corrosif, craintif, curatif, décisif, défensif, distinctif, distributif, électif, estimatif, excessif, exécutif, expansif, expéditif, explicatif, expressif, génératif, hâtif, incisif, instructif, intuitif, inventif, justificatif, lénitif, maladif, nutritif, objectif, offensif, pensif, plaintif, poussif, productif, progressif, répulsif, restrictif, révulsif, sédatif, spéculatif, suspensif, tardif, tentatif, végétatif,* etc.

XXXIX. — TOR, SOR; *teur, seur, eur, tre.*

Le suffixe latin *tor, sor*[1], et le suffixe français *teur, seur, eur, tre,* qui en provient, servent à former des substantifs désignant celui qui fait, soit accidentellement, soit ordinai-

[1] Le suffixe *tor* a pour correspondant, en sanscrit, *tar,* et en grec, *τωρ, τηρ.* Sanscrit : DA*tar,* donneur; BHAIT*tar,* fendeur, diviseur; MAN*tar,* indicateur, conseiller; ces mots seraient traduits en grec par ΔΩ*τωρ* ou ΔΩ*τὴρ,* ΣΧΙΣ*τωρ* ou ΣΧΙΣ*τὴρ,* ΜΗΝΥ*τωρ* ou ΜΗΝΥ*τὴρ,* et en latin par DA*tor,* DIVI*sor,* INDICA*tor.* Les formes du suffixe latin sont *tor, sor,* et non pas *or,* comme le supposent la plupart des lexicographes. (Voir, à cet égard, la note relative au suffixe *tio,* p. 373.)

rement, l'action représentée par le radical. Dans le chapitre suivant, sect. I, § I, j'exposerai la différence qui existe entre le mode de formation des substantifs en *teur* et ceux en *tre*, en traitant des cas du substantif.

ACCUSAtor	ACCUSAteur.	Celui qui accuse; de *accusare.*
OPERAtor	OPÉRAteur.	Celui qui opère; de *operare.*
LECtor	LECteur.	Celui qui lit; de *legere, lectum.*
LUCTAtor	LUTteur.	De *luctari.*
AGGRESsor	AGRESSeur.	De *aggredi, aggressum.*
SALVAtor	SAUVeur.	De *salvare.*
OPPRESsor	OPPRESseur.	Celui qui opprime constamment; de *opprimere, oppressum.*
DIRECtor	DIRECteur.	Celui dont les fonctions ordinaires sont de diriger; de *dirigere, directum.*
IMPERAtor	EMPEREur.	De *imperare.*
CANTAtor	CHANteur, CHANtre.	De *cantare.*
PASTor	PASteur, PÂtre.	De *pascere.*
TRADItor	TRAître.	Celui qui livre à autrui la personne qui s'est confiée à sa foi; de *tradere.*
PICtor	PEINtre.	De *pingere, pictum.*

Nous avons un grand nombre de mots formés au moyen du suffixe *teur, seur, eur,* qui ne dérivent pas d'un primitif latin correspondant : *accoucheur, acheteur, afficheur, armateur, arracheur, arpenteur, assommeur, bailleur, balayeur, barbouilleur, batailleur, boudeur, brasseur, briseur, brocanteur, cabaleur, cajoleur, carillonneur, changeur, chargeur, chasseur, chercheur, chicaneur, ciseleur, coiffeur, contrôleur, corroyeur, coupeur, crieur, danseur, décrotteur, défricheur, dégraisseur, demandeur, dessinateur, devineur, doreur, éclaireur, enrôleur, entrepreneur, escamoteur, étameur, faneur, fourbisseur, fournisseur, fourrageur, fourreur, fumeur, fureteur, gâcheur, gardeur, glaneur, guerroyeur, hableur, harangueur, jaseur, jouteur, langueyeur, maraudeur, marchandeur, marcheur, marqueur, massacreur, meneur,*

moissonneur, moqueur, niveleur, parfumeur, parleur, patineur, paveur, payeur, piailleur, plaideur, plongeur, querelleur, rabâcheur, radoteur, railleur, ramoneur[1], *rêveur, rimeur, ronfleur, rôtisseur, sapeur, sermonneur, souffleur, tailleur, tanneur, tapageur, travailleur, tricheur, trompeur, trotteur, tueur, vidangeur, voleur*, etc.

XL. — TORIUS, SORIUS; *toire, soire.* — TORIUM, SORIUM; *toire, soire, oire, toir, soir, oir.*

Le suffixe latin *torius, sorius*, et le suffixe français *toire, soire*, servent à former des adjectifs dérivés, dans lesquels ils représentent une idée pouvant se traduire par qui sert à faire ou qui fait l'action marquée par le radical[2], qui est

[1] *Ramoneur* vient du verbe *ramoner*, qui signifiait autrefois balayer, de *ramon*, balai, dérivé de *ramus* par seconde formation. (Voir Nicot, Monet, Borel et Roquefort, art. *Ramon*, ainsi que Palsgrave, *Lesclarcissement de la lang. franc.* p. 197, col. 2, art. *Besome.*)

« De neuf *ramon* femme maison nettoye et du vieulx sa raison. » (Adages et proverbes insérés dans les Récréations philologiques de Génin, t. II, p. 237.)

Bons remedes y sera mis,
On les chassera d'un *ramon.*
(*Eust. Deschamps*, cité dans le Glossaire ms. de Ste-Palaye, art. *Ramon.*)

« Adoncques voyant frere Jean le desarroy et tumulte ouvre les portes de sa truye, et sort avecques ses bons souldars, les ungs portant broches de fer, les aultres tenens landiers, conrehastiers, paelles, pales, cocquasses, grisles, fourgons, tenailles, lichefretes, *ramons*, marmites... » (Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, chap. XLI.)

Il n'i a chambrete petite
Qui ne soit si bien *ramonée*
Que jà poudre n'i ert trovée.
(*La Voie de Paradis*, à la suite des Œuvres de Rutebeuf, t. II, p. 234.)

[2] On voit que le suffixe *torius, sorius*, correspond au suffixe *tor, sor*, non-seulement pour le son, mais encore pour la valeur; celui-ci servant à former des substantifs, celui-là des adjectifs, qui les uns et les autres ont également trait à l'idée de faire une action.

propre à cette action ou à son résultat, qui les concerne, qui s'y rapporte.

PRÆPARAtorius....	PRÉPARA*toire*.	Qui sert à préparer; de *præparare*.
FRUSTRAtorius.....	FRUSTRA*toire*.	Qui sert à frustrer, qui frustre; de *frustrare*.
MONItorius.....	MONI*toire*.	Qui sert à avertir, qui avertit; de *monere*.
OBLIGAtorius.....	OBLIGA*toire*.	Qui oblige; de *obligare*.
TRANSItorius.....	TRANSI*toire*.	Qui passe; de *transire*.
ORAtorius.....	ORA*toire*.	Qui est propre au discours; de *orare*.
ARAtorius.....	ARA*toire*.	Qui concerne le labourage; de *arare*.
POSSESsorius.....	POSSESS*oire*.	Qui a rapport à la possession; de *possidere, possessum*.

Plusieurs adjectifs français appartenant à cette catégorie n'ont pas de primitifs correspondants en latin : *attentatoire, comminatoire, contradictoire, décisoire, déclaratoire, déclinatoire, dédicatoire, diffamatoire, exécutoire, illusoire, méritoire, provisoire, rogatoire*, etc.

Le suffixe latin *torium, sorium*, et le suffixe français *toire, soire, toir, soir*, servent à former des substantifs désignant l'instrument, la machine, l'ustensile, l'appareil, l'organe qui servent à faire l'action représentée par le radical, le lieu où elle se fait et l'assemblée des personnes réunies dans ce lieu.

PRESSorium.....	PRESS*oir*.	Machine qui sert à presser; de *premere, pressum*.
SUSPENsorium.....	SUSPEN*soir*. . SUSPEN*soire*.	Bandage servant à suspendre, à soutenir le scrotum; de *suspendere, suspensum*.
EMUNCtorium.....	ÉMONC*toire*.	Organe servant à l'excrétion des humeurs surabondantes ou nuisibles ; de *emungere, emunctum*.

DORMITORIUM . . . . . DOR*toir*. Salle où couchent un certain nombre de personnes, où elles dorment; de *dormire*.

AUDITORIUM . . . . . AUDI*toire*. Lieu où l'on se réunit pour entendre quelqu'un qui parle en public, réunion d'auditeurs; de *audire*.

Un grand nombre de substantifs français appartenant à cette catégorie n'ont pas de primitifs correspondants en latin; ils ont été formés en ajoutant à un radical la désinence *toire*, *soire*, *toir*, *soir*, ou bien en ajoutant seulement *oire*, *oir*, ce qui est contraire à l'analogie des dérivés provenant directement des substantifs latins terminés en TORIUM, SORIUM : *abreuvoir*, *accotoir*, *accoudoir*, *affinoir*, *arrosoir*, *aspersoir*, *assommoir*, *baignoire*, *balançoire*, *bassinoire*, *battoir*, *boudoir*, *bouilloire*, *brisoir*, *brunissoir*, *chauffoir*, *comptoir*, *conservatoire*, *crachoir*, *cueilloir*, *décrottoire*, *dévidoir*, *ébauchoir*, *écritoire*, *égouttoir*, *égrugeoir*, *encensoir*, *entonnoir*, *équarrissoir*, *éteignoir*, *étouffoir*, *fermoir*, *frottoir*, *génitoires*, *glissoire*, *grattoir*, *heurtoir*, *juchoir*, *laboratoire*, *lardoire*, *laminoir*, *lavoir*, *mâchoire*, *mangeoire*, *manoir*, *miroir*, *mouchoir*, *nageoire*, *observatoire*, *parloir*, *passoire*, *perchoir*, *plioir*, *polissoir*, *promenoir*, *racloire* et *racloir*, *radoire*, *ratissoire*, *reposoir*, *repoussoir*, *réservoir*, *rôtissoire*, *routoir*, *saloir*, *sarcloir*, *séchoir*, *semoir*, *tailloir*, etc.

XLI. — TURA, SURA, URA; *ture*, *sure*, *ure*.

Le suffixe latin *tura*, *sura*, *ura*, et le suffixe français *ture*, *sure*, *ure*, servent à former des substantifs désignant le résultat de l'action marquée par le radical[1], le produit, l'effet

[1] Le suffixe *tura*, *sura*, correspond au suffixe *tor*, *sor*, et au suffixe *torius*, *sorius*. Les uns et les autres servent à former des mots dont la signification a trait à une action; mais *tura*, *sura*, marquent plus particulièrement le résultat de l'action.

de cette action, et quelquefois l'action elle-même. D'autres fois, ces substantifs signifient l'art au moyen duquel on obtient un produit, un résultat.

FRACTURA	FRACture.	Ce qui résulte de l'action de briser; de *frangere, fractum.*
JUNCTURA	JOINture.	Ce qui résulte de l'action de joindre; de *jungere, junctum.*
STRUCTURA	STRUCture.	Ce qui résulte de l'action de construire; de *struere, structum.*
SCRIPTURA	ÉCRIture.	De *scribere, scriptum.*
TINCTURA	TEINture.	De *tingere, tinctum.*
CÆSURA	CÉsure.	De *cædere, cæsum.*
FIGURA	FIGure.	De *fingere.*
TEXTURA	TEXture.	Ce qui résulte de l'action de tisser, et cette action elle-même; de *texere.*
CULTURA	CULture.	Action de cultiver; de *colere.*
PICTURA	PEINture.	Art de peindre; de *pingere.*
AGRICULTURA	AGRICULture.	Art de cultiver les champs; de *ager* et de *colere, cultum.*

Le suffixe *ture, sure, ure,* nous a servi à former un bon nombre de substantifs qui ne dérivent point d'un mot latin correspondant : *allure, balayure, bigarrure, blessure, bosselure, brisure, brochure, brûlure, brunissure, cannelure, cassure, chapelure, ciselure, coiffure, confiture, coupure, criblure, croisure, damasquinure, dentelure, dorure, doublure, échancrure, éclaboussure, écorchure, égratignure, enflure, enluminure, entamure, éraillure, étamure, fêlure, flétrissure, foulure, fourbissure, fourniture, fourrure, frisure, fronçure, gageure, garniture, gerçure, gravure, hâchure, investiture, lavure, mâture, membrure, meurtrissure, moisissure, morsure, moucheture, mouchure, mouillure, moutare, parure, piqûre, posture, pourriture, raclure, rature, rayure, reliure, rinçure, sciure, soudure, souillure, vernissure,* etc.

Ura. Voyez *Tura*.

§ 2. — DÉRIVÉS DIMINUTIFS OU SIMPLEMENT DIMINUTIFS; SUFFIXES SERVANT A LA FORMATION DE CES DÉRIVÉS.

Dans les *dérivés diminutifs*, nommés plus simplement et plus ordinairement *diminutifs*, le suffixe marque généralement que la personne, la chose ou la qualité désignée par le radical est considérée comme offrant des proportions moindres que celles qui lui sont ordinaires. La personne ou la chose est représentée comme plus petite dans les substantifs diminutifs, et la qualité est représentée comme portée à un moindre degré dans les adjectifs diminutifs. *Bergerette* est le diminutif de *bergère; boulette*, celui de *boule*, et *grasset*, celui de *gras*.

Nous sommes touchés tantôt d'une tendre pitié, tantôt de tout autre sentiment affectueux et bienveillant, à la vue des jeunes enfants et des petits des animaux; de là vient que nous nous servons des mots qui leur sont applicables, c'est-à-dire des diminutifs, pour exprimer la compassion, la tendresse, l'amitié, l'affection, lors même que ceux qui nous inspirent ces sentiments ne présentent rien de petit ni rien d'enfantin : *Louiset*, *Mariette*, *Jeannette*, *poulette*, *agnelet*, *pauvret*, *jeunet*, *mignonnet*, etc.

Les Romains de l'époque de la décadence de l'empire, après avoir perdu les mœurs austères et les mâles vertus de leurs ancêtres, communiquèrent à la langue sévère de Tacite l'afféterie qui était passée dans leurs habitudes. Leur style abonda en expressions prétentieuses et en diminutifs mignards[1]. Les désinences qui servaient autrefois à carac-

[1] Voir Funccius, *De inerti ad decrepita latinæ linguæ senectute*, p. 687 et suivantes.

tériser les diminutifs latins ne furent plus suffisantes pour varier les formes des mots nombreux auxquels on tâchait de donner un certain caractère de gentillesse et de graciosité; il fallut recourir à des formes nouvelles, que l'on obtint soit en faisant une application abusive de certains procédés reçus, soit en altérant la valeur propre d'un suffixe qui, jusqu'alors, avait servi à représenter une tout autre idée que celle dont il devenait le signe.

La plupart de ces diminutifs passèrent dans les divers idiomes romans, particulièrement en italien et en espagnol. Notre langue d'oïl en reçut pour sa part un certain nombre, auxquels vinrent s'en joindre de nouveaux au XVIe siècle. A cette époque, la manie d'*italianiser* qui s'était emparée des Français nous valut une avalanche de mots de cette sorte imités de l'italien; nous ne tardâmes pas heureusement à nous en débarrasser[1]. Depuis lors, il n'a plus été permis à

[1] « Il n'a tenu qu'à la langue françoise d'avoir des richesses de cette nature, dit le P. Bouhours; mais depuis qu'elle est devenue raisonnable, elle a mieux aimé estre pauvre que d'estre riche en babioles et en colifichets. Elle ne peut souffrir ni les substantifs ni les adjectifs qui diminuent ou qui ont la terminaison de diminutifs, comme *hommelet, rossignolet, montagnette, campagnette,* etc. *blondelet, tendrelet, doucelet,* etc. Ronsard, La Nouë, auteur du Dictionnaire des rimes, et Mlle de Gournay n'ont rien négligé en leur temps pour introduire ces termes dans notre langue. Ronsard en a parsemé ses vers; La Nouë en a rempli son dictionnaire; Mlle de Gournay en a fait un recueil dans ses *Avis*, et s'en déclare hautement la protectrice et la patronne. Cependant notre langue n'a point reçu ces diminutifs, ou, si elle les a reçus, elle s'en est défait aussitost. Dès le temps de Montaigne, on s'éleva contre tous ces mots si mignons favorits de sa fille d'alliance..... Ce n'est pas que notre langue soit devenue dure et incapable des expressions passionnées; mais c'est qu'elle a mis toute sa tendresse dans les sentiments ou plustost dans les tours délicats qui expriment les sentiments. Elle est tendre comme une personne sage qui parle toujours raisonnablement, même en parlant de sa passion, et non pas comme un enfant ou comme un fou qui ne dit que des sotises. » (*Remarques nouvelles sur la langue françoise*, Paris, 1675, in-4°, p. 139 et 141.)

chacun de forger des diminutifs à volonté; mais nous pouvons encore nous servir d'un certain nombre qui ont été autorisés par l'usage.

Voici la liste des suffixes français servant à former des diminutifs; ils sont précédés des suffixes latins auxquels ils doivent leur origine.

SUFFIXES LATINS.	SUFFIXES FRANÇAIS.
Ellus, ella, ellum	*El, elle, eau.*
Illus, illa, illum	*Ille.*
Olus, ola	*Ole, ol, eul, euil.*
Ulus, ula, ulum	*Ule, oule, ouille, le.*
Culus, cula, culum [1]	*Cule, cle.*
Cio, io, *génitif* cionis, ionis	*Chon, che, on.*
Inus, ina	*In, ine.*
Atus, ata	*Et, ette.*
Utus, uta	*Ot, otte.*

I. — ELLUS, ELLA, ELLUM; *el, elle, eau.*

Les formes *ellus*, pour le masculin, *ellam*, pour le neutre, appartenaient à un suffixe qui était propre à des diminutifs latins; l'une et l'autre de ces formes sont d'abord devenues

[1] Les désinences *ellus, illus, olus, ulus,* qui forment des diminutifs latins, peuvent être réduites au seul suffixe *lus,* devant lequel on a ajouté une voyelle pour servir de liaison avec le radical. *Ulus,* après avoir reçu la voyelle *u,* reçut encore dans certains cas la consonne *c,* et devint *culus.* J'ai préféré présenter chacune de ces formes séparément et comme autant de suffixes particuliers, afin de montrer d'une manière plus distincte et plus commode les diverses modifications que chacune d'elles a subies en passant dans notre langue.

Le suffixe latin *lus* a pour correspondant, en sanscrit, *las,* et en grec, λος; en allemand, *lein, el.* Sanscrit : VATSA*las,* petit veau (VITA*lus*), de *vatsas,* veau; grec : MIKKύλος (avec un υ servant de liaison), fort petit (PARV*ulus*), de μικκός, dorien, pour μικρός, petit; allemand : BÜB*lein,* BÜB*el,* petit garçon (PUER*ulus*), de *bube,* garçon.

en français *el;* dans la suite, celui-ci s'est changé en *eau*[1]. La forme féminine *ella* est devenue *elle.* LIB*ellus* est le seul diminutif masculin qui ait produit un dérivé en *elle,* LIB*elle;* ce mot est moderne.

Dès les temps les plus anciens de la langue latine, on ajoutait un *c* au suffixe *ullus, ulla, ullum,* servant à former des diminutifs; ce suffixe devenait *cullus, culla, cullum*[2]. La moyenne et la basse latinité ajoutèrent, par analogie, la même consonne au suffixe *ellus, ella, ellum,* et l'on eut les formes *cellus, cella, cellum,* qui nous ont donné, en français, *cel, ceau, celle,* quelquefois écrits *sel, seau, selle,* contrairement à l'étymologie. On trouve NAVI*cella,* de *navis,* qui est dans le jurisconsulte Martianus[3]; POMNI*cellus* et DOMI*cellus,* de *dominus;* AVI*cella,* de *avis;* PU*cella,* pour *puella,* de *puer;* MON*cellus,* de *mons,* etc. (Voyez ces mots dans le Glossaire de Du Cange.)

SCALPELLUS.....	SCALP*el*.	Petit instrument tranchant; de *scalprum,* serpe, tranchet.
CASTELLUM.....	CHAST*el*.. / CHÂT*eau*..	Petite citadelle; de *castrum,* forteresse, citadelle.
SCABELLUM.....	ESCAB*el*. . / ESCAB*eau*.	De *scamnum,* banc, marchepied.
CUPELLA.....	COUP*elle*.	De *cupa,* coupe, tasse.

[1] Les diminutifs en *el* sont si nombreux dans nos anciens auteurs, que je crois inutile d'en donner des exemples. Il n'est besoin que d'ouvrir un livre du XIIe ou du XIIIe siècle pour trouver à chaque page *castel* ou *chastel, chatel, pastourel, damoisel, moncel,* et tant d'autres semblables. Le *l* s'est conservé dans les dérivés de ces diminutifs et autres semblables; nous disons *châtelaine, pastourelle, demoiselle, amonceler.* Pour ce qui est du changement de *el* en *au,* voir ci-dessus, p. 163 et 164.

[2] Voir la note 1 de la page précédente.

[3] Instrumento piscatorio contineri Aristo ait *navicellas* quæ piscium capiendorum causa paratæ sunt. (Martianus, *Digeste,* liv. XXXIII, tit. VII, chap. XVII.)

NAVIcella.....	NAcelle.	De *navis*, navire.
MONcellus.....	MONcel...	De *mons*, mont, montagne.
	MONceau.	

Le suffixe *el*, *eau*, *elle*, *cel*, *ceau*, *celle*, nous a servi à former un certain nombre de diminutifs qui ne proviennent point d'un mot latin correspondant.

1° Diminutifs en EL, EAU, CEL, CEAU, SEL, SEAU : *arbrisseau*, *baleineau*, *bandereau*, *bécasseau*, *cailleteau*, *caveau*, *chaponneau*, *chêneau*, *chevreau*, *cordeau*, *coteau*, *cuveau*, *damoisel*, *damoiseau*, *dindonneau*, *dragonneau*, *faisandeau*, *jambonneau*, *jouvencel*, *jouvenceau*, *lapereau*, *lionceau*, *paonneau*, *pastoureau*, *perdreau*, *pigeonneau*, *préau*, *renardeau*, *serpenteau*, *soliveau*, *souriceau*, *vermisseau*, *vipereau*, *volereau*, etc.

2° Diminutifs en ELLE, CELLE, SELLE : *cannelle*, *demoiselle*, *ficelle*[1], *gonelle*[2], *jouvencelle*, *parcelle*, *pastourelle*, *poutrelle*, *prunelle*, *ruelle*, *soutanelle*, *tonnelle*, *tourelle*, *tournelle*[3], *venelle*[4], etc.

[1] On disait en latin *funiculus*, ficelle, de *funis*, corde; mais non pas *funicellus*, qui serait le correspondant de *ficelle*.

[2] Voir, pour l'origine de ce mot, 1re partie, chap. II, sect. II, art. *Gone*.

[3] Le mot *tourelle* présente la forme première du diminutif de tour; dans *tournelle*, le *n* a été attiré par le *r* qui précède. (Voir ci-dessus, p. 137 et suiv.)

[4] *Venelle* signifiait autrefois petit chemin, sentier, ruelle; il nous est resté dans l'expression *enfiler la venelle*, qui signifie s'enfuir.

> ..... Et le cheval qu'à l'herbe on avoit mis,
> Assez peu curieux de semblables amis,
> Fut presque sur le point d'enfiler la *venelle*.
> (La Fontaine, liv. V, fable VIII.)

En basse latinité, *vena*, pour *venna*, veine, signifiait chemin; ses diminutifs *venella* et *venula* voulaient dire petit chemin, sentier. (Voir ces mots dans Du Cange.) Nous employons le mot *artère*, dans une acception figurée toute semblable, quand nous disons, *les grandes artères de la circulation d'un pays*, pour désigner les principales voies de communication de ce pays.

Je n'ai compris dans ces listes et dans les suivantes que de véritables diminutifs, et je me suis abstenu d'y faire figurer aucun de ces mots qui n'ont que la forme des diminutifs, tels que *taureau, vaisseau, râteau*, etc. Je m'occuperai de ceux-ci après avoir exposé tout ce qui concerne les différentes catégories de diminutifs.

II. — ILLUS, ILLA, ILLUM; *ille.*

Le suffixe *illus, illa, illum*, servant à former des diminutifs, est devenu en français *ille*, qui représente à lui seul les trois formes latines.

CODICILLUS.....	CODI*cille*.	Acte qui est censé être de moindre étendue qu'un testament auquel il ajoute ou change quelque chose; le mot latin signifie proprement petit cahier; de *codex, icis*, cahier, registre.
ANGUILLA.....	ANGU*ille*.	Poisson qui ressemble à un petit serpent; de *anguis*.
PASTILLUS.. / PASTILLUM.	PAST*ille*.	De *pastus*, aliment [1].

Diminutifs français formés au moyen du suffixe *ille* qui ne dérivent point d'un diminutif latin correspondant : *broutille* [2], *coronille, croustille, esquille* [3], *faucille, fibrille, flottille, mantille, peccadille, pointille, roupille*, etc.

III. — OLUS, OLA; *ole, ol, eul, euil.*

Le suffixe *olus*, servant à former des diminutifs latins,

[1] PASTILLUS, *parvus pastus*, dit J. de Janua. Nous avons eu tort de faire *pastille* du féminin.

[2] *Broutille* est un diminutif de *brout*. (Voir, pour l'origine de ces mots, la Ire partie, chap. II, sect. II, art. *Brout*.)

[3] Voir ce mot dans la Ire partie, chap. III, sect. II.

est devenu en français *ole*, *eul*, *euil*. La désinence féminine *ola* est devenue généralement *ole;* elle ne s'est changée en *ol* que dans un seul cas : *lusciniola* nous a donné *rossignol*[1]; mais ce mot est un de ceux qui n'ont de diminutif que la forme.

MALLEolus.....	MALLÉ*ole*.	Éminence du bas des os de la jambe qui a la forme d'un petit marteau; elle est communément appelée cheville du pied; de *malleus*, marteau.
ALVEolus.....	ALVÉ*ole*.	De *alveus*.
BESTIola.....	BESTI*ole*.	De *bestia*.
GLORIola.....	GLORI*ole*.	De *gloria*.
AREola.....	ARÉ*ole*.	Petite aire, petite surface; de *area*.
GLADIolus.....	GLAÏ*eul*.	Plante dont la feuille est longue, étroite et pointue, ressemblant à un petit glaive; de *gladius*.
CAPREolus.....	CHEVR*euil*.	Animal ressemblant à un petit bouc; de *caper*.

Nous avons formé quelques diminutifs appartenant à cette catégorie qui ne proviennent point d'un diminutif latin correspondant : *artériole*, *banderole*, *camisole*, *carriole*, *lauréole*, *rigole*[2], *réseuil*[3], *rougeole*, etc.

IV. — ULUS, ULA, ULUM; *ule*, *oule*, *ouille*, *le*.

Le suffixe *ulus*, *ula*, *ulum*, qui forme des diminutifs latins, est devenu en français *ule*, *oule* et *le*, par suite d'une syncope. *Ula* s'est changé en *ouille* dans *grenouille*, dérivé de *ranula*[4].

[1] Pour l'origine de *rossignol*, voyez ci-dessus, p. 110, note 2.

[2] *Rigole* est un diminutif de l'ancien mot *rège*, sillon. (Voir la Ire partie, chap. III, sect. II, art. *Raie*.)

[3] *Réseuil*, diminutif de *rets*, désignait autrefois une sorte de petit filet. (Voyez Trévoux.)

[4] Voir ci-dessus, p. 134.

GLOBULUS.....	GLOB*ule*.	Petit globe; de *globus*.
ACIDULUS.....	ACID*ule*.	Peu acide; de *acidus*.
VESICULA.....	VÉSIC*ule*.	Petite vessie; de *vesica*.
CAMPANULA.....	CAMPAN*ule*.	Plante dont la fleur a la forme d'une petite cloche; de *campana*.
OVULUM.....	OV*ule*.	Petit œuf; de *ovum*.
CÆPULA.....	CIB*oule*.	Sorte de petit oignon; de *cæpa*.
CIRCULUS.....	CERC*le*.	De *circus*, enceinte circulaire.
ARTICULUS.....	ARTIC*le*.	De *artus*, membre, jointure.

Nous n'avons presque pas de diminutifs français de cette catégorie qui ne dérivent d'un diminutif latin correspondant. C'est à peine si l'on peut citer *lobule*, provenant de *lobus*, dont le diminutif ne se trouve dans aucun auteur latin.

V. — CULUS, CULA, CULUM; *cule, cle.*

Le suffixe latin *culus, cula, culum*, s'ajoute aux substantifs de la troisième déclinaison pour former des diminutifs; il est devenu en français *cule, cle.*

MONTICULUS.....	MONTI*cule*.	Petite montagne; de *mons, montis*.
PEDICULUS.....	PÉDI*cule*.	De *pes, pedis*, pied.
CORPUSCULUM.....	CORPUS*cule*.	De *corpus*.
OPUSCULUM.....	OPUS*cule*.	De *opus*.
PARTICULA.....	PARTI*cule*.	De *pars, partis*.
PELLICULA.....	PELLI*cule*.	De *pellis*.
CARBUNCULUS.....	ESCARBOU*cle*[1].	Pierre précieuse comparée à un petit charbon; de *carbo, carbonis*.

Tout diminutif français appartenant à cette catégorie dérive directement d'un diminutif latin correspondant.

[1] Voir ci-dessus, p. 124.

VI. — CIO, IO, accusatif CIONEM, IONEM; *chon, che, on*[1].

Les Latins avaient quelques diminutifs formés au moyen du suffixe *cio*, *io*, génitif *cionis*, *ionis*, tels que : HOMUN*cio*, *cionis*, petit homme, de *homo*, *hominis*[2]; SENE*cio*, faible vieillard, de *senex;* PUS*io*, petit garçon, de *pusus*, garçon. De là le nom de *Cæsario*, petit César, donné au fils de Jules-César et de Cléopâtre. Sur le modèle des diminutifs en *cio*, les Italiens ont formé des diminutifs en *ccio*, comme *omuccio*, petit homme, de *uomo*, homme; *cattivaccio*, petit vaurien, de *cattivo*, méchant, vaurien. Les Espagnols ont des diminutifs en *ico*, comme *cabellico*, petit cheveu, de *cabello*, cheveu; *mocico*, jouvenceau, de *mozo*, jeune homme.

Nous n'avons pas conservé de diminutif dérivé directement d'un primitif latin en *cio*, *io;* mais nous en avons plusieurs qui ont été calqués sur le type offert par la langue latine. Les diminutifs français de cette catégorie ont été formés, comme à l'ordinaire, d'après l'analogie des accusatifs latins. *Cionem*, *ionem*, sont devenus *chon*, *on*[3], comme dans *barbichon*, *cornichon*[4], *folichon*, *aiglon*, *ânon*, *batail-*

[1] Le suffixe *cio* paraît avoir une origine commune avec d'autres suffixes analogues qui servent à former des diminutifs dans les diverses langues indo-européennes. Grec : *ισκος*, NEAN*ίσκος*, jouvenceau, de *νεάν*, jeune homme; BOAB*ίσκος*, petit oignon, de *βολβός*, oignon, etc. Allemand : *chen*, KÖPF*chen*, petite tête, de *kopf*, tête; FEDER*chen*, petite plume, de *feder*, plume, etc. Breton : *ik*, PAOTR*ik*, petit garçon, de *paotr*, garçon; TI*ik*, maisonnette, de *ti*, maison, etc.

[2] HOMUN*cio* et HOMUN*culus* dérivent de HOMUN*is*, HOMO*nis*, que les anciens Latins ont dû dire pour *hominis;* car on trouve dans Ennius le datif *hemoni*.

[3] C'est ainsi que *titionem*, *rationem*, *potionem*, *cantionem*, *lectionem*, etc. accusatifs de *titio*, *ratio*, *potio*, *cantio*, *lectio*, nous ont donné *tison*, *raison*, *poison*, *chanson*, *leçon*. (Voir ci-après, liv. II, chap. I, sect. I, § 1.)

[4] Un *cornichon* est proprement une petite corne : Les *cornichons d'un che-*

lon[1], *cabanon*, *caneton*, *capuchon*, *carafon*, *ceinturon*, *chaînon*, *chaton*, *chiffon*, *cordon*, *croûton*, *cruchon*, *ducaton*, *escadron*, *fourchon*, *glaçon*, *guenillon*, *lardon*, *médaillon*, *ourson*, *paillasson*, *peloton*, *raton*, *sablon*, *tronçon*, *vallon*, etc.

Le suffixe latin *cio* paraît avoir encore produit la désinence *che*, qui se trouve dans quelques-uns de nos diminutifs, tels que : *barbiche*, *flammèche*[2], *guenuche*, *levriche*, *mioche*[3].

VII. — INUS; *in*. — INA; *ine*.

Le suffixe latin *inus*, *ina*, marque en général l'extraction, la provenance, l'origine, ainsi que nous l'avons vu ci-dessus, p. 363. UTER*inus* signifie qui provient du même sein maternel qu'un autre sans provenir du même père; ADULTER*inus*, qui est né d'une mère adultère. Par une transition d'idées très-naturelle, *inus*, *ina*, formèrent des substantifs dérivés signifiant enfant, fils ou fille, de telle ou telle personne qui est déterminée par le radical : LIBERT*inus*, fils d'un affranchi, de *libertus*, affranchi; AMIT*inus*, fils de la tante d'une personne, le cousin germain de cette personne; AMIT*ina*, fille de la tante, cousine germaine, de *amita*, tante.

vreau (Académie). Par comparaison, on a appelé *cornichons* une sorte de petits concombres propres à confire, qui ont la forme d'une petite corne.

[1] *Bataillon* est un diminutif de *bataille*, qui signifiait autrefois corps de troupes.

« La seconde *bataille* fist Quesnes de Bethune et Miles li Brabans; la tierce fist Payens d'Orliens... » (Villehardouin, § CLXI.)

[2] Maisons versent; *flammeisches* volent...
Tout le païs environ fume.
(*Branche des royaux lignages*, t. I, p. 62.)

[3] Pour l'origine du diminutif populaire *mioche*, voyez ci-après, p. 395, en note.

C'est d'après la même analogie que semblent s'être formés beaucoup de noms propres sous les empereurs, tels que *Justinus*, *Longinus*, *Crispinus*, *Macrinus*, *Maximinus*, *Constantinus*, *Augustinus*, *Marcellinus*, qui, dans l'origine, signifiaient très-probablement enfant, fils de *Justus*, de *Longus*, de *Crispus*, de *Macer*, de *Maxime*, de *Constant*, d'*Auguste*, de *Marcellus*, comme nous venons de voir que *Cæsario* voulait dire enfant de *César*.

L'idée d'enfant entraîne celle de petit; de là vint que, dans la moyenne latinité, on forma plusieurs diminutifs en *inus*, *ina*, dont quelques-uns servaient même à désigner des objets inanimés, ou bien étaient employés comme adjectifs, tels que : UNC*inus*, petit croc, crochet, de *uncus*[1]; RUP*ina*, petit rocher, de *rupes*[2]; PAUPER*inus*, un peu pauvre, pauvret, de *pauper*[3], etc. On ajouta *icenus* à PULLUS pour former PUL*licenus*[4], qui nous donna *poulcin*, puis *poucin*, que nous avons tort d'écrire *poussin*. Les Italiens disent *pulcino*.

Les divers idiomes néo-latins ont conservé des diminutifs dont les désinences proviennent de celles des diminutifs latins en *inus*, *ina*. Italien, *ino*, *ina* : AMOR*ino*, petit amour,

[1] Pessulis injectis et *uncino* firmiter immisso. (Apulée, *Métam.* liv. III.)

Uncinis æreis tollere vermes. (Palladius, tit. X, *a med. de ficu.*)

[2] Qui herediolum sterile et agrum scruposum, meras *rupinas* et senticeta miseri colunt. (Apulée, liv. II.)

Vide istas *rupinas* proximas, præacutas in his præminentes silices. (*Idem*, liv. VI.)

[3] *Pauperina* ejus arma contemnens. (Jonas d'Orléans, *De cultu imaginum*, liv. II.)

[4] Aviaria instituerat pavonum, fasianorum gallinaceorum, anatum, perdicum etiam. Hisque vehementer delectabatur; quos habuisse a vigenti millia dicitur. Et ne eorum pastus gravaret annonam, servos habuit vectigales qui eos ex ovis, ac *pullicenis*, ac pipionibus, alerent. (Lampride, *Vie d'Alexandre Sévère.*)

de *amore;* TAVOL*ina*, petite table, de *tavola*. Espagnol, *in*, *ino* : TAMBOR*in*, TAMBOR*ino*, petit tambour, de *tambor*, tambour. Portugais, *inho*, *inha* : FILH*inho*, petit enfant, de *filho;* RAPARIGU*inha*, fillette, de *rapariga*, fille. Provençal, *in*, *ina* : POUNT*in*, petit pont, de *pont*, *pouent; figurina*, petite figure, petit visage, de *figura*.

Nous avons en français plusieurs diminutifs en *in*, *ine*, dont les formes ont la même origine : *ballotin*, *bécassine*, *blondin*, *bottine*, *casaquin*, *crottin*, *diablotin*, *doguin*, *doguine*, *galantin*, *gradin*, *lettrine*, *manteline*, *tambourin*, *turbotin*, etc.

VIII. — ATUS, ATA; *et*, *ette*. — UTUS, UTA; *ot*, *otte*.

De certains adjectifs (*asper*, rude) et de certains adverbes (*minus*, moins), les Latins formèrent des verbes qui exprimaient l'idée de donner, de communiquer à une chose la manière d'être représentée par l'adjectif ou l'adverbe servant de primitif (*asperare*, faire devenir rude; *minuere*, amoindrir). Les participes de ces verbes signifièrent à qui on a communiqué telle ou telle manière d'être (*asperatus*, devenu rude; *minutus*, amoindri). En général, les choses qu'on veut faire passer à un état qui n'est pas le leur ne se transforment pas complétement; leur qualité d'emprunt est inférieure à celle que présente un objet ayant par lui-même cette qualité. C'est ainsi qu'en français *épaissi*, *durci*, *grossi*, *noirci*, disent moins que *épais*, *dur*, *gros*, *noir*. De là vint que, dans les siècles du déclin de la latinité, un bon nombre de ces participes, devenus de vrais adjectifs [1], exprimèrent une qualité à un degré inférieur à celui qui était exprimé par l'adjectif dont ils dérivaient, c'est-à-dire qu'ils furent em-

[1] Voir ci-dessus, p. 343 et 344, la différence qui existe entre les participes et les adjectifs verbaux, c'est-à-dire les adjectifs qui dérivent des verbes.

ployés comme de véritables diminutifs. Ainsi *asperatus*, devenu rude ou raboteux, vint à signifier un peu rude, un peu raboteux, qui a de petites aspérités[1]; en italien, *asperetto*, diminutif de *aspro*.

De même, *crispus*, crépu, frisé, forma *crispatus*, légèrement frisé[2]; *pauper*, pauvre, *pauperatus*, un peu pauvre, PAUVRet[3]; *brevis*, court, *breviatus*, un peu court; *angustus*, étroit, *angustatus*, un peu étroit[4]; *minus*, moins, *minutus*[5],

[1] Specillo *asperato* radere palpebras. (Celse, liv. VI, chap. VI, § 26.)
Sidoine Apollinaire se sert quelquefois de *aspratus*, syncope de *asperatus*.

Hic domus Auroræ, rutilo crustante metallo,
Baccarum præfert læves *asprata* lapillos.
(Sid. Apollinaire, poëme II, v. 418, édit. de Sirmond, p. 302.)

[2] Fluctuat hic denso *crispata* cacumine buxus.
(Claudien, *De raptu Proserpinæ*, v. 110.)

[3] Luna *pauperata* luminibus. (Julius Firmicus, liv. I, chap. II.)

[4] In hac (diæta, *salle à manger*) stibadium et nitens abacus, in quorum aream sive suggestum, a subjecta porticu, sensim, non *breviatis angustatis*que gradibus ascenditur. (Sidoine Apollinaire, liv. II, épît. II, édit. de Sirmond, p. 38.)

[5] *Minutus*, participe de *minuere*, signifiait proprement rendu moindre, amoindri, diminué. Les auteurs du siècle d'Auguste employaient déjà ce mot comme adjectif dans le sens de menu, petit; mais Cicéron fait observer que c'est un abus de mot :

« Abutimur sæpe etiam verbo non tam eleganter quam in transferendo, sed etiam licentius; ut quum grandem orationem pro magna, *minutum* animum, pro parvo dicimus. » (Cicéron, *De Orat.* liv. III, chap. XLIII.)

« Reticulumque ad nares sibi apponebat tenuissimo lino, *minutis* maculis, plenum rosæ. » (*Idem*, VIIe Verrine, XXVII.)

Olera et pisciculos *minutos* ferre obolo in cœnam seni. (Térence, *Andrienne*, acte II, sc. III, édit. de le Monnier, t. I, p. 76.)

Ossa videlicet e pauxillis atque *minutis*
Ossibu', sic et de pauxillis atque *minutis*
Visceribus viscus gigni.
(Lucrèce, liv. I, v. 835, édit. de Leipsick, 1833, p. 38.)

amoindri, mince, petit; *minutus* nous donna *menut* (*Voyage de Charlem. à Jérus.* p. 15), *menu*, ainsi que MIGNOT[1].

[1] *Mignot, ote,* de *minutus, uta,* signifiait autrefois petit, délicat, mignon, gentil, joli; employé substantivement, *mignot* se prenait pour un gentil petit garçon, un enfant charmant, aimable autant qu'aimé. *Juvenilis* est traduit par *mignot* dans un dictionnaire latin-français que je crois être du XIVe siècle. Il est imprimé à la suite des Étymologies de quelques mots français, par le P. Labbe, Paris, 1661, in-12; voyez p. 509. *Mignot* a donné par syncope *miot,* employé dans le département de l'Orne pour signifier le dernier éclos d'une couvée. Il nous est resté le verbe *mignoter,* caresser comme on caresse un *mignot,* un enfant chéri, dorloter; ainsi que le substantif *mignotise,* douce et tendre caresse. Les mots *mignard, mignardise,* proviennent du même radical *min, mign,* fourni par le primitif *minus.*

Diva! Marot
Au cors *mignot*
Si mar t'amai!
(*Pastourelle,* insérée dans le Théâtre français au moyen âge, p. 39.)

Diva! Robin,
Mignot Robin
Tes oex mar esgardai.
(*Ibid.* p. 40.)

Elle eust la bouche tres-doucete,
Plaisante, *mignote* et bien fete,
Le chief ot blond et reluisant.
(*Roman de la Rose,* cité par Roquefort, art. *Mignot.*)

De tant come la feme est plus *mignote* et cointe,
De tant est plus musarz et plus fox qui l'acointe.
(*Chastie-Musart,* à la suite des Œuvres de Rutebeuf, t. II, p. 482.)

Mignon était le même que *mignot,* sous une forme fort peu différente; l'un est un diminutif en *ot,* et l'autre un diminutif en *on.* On dit dans le Lyonnais *ion pétiot mignon,* et dans l'Anjou, *un petit mégnon,* pour *un petit garçon.* A Paris, on disait autrefois, par syncope, *mion* dans le même sens. (Voyez Oudin, *Curiosités françoises,* p. 348 et 349; Trévoux, art. *Mion*; et Ménage, art. *Mignot.*) Ce mot s'est conservé dans l'argot des voleurs; on lit dans le poëme de *Cartouche :*

Icicaille (ici) est le théâtre
Du petit Dardant (l'Amour);
Fonçons (donnons) à ce *mion* folâtre
Notre palpitant (cœur).
(*Le Duc puni, ou Cartouche,* poeme, par Grandval, édit. in-8°, Paris, 1726, p. 114.)

Ceux de ces adjectifs qui finissent en *atus*, *ata*, ont déterminé la formation de nos adjectifs diminutifs en *et*, *ette;* ceux en *utus*, *uta*, qui sont assez rares, ont été les types

De *mion* le peuple a formé *mioche*, diminutif d'un diminutif, signifiant un tout petit enfant. C'est ainsi que de *guenon* on a fait *guenuche*, petite guenon. (Voyez ce que j'ai dit ci-dessus de cette sorte de diminutif, p. 390 et 391.)

Au XVe et au XVIe siècle, *mignot*, *mignon*, prirent une acception peu honnête et signifièrent un jeune garçon ou un jeune homme que ses agréments extérieurs faisaient rechercher pour être l'instrument docile des plus honteuses voluptés, ou bien encore l'entremetteur complaisant d'éphémères amours, un ami Robin, un conseiller Bonneau ou le bel Alexis de quelque impur Corydon.

Formosum pastor Corydon ardebat Alexin.
(Virgile, Égl. II, v. 1.)

Palsgrave traduit l'expression anglaise *wanton cockney* (impudique polisson) par *mignot*, s. m. *mignotte*, s. f. (*Lesclarcissement de la langue francoyse*, édit. de Génin, p. 286, col. 2.) On lit dans la Vie de Charles VII, d'Alain Chartier :

« Et pour ce Emenyon Delayer, le bastard de Bar et le bastard Senetere oyans ces nouvelles... trouverent maniere d'eux eschapper d'icelle ville par le moyen d'un escuyer gascon parent d'aucun d'eux, lequel estoit *mignot* du roy d'Angleterre. Si sceut le dit roy d'Angleterre que iceluy *mignot* avoit sauvé iceulx capitaines, et pour ce luy fist coupper la teste. » (*Œuvres de maistre Alain Chartier*, etc. édit. d'André du Chesne, 1617, p. 51.)

« Ung bien grant seigneur du royaulme d'Angleterre entre les mieux fortunez, riche, puissant et conquerant, lequel entre les autres de ses serviteurs avoit parfaicte confiance et amour à un jeune, gracieux gentil homme de son hostel... Advint certaine espace apres que, par le conseil de plusieurs de ses parens, amis et bien vueillans, monseigneur se maria à une tres belle, noble et riche dame, dont plusieurs furent tres joyeux; et entre les autres nostre gentil homme, qui *mignon* se peut bien nommer, ne fut pas moins joyeux, disant en soy que c'estoit le bien et honneur de son maistre et qu'il se retireroit à ceste occasion de plusieurs menues folies d'amour qu'il faisoit... Son *mignon*, non content de ce vouloir, lui respondit que sa queste en amours devoit est bien finée, quant Amours l'ont party de la nonpareille, de la plus belle, de la plus saige, de la plus loyale et honne par dessus toutes les autres. Faictes, dit-il, monseigneur, tout ce qu'il vous plaira; car, de ma part, à

de certains adjectifs français en *ot*, *otte*, qui ne sont guère moins rares. Après avoir formé des adjectifs diminutifs au moyen des suffixes *et*, *ette*, *ot*, *otte*, l'analogie nous a conduits à faire usage de ces mêmes suffixes pour former des substantifs diminutifs, qui se trouvent aujourd'hui en plus grand nombre que les adjectifs sur lesquels ils se sont modelés [1].

Diminutifs en *et* et en *ette* dont les correspondants ne se trouvent pas en latin : *amourette*, *archet*, *bachelette*, *banquette*, *barquette*, *bassinet*, *bergerette*, *blanchet*, *bluet*, *bosquet*, *bossette*, *bougette*, *bourriquet*, *brochette*, *brunet*, *bûchette*, *cabinet*, *chaînette*, *chambrette*, *chansonnette*, *chemisette*, *chevrette*, *cochet*, *coffret*, *collet*, *cordonnet*, *cornet*, *couchette*, *coussinet*, *crochet*, *cuvette*, *dunette*, *échelette*, *facette*, *femmelette*, *feuillet*, *filet*, *fillette*, *finet*, *fleurette*, *follet*, *fossette*, *fourchette*, *grasset*, *grisette*, *herbette*, *historiette*, *jaquette* [2], *jardinet*, *jaunet*, *jeunet*, *joliet*, *lacet*, *lancette*, *livret*, *logette*, *longuet*, *lunette*, *maigret*,

aultre femme jamais parolle ne porteray au prejudice de ma maistresse. » (*Les Cent nouvelles nouvelles*, édit. de M. Le Roux de Lincy, t. I, p. 101 et 102.)

On sait quelle fut la faveur dont jouirent les *mignons* à la cour des princes licencieux de la maison de Valois; plus d'un jeune seigneur dut sa fortune à son gracieux minois et à des complaisances d'une nature pour le moins fort équivoque. Ménage, Caseneuve et plusieurs autres ont cherché l'origine de *mignon* en partant de la dernière acception qu'a eu ce mot, et lui ont donné pour primitif le tudesque *minna* ou *minne*, amour.

[1] Les diverses langues néo-latines ont des suffixes analogues et de même origine qui servent, comme en français, à former des adjectifs et des substantifs diminutifs. Ces suffixes sont, en langue d'oc, *at*, *et*, rarement *ot*; en italien, *etto*, et quelquefois *otto*; en valaque, *itz*, *utz*; en espagnol et en portugais, *ete*, *ito*. Dans ces deux dernières langues, la forme *ito* paraît provenir de la désinence *itus*, qui termine plusieurs adjectifs latins du genre de ceux dont je viens de parler, tels que LEN*itus*, adouci, de *lenis*; MOLL*itus*, amolli, de *mollis*, etc.

[2] Pour l'origine de ce mot, voyez la 1re partie, chap. III, sect. II, art. *Jaque*.

maisonnette, *manchette*, *martelet*, *mauviette*[1], *mentonnet*, *moulinet*, *noisette*, *nonnette*, *œillet*, *osselet*, *paillette*, *palmette*, *pin-*

[1] *Mauviette*, sorte d'alouette, est un diminutif de *mauvis*, petite espèce de grive très-bonne à manger. (Voir le dictionnaire de l'Académie et celui de Trévoux.) Nos pères rangeaient le *mauvis* au nombre des oiseaux dont le ramage avait pour eux un charme tout particulier, ce qui doit nous faire penser que ce nom ne désignait point spécialement cette espèce de grive à laquelle nous le donnons aujourd'hui, car cet oiseau ne chante ni fort agréablement ni très-fréquemment. *Mauvis* devait être une dénomination générale appliquée à toute sorte de grives, et donnée parfois plus particulièrement à celle que nous appelons *grive chanteuse*. « Cette espèce de grive, dit Buffon, chante très-bien, surtout dans le printemps, dont elle annonce le retour; et l'année a plus d'un printemps pour elle, puisqu'elle fait plusieurs pontes; aussi dit-on qu'elle chante les trois quarts de l'année. Elle a coutume, pour chanter, de se mettre tout au haut des grands arbres, et elle s'y tient des heures entières. Son ramage est composé de plusieurs couplets, comme celui de la draine, mais il est encore plus agréable, ce qui lui a fait donner en plusieurs pays le nom de *grive chanteuse*. » (Buffon, *Histoire naturelle, Oiseaux*, art. *Grive*.)

Carpentier cite un exemple dans lequel *mauvis* est pris évidemment pour toute espèce de grives : « L'an de grace 1408, l'hiver fut si rude que presque tous les oiseaux du genre des *mauvis* et des merles tomberent morts de froid et de faim. » (*Chronique d'Otterbourne*, citée dans le Glossaire de Carpentier, art. *Malvicius*.)

Palsgrave traduit l'anglais *threstyll* par *mauvis*. (*Lesclarcissement de la langue francoyse*, p. 280, col. 2.) Dans l'anglais du XVIe siècle, *threstyll* devait répondre à *throstle*, qui, dans l'anglais actuel, signifie la grive chanteuse. Le nom générique de la grive est *thrush*. *Mauvis* désigne cette même grive chanteuse dans les vers suivants :

Par les plains chante la cupée,
E par mi les jenz plaisseiz
Ruissignous, merles e *mauvis*.
(*Chron. des ducs de Normandie*, t. II, p. 133.)

La *mauvis* qui commence à tentir,
Et li douz son dou ruissel de gravele,
Me font resovenir
De là où tuit mi bon desir sont.
(*Le Châtelain de Coucy*, cité par Roquefort, art. *Mauvis*.)

Nous disons proverbialement : *Faute de grives, on mange des merles*. Le nom de *mauviette* n'aurait-il point été donné à cet oiseau par ceux qui, faute de *mau-*

cette, *pistolet*[1], *planchette*, *poulet*, *poulette*, *réglette*, *rôlet*, *rosette*, *rouget*, *sellette*, *serpette*, *seulet*, *signet*, *tablette*, etc.

Diminutifs en *ot* et en *otte* dont les correspondants ne se trouvent point en latin : *angelot*, *ballot*, *ballotte*, *culot*, *goulot*, *fiévrotte*, *menotte*, *pâlot*, *vieillot*, etc.

IX. — OBSERVATIONS SUR LES DIMINUTIFS.

A. Ainsi que je l'ai déjà remarqué, le latin parlé au ve

vis, mangeaient des alouettes? M. Génin répond par l'affirmative, et peut-être a-t-il raison. Quoi qu'il en soit, le latin *lepus* et les mots français *bécasse*, *noix*, nous ont donné les diminutifs *lapin*, *bécassine*, *noisette*, qui ne signifient ni un petit lièvre, ni une petite bécasse, ni une petite noix. Quant à *mauvis*, il paraît venir du celtique, car on trouve, en breton, *milvid*, *milfid*, *milc'houid*, qui ont la même signification. En écossais et en irlandais, cet oiseau se nomme *smeorach*. J'avoue que ce dernier est assez différent des mots bretons et du mot français. C'est la raison pour laquelle je n'ai pas osé comprendre *mauvis* dans la liste des mots dérivés du celtique, m'étant fait une loi de n'admettre parmi ces dérivés que des mots dont les traces du primitif ancien se retrouvent très-manifestement dans plusieurs idiomes néo-celtiques.

[1] « A Pistoye, dit Henri Estienne, petite ville qui est à une bonne journée de Florence, se souloyent faire de petits poignards, lesquels estans par nouveauté apportez en France furent appellez du nom du lieu, premierement *pistoyers*, depuis *pistoliers*, et en la fin *pistolets*. Quelque temps après, estant venue l'invention des petites harquebuses, on leur transporta le nom de ces petits poignards. Et ce pauvre mot ayant esté ainsi pourmené long-temps, en la fin encore a esté mené jusques en Espagne et en Italie pour signifier leurs petits escus; et croy qu'encore n'a-t-il pas faict, mais que quelque matin les petits hommes s'appelleront *pistolets*, et les petites femmes, *pistolettes*. » (*Conformité du langage françois avec le grec*, édit. de M. Léon Feugère, p. 3.)

Le président Faucher assigne à *pistolet* la même origine, dans le IIe livre de *la Milice et Armes*.

La plaisanterie de Henri Estienne pourrait passer, jusqu'à un certain point, pour une espèce de prophétie à plus juste titre que tant de prédictions plus graves qui se sont moins bien réalisées. En effet, nous entendons le peuple dire journellement *c'est un drôle de pistolet*, en voulant parler d'un homme qui se fait remarquer par quelque singularité.

et au VIe siècle abondait en diminutifs de toute sorte, et il dut nécessairement en transmettre un très-grand nombre aux divers idiomes romans qui lui durent leur origine. D'un côté, cette quantité considérable de diminutifs, dont la plupart étaient fort peu nécessaires, d'un autre côté, la différence réellement peu importante qui existe entre la signification des mots primitifs et celle de leurs dérivés diminutifs, tout concourut à faire perdre de vue la valeur des suffixes qui servaient à la formation de ces derniers, au point que, dans beaucoup de cas, ces suffixes furent considérés, dans les différentes langues néo-latines, comme des désinences à peu près insignifiantes. De là vint que, dès les premiers temps de la formation de ces langues aussi bien que dans les siècles suivants, ces désinences furent ajoutées à un certain nombre de mots, et particulièrement à ceux qui, sans elles, eussent été trop courts après avoir subi l'altération à laquelle ils durent d'être transformés en mots romans.

En latin même, le suffixe *ulus*, *ula*, paraît avoir été ajouté à certains primitifs qui ont disparu, mais qui ont laissé des dérivés dont la valeur n'est point celle qui est propre aux diminutifs; tels sont : *annulus*, *oculus*, *fabula*, *macula*, *tabula*[1]. D'autres primitifs, qui ont été conservés, ont produit des dérivés qui ont la forme des diminutifs, sans en avoir la signification : *unguis*, ongle, *nubes*, nuages, ont formé *ungula*, *nubilum*, qui ne signifient ni petit ongle ni petit nuage. *Auricula* a fort souvent la même signification que son primitif *auris*.

[1] Diomède, liv. I, dit en parlant des diminutifs : « Meminisse debemus quod non omnia diminutiones faciunt..... sunt etiam quasi diminutiva, quorum origo non cernitur; ut *fabula*, *macula*, *tabula*. »

De même, les suffixes *el*, *eau*, *elle*, *ille*, *eille*, *eul*, *in*, *ine*, *et*, *ette*, *on*, etc. ont été ajoutés, en français, à certains mots que l'apocope ou la syncope avait rendus trop courts, ou bien à certains autres que l'on voulait différencier de tel ou tel mot ayant une prononciation semblable, bien qu'ils eussent une tout autre signification.

TAURUS devint *tor* [1], qui, par l'addition du suffixe, donna TOR*el*, puis TAUR*eau*.
MULUS..... *mul* [2]..... MUL*et*.
SUMMUM..... *sum*, *som* [3]..... SOMM*et*.
RIVUS..... *rus*, *ru*, *ruis*, *ruy* [4]..... RUISS*el*, puis RUISS*eau*.

[1] « Purra il rendre chival qui ad la cuille pur xx solz, et *tor* pur x solz. » (*Lois de Guillaume*, § x, dans la Ire partie de cet ouvrage, chap. I, sect. IV.)

« Un *tor* et une vache ensemble. » (*Rom. du Renart*, t. I, p. 213.)

[2] *Mul* a disparu, mais nous avons conservé le féminin *mule*, dérivé de *mula*.

De sun aveir vos voelt asez duner :
Urs e leuns e veltres (levriers) enchaignez,
Set cenz cameilz e mil hosturs muez
D'or e d'argent .iiii. cenz *muls* trussez.
(*Chans. de Roland*, st. IX.)

« Absalon encuntrad la maignée David ; e seied sur un *mul*. Cume li *muls* vint sus un grant chaigne e ki moult out branches, une des branches aerst Absalon par la tresce, e li *muls* passad avant, e cil pendid à la branche. » (*Livre des Rois*, p. 186.)

[3] Al rei ala sa fille quere,
Qu'il li donast, il la prendreit,
En *sum* le munt la portereit.
(Marie de France, t. I, p. 262.)

Merlins, qui ert en la compaigne,
Les mena en une montaigne...
U li Carole estoit en *som*.
(*Roman de Brut*, t. III, p. 389.)

[4] Par de joste un jardinet,
Soz le *ru* d'une fontaine,
Choisi en un praëlet
Pastore qui mult ert saine.
(Pastourelle insérée dans le Théâtre français au moyen âge, p. 34, col. 1.)

(Voir *Ruy* dans le Glossaire de Roquefort.)

RAMUS..... *ram, raim*[1]..... RAM*el*, RAM*eau*.
BETULA..... *boul*[2]..... BOUL*el*, BOUL*eau*.
AVUS..... *ave*[3]..... AV*ieul*, A*ïeul*.
APIS..... *aps, eps*[4]..... deux dérivés, AB*eille* et AV*ette*.

[1] On ne trouve dans nos anciens auteurs que les formes *raim, rain.*

E deiables tant l'a conveié
Qu'à un gros *raim* fiert e glaceie;
Le rei feri de lez le quor.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. III, p. 337.)

[2] *Betula*, mot latin formé du celtique, devint, par syncope, *boul.* Ce mot changea de genre, comme le firent généralement les noms d'arbres en passant dans la langue romane.

« *Boul* est un arbre dont on fait les balais pour netoyer les maisons. » (*Propriétés des choses*, liv. XVII, chap. CLV; manuscrit du temps de Charles V, cité par M. Guessard dans son Examen critique des variations du langage français, p. 76.)

[3] *Avus* donna *ave*, dont la forme allongée dut être *avieul* avant de devenir *aïeul.*

« Ichiulx Jehans Crespin de sen bon gré..... pour ampliement del divin service de Dieu, ensement affin de labourer al alegement de le penanche de l'ame du dessus dit feu Robert Boinebroque, jadis sen *ave*..... a accordé..... (*Titre de fondation d'une chapelle*, cité dans le Suppl. du Glossaire de Roquefort, art. *Ichiulx.*)

[4] *Apis* dut d'abord donner *aps, abs;* nous trouvons dans les auteurs la forme *eps* ainsi que les formes *és, ée*, parvenues aux dernières limites de la syncope. Le besoin d'avoir un mot dont la prononciation offrît plus d'ampleur fit recourir à une forme allongée; dans telle province, on l'obtint par l'adjonction du suffixe *eille*, et l'on eut AP*eille*, AB*eille;* dans telle autre, on se servit du suffixe *ette*, et l'on dut avoir AP*ette*, qui devint ensuite AV*ette.*

« Cil qui emble *avettes* que l'on appelle *eps* en France (Ile-de-France) et *abeilles* en Poitou, l'en li doit crever les œils. » (*Coutumes d'Anjou*, citées par Ménage, art. *Abeille.*)

Une mouskes et uns *ez* tencerent,
Et ansamble se currecerent.
La mousque dist que mielz valeit...
Et qantkes li *es* purchaceit
Et atraoit e traveilleit

ALAUDA..... *aloe, aloue*[1]..... ALOUette.
OVIS..... *oue*[2]..... OUeille, OUAille.
LENS, TIS.... *lente*..... LENTille.
CORBIS..... *corbe*..... CORBeille.
FASCIS..... *fais*[3]..... FAISCeau.

Li ert tolus e si est tuée
E de sa maisun fors-boutée.
(*De la Mosche et d'une Ée*, Marie de France, t. II, fable LXXXVI, p. 355.)

[1] *Alauda* est un mot latin dérivé du celtique, ainsi que nous l'avons vu dans la Ire partie, chap. II, sect. II.

Quant l'*aloe* pris à chanter
Se comencerent à armer.
(*Chron. des ducs de Normandie*, t. I, p. 235.)

[2] D'un leu raconte sanz gabois...
Trova un fouc d'*oues* paissant.
(*Dou Lou et de l'Oue*, dans les Fabliaux et contes, publiés par Barbazan, t. III, p. 53.)

Ne n'i remaint beste à occire,
Porc ne vache, *oue* ne moton.
(*Chron. des ducs de Normandie*, t. II, p. 79.)

Les *oueilles* vait retorner,
Conduire e chacer e mener.
Quant qu'il fust quens, or est berkers;
Si est mult petiz sis dangiers.
As *oueilles* garder entent,
«Cahei! cahei!» lor dit sovent.
(*Ibid.* t. II, p. 456.)

Ensi avint k'une cornaille
S'asist seur le dos d'une *oaille*.
(*D'une Corneille et d'une Oeille*, Marie de France, t. II, fable XX, p. 126.)

«Chacune *ouaille* cherche sa pareille.» (*Le Livre des proverbes français*, publié par M. Le Roux de Lincy, t. I, p. 124.)

Nous n'employons plus *ouaille* qu'au figuré, en parlant d'un fidèle par rapport à son *pasteur*, son supérieur spirituel, son évêque.

[3] *Fais*, écrit aujourd'hui *faix*, nous est resté comme synonyme de fardeau; mais il signifiait autrefois fagot, faisceau. Pour ce mot ainsi que pour ceux de *lente* et de *corbe*, je renvoie le lecteur au Glossaire de Roquefort.

HAMUS ..... *hams, haims, hains, hain*[1] ..... HAMEÇ*on*.
TESTA..... *test, tes, têt*[2] ..... TESS*on*.

Ces mots ont été faits d'après un mode de formation tout à fait semblable à celui que nous avons déjà eu occasion de remarquer pour certains dérivés en *age*, tels que : *usage*, *dommage*, *visage*, *lignage*, *âge*. (Voir ci-dessus, p. 323.)

Dans quelques cas, nous avons conservé les deux mots, celui qui est le primitif et celui qui est le dérivé, formé à la manière des diminutifs. MILIUM nous a donné *mil*, pour lequel nous disons plus souvent *millet*. NOVUS est devenu *neuf*, et NOVA, *neuve*, pour lequel on a dit *nove*, *nuve;* de ces mots nous avons fait le dérivé de seconde formation *nouvel*, *nouveau*, *nouvelle*. PORCUS et VAS nous ont fourni *porc*, *vase*, et ceux-ci nous ont donné *pourceau*, *vaisseau*, qui n'ont des diminutifs que la forme[3].

[1] Poisson qui cherche le *haim*,
Cherche son propre daim.
(*Ancien proverbe*, cité par M. Le Roux de Lincy dans le Livre des proverbes français, t. I, p. 125.)

Petit don est le *hain* du plus grand don.
(*Ibid.* t. II, p. 281.)

[2] Nous disons encore aujourd'hui *têt:* on disait autrefois *test, tes,* d'où le dérivé *tesson.*

« Dont raons-nos lo venin à un *test* quant nos sumes navreit, come nos apres les pollutions des males pensés nos lavons, parmi ce ke nos asprement nos reprendons. Non, por huec, por le *test* puet-l'om entendre la fragiliteit de nostre mortaliteit. Dunkes terdre à un *test* lo venin, ce est penseir sovent lo cuers et la fragiliteit de nostre mortaliteit. » (*Livre de Job*, p. 449.)

Bien pert au *tes* ques li pot furent.
(Proverbe du XIIIe siècle, cité par M. Le Roux de Lincy dans le Livre des proverbes français, t. II, p. 153.)

[3] Ce que je dis de la désinence *age* et de toutes celles des diminutifs est également applicable à plusieurs autres désinences qui servirent à former des

Le primitif de plusieurs mots allongés de la même manière ne se retrouve pas dans nos anciens auteurs, et nous n'avons conservé que la forme dérivée; mais, en thèse générale, on doit admettre que ce primitif a existé aux premières époques de la formation de notre idiome; seulement, il n'aura pas tardé à tomber en désuétude, et aura cessé d'être employé avant l'apparition des plus anciens monuments de notre littérature. Il en serait arrivé tout autant aux primitifs de *taureau*, *mulet*, *sommet*, etc. si nos auteurs du XIIe et du XIIIe siècle ne fussent parvenus jusqu'à nous.

L'hypothèse que je viens d'émettre est beaucoup plus vraisemblable que ne l'est celle par laquelle on prétend dériver directement les mots dont il s'agit de certains diminutifs latins ayant une forme plus ou moins rapprochée. Outre l'induction légitime qu'on est en droit de tirer des faits précédemment établis, il est à observer que, dans beaucoup de cas, le diminutif latin nous eût donné un dérivé français dont la forme eût été tout autre que celle dont nous faisons usage. Ainsi CORNICULA serait devenu CORNI-

mots allongés. MONT donna MONT*agne;* CAMP, CHAMP, CAMP*agne*, CHAMP*agne;* VAL, VALL*ée;* AN, ANN*ée;* MATIN, MATIN*ée;* JOUR, autrefois JOURN, JOURN*ée;* PRÉ, PRAI*rie;* FAIM ou FAM, qui est dans Roquefort, FAM*ine;* OS, OSS*ement;* FONT, encore usité dans *fonts baptismaux*, est le primitif de FON*taine*, etc. etc. La plupart de ces formes allongées se trouvent déjà dans les auteurs du XIIe siècle; plusieurs sont même employées préférablement aux formes dont elles dérivent, attendu que la brièveté de ces dernières en rendait souvent la prononciation sèche ou dure. Dans tel dialecte, la forme primitive a disparu de bonne heure; dans tel autre, elle a persisté beaucoup plus longtemps. On peut généraliser ce fait et dire que certains mots, complétement tombés en désuétude dans certaines provinces, furent pendant plusieurs siècles conservés dans d'autres provinces. Il en est tels qui cessèrent d'être employés en Normandie au XIIIe ou au XIVe siècle, et que l'on retrouve encore de nos jours dans les patois de la Lorraine ou de la Champagne.

cule ou CORN*icle;* AUR*icula*, AUR*icule*, OR*icule* ou AUR*icle*, OR*icle;* MAM*illa*, MAM*ille;* et de même pour plusieurs autres. Admettez, au contraire, que CORNIX ait formé dans l'origine *corne;* AURIS, *aure* ou *ore;* MAMMA, *mame;* ces mots n'ont eu qu'à suivre l'analogie de formation de nos diminutifs en *eille*, *elle*, pour devenir *corneille*, *aureille*, *mamelle.*

Si je passe à nos substantifs à forme diminutive terminés en *et*, *ette*, l'impossibilité d'en rapporter un seul à quelque diminutif latin correspondant confirme pleinement l'opinion que je viens d'avancer. N'allez point recourir à quelque mot prétendu latin qui soit d'une formation postérieure au VIIe siècle, car les vocables de basse latinité ne sont fort souvent que des mots romans travestis en mots latins au moyen de l'addition fort simple et fort commode d'une terminaison en *us*, *a*, *um*. Mais cherchez dans les siècles de la haute et de la moyenne latinité, depuis Ennius jusqu'à Fortunat, et dites-moi quels sont les diminutifs latins d'où proviennent les substantifs français *bracelet*, *juillet*, *navet*, *rochet*[1], *serpolet*, *violette*, etc.

Ce n'est point seulement dans les premiers siècles de notre langue que nous avons ajouté à certains mots les suffixes des diminutifs pour en former des dérivés qui ne sont point réellement des diminutifs; nous avons employé ces mêmes suffixes dans des temps beaucoup plus rapprochés de nous, et nous les employons encore de nos jours pour faire de semblables dérivés, particulièrement dans le cas où nous voulons marquer telle ou telle différence de signification entre deux mots de la même famille. *Plume* nous a donné PLUM*et*, PLUM*eau; table*, TABL*eau; prune*, PRUN*eau; bande*,

[1] *Rochet* dérive du tudesque *rokke*, dont on fit d'abord le latin *roccus*, *rocus*, *rochus*. (Voir l'article *Rochet* dans la Ire partie, chap. III, sect. II.)

BANDeau; *carré*, CARReau; *plat*, PLATeau; *tombe*, TOMBeau; *boule*, BOULet; *corps*, CORSet; *col*, COLLet, etc.

B. On a fait des diminutifs de certains mots qui étaient déjà eux-mêmes des diminutifs, ou du moins qui en avaient la forme. Ces diminutifs de diminutifs sont très-nombreux en italien : *uccello*, oiseau, forme *uccelletto*, qui sert lui-même à former *uccellettino*, très-petit oiseau; de *cosa*, chose, on fait *cosetta*, et de celui-ci *cosettina*, très-petite chose; de *bambino*, enfant, *bambinello*, qui devient *bambinellucio*, très-petit enfant, etc. C'est tout un peuple de Myrmidons donnant naissance à une génération de Lilliputiens encore plus petits que leurs pères.

Les Latins avaient déjà de ces diminutifs entés sur d'autres diminutifs : *puer*, enfant, formait *pueralus* ou *puellus, ella*, et celui-ci, *puellulus, puellula; cista*, corbeille, coffre, donnait *cistella*, d'où *cistellula*, très-petit coffret.

En français, LOUP nous donna d'abord *louvet*[1], dont nous avons fait *louvetel, louveteau;* TONNE, *tonnel* (tonneau), d'où *tonnelet;* MANTE[2], *mantel* (manteau), d'où *mantelet;* ROUX,

[1] *Mort du* louvet, *santé de l'agnielet*, disait un ancien proverbe. (Voir Trévoux, art. *Louvet*, et Roquefort, art. *Louvat.*) Ce mot nous est resté comme nom propre d'homme et comme adjectif; il se dit de la couleur du poil d'un cheval, lorsqu'elle approche de celle du poil du loup : *cheval louvet, jument louvette.* (Académie.)

[2] *Mante* dérive de *mantum*, manteau, qui se trouve dans Isidore de Séville : MANTUM *Hispani vocant quod manus tegat tantum, est enim brevis amictus.* (Isidore, *Origines*, liv. XIX, chap. XXIV.) Plaute a employé le diminutif *mantellum.*

Nec mendaciis subdolis mihi usquam *mantellum* est meis;
Nec sycophantiis, nec fucis ullum *mantellum* obviam est.

(Plaute, *Capteivei*, acte III, sc. III, édit. de Leipsick, 1829, t. I, p. 173.)

roussel (rousseau), d'où *rousselet*, sorte de petite poire; CORBE[1], *corbeille*, d'où *corbillon;* CANE, *canette*, d'où *caneton*, etc. etc.

[1] Voir *Corbe* dans le Glossaire de Roquefort.

FIN DU Ier LIVRE DE LA IIe PARTIE.

PC
2075
C48
1858
t.2

Chevallet, Joseph Balthazar
Auguste Albin d'Abel de
Origine et formation de
la langu Française

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY